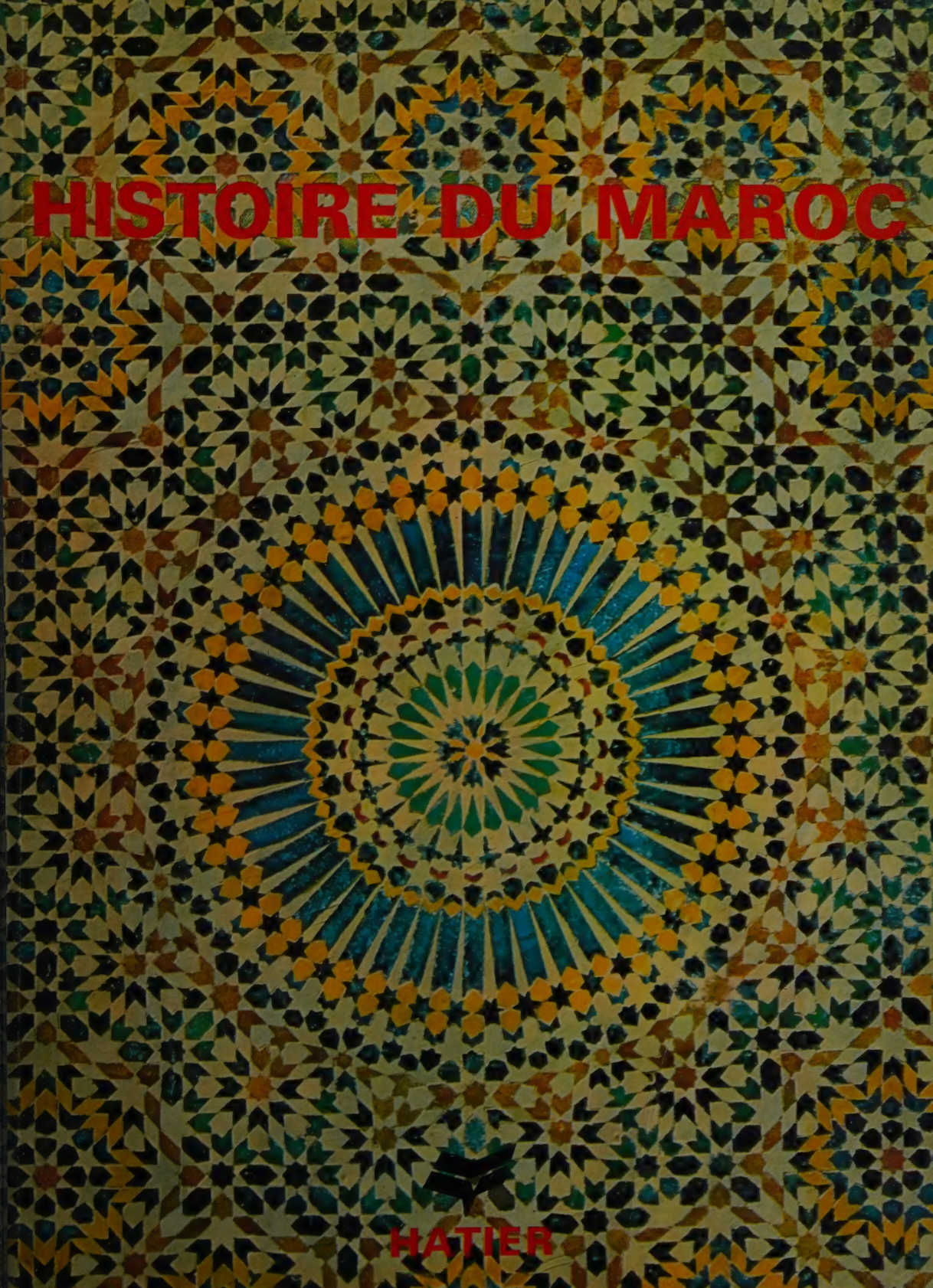


HISTOIRE DU MAROC



HATIER

Histoire du Maroc

par

Jean Brignon - Abdelaziz Amine - Brahim Boutaleb

Guy Martinet - Bernard Rosenberger

avec la collaboration de Michel Terrasse



Hatier, 8, rue d'Assas, Paris-6^e

Librairie Nationale, Casablanca

avertissement

Ce livre est le fruit du travail d'une équipe de professeurs. Il est destiné avant tout à répondre aux besoins de ceux qui enseignent l'Histoire au Maroc, et des étudiants de l'enseignement supérieur. Depuis l'Indépendance les nouveaux programmes de l'enseignement secondaire donnent à l'histoire nationale et à celle de la civilisation musulmane la place de premier plan qui leur revient, sans négliger les ouvertures sur les autres civilisations.

Il est apparu difficile de prétendre doter les élèves de manuels sans avoir fourni au préalable aux maîtres une documentation qui pût être expérimentée et éprouvée en classe.

Le plus urgent était d'avoir sur l'Histoire nationale les éléments d'une vision historique renouvelée qui tînt compte :

- de l'optique nationale, et l'on a cherché à y parvenir en recourant le plus souvent possible aux sources nationales;*
- des travaux récents et des découvertes faites depuis une vingtaine d'années;*
- de la vision nouvelle des historiens plus attachés aux lents mouvements de civilisations, aux courants économiques, aux échanges dans les domaines de la pensée et de l'art, qu'à l'histoire politique ou dynastique.*

On pourra nous reprocher un manque de netteté, de clarté. Beaucoup des opinions exprimées pourront surprendre, certaines seront critiquées. Des lacunes, des insuffisances apparaîtront. Tous ces défauts sont dus pour une bonne part à la situation actuelle des recherches historiques : jusqu'à présent elles ont été souvent le fait d'étrangers travaillant dans des conditions particulières, coupés le plus souvent des sources en langue arabe et placés dans le contexte de la domination du pays par le leur ; des chercheurs nationaux formés aux disciplines historiques modernes commencent à apporter un certain renouvellement à l'Histoire par un point de vue intérieur. Nous osons présenter, sans illusions sur sa valeur, cette synthèse prématurée, dans l'espoir et avec le désir d'être utile.

Ce souhait que nous formons se réalisera si un dialogue s'ouvre avec les utilisateurs, les enseignants, et aussi avec les chercheurs.

La transcription des noms arabes et berbères s'est faite selon les instructions de la commission de spécialistes réunie en 1956 sur l'initiative du Comité National de Géographie en vue de la réalisation d'un Atlas du Maroc. Dans les cas incertains nous nous en sommes tenus, afin de ne pas

« Les discours dans lesquels nous allons traiter cette matière formeront une science nouvelle qui sera aussi remarquable par l'originalité de ses vues que par l'étendue de son utilité. Nous l'avons découverte à force de recherches et à la suite de profondes méditations. »

IBN KHALDOUN, *Mouqaddima* (trad. De Slane), p. 77.

désorienter le lecteur, à la transcription la plus proche de la prononciation et de l'usage. Les dates données dans l'ouvrage sont celles de l'ère chrétienne. Cependant de l'arrivée de l'Islam au XVI^e siècle (chapitres 4 à 13), les faits rapportés concernant essentiellement le monde musulman, nous avons indiqué en premier lieu la date selon l'ère hégirienne; la date selon l'ère chrétienne est alors donnée entre parenthèses.

Réalisation d'un projet ancien du ministère de l'Education Nationale (Direction des Activités Scolaires), ce « Manuel » doit son exécution à Raymond Prallet, inspecteur d'Histoire, tragiquement disparu au moment où sa préparation s'achevait. Il en fut le véritable « maître d'œuvre » coordonnant et dirigeant les travaux.

Cet ouvrage est collectif. Cependant chacun des auteurs, selon sa spécialité et ses recherches antérieures, a davantage travaillé sur telle ou telle période :

ABDELAZIZ AMINE, Faculté des Lettres de Fès : XIX^e et XX^e siècles.

BRAHIM BOUTALEB, Faculté des Lettres de Rabat : XVII^e siècle, et l'introduction à l'époque moderne.

JEAN BRIGNON, Faculté des Lettres de Rabat : Almoravides, Almohades et Mérinides. Il a d'autre part revu l'ensemble du manuscrit.

GUY MARTINET, Lycée Moulay-Abdallah, Casablanca : XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^es.

BERNARD ROSENBERGER, Lycée Ibn Abbad, Marrakech : Des origines aux Almoravides, XVI^e siècle.

MICHEL TERRASSE, Faculté des Lettres de Rabat : Les Arts sous les Almohades et les Mérinides.

Nous remercions ceux qui nous ont aidés de leurs conseils ou de leurs critiques, en particulier Monsieur Germain Ayache de la Faculté des Lettres de Rabat, Monsieur Boube, du C. N. R. S.

Nous ne saurions oublier non plus les responsables des services officiels qui nous ont aidés dans notre tâche en favorisant nos recherches, en nous fournissant la documentation photographique, Monsieur Devichi qui a relu attentivement les épreuves de cet ouvrage, ainsi que les cartographes ou dessinateurs bénévoles de Rabat, Casablanca ou Marrakech.

Bibliographie sommaire

On trouvera à la fin des chapitres l'indication de quelques ouvrages essentiels pour chaque période. Nous citons simplement ici les ouvrages généraux et les sources auxquels il sera toujours bon de se reporter. On trouvera en particulier dans les ouvrages généraux comme dans les thèses récemment parues d'importantes bibliographies.

1. OUVRAGES GÉNÉRAUX

a. sur l'ensemble de l'histoire

- CH.-A. JULIEN, *Histoire de l'Afrique du Nord*, 2^e édition revue par Ch. Courtois, Paris, Payot, 1956.
H. TERRASSE, *Histoire du Maroc*, t. I et II, Casablanca, Éditions Atlantides, 1950.

b. sur une période en particulier

- A. AYACHE, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, Éditions Sociales, 1964.
A. AYACHE, *Le Maroc. Bilan d'une colonisation*, Paris, Éditions Sociales, 1956.
G. MARÇAIS, *Les Arabes en Berberie du XI^e au XIV^e siècle*, Paris, Leroux, 1913.
G. MARÇAIS, *La Berberie musulmane et l'Orient au Moyen Âge*, Paris, Aubier, 1946.

2. THÈSES

- R. LE TOURNEAU, *Fès avant le Protectorat* (Rabat, 1949).
J.-L. MIÈGE, *Le Maroc et l'Europe 1830-1894*, 4 tomes parus dont un de bibliographie, Paris, P.U.F., 1960-1963.
G. DEVERDUN, *Marrakech, des origines à 1912*, Rabat, 1959 et 1966, 2 tomes (le tome II est consacré à la bibliographie et aux photographies).
P. GUILLEN, *L'Allemagne et le Maroc de 1870 à 1905*, Paris, P. U. F. 1967.

3. SOURCES PRINCIPALES

a. sur l'histoire médiévale

- EL BEKRI, *Description de l'Afrique Septentrionale*, trad. de Slane, Paris, Maisonneuve, 1965, écrit vers 1068.
ROUDH EL QIRTAS, *Histoire des souverains de Fès*, trad. Beaumier, Paris, 1860 (écrit vers 1336).
IBN BATTOUTA, *Récit de voyages*, trad. Defrémery-Sanguinetti, Paris, 1893-1922 (écrit en 1355).
IBN KHALDOUN, *Prologomènes*, trad. de Slane, Paris, 1863.
Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionale, trad. de Slane, Paris, 1925-1934 (écrit dans le dernier quart du XIV^e siècle).

b. sur l'histoire moderne

- AS SA'DI, *Tarikh as Soudan*, éd. et trad. par O. Houdas, P.E.L.O.V., Paris, 1898-1920, Réd. Paris (Maisonneuve).
AZ ZAYYANI, *At. Turjuman al murib an diwal al Machriq wal Magrib. Le Maroc de 1631 à 1812*, éd. et trad. O. Houdas, P.E.L.O.V., Paris, 1886.
AL IFRANI, *Nuzhat al Hadi...*, éd. et trad. Houdas. *Histoire de la dynastie saadienne au Maroc* (1511-1670 2 vol.) P.E.L.O.V., Paris, 1888-1889.
Sources Inédites de l'Histoire du Maroc (Saadiens et Filaliens), Documents de France, Pays-Bas, Angleterre, Portugal, Espagne.
LÉON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique*, trad. Epaulard, Paris, Maisonneuve, 1956.

4. ÉTUDES PARTICULIÈRES

- H. TERRASSE, *Islam d'Espagne. Une rencontre de l'Orient et de l'Occident*, Paris, Plon, 1958.
H. TERRASSE, *L'Espagne du Moyen Age*, Paris, A. Fayard, 1966.
E. LEVI-PROVENÇAL, *Islam d'occident*, Études d'Histoire médiévale, Paris-Maisonneuve, 1948.
Encyclopédie de l'Islam, ancienne et nouvelle édition pour tous les articles concernant le Maroc.

5. ÉTUDES SUR L'ART

- G. MARÇAIS, *L'Architecture musulmane d'occident*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1954.
G. MARÇAIS, *L'Art musulman*, Paris, P.U.F., 1962.
H. BASSET et E. LEVI-PROVENÇAL, *Chella*, Hespéris, 1922.
J. MEUNIE, H. TERRASSE et G. DEVERDUN, *Recherches archéologiques à Marrakech*, P.I.H.E.M., t. LIV., Paris, 1952.
MEUNIE, TERRASSE, DEVERDUN, *Nouvelles Recherches archéologiques à Marrakech*, P.I.H.E.M., t. LXII, Paris, 1957.
H. TERRASSE et J. HAINAUT, *Les Arts Décoratifs au Maroc*, Paris, Laurens, 1925.

6. REVUE

- Hespéris-Tamuda*, Faculté des Lettres, Rabat (depuis 1960 suite de « Hespéris »).

1

LA PRÉHISTOIRE

1. LE PALÉOLITHIQUE

- a. LE PALÉOLITHIQUE INFÉRIEUR.
- b. LE PALÉOLITHIQUE MOYEN : L'ATÉRIEN.
- c. LE PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR.

2. LE NÉOLITHIQUE

- a. SES CARACTÈRES.
- b. UNE VIE NOUVELLE.

3. LA PROTOHISTOIRE. LES MÉTAUX

- a. L'EXEMPLE DU PLATEAU DU YAGOUR ET DE L'OUKAÏMEDEN.
 - b. LES BERBÈRES A L'AUBE DE L'HISTOIRE.
-

La préhistoire de l'Afrique du Nord est loin d'être encore bien connue. Il faut faire une large part aux hypothèses dans les conclusions des spécialistes.

L'Afrique semble de plus en plus avoir été le berceau de l'humanité : l'homme y apparaît, fait les premiers pas de son évolution. Tandis que les oscillations quaternaires perturbent la vie des régions septentrionales par les glaciations, celles-ci correspondent en Afrique à des périodes pluviales qui favorisent la vie des chasseurs-cueilleurs, en transformant en savanes, riches en plantes et en gibier, des régions aujourd'hui désertiques.

Cependant c'est du Proche-Orient, que la civilisation se répand : l'agriculture, les métaux, l'écriture, la pensée rationnelle, nés dans les plaines de Mésopotamie et dans la vallée du Nil se diffusent vers le Bassin Méditerranéen.

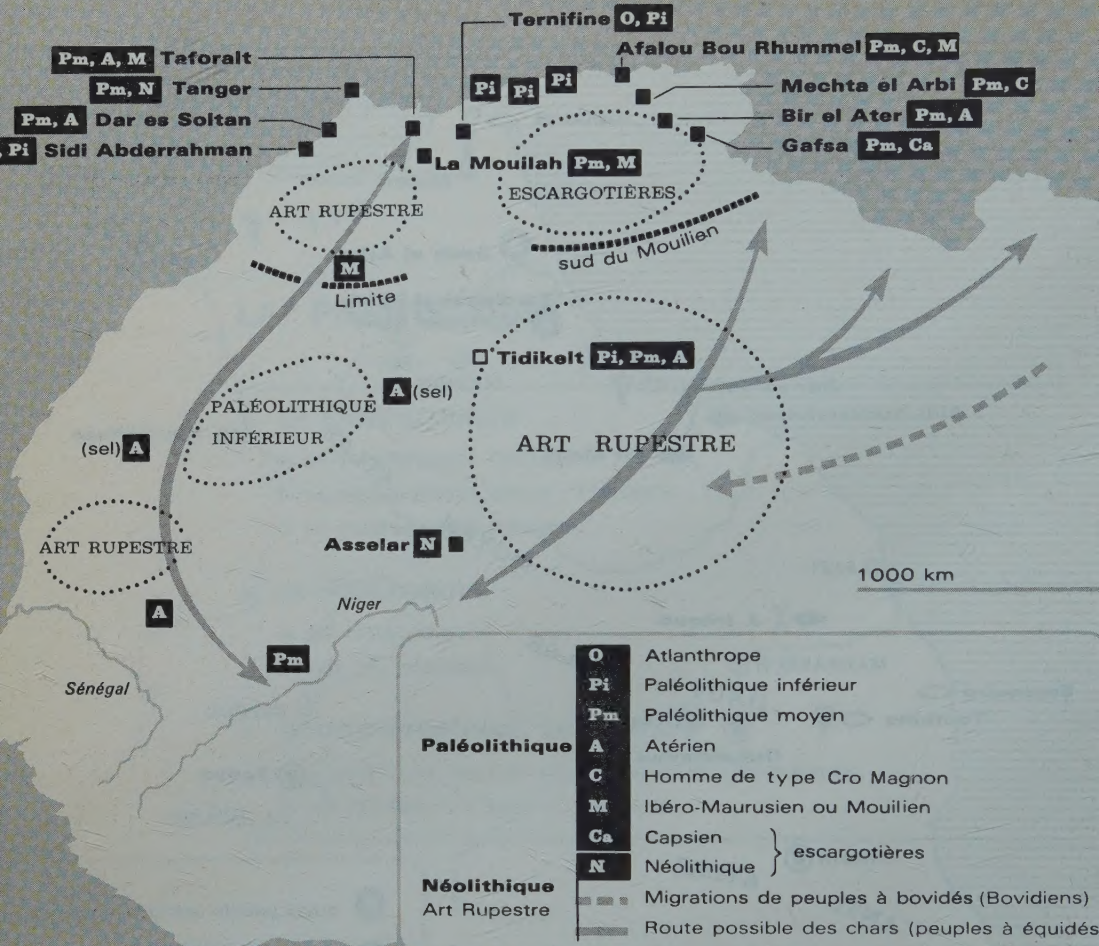
La préhistoire de l'Afrique du Nord offre des caractères qui la différencient de celle de l'Europe. Si l'évolution des genres de vie et des industries est en gros la même, il faut se garder de vouloir assimiler les périodes. Dès le Paléolithique moyen les différences sont telles dans l'outillage qu'on ne peut plus confondre les deux rives de la Méditerranée. Une terminologie particulière correspond à une réalité particulière.

Il est difficile d'établir une chronologie exacte : la corrélation entre les niveaux marins donnés par des plages fossiles, et les terrasses des cours d'eau, n'est pas encore bien



établie par les géologues. En outre, du fait du climat, il était possible de vivre en plein air, c'est pourquoi la plupart des stations se trouvent en surface : elles sont isolées et il est difficile de les raccorder entre elles. Les grottes ont été occupées de façon permanente, ce qui a provoqué des mélanges entre des couches d'âges différents, par exemple à Taforalt.

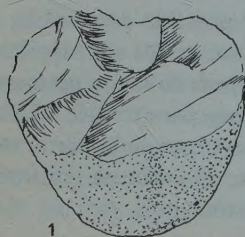
Nous suivons ici la division classique en Paléolithique, ou époque de la pierre taillée, Néolithique ou époque de la pierre polie et enfin apparition des métaux, en insistant toutefois sur les particularités de l'Afrique du Nord et du Maroc.



Le Maghreb et le Sahara préhistoriques

1. Galet aménagé de Tardiguet er Rahla
2. Biface acheuléen (Casablanca)
3. Hachereau

0 5 cm



D'après Leroi-Gourhan, *La Préhistoire*, fig. 2, p. 78 (d'après Broom et Robinson), P.U.F.

1. LE PALÉOLITHIQUE

a. Le Paléolithique inférieur.

Période la plus étudiée, c'est aussi celle qui offre les plus grandes *analogies entre l'Afrique du Nord et l'Europe* : le galet plus ou moins aménagé est partout la première manifestation de l'activité créatrice de l'homme et de son intelligence.

Le *climat* est alors *tropical humide*, avec au Maroc une végétation de *savanes* et de *forêts*, et une faune comparable à celle qu'on trouve aujourd'hui vers le Tchad. Des **hommes peu nombreux**, et d'un *aspect encore bestial*, habitent le pays. Des restes trouvés à Casablanca dans la carrière de Sidi Abderrahman, à Rabat en 1933, et surtout un crâne, en 1961, au Jbel Irhoud, permettent par comparaison avec ceux trouvés ailleurs de se faire une idée plus précise de leur allure : ils présentent des caractères proches de ceux de l'homme de Néanderthal, c'est-à-dire un crâne aux os épais, au profil fuyant, avec une arcade sourcilière formant un bourrelet saillant, des orbites enfoncées, une mâchoire très forte; ces hommes, petits, marchent voûtés. Ils vivent de la *cueillette* et du ramassage ainsi que de la *chasse*. Leur armement ne leur permet de s'attaquer qu'aux animaux de petite taille, mais ils doivent savoir piéger les plus gros.

La plus grande partie de leur **outillage** très simple ne nous est pas conservée parce qu'*en bois*. Ils utilisent des bâtons, des massues, etc., mais aussi des pierres dont la forme convient à certains usages comme casser des coquilles, briser les os de petits animaux, les dépecer, ou couper du bois. Ils savent très tôt — il y a environ un million et demi d'années — modifier la forme de certains *galets*, en détachant des éclats par choc, afin d'obtenir une sorte de tranchant, ou de pointe. Ces outils très grossiers abondent sur le plateau de Salé. Cette « **civilisation du galet** » (pebble culture) est bien attestée au Maroc.

La taille se perfectionne peu à peu en ôtant des éclats non plus seulement dans une seule direction mais dans deux ou plusieurs. Puis on commence à utiliser certains de ces éclats, minces et coupants, détachés par le choc d'une autre pierre. On passe ainsi du galet aménagé au « **biface** » ou « **coup de poing** ».

Le « *biface* » caractérise la période acheuléenne, correspondant à celle d'Europe. La taille progresse : on utilise d'abord un *percuteur de pierre*. Bientôt apparaissent les outils caractéristiques de cet étage en Afrique du Nord : les « *hachereaux* » : au lieu d'une pointe comme sur les coups de poing européens, on a une arête tranchante.

Un gros progrès est l'utilisation d'un *percuteur en bois* ; il permet d'obtenir des **éclats** de forme plus régulière; des **retouches** sont ensuite possibles sur les éclats afin d'améliorer le tranchant.

b. Le Paléolithique moyen : l'Atérien.

A l'Acheuléen évolué succède l'Atérien qui est **spécifiquement nord-africain**.

Cette industrie, dont le nom vient du gisement de *Bir El Ater*, en Algérie, fait preuve d'une assez grande maîtrise. L'outillage se caractérise par la présence d'une très forte proportion, allant jusqu'à 50 %, de *pièces pédonculées*. La dimension des outils est réduite, ce sont en effet les éclats qu'on utilise. Le *silex* s'est substitué aux roches dures de la période précédente, laves ou quartzites, difficiles à tailler. Lui seul peut se débiter en éclats minces, coupants et résistants, lui seul peut être retouché par pression habile d'un morceau de bois dur.

Par exemple le gisement de *Tit Mellil*, près de Casablanca, a livré des pointes, des racloirs, des lames, des grattoirs, des pièces foliacées, allongées, très belles, taillées sur les deux faces, qui évoquent les outils « solutréens » d'Europe.

Le pédoncule est dégagé en premier lieu de la partie la plus épaisse de la lame ou de l'éclat. Les pointes pédonculées peuvent être emmanchées, devenir flèches ou javelots. L'armement de ces chasseurs devient plus efficace; leurs conditions de survie améliorées, il est probable qu'ils peuvent se multiplier.

Il faut noter, d'après les variations de la faune, des **transformations climatiques**. Un certain *assèchement* commence : les hippopotames se raréfient, les éléphants se maintiennent. Pour expliquer la présence de cervidés et d'ours (peu nombreux du reste) on a parlé d'un « pont » entre l'Europe et l'Afrique, à la place du détroit actuel de Gibraltar, ou d'un rafraîchissement. La faune doit ainsi avoir un curieux caractère mixte. Mais la séparation de l'Afrique et de l'Europe arrête cette immigration nordique. L'assèchement du Sahara qui commence et qui va se poursuivre aboutit à l'*isolement de l'Afrique du Nord* dont la faune évolue par appauvrissement dû à l'homme. Dès le Paléolithique supérieur elle a des caractères de faune résiduelle.

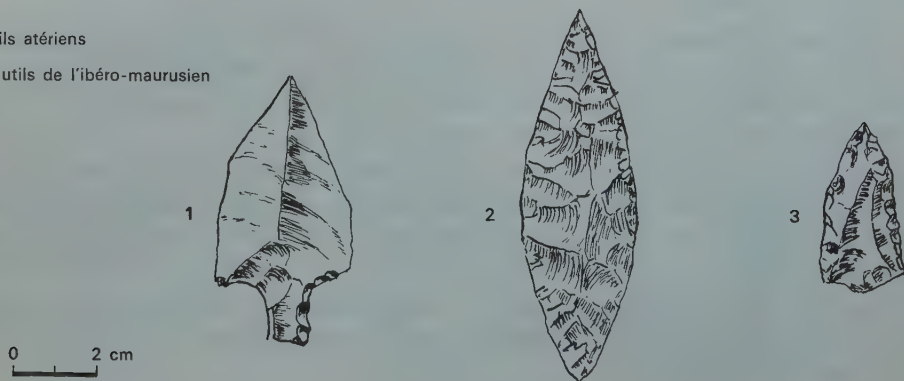
c. Le Paléolithique supérieur.

Les gisements lithiques se multiplient en surface, indice probable d'une augmentation de la population.

Un **type d'homme nouveau** apparaît et se répand, grand, très proche de l'homme actuel, l'« *Homo sapiens* ». Le Néanderthalien disparaît, sans qu'on sache trop bien

1° à 4 : Outils atériens

5 à 10 : Outils de l'ibéro-maurusien



comment ni pourquoi. A-t-il dû céder la place à des envahisseurs plus intelligents et mieux outillés ?

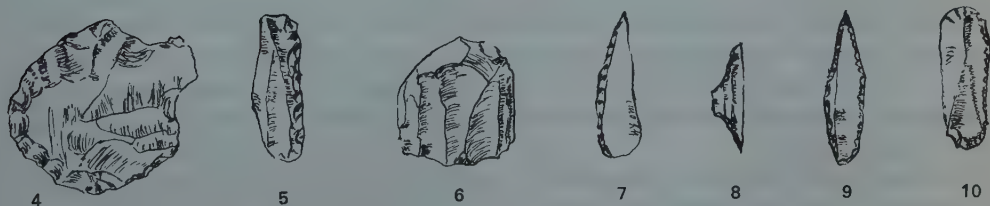
On distingue deux industries qui coexistent, semblent étrangères l'une à l'autre et se partagent l'Afrique du Nord. Ce sont l'Ibéro-maurusien et le Capsien.

L'*Ibéro-maurusien*, ainsi appelé parce qu'on croyait y déceler des influences ibériques, est aujourd'hui appelé **Mouilien** (de la Mouilah en Algérie) ou Oranien. Il est admis qu'il précède chronologiquement le Capsien bien qu'il ait continué à coexister avec lui. Son domaine est essentiellement littoral avec le Maroc et la façade maritime du Maghreb. Cette industrie se caractérise par des **outils de petite taille** : on trouve en particulier des lamelles retouchées de manière à se terminer par un piquant trièdre, des grattoirs, des microburins. Les outils en os apparaissent et des éléments de *parure* — surtout des coquillages marins. Malgré la localisation essentiellement littorale de cette industrie, il ne semble pas que ces hommes soient des marins ou des pêcheurs.

Dans l'Ibéro-maurusien, des subdivisions ont été proposées selon l'abondance des outils en os. Mais il y aurait selon certains sous cette étiquette des reliques de cultures très diverses et d'âges sans doute fort différents. Sans aller jusque-là d'autres pensent que les différences seraient les faciès plus ou moins équivoques d'une même civilisation. Le nombre des stations est très important au Maroc : Bouskoura, Taforalt, etc.

Le *Capsien* (de Gafsa en Tunisie) concerne la zone intérieure du Maghreb, et assez peu le Maroc. L'outillage est de plus grande dimension que celui du Mouilien, mais comporte aussi des microlithes. L'os, rare au début, devient abondant par la suite en même temps que les lames de grande dimension se raréfient. Ce qui caractérise cette civilisation ce sont les « *escargotières* », amas de coquilles d'escargots mélangées avec des cendres. On y trouve aussi des morceaux de coquilles d'œufs d'autruche, servant de récipients et sur lesquels un décor gravé apparaît : première préoccupation esthétique. On connaît même de rares gravures sur pierre. Localisé d'abord dans le Sud tunisien et la région de Constantine, il déborde vers l'Ouest (Capsien supérieur) et atteint presque le Maroc oriental.

A cette époque donc, au Maroc, les hommes commencent à se stabiliser, occupent des campements durables près des sources, le long de la côte. Ils ont déjà un souci esthétique. Ils ont aussi des préoccupations religieuses puisqu'ils ensevelissent leurs morts, selon des rites précis : à Taforalt les os ont été peints à l'ocre rouge. En général les morts ont les incisives arrachées.



2. LE NÉOLITHIQUE

a. Caractères.

Là encore les caractères du Néolithique sont très particuliers et **différents de l'Europe**. *Les traditions locales se continuent. Peu à peu s'y mêlent des éléments extérieurs* : pierre polie, céramique, petites pointes de flèches à taille bifaciale; **l'agriculture** et **l'élevage** sont décelés par la présence de meules et de broyeurs, de restes d'animaux domestiques. Il suffit de trouver un ou plusieurs de ces éléments pour parler de Néolithique. Ce terme n'a donc pas une signification chronologique mais désigne un état de civilisation caractérisé par l'agriculture, l'usage de la *céramique*, le début du *tissage*, etc.

Les aspects sont variés, car il peut y avoir eu colonisation lente ou invasion brutale. Il ne semble pas y avoir eu évolution sur place : le Néolithique n'est pas spontané au Maroc comme nulle part en Afrique du Nord : il a été introduit. A l'heure actuelle toute classification chronologique est impossible.

Le Néolithique saharien se distingue nettement par l'abondance, la variété et la perfection de la taille des pointes de flèches.

Les relations avec le Sud de l'Espagne, qui existaient déjà selon certains à la fin du Mouilien, sont indubitables. La céramique de la grotte d'Achakar près de Tanger, et un vase de la grotte de Dar es Soltane près de Rabat, offrent des formes très proches de la céramique espagnole contemporaine.

Mais il semble que *l'essentiel des influences soit venu d'Orient* et en partie d'Égypte, par le Sahara, ou par la voie maritime, car la navigation méditerranéenne est attestée dès le premier millénaire avant notre ère.

Le Néolithique est récent au Maroc, il ne doit pas être antérieur à — 4 000, et il s'est prolongé jusqu'en pleine période historique. Le *paysage* doit alors se rapprocher de *celui de nos jours*. On admet que depuis 3 000 ans, c'est-à-dire 1 000 avant J.-C., le climat n'a pas varié. Les antilopes très nombreuses caractérisent la faune, plus que les éléphants et les fauves. L'introduction d'animaux domestiques est l'événement déterminant : chiens, moutons, bovidés, puis chevaux, au premier millénaire.

Des hommes de la race méditerranéenne, à tête ronde, se répandent et se mélangent au fonds local. Certains pensent aussi que par le Sud des éléments négroïdes se seraient introduits.

b. Une vie nouvelle.

La vie se transforme. Commence alors la plus grande révolution de l'humanité jusqu'à notre époque industrielle. Grâce aux perfectionnements de l'outillage de pierre polie, aux haches, aux pioches, l'agriculture se répand. L'élevage surtout se substitue à la chasse. Bref, au lieu d'être uniquement un destructeur, **l'homme devient un producteur**. Par ses interventions il modifie le jeu des forces naturelles. Sa puissance et sa sécurité augmentent. L'organisation sociale naît de la **vie sédentaire**. La pensée progresse; on peut parler de religion.

La diffusion de l'économie et de la civilisation néolithique s'est faite très rapidement au cours du quatrième millénaire à travers le Sahara, « par immigration ou par acculturation de populations indigènes qui conservent leur outillage microlithique ». La chasse et la pêche, le ramassage ont subsisté très largement. Mais l'élevage du bœuf et du mouton



Haches néolithiques
de la région de Tanger

a une importance grandissante : on peut parler d'une *civilisation bovidienne au Sahara*. Lorsque celui-ci se dessèche à partir de — 2 500 environ, ces éleveurs se concentrent dans les montagnes plus arrosées. La sédentarisation entraîne la pratique d'un *habitat de grotte*.

On n'a pas jusqu'à présent retrouvé, comme en Europe, des traces de villages néolithiques, ni habitat lacustre des palafites bien sûr, ni fond de cabane. Mais on connaît au-dessus de l'*Oued Beht* un *éperon fortifié*, où l'on a trouvé de nombreuses haches de pierre polie dites « haches en boudin », des meules, des fragments de poterie, « ce sont là des vestiges d'hommes fixés au sol » (A. Ruhlman).

3. LA FIN DE LA PRÉHISTOIRE LA PROTOHISTOIRE - LES MÉTAUX

L'époque des métaux, qu'on appelle aussi protohistoire a fait l'objet ces derniers temps d'études assez nombreuses, dont nous pouvons tirer parti. Comme partout ses débuts se distinguent mal de la fin du Néolithique.

On a beaucoup hésité à parler d'un âge du bronze au Maroc et certains s'y refusent encore. On ne peut nier la **présence d'outils de bronze**, mais sont-ils importés ou de fabrication locale ? « Marocains » ou « au Maroc » ? Ont-ils été introduits par le commerce ou par des envahisseurs ? Ont-ils été imités sur place ? Questions auxquelles on ne peut encore répondre nettement.

Les trouvailles d'objets sont encore fort rares : par exemple une pointe de flèche de forme ibérique à Sidi Messaoud, une autre tout à fait semblable à Aïn Dalia près de Tanger dans une tombe mégalithique... Les fouilles ont été trop peu nombreuses pour que de la rareté des armes et des outils de cuivre et de bronze on tire la conclusion qu'en dehors d'objets importés d'Espagne il n'y a rien.

On a trouvé en Mauritanie, près d'Akjoujt, une dizaine au moins d'objets de cuivre d'un type différent de ceux-ci. Et surtout on connaît maintenant de nombreuses représentations d'armes de bronze gravées, dans le Haut Atlas de Marrakech, au Yagour et à l'Oukaïmeden, sur des tables de grès : poignards et hallebardes (ou haches d'arme).



1243

Poignard riveté



1198

Hache d'arme
ou hallebarde



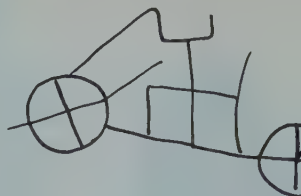
1194

Pointe de flèche



1296

Hache-pelte



1274

char

D'après Malhomme Corpus des gravures rupestres du Grand
Public. Antiquités, Rabat, n° 13 (1959) et 14 (1960)

a. L'exemple des gravures du Yagour ou de l'Oukaïmeden.

Ces hauts pâturages présentent un intérêt exceptionnel : on y voit la *transition du Néolithique à l'âge du bronze*. Le nombre des représentations, leur variété, sont tels que leur étude est loin d'être achevée. Ce sont les bovidés, les hommes, les armes qui sont le plus souvent figurés.

Il semble qu'à la suite de l'assèchement du Sahara, qui s'est accéléré au milieu du troisième millénaire avant notre ère, des **pasteurs éleveurs de bœufs** venus du Sud se soient réfugiés dans l'Atlas. D'autre part, l'Espagne du Sud a diffusé le métal dans le bassin méditerranéen occidental dès la fin du troisième millénaire. La rencontre a pu se produire dans cette montagne humide qu'est l'Atlas.

Les sites gravés correspondent aux centres encore actuels de la vie pastorale : points d'eau, vallons et passages naturels. Les plus belles gravures sont contemporaines de l'âge du bronze espagnol d'El Argar (— 1 700 à — 1 200). Elles peuvent être datées par la présence de la « *hache d'arme* », hache-poignard à lame de cuivre, manche de bois et de métal et rivets d'argent. On trouve aussi de nombreux *poignards* rivetés à lame droite. C'est la preuve d'une relative vulgarisation du métal. Il faut noter cependant à côté de ce bronze méditerranéen des survivances néolithiques — arcs et idoles matriarcales. L'étude des patines et des techniques de gravure qui permettrait des datations plus précises est encore peu avancée.

L'occupation s'est maintenue puisqu'on trouve des haches-peltes, caractéristiques du bronze atlantique final (vers — 1 000) et des chars disparus seulement au ^{ve} siècle avant notre ère.

Les gravures nous renseignent sur les genres de vie. L'élevage l'emporte très nettement sur la chasse. Parmi les représentations animales on trouve environ 4 à 5 fois plus de bovidés que de bêtes sauvages. Mais les vêtements à frange de cuir traduisent des héritages antérieurs. Il y a très peu de représentations de charrue ce qui indique une place limitée de l'agriculture. Cette civilisation pastorale multiplie les représentations masculines.



Gravure du Haut-Atlas : Cavalier armé du javelot et du bouclier rond (période protohistorique).

Un grand nombre de gravures reste énigmatique, *beaucoup de figures sont symboliques*, la plupart avaient une signification religieuse qui nous échappe. Il semble évident par exemple que, malgré les nombreuses représentations de *chârs*, jamais il n'a pu en circuler sur le plateau accidenté et accessible seulement aux piétons ou aux mulets. Ces chars ne sont d'ailleurs jamais représentés attelés. Leur signification exacte nous est inconnue, mais elle est à coup sûr symbolique. De même une scène où l'on voit un chasseur attaquer un éléphant avec un boomerang manque du plus élémentaire réalisme : il s'agit d'un mythe ou d'une représentation magique. Enfin notons la fréquence de signes qu'on retrouve dans le Proche-Orient ou dans le monde méditerranéen ; leur étude systématique permettra de préciser des rapports que l'on devine.

On est bien loin encore de connaître toutes les gravures de l'Atlas et de l'Anti-Atlas. Mais ce qui a été publié représente déjà une base suffisante pour identifier plusieurs courants de civilisation qui se mêlent ou se recouvrent : la montagne marocaine a été un véritable *carrefour* entre la Méditerranée au sens large, en particulier l'Espagne proche, et le Sahara. Mais il est indispensable de remarquer que, par des itinéraires différents au long desquels des modifications sont survenues, les techniques, les modes de vie et de pensée proviennent d'une commune origine : le Proche-Orient.

La zone Nord du Maroc où l'on a trouvé des tombes mégalithiques, des armes de type espagnol, un cromlech, peut être considérée en gros comme une province hispanique.

b. Les Berbères à l'aube de l'histoire.

L'histoire ne commence pour une grande partie du pays qu'au VIII^e siècle de l'ère chrétienne, avec l'arrivée des conquérants arabes, et pour quelques régions seulement, beaucoup plus tôt avec l'arrivée des Phéniciens et des Puniques. Nous savons encore si peu de choses sur ces **Libyco-berbères**, *ancêtres directs des Berbères*, qu'il ne saurait être question de faire un tableau même très sommaire. On peut seulement dire qu'il y a des groupes de sédentaires chez qui l'agriculture est encore très fruste. *L'élevage et l'économie pastorale ont certainement une importance plus grande que l'agriculture* proprement dite : les premiers auteurs, des Grecs, qui parlent des habitants de l'Afrique du Nord les appellent libyens, ou numides, c'est-à-dire nomades, et il est couramment admis que les Carthaginois ont appris l'agriculture aux populations indigènes. La religion existe, avec l'idée de l'immortalité ou d'un au-delà : on enterre avec soin les morts dans des *tumulus* de terre, de pierre, de dimension plus ou moins grande selon, vraisemblablement, l'importance sociale du mort ; à côté d'eux sont déposés des objets familiers, comme des armes ou des poteries, dont certaines sont importées du monde méditerranéen. Si le tumulus est la forme la plus fréquente de sépulture, on trouve aussi des dolmens, des « haouanet » (caveaux creusés dans les falaises), mode de sépulture qui dénotent des influences extérieures ; le mort est généralement installé replié. Souvent on continue la pratique néolithique du décharnement et de la coloration des os en ocre. Souvent aussi les tombes contiennent les os mêlés de plusieurs personnages.

Les forces de la nature sont adorées ; des sommets, des grottes, des sources, des arbres constituent les lieux de culte. La magie, les sacrifices sont partout pratiqués, la zoolâtrie également avec l'adoration du bœlier.

On ne sait pas grand-chose de la *langue libyque*, ancêtre des dialectes berbères. Les *inscriptions* ne sont pas rares, beaucoup semblent tardives, contemporaines de Carthage

et de Rome; presque toutes sont indéchiffrables. Les signes ressemblent au tfinagh, actuelle écriture des Touaregs.

L'organisation sociale et politique de ces hommes est inconnue. On suppose avec beaucoup de vraisemblance que la *famille* au sens très large est la base de l'édifice social. Plusieurs familles ou clans constituent une *tribu* et plusieurs tribus peuvent constituer une fédération, que des auteurs grecs ou latins ont appelée royaume.

On a trop souvent pensé que cette société est immobile et l'on a voulu projeter dans le passé l'organisation que les Européens ont découverte à leur arrivée. Il convient d'être prudent : même si l'évolution a été extrêmement lente et incomplète, il faut en tenir compte. Entre l'âge du bronze et l'arrivée des conquérants arabes quinze siècles se sont écoulés au moins, sur lesquels nous ne savons quasiment rien. On a peine à admettre cependant qu'il n'y ait pas de différence entre les hommes qui hantaient le Yagour vers 1 500 et 1 000 avant J.-C., et ceux qu'Oqba a rencontrés dans sa chevauchée.

Une question reste insoluble dans l'état actuel de nos connaissances : l'origine des Berbères. Les études anthropologiques ont mis en évidence la grande variété des types physiques des populations actuelles de l'Afrique du Nord, même dans les régions écartées où l'on pourrait croire que les brassages sont peu importants. La forme des crânes, la taille, la couleur de la peau, etc., varient de façon importante. Les apports de la période historique ont été relativement peu importants, et il semble bien que *l'essentiel des mouvements de populations se soient produits à la fin du Paléolithique et au Néolithique* et se soient poursuivis à l'époque du bronze. Au Capsien et au Mouilien des hommes de race méditerranéenne ont envahi, par l'Est, l'Afrique du Nord. Ils ont été rejoints par les pasteurs sahariens dont l'origine est sur le Haut-Nil. Des noirs ont pu se joindre à eux en très petit nombre. Du Nord de la péninsule voisine, les apports sont certains mais ne peuvent être évalués.

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

1. Généralités

L. BALOUT, *Préhistoire de l'Afrique du Nord*, essai de chronologie, Arts et Métiers Graphiques, Paris, 1955.

R. VAUFREY, *Préhistoire de l'Afrique* 1, Maghreb, Pub. Inst. Hautes Études, Tunis iv, Paris Masson, 1955 (très technique).

CADENAT, *Les industries préhistoriques du Maghreb*, Bulletin de la Société d'Études et de Recherches Préhistoriques, Les Eyzies, n° 14, mai 1965 (résumé pratique avec tableaux).

Les découvertes ont été publiées essentiellement dans le B.A.M. Bulletin d'Archéologie Marocaine, par le Service des Antiquités du Maroc, tome I (1956), III (1958-59), V (1964), VI (1966).

2. Paléolithique inférieur

P. BIBERSON, *Le Paléolithique inférieur du Maroc Atlantique*, pub. Serv. des Antiq. du Maroc, n° 17 (1961).

3. Gravures

J. MALHOMME, *Corpus des gravures rupestres du Grand Atlas*, pub. Service des Ant. du Maroc n° 13 (1959) et 14 (1961).

4. Protohistoire

G. CAMPS, *Aux origines de la Berbérie*, Monuments et rites funéraires, Paris, 1961.

**PALÉOLITHIQUE,
CIVILISATION
DU GALET
(PEBBLE CULTURE)**

**ACHEULÉEN
ANCIEN
(RAHMANIEN)**

MOYER

ÉVOLUÉ

ATÉRIEN

CAPSIEN
très rare au
Maroc

MOULIEN
(Ibéro-Maurusien)

NÉOLITHIQUE

PROTOHISTOIRE

BRONZE 1

2

5

**Climat chaud
et humide**

**savane
ou brousse**

faune : éléphants,
hippopotames

asséchement

climat actuel
végétation
plus abondante

faune relique (éléphant)

Sidi Abderrahman

Homme de Rabat

Jbel Irhoud
(Néanderthalien)

"Homo Saniens"

**chasse
et ramassage**

**début
de l'élevage et
de l'agriculture**

Galets aménagés. A la fin, apparition de quelques pièces sur éclats

bifaces taillés à la pierre

début de la taille du bois
et des hachereaux

**bifaces taillés au bois,
hachereaux**

sur éclats
outillage pédonculé,

pointes, racloirs,
grattoirs

burins, lames, grattoirs,
outils en os,

œufs d'autruche

pointes de flèches
haches polies
céramique modelée

haches d'arme, poignards
haches pelves

Tardiguet er Rahla
(Villafranchien moyen)
Souk El Arba du Rhâ
(Salétien)

Sidi Abderrahman

Jbel Irhoud

Tit Mellil

Taforalt

Taforalt

Bouskoura

Achakar
Dar-es-Soltan
Oued Beht

Yagour
Oukaimeden

2

LES DÉBUTS DE L'HISTOIRE LE MAGHREB EXTRÊME AVANT ROME

1. PHÉNICIENS ET PUNIQUES

- a. ORIGINES DE LA COLONISATION PHÉNICIENNE.
- b. LA COLONISATION CARTHAGINOISE.

2. LA CIVILISATION MAURÉTANIENNE : UNE CIVILISATION NÉO-PUNIQUE

- a. LE ROYAUME DE MAURÉTANIE.
 - b. UNE CIVILISATION URBAINE.
 - c. UN PAYS RICHE.
-

C'est avec l'écriture que commence l'Histoire. Inventée et perfectionnée dans le Proche-Orient, elle est répandue dans le bassin méditerranéen notamment par les marchands phéniciens qui la simplifient en mettant au point un alphabet.

Les premiers textes que nous possédons sur le Maroc émanent d'auteurs étrangers, des Grecs, qui ne sont pas des témoins directs. Il est gênant de ne pas connaître un pays de l'intérieur, mais uniquement par des témoignages de compilateurs étrangers. Mais nous avons vu qu'on ne peut rien tirer des inscriptions libyques. Il en résulte que nous sommes conduits à écrire non pas l'histoire du pays, mais celle des établissements étrangers.

Notre vision est faussée, et fragmentaire. Quel crédit peut-on faire aux textes que nous possédons ?

Le plus souvent ils sont brefs, d'interprétation très difficile : inexactitudes, légendes, mensonges calculés se mêlant à la vérité, mais dans quelle proportion ?

Il est absolument indispensable de confirmer et compléter les sources écrites étrangères par l'*archéologie*.

C'est elle qui nous permet de dire du nouveau grâce aux découvertes récentes, et d'échapper aux querelles d'interprétation des quelques textes rebattus.

La vision du Maghreb que nous avons est celle d'une immensité obscure d'où émergent quelques foyers, qui attirent notre regard au détriment du reste qui demeure dans l'anonymat. Ces foyers sont marginaux. Leur civilisation est à rattacher au monde méditerranéen dont elle est importée. Il y a un décalage entre eux, centres d'une culture évoluée, et la civilisation libyco-berbère voisine.

Cependant, tout en déplorant notre ignorance de cette dernière, et en regrettant de ne devoir considérer que des établissements phéniciens et puniques, nous pouvons tout de même nous dire qu'ils ont joué un rôle de premier plan et que l'état de notre documentation et de nos connaissances ne fait qu'accentuer un contraste réel entre un pays qui évolue très lentement et quelques points qui vivent au rythme de la civilisation brillante qui domine le bassin occidental de la Méditerranée.

1. PHÉNICIENS ET PUNIQUES

a. Les origines de la colonisation phénicienne.

Des *traditions* rapportées par des auteurs antiques faisaient remonter au XII^e siècle avant J.-C. la fondation de Gadès (Cadix) et de Lix ou *Lixus* près de Larache. Cette tradition paraissait déjà suspecte, invraisemblable. Au mieux les Phéniciens de Tyr ont-ils, dans leurs explorations, atteint ces points mais sans doute pas fondé de colonie. Les fouilles faites actuellement à Lixus ne confirment pas cette tradition. Les constructions les plus anciennes et les traces d'occupation *ne remontent pas au delà du VII^e siècle*. Des restes de murs de fondation, quelques céramiques et sépultures ont seuls pu être retrouvés; aucun édifice n'est identifiable.

Il est à noter que les fouilles faites dans l'*îlot d'Essaouira* (Mogador) ont permis de démontrer la présence en ce lieu des navigateurs phéniciens également au VII^e siècle. Mais les seules preuves sont des débris de poteries provenant du bassin oriental de la Méditerranée; il n'y a aucune construction en dur. On a trouvé des hameçons, des foyers, deux tessons sur lesquels on lit en caractères phéniciens M.G.N. (Magon), écrit de droite à gauche.

Ces établissements datent donc d'une époque où Carthage était déjà fondée. On ne sait si Lixus a été à ce moment une grande ville de l'importance de Gadès ou de Carthage. Mais il est bien certain que Carthage ne domine pas encore le bassin occidental de la Méditerranée par ses comptoirs échelonnés sur les côtes d'Afrique du Nord et d'Espagne. On peut même se demander si les Grecs n'ont pas fréquenté les côtes du Maghreb occidental.

Entre Lixus et l'îlot d'Essaouira, les conditions de la navigation antique rendent nécessaire l'existence de plusieurs stations : certains sites semblent plus favorables que d'autres; mais il reste à y découvrir la preuve archéologique d'une occupation phénicienne comme à Sala.

b. La colonisation carthaginoise.

L'ancienne colonie de Tyr devient une grande puissance à son tour à partir du moment où sa métropole est occupée par les Assyriens au VI^e siècle. Elle lutte contre les Grecs de Sicile, de Massilia, multiplie ses comptoirs.

Que sait-on sur le Maroc à l'époque punique? Selon Hécátée de Milet, auteur grec du VI^e siècle avant J.-C., on trouve une ville du nom de Trinké, près des colonnes d'Hercule (Déroit de Gibraltar). On ne peut pas l'identifier. Il cite aussi Thingé, qui est peut-être Tanger et Mélissa dont on ne sait rien non plus, mais qui est peut-être la même que la Mélitta du périple d'Hannon. Il ne dit rien de Lixus : c'est peut-être Trinké.

Hérodote décrit, vers le milieu du V^e siècle, dans un texte fameux le *commerce de l'or* par la troque muette, (Texte 3) au delà des colonnes d'Hercule, en Libye, c'est-à-dire au pays habité par les Libyco-berbères. Les mêmes pratiques commerciales sont rapportées du X^e au XIX^e siècle par des voyageurs arabes ou européens pour l'Afrique Noire.



Le récit connu sous le nom de *périple d'Hannon* n'est toujours pas élucidé. L'expédition conduite par Hannon aurait eu lieu entre 475 et 450 avant J.-C. sur l'ordre du Sénat de Carthage. Mais le texte est obscur et contient des invraisemblances : peut-on croire que 30 000 hommes et femmes se soient entassés sur 60 navires à 50 rameurs avec tout un matériel et des vivres ? Les noms de lieux ne peuvent être identifiés. Pour M. Carcopino, le Maroc est le marché punique de l'or, et l'expédition d'Hannon a pour but de substituer la domination de Carthage à celle de Lixus. Il pense que cet or vient du Soudan et que des caravanes l'apportent jusqu'à l'île de Cerné. Selon lui l'île de Cerné serait celle de Hern non loin de Villa Cisneros. Hannon aurait ensuite poursuivi son voyage d'exploration jusqu'au golfe de Guinée. Il pense d'ailleurs qu'il y a non pas une, mais toute une série d'expéditions à partir de bases successives (Texte 1).

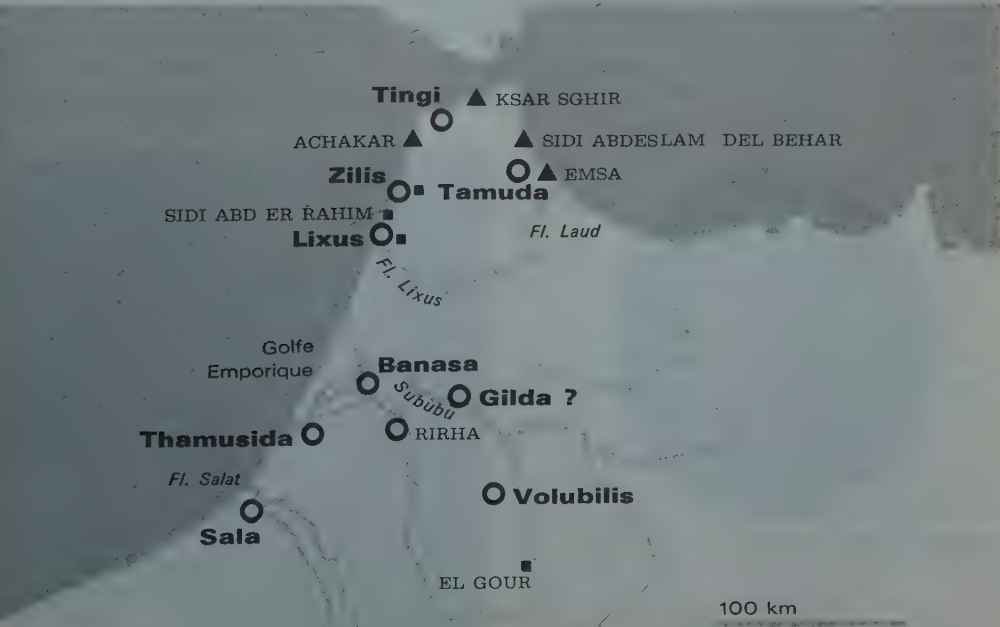
Récemment, avec des arguments très sérieux, on a démontré que les navigateurs antiques, avec les embarcations dont ils disposent, étant donné les vents et les courants, la nécessité de longer la côte, et d'y toucher fréquemment pour y faire de l'eau et y dormir, ne pouvaient pas dépasser le cap Juby, et en tout cas, pas le cap Bojador. Le périple de Scylax, considéré souvent comme un faux, mais qui contient des éléments intéressants, affirme qu'on ne peut aller au delà de Cerné. Là, dit-il, les commerçants phéniciens font des échanges : ils apportent de l'onguent, de la pierre d'Égypte, des poteries attiques, etc., et obtiennent des peaux d'animaux sauvages (lions et fauves, éléphants), d'animaux domestiques, et de l'ivoire; il n'est pas question d'or.

Où se trouve donc cet îlot de Cerné? Aucune fouille n'ayant été faite dans l'île de Hern, on incline maintenant à l'identifier à l'îlot d'Essaouira, où les fouilles ont mis au jour des fragments d'ivoire brut et des tessons de céramique grecque. Le même texte nous apprend que les marchands « dressent des tentes dans l'île » : justement on n'a trouvé aucune construction. Si l'on admet qu'il est impossible de dépasser beaucoup l'embouchure du Draa, il n'y a pas d'autre hypothèse.

Quant aux villes fondées par Hannon, Pline remarque déjà qu'elles n'ont laissé ni souvenir, ni vestiges. « Leurs noms mêmes ne se retrouvent pas chez les auteurs postérieurs. » Strabon considère qu'on a raconté sur ce pays toutes sortes de fables que ses compatriotes ont accueillies avec complaisance, et que la fondation de comptoirs par les « Tyriens » en est une.

Il est bien difficile en effet de distinguer le vrai du faux dans des récits dont les auteurs n'ont aucune connaissance directe du pays. Il est communément admis aujourd'hui que les Carthaginois voulurent interdire aux Grecs l'accès de ces régions; ils y arrivèrent sans aucun doute. Pour mieux préserver leur monopole et le secret de leurs fructueuses opérations, ils colportent toutes sortes de récits. *Pour les Grecs*, le Maroc actuel est une **terre de légendes** : Hercule y a vaincu Antée; c'est là que se trouve le jardin des Hespérides

Le Maroc du Nord à l'époque pré-romaine



gardé par un dragon, dont l'esprit rationnel de Pline croit trouver l'origine dans les méandres du Loukkos. Ils en rêvent sans pouvoir y accéder.

Aussi est-il sage de s'en tenir à ce qui est prouvé, c'est-à-dire à ce que l'archéologie nous a permis de découvrir. Hors Essaouira, Lixus, fréquentés dès le VII^e et où les vestiges du IV^e siècle abondent, Sala (Chella) où on a trouvé des tessons du VII^e au III^e siècle, on ne peut guère envisager que Tanger, fréquemment mentionné, et Zilis (Azila?) comme sites puniques. Il est plus prudent de tenir les identifications proposées jusqu'à présent comme conjecturales...

Sur la côte méditerranéenne on a retrouvé des petits établissements à Alcazarsghir, Sidi Abdeslam del Behar et à l'Oued Emsa dont certains remontent au V^e siècle avant J.-C. A Banasa, cinq niveaux préromains ont été retrouvés; le plus ancien serait du V^e siècle. A Volubilis on peut déduire d'une inscription en punique que la ville existe au III^e ou IV^e siècle avant J.-C.

2. LA CIVILISATION MAURÉTANIENNE : UNE CIVILISATION NÉO-PUNIQUE

a. Le royaume de Maurétanie.

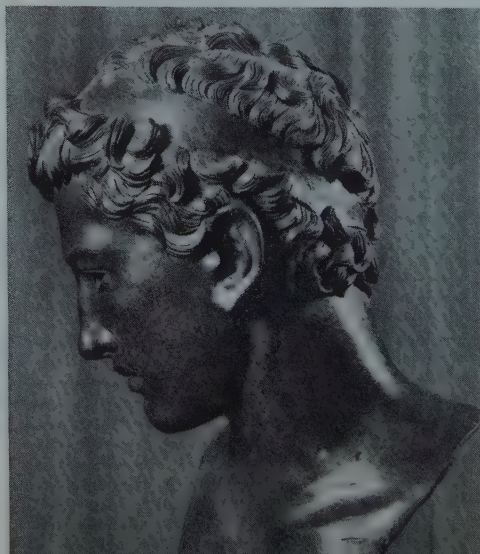
L'acquis le plus important des recherches archéologiques de ces dernières années, et qui se poursuivent, est d'avoir révélé l'intérêt d'une période presque ignorée : celle qui précède l'occupation romaine et que l'on peut appeler Maurétanienne, du nom du royaume, vassal de Rome, qui s'étend en Algérie occidentale et sur le Maroc du Nord.

On savait déjà que l'**influence de la civilisation carthaginoise** n'avait fait que grandir chez les Berbères après que Rome eut détruit sa puissance politique. Les royaumes de Massinissa, de Jugurtha, empruntèrent beaucoup à Carthage. Après la destruction par Rome de cette cité, une des plus grandes du monde antique assurément, les émigrés répandent chez les Berbères ses techniques, ses mœurs, ses idées. En même temps les marchands italiens et les légionnaires font pénétrer d'autres influences. C'est donc en utilisant à la fois la *protection romaine*, car ces princes sont alliés de Rome avant de la combattre, et l'héritage culturel de Carthage, que des tribus peuvent être regroupées en royaumes, et des villes fondées.



Monnaie de Juba. On y lit : « Rex Juba »

Portrait présumé de Juba II, ►
trouvé à Volubilis.



Un royaume ayant à sa tête *Bocchus* existe à l'Ouest du Maghreb, au moment où Rome lutte contre Jugurtha. Fidèle soutien des Romains, le roi maure est récompensé en ajoutant à ses États ceux du Numide vaincu. Le royaume est partagé entre ses fils à sa mort (80) : *Bocchus II* et *Bogud*. Ceux-ci soutiennent César contre *Juba I^{er}* lui-même allié du parti sénatorial qui résiste à César. A la mort du dictateur romain, les deux frères entrent chacun dans un des camps opposés qui se disputent sa succession. *Bogud*, partisan d'Antoine, est tué. *Bocchus* qui a suivi Octave le vainqueur, est récompensé en recevant le royaume de son frère. Il meurt en 34 avant J.-C.

Si ces princes suivent ainsi Rome c'est que sans elle ils ne sont rien. Leur intérêt est de se montrer un allié fidèle et soumis, afin de recevoir une aide militaire, des territoires, des honneurs, toutes sortes d'avantages. Rome y trouve son compte : ses marchands peuvent pénétrer et faire des affaires, grâce à la paix que ces princes savent faire régner dans des contrées difficiles à gouverner.

C'est pourquoi après une courte période d'administration directe, à la mort de *Bocchus II*, pendant laquelle des colonies de vétérans sont établies à Tingi, Zilis, Babba, Banasa, Octave revint au système du royaume allié. Il choisit un personnage fait pour ce rôle : *Juba II*, fils de *Juba I^{er}*, élevé à Rome dans l'entourage d'Auguste, où on l'a marié à Cléopâtre Séléné, elle-même fille de la grande Cléopâtre et d'Antoine. Très cultivé, parlant grec, latin, punique, c'est un type curieux de roi savant et protecteur des arts. Comme il ne peut imiter ses ancêtres en faisant la guerre, il consacre son temps et ses richesses à parcourir le pays, à écrire, et à collectionner les objets d'art. Ses œuvres sont perdues, on peut douter de leur valeur littéraire mais elles contenaient sans doute des renseignements sur le pays : il envoya des expéditions vers l'Atlas et vers les Iles Fortunées (Canaries).

Une partie des trésors qu'il a accumulés dans sa capitale de Iol, rebaptisée *Caesarea*, en signe de soumission à Rome (*Cherchell*) a été conservée jusqu'à nous. Si *Volubilis* s'est révélée si riche, c'est sans doute dû au fait qu'il en avait fait une résidence royale.

L'indépendance de la Maurétanie n'est donc plus que nominale, et il n'y aurait pas lieu d'insister si, du fait de la paix, la prospérité économique et la protection d'un souverain esthète n'avaient abouti au développement des villes, à leur enrichissement.

b. Une civilisation urbaine.

Dans tous les sites antiques fouillés actuellement au Maroc, la période de *Juba II* et de son fils et successeur *Ptolémée* apparaît comme une période de civilisation brillante.

A **Sala** des restes de splendides monuments préromains ont été mis au jour. Ils ont été très endommagés.

Un temple très inspiré des édifices puniques borde l'agora (devenu plus tard le forum). Deux magnifiques statues masculines de marbre ont été retrouvées : un portrait idéalisé du souverain portant un diadème, et un torse dont la tête a disparu. Mais des fragments de sculpture sont d'une autre tradition, elle, africaine : une tête d'éléphant de schiste gris, dont la défense est en marbre blanc, traitée en relief, et une très curieuse petite tête féminine en stuc qui était peinte. La céramique italienne de tradition hellénique dite « *campanienne* » est abondante. Les monnaies des villes maurétaniennes et de *Juba II* abondent dans ces niveaux.



Lixus : la cour du temple d'Héraclès à l'époque de Juba II.

A **Lixus** à cette époque la ville punique est entourée d'un rempart fait d'énormes blocs soigneusement taillés, de style hellénistique. Un grand temple dont l'agencement n'est pas du tout romain, mais évoque les sanctuaires de Carthage, a été reconstruit au sommet de la ville sous Juba II.

Il est de plus en plus certain que *Volubilis* est une ville importante avant la conquête romaine : sous les édifices des II^e et III^e siècles de notre ère on découvre de nombreux restes de constructions de l'époque préromaine. La ville est administrée à la mode punique, et ce depuis le III^e siècle, par des suffètes. *Banasa* n'est pas une fondation romaine comme on pouvait le croire. *Tamuda*, près de Tétouan est une ville de cette époque qui a été abandonnée au moment de la conquête et n'a été réoccupée que plus tard. A Thamusida, à Rirha on a trouvé de la céramique campanienne, c'est-à-dire d'une époque antérieure à l'occupation romaine.

c. Un pays riche.

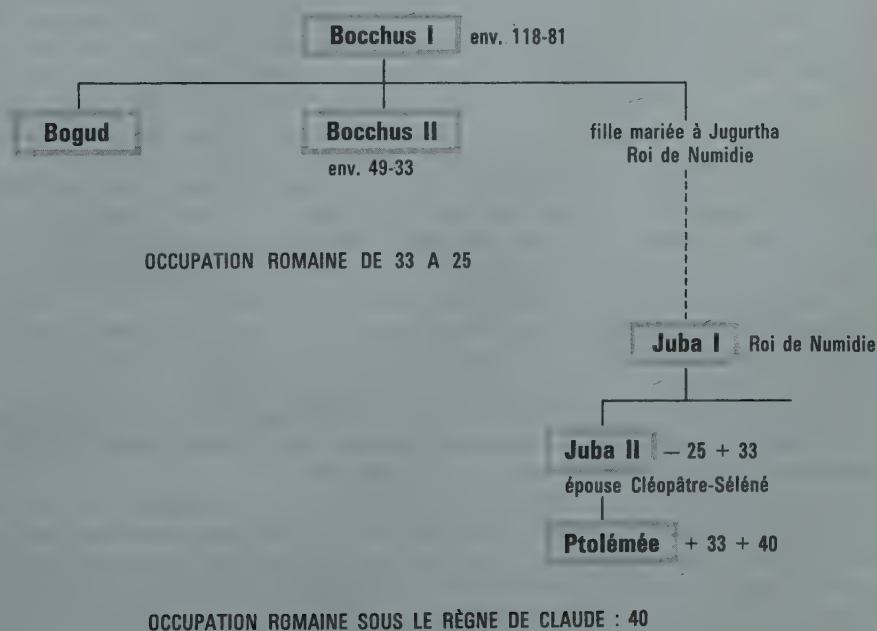
Juba se soucie aussi de la prospérité matérielle de son royaume. Il fait installer dans une des îles d'Essaouira, appelées dès lors « *îles Pourpures* », un centre de récolte d'une variété de murex, coquillage produisant la **pourpre**. Au bas de Lixus de véritables usines traitent le poisson ; on le sale ou bien on fabrique du « *garum* » condiment extrêmement recherché, fait pour les meilleures qualités avec des laitances de poissons macérées dans la saumure. La vente du poisson est une telle richesse que les monnaies de Lixus portent souvent au revers, comme celle de Gadès, un thon. Il exporte certainement aussi des *bêtes fauves* nécessaires aux jeux du cirque à Rome, de l'*ivoire*, les peaux de différents animaux, tous très nombreux dans ses forêts ; ces dernières doivent être exploitées avec ardeur et

dévastées : on en tire des tables d'un seul tenant dont le diamètre étonne les Romains. Strabon en parle comme d'un pays extrêmement riche, où la nature est généreuse. Les hommes, qui semblent encore peu nombreux, n'ont pas de peine à faire produire la terre: les céréales et la vigne ont des rendements extraordinaires (il est frappant de constater que les épis et les grappes figurent aussi fréquemment que les poissons au revers des monnaies de cette époque). Mais, dit-il, la plupart préfèrent encore une **vie nomade**. On a l'impression que la chasse et sans doute le ramassage gardent une grande importance. Bons cavaliers, armés de javelots et de coutelas, protégés par des boucliers de peau d'éléphant, les « Maurusiens » comme il les appelle, font parade de leurs vêtements et de leurs bijoux, soignent leur barbe et leurs cheveux. Ceci indique qu'en dehors des cités la vie traditionnelle continue.

Juba tire donc sa richesse d'un pays « neuf » qu'il exploite brutalement; l'agriculture bien que très productive y compte moins que l'exploitation d'une nature encore vierge. Il ne doit guère y avoir de champs qu'aux alentours des cités. Les marchands italiens affluent. C'est finalement cette richesse qui tente Caligula et c'est pour s'en emparer qu'il fait assassiner Ptolémée à Rome en 40 après J.-C.

Ainsi se termine une indépendance qui politiquement n'était qu'une fiction, mais qui du point de vue de la civilisation avait été une fusion réussie d'éléments grecs et puniques greffés sur un fonds libyque, ou berbère si l'on préfère.

Bien avant l'occupation romaine il existe des villes au Maghreb occidental. Et l'essentiel des influences civilisatrices est venu du bassin oriental de la Méditerranée, par l'intermédiaire des Phéniciens.



1. LE FABULEUX PÉRIPLE D'HANNON

Il est bon de publier à nouveau ce texte d'interprétation si difficile. Si le début peut être admis, à partir de Cerné, on entre dans la fable.

« Il a plu aux Carthaginois de faire naviguer Hannon au delà des colonnes d'Hercule pour y fonder des villes *lybo*-phéniciennes. C'est pourquoi il accomplit ce voyage à la tête d'une flotte de soixante navires à cinquante rameurs emmenant avec lui trente mille hommes ou femmes, des vivres et des marchandises.

Quand nous eûmes dépassé les Colonnes d'Hercule, et après une navigation de deux jours, nous fondâmes une ville à laquelle nous donnâmes le nom de Thymaterion; elle dominait une vaste plaine.

De là nous prîmes vers l'Ouest et nous ralliâmes près du cap libyen de Soloeis couvert d'épaisses forêts. En ce lieu nous élevâmes un temple à Neptune et nous continuâmes ensuite notre voyage vers l'Est. Après une demi-journée nous parvînmes à un lac situé non loin de la mer et couvert de joncs élevés où paissaient un grand nombre d'éléphants et de bêtes féroces.

Nous dépassâmes ce lac dans une journée de course et nous peuplâmes de nouveaux colons les villes du littoral : Karikon, Gytte, Mélitta et Arambys. De là nous entrâmes dans l'embouchure du Lixus, grand fleuve qui vient de l'intérieur de la Libye. Les Lixites, peuplade nomade, faisaient paître leurs troupeaux sur le bord de ce fleuve. Nous établîmes des rapports d'amitié avec ce peuple au milieu duquel nous séjournâmes quelque temps.

Plus loin dans l'intérieur des terres se trouvent les Éthiopiens, peuple inhospitalier habitant une région remplie de bêtes sauvages et entrecoupée de hautes montagnes où le Lixus prend sa source; dit-on. Au milieu de ces montagnes vivent des hommes d'une structure particulière appelés Troglodytes. Les Lixites prétendent qu'ils sont plus rapides à la course que les chevaux.

Nous prîmes des interprètes chez les Lixites et nous longeâmes pendant douze jours, dans la direction du Sud, des côtes désertes; puis ensuite nous navigâmes pendant un jour vers l'Est, en cet endroit au fond d'un golfe, nous découvrîmes une petite île de cinq stades de circuit à laquelle nous donnâmes le nom de Cerné et où nous fondâmes une colonie... La durée de la traversée de Carthage aux Colonnes d'Hercule et de ce point à Cerné est la même.

De là, après avoir navigué à l'embouchure d'un grand fleuve appelé Chrètès, nous entrâmes dans un lac dans lequel se trouvaient trois îles plus grandes que Cerné. Nous les dépassâmes et après une journée de navigation, nous atteignîmes l'extrémité du lac, dominée par de hautes montagnes habitées par des hommes sauvages, couverts de peaux de bêtes féroces, qui à notre approche nous jetèrent des pierres et nous empêchèrent de débarquer.

En continuant notre navigation, nous atteignîmes un autre fleuve... fourmillant de crocodiles et d'hippopotames. De là nous revînmes sur nos pas et nous regagnâmes Cerné.

De là, nous navigâmes pendant douze jours du côté du Sud en longeant une côte habitée par des Éthiopiens qui prirent la fuite à notre vue. Les Lixites qui étaient avec nous ne comprenaient pas leur langage. Le dernier jour, nous débarquâmes au pied de hautes montagnes boisées. Les arbres étaient d'essences diverses et leur bois odoriférant.

Nous cotoyâmes ces montagnes pendant deux jours et nous atteignîmes un golfe immense dont les deux côtés étaient en plaine... Nous fîmes de l'eau et, après avoir côtoyé cette région pendant cinq jours nous entrâmes dans un grand golfe que les interprètes nous dirent s'appeler la corne du Couchant. Dans ce golfe était une île spacieuse; dans cette île un lac salé, renfermant une autre île. Nous y débarquâmes et pendant le jour nous n'y vîmes que des forêts; mais pendant la nuit, nous aperçûmes de grands feux et nous entendîmes un grand bruit de trompettes et de cymbales, où se mêlaient de grandes clameurs. Alors la frayeur nous gagna et les prêtres nous conseillèrent d'abandonner l'île. »

Périple d'Hannon, roi des Carthaginois, trad. PH. CAZENEUVE, Tunis, 1889, cité dans C. Coquery, La découverte de l'Afrique, Paris, Julliard 1965.

2. LE RÉCIT DE SCYLAX

Le récit de Scylax, taxé de faux, n'est pourtant pas moins vraisemblable que le périple de Hannon ; qu'on en juge :

« De Carthage aux Colonnes d'Hercule, dans d'excellentes conditions de navigation, on compte sept jours et sept nuits... »

« La traversée, le long de la côte, des Colonnes d'Hercule au cap d'Hermès, dure deux jours. Du cap d'Hermès au cap Soloeis, elle en dure trois ; du cap Soloeis à Cerné elle dure sept jours. Toute cette traversée des colonnes d'Hercule à Cerné est donc de douze jours. Pour ce qui est au delà de Cerné, on ne peut y parvenir à cause des bas fonds, de la vase et des algues. Ces algues sont larges d'une palme, pointues par en haut et piquantes. Les commerçants sont phéniciens ; quand ils arrivent à Cerné, ils amarrent leurs vaisseaux ronds et dressent des tentes dans l'île. Ils déchargent leur cargaison et la transportent à terre dans de petites embarcations. Il y a là des Éthiopiens avec qui ils font des échanges. Ils échangent leurs marchandises contre des peaux de cerfs, de lions et de léopards, contre des peaux ou des défenses d'éléphants, contre des peaux d'animaux domestiques. Les Éthiopiens se parent de tatouages et boivent dans des coupes d'ivoire. Leurs femmes se parent de colliers d'ivoire... Ces Éthiopiens sont les hommes les plus grands que nous connaissions ; leur taille dépasse quatre coudées ; certains même atteignent cinq coudées. Ils portent la barbe et ont de beaux cheveux... Ils sont bons cavaliers, lancent le javelot, et sont bons archers. Ils se servent aussi de traits durcis au feu. Les commerçants phéniciens leur apportent de l'onguent, de la pierre d'Égypte, des poteries attiques, des congés (grands récipients). On vend ces poteries à la fête des congés. Ces Éthiopiens mangent de la viande et boivent du lait, ils font beaucoup de vin de leurs vignes que les Phéniciens exportent. Ils ont aussi une grande ville où vont les vaisseaux des marchands phéniciens. Certains prétendent que ces Éthiopiens s'étendent de là jusqu'en Égypte sans interruption, que cette mer est continue et que la Libye est une péninsule. »

ROGET, *Textes anciens sur le Maroc*, pp. 19 et 20, Collection Budé, Les Belles Lettres.

3. LE COMMERCE MUET DE L'OR

Les Carthaginois racontent encore ceci : il y a en Libye, au delà des Colonnes d'Hercule un pays qu'habitent des hommes. Lorsque les Carthaginois arrivent chez ces peuplades, ils déchargent leurs marchandises, les rangent le long du rivage, puis remontent à bord et allument des feux pour faire voir la fumée. Lorsque les indigènes voient la fumée, ils viennent sur le bord de la mer, placent de l'or vis à vis des marchandises et s'éloignent. Les Carthaginois débarquent alors et vont se rendre compte : si l'or leur semble égal au prix des marchandises, ils le prennent et s'en vont, sinon ils remontent à bord et attendent. Alors les indigènes reviennent et ajoutent de l'or à celui qu'ils ont mis jusqu'à ce qu'ils soient d'accord. Ni les uns ni les autres ne sont malhonnêtes : les Carthaginois ne touchent pas à l'or tant qu'il ne leur paraît pas payer leurs marchandises et les indigènes ne touchent pas aux marchandises avant que les Carthaginois n'aient pris l'or.

HÉRODOTE IV, 196, pub. par ROGET, opus cité, p. 17.

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

M. TARRADELL, *Historia de Marruecos*, Marruecos Punico, Tétouan 1960.
Bulletin d'Archéologie Marocaine, n° IV (1960) et V (1964).

A. JODIN, *Mogador, comptoir phénicien du Maroc Atlantique*, Études et Travaux d'Archéologie Marocaine, vol. II, Tanger, 1966.

3

LA PÉRIODE ROMAINE

1. LA DOMINATION ROMAINE, CONDITIONS ET LIMITES

- a. L'OCCUPATION MILITAIRE.
- b. LE PROBLÈME DU LIMES; LES RAPPORTS AVEC LES BERBÈRES.
- c. UNE FÉDÉRATION DE CITÉS.

2. LA VIE DE LA PROVINCE DE MAURÉTANIE TINGITANE

- a. LES HOMMES, POPULATION, SOCIÉTÉ.
- b. LA VIE ÉCONOMIQUE.
- c. L'ART DES VILLES.

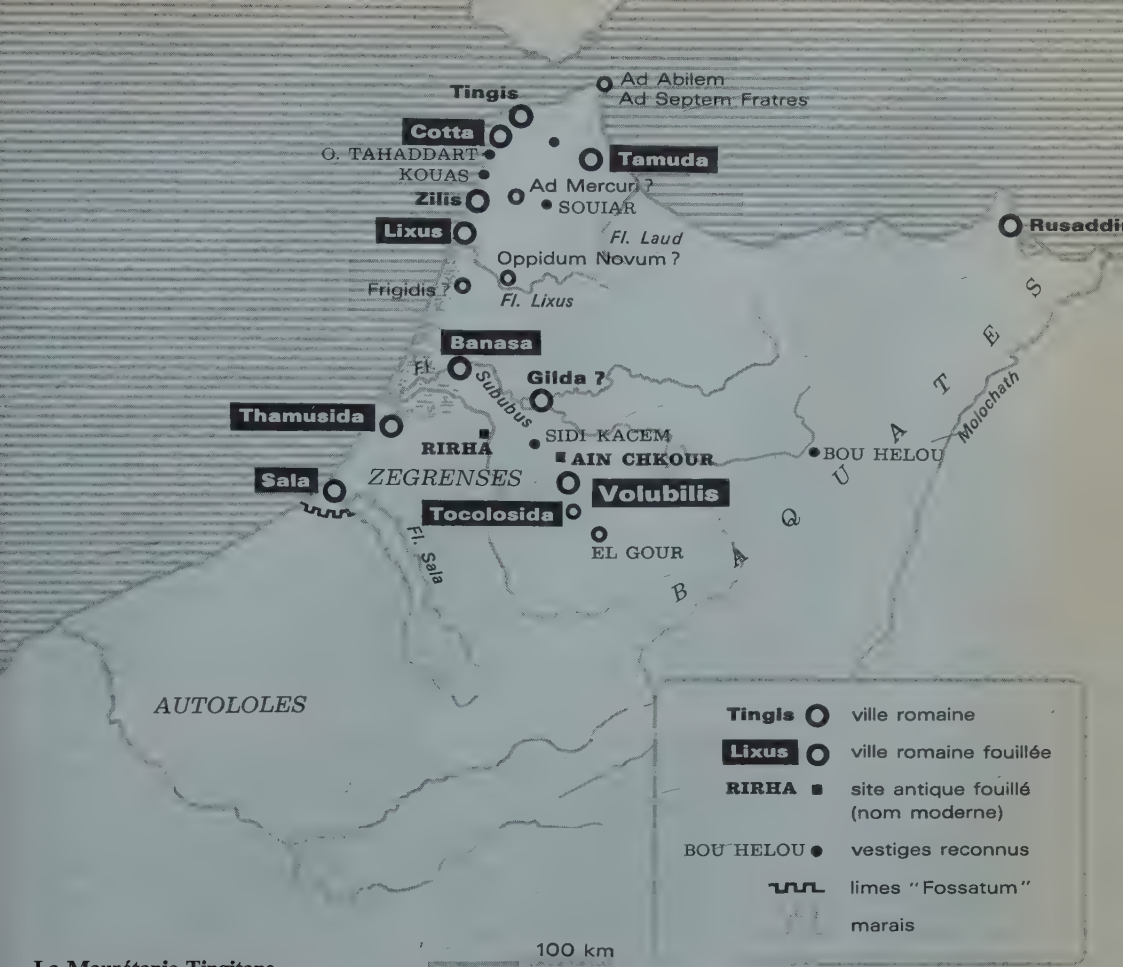
3. LA CRISE DU III^e SIÈCLE ET LA FIN DU MAROC ROMAIN

- a. LE REPLI DE LA FIN DU III^e SIÈCLE.
 - b. LE CHRISTIANISME.
 - c. VANDALES ET BYZANTINS, LA FIN DU MONDE ROMAIN.
-

Au Maroc, comme partout, la civilisation romaine nous est mieux connue par l'archéologie que par les textes. Or depuis une quinzaine d'années on a fait des découvertes nombreuses qui ont apporté beaucoup de neuf.

Les méthodes de fouille et les préoccupations des archéologues ont évolué. On cherchait surtout des œuvres d'art et des inscriptions ou des monnaies. L'étude de la céramique, « fossile directeur » par excellence, a été très poussée et permet des datations sûres. L'on s'attache davantage à l'histoire des sites, par des méthodes stratigraphiques. L'on cherche à connaître la civilisation sous tous ses aspects, matériels et psychologiques; la reconstitution se fait à partir des restes, aussi humbles soient-ils, que le sol a conservés.

On voyait trop la Tingitane à travers Volubilis, par la force des choses, puisque ce site fut pendant longtemps le seul largement dégagé. D'autres villes antiques ont été fouillées, et les résultats amènent souvent à corriger les appréciations antérieures.



1. LA DOMINATION ROMAINE. CONDITIONS ET LIMITES

a. L'occupation militaire.

La **Maurétanie Tingitane** n'est pas une province romaine comme les autres. La domination de Rome y a des caractères particuliers : territorialement réduite, peu enracinée, elle semble avoir moins visé le pays en lui-même que la possibilité de fermer un espace vide entre l'Espagne et la Numidie qui étaient parmi les plus riches territoires soumis à Rome (Texte 1).

L'assassinat à Rome du roi de Maurétanie, *Ptolémée*, en 40 après J.-C. par Caligula, l'empereur fou, ne suffit pas à mettre dans la main de Rome son royaume. Il faut quatre ans d'une guerre très dure pour mater la *révolte* conduite par un affranchi du souverain, *Aedemon*. Il faut deux légions et de forts contingents de troupes auxiliaires pour en venir à bout.

Les villes ne soutiennent pas ce mouvement, au contraire. Volubilis par exemple envoie, sous le commandement d'un de ses magistrats, des troupes aider Rome. On comprend cette attitude si l'on remarque qu'Aedemon chercha appui auprès des tribus du Sud, éternellement prêtes aux razzias contre de riches cités. Les généraux romains doivent envoyer des colonnes à travers l'Atlas, jusqu'au Sahara, afin d'éliminer la menace qu'elles faisaient peser sur les communications romaines par leur incursion le long de la Moulouya jusqu'à la côte.

Il semble que malgré ses victoires sur les derniers rebelles, Rome préfère diviser ce vaste royaume de Ptolémée en deux provinces de part et d'autre de la Moulouya : à l'Est la Maurétanie Césarienne, du nom de sa capitale, Iol Césarea, à l'Ouest la Maurétanie Tingitane du nom de Tingis (Tanger). C'est l'empereur Claude qui fixe le statut et les limites de cette dernière.

Par la suite la Tingitane est relativement calme. Nos sources ne mentionnent que quelques mouvements peu importants jusqu'à la fin du III^e siècle, moment où se produit, comme dans tout l'empire romain, une crise sur laquelle nous reviendrons.

Les **forces militaires** chargées de la défense ont varié en importance du I^{er} au III^e siècle. Les détachements sont d'importance numérique inférieure à celle des légions, et de recrutement différent : ils sont aux I^{er} et II^e siècles composés uniquement de provinciaux, illyriens, espagnols, gaulois, etc. On a compté de deux à cinq « ailes » de cavalerie et de six à neuf cohortes d'infanterie soit au total de 8 à 14 000 hommes. Le chiffre peut paraître faible, mais il est comparable aux effectifs de Numidie et d'Afrique proconsulaire, qui sont plus étendus.

Ces soldats sont stationnés dans des *camps*. On a retrouvé et fouillé en partie ceux de Tocolosida et d'Aïn Chkour près de Volubilis, et celui de Tamuda; il y en a un à Sala et plusieurs dans les environs de Tanger et de Lixus.

On connaît aussi au Sud de Rabat, à environ 12 kilomètres, une ligne fortifiée constituée par un fossé et un talus, renforcés de loin en loin par des tours de guet dont il ne subsiste que les emplacements. Cet ouvrage, appelé « *seguiat el Faraoun* », s'étend de la mer au confluent de l'oued Akreuch avec le Bou Regreg.

b. Le problème des limes. Les rapports avec les Berbères.

La présence de ce « *fossatum* » de quelques kilomètres a fait longtemps espérer retrouver le « *limes* », c'est-à-dire une frontière comme celle qui existe vers le Hodna, en Algérie, sur des centaines de kilomètres.

Les recherches, faites avec les méthodes de prospection aérienne utilisées en Algérie, ont été négatives. Hormis le tronçon déjà connu, on n'a trouvé entre Sala et Volubilis aucun élément permettant de croire à l'existence d'un dispositif fortifié romain. Toutes les ruines qui ont été signalées comme romaines, sont berbères ou musulmanes et d'époque médiévale le plus souvent. Les restes très peu nombreux retrouvés à Annoceur, dans le Moyen Atlas, ne sont pas ceux d'un poste, mais proviennent de Volubilis.

À l'Est de Volubilis des recherches ont été menées pour trouver la *liaison avec la Maurétanie Césarienne* : on ne trouve aucun témoignage de la présence romaine; des nombreuses ruines de la région d'Oujda aucune n'est de construction romaine. Le premier poste romain de Césarienne est Numérus Syrorum, près de Lalla Marnia; il est tenu par des auxiliaires syriens, chameliers spécialisés dans les patrouilles au désert. Il n'y a donc

pas de liaison permanente, aménagée entre les deux Maurétanies. Ces conclusions ont de quoi surprendre, mais ne semblent pas pouvoir être mises en doute.

Comment alors est assurée la **sécurité de la province** et de quelle manière se font les relations par voie terrestre avec la province voisine ? Entre Sala et Volubilis les obstacles ne semblent pas suffisants. Au contraire la configuration du terrain, les forêts, peuvent être aussi favorables aux attaquants qu'à la défense. On peut se demander si chaque cité n'assure pas sa défense : Sala avec son micro-limes, Volubilis entourée d'un rempart et protégée par des camps militaires, Lixus avec son rempart préromain. Mais ces *remparts de ville* n'ont pas une grande valeur défensive, et en général Rome ne fractionne pas les forces militaires ; au contraire elle excelle à organiser de vastes dispositifs.

Une autre hypothèse peut être avancée sur la base des études faites sur le « *limes* » de Numidie. Il est démontré que ce n'est pas une frontière fortifiée linéaire, mais un *dispositif profond*, allant jusqu'à 60 kilomètres, et dont les pièces maîtresses sont des routes et des camps. La défense y est mobile, active. Le « fossatum » n'est que le dernier obstacle, continu, en arrière de môles défensifs échelonnés, eux-mêmes précédés d'avant-postes destinés à tâter l'ennemi. La province de Maurétanie Tingitane, peu étendue, mais disposant d'effectifs importants, et occupant une position stratégique particulière, entre l'Espagne et l'Afrique romaine (Africa et Numidie), contrôlant l'entrée de la Méditerranée, ne peut-elle être considérée *dans son ensemble comme un « limes »* ?

Quoi qu'il en soit il faut étudier les **rapports avec les tribus berbères**, voisins des cités occupées par Rome, mais hors de sa domination.

On connaît à Volubilis treize inscriptions qui se réfèrent aux *Baquates*, seuls ou avec un autre « peuple ». Sauf une, ce sont des inscriptions qui commémorent des traités ou des renouvellements de traités, des « autels de paix ». Elles sont plus nombreuses pour le III^e siècle. La dernière date de 280. Elles nous font connaître neuf noms de *princes indigènes*. Certains se succèdent de père en fils, et ont adopté un nom romain, signe qu'on leur a accordé le droit de cité. L'épithaphe du fils de l'un d'entre eux a été retrouvée à Rome où il mourut à l'âge de quinze ans (Texte 2).

Ces princes « alliés » de Rome, en fait ses protégés, reçoivent d'autant plus d'avantages qu'ils sont soumis. Et ils le sont jusqu'à la date où s'arrête notre documentation. On ne peut les rendre responsables de l'évacuation de Volubilis.

Ces Baquates ne sauraient être assimilés aux Berrhouata. On retrouve plutôt leur nom chez les Boqoya du Rif. En effet ils occupent une zone au Sud et à l'Est de Volubilis, du Moyen Atlas à la Moulouya. Cette position fait comprendre l'importance du rôle qu'ils ont à jouer : ils *gardent les communications avec la Césarienne*. La basse Moulouya est menacée par les Bavares qui ont tenté d'absorber les Baquates au début du III^e siècle, mais Rome est intervenue pour empêcher ce regroupement. Déjà vers 170, les Baquates ont failli être absorbés par les Macénites, et Rome a rétabli « l'indépendance » de ses protégés. C'est vers ce moment qu'est construit le rempart de Volubilis, signe qu'une certaine menace plane alors.

A Banasa on a retrouvé une table de bronze portant la décision de Marc-Aurèle d'accorder le droit de cité à des notables d'une tribu voisine appelée Zegrense. A Sala on n'a rien retrouvé d'identique. Est-ce le hasard ou bien le fossatum rend-il moins nécessaires des accords avec les chefs des tribus voisines ? On peut aussi bien penser que les *Autololes*, redoutables selon Pline, refusent l'entente, ce qui a rendu nécessaire le fossé fortifié.

On est en droit de se demander si la bonne entente avec les Baquates et les Zegrenses n'a pas dispensé de la construction d'une ligne continue. Cependant sur toutes les frontières de l'empire la même diplomatie existe : Rome cherche à gagner certains chefs locaux et à s'en faire des auxiliaires dociles, des tampons entre elle et les tribus sauvages au-delà.

On pourrait dire que l'entente avec les chefs locaux continue la politique que Rome a eue auparavant envers les rois maurétaniens, qui jouaient déjà ce rôle.

c. Une fédération de cités.

La Maurétanie Tingitane est une *province impériale*, c'est-à-dire que son gouverneur dépend directement de l'Empereur qui le nomme sans passer par le Sénat. Ce gouverneur est un membre de l'ordre équestre, et non pas un ancien consul sorti de charge comme en Afrique Proconsulaire.

La résidence du *procurateur*, ainsi l'appelle-t-on, était Tanger ; mais il est possible que Volubilis ait été une capitale secondaire. Son rôle est de maintenir la paix et l'ordre et de veiller au recouvrement des impôts. C'est lui aussi qui conduit les négociations avec les chefs de tribus voisines.

A plusieurs reprises les deux Maurétanies sont réunies sous une même autorité. C'est le cas chaque fois qu'une menace des tribus du Sud rend nécessaire l'unité de commandement. On remarque aussi qu'aux moments de tension avec les Berbères, le gouverneur porte le titre de procureur prolegat, ce qui lui confère des pouvoirs plus étendus.

En temps normal sa tâche est fort allégée par l'*autonomie administrative dont disposent les cités*. Certaines sont devenues des *colonies romaines*, c'est-à-dire qu'elles ont reçu les mêmes droits que les citoyens de Rome, dès l'époque d'Auguste : par exemple Tingis, Banasa, Zilis. Volubilis reçoit le droit de cité romaine en récompense de son attitude contre Aedemon. Dès lors leurs institutions municipales copient celles de Rome : elles ont une curie, des magistrats portant le nom d'édiles, de duumvirs. Mais le pouvoir reste entre les mains des mêmes familles qui romanisent leur nom : Marcus Severus fils de Bostar, au nom punique, est édile, suffète et duumvir... Cette *aristocratie locale* constitue « l'ordre des décurions » privilégié comme l'ordre sénatorial à Rome. Non seulement les institutions sont copiées mais aussi le cadre architectural. Ces cités ont leur Forum, leur Capitole, voire leur Arc de triomphe.

Les décurions doivent assurer l'administration de la cité : veiller au bon ordre, célébrer les cultes officiels, entretenir la voirie, les égouts, les adductions d'eau et les bâtiments publics, donner des fêtes mais aussi lever l'impôt.

Il faut remarquer que toutes ces cités existaient déjà à l'époque des rois maures ; *rare sont les fondations romaines* semble-t-il. Il est à noter aussi qu'on n'a retrouvé aucun établissement romain dans la zone montagneuse du Rif et du pays Jbala, excepté sur la côte méditerranéenne. Le pays tenu par Rome se réduit en gros à des plaines et des collines inscrites dans un triangle ayant une ligne Sala-Volubilis pour base et Tanger pour sommet.

L'attitude de Rome en Tingitane est très différente de celle qu'elle a en Numidie et en Afrique proconsulaire. Elle ne cherche pas à s'emparer de toutes les terres en refoulant les tribus et en construisant, pour protéger ses conquêtes contre les convoitises des nomades, un limes continu et puissant. Elle pratique une politique délibérée d'**occupation**

restreinte, en ne dépassant pas la zone urbanisée, touchée par la civilisation néopunique. Sans doute n'entend-elle pas se laisser entraîner à conquérir un pays à demi inconnu dont l'exploitation lui rapporterait peu au regard du prix de l'occupation et de la mise en valeur. Mais elle ne peut pas laisser s'installer entre l'Espagne et les riches provinces d'Afrique que sont la Numidie et la Proconsulaire un royaume puissant qui serait une menace.

Cette politique d'occupation restreinte semble avoir assez bien réussi. On peut se demander si la raison n'en est pas dans le fait que les deux parties n'ont rien à craindre l'une de l'autre, ni à se reprocher. Les résistances à Rome viennent surtout en Afrique du Nord des tribus refoulées et dépouillées de leurs terres. Or, ici, Rome n'envisage pas de conquête, les Berbères ne convoitent pas de riches régions dont on les aurait dépouillés, puisque les cités néopuniques sont d'anciennes voisines peu inquiétantes, avec lesquelles existent des rapports de toutes sortes, économiques en particulier. Au surplus les tribus les plus proches, comme les Baquates, sont associées au système romain, en bénéficient, au moins en la personne de leurs chefs.

2. LA VIE DE LA PROVINCE DE MAURÉTANIE TINGITANE

a. Les hommes : population, société.

Il ne faut donc pas s'attendre à trouver une marque aussi profonde qu'en Afrique proconsulaire (Tunisie). La civilisation romaine en Tingitane a des caractères particuliers qui se décèlent dans le peuplement, la vie économique et dans l'art des cités.

Il est difficile d'évaluer la population de la province. On a pu tenter d'avancer un chiffre pour *Volubilis* : *autour de 20 000 habitants*. D'autres villes peuvent être aussi peuplées : Tingis et même Sala. Des bourgades n'ont que quelques milliers d'habitants.

Des études ont été faites, d'après les inscriptions, sur **l'origine ethnique** des habitants des villes. Pour Volubilis à peine 10 % des noms révèlent une origine européenne, surtout espagnole; une proportion est plus forte de noms orientaux, parmi lesquels certains même sont arabes, on connaît un Julius Naser, mais *la grosse masse est d'origine africaine*, libyque ou punique. Mais encore faut-il remarquer que les noms qui nous sont conservés par des inscriptions sont ceux de personnages socialement importants, et qu'il est normal de trouver parmi les catégories dirigeantes — fonctionnaires, ou chefs militaires — une proportion assez forte d'étrangers à la province. Des résultats identiques sont obtenus pour Tanger, Bañasa et Sala.

Mis à part les fonctionnaires romains des bureaux autour du procureur, les troupes et leurs officiers, les marchands, la population est autochtone. Il n'y a pas de peuplement organisé par Rome, puisque les colonies sont en fait des villes qui ont accédé à un statut privilégié, et qu'elles ont été fondées avant 40. Si des vétérans sont installés sur des terres à l'issue de leur service militaire, ces mesures ne semblent pas avoir l'ampleur qu'elles ont dans d'autres provinces.

Les fouilles ne nous ont pas apporté beaucoup de lumière sur la **structure sociale**. Comme partout il existe une minorité de grands propriétaires qui constitue l'oligarchie dirigeante. Les terres qui avaient appartenu aux rois de Maurétanie devaient être dans le « *fiscus* » impérial. Mais celles qui étaient entre les mains de grandes familles locales y sont restées après la conquête romaine. Pour les garder elles se sont ralliées au nouveau

pouvoir. On aimerait savoir si les moyens et petits propriétaires étaient nombreux, mais on peut tout juste supposer, d'après le nombre élevé des pressoirs à huile de Volubilis, que la propriété du sol n'est pas extrêmement concentrée; en effet chacun doit tenir à presser lui-même les olives de sa terre.

Il existe très peu de documents épigraphiques à Volubilis et très peu de métiers manuels peuvent y être relevés.

Il est pour le moment impossible de dire s'il existe comme en Afrique Proconsulaire un prolétariat rural, composé par des ouvriers saisonniers itinérants, les fameux *circellions*. Leur nombre y était en rapport avec l'importance de la céréaliculture. Celle-ci ne paraît pas avoir la même place en Tingitane que dans les provinces orientales de l'Afrique romaine.

b. La vie économique.

La prospérité de la Tingitane repose sur *l'exploitation des ressources naturelles*.

L'importance de la pêche vient d'être mise en lumière. On a retrouvé de Tanger à Lixus plusieurs installations destinées à mettre en conserve le poisson. On peut parler d'une véritable industrie des *salaisons*. A Lixus, par exemple, il y a au bas de la ville, au bord du fleuve tout un quartier spécialisé; on y a compté 10 usines. Les poissons, pêchés avec des madragues probablement, sont salés dans de grandes cuves en ciment où ils marinent quelque temps, puis découpés, mis dans des pots de terre et expédiés. On élabore aussi avec des déchets, des viscères, ou certaines qualités de poisson, le fameux « *garum* », sorte de sauce de poisson fermentée, proche du « *nuoc môm* » indochinois, et qui est l'assaisonnement indispensable des repas romains. Mais cette spécialité est fabriquée déjà depuis longtemps en Tingitane. On note qu'à la fin du III^e siècle beaucoup d'installations sont abandonnées.

La culture de l'olivier et la fabrication de l'**huile** représentent une deuxième source de richesse. A Volubilis il y a une centaine de pressoirs à huile, la plupart datent du III^e siècle, et on en trouve dans d'anciennes maisons d'habitation comme si cette spéculation se développait subitement à cette époque. On a trouvé aussi des huileries à Banasa, dans une région où il y a 50 ans il n'y avait pas d'oliviers, et dans la région de Tanger. La production excède certainement les besoins locaux et est destinée à l'exportation. La culture de la vigne s'est maintenue. La Tingitane ne passe pas pour avoir été un grenier à blé comme la Numidie ou la Proconsulaire. Si on vante la fertilité de son sol, c'est pour ajouter qu'il n'est guère mis en valeur.

On est mal renseigné sur la vie rurale du fait qu'on a fouillé très peu d'installations agricoles, bien qu'on en ait repéré un certain nombre dans le Rharb, autour de Volubilis, et autour de Tanger où elles paraissent les plus denses. La villa de Bab Tirza près de Sidi-Slimane est une grande exploitation avec des thermes et une résidence; elle est abandonnée à la fin du III^e siècle ou au début du IV^e. Près de Tanger deux grandes villas ont été fouillées récemment : les installations sont importantes, comportant notamment une huilerie. L'une existe dès l'époque préromaine. Toutes deux sont abandonnées au IV^e siècle.

La Tingitane est relativement moins pénétrée et moins humanisée que les autres provinces d'Afrique. L'exploitation des richesses naturelles sous ses formes les plus simples y garde une grande importance, et notamment la chasse aux éléphants et aux fauves comme au temps de Juba. De même en est-il de l'exploitation des forêts.

Certaines mines sont exploitées : on a retrouvé, non loin de Ceuta, des lampes romaines dans d'anciennes galeries d'où l'on extrayait du plomb. Les Romains s'intéressent à l'argent (plomb argentifère), au cuivre, et au fer. La plupart des mines « romaines » (ou « portugaises ») qu'on a signalées sont d'époque musulmane. Il est bien probable d'ailleurs que les Romains ont été précédés dans cette activité par les Puniques, maîtres dans l'art des mines. La production de métal ne doit pas suffire puisqu'on a retrouvé des saumons de plomb portant une marque qui indique une provenance hispanique.

Le **commerce** de la Tingitane est actif : ses principales villes sont des ports. Les *exportations* de salaisons, de garum, d'huile et éventuellement de vin supposent d'importantes fabrications de céramique commune. En effet l'emballage céramique est la règle. Quelques fours ont été retrouvés et des « ratés ». On imite les amphores et les jarres romaines. Mais à côté de cela on continue à modeler une céramique grossière, mal cuite, d'allure néolithique.

Les *importations* nous sont assez bien connues par les fouilles. Elles consistent surtout en produits de luxe et objets fabriqués en provenance de diverses régions du monde romain. L'aristocratie urbaine fait venir des vins de Grèce ou d'Italie, des spécialités gastronomiques — les plaisirs de la table comptant beaucoup. Les riches s'habillent de somptueux tissus venus d'Orient et se parfument. On retrouve fréquemment les fioles, les petits pots qui contenaient les huiles odorantes et les onguents dont ils s'oignaient. Pour embellir ses demeures la classe riche achète en Italie ou en Grèce des œuvres d'art, statues, mosaïques, mobilier, que l'on a parfois la chance de retrouver.

Ces achats sont réservés à un petit nombre de privilégiés, mais, à en juger par son abondance, la *céramique à vernis rouge* caractéristique de l'époque impériale doit figurer couramment jusque dans les demeures les plus simples. Fabriquée en série par des ateliers de Gaule et d'Espagne elle doit être, en quantité, une des principales importations. D'après les marques de fabrique des potiers on peut savoir la provenance de cette vaisselle. On a dénombré plus de 100 ateliers différents rien que pour la production hispanique, et il y en a environ autant pour la Gaule ! Cela jette un jour nouveau sur l'ampleur des courants commerciaux dans le monde romain.

c. **L'art des villes.**

Dans toutes les cités *les architectes romains doivent composer avec les constructions préexistantes*. La partie dégagée de Volubilis montre clairement une opposition entre deux quartiers situés de part et d'autre du centre monumental. L'un sur la colline, site classique d'éperon, aux rues étroites et de plan irrégulier représente la ville préromaine. Dans l'autre au Nord-Est, en terrain plat, les architectes romains ont donné libre cours à leur goût des *plans géométriques* : de larges voies se coupent à angle droit et limitent de somptueuses demeures, le « *decumanus maximus* » est bordé de portiques. Socialement les deux quartiers sont différents. Le premier a été repris par de petites gens, des artisans, après avoir été abandonné par ceux qui sont allés s'installer dans le quartier neuf autour de la résidence du procureur, qui serait selon certains le « Palais de Gordien ». Entre les deux, au centre, le forum, la basilique judiciaire et même l'arc de triomphe sont construits sur des bâtiments antérieurs. On peut faire des constatations analogues à Sala. La ville, construite en terrasse comme les villes hellénistiques a gardé des bâtiments néo-puniques en bordure du forum, qui est l'ancienne agora agrandie à l'époque romaine. Nous avons vu à Lixus l'importance des bâtiments qui datent de Juba.

Il faut noter aussi la *permanence de traditions locales dans la construction* : par exemple les chaînages verticaux de gros blocs, destinés à renforcer les murs faits de petits moellons, et l'utilisation des briques crues et du pisé.

Les **monuments publics** construits du I^{er} au III^e siècle, ne présentent guère d'originalité par rapport à ceux du reste de l'Afrique romaine. A **Volubilis**, l'*arc de triomphe* construit en 217, sous Caracalla, la *basilique judiciaire* sont de bons exemples du style monumental grandiose affectionné dans l'empire romain, et que le patriotisme municipal veut aussi majestueux que possible. A **Sala** existe aussi un arc de triomphe à trois baies. Les monuments sont mieux conservés à Volubilis, en partie à cause de la qualité du matériau utilisé, et aussi parce que le site abandonné n'a pas été ensuite repris comme carrière, ainsi que les bâtisseurs du Chella l'ont fait avec la ville antique de Sala. Dans cette dernière le grès dunaire, grossier et friable, d'aspect spongieux, a dû être le plus souvent habillé de marbre importé, ou stucqué à la mode punique. **Lixus** possédait un **théâtre-amphithéâtre**, le seul du Maroc.

Les **maisons privées** présentent le plan habituel des maisons romaines. Un vestibule conduit à une série de pièces, les unes de réception, les autres d'habitation, qui s'ouvrent sur un patio entouré de colonnes et au centre duquel on trouve fréquemment un bassin ; dans les belles demeures du quartier Nord-Est de Volubilis, souvent un second patio s'ouvre en arrière du premier avec des pièces d'habitation et de service, et parfois en arrière encore, avec sortie sur une voie parallèle, une huilerie, ou des thermes privés. Mais ces riches demeures sont exceptionnelles. En général le plan est plus simple et la décoration n'y est pas aussi somptueuse.

Le **décor sculpté** ne présente pas une grande originalité. Il est très abondant : moulures, motifs géométriques et floraux, chapiteaux sont d'une grande variété, mais ont en commun avec le reste de l'Afrique un caractère de raideur et de sécheresse, dû probablement à l'influence de l'art décoratif local, berbère. On est sûr en effet qu'il est exécuté par des tailleurs de pierres locaux, car on connaît des ébauches et des chapiteaux inachevés. Le décor des chapiteaux de Volubilis — ils sont extrêmement nombreux — laisse voir une évolution qui l'apparente à celui qu'on trouvera, mais plus tard, en Espagne wisigothique.

Les **mosaïques** constituent l'ornement le plus séduisant des belles maisons de Volubilis. Mais on en a trouvé dans les autres cités : à Sala, à Lixus, à Banasa et même dans l'îlot d'Essaouira. Elles sont encore trop peu étudiées pour pouvoir les dater avec précision et en suivre l'évolution. Les unes sont faites sur place, les plus simples, celles qui offrent des motifs géométriques ou floraux, faits d'éléments assez gros et de deux ou trois couleurs. Certaines évoquent irrésistiblement les motifs de tapis berbères. D'autres représentant des scènes mythologiques qu'on affectionne alors, sont, sans doute, importées, toutes prêtes sur toile, d'Italie. Il n'y a qu'à les poser. Elles sont identiques à celles trouvées ailleurs dans le monde romain, faites d'éléments très fins de pierres différentes ou de pâte de verre, et très riches de couleurs.

Les **peintures**, fragiles, ne nous sont conservées que sous forme de lambeaux de fresques. Mais il est certain qu'elles ornent fréquemment les murs des maisons ou des thermes.

Dans le domaine de la **statuaire** et de l'**art mobilier** on note l'influence de courants multiples. La production de diverses provinces se retrouve et se mêle. Les statues de marbre par exemple sont importées de Grèce : la plus remarquable est celle dite du « Jeune Berbère », trouvée à Volubilis.



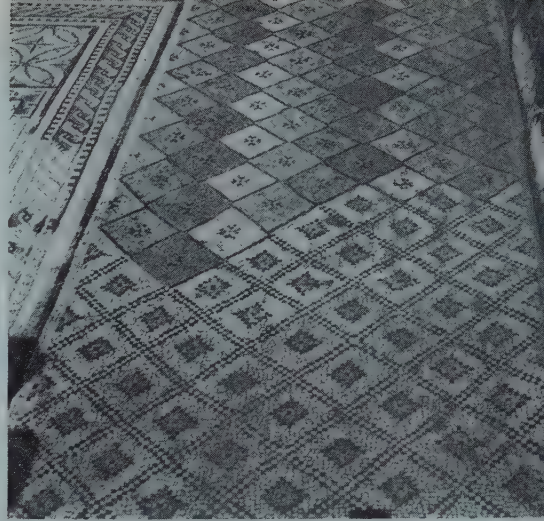
Lixus. Le théâtre-amphithéâtre romain.



Volubilis. Vue générale. « Decumanus » et arc de triomphe.



Volubilis. Chapiteau de la maison aux colonnes



Volubilis. Mosaïque qui, par son décor géométrique, évoque déjà un tapis berbère.

Mais ce sont surtout les **bronzes** qui présentent un intérêt exceptionnel par leur qualité. Le *chien*, le portrait de *Caton d'Utique*, l'éphèbe couronné de lierre, la tête du vieil artisan, l'éphèbe verseur, qui proviennent de Volubilis, le groupe d'*Hercule et Antée* de Lixus sont les plus célèbres, mais il est beaucoup d'autres statuettes de grande valeur artistique. On peut déceler une production de *tradition hellénistique*, alexandrine, et un *style réaliste romain* dans certains portraits. Le nombre des pièces d'ameublement est considérable : appliques, pièces de lit, de tables, lampes, souvent d'une très grande qualité. Dans certains cas il est possible que des pièces soient fondues et moulées sur place : on a retrouvé des traces d'*ateliers de fondeurs*. Il existe une grande quantité de pièces d'équipement militaire ou de harnachement. Certaines utilisent des émaux et sont de provenance britannique et germanique, apportées par des troupes aux II^e, IV^e et V^e siècles.

On a trouvé à Volubilis un morceau de pan de vêtement de statue, sans doute celle d'un empereur. Il est décoré d'une manière très particulière par un travail de damasquinerie imitant avec de l'argent, du laiton, du cuivre rouge les motifs des étoffes d'Orient.

Proportionnellement, on a trouvé en Tingitane beaucoup plus d'œuvres d'art et de meilleure qualité que dans bien des provinces romaines. L'*exemple de Juba, collectionneur passionné*, a dû être suivi par l'aristocratie urbaine, qui continue à l'époque romaine à s'entourer de beaux objets dont beaucoup représentent la tradition hellénique. Une tête magnifique couronnée d'un diadème, en bronze, est considérée comme un portrait de ce roi, donc antérieure à l'occupation romaine, et de facture grecque. Elle a été longtemps tenue comme une œuvre illustrant l'éclat de la civilisation romaine en Tingitane. Mais il convient de ne pas se laisser abuser par le nombre et la qualité des bronzes pour juger de la profondeur et de la solidité de l'empreinte de Rome.

Aucun auteur de langue latine n'est originaire de cette province. Ce qu'on peut dire de la *vie intellectuelle* se résume à peu près à ce constat : le latin des inscriptions est correct. Mais la langue des maîtres romains n'éclipse pas l'usage du punique ou du libyque (ou berbère), et elle ne survit pas longtemps à la domination politique de Rome.

3. LA CRISE DU III^e SIÈCLE ET LA FIN DU MAROC ROMAIN

a. Le repli de la fin du III^e siècle.

On admet généralement que *pendant le règne de Dioclétien (284-305) une partie de la Tingitane est évacuée*. Mais l'on connaît mal les causes et l'ampleur du repli. Il a été avancé que sous la pression des tribus berbères, Baquates en particulier, tout le Sud de la province est abandonné; Rome ne garde que la région du détroit jusqu'à Lixus; *la Tingitane est rattachée administrativement au diocèse d'Espagne*. « Cette province, constituée sous Claude pour des raisons africaines est conservée... pour des raisons espagnoles », a-t-on pu dire.

Volubilis est bien évacuée par les troupes, l'administration romaine, et ses riches habitants **après 285**, abandonnant dans leur précipitation les œuvres d'art que les archéologues retrouveront seize siècles plus tard, certaines statues encore sur leur socle. Ont-ils l'intention de revenir? On ne sait, mais ceci démontre qu'il n'y a eu aucun pillage, ni aucune destruction dont on verrait les traces. L'idée d'une attaque par les tribus voisines, avec lesquelles les rapports sont bons juste auparavant comme nous l'avons vu, paraît encore moins recevable. La ville est abandonnée de sang-froid et non conquise.

Cependant on a noté à Lixus des traces d'incendie au III^e siècle, et l'usine de salaison est en grande partie abandonnée. Le camp de Thamusida incendié dans le courant du siècle, reconstruit, est abandonné au début du IV^e siècle. On le voit, ces destructions se placent avant le repli général, plutôt *vers le milieu du siècle*. Or il y a, à ce moment, des *troubles très graves* à la suite de la proclamation de Gordien Empereur en Afrique. Mais ces troubles sont terminés lorsque Rome réajuste son dispositif. Ce repli semble être plutôt un effet de la réorganisation consécutive à la grave crise que l'Empire vient de traverser. Les troubles intérieurs, révoltes et usurpations, se sont ajoutés aux attaques des Barbares sur toutes les frontières pour mettre Rome à deux doigts d'un désastre.

Mais il n'y a pas que les événements politiques et militaires à considérer. Les violences s'expliquent en partie par une **crise de structure**. L'économie d'échanges est durement touchée par la raréfaction des métaux monnayables, l'inflation, l'insécurité, et *on revient à une économie « naturelle »*. Parmi les causes de cette crise, citons seulement la fuite de l'or vers l'Orient dont le commerce est bénéficiaire, l'absence d'une classe capitaliste véritable, faisant des investissements de manière à développer la production, ainsi que l'absence de débouchés suffisants. Les seuls clients d'une économie d'échanges sont les grands propriétaires fonciers, dans une société où la terre est la grande richesse. Cette classe fait fonctionner le système économique et politique à son profit exclusif. Au temps de la prospérité, du I^{er} siècle au milieu du III^e, une partie des richesses est redistribuée; l'ordre, la sécurité bénéficient à un grand nombre. Avec la crise économique et la disparition de la *Pax romana* les antagonismes sociaux s'exaspèrent. *Les classes inférieures révoltées tendent la main aux ennemis du dehors*, jusqu'alors maintenus à distance, et dont les convoitises augmentent avec l'affaiblissement de Rome.

L'armée fait et défait les empereurs, pris dans son sein. L'un d'entre eux, *Dioclétien*, veut remédier aux maux de son temps en prenant des mesures draconiennes. Il *militarise la vie de l'empire*. Il fixe chacun dans sa fonction, et traite en déserteur quiconque se dérobe aux charges très lourdes de la défense de l'ordre romain. Il entame une lutte vouée à l'échec contre le christianisme pacifiste, accusé de diviser les esprits et de les

détourner de leur obéissance à l'empereur-dieu. Le culte impérial rendu obligatoire doit être la manifestation de l'unité et de l'obéissance. Son œuvre de sauvetage réaliste a failli s'effondrer dans les luttes pour la succession de la Tétrarchie, système mis au point pour maintenir l'unité en divisant les tâches administratives d'un empire trop vaste. Finalement un autre militaire demeure le seul maître en 312 : *Constantin*. Avec lui l'empire de Rome effectue une mutation en devenant *chrétien*.

Une inscription malhabilement gravée au revers d'une base de statue réemployée, dédiée à cet empereur par le municipe de Sala, a été récemment découverte dans les fouilles de cette cité. Elle prouve sans équivoque que cette ville fait encore partie de l'empire au début du IV^e siècle. Elle n'est pas abandonnée, comme on l'a dit sans tenir compte du témoignage d'un texte bien connu du début du V^e siècle qui, dans l'énumération des charges civiles et militaires de l'empire cite un « tribun de la cohorte de Sala ». D'autres preuves sont fournies par l'abondance sur ce site de la céramique caractéristique des IV^e et V^e siècles.

Il semble donc que *la côte au moins, parce que plus facile à secourir, est tenue* et non seulement la région de Tanger. Il est remarquable que dans l'îlot d'Essaouira, où l'on trouve des traces d'occupation sporadique depuis Juba, les preuves d'une solide implantation au IV^e siècle abondent; monnaies de Constantin et de ses successeurs, céramique « estampée », villa où l'on a trouvé une mosaïque figurant un paon, animal fréquemment représenté à partir de cette époque. Cet établissement a-t-il un but commercial, ou bien un rôle d'avant-poste militaire, ou bien tous ces rôles à la fois avec possibilité d'une action diplomatique dans l'intérieur?

Que *les villes de l'intérieur* : Volubilis, Banasa, Thamusida soient *abandonnées par l'administration impériale* ne semble pas douteux. Mais cela ne signifie pas que toute vie les ait quittées; même s'il y a éclipse presque totale pendant une vingtaine d'années, comme le prouverait l'interruption totale des séries monétaires sous la Tétrarchie, par la suite on trouve de nouveau des pièces romaines, de Constantin surtout, et aussi des tessons de céramique « estampée ». Ces maigres vestiges ne sont peut-être pas suffisants pour affirmer que l'autorité de Rome s'est rétablie, mais ils prouvent à coup sûr une *survie des cités et des relations avec le monde romain*. Celui-ci, du reste, subsiste au moins sous la forme du christianisme.

b. Le christianisme en Tingitane.

Des inscriptions funéraires chrétiennes du VII^e siècle (la dernière est de 655) retrouvées à Volubilis, sont connues comme un témoignage émouvant du maintien de la latinité quelques années avant l'arrivée des Arabes.

A ces inscriptions, aux textes faisant le récit des martyres de chrétiens, aux listes d'évêques plus ou moins apocryphes, aux mentions dans les chroniques arabes de groupes de chrétiens berbères rencontrés par les conquérants arabes, s'ajoutent maintenant d'autres preuves de la présence du christianisme. Ces preuves sont archéologiques.

Nous n'avons pas parlé jusqu'à présent de la **vie religieuse dans la province**. On retrouve le *culte officiel de la triade capitoline* : Jupiter, Junon, Minerve, et le *culte impérial*. Ces cultes officiels n'ont pas étouffé les cultes antérieurs, car la religion romaine est très accueillante aux divinités des pays conquis. On les affuble de noms romains mais un surnom et des attributs caractéristiques permettent de reconnaître des *divinités africaines*. Jusqu'au III^e siècle elles gardent les faveurs de beaucoup, comme le montre la

découverte à Volubilis d'un temple dédié à Saturne, prêtre-nom du Baal carthaginois, dans lequel on a recueilli une quantité d'ex-voto, où on voit des personnages maladroitement sculptés les bras levés dans un geste de prière. La forme, le style de ces petites stèles sont très puniques. Leur nombre atteste la faveur dont jouit ce dieu.

Comme partout les *cultes orientaux* se répandent, plus facilement encore qu'à Rome, étant donné les liens anciens avec le bassin oriental de la Méditerranée. Il y a des fidèles de *Cybèle*, d'*Isis*, de *Mithra* et bientôt aussi du *Christ*. La première mention est celle du martyr d'un officier, le centurion Marcel à Tanger en 298, en pleine persécution de Dioclétien. On voit qu'elle est tardive. On aimerait savoir à quelle date apparaissent les premiers chrétiens; c'est pour le moment impossible.

Au IV^e siècle les preuves archéologiques se multiplient, ce qui doit correspondre au **développement de l'Église** qui n'est plus persécutée. Après Constantin l'Empire lui-même devient chrétien. Les symboles du Christ apparaissent sur les monnaies. On trouve sur presque tous les sites fouillés des exemples nombreux de la céramique « estampée » chrétienne, rouge ou grise, qui ajoute parfois aux motifs géométriques ou aux palmes stylisées qui la décorent, la croix, le chrisme (lettres grecques X et P entrelacées), des colombes ou un agneau.

A *Volubilis* on a découvert à ce jour plusieurs *lampes chrétiennes*, une coupe de verre qui, tenue par des chaînes, servait de lampe devant l'autel, et récemment un morceau d'encensoir qui s'ajoute à celui, complet, trouvé par un voyageur et diplomate français, La Martinière, qui fut le premier à fouiller le site, bien avant l'époque du protectorat. On n'a pas trouvé de lieux de culte, mais ces objets prouvent qu'il en existe.

Une table d'autel en marbre a été trouvée à *Aïn Regada* près d'Oujda. A *Sala* on a mis récemment au jour une mosaïque où est figurée en noir sur fond blanc une croix, d'un type fort commun au V^e siècle, et, reposant dessus, des plats décorés de symboles chrétiens. Des fragments portant des thèmes très voisins ont été trouvés lors de terrassements à *Ceuta*. La seule *basilique* que l'on connaisse se trouve à *Lixus*; elle est petite et très simple; il ne peut s'agir là, comme on l'a cru, d'une mosquée. Une autre preuve de la présence du christianisme et de son triomphe au Bas-Empire est la *destruction des statues des divinités de la Rome païenne*. Les statues colossales de Jupiter Capitolin sont mises en pièces : on en a retrouvé des débris dans les égouts à Sala. Aussi est-il remarquable que la statue de marbre qui est un portrait idéalisé et conventionnel d'un roi maurétanien, Juba ou Ptolémée, ait été retrouvée intacte, étendue sur le sol dans une boutique au dessus du Forum de Sala. On ne peut s'empêcher de mettre cela en rapport avec ce qui est bien connu et cité par de nombreux auteurs de l'Antiquité, le culte que rendent les habitants de l'Afrique du Nord à leurs rois morts, dont ils font les protecteurs de leurs cités. Ou bien faut-il mettre le fait d'avoir épargné la statue royale au compte d'un patriotisme persistant?

c. Vandales et Byzantins, la fin du monde romain.

Les témoignages de la présence chrétienne sont en même temps le plus souvent des documents sur le Bas-Empire, ou empire chrétien. Mais on sait si peu de chose sur la Tingitane du IV^e au VII^e siècle qu'on ne peut même pas répondre à des questions aussi simples que : jusqu'où s'étend l'autorité des derniers empereurs romains? ou quelles sont les conséquences de l'*invasion des Vandales*?

Ces derniers franchissent le détroit en 429 et traversent le Nord de la Tingitane vers l'Est. Aucun témoignage archéologique de leur passage n'a été relevé. On ne peut dire si la ville de Tingis fut mise à mal, puisque la cité se trouve sous la ville moderne et ne peut être fouillée. Le site de *Tamuda* n'a rien livré sur eux. Il existe là à la fin du IV^e et au début du V^e siècle une forte garnison : on a trouvé dans les sépultures de nombreuses pièces d'équipement militaire qui laissent penser que ces soldats peuvent être des Germains, ou avoir séjourné sur la frontière de Germanie. On y a trouvé aussi deux monnaies d'or de l'empereur Honorius, mort en 423.

D'après une liste officielle des « dignités » on peut avoir des lueurs sur *l'organisation de la défense* vers le moment où arrivent les Vandales. Les effectifs sont encore importants : les soldats sont des *Limitanei*, des soldats laboureurs, comme tous ceux qui assurent les défenses des frontières de l'Empire à cette époque ; beaucoup sont d'origine barbare. Mais à côté de ces auxiliaires voués à la défense statique, il y a des troupes mobiles dites du *comitatus* : deux légions, deux corps d'auxiliaires maures et trois détachements de cavalerie. On voit que les effectifs totaux sont importants. *On ne saurait parler d'abandon.*

Ce document ne dit pas où sont stationnées ces troupes d'intervention. Les villes de l'intérieur ont-elles été réoccupées ? On ne peut se prononcer. On y a trouvé des monnaies, mais ce n'est pas probant. *Volubilis* en tous les cas vit encore au VII^e siècle d'une vie médiocre par rapport à sa splendeur du III^e siècle, mais dans laquelle *bien des habitudes romaines se conservent*. Une organisation municipale subsiste. On trouve, parmi les constructions antérieures, des maisons réaménagées dans les ruines, faites de pierres et de terre. Certaines sont de véritables « gourbis », datés par des monnaies arabes des VII^e-VIII^e siècles. Partout le réemploi des matériaux antiques est la règle, dans les demeures privées, ou dans un édifice public, comme ces *thermes* de très basse époque qu'on trouve au bas de la ville près de l'oued Khoumane, en dehors de l'ancien rempart. Il est devenu nécessaire de se rapprocher de l'eau car l'aqueduc ne fonctionne plus. Les prescriptions anciennes d'édilité ne sont plus appliquées, puisqu'on enterre les morts un peu partout, dans les ruines et entre les habitations. Ces tombes en forme de caisson, faites de dalles sont orientées. On peut donc se demander si, après un abandon plus ou moins long (et qui n'est même pas certain) une population attachée encore à des habitudes de vie comme le bain de vapeur, en grande partie devenue chrétienne, ne réoccupe pas le site au VI^e siècle pour y mener une vie rurale comme dans toutes les cités d'Occident qui déclinent de plus en plus à cette époque.

On ne peut dire si *Volubilis* vit d'une vie autonome ou dépend encore au VII^e siècle de Byzance. Pour *Sala* cela semble moins douteux, sa situation côtière, et des trouvailles archéologiques font penser qu'elle est *restée très longtemps au sein de l'empire romain, puis byzantin*. On y a trouvé en effet un *exagium* byzantin, c'est-à-dire un étalon pour les pesées ; il est décoré de figures de saints. C'est la preuve que le système des mesures et des monnaies est aligné sur celui de Byzance. Un accessoire d'équipement militaire est l'indice d'une occupation par une garnison. Nos textes ne mentionnent au moment de l'arrivée des Arabes que Ceuta (Septem) et Tanger entre les mains des Byzantins, ou du moins du comte Julien.

Certains ont prétendu que ce personnage est en réalité wisigoth. Ce ne peut être prouvé par rien. Les rois d'Espagne ont bien fait des tentatives pour s'emparer des positions byzantines sur la rive africaine du détroit, mais ont échoué. Le progrès des fouilles peut nous apporter des lumières sur cette période si obscure pour le moment.

Peu de choses ont été conservées par le Maroc après quatre, cinq siècles de domination romaine : quelques mots du vocabulaire agricole par exemple. **Rome n'a pas poussé de profondes racines en Tingitane**, et n'a pas changé ce qui préexistait, elle s'est coulée dans le moule des cités maurétaniennes, qui constituaient des *unités* en rapport avec les moyens du temps et les conditions naturelles. On a souvent surestimé, et pas seulement en Afrique du Nord, l'activité créatrice de Rome. Le plus souvent elle s'est appuyée sur ce qui existait. Mais la Tingitane est un cas particulier. Son effort y a été très limité. L'occupation restreinte, un système peu coûteux, convenait du fait que *la Tingitane n'était qu'une pièce secondaire du jeu romain*. Sa valeur ne résidait pas tant en elle-même que dans sa position entre les plus riches provinces du domaine, sur lesquelles Rome concentra son effort créateur, ses investissements, dirions-nous.

La crise du III^e siècle l'obligea à faire des économies, à resserrer son dispositif. *L'essentiel était de maintenir la sécurité du détroit et de protéger à distance le Sud de l'Espagne*.

Les paysans du voisinage des villes désertées par l'oligarchie, qui vivaient de la terre et de la même vie que leurs ancêtres, ne parlant pas latin, ne prenant aucune part à la civilisation romaine, restèrent sur place. Une vie urbaine en rapport avec les besoins réduits de cette société se maintint. On revint à un équilibre que l'intervention de Rome avait faussé en provoquant le développement d'une économie et d'une société de type colonial caractérisées par des villes opulentes, peuplées par des privilégiés et des parasites.

Devant cet abandon, le mot de « décolonisation » vient à l'esprit. Il ne peut s'appliquer exactement bien entendu, mais nous pouvons aujourd'hui mieux comprendre cette « fin du Maroc romain » qu'il y a vingt ans. Il ne faudrait pas croire cependant qu'il ne restait de la période antique au moment de l'arrivée des Arabes que des ruines et des souvenirs. Certaines des cités antiques ont survécu jusqu'à nos jours. Et en tous cas, jusqu'à ce que la première génération de villes fondées par les princes musulmans arrive à l'âge adulte, *les cités, maurétaniennes et romaines, ont continué leur fonction* : Tanger a été le siège des gouverneurs ommeiyades et *Volubilis la capitale d'Idris*.

DOCUMENTS

1. DESCRIPTION DU MAROC

par PLINE L'ANCIEN (23-79 après J.-C.)

En Afrique on trouve d'abord les pays appelés Maurétanies; jusqu'à C. César, fils de Germanicus (Caligula), ce furent des royaumes; sa cruauté les divisa en deux provinces. Le cap extrême sur l'Océan se nomme en grec Ampelusia. Il y eut autrefois les villes de Lissa et de Cotta au delà des Colonnes d'Hercule, de nos jours on trouve Tingi, fondée par Antée; depuis que Claude en a fait une colonie elle porte le nom de Traducta Julia. Elle est à 30 000 pas (1 000 pas = env. 800 m) par le trajet le plus court, de Baelo en Bétique. A 25 000 pas de Tingi, sur les bords de l'Océan, se trouve la colonie d'Auguste appelée Julia Constantia, exempte de l'autorité des rois et placée sous la juridiction de la Bétique; à 35 000 pas de Zilis est Lixos dont Claude fit une colonie, elle fut pour les Anciens, sujet de légendes extraordinaires. Là ils situaient les palais d'Antée, son combat avec Hercule, les jardins des Hespérides. La mer y pénètre dans un estuaire, formant un méandre sinueux; c'est par ce détail géographique que l'on explique aujourd'hui les dragons qui gardaient le jardin.

...Il y reste un autel d'Hercule, mais le fameux bois aux pommes d'or, objet des légendes, n'y a laissé que des oliviers sauvages. On s'étonnera certes moins des inventions prodigieuses de la Grèce au sujet de ces jardins et du fleuve Lixus, si on pense que nos écrivains ont écrit récemment encore à leur sujet des récits aussi extravagants. A les en croire, cette ville de Lixos a été très puissante et plus grande que la grande Carthage, en outre elle est située à l'opposite de Carthage et à une distance quasi infinie de Tingi sans parler de tous ces racontars que Cornélius Népos a crus avec tant d'avidité.

A 40 000 pas de Lixus, dans l'intérieur des terres est une autre colonie d'Auguste, Babba, appelée Julia Campestris; et une troisième, Banasa, à 75 000 pas, surnommée Valentia. A 35 000 pas de Valentia, la ville forte de Volubilis, à égale distance des deux mers. D'autre part sur la côte, à 50 000 pas de Lixus, le fleuve Sububus (Sebou), qui coule à côté de Banasa, fleuve magnifique et navigable.

A 50 000 pas du Sububus, la ville de Sala, sur le fleuve du même nom, déjà voisine des déserts et infestée par des troupeaux d'éléphants et beaucoup plus encore par le peuple des Autololes, qu'il faut traverser pour aller au mont Atlas, le plus fabuleux de l'Afrique... La distance qui nous sépare de l'Atlas est immense et inconnue.

PLINE L'ANCIEN, Livre v, pub. par ROGET, opus cité.

2. UN TRAITÉ AVEC LES BAQUATES

Inscription de Volubilis.

« A Jupiter très bon et très grand, aux dieux et déesses immortels et au génie de l'empereur César Marcus Aurelius PROBUS Auguste, à cause de la longue paix conservée avec Julius Nuffus et maintenant après la conférence tenue avec Julius Mirzil, frère de ce même Nuffus roi des Baquates, Clementius Valerius Marcellinus, homme très parfait, gouverneur de la province de Maurétanie Tingitane, après avoir confirmé la paix a posé et dédié cet autel, aux ides d'Avril sous le consulat de Massala et de Gratus. » (13 avril, 280 après J.-C.)

FREZOULS, *Bulletin d'archéologie marocaine*, II, 1957.

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

1. Limes

Voir les chroniques du B.A.M. II (1957) et l'article de FREZOULS sur les Baquates.

2. Vie économique

M. PONSICH et M. TARRADELL, *Garum et industries antiques de salaison dans la Méditerranée occidentale*, Paris, P.U.F., 1965.

3. Christianisme et fin du Maroc romain

Voir les B. A. M., II (1957). IV (1960), V (1964), VI (1966).

4

LA CONQUÊTE MUSULMANE

1. SOUMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD

- a. LES FORCES EN PRÉSENCE.
- b. OQBA, LE SOULÈVEMENT DES BERBÈRES, KOSEILA.
- c. HASSAN IBN NO'MAN, LA KAHINA, VICTOIRE DES ARABES.

2. ISLAMISATION. ORGANISATION DE LA CONQUÊTE

- a. LA POLITIQUE DE CONVERSION.
- b. LE PROBLÈME DE LA DISPARITION DU CHRISTIANISME.
- c. LE PROBLÈME DU JUDAÏSME.
- d. ARABISATION. ORGANISATION DE LA CONQUÊTE.

3. LA RÉVOLTE KHARIJITE

- a. SES CAUSES.
 - b. SES CARACTÈRES.
 - c. SES PRINCIPALES PHASES.
-

La période capitale où l'Afrique du Nord échappe à la latinité et au christianisme occidentaux pour être rattachée à l'Orient musulman est extrêmement mal connue. Ce sont « **les siècles obscurs** ». L'expression a fait fortune, elle reste malheureusement justifiée. On ne sait pas répondre à la question fondamentale : *comment s'est faite l'islamisation* ?

Pendant la conquête et jusqu'à la fin du VIII^e siècle une étude particulière du Maghreb extrême ne se justifie pas : elle est impossible — même si à deux ou trois reprises il occupe le devant de la scène — ; l'histoire de l'établissement de l'autorité musulmane en Afrique du Nord forme un tout.

Nous n'entreprendrons pas de refaire ici un récit détaillé de la conquête. Un certain nombre de faits établis sont présentés à la fin de ce chapitre dans un tableau chronologique où l'on s'est efforcé de montrer le synchronisme avec l'Orient ; les événements de Syrie et d'Iraq ont leur répercussion au Maghreb.

La conquête de l'Afrique du Nord est très différente des autres conquêtes arabes. Nulle part leurs armées n'ont rencontré une pareille résistance ni essuyé pareils revers. L'Égypte et l'Espagne ont été soumises en 3 ans, l'Iran en 4 ans, la Syrie en 6 ans et il a suffi à chaque fois d'une ou deux batailles décisives. Au Maghreb plus d'un demi siècle s'est écoulé entre les premiers raids et le moment où les Berbères sont associés à la conquête de l'Espagne. Quinze ans après, une terrible révolte éclatait, les Arabes étaient chassés et Kairouan prise, mais cette révolte se faisait sous le drapeau d'une doctrine musulmane, le Kharijisme. L'ordre et la paix ne se rétablirent qu'au début du IX^e siècle lorsque déjà une partie du Maghreb échappait au Calife de Bagdad.

Il paraît nécessaire d'étudier séparément la conquête proprement dite, de 647 à 710 environ, et la révolte kharijite, puisqu'elles sont séparées par l'islamisation : ces trois points formeront trois paragraphes différents.

1. LA SOUMISSION MILITAIRE DE L'AFRIQUE DU NORD 27-91 (647-710)

a. Les forces en présence.

Au moment où apparaissent les premiers cavaliers arabes en Tripolitaine, quelles sont les forces en présence ?

L'Afrique du Nord a gardé de sa force et de sa splendeur du III^e siècle une *réputation de richesse et de prospérité*. Qu'en est-il exactement ?

Politiquement, la domination byzantine s'étend sur l'ancienne province romaine d'Afrique, la future Ifriqiya, et sur une étroite bande côtière qui s'amincit vers l'Ouest : de l'ancienne Tingitane il ne reste plus que *Tanger* et *Ceuta*. L'autorité de Constantinople est mal acceptée et fragile ; les révoltes sont chroniques, à cause de la lourdeur des impôts, de l'exploitation des populations par les gouverneurs et des interventions répétées du pouvoir dans les affaires religieuses.

Le reste de la Berbérie est divisé en de multiples dominations : tribus, fédérations de tribus, voire royaumes, comme celui qui avait existé vers Tiaret aux VI^e et VII^e siècles. Du Maghreb extrême on ne sait pour ainsi dire rien.

Religieusement, dans les territoires byzantins le christianisme est plus solide dans les villes que dans les campagnes. Il est déchiré par d'incessantes querelles doctrinales ou



de personnes, et des schismes. L'agitation est à peine calmée. Il en résulte une atmosphère troublée. Les esprits hésitent. En dehors des limites de la domination byzantine on trouve encore des chrétiens dans certaines cités, comme Volubilis par exemple, ou dans quelques tribus. Mais il y a encore *beaucoup de païens*. L'importance du *judaïsme* est considérable. Il n'y avait là rien qui pût renforcer la cohésion en face de l'Islam.

Socialement et économiquement, les *grands domaines* ont souffert de la domination vandale et des guerres. Un *prolétariat rural* toujours agité cultive pour ses maîtres des céréales, des oliviers et de la vigne. L'Afrique reste un grenier à blé et une grande productrice d'huile. Mais des terres ont été abandonnées et la *vie pastorale* progresse en bordure des steppes autrefois savamment irriguées, le long du limes abandonné. Les tribus qui étaient refoulées au désert ou dans les montagnes cherchent à s'emparer de terres lorsque l'occasion s'en présente.

Il y a bien des faiblesses dans l'Afrique byzantine où l'*armée* de mercenaires barbares appuyée sur des fortifications solides représente cependant une force toujours susceptible d'être secourue par une *flotte* qui a la maîtrise de la Méditerranée et la disposition du port de Carthage.

Mais les Arabes ne vont pas seulement rencontrer cet adversaire bien connu déjà, mais aussi des **tribus à la vie rude**, peu différente de la leur, attachées à leurs usages, rebelles à toute autorité imposée. C'est surtout cette *multiplicité d'adversaires*, cette absence d'un Empire bien établi qui va gêner les conquêtes.

Les **conquérants** semblent être attirés par *l'appât des richesses*, par le *désir d'agrandir le domaine de l'Islam* et en même temps peu enclins à s'aventurer dans ce « perfide Maghreb ». En plus de ces causes, on veut *attaquer Byzance* qui résiste avec succès en Asie Mineure, sur un terrain plus favorable.

Leurs **hésitations** traduites par toute une tradition prêtée au Calife Aomar sont bien compréhensibles. S'engager dans des provinces si lointaines, séparées par un large désert, de l'Égypte où se trouvent leurs bases, — en courant toujours le risque d'une interception de leurs communications par un raid de la flotte byzantine a de quoi faire réfléchir. La *turbulence des tribus berbères* doit être bien connue et pas considérée seulement comme un atout contre les Byzantins. Il est clair que pour se rendre maître du pays, abattre la domination de Byzance ne suffira pas.

Enfin et surtout la *crise du Califat* et les *troubles d'Orient* ont arrêté l'exploitation du succès initial remporté à Sbeitla sur l'armée byzantine complètement vaincue. Par la suite, toutes les crises orientales se sont traduites au Maghreb par un ralentissement ou un arrêt de la conquête.

Dans l'histoire légendaire de la conquête, la tradition a retenu en simplifiant de façon dramatique deux moments : le premier oppose Sidi Oqba à Koseïla et le second Hassan ibn No'man à la Kahina. Nous pouvons garder cette vision qui n'est pas fausse.

b. Oqba. Le soulèvement des Berbères. Koseïla.

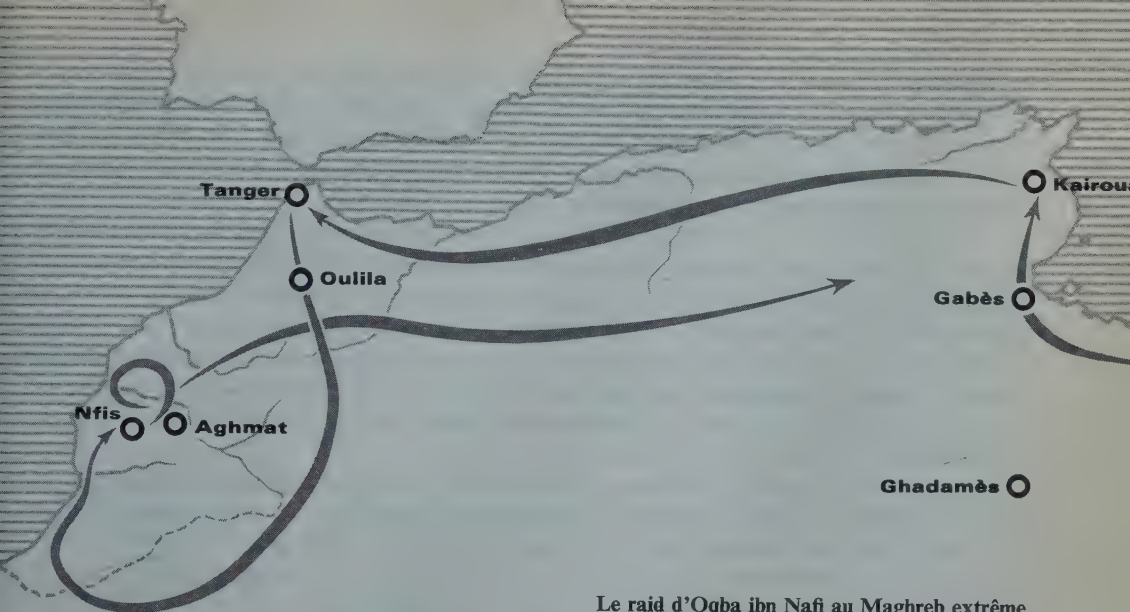
L'impulsion décisive est venue de **Oqba**. La **fondation de Kairouan** montre sa volonté ferme de s'installer en Afrique. Sa figure est obscurcie par les *légendes* : Sidi Oqba poussant par exemple son cheval dans les flots de l'Atlantique pour montrer qu'il ne peut aller plus loin... On aimerait connaître mieux ce personnage, afin de savoir s'il a une part de responsabilité dans la révolte des Berbères.

Après avoir détruit la lourde oppression byzantine en Afrique, les Arabes auraient pu faire figure de libérateurs et être accueillis comme en Syrie et en Égypte. Après la création de la base militaire de Kairouan, contre laquelle les Byzantins, retenus en Sicile par une révolte, n'ont pas réagi, il semble logique de gagner l'appui des Berbères, de progresser à l'intérieur, à l'écart des côtes où la flotte byzantine peut intervenir. Le choix même de l'emplacement de la base de Kairouan semble y inviter.

Oqba rappelé en Égypte, son successeur, gagne dit-on, **Koseïla** chef chrétien de la puissante tribu Aouraba, à l'Islam et progresse jusque vers Tlemcen.

Oqba revenu entreprend vers 681, par l'intérieur, une *chevauchée jusqu'au Maghreb extrême*, dont la réalité a parfois été mise en doute, mais à laquelle un texte récemment retrouvé et publié permet de croire (Texte 1).

Cette expédition, facile, rapporte un butin important. Fait habituel, mais les victimes en sont les Berbères. Par surcroît on nous montre Oqba se plaisant à humilier Koseïla. Dès les plaines atlantiques du Maroc une résistance se dessine et sur le chemin de retour les accrochages se multiplient. Oqba trouve la mort au cours de l'un d'eux près de l'Aurès. La **révolte des tribus berbères** sans doute aidée par Byzance se déchaîne alors et



Le raid d'Oqba ibn Nafi au Maghreb extrême

Koseïla entre en vainqueur à Kairouan à la tête d'une armée de Berbères et de Byzantins. L'épopée d'Oqba ibn Nafi se solde par un échec militaire et diplomatique, que l'audace de la chevauchée ne doit pas dissimuler : les Arabes se trouvent en face d'une *coalition berbère et byzantine* et ont perdu jusqu'à leur base de départ. Koseïla est tué au cours d'un raid suivant, mais les troubles qui se produisent alors en Orient empêchent d'exploiter ce succès. Lorsque le calme est revenu, une nouvelle expédition est lancée sous les ordres de Hassan ibn No'man vers l'Ifriqiya, avec 40 000 hommes de troupe.

c. Hassan ibn No'man. La Kahina. Victoire des Arabes.

Hassan ibn No'man évite d'attaquer ses adversaires réunis. Il veut d'abord empêcher l'arrivée de renforts byzantins en *s'emparant de Carthage* en 76 (695) mais au prix d'un gros effort la ville lui est reprise par une flotte chrétienne.

Après la mort de Koseïla, la direction des Berbères est passée à une femme, **la Kahina** (la Prophétesse), reine des Jeroua. On a dit qu'elle était de religion juive mais cette affirmation n'est étayée sur rien. Ce personnage est complètement insaisissable dans sa réalité historique tant les légendes l'ont transformé.

On a voulu faire d'elle la tête d'une coalition de nomades : les « *Botr* » qui auraient pris le relais de la résistance menée par les Aouraba, les « *Branès* », sédentaires. Mais cette hypothèse ne tient pas : les Botr ne sont pas tous nomades. L'Aurès, bastion de la Kahina, est peuplé de petits nomades mais aussi de paysans sédentaires villageois. Les dévastations qu'elle pratique ne prouvent pas qu'elle soit nomade : cette tactique de la terre brûlée est habituelle dans l'Antiquité et jusqu'à une date récente.

Rejetés en Tripolitaine les Arabes reviennent à la charge. Hassan ibn No'man s'accroche à son plan initial, isoler les Berbères des Byzantins. En 78 (698) il s'empare de Carthage, cette fois définitivement. Et il fonde un peu en retrait du grand port et de la capitale de la province d'Afrique, une nouvelle ville, **Tunis**.

Est-ce la *flotte arabe* d'Égypte qui vint s'y installer, ou bien est-ce une flotte construite dans les chantiers de Carthage qui *repousse une escadre byzantine*? On ne sait exactement mais le fait est d'une importance très grande. Dès lors la maîtrise de la mer n'est plus le fait incontesté de Byzance, qui garde encore les îles et Ceuta. La possession de Carthage prépare un **changement de suprématie maritime**.

Désormais les Arabes peuvent s'attacher à *réduire les Berbères*. Leur tâche est facilitée par la désunion de leurs adversaires. Il semble bien que *les villes* en majorité chrétiennes *se rallient* rapidement. La condition de « *dhimmis* » (protégés) peut paraître aux chrétiens préférable à l'autoritarisme de l'Empereur de Constantinople, puisque les Arabes n'interviennent pas dans leurs affaires religieuses. Les impôts restant sensiblement les mêmes, le nom et le destinataire seuls changent. Les gens des villes, marchands et artisans, ont besoin d'ordre et de paix, et doivent être effrayés par les *dévastations des bandes de la Kahina*.

Il est probable que ces destructions systématiques prennent l'allure de règlements de comptes : l'antagonisme chronique des campagnes et des villes, la haine des paysans sans terre ou refoulés dans les montagnes, celle des nomades dépouillés de leurs terrains de parcours, contre la civilisation romaine ou byzantine qui les ont piétinés, explosent à nouveau comme au temps du Donatisme où les circoncellions avaient donné la main aux nomades sahariens, autres victimes de la civilisation urbaine romaine. Contre eux, citadins et chrétiens cherchent l'appui des Arabes, dont les chefs sont des bourgeois de la Mecque, de vieux citadins.

Avec des *renforts venus d'Orient*, où le calme est revenu, Hassan ibn No'man vient à bout de la Kahina traquée dans l'Aurès. Celle-ci se tue après avoir donné l'ordre à ses fils de se rallier, geste répété depuis par d'autres chefs berbères afin de garder dans la famille le pouvoir sur la tribu.

Lorsque arrive **Moussa ibn Noçaïr**, *nouveau gouverneur d'Ifriqiya*, le premier à être *indépendant de l'Égypte*, preuve de l'importance de cette nouvelle province, il n'a plus qu'à parachever la conquête : il fait jusqu'au Maghreb Extrême une promenade militaire qui lui rapporte un butin énorme (Texte 2).

Avec lui commence l'organisation de la conquête et son nom reste lié à l'islamisation.

2. L'ISLAMISATION. L'ORGANISATION DE LA CONQUÊTE

a. La politique de conversion.

Non moins que la longueur et les difficultés de la soumission militaire, *l'ampleur et la rapidité de la conversion* des habitants distingue l'Afrique du Nord des autres régions de l'Empire Arabe. Moussa ibn Noçaïr parachève la soumission des Berbères par leur conversion, en appliquant la *politique définie par les Califes*. Son succès est considérable puisque les nouveaux convertis forment aussitôt le gros de l'armée qui va partir conquérir l'Espagne.

La politique de Moussa est cohérente, elle vise à mettre fin à la résistance armée. On peut y distinguer trois aspects qui sont liés.

En premier lieu les **tribus sont traitées avec rigueur**. Les expéditions se signalent par des pillages, un butin énorme, des contributions en hommes et en argent très lourdes. Moussa plaît au Calife son maître en lui envoyant de somptueux cadeaux, parmi lesquels

les *esclaves* sont les plus appréciés; il enrichit ses soldats en se les attachant; en outre il affaiblit ses adversaires et inspire aux voisins une crainte salutaire.

En second lieu il se fait remettre dans les tribus vaincues des **otages**, souvent les fils des chefs, qui sont à sa suite *éduqués dans l'Islam* et renvoyés lorsqu'on les juge assez solides, dans leurs tribus afin d'en prendre la direction politique et religieuse : la conversion des chefs entraîne normalement celle des sujets.

Enfin Moussa entraîne dans la **conquête de l'Espagne** voisine ces musulmans néophytes. Cela lui permet d'étoffer un corps de débarquement qui, réduit aux seuls Arabes serait insuffisant, et d'éviter de dégarnir le Maghreb des troupes sûres. Ces nouveaux convertis brûlent de faire leurs preuves aux côtés de leurs vainqueurs, avec lesquels ils sont admis à l'honneur de combattre pour la foi. L'ardeur belliqueuse des Berbères trouve ainsi un exutoire favorable à l'Islam. *Ne pouvant les désarmer on les enrôle.* De toutes façons, placés dans l'alternative : ou bien refuser l'Islam et être pillés et rançonnés, ou bien se convertir et être dans le camp des vainqueurs, les Berbères ont intérêt à se faire musulmans. Cette politique est poursuivie par les successeurs de Moussa.

b. Le problème de la disparition du christianisme.

La disparition totale de groupes de chrétiens en Afrique du Nord, alors qu'il en a subsisté en Syrie ou en Égypte, est un fait étonnant, mais le christianisme d'Afrique du Nord est-il capable de résister à un prosélytisme vigoureux ?

Au VII^e siècle l'Eglise d'Afrique n'est plus qu'un pâle reflet de celle du temps de saint Augustin. Ses cadres ont été durement éprouvés par les persécutions des Vandales ariens. La lourde tutelle de l'empereur de Constantinople, ses interventions répétées et maladroites, la situation de religion officielle ont été néfastes, autant que les divisions du clergé et les hérésies. De plus comme dans tout l'Occident il y a eu un déclin de la vie religieuse, une baisse de niveau du clergé, un *fléchissement des croyances* : il n'a peut-être pas été aussi profond qu'en Gaule où les campagnes étaient redevenues païennes (*paganus* = paysan = païen), mais hors des villes il y avait peu de chrétiens et d'un niveau assez bas.

La masse est lasse des perpétuelles querelles théologiques et se satisfait d'un credo très élémentaire. C'est pourquoi, il n'est pas interdit de penser que dans certains cas l'Islam doit apparaître comme une nouvelle secte sinon chrétienne, du moins pas radicalement opposée, ni même très différente. La simplicité de son monothéisme peut séduire beaucoup de ceux qu'embrouillent trop de subtilités et d'hérésies. Il est vraisemblable d'admettre un **lent déclin d'un christianisme mal enraciné dans les masses berbères.** La similitude des genres de vie a pu jouer aussi pour faciliter les conversions à la religion des Arabes.

Les *chrétiens des villes* ont accepté d'emblée la domination musulmane et le statut de « protégés ». Cette soumission n'implique pas une conversion; au contraire elle permet de continuer à pratiquer la religion chrétienne.

Les *tribus* qui résistent, chrétiennes ou non, sont traitées en ennemies ainsi que le prescrit la loi musulmane et avec d'autant plus de rigueur qu'elles ont apostasié — ce qui est fréquent paraît-il — et on voit bien pourquoi : la menace d'une colonne arabe leur fait accepter l'Islam, mais sitôt dissipée elles retournent à leurs vieilles pratiques. D'où la réputation d'une perfidie inégalée faite par les chroniqueurs arabes aux Berbères, et tout un courant qui leur est très hostile.

Si des Berbères chrétiens combattent pour leur foi, ils ne peuvent résister longtemps, et **finissent par accepter l'Islam**, sans doute pas d'une façon très éclairée, puisque les hérésies vont fleurir. Dans les régions reculées de montagne des groupes non musulmans se maintiennent longtemps à l'écart et les chroniqueurs nous montrent au VIII^e et au IX^e siècle Idris et ses successeurs faisant des campagnes militaires contre des païens, des chrétiens et des juifs.

La conversion à l'Islam n'a été ni totale ni immédiate et la disparition du christianisme n'a pas été un naufrage, qui serait incompréhensible.

Lorsqu'à partir du II^e jusqu'au VIII^e siècle la communauté chrétienne s'est trouvée coupée du monde extérieur, elle s'est étiolée dans l'*isolement*. Mais d'autres chrétientés aussi isolées ont survécu... C'est la situation générale qui est la cause de l'extinction des groupes qui existent encore au XI^e siècle, en Ifriqiya par exemple, et qui utilisent une langue latine. C'est vraisemblablement *sous les Almohades*, à cause de l'esprit de croisade qui règne alors en Méditerranée que *les derniers chrétiens disparaissent* au même moment où les Mozarabes fuient l'Andalousie où jusqu'alors ils avaient pu se maintenir.

c. Le problème du Judaïsme.

La persistance de communautés juives jusqu'à nos jours permet au contraire par comparaison de mieux comprendre la disparition du christianisme.

Il n'est pas exclu que *certaines Juifs soient venus très tôt* avec les Phéniciens leurs voisins. Puis la « Diaspora » répandit les Juifs dans tout l'empire romain : des inscriptions en grec ou en hébreu attestent la présence de Juifs à Volubilis. Mais ce n'est pas suffisant pour expliquer leur nombre et leur importance au moment de la conquête musulmane.

Il y a eu *conversion de Berbères au Judaïsme*, mais il est impossible d'en dire la proportion : Ibn Khaldoun parle de tribus juives ; mais il parle aussi de tribus où il y aurait eu chrétiens et juifs, ce qui est étrange.

On connaît l'importance du peuplement juif *en Espagne* et le rôle des Israélites au moment de la conquête musulmane : ils ont ouvert les villes parce qu'ils avaient été *persécutés par les rois wisigoths*. Beaucoup d'entre eux avaient fui, les uns en Gaule, d'autres sans doute en Afrique et en particulier dans le pays le plus voisin de l'Espagne.

Une tradition fait aussi état de *Juifs venus d'Arabie* au temps du Prophète et de Khaïber en particulier, peu de temps donc avant la venue des Musulmans au Maghreb.

La première raison qu'on peut alléguer pour expliquer la persistance du judaïsme est que les juifs acceptent mieux que les Chrétiens l'autorité musulmane -- reste en effet à prouver que la Kahina ait été juive. Mais surtout ils reçoivent des renforts de Juifs orientaux qui suivent les armées musulmanes, ils maintiennent des *contacts avec les communautés d'Espagne et d'Orient*. Leur isolement est moins grand que celui des Chrétiens. Enfin dans le grand conflit qui oppose l'Islam et la Chrétienté à partir du VI^e siècle, ils sont neutres, et savent se rendre utiles aux uns et aux autres.

Leur maintien prouve au moins une chose : que *l'existence de groupes de non musulmans* reste possible en Afrique du Nord, que l'Islam est **tolérant**, ceci doit s'entendre non au sens moderne du mot, mais parmi les civilisations médiévales, l'Islam fait preuve d'une mansuétude relativement grande qui n'exclut pas des vexations passagères.

Pièce de bronze « Fals » frappée à Oulila, peu après la conquête arabe.



d. L'arabisation et l'organisation de la conquête.

L'arabisation est le corollaire de l'islamisation, mais infiniment moins étendue. Après une courte période de bilinguisme, **l'arabe remplace le latin comme langue officielle** sur les monnaies et dans l'administration. Le latin se maintient au moins comme langue de culte chez les chrétiens. *Les gens des campagnes continuent à parler berbère*, et ils représentent l'immense majorité. Au début du III^e siècle (IX^e) on peut considérer que *l'arabe n'est parlé que dans quelques villes* par de petits groupes gravitant autour du pouvoir.

On peut donc parler d'un **Islam berbère** qui va se manifester de façon autonome à la suite des révoltes contre l'autorité des Califes d'Orient.

Hassan ibn No'man, le premier, avait essayé d'organiser une fiscalité régulière afin de tirer profit de la conquête. Mais c'est *Moussa ibn Noçair*, gouverneur d'Ifriqiya, qui va mettre en place un **système administratif et fiscal** sur lequel on est assez mal renseigné dans le détail mais qui a comme but *l'exploitation du pays au profit de Damas*.

Les successeurs de Hassan résident à Kairouan. Ils ne restent pas longtemps en place, rappelés par le Calife, renversés par un rival, ou chassés par une révolte militaire. **L'instabilité du pouvoir** est une cause de faiblesse et de désordre. Les gouverneurs appartiennent au clan Qaïsité ou au clan Yéménite. Entre ces deux clans une violente rivalité existe depuis les temps les plus anciens en Arabie, elle s'est étendue maintenant aux dimensions de l'Empire! Aussi la politique d'un gouverneur Qaïsité prend-elle souvent le contre-pied de celle de son prédécesseur Yéménite.

L'appui essentiel des gouverneurs est **l'armée**, le « *Jound* », dont les garnisons sont réparties dans le pays. Le gros est à Kairouan mais on en trouve par exemple à Tanger, ou à Tlemcen sous l'autorité des gouverneurs locaux. *La turbulence, les révoltes de cette armée compliquent la tâche des gouverneurs.*

Le gouverneur de Kairouan, les gouverneurs régionaux, ont comme soucis principaux de faire payer l'impôt et de maintenir l'ordre public. Là où ils existent, les *cadres administratifs byzantins doivent être maintenus*, comme en Orient sous les Ommeiyades. Au Maghreb extrême il est bien probable qu'il faut créer une administration.

La domination arabe va être facilement renversée car elle repose sur une armée insuffisante, indisciplinée et une **administration rudimentaire**.

3. LA RÉVOLTE KHARIJITE

a. Les causes.

Dans les quelques années de 91 (710) à 122 (740) la domination musulmane s'était affermie : l'Islam progressait de façon spectaculaire. C'est alors qu'éclate une crise d'une violence telle que le système mis en place est balayé. Lorsque l'ordre sera rétabli lentement et avec de grandes difficultés, on ne retrouvera pas la situation antérieure : une bonne partie de l'Afrique du Nord échappera à l'autorité des Califes, tout en restant terre d'Islam.

Le mouvement est parti du Maghreb Extrême mais il a *rapidement gagné toute l'Afrique du Nord*. Il semble bien que ce sont les exactions des gouverneurs arabes qui provoquent l'explosion. Quelle que soit l'autonomie dont ils jouissent, et la part personnelle qu'ils prennent à l'exploitation de leur province, ils sont chargés d'appliquer une politique définie à Damas.

Au début du ^{II}e (VIII^e) siècle *les conquêtes se sont arrêtées*, et avec elles le pactole qui avait alimenté le trésor des Califes. Les temps héroïques se terminaient, on entrait dans une phase d'organisation et d'exploitation. Le développement de l'empire arabe rendait nécessaire l'administration, la défense d'immenses territoires. Pour les besoins de l'administration, de l'armée, il fallait des ressources nouvelles et *pour remplacer le butin, il fallait organiser l'exploitation fiscale*.

La **fiscalité** arabe était initialement moins lourde que celle de Byzance mais avec le temps elle se renforça. Les besoins d'un État aux rouages de plus en plus complexes et la diminution de la matière imposable du fait des conversions alourdissait la charge des contribuables « protégés ». *Pour y échapper ils cherchaient à se convertir*, ce qu'on ne pouvait refuser. Mais ce que les Califes de Damas exigèrent, c'est que ces nouveaux convertis continuent à payer *kharaç* (impôt foncier) et *jizya* (impôt personnel).

Si la révolte éclate au Maghreb Extrême, c'est sans doute que dernier conquis, il s'avère plus difficile à organiser que l'Ifrîqiya, vieille terre romanisée, soumise depuis toujours à un pouvoir. *Les tribus qui y ont vécu libres se résignent mal à obéir et à payer l'impôt*. Il semble bien aussi qu'il soit considéré encore comme terre de butin, comme semble l'indiquer l'expédition de 116 (734) dans le Sous et jusqu'au pays des Noirs, dont on nous dit qu'elle rapporta des richesses fabuleuses, un nombre extraordinaire de captifs dont naturellement le Calife eut sa part. **L'Orient demande surtout des esclaves**. La guerre qui permet d'en fournir cesse : il faut aller jusqu'au pays des Noirs pour s'en procurer, traverser le Sahara.

Le *gouverneur Obeid Allah*, nommé à cette date à Tanger, a déjà provoqué une révolte des pacifiques Coptes d'Égypte en augmentant leur tribut. Il prétend, au Maghreb, *faire payer aux Berbères convertis le tribut du Quint* (20 %), et, exigence qui paraît inacceptable, il le réclame, non en argent, mais *sous forme de fourniture d'esclaves*.

La révolte éclate aussitôt. Il est assassiné en 740. Un porteur d'eau du nom de **Maisara** est à la tête des insurgés, dont le point de départ semble *se trouver* dans les plaines atlantiques. Bientôt le Sous et Tanger tombent entre leurs mains. Des renforts accourus d'Espagne puis de Sicile sont battus.

Sur l'oued Chelif se livre alors la bataille dite des « Nobles » : l'élite de l'armée arabe y est massacrée. Toute l'Afrique du Nord est en feu.

b. Caractères de la révolte : le Kharijisme.

On a voulu voir dans cette révolte des Berbères la manifestation d'un antagonisme racial ou national. Sans aller jusque-là, il est certain que les Berbères qui ont impatiemment supporté l'autorité de la lointaine Byzance ne s'accommodent pas de celle de Damas, surtout lorsque les Califes imitent l'oppression fiscale des empereurs grecs.

Il est cependant plus légitime d'y voir un *antagonisme de nature sociale*. Il s'agit d'une lutte conduite contre une minorité de privilégiés, d'origine étrangère, et attachés à leurs privilèges.

Le conflit éclate à l'intérieur de l'Islam et au nom de celui-ci. Les révoltés se réclament de la doctrine du Prophète contre ceux qu'ils accusent de trahir son enseignement. *L'union des révoltés se fait sous la bannière du kharijisme* : en ce temps-là les revendications politiques, sociales, s'expriment par les doctrines religieuses.

Le Kharijisme est apparu au moment de la crise du Califat, lorsqu'Ali et Moawiya, pour se départager, firent appel à des arbitres. Un groupe de musulmans intransigeants « sortit » pour protester contre ce procédé; il y voyait une manœuvre faite pour étouffer la voix de la communauté qui devait décider du choix du successeur du Prophète, non pas selon un principe familial, mais selon les mérites personnels du candidat.

Attachés au principe démocratique du choix de la communauté, ces protestataires intransigeants nient que la parenté ou plus simplement l'intrigue et la force puissent conférer un droit à la succession du Prophète, à la direction des Musulmans. Ce doit être le plus digne, le meilleur musulman, fut-il un Noir. Leur mouvement se divisa rapidement en plusieurs tendances plus ou moins « dures ».

Traqués par les Ommeiyades qui ont fait du Califat une monarchie temporelle du type de celle des Sassanides ou de Constantinople, ces opposants durent se réfugier dans la clandestinité ou s'enfuir.

On ne sait trop comment ces idées démocratiques sur le plan politique, égalitaires sur le plan social, puritaines sur le plan religieux, furent répandues en Berbérie. Il est probable qu'elles furent apportées par des Orientaux, surtout des Persans et des gens venus d'Iraq, où elles avaient eu beaucoup de succès. En effet les Iraniens nouveaux convertis s'étaient vu cantonnés dans une situation inférieure à celle des Arabes, et beaucoup d'entre eux y avaient trouvé légitimées leurs revendications d'égalité entre tous les musulmans.

Pour les mêmes raisons les Berbères y adhèrent avec passion, comme ils avaient adhéré au Donatisme, et pour des raisons assez analogues.

c. Principales phases de la révolte, son écrasement final.

En 124 (742) les armées arabes subissent une nouvelle défaite : le Jound de Syrie est taillé en pièces sur l'Oued Sebou, ses débris refluent en Espagne où ils resteront.

Enfin deux victoires chèrement acquises près de Kairouan contiennent la vague kharijite vers l'Est. Elles sont accueillies avec un immense soulagement en Orient.

Les révoltés ne peuvent plus l'emporter, mais les troubles continuent. Les Berbères sont désunis et affaiblis, mais le Califat de Damas attaqué en Orient par les Abbassides, se trouve sans force pour réagir en Ifriqiya.

Un chef arabe venu d'Espagne s'installe à Tunis et s'y rend pratiquement indépendant en profitant de la situation troublée. Il est assassiné par ses frères; ceux-ci se disputent le pouvoir et font appel aux Berbères kharijites qui se rendent maîtres de Kairouan de 140 (758) à 144 (761). La ville est saccagée.

Les Abbassides devenus les maîtres en Orient envoient des renforts d'Egypte. L'Ifriqiya est reprise; mais *El Aghlab* ne peut venir à bout des Kharijites, car une fois de plus les troupes arabes du Jound se sont révoltées à un moment crucial.

Ses successeurs, renforcés par des troupes du Khorassan, d'Iraq et de Syrie relèvent les fortifications byzantines, et créent à l'Est du Hodna une *marche frontière le Zab*, dont El Aghlab est le gouverneur. Le mouvement est contenu, mais ni vaincu ni éliminé. *Le pouvoir de Baghdad en Afrique du Nord se limite à peu près à l'ancienne province romaine d'Afrique.* Le reste de l'Afrique du Nord lui échappe définitivement en même temps que l'Espagne.

En même temps les gouverneurs de l'Ifriqiya sont pris dans la même famille Mohallab.

Dates J.C.	Événements d'Afrique du Nord	Dates Hég.	Événements d'Orient et du monde musulman	Dates J.C.
647	Victoire arabe de Sbeitla	27		
		41	Prise du pouvoir à Damas par Moawiya. Mort d'Ali	66
670	Fondation de Kairouan par Oqba ibn Nafi	50		
		61	Défaite et mort de Houssayn à Kerbela	68
681	Expédition d'Oqba au Maghreb occidental. Mort d'Oqba	62	Deuxième guerre civile de l'Islam	
686	Koseïla tué à Mems par Zohaïr ibn Kaïs .	67		
		73	Écrasement de la révolte de Zoubeïr à la Mecque	69
695	Hassan ibn No'man prend Carthage	76		
696	Offensive berbère sous la direction de la Kahina	77		
698	Reprise de Carthage par les musulmans .	79		
700-701	Mort de la Kahina	81		
710	Promenade militaire de Mouça ibn Noçair	91		
		92	Débarquement de Tarik en Espagne. Annexion de la Transoxiane	71
		114	Bataille de Poitiers	73
734	Arrivée du gouverneur Obeïd Allah ibn el Habhab	116		
734	Expédition au Sous et au pays des noirs .	116		
740	Assassinat du gouverneur de Tanger, insurrection	122		
742	Victoire d'Al Açnam sur les Kharijites . .	124		
		132	Révolution abbasside	75
		138	Abd er Rahman ad Dakhil s'empare de Cordoue	75
761	Fondation de Tahirt	144		
		170	Massacre de la famille Alide à Fakh	78
788	Arrivée de Idris I ^{er} à Tanger puis à Volubilis	172		

Elle constitue dès lors une sorte de « fief » héréditaire, formule qui peut paraître avantageuse à cause de la continuité du gouvernement. On craint des retours offensifs des Byzantins et pour s'en préserver on construit le premier « *ribat* » celui de Monastir en 180 (706).

Ainsi apparaît à la fin du VII^e siècle, une **structure nouvelle**. Après un siècle de guerres, l'Afrique du Nord est entrée dans le domaine de l'Islam. La conversion n'est certes pas achevée, mais déjà ces pays apparaissent clairement comme **musulmans**.

L'Ifrîqiya, à l'Est, est une province de l'empire abbasside dotée d'une certaine autonomie. Son histoire intérieure va être troublée par les révoltes perpétuelles du Jound. Elle apparaît comme un bastion occidental contre le kharijisme, bref une terre de guerre sainte, aussi bien contre ces hérétiques berbères que contre les Byzantins voisins.

Mais le fait essentiel est que déjà des **Etats indépendants** des Abbassides se créent, en Andalousie, au Maghreb Central, et au Maghreb Extrême. Hostiles aux Califes de Bagdad ils ont pourtant reçu leurs chefs d'Orient : un Ommeiyade, un Persan, un Alide...

Le morcellement du monde musulman est commencé. Il a commencé par l'Occident.

DOCUMENTS

1. OQBA AU MAGHREB EXTRÊME.

« Quand il eut terminé avec le Maghreb Moyen, Oqba pénétra dans le Maghreb Extrême. Cela se passait en 62 (681-82). Oqba fut le premier gouverneur musulman de la nation arabe qui pénétra dans ce pays. Il arriva à Tanger, ville à la tête de laquelle il trouva Yulian. Celui-ci fit la paix avec lui. Oqba partit ensuite pour la ville de Oualila, à proximité du lieu où Fès devait être fondée, mais à une époque antérieure à la fondation de Fès. Il y trouva des rassemblements de Berbères qu'il combattit, il les mit en déroute et les poursuivit jusqu'au Draa. De là il descendit au pays du Sahara jusqu'à Ighir an Yattouf (Cap Ghir?). On dit également qu'il revint du Sous al Adna, c'est-à-dire du pays du Draa vers Tlemcen. Il pénétra dans le pays des Sanhaja qui, dit-on, se soumirent à lui sans le combattre... Il mit le siège devant Aghmat et y trouva des Berbères chrétiens. Il bloqua cette ville et finit par la conquérir. Puis il mit le siège devant Madinat Naffis, cette ville se trouvait... (dans) un lieu dit... qu'aujourd'hui encore on appelle al Madina et qui se trouve sur le Ouadi Naffis. Oqba partit du Ouadi Naffis et fit route vers le Ouadi Sous. Là il envoya des messages aux tribus des Guezoula. Elles arrivèrent au Ouadi Sous, embrassèrent l'Islam et s'en retournèrent. De son côté Oqba fit demi-tour et traversa le pays des Haha et de Regraga, puis celui des Saouda et s'arrêta au lieu-dit Chakir (Sidi Chiker?) où, à ce qu'on dit, il laissa Chakir. Puis il poursuivit vers Tanasmast des Bani Magir ou, dit-on, Toussoufra. Puis il atteignit Izaroual dont la population se soumit à lui sans combat. Il gagna ensuite Sarno où il s'aperçut que l'on fomentait un complot afin de le tuer. Il livra combat aux habitants et un grand nombre de ses compagnons furent tués... A la fin il mit ses ennemis en déroute; ceux-ci s'avancant devant lui finirent par se joindre à un groupe de Haskoura qui n'avait pas embrassés l'Islam, au lieu-dit al Mazh, dans le pays des Haskoura. Oqba leur livra combat et perdit dans cette rencontre un grand nombre de ses compagnons.

Oqba traversa ensuite le Ouadi Oum Rabi et poursuivit sa route jusqu'au Maghreb Moyen. »

IBN IDHARI, *Kitab al Bayan al Maghreb*, trad. Lévi-Provençal (Arabica 1), 1954, pp. 38-39.
Carbonnel éd., Alger.

2. MOUSSA IBN NOÇAIR.

« Mouça poursuivit sa marche guerrière d'Ifriqiya vers Tanger, car les Berbères, par peur des Arabes se retiraient vers l'Ouest. La poursuite à laquelle il se livra lui permit d'en tuer une grande quantité et de faire de nombreux prisonniers. Il arriva ainsi jusqu'au Sous al Adno c'est-à-dire au pays de Draa. Les Berbères accablés, lui ayant alors demandé quartier et s'étant soumis, il leur donna un chef. Comme gouverneur de Tanger et des environs il nomma Tarik, son client, à qui il confia un corps de 17 000 Arabes et de 12 000 Berbères, ceux-là ayant l'ordre d'enseigner à ceux-ci le Coran et de les mettre au courant de la religion... »

« D'après ibn el K'att'an, on raconte que Mouça ibn Noçair, sitôt après avoir en ladite année été investi par El Walid, envoya à des tribus berbères Zor'a ibn Abou Moudrik, qui n'eut pas à subir d'hostilités de leur part, ces peuples se rendirent à composition et il envoya leurs chefs à Mouça qui exigea d'eux des otages... Quand Abou Moudrik amena les otages des Maçmouda, Mouça les réunit aux otages berbères qu'il s'était fait en Ifriqiya et au Maghreb et qui se trouvaient à Tanger : il les mit sous les ordres de son client Tarik qui plus tard envahit l'Espagne avec eux. Dix-sept Arabes furent ainsi laissés par Mouça à l'effet d'instruire ces Berbères dans le Coran et les préceptes de l'Islam. Oqba avait déjà laissé dans le même but quelques-uns de ses compagnons, parmi lesquels Chakir et d'autres... »

« On orienta dans la direction de la Mecque les temples élevés par les polythéistes et l'on installa des chaires à prêcher dans les mosquées des communautés. Alors fut élevée la mosquée d'Aghmat Haylana. »

IBN IDHARI, *Kitab al Bayan al Maghreb*, trad. Fagnan, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, Alger 1901. Carbone éd.

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

En l'absence d'études récentes, il est nécessaire de recourir aux sources.

Sources

IBN ABD EL HAKAM, *Conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne*, texte arabe et traduction française par A. Gateau, Alger, 1947.

IBN EL ATHIR, *Annales du Maghreb et de l'Espagne*, trad. et notes E. Fagnan, Alger, 1898-1901.

IBN IDHARI, *Kitab al Bayan al Maghreb*, trad. par Fagnan, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, Alger, 1901.

IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, 4 vol.

Il y a en outre de nombreux renseignements à glaner chez les géographes :

YAKOUBI, *Le livre des Pays*, traduction Wiet, 1937.

IBN HAOUQAL, *Kitab al Masalik wa I Mamalik*, trad. de Slane dans *Journal asiatique* de 1842.

AL MUQADDASI, *Description de l'Occident musulman aux IV^e-X^e siècles*, texte arabe et trad. française par Ch. Pellat, Alger 1950.

AL BEKRI, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slane, 1913, réimp. 1965, Paris, Maisonneuve, av. texte arabe.

Travaux

Excellente synthèse, fruit de nombreux travaux personnels : G. MARÇAIS, *La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen Age*, Paris, 1946, Aubier.

EUSTACHE, *monnaies musulmanes trouvées dans la maison au compas* dans B. A. M. n° VI (1966).

5

LES IDRISIDES

1. FORMATION DU ROYAUME IDRISIDE

- a. ÉTAT DU MAGHREB OCCIDENTAL A LA FIN DU VIII^e SIÈCLE.
- b. IDRIS I^{er}.
- c. IDRIS II.

**2. L'ŒUVRE D'IDRIS I^{er} ET D'IDRIS II.
LA FONDATION DE FÈS**

- a. LE PROBLÈME DE LA FONDATION DE FÈS.
- b. CROISSANCE DE LA VILLE.

3. LES PRINCIPAUTÉS IDRISIDES

- a. HISTOIRE DES PRINCIPAUTÉS.
 - b. ORGANISATION INTÉRIEURE.
 - c. VIE RELIGIEUSE.
-

Les Idrissides sont le plus souvent présentés comme les fondateurs du premier état musulman au Maroc, et comme les responsables de l'Islamisation et de l'arabisation du pays. Avec le recul du temps les deux premiers Idrissides sont apparus comme des précurseurs : on leur a attribué des intentions, des réalisations qui n'étaient pas leur fait. Le développement du Chérifisme au Maroc surtout est responsable d'une certaine transfiguration, d'une idéalisation des personnages et de leur œuvre. On glisse souvent à l'hagiographie, de sorte qu'il est difficile de remettre dans ses véritables perspectives l'œuvre de ces souverains.

1. LA FORMATION DU ROYAUME IDRISIDE**a. État du Maghreb occidental à la fin du VIII^e siècle.**

Quelle était la situation du Maghreb Extrême lorsque Idris y parvint ? Nous avons vu que la révolte kharijite avait été écrasée à l'Est, mais le centre et l'Ouest de l'Afrique du Nord échappaient à Bagdad. Ce sont des *terres de refuge et d'aventure*, au bout du monde (le Maroc est alors l'extrémité du monde connu à l'Ouest).

- *Politiquement* la situation apparaît peu claire. Une principauté existe autour de *Nokour* dans le Rif (vers l'actuelle Al Hoceïma) depuis le début du VIII^e siècle, gouvernée par les descendants de son fondateur Salih, venu avec les premiers conquérants. *Sijilmassa* est depuis 757 le centre d'une *principauté kharijite* et son importance éclipse largement celle de Fès jusqu'au XI^e siècle, du fait de son rôle dans le commerce avec l'Afrique



Le Maghreb occidental à l'époque idrisside

Noire. Dans les plaines atlantiques centrales (Tamesna) le *royaume des Berrhouata* est une puissance. D'autres unités plus ou moins importantes existent encore. Les montagnes doivent garder l'organisation tribale.

- *Religieusement* tous les Berbères ne sont pas convertis à l'Islam. Il reste des *chrétiens*, d'après la tradition, qui peuplent des villes comme Aghmat ou Nfis. Dans l'Atlas et le Sous la *plupart des tribus sont encore païennes*. Les *juifs* sont nombreux dans le centre et l'Est.

L'Islam assez souvent n'est guère orthodoxe. C'est le *Kharijisme* qui domine avec ses tendances (çoufrites et ibadhites). Nous avons vu qu'il exprime les aspirations égalitaires des Berbères, et leur hostilité au centralisme arabo-persan des Abbassides.

Mais il existe aussi de curieux syncrétismes, par exemple la *religion des Berrhouata*, mélange confus de croyances judéo-chrétiennes, musulmanes et magiques, et dont le promoteur s'est présenté comme un prophète Berbère.

On aimerait en savoir plus sur ce très curieux mouvement qui ne sera éliminé que par les Almohades, pour comprendre mieux dans quelles conditions s'est faite l'islamisation du pays. Ce n'est pas assurément aussi simple que certains chroniqueurs veulent bien le dire.

- *Economiquement.* Les textes déjà avarés sur la situation politique et religieuse sont muets sur ce chapitre. Quelques allusions permettent cependant de voir que le *Sud du pays*, le Sous (au sens large : plaine de l'Oued Sous et Anti-Atlas ainsi que le Sahel), le Draa, le Tafilalet sont déjà *en relation avec l'Afrique Noire* d'où vient l'or. Des *mines* sont exploitées dans ces régions, on y travaille les métaux — fer, cuivre, argent — qui sont exportés. *Au Nord* de l'Atlas *l'agriculture* fait vivre une population difficile à évaluer.

En somme *la situation est favorable au développement des projets d'Idris*. Une sorte de fluidité politique, une hostilité générale aux Abbassides, des richesses réelles peuvent servir ses desseins.

b. Idris I^{er} 172-175 (788-791).

- **Arrivée d'Idris au Maghreb Extrême.** Les faits présentés par la tradition sont bien connus : Idris, *descendant d'Ali* par Hassan, réchappe du massacre de sa famille à Fakh en 169 (786), s'enfuit jusqu'au Caire avec son affranchi Rachid. De là, grâce à la complicité, d'un maître de poste il gagne « la région de Fès et de Tanger ». (Pour un Oriental et vu de loin c'est à peu près la même région.)

Il *s'installe à Oulila* (Volubilis), bien accueilli par le chef de la tribu des Aouraba, un certain Ishaq.

Peu de temps après il se voit reconnaître « le commandement et la direction du culte, de la guerre et des biens » (Qirtas).

Les Aouraba, dont Koseïla avait été le chef, ont donc reflué vers l'Ouest. Certains sont encore chrétiens, dit-on. Ils ne doivent pas être maîtres de la ville car un gouverneur abbasside y bat monnaie et, selon une des versions, Idris vient d'abord à Oulila, et va ensuite dans la tribu des Aouraba. Il ne vient pas là par hasard, devant y avoir des amis sûrs. Se réclame-t-il du Chiisme ? Le fait d'être de la famille du Prophète peut jouer en sa faveur, mais surtout les tribus berbères le prennent pour chef « afin de lutter contre les Abbassides dont il est l'ennemi. »

- *L'autorité d'Idris s'étend.* Les sources de basse époque sont les seules à mentionner des expéditions vers le Tamesna, où se trouvent les Berrehouata, et vers le Fazaz peuplé de juifs, de chrétiens, et de païens. Elles veulent faire apparaître Idris comme un promoteur de guerre sainte.

Les sources les plus anciennes citent seulement des *expéditions vers Taza et Tlemcen* où un frère d'Idris, Souleïman, est installé et où ses descendants se maintiendront quelque temps. Il semble aussi qu'une *alliance* soit conclue avec les *Zénètes Maghraoua* contre les Abbassides.

Idris a-t-il l'ambition de créer un royaume Alide, comme Abd er Rahman a réussi à recréer en Espagne un émirat Ommeiyade ? En tout cas ses succès sont suffisants pour qu'Haroun ar Rachid dépêche quelqu'un pour le tuer. Toutes les sources s'accordent à dire qu'Idris meurt empoisonné en 175 à Oulila.

- *La Régence.* « A la suite de sa mort le commandement est exercé par Rachid son affranchi; Kenza, concubine berbère du prince défunt, accouche d'un fils qui reçoit le même nom que son père » (Bayan). On peut remarquer le caractère exceptionnel de cette succession. N'indique-t-elle pas le prestige attaché à la descendance de Ali et du Prophète? *Rachid* étant mort, empoisonné lui aussi, un autre régent lui succède : *Abou Khalid Yazid* (Texte 1).

L'œuvre de cet Oriental qu'était Idris ne s'effondre pas à sa mort, c'est donc bien la preuve que les liens entre les tribus qui se sont ralliées à lui sont solides : Idris n'est pas un simple aventurier politique, il a rencontré la volonté profonde d'un groupe de s'unir.

c. Idris II : 187-213 (803-828/29).

Afin d'éviter le plus possible les inconvénients d'une régence la *proclamation officielle* d'Idris ibn Idris se fait très tôt en 187 (803) : il a onze ans! On imagine néanmoins qu'à cet âge Idris II est incapable de prendre des décisions et qu'il subit fortement l'influence de son entourage.

- *Brouille avec les chefs berbères.* De nombreux *Arabes venus d'Ifriqiya* et d'*Andalousie*, soit par dévouement à la famille soit par intérêt, constituent l'entourage du jeune prince et reçoivent des responsabilités : une garde arabe de 5 000 hommes l'entoure. Ainsi ce fils d'une Berbère fait une politique favorable aux Arabes. La choisit-il ou est-elle imposée? Les Berbères qui ont été les premiers à soutenir son père en conçoivent une certaine aigreur : il en résulte une tension qui se manifeste de plusieurs façons.

Ishaq, le chef des Aouraba, est assassiné. Est-ce parce que son influence inquiète le jeune prince? Veut-il réagir contre la part croissante prise par des Arabes au Pouvoir? Ou bien au contraire l'appui des Arabes est-il un moyen pour échapper à la tutelle de ce puissant personnage? Il est bien difficile de conclure. C'est à la suite de ces événements qu'Idris II quitte Oulila, et qu'il fonde une nouvelle capitale à Fès (Texte 2).

- *Renforcement de son autorité sur de nouvelles régions.* Nos sources font état d'une *expédition vers Tlemcen* pour soumettre les tribus de *Berbères* Maghraoua. Garder la liaison avec cette région où sont d'autres membres de la famille d'Idris a une grande importance.

Il se dirige également *vers le Sud* et fait campagne contre les Maçmouda. Il fait le siège de la ville de Nfiss, dans le Haouz, sans doute sur la rivière du même nom, à un emplacement encore inconnu, et s'en empare. Il a à lutter contre bien des résistances suscitées ou encouragées par les Abbassides ou leurs vassaux Aghlabides. Ceux-ci, cependant, malgré leurs intrigues, ne peuvent venir à bout de ce petit royaume, qui proclame ouvertement son *hostilité à Baghdad*. Il est à peu près certain qu'Idris meurt *de la même façon* que son père « mais on n'est pas unanime sur le genre de sa mort » (Bayan).

- *Le royaume à la mort d'Idris II.* Son autorité ne s'étend qu'à une partie du Maroc actuel. Le centre de son domaine est constitué par les *plaines et les collines entre le Rif et le Moyen Atlas*. Il tient solidement le couloir de Taza au débouché duquel il fonde sa nouvelle capitale. A travers le plateau central, il s'est étendu vers le Sud jusqu'à l'Atlas, en direction du Sous où il a peut-être pénétré. Les plaines atlantiques où se trouvent les Berrhouata lui échappent. L'Atlas et le Sud présaharien également. On ne saurait affirmer que le Rif lui obéit entièrement.

C'est Idris II qui constitue véritablement un *État organisé*, son père ayant régné trop peu de temps. Il a rassemblé des tribus berbères sous une même autorité, organisé un *gouvernement* inspiré des modèles orientaux, fondé une *capitale* dont le rôle et l'importance vont grandir par la suite. C'est pourquoi, avec le recul du temps, il convient d'insister sur cette fondation de Fès qui suffirait à la gloire des deux Idris.

2. L'ŒUVRE D'IDRIS I^{er} ET D'IDRIS II. LA FONDATION DE FÈS

a. Le problème de la fondation de Fès.

L'œuvre politique des deux souverains ne leur a pas survécu. Leur effort d'unification politique et religieuse mérite de retenir l'attention, par ce qu'elle préfigure, mais c'est davantage à leur œuvre de civilisation et d'islamisation qu'il faut s'attacher. Les deux premiers Idrissides et leurs successeurs ont été des **fondateurs de villes** : toutes, sauf Fès, ont disparu.

Dans toute l'Afrique du Nord la conquête par les musulmans a été à l'origine d'un renouveau urbain sur l'importance duquel on ne saurait trop insister, ne serait-ce que par comparaison avec l'Europe occidentale.

Fès est donc une création parmi tant d'autres; de son temps elle n'est même pas la plus importante. Mais elle est la seule qui ait survécu jusqu'à nous, centre unique de rayonnement de la culture islamique. Son succès et son importance doivent être expliqués. C'est pourquoi il faut étudier d'abord la fondation, selon la tradition et selon la critique historique moderne, puis essayer d'expliquer la croissance rapide de la ville par des facteurs naturels et historiques.

- *La tradition.* On admettait communément jusqu'à l'article de Lévi-Provençal en 1938 que la fondation de Fès était d'Idris II. La ville de Oulila devenue trop petite avec les nouveaux arrivants, Idris II se serait mis à rechercher un emplacement pour y bâtir une ville nouvelle, dès 190 (806). Les choix successifs ne sont pas heureux : au sommet du Jbel Zalagh, et sur la rive du Sebou, les intempéries détruisent les premiers travaux.

Enfin un emplacement favorable est trouvé, là même où s'élève aujourd'hui le quartier des Andalous, sur la rive droite de l'oued Fès, dans un lieu inculte et broussailleux. Idris II y vient le 1^{er} rabi'i de 192 (4 janvier 808). Il y fait construire une enceinte percée de 6 portes, une mosquée.

Un an plus tard, jour pour jour, sur la rive opposée, il fait élever une seconde enceinte, et à l'intérieur, mosquée, palais et kissariya.

Des détails nombreux et merveilleux enjolivent le récit qui est ici sèchement résumé.

- *Faiblesse de cette tradition.* Elle contient des *obscurités* et des *invraisemblances*. D'abord la raison qui est donnée à la fondation : Oulila n'est pas trop petite, l'ensemble de la ville romaine n'est pas occupé, et le site permet une facile extension. Mais surtout comment ne pas être surpris par la fondation à un an d'intervalle très exactement, par un prince de quinze ans, de deux villes l'une en face de l'autre, de part et d'autre d'un petit cours d'eau. Pourquoi dresser l'une contre l'autre deux villes de population différente : la première surtout Berbère, et la seconde peuplée d'Arabes.

Surtout on n'a pas pris garde qu'il existe d'autres textes, et on a négligé le témoignage des **monnaies**. On connaît en effet deux dirhems frappés à Fès avant la date habituellement donnée pour la fondation de la ville : l'un en 185 (801), l'autre en 189 (805). Chose encore plus troublante, après 192 (808) on ne trouve aucune pièce frappée à Fès mais uniquement des monnaies d'*Al Aliya* (la ville d'Ali).

Un texte bref mais clair d'un historien cordouan du x^e siècle attribue la fondation de Fès à Idris I^{er}. El Bekri lui-même, citant un autre auteur, fait s'installer Idris I^{er} à Fès, sur la rive des Andalous. Un autre texte andalou donne comme date de fondation 172 (789) (Texte 3).

- *Interprétation nouvelle.* Les deux fondations sont certaines mais elles ne sont pas dues au même souverain ni aussi rapprochées. En 172 (789) Idris I^{er}, dès son arrivée au Maghreb Extrême, **fonde Madinat Fas**, sur la rive droite de l'oued Fès, à l'emplacement du quartier des Andalous actuel. On peut rapprocher cette fondation de son expédition vers l'Est, Taza et Tlemcen. Il a besoin d'une base pour contrôler le débouché du couloir de Taza, la vallée du Sebou. En 193 (809) Idris II, son fils, sous l'influence de son entourage arabe, **fonde exactement en face une nouvelle ville**, à l'emplacement du quartier des Kairouanais. Cette ville est appelée *Al Aliya*, l'Alide, par opposition à *Al Abbassiya* créée en Ifriqiya par les Aghlabides. C'est dans cette ville que le jeune souverain s'installe entouré des Arabes qui ne se sentent à l'aise ni à Oulila ni à Madinat Fas. Aussi a-t-elle dès le début un caractère différent de sa voisine, un aspect plus urbain avec son palais, sa *kissariya*.

Ce n'est qu'un peu plus tard, en 202 (817-18), après la célèbre émeute du faubourg à Cordoue, que des familles de réfugiés andalous vont s'établir dans la fondation d'Idris I^{er}, qui doit avoir le caractère rural d'une bourgade berbère. Dès lors Fès change, s'entoure également d'un rempart. Néanmoins jusqu'à nos jours a subsisté cette différence entre les deux quartiers, celui des Andalous ayant gardé un caractère un peu campagnard.

b. La croissance de la ville.

Le développement et la fortune de Fès s'expliquent par sa situation, élément permanent, mais valorisé par les circonstances historiques, par la chance qu'elle a aussi d'avoir un bon départ.

- *Les avantages de la situation.* Fès se trouve au centre d'une riche région agricole : la plaine du Saïs est l'un des meilleurs terroirs du Maroc. En outre elle a à sa disposition des ressources variées : du bois provenant des forêts proches du Moyen Atlas ou du Zerhoun, de la pierre des collines entre lesquelles elle se bâtit, de l'argile et du sel. Il y a là de quoi favoriser la construction, et la croissance de la ville et de quoi alimenter un artisanat important ; la poterie y est très ancienne.

Mais surtout Fès se trouve dans une *excellente position géographique*. Elle se trouve au débouché du couloir de Taza, seule voie faisant communiquer les plaines atlantiques du Maroc avec le Maghreb central et oriental et par delà avec l'Orient. Elle occupe une **position de carrefour** au croisement de cette route Ouest-Est avec une route Nord-Sud qui va de la côte du Rif, de la région de Nokour à Sijilmassa porte de l'Afrique Noire, et ville de l'or. Fès a donc une *vocation commerciale* à l'intersection des deux routes les plus importantes du Maroc ancien.

Le site est très avantageux. La ville se trouve à l'abri des crues du Sebou qui sont dévastatrices. Elle est entourée de douces collines. *Des eaux très abondantes*: les sources, les branches de l'oued Fès font que l'eau coule partout. C'est l'avantage le plus souvent célébré des anciens auteurs qui décrivent la ville et c'est à leurs yeux ce qui en fait un séjour enchanteur.

On peut dire pour résumer que toutes les conditions se trouvent réunies pour que la ville se développe et soit un grand centre commercial. Son influence peut très facilement rayonner dans toutes les directions.

● *Les chances d'un bon départ. L'arrivée de groupes importants de citadins de Cordoue ou de Kairouan a évité à la ville des débuts lents et pénibles.* Ces gens apportent — outre de l'argent — des connaissances, l'expérience de la vie urbaine. Le démarrage de la ville en est considérablement accéléré. Quelques années après sa fondation double, la ville joue déjà un rôle digne de ce nom.

La fondation d'Idris 1^{er}, Madinat Fas, bien qu'on y ait installé un atelier monétaire avant la proclamation d'Idris II, doit végéter jusqu'à l'arrivée des quelque 800 familles du « rabad » (faubourg) de Cordoue.

En face, la fondation d'Idris II, la « ville d'Ali », a dès l'origine un caractère plus affiné du fait de son peuplement arabe. L'atelier monétaire y a été transféré et elle est le centre des transactions commerciales. Des Juifs viennent s'y établir en assez grand nombre. Peu après la venue des Cordouans, installés là où l'on logeait les contingents berbères, à Fès, des Kairouanais, qui fuient les sévices des Aghlabides, viennent auprès d'Idris II. C'est eux qui donnent leur nom à cette fondation : le nom d'Al Aliya est rapidement supplanté dans l'usage courant par celui de « rive des Kairouanais » ; on parle couramment des « deux rives ».

Pendant longtemps encore les deux agglomérations vivent d'une vie séparée, chacune enfermée dans ses murailles, parfois même hostiles l'une à l'autre et relevant de deux autorités différentes. Il faut attendre les Almoravides pour qu'une seule enceinte les réunisse, sans faire disparaître le particularisme de chaque quartier.

● *Le rôle intellectuel et religieux de Fès.* Grâce à ces apports de population arabe et citadine, Fès est dès le début une **ville musulmane** — au sens où Kairouan ou Cordoue le sont — seule au Maghreb Extrême, sauf probablement Sijilmassa, à avoir ce caractère ; mais celle-ci était trop excentrique pour jouer un rôle de **centre spirituel**.

Il y a bien entendu, dès la fondation, des *mosquées*, mosquée des Cheikh à Madinat Fas, rive droite, ainsi appelée sans doute à cause des chefs berbères premiers soutiens d'Idris 1^{er}, et mosquée dite « Masjid al Achraf » rive gauche en souvenir de l'ascendance d'Idris II.

C'est au cours du IX^e siècle, en 243 (857), que la première **mosquée Karaouiyne** est fondée, rive gauche, par une femme du nom de Fatima. Elle doit être très simple. Au milieu des tribus berbères alliées à Idris et à son fils et dont une partie de la population est encore païenne, chrétienne, ou juive, l'existence de ce centre islamique est indispensable. Il est bien probable que c'est d'abord au voisinage de Fès sous Idris 1^{er}, Idris II, ainsi que sous leurs successeurs que l'Islam est enseigné aux Berbères.

Fès, foyer culturel, ne va pas cesser de briller même dans les temps troublés où Fatimides et Ommeiyades d'Espagne s'en disputent la possession, preuve d'ailleurs de son importance.



Dirhem (pièce d'argent) **idriSIDE**.

On lit au centre : « La ilaha illa Allah Moham-med - 'Ali La charikalahou. »

Inscription circulaire « bismillah douriba hada l'dirhem bi Oulila (?)... »



Dirhem (revers).

On lit au centre : « Idriss, Mohammed rassoul Allah, 'Ali. »

3. LES PRINCIPAUTÉS IDRISSIDES

a. Histoire des principautés idrissides.

L'effort d'unification d'Idris et de son fils va rester sans lendemain. Devenus des jouets dans la lutte qui oppose Ommeiyades de Cordoue et Fatimides, submergés par la vague zénète, leurs successeurs souvent divisés vont disparaître sans gloire.

Mais leur *échec politique* ne doit pas masquer la réalité de leur *œuvre civilisatrice* : ils ont continué la diffusion de l'Islam à partir des *centres urbains* qu'ils ont créés, qui ont été aussi des *centres économiques* actifs. Sans qu'on puisse dire s'ils en sont responsables, malgré l'émiettement et les troubles politiques, le IX^e siècle a été une période de prospérité pour le Maghreb occidental, et cette prospérité s'est poursuivie au X^e siècle.

Laissons les événements d'histoire intérieure et les luttes entre les principautés pour retenir quelques traits de leur évolution.

● *Le partage de 213 (828).*

La succession ne se pose plus dans les mêmes termes qu'à la mort d'Idris I^{er}, où l'on espérait un héritier : il y en a plusieurs. La tradition insiste sur le rôle que joue *Kenza* épouse berbère d'Idris I^{er}. On a parlé d'un « *retour aux traditions berbères* ». Il faut tenir compte cependant autant des habitudes d'autonomie locale et de la force des groupements régionaux, que de la volonté d'une vieille femme ou des héritiers.

Il y a dix fils : les jeunes sont écartés. En fait il ne s'agit pas d'un partage à proprement parler. *L'ainé, Mohammed, garde la prééminence* et réside à Fès; il a autorité sur ses frères, qui ont reçu des provinces à administrer en son nom. Naturellement il y a des velléités d'indépendance et des difficultés surgissent très rapidement entre les frères.

- *La décadence idrisside.*

Yahia, fils de Mohammed lui succède en 234 (848). Il procède à une *nouvelle répartition* des provinces entre ses oncles. « Tandis que Yahia lui-même se désintéresse des devoirs de souverain qui lui incombent, chacun des frères se conduit en prince indépendant et attire à soi les Berbères en leur disant : « Nous sommes tous fils d'un même père... » (Bayan).

La prééminence de la branche aînée est cependant nettement préservée, et il ne semble y avoir eu *qu'un roi*. Mais les princes apanagés n'étant plus soumis à une autorité suffisante se rendent indépendants. Les guerres et les troubles ne cessent plus.

La branche aînée, éteinte avec Yahia ibn Yahia, célèbre pour son inconduite, et contre qui Fès se révolte, il est fait appel au représentant de la branche rifaine, Ali. Dès lors, révoltes, usurpations, luttes entre émirs, forment une monotone suite jusqu'à l'arrivée en 308 (920) d'un général au service des Fatimides, qui prend Fès.

Près de Tanger dans leur bastion, de *Hajer en Nasr*, les derniers émirs idrissides résistent jusqu'en 363 (974), date à laquelle un général andalou s'empare du réduit.

b. L'organisation intérieure des principautés.

- *Institutions.* Les limites des possessions idrissides sont mal définies, changeantes; on ne sait pas comment fonctionne le gouvernement à l'époque de Mohammed. Cette *association au pouvoir des frères du souverain* à qui sont confiées des provinces n'a rien de particulier aux Idrissides, nous la retrouverons sous les Almoravides.

Idris II a eu un **vizir**, ses successeurs sans doute également. *La cour est le lieu du gouvernement*, et les hautes fonctions du palais sont confiées à des parents ou à des amis. En bref, c'est une oligarchie qui gouverne comme partout à cette époque. Les chefs des tribus berbères demeurent puissants et traitent avec le pouvoir, comme on le verra encore longtemps.

On ne sait rien de l'organisation des impôts. L'armée a un noyau de cavaliers arabes, le reste se compose de contingents des tribus. Lorsque les principautés se rendent indépendantes et luttent entre elles, elles font appel de plus en plus aux contingents berbères.

- *Vie économique et sociale.* Les principautés idrissides ont toutes pour centre des *villes*, fondées alors ou préexistantes, où se joue l'essentiel de leur histoire. Elles s'appuient sur des *tribus sédentaires* : Auraba du Zerhoun, Rhomara du Rif par exemple, capables de constituer la base d'un État.

La multiplication des villes est indiscutablement un signe de prospérité et d'activité économique. Un autre signe est la relative *abondance des monnaies* : les émissions de *dirhems* d'argent sont nombreuses, elles proviennent d'une douzaine d'ateliers différents.

La paix, que ne troublent pas profondément les querelles dynastiques, favorise le **commerce**. Les Idrissides vivent en assez bons rapports avec leurs voisins, au III^e siècle (IX^e) tout au moins.

Il est clair que les Idrissides cherchent à conquérir *des ouvertures sur le Sahara*. La principauté kharijite de *Sijilmassa* s'étend jusqu'au Draa, elle est au débouché des routes centrales du Sahara par où arrivent l'*or* et les *esclaves*; des mines existent sur son territoire. La route de l'Ouest par la Maurétanie actuelle aboutit au Sous où les Idrissides essaient de pénétrer sans trop y réussir. Cependant *Tamdoult*, près d'Akka, est *fondée par un petit-fils d'Idris*; ville minière et caravanière, elle est importante à l'époque d'El Bekri.

Ils veulent aussi s'installer au débouché des passages du Haut Atlas, dans le Haouz à *Nfis* et peut-être à *Aghmat*, dans le Tadla à *Daï*, d'où l'on passe facilement vers Fès.

Fès fait du commerce avec Aghmat, avec Sijilmassa, et avec les Berrhouata. Par les ports du Rif (Nokour et Badis en particulier) et par Tanger, Tchimmich (Larache), Azila, des échanges se font avec l'*Andalousie*. La navigation atlantique va jusqu'à l'oued Massa.

L'inimitié politique n'empêche pas des *rapports commerciaux et culturels avec l'Orient* par le relais des états kharijites du Maghreb central, très tolérants de fait, et avec qui les relations sont correctes.

c. La vie religieuse.

Parler des rapports des Idrissides avec leurs voisins les Kharijites hérétiques, c'est en fait essayer de savoir quelle est leur attitude religieuse.

Aucune étude sérieuse n'existe sur cette question et l'on ne peut guère que poser des questions.

Les chroniques tardives et la tradition populaire font des Idrissides, et en particulier des deux premiers, de véritables champions de l'Islam. Elles nous les montrent répandant l'Islam par le fer parmi les chrétiens, païens et juifs. Leurs tombeaux sont l'objet d'une grande vénération.

Cette vision traditionnelle exprime bien le fait indéniable que **les Idrissides sont les grands responsables de l'Islamisation**. Que celle-ci ne se soit pas faite tellement par des guerres, mais par osmose à partir des foyers d'Islam que représentent les villes, ne change pas le fait essentiel.

Mais l'on observe que les Idrissides ont fort peu guerroyé contre les Kharijites voisins, ou contre les Berrhouata. Simple prudence politique ? Pour éviter de rompre une solidarité musulmane ? Pour ne pas se diviser en face de l'ennemi commun abbasside ? On peut se demander aussi si les différences doctrinales apparaissent aussi graves, et susceptibles de créer des coupures profondes entre musulmans, qui sur l'essentiel sont d'accord. L'impression prévaut qu'un certain flou règne et que les limites entre les doctrines ne sont pas aussi nettes qu'en Orient.

Quelles sont les idées professées par les Idrissides ? Si l'on fait d'eux les champions d'un Islam parfaitement orthodoxe, certaines affirmations de nos sources anciennes et certains faits se laissent mal expliquer.

À l'origine, échappé au massacre de Fakh, Idris est aidé dans sa fuite par des Chiites. Nos sources ne nous laissent pas voir s'il professe au Maghreb Extrême, où il arrive, des idées chiites. *Les Idrissides se réclament avec éclat de leur appartenance à la descendance d'Ali* : le nom d'Ali figure sur toutes leurs monnaies à la suite de la profession de foi habituelle. Leur capitale se réclame de lui : « Al Aliya ». Le titre d'Imam qu'ils portent parfois peut simplement signifier qu'ils sont les chefs religieux. On ne sait pas au nom de qui ils disent la prière. Toutefois on connaît une monnaie d'Idris II où on lit : « Mohammed est le Prophète de Dieu et le Mahdi Idris ibn Idris Ali ». Ce qui est déjà une présomption plus sérieuse de chiisme.

Certains textes de géographes orientaux mettent nettement en cause l'orthodoxie des Idrissides ; mais on doit se demander s'il ne s'agit pas là des calomnies destinées à les discréditer, du genre de l'affirmation qu'ils descendent d'Abou Talid mais non d'Ali. Al Mouqaddassi, vers la fin du *x^e* siècle, dit que « les doctrines des Idrissides qui sont prépondérantes dans le Sous Al Aqsa se rapprochent de celle des Qar-

mates ». Or les Qarmates sont des chiites extrémistes, dont le mouvement populaire, sorte de communisme théocratique, a fait trembler l'empire abbasside. Assimiler les Idrissides aux Qarmates peut sembler de l'ignorance ou de la mauvaise foi. Un autre auteur du début du x^e siècle celui-là, Al Hamadhani, affirme que « Ishaq, le compagnon d'Idris ibn Idris, est d'accord avec celui-ci pour professer le moutazilisme » ; les moutazilites n'ont pas toujours été considérés comme suspects du point de vue des idées ; bien au contraire, sous le calife al Mamoun, ils représentent l'Islam officiel. Utilisant les méthodes des philosophes grecs, ils défendent l'idée d'un Coran créé. Des groupes moutazilites existent au Maghreb Extrême au ix^e siècle, ils battent même monnaie à Todra par exemple... où les Idrissides également frappent des dirhems presque en même temps, ce qui semble confirmer de bons rapports.

Une étude plus approfondie des documents pourrait seule nous éclairer sur ce que furent les doctrines des Idrissides. Nous ne pouvons ici que poser le problème. S'il faut conclure, nous dirons que si les Idrissides, au début, lors de leur arrivée, professent le chiisme, celui-ci s'est très peu manifesté par la suite. Ce qui les caractérise c'est plutôt une **opposition politique à Baghdad**, attitude qui coïncide avec celle qui est la plus générale alors au Maghreb Extrême et Central.

En tout cas ni les Berrhouata ni les Kharijites ne disparaissent. Toutes sortes de confusions religieuses demeurent possibles comme le montre l'exemple du faux prophète du Rif, Hamim dont parle El Bekri. L'Islamisation est loin d'être achevée.

On ne saurait admettre le point de vue simpliste de certains chroniqueurs selon lesquels l'Islam règne sans partage et dans toute sa pureté sur le Maghreb à partir de ce moment.

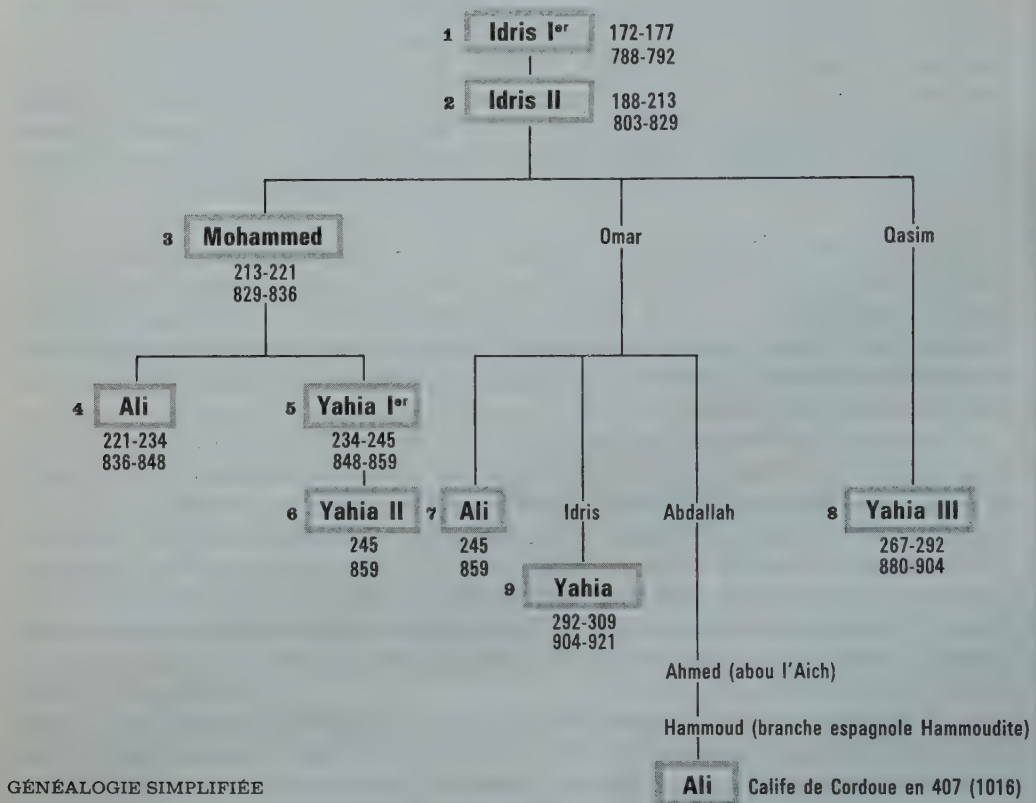
Une *vie religieuse assez particulière* semble bien y avoir existé, du fait de sa situation, loin de Baghdad et de Kairouan, et ne dépendant pas de Cordoue : sectes et hérésies pouvant y fleurir sans le risque d'être poursuivies comme en Orient où, malgré le pouvoir califal, l'effervescence est grande.

Les Almoravides convertis à un Islam rigoureux appris de l'Orient lutteront contre toutes sortes de pratiques blâmables de leurs compatriotes, mais fait remarquable, c'est à redresser l'Islam qu'ils s'attacheront, plus qu'à convertir des non-musulmans qui semblent avoir été dès lors très rares. C'est donc bien pendant cette période « obscure » que s'est produite l'Islamisation de la plupart des habitants.

Nous avons de manière quasi exclusive centré notre attention sur une dynastie. Son autorité ne s'étend qu'à une partie du Maghreb Extrême et cette partie va se rétrécissant au cours des ix^e et x^e siècles. Il faut se garder de lui faire la part trop belle. Dans les limites de cette étude on a choisi de ne pas se disperser : on a négligé les principautés de Nokour, Sijilmassa, etc., sur lesquelles on n'a que peu de renseignements. On n'a pas parlé non plus des États que fondent les Zénètes au x^e siècle. Le temps les a effacés des mémoires, tandis que les Idrissides se dressent un peu comme des précurseurs.

C'est une **période de gestation** : des villes se sont créées, des États se sont organisés, l'économie s'est développée, non plus seulement comme pendant l'Antiquité sur une mince frange, mais jusque dans les profondeurs du pays ; des liens nouveaux se sont établis avec des pays lointains ; l'Islam a été un dénominateur commun entre ces groupes humains émiétés entre tribus rivales. Toutes les divisions ne se sont pas évanouies d'un coup, mais des unités régionales se sont constituées, sur lesquelles un édifice plus vaste pourra reposer.

Au i^{er} siècle (vii^e) la Maurétanie Tingitane n'était déjà plus qu'un souvenir. A la fin du iii^e siècle (ix^e), le Maghreb Extrême est le lieu où s'accumulent les forces qui vont donner naissance à l'empire de Marrakech.



DOCUMENTS

1. IDRIS I^{er} AU MAGHREB.

« Idris ibn Abdallah, arrivé au Maghreb en 170 (786 ap. J.-C.) avec son client Rachid, se fixa d'abord dans l'antique ville de Oulili, puis s'installa en 172 (788 ap. J.-C.) chez Ich'ak ibn Mohamed ibn Adb el Hamid. Les tribus berbères le prirent pour chef et lui prêtèrent obéissance, ce qui fut la cause que Haroun ar Rachid, l'ayant appris, envoya un de ses affidés, nommé ech Chammakh avec mission de l'empoisonner; c'est ce que fit cet homme, qui s'enfuit ensuite en Orient. A la suite de la mort d'Idris survenue en 175 (791 ap. J.-C.) le commandement fut exercé par son affranchi Rachid; puis Kenza, concubine berbère du prince défunt accoucha d'un fils qui reçut le même nom que son père. »

IBN IDHARI, *Bayan al Maghreb*, trad. Fagnan, Alger 1901-1904, page 304.
Carbonnel éd.

2. IDRIS II.

« Après la mort d'Idris, les Awraba et les autres tribus berbères reconnurent pour souverain l'enfant qui devait bientôt naître de sa concubine Kenza. Ils l'élevèrent avec le plus grand soin, et en 188 (804 ap. J.-C.) ils lui jurèrent fidélité dans la mosquée d'Oulili. Ce prince qu'on appela Idris el Asgher (Idris le jeune) avait alors onze ans et se trouvait sous la tutelle d'Abou Khaled Yazid ibn el Yas el Abdi, car Ibn el Aghleb était parvenu, deux années auparavant, à faire assassiner Rachid. Quand Idris eut atteint l'âge de la majorité, on lui renouvela le serment de fidélité, et, ayant ainsi établi de nouveau l'autorité de la tribu (arabe) d'Azd appelé Mosad ibn Omeyr et surnommé el Meldjoun... Plus de cinq cents guerriers appartenant à diverses tribus arabes établies au Maghreb et en Espagne se mirent aux ordres d'Idris II, lui formèrent un corps de serviteurs dévoués et méritèrent toute sa confiance à l'exclusion des berbères. L'appui de cette troupe contribua beaucoup à l'agrandissement de son autorité... »

En l'an 192 (807, 808 ap. J.-C.) Idris fit mourir Ichaq ibn Mahmoud, chef des Awraba, ayant découvert qu'il entretenait des intelligences avec Ibrahim ibn el Aghkab.

La ville d'Oulili ne pouvant plus suffire au nombre toujours croissant des troupes et d'autres serviteurs de l'empire, Idris chercha un emplacement pour y fonder une nouvelle capitale. »

IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, t. II, p. 561 (Paris, Geuthner).

3. LA FONDATION DE FÈS.

Selon Abou Bakr Ahmed ibn Mohammed er Razi (mort en 344 /955).

« Idris fils d'Abdallah (Idris I^{er}) pénétra au Maghreb dans l'année 172, au mois de Ramadan, après s'être enfui pour échapper aux poursuites d'Abou Jaffar. Il s'arrêta dans une localité appelée Walila, près du Wadi Zitoun. Des tribus berbères s'assemblèrent autour de lui et le placèrent à leur tête. Il bâtit la ville de Fès (Madinat Fas) dont l'emplacement était un marécage couvert de broussailles. Quand on creusa les fondations on mit à jour une pioche (fas), aussi l'appela-t-on Madinat Fas.

Selon Ibn Saïd, géographe du XIII^e siècle, Fès consiste en deux villes. L'une fut bâtie par Idris Ibn Abdallah..., elle est connue sous le nom de rive des Andalous. L'autre ville fut construite après la première : elle est connue sous le nom de rive des Kairouanais. »

Selon un texte grenadin du XIV^e : « Ce groupe (de rebelles du faubourg de Cordoue) se dirigea vers l'Afrique du Nord, au pays des Berbères et alla s'installer sur la rive des Andalous qui fait partie de Madinat Fas. C'est à partir du moment de l'installation de ces émigrés que cette rive prit un nom, et l'on se mit dès lors à dire : « la rive des Andalous ». Grâce à la venue de ces immigrés, cette rive se peupla, acquit un grand nombre d'habitants et prit figure de ville. Cela se passait en 202... Entre la reconstruction de la ville par des Andalous et la construction de l'ancienne Madinat Fas, trente années s'étaient écoulées. En effet, Madinat Fas fut bâtie en 172 lorsqu'Idris Ibn Abdallah pénétra au Maghreb pour échapper aux poursuites d'Abou Djafar el Mansour... Les Berbères se réunirent autour de lui, le placèrent à leur tête et lui bâtirent Madinat Fas sur l'emplacement d'un marécage broussilleux... »

Textes cités par LÉVI-PROVENÇAL, *La Fondation de Fès dans Annales de l'Institut d'Études Orientales*, iv (1938), pp. 23-52.
Faculté des Lettres, Alger

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

LÉVI-PROVENÇAL, *La fondation de Fès dans Annales de l'Institut d'Études Orientales*, iv, Alger (1938), pp. 23-52.

6

DES IDRISSIDES AUX ALMORAVIDES

1. LA LUTTE DES OMMEIYADES ET DES FATIMIDES AU MAGHREB OCCIDENTAL
 - a. LA MONTÉE DES FATIMIDES EN AFRIQUE DU NORD.
 - b. LES OMMEIYADES ET LE MAGHREB.
 - c. SENS DE LA LUTTE.
 - d. BILAN DE LA LUTTE.

 2. LA VIE ÉCONOMIQUE AU DÉBUT DU V^e SIÈCLE (XI^e)
 - a. LE PEUPLEMENT.
 - b. L'AGRICULTURE.
 - c. LES MINES, LES FABRICATIONS, LES VILLES.

 3. LE MONDE BERBÈRE ET L'ISLAM
 - a. LA SOCIÉTÉ TRIBALE.
 - b. LES DOMINATIONS POLITIQUES.
 - c. LA VIE RELIGIEUSE ET INTELLECTUELLE.
-

Du milieu du IV^e siècle (X^e) jusqu'au moment où les Almoravides, sortant du désert, entreprennent l'unification du Maghreb Extrême et l'édification d'un vaste empire, l'histoire est très agitée. Une impression de confusion décourageante s'en dégage : les expéditions militaires se succèdent, les alliances se font et se défont ; la partie occidentale de l'Afrique du Nord est le champ clos où s'affrontent Fatimides et Ommeiyades, le plus souvent par personnes interposées ; des populations refoulées du Maghreb Central y pénètrent et s'y installent ; des principautés aux contours changeants se partagent le pays.

Cette agitation cependant ne doit pas entraîner des remous bien profonds puisqu'elle ne nuit pas à la prospérité économique. Et la multiplication des centres politico-religieux favorise la diffusion de la civilisation islamique.

C'est d'un pays riche que les Almoravides vont faire le cœur de leur empire.

1. LA LUTTE DES FATIMIDES ET DES OMMEIYADES AU MAGHREB OCCIDENTAL

a. La montée des Fatimides en Afrique du Nord.

Les Fatimides se sont réclamés du Chiisme. Ce mouvement, à la fois secte religieuse et parti politique est né du problème posé par la succession du Prophète. Pour certains musulmans le Califat devait revenir de plein droit à Ali, cousin de Mohammed, époux de sa fille Fatima, et à leurs fils Hassan et Hosseyn. Le *parti d'Ali* (Ech Chiat Ali en arabe, d'où Chiïtes) considère les autres califes comme des usurpateurs. De plus, pour eux, le descendant d'Ali n'est pas seulement chef temporel, il est imam, chargé d'une mission divine : il doit « remplir le monde de justice ».

Pour échapper aux persécutions des Abbassides, les successeurs du dernier descendant d'Ali ont dû vivre dans la clandestinité : ce sont les « **Imams cachés** ». L'un d'eux devait reparaître comme « **mahdi** » et régénérer l'Islam. Certains chiïtes ont arrêté la légitimité au septième Imam, Ismaïl.

A la fin du III^e siècle (IX^e) vit en Syrie un certain **Obeïd Allah** qui prétend descendre du Prophète par Fatima (d'où le nom de Fatimide); Hosseyn et Ismaïl, ses ancêtres, ont dirigé des mouvements chiïtes contre les Abbassides. Il sait organiser remarquablement auprès de gens qui espèrent un monde meilleur une *propagande* faite par des agents zélés.

L'un d'entre eux, **Abou Abdallah**, réussit à convaincre les Berbères Sanhaja, de la tribu *Ketama* de Petite Kabylie, très hostiles aux Aghlabides de Kairouan. En 296 (909) ils battent ceux-ci, et Obeïd Allah entre en Mahdi triomphateur en Ifriqiya. Il fonde aussitôt sur une presqu'île à l'écart la citadelle de *Mahdiya*, base de ses vastes desseins. Son but est de conquérir l'Orient. Mais à trois reprises, il échoue contre l'Égypte.

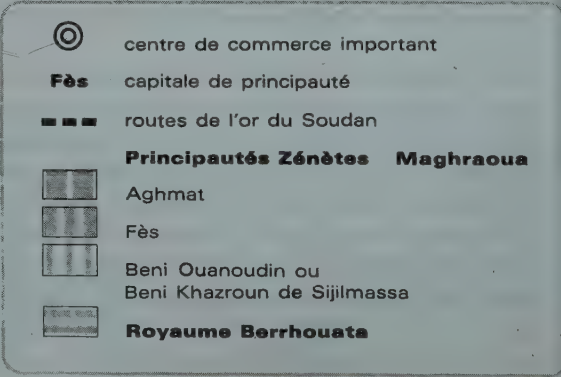
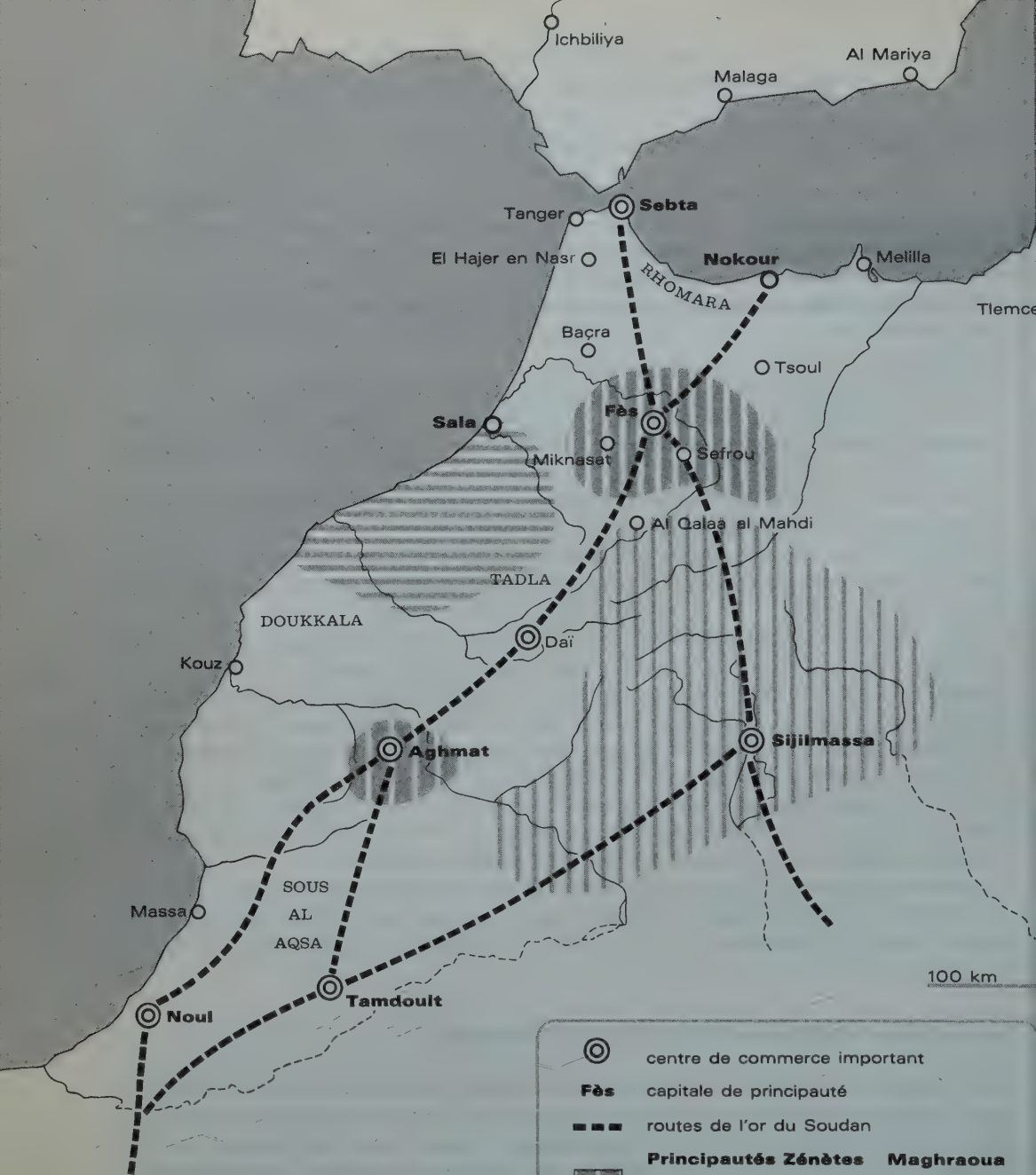
C'est alors qu'il se tourne contre le Maghreb central peuplé de Zénètes en grande partie Kharijites. Mais une réaction populaire d'une grande violence, conduite par *Abou Yazid*, l'homme à l'âne, faillit emporter Mahdiya. Al Mansour, troisième successeur d'Obeïd Allah, en vient à bout et repousse vers l'Ouest les Zénètes.

Après la conquête de l'Égypte en 359 (969) et le départ du Mahdi pour ce pays, la famille des **Zirides**, Berbères Sanhaja qui avaient fourni des généraux aux Fatimides, passe au premier plan. Ces gouverneurs de l'Ifriqiya vont à plusieurs reprises tenter la conquête du Maghreb occidental.

b. Les Ommeiyades de Cordoue et le Maghreb.

La conquête du royaume wisigoth avait été faite par des contingents berbères importants qui avaient reflué en 134-135 (751-753) lors du grand soulèvement kharijite. Après la fondation de l'émirat de Cordoue par un prince ommeiyade, la défense des frontières du Nord contre les petits royaumes chrétiens fut confiée à des contingents recrutés en Afrique du Nord, surtout chez les Zénètes du Maghreb central, car, avec les Idrissides, les relations ne furent pas amicales.

Au III^e siècle (IX^e) les *difficultés intérieures* que traverse l'émirat de Cordoue sont telles qu'il se désintéresse presque complètement des affaires d'Afrique du Nord. *A la fin du siècle la situation intérieure se redresse. Le commerce* avec les ports du Nord marocain et de la côte d'Algérie occidentale se développe.



Le Maghreb occidental
entre les Idrissides et les Almoravides

En conséquence les *relations politiques sont resserrées avec les Etats par lesquels passe ce commerce* : la principauté de Nokour, le royaume kharijite de Tahert, et la principauté de Sijilmassa également kharijite. C'est là, dans cette dernière surtout, qu'aboutit l'**or du soudan** drainé vers l'Espagne par les commerçants andalous (Texte 1).

c. Le sens de la lutte.

La lutte a trois aspects : politique, religieux et économique. La menace que représente pour Cordoue l'expansion fatimide vers l'Ouest et le danger de voir le Maghreb unifié sous un pouvoir ambitieux amène les Ommeiyades à prendre des mesures de défense : ils fortifient leurs côtes, renforcent leur marine, occupent certaines places du littoral du Nord du Maroc afin d'avoir des escales et des bases pour une action militaire et diplomatique. Pendant quelque temps ils peuvent se contenter de soutenir ceux qui résistent aux Fatimides sans intervenir directement. A la fin il faut débarquer des troupes pour châtier des alliés peu fidèles comme les Idrissides du Rif et au contraire rétablir la situation des Zénètes Maghraoua, adversaires acharnés des Zirides.

Les Fatimides inquiètent d'autant plus les maîtres de Cordoue qu'ils sont chiïtes. Les Ommeiyades dès 138 (756) se sont posés en défenseurs du sunnisme le plus pur. Et contre le danger fatimide, *Abder Rahman III* fait un pas que ses prédécesseurs n'avaient jamais osé faire contre les Abbassides : en 929 il se proclame **calife**, avec le surnom significatif de « *an Nasir li Din Illah* » défenseur de la Religion d'Allah; il y a ainsi à partir de ce moment trois califes rivaux ! Le désir du souverain de Cordoue d'apparaître comme le protecteur de l'Islam se manifeste dans la construction à Fès du minaret de la mosquée Karaouiye en 956, alors que son autorité sur la ville remplace celle des Fatimides qui en 321 (933) avaient transformé cette mosquée modeste en « cathédrale » (jamaa).

Les **motifs économiques** sont très loin d'être négligeables dans le conflit. Les Ommeiyades cherchent à garder le **contrôle de la route de l'or** qui après avoir traversé le *Sahara* atteint *Sijilmassa* et Fès, puis aboutit à la côte vers *Nokour*. Elle a d'autant plus d'importance que celle qui arrive à Tahert est perdue depuis le milieu du IV^e siècle (x^e). Des dinars ommeiyades sont frappés à Nokour, Fès, et Sijilmassa, comme pour marquer la volonté des souverains d'Al Andalous de rester maîtres de cette artère vitale. Les Fatimides de leur côté en connaissent l'importance puisqu'en 290 (903), c'est à Sijilmassa qu'Obeïd Allah, le Mahdi, était réfugié et c'est là qu'Abou Abdallah vint le chercher pour l'amener en Ifriqiya. Être maîtres de Fès, c'est pour eux le moyen de priver leurs adversaires de l'or africain.

d. Bilan de la lutte.

Les Fatimides semblent pourtant n'avoir jamais poussé à fond leurs entreprises au Maghreb occidental. Absorbés par les affaires de Sicile et leurs ambitions orientales, ils *laissent agir leurs alliés* : d'abord les Miknassa, des Zénètes ralliés qui n'ont aucun résultat, puis surtout les Sanhaja Zirides. Un de ceux-ci, Bologgin, obtient des succès qui ne sont pas exploités, car au même moment l'Égypte convoitée depuis si longtemps est prise. Dès lors l'occident lointain n'intéresse plus guère les califes fatimides installés au Caire, dans un pays riche, communiquant directement avec des régions productrices d'or, et tout occupés à atteindre leurs objectifs vers l'Est contre les Abbassides.

La rivalité des Zirides et des Hammadides affaiblit les Sanhaja, et la résistance des Maghraoua, chassés du Maghreb central vers l'Ouest, est finalement victorieuse grâce à l'appui de Cordoue qui envoie ses meilleurs généraux.

Les **Ommeiyades** réussissent à garder le contrôle de la route de l'or. Mais l'alliance zénète a des conséquences désastreuses pour le califat. L'accueil fait aux Berbères augmente leur importance militaire et politique. Si bien qu'au moment où commencent les troubles provoqués par les luttes pour le pouvoir, ces rudes soldats sur qui s'appuient les « maires du palais » Amirides, écartés par le clan arabe, se vengent en saccageant Cordoue et Madinat ez Zahra en 403-404 (1013); des chefs berbères prennent la tête de principautés qui se créent dans les provinces. Lorsque le dernier calife, sans pouvoir, disparaît en 422 (1031), le morcellement de l'Espagne en royaumes de « Taïfas » est consommé.

Au **Maghreb occidental**, l'installation d'importants groupes zénètes modifie complètement l'équilibre du peuplement et la carte politique (ci-dessous 2, a et b). La grande victime de l'affrontement entre les Fatimides chiites et les Ommeiyades sunnites est le *Kharijisme*. Il disparaît au Maghreb central et les Maghraoua deviennent sunnites, peut-être comme prix de l'alliance espagnole. Les Fatimides loin d'avoir converti l'Afrique du Nord — ils semblent d'ailleurs s'en être médiocrement souciés et avoir eu des ambitions surtout politiques — ont travaillé au succès du sunnisme. Ce succès sera parachevé par les Almoravides.

2. LA VIE ÉCONOMIQUE AU DÉBUT DU V^e SIÈCLE (XI^e SIÈCLE)

Grâce aux ouvrages de quelques géographes arabes de la fin du IV^e siècle et du V^e siècle (X^e et XI^e), il est possible de faire un tableau de l'économie du Maghreb Extrême avant qu'il soit unifié et inclus dans un vaste empire de l'Èbre au Sénégal.

a. Le peuplement.

Le chiffre de la population qui vit dans les limites actuelles du Maroc est naturellement inconnu. Il est raisonnable de le penser inférieur à celui de 6 millions, chiffre avancé pour le début du XVI^e siècle.

La répartition de cette population obéit comme aujourd'hui à des **facteurs naturels** : les plaines atlantiques, le Sous, le Dir sont plus densément occupées que les régions présahariennes ou les montagnes. Certaines de ces dernières toutefois deviennent des régions refuges, relativement surpeuplées, à cause de l'intrusion de nouveaux arrivants.

Nous pouvons tenter d'esquisser, après l'arrivée de nouveaux groupements, surtout zénètes, une **répartition tribale** de la population.

Les **Maçmouda** semblent être le groupe le plus ancien. Ils occupent l'Ouest du pays. Dans le Rif, le Prérif, le pays Jbala, la plupart des tribus ou confédérations nous sont données comme Maçmouda : par exemple les Rhomara agriculteurs *sédentaires*. Mais c'est le Haut Atlas occidental et l'Anti-Atlas qui constituent par excellence leur habitat. Les plaines atlantiques sont aussi leur domaine avec les Berrhouata, les Regraga.

Les **Sanhaja** semblent représenter une seconde vague de peuplement : originaire du Sud, elle prend pied dans l'Atlas oriental et central et occupe le Moyen Atlas, elle atteint

le Rif et la Méditerranée. Un vieil antagonisme les oppose aux Maçmouda. Ils leur disputent le Sous, et déjà un groupe important est passé dans les plaines antiques vers le bas Oum er Rbia. On peut se demander si l'opposition ne provient pas en grande partie d'une différence de genre de vie : il semble que ces Berbères originaires du Sud soient surtout des *éleveurs*, des *pasteurs*. Ils dominent les oasis habitées par des populations dont l'origine est mal connue.

Les **Zenata**, ou Zénètes, sont les derniers arrivés. Dans le Maroc oriental ils ont pénétré depuis assez longtemps : un groupe compact occupe les pays du Sebou à la Moulouya. De là des groupes peu importants se sont infiltrés, jusqu'à l'oued Lao vers Arzila, ou chez les Berrhouata. Ils ont dépassé Fès pour fonder Miknassat-az Zitoun (Meknès). Leur caractère d'*envahisseurs* est patent, ils s'installent par force, soumettent les populations locales, créent des dominations politiques. Forment-ils une caste militaire dominant les paysans soumis, comme les Barbares en Europe occidentale? Se sont-ils amalgamés, fixés au sol? On ne sait. Mais leur importance politique est plus grande que leur nombre, sans doute peu important.

Pour être complet il faut signaler les éléments de population arabe, en fait *Andalous* ou *Ifriqiyens* à Fès et dans les environs. **Le Maroc conserve une population presque exclusivement berbère** si l'on admet que la plupart des juifs sont des autochtones convertis. Les éléments étrangers ne se rencontrent que dans les villes. Y a-t-il déjà des *apports africains*? Le teint des populations force vers le Sud : « Ceux qui, dans leurs déplacements, poussent jusqu'au Soudan sont les plus noirs. » (Ibn Haouqal).

b. L'agriculture.

L'**élevage** est florissant. Seule ressource des grands nomades sahariens, il est partout pratiqué, associé aux cultures. Les chevaux font la force militaire de certaines tribus, en particulier de celles des environs de Tétouan.

Les géographes de cette époque dépeignent le Maroc comme un pays béni. Ils vantent la richesse de la végétation, le rendement des cultures; l'abondance règne et les prix des denrées agricoles sont bas. Mais « il n'y a pas de région qui puisse être comparée avec le Sous el Aqsa, pour l'étendue, la fertilité, l'aisance des habitants et l'abondance des produits qui servent de nourriture à l'homme... On y recueille des fruits propres aux pays froids et ceux qui viennent dans les pays chauds » (Ibn Haouqal).

D'après ces descriptions, bien des régions aujourd'hui arides sont verdoyantes, couvertes d'arbres fruitiers, de champs. Les modifications du climat ne peuvent expliquer ces changements. Il faut incriminer l'abandon des travaux d'irrigation, la déforestation, le surpâturage qui ont entraîné l'érosion des sols, la baisse des nappes, etc. L'augmentation de la population en est la cause essentielle.

Les **céréales** sont produites partout : blé et orge mais aussi le mil (dorra) car elles sont la base de l'alimentation. L'**arboriculture** semble florissante : olives, dattes, figues, pommes, prunes sont souvent mentionnées. La vigne a une importance considérable, elle donne du raisin consommé frais ou séché mais aussi du vin, que les Berbères ont l'habitude de boire depuis longtemps avant l'Islam.

On cultive aussi des **plantes textiles** : du coton près de Baçra dans le Rharb, du chanvre dans le Sous. La *canne à sucre* semble alors localisée dans le Sous, où le climat lui est favorable, et l'irrigation facile. De-ci de-là on signale des *plantes tinctoriales* : henné, indigo.

c. Mines, fabrications, commerce.

Pour tous les auteurs des IV^e siècle (x^e) et V^e siècle (XI^e), le Maghreb occidental est un pays très riche en or. Les mieux renseignés savent qu'il n'en produit pas. Sijilmassa est la porte de l'or, mais le métal jaune vient de régions très éloignées, du pays des Noirs, sans que les géographes puissent préciser davantage.

Par contre **plusieurs mines d'argent** existent. Celle qui est proche de Tamdoult, au Sud du Jbel Bani est la plus célèbre; non loin du Todrha, celle qui a fait la fortune d'une ville de ce nom est exploitée par les gens de Sijilmassa; on en trouve encore une dans le Haut Atlas occidental près du Sous sans compter celles qui ne sont pas signalées dans les textes. Le monnayage est surtout d'argent. L'or ne commence à être frappé à Sijilmassa par les Maghraoua qu'au X^e siècle, puis par les Ommeiyades.

On exploite d'autres mines : le *cuivre* de l'Anti-Atlas et de l'Atlas, le *plomb* associé à l'argent, et le *fer*. Les métaux sont travaillés dans le voisinage des mines.

On n'a pas de renseignements sur les **fabrications** de *textiles*, les *poteries*, etc. Dans le cadre de l'économie domestique elles sont très répandues. Certains tissages régionaux doivent déjà donner lieu à un commerce, comme c'est le cas au XII^e siècle. Les marchands vendent aux Noirs des tissus, des objets de fer et de cuivre, de la verroterie, etc.

Les principaux **centres du trafic caravanier transsaharien** sont au Sud de l'Atlas : *Sijilmassa* qui a supplanté deux villes plus anciennes, Ziz et Todrha, la vallée du *Moyen Draa* subordonnée à Sijilmassa, la ville de *Tamdoult*, enfin la région du **Sous** et le **Sahel**. Au Nord de l'Atlas, *Aghmat* et *Fès* participent à ce trafic, qui aboutit aux ports atlantiques et méditerranéens (Textes 1 et 2).

Les **routes sahariennes** principales sont celles de l'Ouest par Tindouf et la Mauritanie, et celle du Touat à Sijilmassa ou à Tahirt. Le long de la côte atlantique la navigation descend jusqu'à Massa; à l'embouchure de cet oued se trouvait un ribat célèbre, lieu de mousslem, à la fois pèlerinage et marché. Parmi les **ports** citons : Kouz à l'embouchure du Tensift, en relation avec Aghmat, Sala sur le Bou Regreg, Tchimmich (dans l'Antiquité Sémès, ou Lixus) sur le Loukkos, Arzila, Tanger. La côte méditerranéenne est plus fréquentée, les ports, souvent de simples rades foraines, sont nombreux; nous ne citerons que ceux liés à une ville : Melilla, Nokour (ou al Mezemma), Taghassa, Mersa, Belyounech à côté de Ceuta et Ceuta.

Sur le bas Loukkos et sur le Sebou des barques chargées de marchandises circulent. Mais l'essentiel des transports intérieurs se fait par des animaux de bât.

Toute cette activité économique explique le **nombre important de villes**. On trouve d'abord des *fondations antiques* : Melilla, Tanger, Arzila, Tchimmich, Sala. Puis des fondations *idrisides* : Fès, Baçra, Tamdoult — ou de *princes musulmans* : Nokour, Sijilmassa. Enfin des bourgades rurales berbères qui ont grandi comme Aghmat ou Daï.

Qu'appelle-t-on alors une ville, « médina »? Il y faut une mosquée « jamaa », où l'on puisse faire la « khotba », un bazar c'est-à-dire un commerce varié, des bains, c'est-à-dire des commodités. La ville, au sens musulman, a des fonctions multiples : centre religieux, administratif, voire politique, commercial; elle doit être pourvue d'édifices collectifs. Tout cela suppose un chiffre minimum de population, mais il peut être bas. Les plus grosses villes, comme Sijilmassa ou Fès peuvent avoir plusieurs dizaines de milliers d'habitants. Les plus petites en ont parfois quelques centaines.

Ainsi le *Maghreb occidental* est un pays prospère, équilibré économiquement. Sa population, encore peu nombreuse, mais en augmentation par rapport aux époques précédentes, le met bien en valeur. Elle vit à l'aise grâce aux ressources variées d'un pays encore peu exploité. Un véritable réseau urbain couvre les régions principales.

L'économie est vivifiée par le commerce avec le Soudan. La liaison entre le Ghana, cet empire noir du Niger, et l'Égypte étant interrompue à cause de l'insécurité qui règne sur les pistes, tout le trafic transsaharien se trouvait donc reporté sur le *Maghreb*. Les deux routes les plus commodes, les plus fréquentées aboutissent l'une au Sous, l'autre au Tafilalet; Sijilmassa est alors une des plus grandes places de commerce de l'Islam et du monde. Surtout ces deux routes traversent les zones de parcours des tribus *Sanhaja* qui s'unissent alors pour former la confédération *Aïmoravide*.

3. LE MONDE BERBÈRE ET L'ISLAM

a. L'organisation sociale.

Au début du ^ve siècle (XI^e) l'islamisation est un fait acquis. Mais la société berbère a conservé la plupart de ses traits originels, le cadre normal de vie est la tribu. La famille patriarcale est la cellule fondamentale de la vie sociale. Plusieurs familles forment une tribu, elles se rattachent à un ancêtre commun réel ou mythique. L'individu appartient à un groupe défini par les liens du sang. C'est ce qui explique l'importance extraordinaire accordée aux généalogies dans les textes du temps.

La famille est sous l'autorité du père, de l'ancêtre, et la tribu est dirigée par la réunion des chefs de famille.

Dans les villes, des hommes d'origines diverses, avec souvent une forte proportion d'étrangers, se trouvent réunis. Est-ce que les divisions fondées sur le sang s'y maintiennent? Les villes sont-elles cloisonnées en quartiers où vivent les gens de même origine, comme on le voit encore dans certains ksours présahariens? Ce système peut exister, mais ne doit pas être la règle partout. Les divergences religieuses compliquent le schéma : *La vie des cités est agitée*. On voit Aghmat passer d'une direction collective à une direction monarchique. « Autrefois les habitants se transmettaient entre eux la charge d'émir (Békri eût mieux fait de dire amghar); celui qui en avait exercé les fonctions pendant un an était remplacé par un autre que le peuple choisissait dans son sein. Cela se faisait toujours par suite d'un arrangement à l'amiable. » Mais à leur arrivée les Almoravides trouveront un système monarchique.

b. La vie politique.

Beaucoup de tribus, ou de fédérations de tribus constituent des entités politiques. Au moment où les Almoravides sont encore au désert, le *Maghreb occidental* forme une véritable mosaïque. Les Idrissides ont disparu, sauf de la région de Tanger où une branche espagnole de la famille des Hammoudides, « Molouk at Tawaif », détient une autorité dans un rayon restreint.

Les principautés Zénètes sont les plus puissants États. Des Maghraoua règnent à Sijilmassa et à Fès, mais ces deux dynasties se heurtent. Ils ont aussi un petit émirat à Aghmat.



Fès : Le minaret de la mosquée Qaraouiyne.

Les Beni Khazroun, ou *Beni Ouanoudin* de *Sijilmassa*, ont étendu leur domination vers le Nord-Est jusqu'à la Moulouya, vers le Nord jusqu'à Sefrou et sur le Fazaz (Moyen Atlas), vers le Sud-Ouest au-delà du Draa moyen. C'est l'état le plus étendu, le plus riche et le plus puissant. Il va supporter le premier choc des Almoravides.

L'histoire intérieure de la principauté de *Fès* est très troublée par des luttes intestines, restées légendaires. Les émirs de Fès vont résister avec acharnement aux Almoravides.

Aghmat est sous l'autorité d'un certain Laqout, dont les origines ne sont pas bien claires. Sa femme, la célèbre Zineb, deviendra successivement l'épouse de Abou Bekr et de Youssef ben Tachfin.

Un autre État territorialement étendu et solidement organisé est le **royaume des Berrhouata** dans les plaines atlantiques et sur une partie du plateau central. Les descendants du fondateur de la secte y règnent toujours. Riche et peuplé, il peut, selon El Bekri, mettre en ligne des forces importantes.

Le Rif est divisé à l'extrême. Le petit émirat de Nokour n'est plus entre les mains des Beni Salih. Le pays Rhomara voisin forme une principauté. La montagne de l'*Atlas* est le domaine de l'organisation tribale et le *Sous* n'obéit pas à une seule autorité. Au *Sahara* les tribus Lemtouna et Joddala viennent de se fédérer.

Comment peut s'expliquer cette division politique ?

Il y a bien sûr l'organisation de la société en clans et en tribus. Depuis l'Antiquité les données de la technique et de l'économie n'ont guère changé. On en reste donc au stade de **l'état-cité** : un territoire peu étendu autour d'une ville. Il représente un bon équilibre entre les moyens humains et les forces naturelles et sociales. Une tribu ou une cité plus forte peut soumettre des tribus voisines, d'autres cités, et constituer une principauté ou un royaume. Les limites de ces états ne sont pas stables puisqu'elles résultent de rapports de force qui varient constamment.

Le facteur religieux peut jouer dans le sens de la division ou au contraire de l'unité. *Le ciment entre les tribus Berrhouata est une hérésie.* Les Almoravides vont unifier le Maghreb occidental au nom d'une conception religieuse.

Enfin n'oublions pas les ambitions, les intérêts des individus ou des petits groupes qui viennent compliquer à l'infini le jeu des forces sociales.

Cette division politique est donc le reflet d'un certain état de la société. Ibn Haoual remarque l'adaptation du système politique aux besoins de la société berbère : « Les Berbères ont des rois appropriés à leur genre de vie ; ils leur obéissent fidèlement sans contrevenir à leurs ordres. »

Ce morcellement politique n'est en aucune façon synonyme de désordre et de confusion. Le Maghreb occidental dans la première moitié du ^v^e siècle (XI^e) est un pays paisible et sûr. Les voyageurs circulent sans danger. Ils déclarent que les habitants sont loyaux et hospitaliers, indice d'équilibre et de santé du corps social. Il y a bien sûr de-ci de-là des violences : luttes entre tribus voisines, ou entre émirats, guerre sainte contre les Berrhouata menée par tel ou tel voisin, mais elles restent limitées, et constituent en quelque sorte un exutoire normal. Les Almoravides ne vont pas entrer dans un pays en crise ni en proie au désordre.

c. La vie religieuse et intellectuelle.

L'islamisation du pays est globalement un fait acquis depuis trois siècles. Au milieu du ^v^e siècle (XI^e) El Bekri signale encore que dans le Haut Atlas, « dans une montagne escarpée se trouve une tribu de Berbères idolâtres, qui adorent un béliér ; aussi personne d'entre eux n'ose venir aux marchés, à moins d'être déguisé. » Ces gens restés attachés à leur vieux paganisme, sont pressés de toute part et doivent se cacher : c'est une exception mais il est facile de supposer, étant donné leur maintien — dans certains cas jusqu'à nos jours *que des idées, des pratiques païennes* persistent sous un vêtement musulman. La révolte kharijite a balayé l'autorité des califes d'Orient, et laissé *le pays livré à lui-même sur le plan religieux* : le kharijisme s'y est répandu sous diverses formes ; le chiisme a des partisans, mais surtout des hérésies se sont développées chez les Berrhouata puis chez les Rhomara (les uns et les autres Maçmouda!).

Nous avons vu que la conséquence des luttes entre Fatimides et Ommeiyades a été le *recul du kharijisme*, déjà *ébranlé* par les Idrissides. Depuis le ^{iv}^e siècle (X^e), il n'y a plus d'État dont le kharijisme soit la doctrine officielle, mais seulement quelques groupes épars et numériquement faibles. Néanmoins c'est cette forme d'Islam qui a pénétré bien souvent chez les ruraux, et il doit alors en rester des traces.

L'hérésie des Berrhouata est liée par ses origines à la révolte kharijite. Tarif, un des chefs çofrites, fonde un État. Son fils Salih « est un homme de savoir et de bien, mais il rejette

le Coran, se fait lui-même passer pour prophète et se met à donner une religion que ses contribuables conservent après sa mort » (Ibn Khaldoun). Cette religion se compose surtout d'éléments provenant de l'Islam, les uns repris, d'autres déformés ou retournés : par exemple au lieu de jeûner en ramadan il faut jeûner en chabane. L'influence du chiïsme est sensible : Salih déclare qu'il reparaitra après sept générations pour faire régner la justice sur terre. On note aussi une intransigeance et une austerité toutes kharijites : les fautes (mensonge, adultère) sont très sévèrement châtiées (Texte 3).

C'est surtout par la magie et la sorcellerie que Hamun s'impose aux *Rhomans* en plein IV^e siècle (X^e). Ce personnage se donne en réformateur de la religion musulmane : dans ses doctrines il y a beaucoup de ressemblances avec celles de Salih.

Nous sommes mal renseignés sur ces hérésies par les auteurs sunnites qui les détestent. Il est clair cependant que le dogme et le rituel de l'Islam sont connus et acceptés malgré des déformations qui répondent au désir de se singulariser. Ces réformateurs sont préoccupés d'*accommoder l'Islam au goût des Berbères* par l'usage de la langue qu'ils comprennent, en fixant un rituel sévère plutôt qu'une dogmatique savante, et en tenant compte de pratiques magiques. Les survivances chrétiennes ou juives qu'on a cru y déceler sont minimales.

Après avoir résisté aux Almoravides, ces idées ne pourront être extirpées que par un mouvement dont le fondateur sera lui-même Maçmouda, et l'auteur d'ouvrages théologiques en langue berbère : Ibn Toumert.

Il subsiste *des îlots chiïtes*. L'un se trouve dans le Haut-Atlas à côté des idolâtres, un autre dans le Sous, où ils ont été au IV^e siècle (X^e) nombreux au point de disputer aux orthodoxes la prééminence.

Du judaïsme aucun texte ne parle : il existe puisqu'on le retrouve plus tard. Le christianisme a probablement disparu, malgré des traditions incertaines qui parlent de chrétiens dans le Sud jusqu'aux VI^e-VII^e siècles (XII^e-XIII^e).

On pourrait tirer de cette énumération de divergences une impression fautive sur la **solidité de l'Islam**. Répétons-le, **le pays est musulman, s'il n'est pas sunnite**.

Le sunnisme a fait des progrès grâce aux villes. Les docteurs y viennent le plus souvent d'Ifrîqiya ou d'Andalousie et ils sont *malekites*. Selon Al Mouqaddasi, vers le début du V^e siècle (XI^e) le Maghreb tout entier est devenu malekite. Si l'on note que cet auteur ne connaît que les villes, son jugement ne paraît pas trop exagéré.

Les villes sont des foyers de rayonnement d'un *Islam orthodoxe*. Le rôle de Fès a déjà été mis suffisamment en lumière, on aimerait connaître celui de Sijilmassa, ville fréquentée par des marchands de toutes les contrées musulmanes. Aghmat est un « foyer de culture fort actif vers lequel affluent, au cours du quart de siècle qui précède la proclamation de Youssef ben Tachfin, de nombreux lettrés et juristes cordouans et même kairouannais ».

Les événements d'Al Andalous et d'Ifrîqiya sont cause de la fuite des intellectuels : prise et sac de Cordoue en 403 (1013), anarchie (*fîma*) consécutive, invasion de l'Ifrîqiya par les Beni Hilal à partir de 442 (1050). Le Maghreb occidental, paisible, leur sert de refuge.

Ainsi, avant même la formation de l'empire almoravide, les *influences andalouses* se manifestent dans la pensée mais certainement aussi dans l'art (encore que l'on ne connaisse presque aucune œuvre de cette période). Ces contacts renforcés préparent l'intervention des Sanhaja voilés en Espagne.

Peu après le milieu du IV^e siècle (X^e) des transformations profondes vont se produire sur la scène politique de l'Occident musulman.

Le califat de Cordoue s'est effondré, Al Andalous est divisé et sans force. Le royaume ziride est détruit, celui des Hammadides craque sous la pression des tribus arabes Beni Hilal. **L'heure du Maghreb Extrême a sonné.** Lui, qui a tenu jusqu'alors une place bien modeste, est prêt à jouer le premier rôle. Le pays s'est peuplé, son économie s'est développée, des villes nombreuses sont nées et ont grandi. Les principales routes de l'or y aboutissent du Soudan.

Les Ommeiyades d'Espagne ont finalement réussi à en écarter les Fatimides et à garder le contrôle du Maroc du Nord et de Sijilmassa où règnent leurs alliés Maghraoua. Mais leur état s'est écroulé, et la tentative de remonter le courant du précieux métal vers sa source en est restée là.

Le mouvement inverse commence. Des tribus nomades d'une grande valeur militaire, dont l'Islam est simple et robuste, ont entrepris la guerre sainte contre les royaumes noirs maîtres de l'or, puis suivant les routes des caravanes ont pris Sijilmassa, occupé le Sous, atteint Aghmat et engagé la lutte contre les Berrhouata. Lorsque El Bekir écrit en 460 (1068), les Almoravides sont occupés à réduire des dissidences au désert, et cet auteur ne soupçonne pas qu'on est à la veille de la formation d'un empire.

En effet les progrès du malékisme leur frayent la voie. Or les Almoravides (on le sait grâce à la redécouverte du Bayan d'Ibn Idhari), se présentent en unificateurs de la communauté musulmane plus qu'en conquérants. Les idées simples qu'ils proclament peuvent servir de lien entre les Musulmans.

DOCUMENTS

1. SIJILMASSA.

« Sijilmassa est une importante capitale, à quelque distance d'un cours d'eau qui s'épuise au Sud de la ville; elle s'étend en longueur vers le Sud, est dotée d'une enceinte en pisé et renferme en son centre une forteresse appelée al 'Askar qui comprend la mosquée cathédrale et le palais de l'émir; il y fait à la fois très chaud et très froid et le climat est sain. Cette ville est riche en dattes, en raisin frais et sec, en fruits, en céréales, en grenades et en produits agricoles divers; elle plaît aux étrangers qui, de toute part y viennent en grand nombre... Le canton possède des mines d'or et d'argent. Ses habitants sont sunnites; ce sont des hommes excellents qui comptent nombre de savants et de sages. (Les portes de la ville sont les suivantes : Bab al Qabli, Bab al Gharbi, Bab Ghadir al Jazzazin, Bab Maouqil Zenata, etc.). Sijilmassa est au milieu des sables, ses habitants disposent de points d'eau.

... Les routes qui conduisent au district de Sijilmassa sont difficiles car elles traversent de sauvages déserts de sable. »

AL MUQADDASI, *Description de l'Occident musulman au IV^e siècle (X^e)*, trad. Pellat, B.A.F. vol. IX, Alger, 1950. Carbonnel éd.

2. TAMDOULT.

« Au Sud d'Igli (Sous) et à la distance de six journées se trouve la ville de Tamdout, qui eut pour fondateur Abdallah Ibn Idris ibn Idris. Une muraille de pierres et de briques percée de quatre portes entoure cette ville qui est située dans une plaine et qui renferme deux bains et un bazar très fréquenté. Elle s'élève auprès d'une rivière qui prend sa source dans une montagne à la distance de dix milles. Toute la région entre ces deux points est couverte de jardins. La rivière fait tourner un grand nombre de moulins. Le territoire de Tamdout est remarquable par la fertilité de son sol et la luxuriance de sa végétation; c'est au point que les grains rendent cent pour un. On y voit une mine d'argent très riche en minerai... »

EL BEKRI, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slane.
Maisonnette éd.

3. LES BERRHOUATA.

Les Berrhouata sont une tribu berbère qui habite les bords de l'Océan sur la limite des établissements formés par les Musulmans. Ces derniers font des incursions dans leur territoire pour faire des prisonniers. La forte garnison qu'on tient à Sala est devenue nécessaire à cause des événements que nous allons raconter.

Un homme d'origine berbère nommé Salih ibn Abdallah, se rendit en Iraq où il fit des études

Dates J.C.	Événements au Maghreb occidental	Dates Hég.	Événements d'Ifrîqiya et d'Andalousie	Dates J.C.
903	Obeïd Allah, le Mahdi, à Sijilmassa . .	291		903
			Prise de Kairouan par le dey Abou Abdallah	909
910		297	Obeïd Allah, le Mahdi, entre à Raqqada .	910
912		299	Fondation de Mahdiya	912
914-15		301	Expéditions fatimides en Égypte	914-15
919-21		306-07		920-21
920-21	Expédition fatimide (Messala ibn Habbous). Moussa ibn Abilafia gou- verneur fatimide à Fès	308		
925-26	Tentative de restauration idrisside d'al Hajjam	313		925-26
929		316	Abderrahman III se proclame Calife à Cordoue	929
933	Défection de Moussa ibn Abilafia. Les Fatimides reprennent Fès	321		933
934	Révolte contre les Fatimides	322	Mort du Mahdi Obeïd Allah	934
935	Expédition fatimide (Meïçour). L'idrisside al Qasim Guennoun est nommé gouverneur	323		
943	Le Maghreb extrême échappe aux Fatimides	331	Révolte d'Abou Yazid l'homme à l'âne . .	943
948		336	Mort d'Abou Yazid	948
958-59	Djouher conquiert le pays pour les Fatimides	347		
969		359	Conquête de l'Égypte par les Fatimides. Révolte zénète	969

astronomiques avec un certain succès, de sorte qu'il parvint à calculer des étoiles, tirer des horoscopes et dresser des thèmes de nativité, et plusieurs de ses prédictions reçurent leur accomplissement. Il possédait encore une bonne écriture et les premiers principes des sciences. Revenu ensuite dans son pays il s'y fixa. Étant Berbère d'originé et Maghrébin de naissance, il savait très bien la langue berbère dont il possédait plusieurs dialectes. De retour chez ses compatriotes il les engagea à croire en lui, en disant qu'il était un prophète venant de la part de Dieu pour leur faire des révélations dans leur langue. Comme preuve de sa mission il cita cette parole du Coran : « Nous n'avons pas envoyé d'Apôtre qui ne parlât dans sa langue. » Il disait encore : « Mahomet était de langue arabe et il était envoyé à son peuple c'est-à-dire à tous les Arabes; et quant à moi je suis véridique dans ce Coran et dans ces nouveaux articles de la Loi que je vous apporte, et c'est à moi que Dieu fait allusion dans ce passage de son Livre : « et l'homme vertueux (Salih) d'entre les croyants les anges lui sont en aide. »

Il leur annonça ensuite comme preuve de sa mission plusieurs éclipses qu'ils virent en effet. Il fit encore d'autres prédictions qui s'accomplirent. Par ces moyens il parvint à égarer leurs esprits et à les séduire; alors il leur fit un devoir de lui obéir et de se soumettre à des lois et à des préceptes qu'il leur imposa. Il leur prescrivit de faire jeûne au mois de Chabane et de le rompre au mois de Ramadan. Il composa aussi un discours très élégant dans leur langue même, où il leur exposait les devoirs de leur nouvelle religion, et le peuple faisait le plus grand cas de cet écrit, l'étudiant et le récitant pendant la prière.

IBN HAOUQAL, trad. de Slane, *Journal asiatique*, 1842.

Dates J.C.	Événements au Maghreb occidental	Dates Hég.	Événements d'Ifriqiya et d'Andalousie	Dates J.C.
971-72		361	Bologgin ibn Ziri écrase les Zénètes du Maghreb central	971-72
972	1 ^{re} expédition ommeiyade : contre Tanger et les Idrissides	362		972
974	2 ^e expédition, dirigée par Ghalib : Idrissides éliminés	363		974
979-80	Bologgin ibn Ziri reprend Fès et Sijilmassa	369-70		979-80
985	Tentative de restauration idrisside soutenue par les Zirides	374		985
985-86	Expédition d'Askalaja : les Maghraoua tiennent le Maroc du Nord pour Cordoue	375		985-86
997-98	Expédition espagnole (Ouadah) contre le Maghraoua Ziri ibn Atiya révolté	387		997-98
1009		399	Début des troubles en Andalousie	1009
1015		405	Fondation du royaume hammadide	1015
1016		406	Chute du califat de Cordoue	1016
1038-39	Intervention hammadide ; soumission temporaire de Fès	430		
1053	Prise de Sijilmassa par les Almoravides	445	Invasion hilalienne. Prise de Kairouan ...	1053
1062	Dernière intervention hammadide à Fès	454		
1070	Fondation de Marrakech par les Almoravides	462		

7

L'EMPIRE ALMORAVIDE

1. ORIGINES ET DÉBUTS DES ALMORAVIDES

- a. UNE TRIBU NOMADE DU DÉSERT.
- b. UN GROUPE RELIGIEUX.
- c. UNE TROUPE DE GUERRIERS.

2. LA PUISSANCE ALMORAVIDE

- a. YOUSSEF BEN TACHFIN, MAÎTRE DU MAGHREB.
- b. YOUSSEF BEN TACHFIN, MAÎTRE DE L'ESPAGNE MUSULMANE.
- c. LES DIFFICULTÉS SOUS ALI BEN YOUSSEF.

3. LA CIVILISATION ALMORAVIDE

- a. L'INFLUENCE ANDALOUSE.
 - b. LES CONSTRUCTIONS ALMORAVIDES.
 - c. L'ISLAM ET LE MALÉKISME.
-

Le ^ve siècle (XI^e), avec l'arrivée des Almoravides, marque une étape importante dans l'histoire du Maroc et de toute l'Afrique du Nord.

L'invasion hilalienne a accentué la séparation avec l'Orient déjà nettement commencée par la rupture du Ziride El Moizz avec les Fatimides. Désormais, l'histoire de l'Afrique du Nord va se dérouler en dehors de l'influence orientale : l'Est de la Berbérie étant sous l'autorité plus ou moins effective des Beni Hilal, c'est du Maghreb que sortiront les dynasties nouvelles.

Enflammés par leur zèle religieux, proches de l'Espagne où se développe déjà la Reconquête, les Almoravides vont entrer en contact avec une civilisation nouvelle. Ce n'est plus de l'Orient qu'arriveront les influences littéraires ou artistiques, mais d'Al Andalous. De nouveaux goûts, de nouvelles manières de penser et de sentir pénètrent en Afrique du Nord.

1. ORIGINES ET DÉBUTS DES ALMORAVIDES

a. Une tribu nomade du désert.

Tribu Sanhaja du Sahara occidental, les Lemtouna appelés d'abord « *al molathimoun* », les porteurs du litham, du voile, nous apparaissent au milieu du v^e siècle comme **des nomades**, parcourant le désert, depuis les oasis du Sud Marocain jusqu'au pays des Noirs. Toutes leurs richesses proviennent de leurs troupeaux, du trafic caravanier, de la guerre, de la chasse. Mais pas de labours ni de cultures. « Plusieurs d'entre eux passeraient leur vie sans avoir mangé de pain si les marchands venus des contrées musulmanes ou du pays des Noirs ne leur en faisaient goûter ou ne leur donnaient de la farine pour cadeau » (El Bekri). Leur situation dans le Sahara occidental leur donne cependant un atout considérable; ils contrôlent la route occidentale de l'or qui du Ghana remonte vers le Nord-Ouest par Aoudaghost (Texte 1).

Le désir aussi de terres riches les anime. Ibn Khaldoun voit dans ce besoin de conquêtes et de domination sur les sédentaires le processus obligé de la fondation des empires. Mais à côté de ce but purement matériel existe un but spirituel : le mouvement almora- vide est aussi un fait religieux.

b. Un groupe religieux.

Les « Almoravides » sont surtout « **les gens du ribat** », « *al morabitoun* ». Convertis, semble-t-il, à l'islamisme, dès le III^e siècle (IX^e), leur religion était restée très pauvre. Au milieu du v^e siècle (XI^e), lors d'un retour de pèlerinage, des chefs lemtouna s'arrêtent à Kairouan où enseignait Abou Imran, savant originaire de Fès. On lui demande un de ses disciples qui viendrait tirer les Sahariens de leur ignorance et leur enseigner le Coran; mais les disciples sont peu empressés de partir au fond du Sahara. Abou Imran leur indique alors un savant marocain du Sous qui, peut-être, trouverait un prédicateur; celui-ci fut *Abdallah ben Yasin*.

Pieux, savant, rigoureux, Abdallah va vite s'attirer des difficultés avec la masse des nomades. Il se retire avec quelques chefs de tribus et fonde un « ribat », un couvent militaire.

Au ribat, la vie est dure et la discipline rigoureuse; on se nourrit de fruits, des produits de la chasse ou de la pêche; on boit exclusivement du lait. Aux cent coups de fouet reçus à l'entrée dans le couvent, s'en ajouteront de nombreux autres pour le pardon des péchés antérieurs, pour tout retard à la prière, pour l'omission d'un prosternement rituel...

Malgré cela, le renom d'Abdallah grandit vite. Un millier de fidèles se trouve bientôt près de lui. Il va s'agir de porter au-delà du ribat le renouveau religieux, ce au besoin par la force. Dès son arrivée, les Almoravides durent se lancer dans des expéditions de guerre sainte contre les Noirs, expéditions aux buts spirituels mais aussi économiques.

Si les motifs religieux ont pu jouer dans l'expédition vers Sijilmassa, d'autres explications ne manquent pas ; le désert devenait trop petit pour des soldats trop nombreux et trop pauvres, pauvreté encore aggravée par la sécheresse qui aurait régné à ce moment sur la Mauritanie. Ces grands nomades caravaniers, d'autre part, se devaient de posséder des portes marocaines et sahariennes aussi importantes que Sijilmassa, point de rencontre des grandes lignes caravanières. Le Sous enfin les attirait pour les pâturages, mais les Masmouda de l'Atlas leur en interdisaient l'accès. *Motifs religieux, motifs économiques et militaires se mêlent ainsi dans l'explication de l'expansion almoravide*, jalonnée par les prises successives d'Aoudaghost, de Tamdout et de Sijilmassa.

Les Almoravides, sous la direction militaire d'Abou Bekr après la mort de Yahia, vont rapidement progresser en direction du Nord. Après la prise de Taroudant, capitale du Sous, les Almoravides pénètrent dans le Haut Atlas et dans la plaine du Tensift. Chichaoua, Nfis tombent facilement en leurs mains : la résistance est plus dure dans la riche ville d'Aghmat où, y étant enfin entré, Abou Bekr incorpore à son harem la veuve du roi local, Zineb, célèbre dans tout le pays pour sa beauté et son intelligence et dont le rôle politique allait par la suite être important. Se présentant comme les redresseurs de l'Islam, le ralliement aux Almoravides fut rapide et facile.

Les difficultés apparaissent réellement pour les Almoravides avec l'essai de conquête du pays des Berrhouata, hérétiques du Maroc atlantique. Abdallah meurt au cours d'un des engagements.

« Un chef ne doit jamais s'engager dans la mêlée du combat, avait dit autrefois Abdallah à Abou Bekr, car de sa vie ou de sa mort dépend le salut ou la perte de l'armée. » Les Berrhouata seront soumis politiquement mais nullement convertis. Le problème se posera à nouveau sous les Almohades.

Résistance des Berrhouata, révoltes au Sahara, poussée hammadide en direction de Fès : tout cela aurait pu être fatal aux Almoravides. En fait, grâce à leur armée expérimentée, grâce à un grand conquérant, Youssef ben Tachfin, à qui Abou Bekr laisse le commandement du Maghreb avant de redescendre au Sahara, grâce à la fondation de Marrakech, véritable place d'armes et base de départ spécialement contre les Berrhouata du Tamesna, la grande période almoravide va commencer.

2. LA PUISSANCE ALMORAVIDE

a. Youssef ben Tachfin (452-499) (1060-1106), maître du Maghreb.

D'abord simple lieutenant d'Abou Bekr, *Youssef ben Tachfin* va peu à peu conquérir pour lui seul le Maghreb. Quand vers 465 (1072-1073) Abou Bekr vient réclamer son commandement, il comprend vite l'impossibilité de retrouver un pouvoir imprudemment délégué. Sur les conseils de Zineb, maintenant épouse de Youssef et comblée de présents, il retourne au désert. Sa mort en 480 (1087-1088) donne à Youssef l'autorité suprême. L'auteur du « Roudh el Qirtas » nous le présente comme un véritable Bédouin du désert dans son costume, dans sa frugalité, mais aussi comme un réformateur prônant un Islam plus pur, un ascète par tradition mais aussi par vocation religieuse (Texte 2). Installé à Marrakech, il partira de là à la conquête du Maghreb occidental puis de la Berbérie centrale.

Le choix même du site de **Marrakech**, et les premières installations almoravides vers 462 (1070) semblent remonter à Abou Bekr. La ville d'*Aghmat-Ourika*, entourée de jardins, de vignes et de vergers, à proximité des premières pentes de l'Atlas, citée importante par sa population et son commerce, aurait pu tenter les Almoravides. Mais en fait une cité en dur, aux maisons à « plusieurs étages réunis par des escaliers bien conçus, des terrasses, des passages couverts » convenait sans doute mal à des nomades habitués à la tente et aux grandes espaces. Les habitants d'Aghmat devaient également préférer voir les nouveaux arrivants s'installer ailleurs.

Le site de *Marrakech* présentait au contraire de nombreux avantages pour l'installation des tentes almoravides. Abou Bekr, hésitant, s'était entendu vanter le nouvel emplacement : « la vallée du Nfis serait son jardin, les terres des Doukkala son grenier et les rênes du gouvernement de l'Atlas... dans les mains de son maître. » A proximité de terres fertiles, proche de la montagne sans y être engagée et pouvant donc en surveiller toutes les sorties, le choix de Marrakech s'imposait. Youssef, après le départ d'Abou Bekr, continue les travaux déjà entrepris de la Casbah. Il y ajoute une mosquée. A l'exemple du prophète Mohammed, il y travaille même en personne.

Il ne semble pas que Youssef ait pensé faire de Marrakech une véritable capitale. C'est encore un simple point d'appui au pied de la montagne, *une base de départ pour des conquêtes*, ce qui n'empêche pas cependant les relations commerciales d'y être très importantes au point d'avoir peu à peu éclipsé la ville d'Aghmat. Du point de vue urbain, Youssef ben Tachfin porte davantage ses efforts sur Fès qu'il prend en 461 (1069) : il unifie la cité, détruisant les murailles qui la séparaient en deux, agrandit la mosquée des Kairouanais, suscite un renouveau de la vie économique en construisant des fondouks, des moulins, des bains...

Ayant de Marrakech, puis de Fès, conquis le Rif, les régions de la Moulouya et d'Oujda, les Almoravides s'avancent dans le Maghreb central, prennent Tlemcen, dernière capitale des Zénètes, près de laquelle est fondée Tagrart, la Tlemcen actuelle. Après la conquête d'Oran, de Ténès, après avoir mis le siège devant Alger, les conquérants ne s'arrêtent que devant les montagnes de Kabylie.

La direction des pays conquis confiée à des officiers almoravides, Youssef rentre à Marrakech : les émirs d'Al Andalous l'appellent au secours contre les chrétiens.

b. Youssef ben Tachfin, maître de l'Espagne musulmane.

Depuis au moins 466 (1074), les princes musulmans d'Espagne (« *moulouk at tawaïf* » ou « reyes de taïfas »), sous l'influence surtout des lettrés de l'Islam, séduits par l'intransigeance religieuse des Almoravides, les appelaient à l'aide. La prise de Tolède en 1085 par les troupes d'Alphonse VI de Castille décide de l'intervention : la possession de la vieille cité wisigothique, musulmane depuis plus de quatre cents ans, ouvrait aux Castillans la route d'Al Andalous.

Pour mener la guerre sainte dans les meilleures conditions, Youssef devait posséder *les deux rives du détroit de Gibraltar*. Déjà à Ceuta depuis 475 (1083), il se fait céder Algésiras par El Motamid, prince de Séville. A cette occasion se manifeste l'importance des juristes et docteurs andalous dont l'influence ira grandissante sous les Almoravides. La « Fétoua » rendue par ces docteurs, qui normalement n'est qu'une réponse à quel-

qu'un, incertain de ses droits, devient un procédé habituel de gouvernement. On peut ainsi résumer la « Fétoua » rendue à l'occasion de la prise d'Algésiras : il est du devoir de Youssef de faire la guerre aux Castillans, il lui est nécessaire pour cela de posséder Algésiras, donc il doit de toutes manières prendre la ville. Il ne semble pas cependant que Youssef ait alors eu des visées sur l'ensemble d'Al Andalous : il tient seulement à mettre les meilleurs atouts de son côté.

Débarqué à Algésiras, Youssef renforce ses troupes des contingents de Séville, Grenade, Malaga, Almería, et s'avance vers le Nord. La rencontre avec les chrétiens a lieu à Zallaca, près de Badajoz (1086). Sans être un triomphe éclatant, la rencontre n'en tourne pas moins au profit des musulmans et Alphonse VI doit battre en retraite (Texte 3).

Pour quelques mois, la reconquête chrétienne était arrêtée; la victoire de Zallaca pouvait apparaître à l'Islam comme une revanche de la prise de Tolède. Youssef surtout, en retire une augmentation de prestige : il revient à Marrakech, avec un butin et porteur du titre honorifique d'« amir al mouslimin wa nasir ad din », « commandeur des musulmans et défenseur de la foi ». Si ce n'est pas encore le titre califien, c'est un premier pas vers une indépendance religieuse de plus en plus complète vis-à-vis de l'Orient.

Après de nouvelles attaques chrétiennes, Youssef repasse en Espagne. Mais il ne peut débloquer la ville forte d'Aledo où s'est retranché le général castillan, Garcia Jimenez, son échec venant surtout de la discorde parmi les émirs musulmans, et de l'abandon des troupes murciennes. Ayant le sentiment d'avoir été trahi, convaincu de la trahison de plusieurs princes qui pactisent à nouveau avec les chrétiens, il revient au Maroc, décidé à se venger un jour. Les Almoravides étaient vite apparus en effet à certains princes andalous comme des conquérants trop brutaux, les soldats sahariens, éblouis par la richesse de l'Espagne, distinguant mal la guerre de la razzia. Il s'agit aussi aux yeux des Andalous de véritables barbares ne comprenant rien au raffinement de la civilisation andalouse.

L'attitude des reyes justifie pour Youssef l'action qu'il va entreprendre contre eux : c'est faire œuvre religieuse que de détrôner ces alliés des chrétiens de plus, très souvent, libertins et débauchés. Au nom d'une fétoua, il prend Grenade, Malaga puis Séville : le prince poète El Motamid est déporté à Aghmat. Malgré leurs alliances avec les chrétiens, les principautés tombent les unes après les autres. Seule Valence résiste aux mains de Rodrigue, le Cid, puis de Chimène, jusqu'en 495-496.

A sa mort, en 499-500 (1106), Youssef lègue à son fils un *immense empire riche et pacifié* couvrant l'Espagne musulmane et le Maghreb. Presque toutes les terres de l'Islam d'Occident se trouvent rassemblées pour la première fois dans les mêmes mains.

c. Les difficultés sous Ali ben Youssef (499-537) (1106-1143).

Jeune homme de 23 ans, Ali succède facilement à son père en 1106, désigné comme héritier présomptif dès 1103 et déjà familiarisé avec les affaires de l'État. Mais bien vite des difficultés apparaissent : elles proviennent du caractère du prince, des affaires d'Espagne où reprend la Reconquête chrétienne, bientôt de l'intervention en Berbérie des Almohades.

Né à Ceuta vers 477 (1084-1085), élevé dans cette ville au milieu de la culture andalouse, Ali n'est déjà plus un Saharien de pure souche. D'abord « brave guerrier et sage administrateur », il va peu à peu devenir l'instrument des docteurs et juristes.

Confiné dans la prière et l'étude, le prince laisse se développer autour de lui intrigues et convoitises; certains chefs almoravides vont s'accorder une indépendance à peu près totale; les femmes elles-mêmes, désirant garder à la cour la place qu'elles tenaient dans la société lemtouna du désert, veulent jouer un rôle de conseillères, quand ce n'est pas de commandement.

Le portrait d'Ali et de son entourage que nous a laissé le chroniqueur Al Marrakchi laisse apparaître une grande liberté de vie que la « douceur andalouse » rendra encore plus tentante.

Les armées d'Ali commencent par poursuivre *la politique de succès en Espagne* : en 1108, dans la bataille d'Uclès, Alphonse VI perd son fils, l'infant Don Sanche. Tolède cependant ne peut être reprise et à partir de 1118-1119, l'effort almoravide se ralentit tandis que l'offensive chrétienne, dirigée surtout par l'Aragon et la Catalogne se développe dans le bassin de l'Èbre, puis le long de la côte méditerranéenne en direction du Sud. La Castille après les troubles consécutifs à la mort d'Alphonse VI, reprend ses attaques avec Alphonse VII. Le Portugal réoccupe Coïmbre et l'estuaire du Tage. Des villes et des provinces nouvelles, peuplées de mudéjars (musulmans), passent ainsi sous l'autorité chrétienne.

A l'intérieur du domaine almoravide la situation n'est guère meilleure. Protestant contre la corruption et l'autorité brutale de certains chefs, des princes andalous entrent en révolte après la mort d'Ali en 537 (1143). L'Algarve, puis Valence, Murcie, Cordoue se soulèvent, et se rallient aux Almohades, successeurs des Almoravides en Afrique.

Aucune entente réelle n'avait au fond régné entre Almoravides et princes d'Al Andalous. Leurs rapports sont restés fondés sur un dangereux malentendu. Le fait de pactiser avec les chrétiens qui pour les Almoravides était la preuve d'un mauvais Islam, était normal pour ceux d'Al Andalous. Le danger chrétien devenant trop grave, ils avaient appelé les Almoravides pour rétablir l'équilibre. Mais c'était tout.

Un grave danger avait menacé de plus les Almoravides dès le milieu du règne d'Ali : en 518, s'est installé à **Tinnel**, au cœur du Haut-Atlas, le **mahdi Ibn Toumert** dont le but est d'anéantir les hérétiques et les débauchés que sont à ses yeux les Almoravides. Désormais Marrakech connaît les attaques et les incursions de ces nouveaux réformateurs. Dès 542, cinq ans après la mort d'Ali, tout le Maroc sera sous l'autorité almohade.

Malgré ce déclin rapide au Maghreb, malgré la réapparition en Espagne des « reyes de taïfas », tout n'est pas négatif dans le règne d'Ali. « Ami des arts et grand constructeur, Ali a fait élever pendant son règne des monuments d'une ampleur et d'une richesse décorative jusqu'alors inconnues dans l'Occident musulman. Cet Andalou de cœur et d'esprit sut enraciner au Maghreb la civilisation hispano-mauresque et faire de sa capitale une réplique des grandes cités andalouses » (Deverdun : *Marrakech*).

Mais Ali devait aussi livrer aux flammes les œuvres du grand théologien oriental Al Ghazali, sous la pression des juristes de son entourage.

Ce sont les différents aspects de cette civilisation à l'époque almoravide qu'il nous reste à voir pour saisir l'importance de cet empire mais aussi les causes possibles de sa disparition.

3. LA CIVILISATION ALMORAVIDE

a. L'influence andalouse.

Les Almoravides, Berbères, nomades du Sahara, par leur intervention en Espagne entrent en contact avec *une civilisation toute nouvelle et toute différente de la leur*. Le repoussant d'abord, et repoussés par lui, ils vont être pénétrés par le milieu andalou.

Quel est ce milieu andalou ? Comment le contact va-t-il s'opérer avec le Maghreb, quels changements vont en résulter ?

Faibles politiquement et attaqués pour cela par les chrétiens, les royaumes et les cours des reyes de taïfas ont connu par contre une civilisation intellectuelle et artistique brillante.

Les incertitudes de l'époque, dues aux luttes entre princes, aux attaques chrétiennes inspirent *la littérature et la poésie*. Le roi poète de Séville, El Motamid, chante la vie aimable et amoureuse mais aussi la fragilité de la vie : « Abreuve à coups redoublés ton cœur, car maint malade s'est ainsi guéri, et jette-toi sur la vie comme sur une proie, car sa durée est éphémère. » Les mêmes sentiments se retrouvent dans les poèmes d'Ibn Qouzman de Cordoue, pleins de réalisme et d'ironie : il célèbre l'amour, le vin, les joyeuses parties mais aussi les joies et les difficultés de la vie.

On comprend que ce milieu andalou, avec son art et ses fêtes joyeuses, ait d'abord été *objet de scandale* pour les rudes Almoravides. Youssef ben Tachfin tient des discours moraux à El Motamid et lui reproche la futilité de ses goûts, ses folles dépenses. Mais pour l'Andalou, Youssef n'est qu'un barbare, ne comprenant rien à l'art et à la poésie. Progressivement cependant ce reproche cesse d'être vrai ; s'il reste toujours le « moine-soldat » des origines, Youssef prend dans le milieu andalou ce qui peut le servir. Avec Ali, l'hispanisation s'accroît, les mœurs et les goûts évoluent.

L'influence andalouse pénètre au Maghreb de multiples façons. Savants et poètes, d'abord, viennent à *la cour de Marrakech*. Al Marrakchi, décrivant l'entourage intellectuel du souverain almoravide, le compare à la cour des Abbassides à ses débuts.

Sans doute, en raison du rigorisme religieux officiel des Almoravides, cette vie littéraire n'est pas toujours libre de s'épanouir à sa guise et des philosophes ou poètes préfèrent rejoindre Fès « centre marocain de résistance intellectuelle et lieu d'exil des mécontents et des suspects ». Un milieu intellectuel actif n'en existe pas moins et sert le renom de la jeune capitale.

A plusieurs reprises nous avons vu *l'influence des juristes* : ils sont souvent d'origine andalouse et contribuent à accentuer l'intolérance religieuse, le dessèchement de la science, ce contre quoi Ibn Toumert et les Almohades réagiront.

L'influence andalouse passe encore par *la milice chrétienne*. Composée de prisonniers ou de volontaires aventureux, elle a à sa tête Reverter (le « Ruburtair » des historiens arabes) ; elle est spécialement protégée par le souverain qui leur permet d'avoir leur église, leurs prêtres et même leur évêque. Si cette milice ne participe guère sans doute aux expéditions d'Espagne, elle est très employée au Maghreb pour le maintien de l'ordre ou pour la levée des impôts. Ce dernier rôle d'ailleurs fournira aux Almohades un thème de propagande contre les Almoravides, d'autant plus que ceux-ci ont ajouté assez tôt à l'impôt légal, « Zakat », seul d'abord levé, de nombreux autres impôts non coraniques, parmi lesquels surtout des « droits de marché » (« qabalat »).

Tels sont certains des chemins empruntés pour les contacts entre Maghreb et Al Andalous.

b. Les constructions almoravides.

L'influence de l'architecture de Cordoue et des autres capitales des « taïfas » comme Séville, est aussi très nette dans les monuments élevés au Maghreb. Bien peu d'éléments nous restent des constructions almoravides. Cependant datent de cette époque la grande mosquée d'Alger, celle de Tlemcen et *certaines parties de la mosquée Qaraouiyne* de Fès. La population de cette dernière ville s'étant accrue au point que des fidèles devaient assister dehors à la prière, l'agrandissement de la mosquée devint une nécessité et dut être réalisé aux environs de 524-530 (1130-1135).

Certains détails montrent *l'influence andalouse* : des piliers massifs au lieu de colonnes, des arcs en plein cintre outrepassés et enfin des arcs très nombreux découpés en lobes.

Les constructions almoravides ne se limitèrent pas à l'édification ou à l'agrandissement



1. Décor almoravide d'une coupole de la Qaraouiyne.

2. Qoubba almoravide de Marrakech.

3. Qoubba almoravide de Marrakech. Détail du décor de la coupole.

2



3

de mosquées; s'y ajoutèrent des palais à Marrakech dont on peut voir les restes, mis à jour par les fouilles, au Nord du minaret de la Koutoubia, des palais encore à Tagrart, des forteresses pour surveiller les montagnes : l'Amergou devant le Rif, Tasghimout devant l'Atlas, et de nombreuses autres encore comme à Massa. Il faut placer de plus à l'actif des Almoravides de nombreux travaux d'utilité publique : des canaux pour irriguer les jardins de Fès, un pont sur l'Oued Tensift près de Marrakech, la création des Khettaras, à Marrakech également, procédé dû, selon le géographe Idrissi, à un ingénieur nommé Abdallah ben Younous « al Mouhandis ». Derrière ce nom, on a tantôt vu quelque'un originaire des oasis sahariennes, tantôt un Andalou. Quoiqu'il en soit, Abdallah fut comblé de présents par Ali et son procédé vite adopté dans toute la région de Marrakech. La position géographique du Maghreb permettait d'ailleurs aux Almoravides de jouer le rôle d'agents de liaison entre tous ceux qui pouvaient venir du Sahara et d'Al Andalous. Hydrauliciens sahariens comme architectes andalous travaillèrent sûrement au service des Almoravides.

c. L'Islam et le Malékisme.

La lutte que les Almohades et le mahdi Ibn Toumert entreprennent dès le règne d'Ali contre les Almoravides ayant un caractère religieux, il faut se demander en terminant ce qu'était devenu l'Islam et quel grief allait être retenu par les futurs réformateurs.

Depuis le milieu du v^e siècle (xi^e), l'Afrique du Nord s'était ralliée à l'une des quatre écoles orthodoxes, l'*École malékite*. Délaissant des traditions islamiques, les juristes ne puisent plus dans le Coran, ou dans les « hadiths » du Prophète, leurs matériaux d'études, mais se contentent de traités dérivés très postérieurs, de livres dits de « fourous » (science des applications juridiques).

Utilisant ainsi uniquement des ouvrages de seconde main, *l'étude perd son attrait de découverte personnelle* : on tombe dans l'imitation servile, le « taklid », contraire de l'« ijtihad », effort personnel de décision neuve. Ce qui, en définitive, entraîne une stagnation des études théologiques.

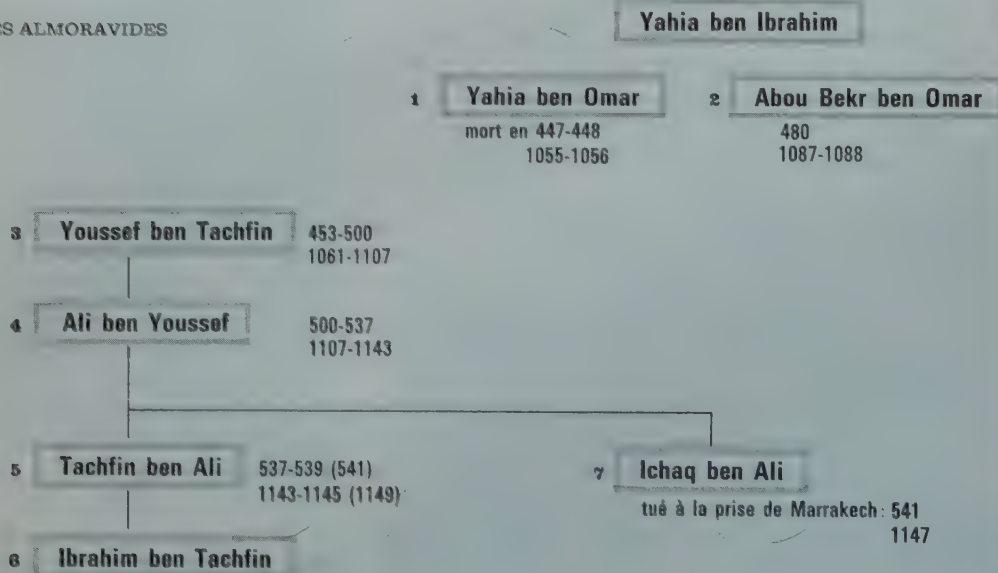
Mais d'autre part, le juriste et le théologien s'attachent à une *interprétation littérale du Coran* : toute expression du Livre est prise au pied de la lettre, ce qui entraîne par exemple l'attribution à la Divinité d'éléments corporels : c'est le « tadjsim », l'anthropomorphisme.

Ibn Toumert, revenant d'Orient, va lutter contre cet arrêt des études théologiques, contre cette interprétation anthropomorphique, ayant appris de ses maîtres orientaux une Divinité toute spirituelle.

Ne terminons pas cependant sur un échec total de la part des Almoravides, une science religieuse figée s'ajoutant à une réapparition en Espagne des « moulouk at tawaïf ». *Le Maghreb commence à affirmer sa prépondérance, l'art se développe, enrichi d'influences nouvelles et les docteurs de la loi enfin ont donné au pays une unité religieuse qui se maintiendra*. Les Almohades, tout en luttant contre eux, profiteront des efforts de leurs prédécesseurs. Ils trouveront à leur arrivée un pays dans une situation économique favorable. Maître des grandes routes qui réunissent l'Europe méditerranéenne au pays des Noirs, le Maroc est au centre d'un important dispositif commercial qui va continuer de s'amplifier au moment même où l'Europe connaît un renouveau économique et où l'Afrique voit l'apogée du grand empire du Ghana.

S'il faut rechercher des causes à l'échec almoravide, voyons-les surtout dans **la faillite des institutions**. Les Almoravides sont restés un groupe dominant, fermé, n'intéressant pas à leur cause les pays soumis par eux. Au contraire, une fois ces pays conquis, on a exigé de plus en plus d'eux au point de vue militaire comme au point de vue financier. Une certaine mécontentement a pu naître aussi au sein de la confédération des Sanhaja, le pouvoir étant réservé à un tout petit nombre et essentiellement aux Lemtouna. Au moins au départ, les institutions des Almohades frappèrent au contraire par un certain aspect démocratique. Les Almoravides ont bien essayé d'emprunter à l'Espagne certaines structures administratives, d'organiser leur cour comme celle de Cordoue mais usés rapidement par le pouvoir ils ont aussi utilisé les milices chrétiennes, utilisation catastrophique pour ceux qui se prétendaient les rigoristes de l'Islam. Même si par la suite ils reprennent les mêmes milices, les Almohades trouveront là au départ un terrain favorable à leur prédication. Enfin les Almoravides sont renversés par une révolte d'origine religieuse. Le malékisme qu'ils avaient prôné et développé, culture d'une élite et de quelques spécialistes, répondait mal aux besoins du peuple et des masses.

LES ALMORAVIDES



BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

- LEVI-PROVENÇAL, *La Fondation de Marrakech*, dans *Mélanges d'Histoire et d'Archéologie de l'Occident musulman*, Hommage à Georges Marçais, pp. 117-120.
- A. HUICI-MIRANDA, *La Salida de los Almoravides del desierto y el reinado de Youssef b. Tachfin : aclaraciones y rectificaciones*, Hespéris 1959, 3^e et 4^e trimestres, pp. 155-182.

DOCUMENTS

1. LES ALMORAVIDES VOILÉS.

« Chez toutes les tribus du désert on porte constamment le nicab (voile qui se place sur le front) au-dessus du litham (voile qui couvre la partie inférieure de la figure), en sorte qu'on ne leur voit que l'orbite des yeux; jamais, dans aucune circonstance, ils n'ôtent ce voile, et l'homme à qui on l'aurait enlevé serait méconnaissable pour ses amis et ses parents. Si un de leurs guerriers est tué en bataille et qu'on lui ôte son voile, personne ne peut dire qui il est, jusqu'à ce que cette partie de l'habillement soit remise à sa place. Aux autres hommes qui ne s'habillent pas comme eux, ils appliquent un sobriquet qui, dans leur langue, signifie bouches de mouches. Leur nourriture consiste en tranches de viandes séchées que l'on pile, et sur lesquelles on verse de la graisse fondue ou du beurre. Chez eux le lait remplace l'eau comme boisson; ils passent souvent des mois entiers sans avaler une goutte d'eau, ce qui ne les empêche pas d'être fortement constitués et bien portants. »

EL BEKRI, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slane, Paris, Maisonneuve, pp. 320-321.

2. UN PORTRAIT DE YOUSSEF BEN TACHFIN.

« Teint brun, taille moyenne, maigre, peu de barbe, voix douce, yeux noirs, nez aquilin, mèche de Mohammed retombant sur le bout de l'oreille, sourcils joints l'un à l'autre, cheveux crépus. »

« Il était courageux, résolu, imposant, actif, veillant sans cesse aux affaires de l'État et aux intérêts de ses villes et de ses sujets, entretenant avec soin ses forteresses et toujours occupé de la Guerre Sainte... généreux, bienfaisant, il dédaignait les plaisirs du monde; austère, juste et saint, il fut modeste jusque dans ses vêtements; quelque grande que fut la puissance que Dieu lui donna, il ne se vêtit jamais qu'avec de la laine à l'exclusion de toute autre étoffe; il se nourrissait d'orge, de viande et de lait de chamelle, et s'en tint strictement à cette nourriture jusqu'à sa mort. »

IBN ABI ZAHR, *Roudh el Qirtas*, trad. Beaumier, Maisonneuve, Paris 1860.

3. LA BATAILLE DE ZALLACA.

Alors que les troupes des « reyes » El Motamid et Ibn Abbad faiblissaient, arrive Youssef :
« Youssef arriva ensuite lui-même, avec ses tambours, dont le vacarme déchirait l'air. Quand Alphonse le vit, il envoya vers lui sa garde particulière, qui constituait sa formation d'élite... Youssef alors sans perdre de temps, chargea cette garde avec ses troupes et la força à reculer jusqu'à sa position de départ. Les contingents d'Ibn Abbad se reformèrent en bon ordre, en sentant que le vent de la victoire commençait à souffler et en s'annonçant le succès. Ils s'élançèrent ensuite tous en une charge violente : la terre tremble sous les sabots de leurs chevaux... les deux parties adverses firent preuve d'une grande endurance... le roi chrétien dut lâcher prise et partit, mis en fuite et en déroute...; les musulmans, après la bataille, entassèrent les têtes des ennemis tués en monceaux, du haut desquels ils firent l'appel à la prière. Quant à Alphonse, il regardait le champ de bataille et le lieu de sa déroute, sans voir autre chose que l'humiliante situation qui l'environnait, lui et les siens. »

HIMYARI, trad. Lévi-Provençal, *Péninsule ibérique*, pp. 113-114.
Brill éd.

8

IBN TOUMERT ET LA RÉFORME ALMOHADE

1. UN MAHDI : IBN TOUMERT

- a. SES ORIGINES.
- b. SON VOYAGE EN ORIENT.
- c. SA RENCONTRE AVEC ABD EL MOUMEN.

2. UNE DOCTRINE : « TAWHID »

- a. UNE MORALE.
- b. UNE THÉOLOGIE.
- c. UNE POLITIQUE.

3. UNE COMMUNAUTÉ : AL MOWAHIDOUN

- a. UN CHEF : LE MAHDI.
 - b. UNE ORGANISATION TRÈS PRÉCISE.
 - c. UN ÉTAT NOUVEAU DANS L'ATLAS.
-

L'époque almohade, du milieu du VI^e siècle (XII^e) au milieu du VII^e siècle (XIII^e), marque **l'apogée de la prépondérance marocaine.**

Le Maghreb s'est totalement *libéré de l'Orient* ; nous avons vu comment après la victoire de Zallaca, Youssef ben Tachfin avait pris le titre d'« amir al mouslimin » — le titre califien d'« amir al mounin », commandeur des croyants, restant celui du souverain de Baghdad —. Sous Abd el Moumen, les Almohades vont s'affranchir totalement et prendre le titre califien.

Pour la première fois, *un immense empire* se trouve réuni *dans les mains d'un souverain*. Toute la Berbérie, de l'Atlantique à Gabès, à laquelle il faut ajouter l'Espagne musulmane, connaît la même autorité temporelle et spirituelle.

Et cet empire a *pour centre le Maroc* et encore plus l'Atlas marocain d'où est sorti le Mahdi Ibn Toumert. Le voyageur Ibn Jobaïr nous montre comment de vieux pays musulmans tels que l'Égypte reconnaissent le prestige acquis par le souverain almohade.

A l'origine de cette puissance, nous trouvons *Ibn Toumert* qui prêche aux tribus masmouda une doctrine nouvelle et qui peu à peu va organiser ces tribus montagnardes en communauté religieuse puis bientôt politique.

1. UN MAHDI : IBN TOUMERT

a. Ses origines.

Nos connaissances restent très vagues sur les origines du Mahdi. Il serait né aux alentours de 472 dans la tribu des Hargha, sur le versant Nord de l'Anti-Atlas, au petit village d'Igilliz, son père étant, semble-t-il, l'amghar, le chef du village. L'agglomération était en partie troglodyte. Ce qui deviendra plus tard un but de pèlerinage, la grotte sacrée d'Igilliz, n'était peut-être à l'origine que la demeure de la famille d'Ibn Toumert.

Remarqué très tôt pour son zèle religieux — il a le surnom de « flambeau » (açafou) — le jeune Ibn Toumert étudie d'abord le Coran à la mosquée du village, puis décide d'approfondir davantage ses connaissances (Texte 1).

Dans ce but, c'est vers l'Orient qu'il va se diriger. S'est-il arrêté à Marrakech, alors grand centre de la culture andalouse, où professent des maîtres prestigieux; est-il passé par l'Espagne? Autant de questions qui, pour nous, restent sans réponse. Nous ne le retrouvons à coup sûr qu'en Orient et encore, est-ce sur le chemin du retour.

b. Son voyage en Orient.

Du voyage proprement dit et surtout du séjour en Orient, on ne sait en effet que peu de choses. Ne s'étant jamais prévalu par la suite du titre de « Haj », il ne dut pas accomplir le pèlerinage. Mais c'est en Orient, à Baghdad ou à Damas, qu'il dut approfondir ses connaissances théologiques, s'initier à la pensée d'Al Achari 273-323 (873-935), fondateur de la scolastique orthodoxe, et au système du « tawil », de l'interprétation figurée, étudier enfin la science des sources juridiques « oçoul el gigh ». Tout cela, qui formait la base de l'enseignement des villes intellectuelles d'Orient, nous allons le retrouver dans l'énoncé de la doctrine du Mahdi.

A partir de Tunis, nous avons le récit d'*El Baidaq*: fidèlement il consigne tous les faits et gestes du Mahdi, de Tunis jusqu'à Tinnel par Constantine, Bougie, Tlemcen, Fès, Meknès, Salé, Marrakech et Aghmat.

Partout où il passe, *Ibn Toumert prêche une vie meilleure*, le redressement des mœurs, évoquant, pour convaincre de son autorité, les châtiments de l'enfer et les joies du paradis. A Bougie, au milieu d'une population nombreuse de marins, de commerçants, ses attaques se font plus violentes contre la liberté de vie qui y règne; « plus de turbans comme au temps du paganisme, plus de sandales à lanières dorées, plus de tuniques qui vous donnent l'air de femmes ». Et il disperse hommes et femmes qui se promènent ensemble.

Ayant ainsi prêché et agi, non sans quelquefois inquiéter fort les autorités du lieu, il se retire dans la banlieue de Bougie, à *Mallala*. Il y enseigne, médite et prend nettement conscience alors de sa mission : être rénovateur de la foi, un réformateur de la vie; c'est aussi dans cette « zaouia » de Mallala qu'il rencontre Abd el Moumen.

c. Sa rencontre avec Abd el Moumen.

Quoique par la suite des ancêtres chérifiens lui aient été attribués afin d'auréoler ses origines, **Abd el Moumen** était fils d'un potier du pays de Nedromah, entre Tlemcen et la Méditerranée. Dès avant sa naissance, celui qui sera le premier souverain almohade apparaît prédestiné à la gloire. Les légendes rapportées par El Baidaq, ou Ibn al Athir, sont nombreuses pour nous l'affirmer. Sa mère enceinte vit un jour comme du feu qui sortait d'elle et embrasait l'espace aux quatre points cardinaux ; un devin de Tlemcen lui fournit l'explication de ce phénomène : son fils se rendrait maître du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest. La même explication vaut pour un autre épisode de sa toute jeune enfance : étant dans un champ, des abeilles se posent sur lui sans lui faire aucun mal, puis se dispersent vers l'Orient et l'Occident.

Après avoir suivi les cours de la grande mosquée de Tlemcen, Abd el Moumen part vers l'Orient. A Bougie il rencontre Ibn Toumert. Celui-ci avait eu le pressentiment de cette entrevue. A l'approche d'Abd el Moumen, il le reconnaît tout de suite. Le récit qu'en a donné El Baidaq, sinon authentique, du moins vraisemblable, nous montre un étudiant suivant un maître dont les raisonnements le surprennent et l'attirent. (Texte 2.)

Tous deux restent quelques mois à Mallala où se perfectionne la future pensée almohade ; puis c'est le retour vers l'Atlas : des pèlerins, originaires de son pays, l'auraient renseigné sur le mécontentement régnant contre les Almoravides. La doctrine élaborée, il reste à la prêcher.

2. UNE DOCTRINE

a. Une morale.

C'est l'aspect le plus net de sa pensée. Partout où il passe, il est un censeur des mœurs, un *réformateur* : il demande la séparation des sexes, l'abstention de toute boisson fermentée, de toute distraction condamnable telle que la musique.

Voici son action à Marrakech, racontée par Ibn el Athir : « Ibn Toumert vit passer près de lui le cortège de la sœur du Prince (Youssef ben Ali) accompagnée d'un nombre de jolies suivantes, ayant toutes le visage découvert, car telle était l'habitude des Almoravides, où les hommes seuls se voilaient la face. Il blâma leur manière de faire, leur commanda de se voiler et il se mit avec ses disciples à frapper les montures de ces femmes, si bien que la sœur du Prince tomba. »

Dans la même ville, il reproche au souverain certains détails vestimentaires, il le rend responsable des fautes de son peuple : « Sache, lui dit-il, que toute parole coupable proférée dans les rues de Marrakech te sera reprochée devant le juge suprême. »

Mais ce n'est pas au souverain seul que Ibn Toumert demande d'être un réformateur au milieu de son peuple et à plus forte raison de se réformer lui-même : chaque croyant doit favoriser cette réforme morale soit par la parole, soit au moins en la condamnant dans son cœur. En cela réside « le minimum de la religion ».

Derrière cette volonté exprimée par Ibn Toumert se décèle l'influence d'Al Ghazzali ; s'il ne l'a pas rencontré en Orient, sa pensée, du moins, l'a nettement marqué. Pour Ghazzali en effet, la suppression des choses blâmables, « taghir el mounkar » est une des lois fondamentales de l'Islam.

b. Une théologie.

Au cours de son retour, si Ibn Toumert prêche son action réformatrice dans la rue, il enseigne aussi dans les mosquées, discute avec les juristes et l'emporte toujours sur eux dans les conférences contradictoires. Ce qu'il clame sans cesse c'est *l'unicité de Dieu : Tawhid*. Ses disciples seront « el mowahhidoun », les « Unitaires ». Dieu est Esprit. En conséquence tous les textes où il est question de la vue, de l'ouïe du Créateur doivent être expliqués par une interprétation figurée : « tawil ».

Ainsi il condamne les « anthropomorphistes », « al motajassimoun », c'est-à-dire ceux qui donnent à Dieu des attributs humains, et en même temps les polythéistes, « el mochrikoun », ceux qui confèrent aux attributs de Dieu une telle importance (Bonté, Générosité, Clémence) que la Divinité, essentiellement Unique, apparaît comme fragmentée.

Dans tout cela, sans doute, il n'y a rien d'original. Pour Ibn Toumert d'ailleurs, il s'agit de retourner aux Sources : Coran et Tradition; il s'agit de présenter des idées anciennes sous une forme renouvelée.

Dans cette proclamation, Ibn Toumert se fait l'écho des courants de pensée de l'Islam oriental et surtout de la doctrine d'Al Achari. Mais il se sépare des théologiens orientaux dans sa façon de concevoir la diffusion de sa pensée : ce n'est pas une simple théologie spéculative mais aussi une politique.

c. Une politique.

Pour les théologiens orientaux en effet, la théologie était affaire de spécialistes : à eux seuls était réservée cette « science de Dieu »; elle ne devait pas être « livrée en pâture au vulgaire ». Après avoir prêché sa doctrine, Al Ghazzali s'était fait pèlerin, initiateur d'un mouvement mystique réservé donc à un petit nombre.

Rien de semblable chez Ibn Toumert : *il faut que le plus grand nombre accède à sa pensée*; pour cela il s'adresse en berbère à son auditoire de la montagne marocaine, là où la langue arabe est encore peu répandue. Au besoin, il emploie la force ou la ruse; il lui apparaît bientôt nécessaire de constituer un État et d'entrer en lutte ouverte contre les Almoravides : il forme une communauté, recrute des combattants pour la guerre sainte et se fait obéir sans discussion : il est « l'Imam impeccable ».

3. UNE COMMUNAUTÉ : AL MOWAHIDOUN

a. Un chef : le Mahdi.

Retrouvons Ibn Toumert sur le chemin du retour, de Mallala à l'Atlas. Partout, censeur rigoureux des mœurs, il évite de justesse la prison, comme à Fès, où il a saccagé les boutiques de marchands de musique, comme à Marrakech où nous l'avons vu s'en prendre à la sœur du prince, et au prince lui-même. Il trouble fort les autorités et encore plus les juristes, qui, inquiets pour leur prééminence juridique, songent assez facilement à le livrer aux flammes tout comme le livre d'Al Ghazzali. Prévenu à temps de ce qui pourrait lui arriver, il quitte Marrakech, traverse le Deren (Atlas) et rejoint son village natal.



Mosquée de Tinnel dans le Haut Atlas.
Vue d'ensemble et site.

En 518 (1125), il remonte vers le Nord et s'installe à **Tinnel**, au cœur du Haut Atlas : au milieu des tribus masmouda sa prédication porte davantage et il se trouve plus proche des Almoravides de Marrakech qu'il envisage de combattre.

Pourquoi est-il allé s'adresser de préférence aux *Masmouda*? Sans doute l'intérêt de leur emplacement géographique a été déterminant. Peut-être aussi étaient-ils spécialement hostiles aux Almoravides pour des raisons sociales autant que religieuses : probablement récemment convertis, ces néophytes musulmans étaient plus réceptifs que d'autres à la prédication d'Ibn Toumert.



Mosquée de Tinnel :
Le minaret et le mur de l'Est.

A Tinmel, il réunit les notables, commence leur initiation en insistant d'abord sur la réforme des mœurs : leur faire défense de verser le sang, c'était mettre fin aux querelles intérieures, c'était les préparer à être un groupe bien uni pour le combat.

Puis il commence à parler d'un **mahdi**, c'est-à-dire d'un homme annoncé par Dieu qui remplirait le monde de droit et de justice, qui ordonnerait le Bien et interdirait le Mal. Sa foi, son enthousiasme, font peu à peu désirer à ses disciples la venue de ce mahdi. Il annonce alors qu'*il est ce mahdi*, il montre toutes les traditions qui faisaient prévoir sa venue, il se donne une généalogie qui le rattache au Prophète.

« Alors, écrit Al Marrakchi, on lui prêta serment en cette qualité et lui-même dit à ses disciples qu'il contractait envers eux les engagements qui unissaient au Prophète les compagnons de celui-ci. »

Remarquons le souci d'Ibn Toumert de se présenter *à la façon du Prophète* : Tinmel, c'est la dernière étape de son Hégire. Avant d'y arriver, il avait fait retraite à la grotte d'Igilliz, tout comme Mohammed dans la caverne du Mont Thour. Il nomme ses compagnons « Ançar », comme les compagnons du Prophète. A ceux-ci Mohammed s'était lié par le serment de l'arbre (Coran), Ibn Toumert est proclamé mahdi par les Almohades sous un caroubier.

En plus de cette conformité avec les actes du Prophète, *les traditions et croyances locales* servent Ibn Toumert. Au 11^e siècle (IX^e) Salih, « prophète » des Berrhouata, Himim, « prophète » des Rifains, avaient profité de cette croyance au mahdi, à l'homme providentiel. Au VIII^e siècle (XIV^e), Ibn Khaldoun parlera encore de cette espérance d'un mahdi à Massa dans le Sous.

Tradition ancienne et vivace donc mais qui, incontestablement, favorise Ibn Toumert dans la mise sur pied de sa communauté.

b. Une organisation très précise.

Cette organisation nous est mal connue, d'où peut-être cet aspect compliqué qu'on lui trouve.

Des différentes tribus masmoudiennes, il était nécessaire à Ibn Toumert de faire **un groupe cohérent**. Mais il demeure fidèle au système des tribus. C'est une création totalement berbère et qui le restera.

Au sommet, se trouve la « *jema* », groupe de Dix, sorte de Conseil Privé réunissant autour du Mahdi, les premiers compagnons, tels Abd el Moumen. Au-dessous de ce conseil, le groupe *des Cinquante* : assemblée purement consultative dont les membres sont pris dans les différentes tribus des Masmouda; bientôt n'y resteront plus d'ailleurs que des membres des Hargha et des Tinmal, totalement dévoués au Mahdi.

Pour les défilés ou pour les combats, les tribus sont classées suivant un *ordre hiérarchique*. En tête, les Hargha, tribu d'Ibn Toumert, puis les Tinmal, puis les autres. A l'exemple de Mohammed qui avait uni les « Mohajir », compagnons d'exode, et les « Ançars », partisans de Médine, Ibn Toumert incorpore des compagnons « étrangers », comme Abd el Moumen, à la tribu des Hargha.

Une autre hiérarchie semble exister selon les fonctions à l'intérieur de chaque tribu.

Quoi qu'il en soit, **une discipline rigoureuse** unifie l'ensemble de la communauté; les éléments dangereux sont épurés et renvoyés : l'autorité du Mahdi est totale : il est pour les Almohades, « l'Imam impeccable », il ne peut pas se tromper ni les tromper. La communauté de Tinmel est prête à descendre l'oued Nfis vers Marrakech.

c. Un État nouveau dans l'Atlas.

Un État régulier s'est peu à peu organisé, avec ses impôts, ses troupes. La guerre commence contre les Almoravides. Des simples descentes sur les pentes Nord de l'Atlas, on passe à de véritables expéditions.

En 524 (1130), après avoir battu au passage les gens d'Aghmat, les troupes almohades arrivent brusquement devant *Marrakech*. Quarante jours la ville est tenue bloquée. Mais devant les renforts almoravides arrivés de toutes parts et après une sortie des assiégés, la défaite s'abat sur les troupes almohades. Leur chef militaire Bachir est tué et le commandement confié à Abd el Moumen. Celui-ci dut, pour la première fois au Maghreb, nous dit un chroniqueur, dire la « prière de la peur » aux prières coraniques. A la faveur de la nuit et de la pluie, les Almohades refluent finalement vers la montagne, abandonnant, tués devant Marrakech, cinq membres du Conseil des Dix.

La première grande expédition contre les Almoravides se solde par un échec. Bien plus, quelques mois plus tard, sans doute vers Chabane 524 (août 1130) *le Mahdi meurt*. Deux ans, selon Ibn Khaldoun, la mort est tenue secrète : on vient d'essayer la défaite de Marrakech et des révoltes sont possibles au sein des Almohades; ceux-ci d'autre part ne sont peut-être pas encore assez préparés à reconnaître **Abd el Moumen** comme successeur, des prétendants pouvant se lever parmi les chefs des tribus masmouda. Abd el Moumen, en tout cas, met à profit ces années de répit pour affermir son autorité. Et finalement, il reçoit le serment des Dix, puis des Cinquante, aux alentours de 527 (1133) grâce à l'appui d'un des plus importants chefs almohades, Abou Hafs Oumar.

Comme Abou Bekr après la disparition du Prophète Mohammed, **Abd el Moumen prend le titre de calife**: tout allait commencer pour l'expansion almohade.

DOCUMENTS

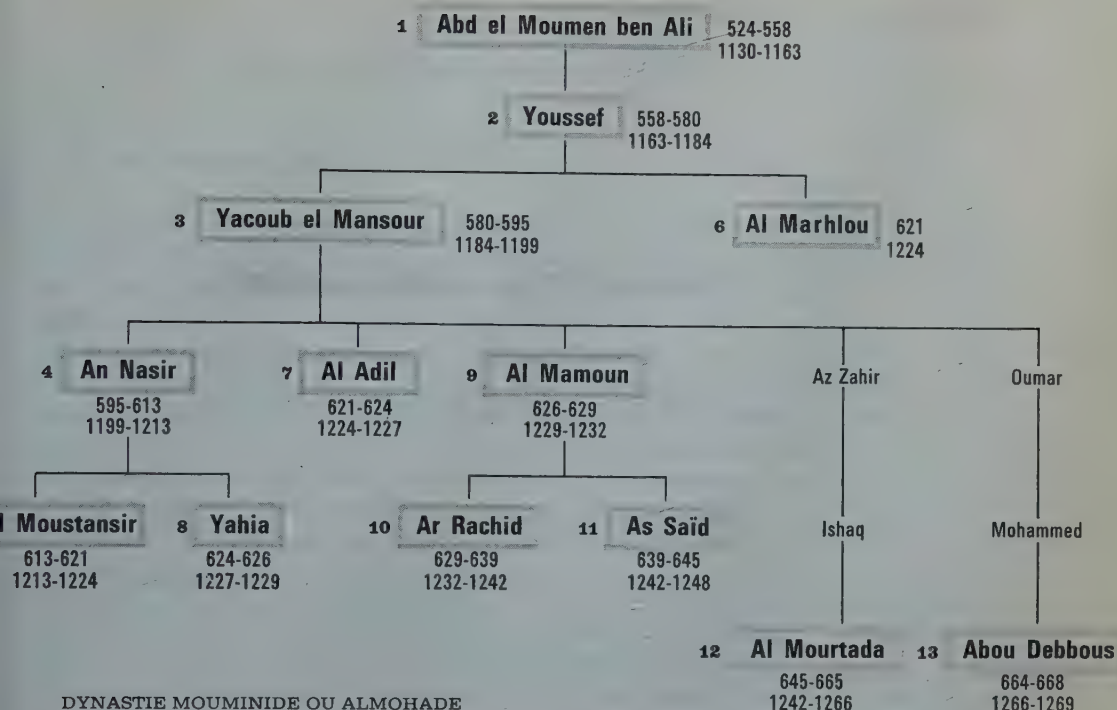
1. IBN TOUMERT.

« Né d'une famille qui brillait par sa piété, Mohammed ibn Toumert se montra avide d'instruction et passa ses premières années à lire le Coran. Il se plaisait à fréquenter les mosquées, et dans sa jeunesse, il reçut le surnom de « clarté », à cause du grand nombre de bougies qu'il avait l'habitude d'y allumer. Vers la fin du ^v^e siècle (XI^e) il entreprit le voyage de l'Orient dans le but d'y continuer ses études, et en passant par l'Espagne, il visita Cordoue, centre des lumières à cette époque. »

« Trois années après la prestation de serment par les peuples masmoudiens, Ibn Toumert se transporta dans la montagne de Tinnel et fixa son séjour au milieu d'eux. Il y bâtit, à la source de la rivière Nfis, une maison pour y passer le reste de ses jours et une mosquée dans laquelle il devait présider à la prière. Ayant résolu de porter la guerre chez les tribus masmoudiennes, qui tardaient à reconnaître son autorité, il commença par les Hezerdja, les battit en plusieurs rencontres et les réduisit à l'obéissance.

En l'an 522 (1128) le Mahdi mourut, après avoir légué l'autorité souveraine à son principal disciple Abd el Moumen. On l'enterra dans la mosquée attenante à la maison qu'il habitait à Tinnel et comme on craignait que la désunion ne se mit parmi les Almohades à cause de la jalousie que la nomination d'un étranger pourrait causer aux Masmouda, l'on s'abstint de publier la mort de leur chef jusqu'à ce que tous les cœurs fussent bien pénétrés de la foi unitaire. »

IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, pp. 163-164, 170-174, Paris, Geuthner.



2. LA RENCONTRE D'IBN TOUMERT ET D'ABD EL MOUMEN.

« Quand le soir tomba, l'Imam impeccable prit la main du futur calife et tous deux se mirent à marcher. Au milieu de la nuit, l'Impeccable m'appela : « Abou Bekr (El Baidaq), donne-moi le livre qui se trouve dans l'étui rouge. » Je le lui remis et il ajouta : « Allume-nous une lampe. » Il se mit à lire ce livre à celui qui devait être calife après lui, et tandis que je tenais la lampe, je l'entendis qui disait : « la mission sur quoi repose la vie de la religion, ne triomphera que par Abd el Moumen ibn Ali, le flambeau des Almohades ». Le futur calife, entendant ces paroles, se mit à pleurer et dit : « ô fqih, je n'étais nullement qualifié pour ce rôle, je ne suis qu'un homme qui recherche ce qui pourra le purifier de ses péchés ». « Ce qui te purifiera de tes péchés, repartit l'Impeccable, ce sera le rôle que tu joueras dans la réforme de ce bas monde. » Et il lui remit le livre en lui disant : « Heureux les peuples dont tu seras le chef et malheur à ceux qui s'opposeront à toi, du premier au dernier; répète fréquemment le nom d'Allah, qu'il te bénisse pendant ta vie, te dirige dans la bonne voie, te préserve de tout ce qui pourrait te causer crainte et appréhension. »

EL BAIDAQ.

9

LES CONQUÊTES ALMOHADES

-
1. ABD EL MOUMEN :
LA CONQUÊTE DU MAROC ET D'AL ANDALOUS
 - a. ABD EL MOUMEN.
 - b. LA CONQUÊTE DU MAROC.
 - c. LA CONQUÊTE D'AL ANDALOUS.
 2. LA CONQUÊTE DU MAGHREB CENTRAL ET DE L'IFRIQIYA
 - a. LA SITUATION AU MILIEU DU VI^e SIÈCLE (XII^e).
 - b. L'OCCUPATION DU MAGHREB CENTRAL.
 - c. LA CONQUÊTE DE L'IFRIQIYA.
 3. CONSÉQUENCES ET AVENIR DES CONQUÊTES
SOUS LES SUCCESEURS D'ABD EL MOUMEN
 - a. FRAGILITÉ DES CONQUÊTES.
 - b. YACoub EL MANSOUR.
 - c. SES DIFFICULTÉS AU MAGHREB, SES SUCCÈS EN ESPAGNE.
-

La puissance almohade s'affirme dès le départ, dans la seconde moitié du VI^e siècle (XII^e), grâce à la personnalité des trois premiers souverains : Abd el Moumen, Abou Yacoub Youssef et Abou Youssef Yacoub el Mansour. Le Maghreb connaît alors l'une des plus grandes périodes de son Histoire tant dans les domaines politique et territorial que dans le domaine de la civilisation.

Se considérant comme chargés d'une mission spirituelle, les souverains almohades sont avant tout *des combattants* : « la vie de l'Empire Almohade est une vie de lutte ». Sept ans de guerre vont rendre Abd el Moumen maître du Maroc et du Maghreb Central; en Espagne, il soumet la plupart des nouveaux « reyes de taïfas ». En 546 (1152), il entreprend la conquête de l'Ifriqiya. Abou Yacoub Youssef continue la lutte contre les chrétiens et meurt à Santarem. Sous Yacoub el Mansour la victoire d'Alarcos en Espagne (591) (1195) marque « le point culminant de l'effort almohade pour le triomphe de l'Islam ».

1. ABD EL MOUMEN LA CONQUÊTE DU MAROC ET D'AL ANDALOUS

a. Abd el Moumen 524-558 (1130-1163).

Nous avons vu les circonstances de son accession au pouvoir après la mort du Mahdi. Sa qualité d' « *étranger* » a joué dans sa désignation par quelques cheikhs almohades dont Abou Hafs Oumar al Hintati : ainsi il n'abuserait pas de la force d'un clan particulier.

Mais *son ambition personnelle*, ses « qualités manœuvrières », son tempérament de chef ne contribuent pas moins à sa désignation. C'est ainsi qu'il saura s'affirmer quelques années plus tard en créant sa propre dynastie, en désignant l'un de ses fils comme l'héritier présomptif, alors que des accords passés, semble-t-il, entre Abd el Moumen et Abou Hafs, prévoyaient ce dernier comme successeur. Abd el Moumen fonde la dynastie des Mouminides mais il doit reconnaître cependant un certain rôle dans l'État aux cheikhs almohades : ce compromis lui assure le pouvoir mais créera par la suite de nombreuses difficultés.

Son *tempérament de chef*, Abd el Moumen le montre en imposant son autorité par la force et même par la cruauté aux tribus dissidentes du Maghreb, en maintenant la cohésion almohade, en faisant la conquête méthodique de son Empire.

Exprimant ses qualités d'homme de science, de diplomate, d'orateur en même temps que son talent de conquérant réaliste et infatigable, Ibn Toumert nous dit qu'Abd el Moumen avait « la tête dans les Pléiades » mais « les pieds dans la poussière ».

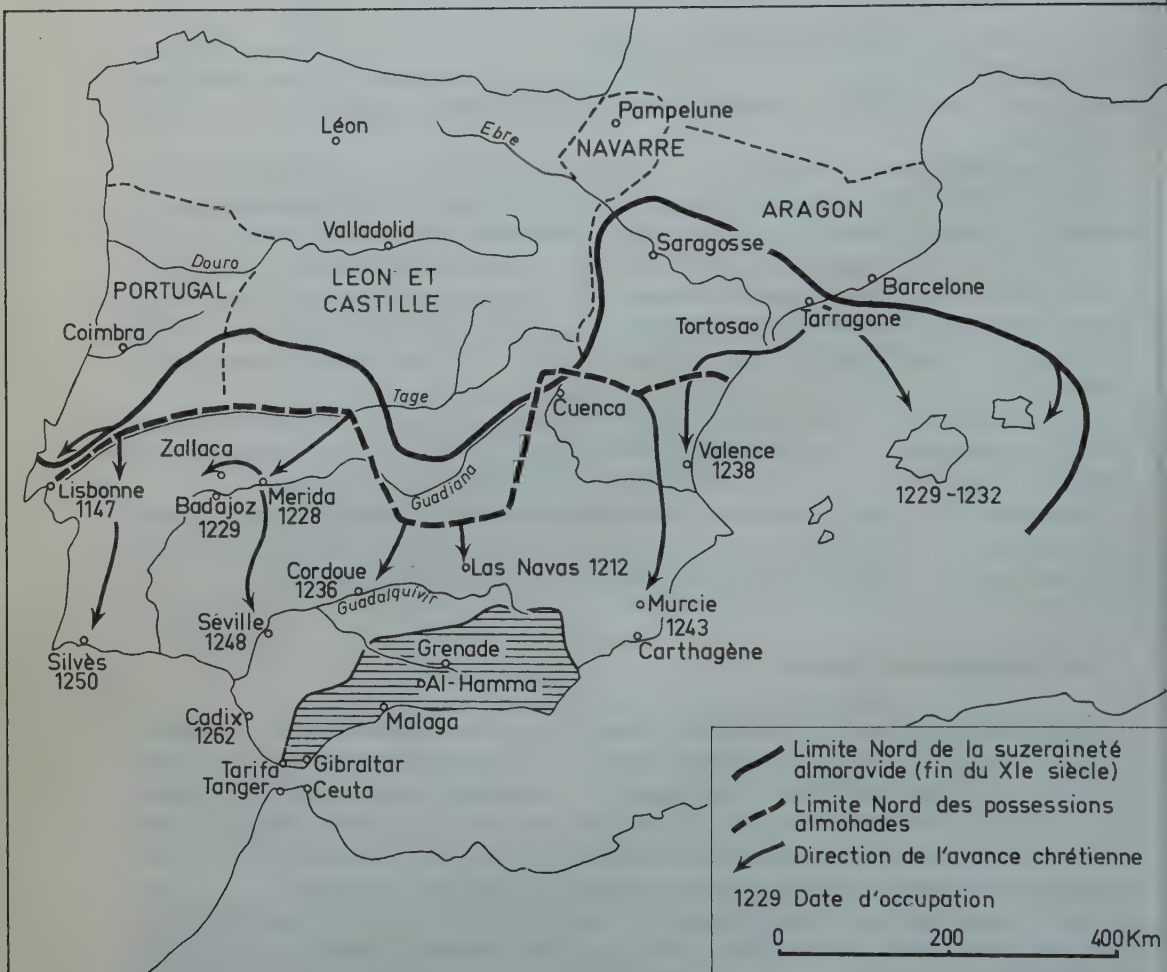
b. La conquête du Maroc.

Délaissant Marrakech trop difficile à prendre, Abd el Moumen fait *la conquête des montagnes* du Haut Atlas au Rif. Pourquoi cet investissement du Maroc par le Sud-Est et le Nord-Est ? Dans la montagne, les Almohades sont à l'abri des attaques de la cavalerie chrétienne au service des Almoravides, mais c'est aussi le désir de mettre la main sur les principaux gisements miniers et de contrôler les principales voies de commerce montant du Sahara en direction de la côte méditerranéenne.

Certes la conquête est faite au nom de la lutte religieuse contre les anthropomorphistes, mais *les buts matériels et économiques* n'en sont pas absents : prendre la montagne et ses ressources, encercler, afin de les mieux occuper par la suite, les plaines atlantiques.

En 537 (1143), meurt l'Almoravide Ali ben Youssef. Son successeur Tachfin battu dans la région d'Oran et de Tlemcen se tue accidentellement tandis que le chef de la milice chrétienne Reverter est tué et sa troupe anéantie. Toute l'armée almoravide est désorganisée.

Un siège de près de neuf mois est nécessaire pour prendre Fès. La casbah almoravide est rasée de même que les murailles de la ville. « Nos remparts, ce sont nos épées et notre justice », proclame Abd el Moumen. Après Fès, Meknès et Salé sont occupés. Enfin en 541 (juin-juillet 1146) juste à temps pour empêcher les grains des Doukkala de venir renforcer la puissance de la capitale, Abd el Moumen attaque **Marrakech**.



Les étapes de la Reconquête espagnole

A l'extérieur des murailles, les Almohades construisent un véritable camp depuis les collines du Guéliz jusqu'aux portes de la ville devant lesquelles ils disposent leurs machines de guerre. A l'intérieur c'est la famine et les morts sont de plus en plus nombreux. La ville est finalement prise le 18 Chaoual 541 (23 mars 1147). De nombreux habitants, et les principaux chefs almoravides sont massacrés. D'abord hésitant, Abd el Moumen n'épargne pas le fils de Tachfin, l'enfant sultan Ishaq (Texte 1).

Dès 542 (1148), tout le Maroc obéit aux Almohades. Au contraire de ce qui s'était passé sous les Almoravides *la conquête n'a pas été facile*. Les chroniques nous montrent partout des révoltes, dans le Sous, sur la côte atlantique, contre les Berrhouata, dans les Doukkala, partout Abd el Moumen dut faire preuve d'une extrême sévérité.

c. La conquête d'Al Andalous.

L'affaiblissement d'Al Andalous après la mort d'Ali ben Youssef, avec le retour au pouvoir des « reyes de taïfas » et l'avance chrétienne pousse aussi Abd el Moumen à y intervenir. Il le fait d'autant plus facilement que dès 540 (1145-1146), des chefs andalous se sont ralliés aux Almohades.

Très méthodique, Abd el Moumen hésite à s'engager totalement avant d'avoir bien assis sa puissance au Maroc. Cependant dès 540 (1145), après la prise de Tlemcen, quelques troupes almohades sont en Espagne : Jérez, Silvès, Badajoz, Séville surtout, sont repris.

La révolte anti-almoravide d'Al Andalous avait aussi un aspect anti-africain : aussi la façon des premières troupes almohades de se comporter en conquérants n'est pas sans provoquer quelques soulèvements. Un moment, les Almohades doivent même abandonner quelques-unes de leurs positions.

Cependant la crainte de l'avance chrétienne l'emporte et après une offensive d'Alphonse VIII de Castille en direction de Cordoue, les Almohades reviennent au secours d'Al Andalous. En 545 (1150), ils occupent la plus grande partie des régions occidentales, l'Est restant en dehors de leur autorité. Un État indépendant y subsiste sous la direction d'un Espagnol probablement d'origine chrétienne *Ibn Mardanich* (dont le nom est peut-être une déformation de « Martinez »). C'est le Rey lobo ou lope des Espagnols. Passant des accords avec les Chrétiens, Ibn Mardanich essaie de profiter de toutes les difficultés almohades pour pousser des incursions et s'agrandir en direction de l'Ouest.

En 556 (1161), Abd el Moumen, à l'apogée de sa puissance, ayant fait la conquête de l'ensemble du Maghreb de l'Atlantique à l'Ifriqiya, se décide à passer lui-même le détroit. Il s'installe à Gibraltar et envoie des colonnes militaires en direction de Jaen où Ibn Mardanich fait de nombreuses incursions. Il ne peut cependant en venir à bout. En 557 (1162), il rentre au Maroc et concentre des troupes à Ribat el Fath (Rabat) pour une nouvelle expédition qu'il veut décisive. Il mourut avant d'avoir pu la réaliser.

Mais auparavant, grâce aux expéditions de 546 (1151), de 554 (1159) vers le Maghreb central et l'Ifriqiya, il avait réalisé pour la première fois l'unification politique de l'Afrique du Nord.

2. LA CONQUÊTE DU MAGHREB CENTRAL ET DE L'IFRIQIYA

a. La situation au milieu du VI^e siècle (XII^e).

L'unité politique du Maghreb central et de l'Ifriqiya n'a guère survécu au départ des Fatimides pour l'Égypte, à la fin du IV^e siècle (X^e). Installés dans le Maghreb Central, les **Hammadides** sont peu à peu passés de l'autonomie à l'indépendance vis-à-vis des Zirides de Mahdiya.

Leur royaume, au cours du V^e siècle (XI^e) atteint son apogée et le souverain d'*El Qalaa des Beni Hammad* apparaît comme un des plus puissants du Maghreb; devant l'arrivée des nomades arabes, des marchands et de riches citadins de Kairouan viennent chercher refuge à El Qalaa. La cité voit affluer des caravanes de « l'Iraq, du Hedjaz, de l'Égypte, de la Syrie et de toutes les parties du Maghreb » (El Bekri).

À la fin du V^e siècle (XI^e), malgré la présence hilalienne, le royaume hammadide reste fort et solide, résistant aux Almoravides à l'Ouest, aux Zirides à l'Est. La capitale est maintenant *Bougie* et le royaume est devenu une puissance commerciale importante.

Le transfert politique d'El Qalaa, déjà grand centre caravanier, à Bougie s'explique sans doute par la présence arabe à l'intérieur du pays, mais aussi par les nouvelles données du commerce international au XII^e siècle : les commerçants européens jouent un rôle de plus en plus grand dans le Maghreb : Gênes, surtout, veut diriger vers les côtes européennes l'essentiel de l'or du Soudan.

Bougie nous apparaît au VI^e siècle (XII^e) comme une des principales villes de Berbérie (Texte 2), *son rôle est commercial et « industriel » mais aussi intellectuel.*

On possède la liste établie par un historien de 104 personnalités locales appartenant au Droit, à la Médecine, à la Poésie, à la Religion; la ville peut mériter le surnom qu'on lui donne alors de « petite Mecque ».

Ces activités multiples expliquent le chiffre important de la population, environ 100 000 habitants, constituée surtout de Kabyles et d'Andalous, mais aussi la vie libre et facile de cette population. Nous savons comment cette ville de plaisirs, où l'on n'est pas loin de tomber dans l'immoralité, avait choqué Ibn Tountar.

Pourtant, dans la première moitié du VI^e siècle (XII^e) une certaine *décadence politique* semble frapper les Hammadides et rendre plus facile une occupation almohade. Sans être la seule cause de ces difficultés, la présence dans le Maghreb Central des tribus nomades arabes y a certainement contribué.

Du point de vue territorial, les **nomades Beni Hilal et Solaïm** s'avancent sûrement jusqu'aux massifs des Babors et du Hodna, c'est-à-dire jusqu'aux environs d'une ligne à la verticale de Bougie. Mais ils doivent aussi épisodiquement pousser leurs troupeaux sur les plateaux du Tell algérien. *Les plaines* surtout les intéressent et dans la riche plaine de Bêja, ils ont, semble-t-il, réduit les propriétaires à l'état de servage. L'occupation des plaines par les nomades rend difficiles les rapports entre villes et bien des habitants de celles-ci les abandonnent, écrasés par les impôts. Toute vie pourtant ne disparaît pas, bien au contraire : ou bien on se soumet à l'impôt comme les habitants de Badis au pied de l'Aurès et un léger commerce peut ainsi subsister, ou bien on passe des accords, comme à Constantine, sur la culture des terres, sur la conservation des récoltes.

Une collaboration a dû ainsi s'esquisser par endroits entre nomades et sédentaires.

D'ailleurs, dans l'étude des rapports sociaux entre anciens occupants et nouveaux arrivés, il ne s'agit nullement d'exagérer l'opposition nomade-sédentaire. Ces deux groupes se relient entre eux par toute une série de groupes intermédiaires à la fois nomades et sédentaires. Sans doute d'importants dommages ont été causés par l'arrivée des envahisseurs, ce n'est cependant pas « l'immense catastrophe ». « la grande décomposition sans remède » qu'on a voulu quelquefois y voir.

Cependant la *prééminence politique* des Arabes va peu à peu s'affirmer. Dominant les campagnes, ils ont par le fait même affaibli les villes, dont le rôle politique tenait avant tout aux ressources qu'elles tiraient des domaines fonciers possédés par les citadins. Mais la faiblesse des souverains locaux, dans le royaume hammadide ou en Ifriqiya, les rivalités, les querelles entre prétendants ont aussi poussé à cette prééminence : pris comme mercenaires par les différents souverains en opposition, les membres des tribus arabes sont entrés dans la lutte politique. Les tribus arabes ne seraient pas ainsi à l'origine de la faiblesse du pouvoir central mais leur puissance en serait une conséquence. Une cause, en rapport avec le déplacement de la grande route commerciale de l'or, semble aussi intervenir dans l'explication de l'affaiblissement de l'autorité centrale et donc dans l'augmentation d'autorité des mercenaires arabes. Les Almoravides, maîtres de Sijilmasa durent orienter vers Marrakech l'essentiel du trafic caravanier et priver le souverain hammadide d'une partie de ses ressources. Dans la première moitié du ^{xii}^e siècle, des attaques chrétiennes contre les ports contribuent encore à désorganiser davantage le commerce.

Devant des souverains locaux divisés et affaiblis, l'autorité des tribus arabes ne pouvait que grandir. Mais si leurs positions à l'intérieur du pays se sont affirmées, la côte leur échappe, en Ifriqiya particulièrement, occupée par d'autres envahisseurs : **les chrétiens normands de Sicile.**

Déjà, en 512 (1118), en 521 (1127) *Roger II* de Sicile avait tenté quelques expéditions en direction de l'Afrique. Possédant la ville de Messine et surveillant donc un passage de la Méditerranée centrale, il veut tout contrôler en prenant pied en Ifriqiya.

En 524, il reprend son projet. Bien des éléments concourent au succès de son entreprise. La situation est très troublée en Ifriqiya : quelques Zirides se maintiennent encore mais harcelés ou dominés par les Arabes nomades, les Beni Riyah notamment. Au service de Roger se trouve l'émir Georges d'Antioche passé de la cour du prince ziride de Mahdiya à celle du roi chrétien de Sicile qui va savoir mettre à profit ses connaissances de la côte africaine et de la langue arabe. Le titre de roi qui vient de lui être reconnu donne encore au prince chrétien un plus grand prestige au moment où il se dirige vers les côtes africaines.

En 528 (1134), *Djerba* est occupé par les Chrétiens ; des attaques ont lieu contre Djidjelli, les îles Kerkéna, Tripoli. Les ports de Gabès, de Mahdiya, de Sfax, de Sousse sont pris tour à tour, et pourvus de garnisons normandes. Le pouvoir ziride a disparu totalement et l'occupation normande est complète de Tripoli jusqu'à Tunis.

Des buts commerciaux intéressent avant tout Roger II. Dans ce sens, il lance des expéditions contre les ports de Cherchell, de Tenès, de Bougie. Mais, occupant uniquement la côte, le souverain normand ne songe pas à conquérir l'intérieur de l'Ifriqiya : il l'abandonne à l'autorité des chefs locaux et des tribus arabes : celles-ci semblent d'ailleurs avoir accepté assez facilement la présence chrétienne. Peu à peu cependant, leur islamisme se réveille et elles vont donner leur appui à des révoltes en territoire normand. A l'arrivée du souverain almohade en Ifriqiya, « leurs principaux chefs, nous dit un historien arabe, se joignirent à son cortège ». Auparavant, cependant, dans le Maghreb central, elles avaient tenté de s'opposer à cette conquête.

b. L'occupation du Maghreb central.

Le moment de tenter une expédition en direction du Maghreb central semble favorable à Abd el Moumen : de nombreuses causes affaiblissent le pouvoir hammadide : des difficultés économiques, des révoltes de prétendants, l'insubordination des gouverneurs. Ayant pris conseil d'Abou Hafs Oumar et des grands chefs almohades, Abd el Moumen se décide à agir avec *rapidité* : il ne faut pas laisser le temps à l'adversaire de refaire son unité contre l'envahisseur. Il quitte Marrakech vers 546 (1151-1152), se rend d'abord à Ceuta où il constate la bonne marche des affaires d'Espagne et de là part brutalement en direction du Royaume hammadide.

L'avance du souverain almohade est rapide : dans l'Ouest du Maghreb central, de Tlemcen à Alger et au-delà, l'autorité des Almoravides ou des Hammadides n'a souvent été que purement nominale et aucune résistance sérieuse ne pouvait se manifester. Alger est prise puis Bougie, d'où le souverain s'enfuit par mer en direction de Bône et de Constantine : il remettra par la suite cette dernière ville aux Almohades ce qui lui vaudra de terminer paisiblement ses jours à Marrakech. En même temps, Abdallah fils d'Abd el Moumen s'empare d'El Qalaa. Les deux capitales des Hammadides sont aux mains d'Abd el Moumen (Texte 3).

La résistance dans le Maghreb central vient surtout des *tribus arabes*. Alors qu'Abd el Moumen était déjà en route vers le Maroc, les Arabes le forcent à faire demi-tour dans la Mitidja.

En prenant la défense du Royaume des Hammadides, les Arabes craignent surtout de voir disparaître, sous les Almohades, les privilèges accordés par les princes de Bougie : les prétendants s'appuyaient, nous l'avons vu, les uns comme les autres, sur des mercenaires arabes qui recevaient en contre-partie de substantiels avantages financiers ou territoriaux. Une puissance d'autre part, comme celle des Almohades, conquérant le Maghreb central, ne pouvait qu'être amenée à limiter les empiètements des tribus arabes.

La rencontre décisive entre Arabes et Almohades a lieu aux environs de Sétif (547) (1152). La victoire est totale pour Abd el Moumen et ses compagnons : on se partage le butin mais aucune représaille n'est effectuée. Abd el Moumen espère tirer parti à son tour des contingents arabes en les enrôlant pour son propre service en particulier pour l'Espagne. Sept ans plus tard, ils seront du côté des Almohades quand ceux-ci entreprennent l'expédition d'Ifriqiya contre les Normands chrétiens (Texte 4).

c. La conquête de l'Ifriqiya.

En 554 (1159), après avoir confié le pouvoir à Marrakech, à Abou Hafs Oumar, Abd el Moumen part à nouveau en direction de l'Est. *La présence des Normands en Ifriqiya rendait fragile* l'occupation du Maghreb central et surtout de la côte, ainsi que tout essai d'organisation politique ou économique. Les habitants de Djidjelli ou de Collo par exemple logent l'hiver dans leurs habitations près du port, mais pendant l'été qui ramène les bateaux normands ils montent se réfugier dans des fortifications aménagées sur les hauteurs. Enfin, combattant de la Guerre Sainte en Espagne, Abd el Moumen se doit aussi de l'être sur la terre d'Afrique.

Son expédition est soigneusement préparée. Une flotte quitte le Maroc vers l'Est en même temps que l'armée ; celle-ci dispose tout au long du chemin de céréales, déposées

comme des jalons pour le ravitaillement. Une bonne nourriture est le meilleur soutien pour une troupe dont la discipline impressionne les populations traversées. Expédition de conquête mais aussi de prestige.

Les ports normands, Tunis, Sousse, Mahdiya, Sfax, Tripoli, tombent aux mains d'Abd el Moumen; la Sicile, occupée en Europe à lutter contre l'Empereur, préfère ne pas engager la guerre contre les Almohades. De même, toutes les petites dynasties nées de la dislocation ziride sont soumises. Des chefs locaux s'étaient rendus maîtres de Gafsa, de Gabès, ils en sont délogés par Abdallah, fils d'Abd el Moumen.

Pour la première fois, l'ensemble de l'Occident musulman se trouve unifié dans les limites d'un même empire.

3. CONSÉQUENCES ET AVENIR DES CONQUÊTES SOUS LES SUCCESSIONS D'ABD EL MOUMEN

a. Fragilité des conquêtes.

A l'unité économique et culturelle déjà ancienne s'ajoute donc désormais **l'unité politique**. Rien que pour cela, l'époque almohade pourrait apparaître comme le « véritable âge d'or » de l'ensemble du Maghreb. Mais le Maghreb central et l'Ifriqiya vont être considérés par les souverains de Marrakech plus comme *des terres d'occupation* que des terres foncièrement et définitivement almohades. L'exploitation financière, en particulier, à laquelle sont soumis ces territoires conquis, nous le prouve.

Afin d'organiser la levée d'impôts, Abd el Moumen, vers 554 (1159), fait procéder à l'établissement d'un *cadastre* sur toutes les régions de l'Atlantique à la Cyrénaïque, innovation pour la Berbérie, nous précise l'auteur du « Roudh el Qirtas ».

Il s'agit, certes, d'un souci d'organisation mais aussi du désir de s'assurer des ressources fiscales. Mais cet impôt foncier, le « Kharaj », ne doit être payé, selon les principes coraniques que par les non-musulmans. L'imposant au Maghreb Central et en Ifriqiya, Abd el Moumen considère bien qu'il s'agit de terres de conquête nettement différenciées des territoires des tribus almohades non soumis à cet impôt. L'unité se fait donc au profit du vainqueur.

L'unification morale n'en sera que plus difficile, d'autant plus qu'à ce « drainage des richesses » vers Marrakech, s'ajoute, semble-t-il, dans les années qui suivent, un certain ralentissement du commerce avec les Européens, dû aux rapports difficiles entre Réformateurs almohades et Chrétiens. En 557 (1161), des commerçants pisans se plaignent des vexations dont ils sont l'objet à Bougie de la part des fonctionnaires almohades. En 582 (1186), « le droit de commerce accordé aux Pisans est strictement limité à quatre ports africains ».

Plus grave encore pour l'avenir est ce qu'on a pu appeler la « **déportation** » **hilalienne**. Abd el Moumen qui a besoin de soldats pour l'Espagne en même temps que de mercenaires pour soutenir sa dynastie, transplante, souvent par la force, depuis leurs terrains de parcours du Maghreb Central jusqu'aux plaines atlantiques, certaines tribus arabes hilaliennes : ainsi arrivent dans le Rharb, Khlot, Séfiane, Beni Malek, dans le Tadla Beni Amir et Beni Moussa.

De nombreux avantages leur sont concédés : ils ne payent pas le « Kharaj » : au contraire ils reçoivent le droit de lever les impôts à leur profit sur toute une région. En contrepartie, ces tribus arabes, tribus « guich », doivent le service militaire au souverain almohade.

Nullement « envahisseurs » donc, mais appelés par le souverain lui-même, les chefs arabes vont peu à peu s'attribuer un rôle grandissant dans l'Empire. Dès 547 (1152), leur importance politique est apparue : c'est avec l'appui ou peut-être sous la pression de ces chefs qu'Abd el Moumen fonde sa propre dynastie en désignant son fils comme successeur, rompant l'accord qui avait dû être conclu à la mort du mahdi entre lui et Abou Hafs Oumar et désignant ce dernier comme le second calife.

Un empire aussi vaste n'est pas chose facile à gouverner. L'organisation territoriale et financière tentée par Abd el Moumen est source de difficultés et d'opposition possible de la part des populations locales. **L'organisation politique** n'est pas plus aisée; ayant établi la dynastie mouminide, Abd el Moumen confie le gouvernement des principales provinces à chacun de ses fils; mais ceux-ci par concession aux chefs des tribus almohades sont « flanqués » d'un cheikh almohade. Il est facile de supposer que ce gouvernement à deux têtes ne dut pas toujours s'effectuer sans heurts. En Ifriqiya, dans la province la plus lointaine, l'indépendance progressive que se donneront les descendants d'Abou Hafs le montre au début du VII^e siècle (XIII^e).

Bien des *oppositions* devaient naître aussi à l'intérieur de cet empire maghrébin : opposition aux doctrines religieuses et juridiques des Almohades en même temps qu'à la rigueur des mœurs qu'ils voulaient imposer, mécontentement de certaines tribus arabes refusant leur déplacement vers l'Ouest, opposition des anciennes familles évincées comme celle des Hammadides.

En 575-576 (1180), le successeur d'Abd el Moumen, **Abou Yacoub Youssef** 558-580 (1163-1184) doit mettre le siège devant Gafsa, révoltée sous la direction de Ali. Chef d'un petit royaume arabe des Beni Rand, Ali, surnommé At Tawil, ne capitule qu'au bout de trois mois. Le foyer de dissidence est provisoirement éteint et Abou Yacoub déplace vers le Maroc et l'Espagne une partie des Arabes insurgés, la plupart cependant restant en Ifriqiya. Cette province épuisée par ces expéditions, par la famine, par le brigandage, est toute prête à accueillir toute nouvelle tentative de rébellion contre les Almohades.

En Espagne par contre, la conquête semble consolidée. Ibn Mardanich est tué pendant le siège de Murcie. En 567 (1172) les Almohades dominent l'ensemble d'Al Andalous : l'empire espagnol des Almoravides est reconstitué.

b. Yacoub el Mansour.

Après la mort d'Abou Yacoub Youssef devant la ville portugaise de Santarem, c'est son fils aîné **Abou Youssef Yacoub** qui lui succède 580-595 (1184-1199). Tout comme après la mort d'Abd el Moumen, des difficultés semblent être apparues, l'opposition déjà ancienne des cheikhs almohades se renforçant, cette fois, d'éléments de la propre famille des Mouminides.

Proclamé Sultan à Séville en 580 (1184), Abou Youssef Yacoub revient à Marrakech, ramenant le corps de son père pour le déposer à Tinmel.

Le nouveau souverain nous apparaît comme particulièrement *énergique*, vigoureux, habile, autant de qualités qui lui permettront d'assurer l'ordre à l'intérieur et de repousser ses adversaires.

Profondément *religieux*, il le montrera dans les dernières années de son règne en se consacrant à la dévotion, à la distribution d'aumônes, à l'entretien d'œuvres pieuses et en particulier de l'hôpital de Marrakech ; il est également convaincu de sa puissance : rien ne sera trop beau pour affirmer le renom de sa personne et de sa dynastie.

Les chroniqueurs nous renseignent davantage sur les actions guerrières des princes que sur leurs activités politiques proprement intérieures. Cependant, quelques traits de cette politique peuvent être esquissés.

Comme ses prédécesseurs, Yacoub porte le titre d' « **amir al mouminin** » : il se fait le défenseur de l'Islam contre les Chrétiens mais il veut aussi ruiner le malékisme toujours tenace : il fait jeter au feu tous les ouvrages sur les applications juridiques.

Menant des expéditions en Espagne et au Maghreb et surtout *grand bâtisseur*, Yacoub sent le besoin de ressources financières plus abondantes et plus stables ; dans ce but, il édicte de nombreux règlements fiscaux.

La justice semble aussi avoir particulièrement retenu son attention. Celle-ci est rendue par le souverain aux audiences solennelles qu'il tient dans sa capitale, assisté des principaux cheikhs de son entourage ; les sujets font parvenir leurs plaintes le plus souvent de façon simple, en criant au passage du souverain à cheval : « Il n'y a de Dieu qu'Allah, secours moi, Allah te secourra. » On lui prend alors la demande écrite qu'il détient, afin qu'elle soit lue au prince. Mais la justice est rendue aussi au cours des déplacements du souverain. Deux salles de la Grande Porte des Oudaïas, construite par ses soins, durent servir de prétoire pendant les séjours de l'émir sur les bords du Bou-Regreg. On retrouve ici le rôle classique de la Porte dans les Palais orientaux.

c. Ses difficultés au Maghreb. Ses succès en Espagne.

Abou Youssef, sur le plan militaire, doit porter ses efforts dans deux directions : au Maghreb et en Espagne.

Malgré les succès des deux premiers Almohades la situation est restée confuse en **Ifriqiya** et même dans le Maghreb Central, régions lointaines, toujours prêtes à se soulever contre l'autorité centrale si quelque usurpateur ou chef de bande se présente. Au courant de cette situation générale et en particulier de l'agitation créée par certains Hammadides, *des Almoravides* débarquent à Bougie en 581 (1185). Installés dans l'île de Majorque, ils avaient refusé de se soumettre aux Almohades après le désastre de Santarem. Sous la direction de Ali ben Rhaniya, leur progression dans le Maghreb Central est rapide : Alger, Miliana, El Qalaa tombent en leurs mains. Abandonnant Marrakech où il surveille ses nouvelles constructions, Yacoub emmène son armée vers l'Est tandis que la flotte quitte Ceuta.

Malgré les nombreuses complicités dont Ali ben Rhaniya a profité, celle des princes hammadides et celle des tribus hilaliennes, il est chassé d'Alger, de Bougie et repoussé vers l'Est. Mais en Ifriqiya, le chef almoravide trouve un terrain encore plus favorable à son établissement. Il fait alliance avec des chefs du Fezzan et de Tripolitaine, tels que Kara Koush : il s'empare de Gafsa et bientôt de la majeure partie de l'Ifriqiya à l'exception de Tunis et de Mahdiya.

Il faut une nouvelle grande expédition almohade pour reprendre les territoires occupés. Malgré les succès de Yacoub et la mort d'Ali Ben Rhaniya, les troubles continuent. Pendant plus de cinquante ans, le nouveau chef Yahia ben Rhaniya conduit des razzias dans tout l'Est et le Centre de l'Afrique du Nord, menant « une coalition hétéroclite

de toutes les forces mécontentes de l'ordre almohade : chefs de tribus nomades, princes hammadides, routiers turcomans, aventuriers et condottieri de toutes races ».

Les razzias successives affaiblissent les forces almohades d'autant plus que celles-ci hésitent à poursuivre un ennemi dont toute la tactique défensive est de se réfugier, son expédition accomplie, à l'intérieur du désert.

En Espagne, contre les royaumes chrétiens qui ont repris la Reconquête Yacoub lance une contre-offensive en 586 (1190). Différentes expéditions aboutissent à la reprise de places fortes au Sud du Tage, telle que Silvès sur les Portugais (1191), et à la conclusion d'une trêve avec Alphonse VIII de Castille.

La trêve terminée, une nouvelle expédition est lancée en 591 par le souverain almohade. La situation intérieure de l'Espagne chrétienne lui est alors favorable, la Castille étant en lutte avec le Léon et la Navarre. L'expédition aboutit à une victoire almohade à **Alarcos** (Al Araq), dans la région de l'actuelle Ciudad Real (8 Chabane 591) (18 juillet 1195).

Yacoub exploite la défaite castillane en poussant ses armées en direction de Tolède, mais sa victoire lui sert aussi à renforcer son prestige : il prend alors le titre de « **Al Mansour** ».

Par ses victoires, spécialement en Espagne, Yacoub al Mansour peut encore inscrire son règne dans la période de la prépondérance marocaine. Mais quand il meurt, dans sa casbah de Marrakech, en 595 (1199), la situation est loin d'être définitivement clarifiée surtout vers les frontières extérieures.

La bataille d'Alarcos a un retentissement en terre chrétienne encore plus grand que celle de Zallaca : l'émotion soulevée par la défaite castillane aide tous les royaumes chrétiens à se coaliser pour une offensive de grande envergure contre l'Islam. Provisoirement stoppée, la Reconquête est donc prête à renaître. En Ifriqiya, les Beni Rhaniya sont loin d'être éliminés.

Aux yeux de ses contemporains, un grand souverain pourtant disparaît : le peuple refuse de croire à sa mort, préférant l'imaginer en Orient où la légende voudra le faire mourir. C'est que Yacoub al Mansour laisse derrière lui une imposante œuvre architecturale. Par la cour brillante qu'il tint à Marrakech, où affluaient des savants de tout l'Occident musulman, par ses travaux à Marrakech et à Rabat, Yacoub al Mansour a davantage marqué la civilisation de son époque que par certains actes de sa politique intérieure ou extérieure : introduction des Arabes dans les plaines atlantiques, constructions trop coûteuses, actes qu'il aurait lui-même regrettés sur son lit de mort.

DOCUMENTS

1. LA PRISE DE MARRAKECH 18 chaoual 541 (23 mars 1147).

« Dans l'année 541, Abd el Moumen établit son camp au Gilliz. Il inaugura le blocus de Marrakech le premier jour de Moharem de cette année (13 juin 1146) et resta devant la ville pendant neuf mois et dix jours. Les recrues affluèrent auprès de lui et de grands personnages de l'Empire lui envoyèrent des députations. Quant aux Lamtuniens, ils étaient à Marrakech : il y avait là un certain nombre de seigneurs almoravides, le restant de leurs troupes et leur émir Ishak b. Ali b. Youssef, qui était un jeune homme; celui-ci leur ordonna d'aller combattre les assiégeants. Ils décidèrent une attaque contre les Almohades et sortirent de Marrakech avec leur cavalerie et leur infanterie : ils étaient environ cinq mille cinq cents cavaliers et un nombre incalculable de fantassins. Ils arrivèrent en masse devant le camp des Almohades. Mais Abd el Moumen avait donné l'ordre à ses troupes de se cacher et défendit quiconque de se montrer. Quand le jour commença à poindre, les troupes almohades, profitant d'un moment d'inattention générale des soldats lamtuniens, sortirent de leurs cachettes et les mirent aussitôt en déroute. Ils durent battre en retraite, tandis que les Almohades les sabraient dans le dos et leur ôtaient la vie. Les soldats almohades les poursuivirent jusqu'à Bab Dukkala... Après quelque temps de ce siège, les Almoravides commencèrent à mourir de faim et s'affaiblirent. Bientôt il ne resta plus ni animaux de boucherie, ni grains. Les Lamtuniens à cause de leur petit nombre et de leur situation très critique se virent dans l'impossibilité de résister au siège et de repousser les assaillants. Marrakech alors fut prise. »

Chronique anonyme, citée par Lévi-Provençal, Notes d'Histoire Almohade, Hespéris 1930, p. 85.

2. BOUGIE AU MOMENT DE L'ARRIVÉE DES ALMOHADES.

« Les vaisseaux y abordent, les caravanes y viennent et c'est un entrepôt de marchandises. Les habitants sont riches et plus habiles dans divers arts et métiers qu'on ne l'est généralement ailleurs, en sorte que le commerce y est florissant.

Les marchands de cette ville sont en relation avec ceux de l'Afrique occidentale ainsi qu'avec ceux du Sahara et de l'Orient; on y entrepose beaucoup de marchandises de toutes espèces.

Autour de la ville sont des plaines cultivées où l'on recueille du blé, de l'orge et des fruits en abondance. On y construit de gros bâtiments, des navires et des galères car les montagnes environnantes sont très boisées et produisent de la résine et du goudron d'excellente qualité. Les habitants se livrent à l'exploitation des mines de fer qui donnent du très bon minerai. En un mot, la ville est très industrielle. »

IDRISSI, Kitab Rudjar, trad. Dozy, Goeje, 1866.

3. LA CONQUÊTE DU MAGHREB ORIENTAL ET DE L'IFRIQIYA.

De Bougie, déjà conquise, Abd el Moumen envoie le 24 jumada 547 (27 août 1152) un message d'exhortation à la population de Constantine.

Contenu du message : « Après avoir rappelé comment Allah a favorisé la conquête de la région orientale du Maghreb par les Almohades, le souverain informe ses correspondants qu'il a jugé bon de leur écrire afin de les inviter à se soumettre au régime unitaire. Il les engage à se hâter de répondre par l'affirmative à son invitation, et il leur montre les avantages matériels et moraux qu'ils retireront de leur adhésion. Puis il leur rappelle comment les anciens maîtres du pays, après avoir dédaigné les moyens de persuasion employés pour les gagner à la cause almohade, ont fini par subir le châtement mérité par leur impiété, leur aveuglement et leur empressement à suivre les inspirations du démon.

Il leur expose ensuite la manière digne d'éloges dont s'est comporté dans la région de Bougie récemment conquise, le général Abu Muhammad Maïmun B. Ali ibn Hamdün, qui a fait sa soumission. Auparavant déjà, les talibs almohades de Bougie et les commerçants avaient fait connaître ses bonnes dispositions que son adhésion au régime a confirmées avec éclat. Ce général, ainsi que son frère, et tous leurs fils et proches parents sont maintenant pourvus de postes de choix.

Pour en revenir aux destinataires eux-mêmes, le souverain les exhorte vivement à se soumettre et leur promet l'aman. Leur pays dans le passé a eu à subir des vexations illégales, gabelles (qabalat) taxes (mukus) amendes (magharin) de la part des misérables qui y régnaient et de leurs gouverneurs : il ne se souciait pas de leur appliquer exclusivement la législation des impôts obligatoires (zakat et dîme). Mais grâce à la réforme réalisée par le mahdi, cet état de choses impie a été aboli, et les Almohades n'exigent de leurs sujets que les redevances fixées par la Sunna, et non plus les taxes abusives que les anciens maîtres du pays avaient instituées. »

LÉVI-PROVENÇAL, *Un recueil de lettres officielles almohades*, Hespéris, 1941, page 27, texte arabe de cette lettre dans LÉVI-PROVENÇAL, *Trente-sept lettres officielles almohades*. Collection de textes arabes, Inst. des Hautes Études Marocaines, t. X, lettre n° 7, Rabat, 1941.

4. LA « DÉPORTATION » DES ARABES VERS L'OUEST ET LEUR UTILISATION EN ESPAGNE.

Abd el Moumen convoque les cheikhs des B. Riyah et leur tient ce discours :

« Notre devoir est de faire triompher l'Islam. Or la puissance des polythéistes en Espagne est grande, et ils sont les maîtres de nombreuses provinces, où les musulmans dominaient autrefois. Nul ne peut les combattre mieux que vous, dont les ancêtres ont conquis ce pays dans les premiers temps de l'Islam; c'est par vous encore que ces conquérants vont en être chassés. Nous vous demandons donc dix mille braves cavaliers pour combattre dans la voie de Dieu. »

IBN EL ATHIR, *Kamil fit Tarikh*, XI. 162 traductions : Fagnan, *Annales du Maghreb et de l'Espagne*, Alger, 1901, p. 590.

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

Outre les ouvrages généraux, on consultera, spécialement si on veut recourir à de nombreux textes, les articles suivants de :

LÉVI-PROVENÇAL.

Ibn Tumart et Abd al Moumen, Mémorial Henri Basset, tome II, Public. de l'Institut des Hautes Études Marocaines, pp. 21-38.

Six Fragments inédits d'une chronique anonyme du début des Almohades, publiés, traduits, annotés. Mélanges Henri Basset, tome II, pp. 335-393.

Notes d'Histoire Almohade, Hespéris 1940, p. 85, *Un recueil de lettres officielles almohades*, Hespéris 1941, p. 27.

Texte arabe de ces lettres dans LÉVI-PROVENÇAL : *Trente-sept lettres officielles almohades*, Collection de textes arabes, Institut des Hautes Études Marocaines, t. X, Rabat, 1941.

G. MARÇAIS, *Les Arabes en Berbérie du XI^e au XIV^e siècle*, Paris, 1913, chapitre III.

Sur l'arrivée des B. Hilal, on lira le chapitre « Le mythe de l'invasion arabe » dans :

Y. LACOSTE : *Ibn Khaldoun*, Paris, Maspéro, 1966, pp. 87 et sq.

10

LA CIVILISATION ALMOHADE

1. LA VIE ÉCONOMIQUE

- a. L'AGRICULTURE.
- b. L'INDUSTRIE ARTISANALE.
- c. LE COMMERCE.

2. LA VIE INTELLECTUELLE ET RELIGIEUSE

- a. L'ACTIVITÉ INTELLECTUELLE.
- b. LA VIE RELIGIEUSE.

3. LA VIE ARTISTIQUE : LES ARTS ALMOHADES

- a. LES CIRCONSTANCES HISTORIQUES.
 - b. L'ARCHITECTURE ALMOHADE.
 - c. UN DÉCOR A L'ÉCHELLE MONUMENTALE.
-

A l'exception des Baléares et de quelques zones d'Ifriqiya, l'Occident musulman de Tunis à Marrakech et à Al Andalous, obéit totalement au souverain almohade. Cette **unité, cette paix relative** ne peuvent que favoriser le développement d'une **civilisation magnifique** d'autant plus que les durs réformateurs des débuts savent entretenir un certain climat de liberté nécessaire à pareil développement.

Dans quelle atmosphère humaine et sociale se développe cette civilisation ? A qui profite-t-elle ? Questions auxquelles, malheureusement, on ne peut pas encore répondre avec beaucoup de détails.

Sans nul doute, le développement économique, l'activité intellectuelle, l'épanouissement artistique profitent avant tout aux *villes*. Derrière leurs murailles, des villes comme Fès et Marrakech sont bien organisées : elles possèdent mosquées, marchés, systèmes d'irrigation qui approvisionnent vasques privées et fontaines publiques. A côté des artisans groupés en corporations, une aristocratie, enrichie dans le gouvernement des provinces, se fait construire au milieu des vergers de Marrakech des palais dont, nous dit un chroniqueur, « on ne saura jamais ce qu'ils ont coûté ». Les textes, par contre, nous parlent peu des éléments populaires, population stable ou population de passage venue échanger les produits de la terre contre les produits de l'artisanat. Cependant on les devine, soumis et disciplinés à Marrakech, plus facilement rebelles à Fès où les routes commerciales amènent des mécontents de tous lieux.

Si les villes sont des centres de civilisation avec leurs rôles administratif, commercial, intellectuel, la civilisation pénètre aussi quelquefois jusque dans *les campagnes*. Le Haut-Atlas est évidemment une région privilégiée. Tinmel s'enrichit d'une magnifique mosquée, « de nombreuses et confortables demeures s'élèvent dans les hautes vallées ». Ailleurs, dans le Sud où arrivent les Arabes Maqil, dans les montagnes centrales où se déplacent sans cesse les tribus en quête de pâturages ou de meilleures terres, dans les plaines où s'installent les Hilaliens, dans toutes ces régions doivent souvent exister des foyers de résistance, des zones que la civilisation élaborée par les Almohades ne doit que frôler.

1. LA VIE ÉCONOMIQUE

a. L'agriculture.

« Un pays de bénédictions », telle est la description de la vie agricole que nous donnent le plus souvent les chroniqueurs. *Idrissi* qui écrit au milieu du VI^e siècle (XII^e) nous décrit les vergers et les jardins qui entourent chaque ville, les petits champs bien cultivés en bordure de l'Atlas, mais aussi les grandes plaines de cultures des régions atlantiques, des régions de Meknès ou de Fès.

Dans la plus grande partie du pays, il s'agit de cultures sèches, mais on sait le long de la montagne utiliser les cours d'eau pour irriguer : ainsi dans la région d'Aghmat. La tradition attribue à Yacoub el Mansour la construction d'un aqueduc au départ de l'oued Tessaout pour irriguer la « Bahira ». Autour de Sijilmassa c'est le procédé de l'inondation par les crues, que l'on emploie « comme le Nil chez les Égyptiens » nous dit *Idrissi*, procédé si intéressant que pour une semence on obtient deux et même sept récoltes : derrière l'exagération certaine, retenons la fertilité de la région et l'importance des récoltes.

Les cultures sont de toutes sortes : céréales, oliviers, fruits de multiples espèces comme l'« argan » dont l'huile servira à l'éclairage, à la friture des beignets, à la toilette féminine et même à la médecine. Plus intéressante à noter est la présence dans plusieurs régions (Sous, région de Marrakech) de *la canne à sucre*. Le sucre qu'on extrait dans les nombreux pressoirs de Marrakech sert peu à l'alimentation ; on le garde, peut-être à cause de son prix, pour les malades, les étrangers ou les grands personnages. Pour les mets et les confiseries, on préfère au sucre le miel d'abeille. Encore aujourd'hui un dicton de certaines régions veut que « sucer du miel le matin porte bonheur pour toute la journée ».

Notons encore les cultures qui vont servir aux artisans des villes, comme les plantes tinctoriales ou le coton (dans le Tadla).

b. L'industrie artisanale.

Les artisans trouvent donc une partie de leur matière première dans certaines cultures. Mais **les métaux du sous-sol** sont également nombreux. A l'or des régions de Taza et de Sijilmassa s'ajoute celui qu'apportent les caravanes qui remontent du « pays des Noirs » ; l'argent est extrait dans le Sous, le fer sur la côte méditerranéenne, le cuivre dans l'Anti-Atlas et le Sarho, le sel au Nord de Fès... Toutes ces mines et spécialement le cuivre sont alors d'une importance capitale. Le cuivre exporté du Maroc constitue une des bases du trafic avec l'Afrique noire (Texte 4).

On sait peu de choses sur l'**organisation des métiers**. Sans doute est-elle semblable à celle de l'Espagne avec corporations, spécialisations par quartiers et par rues.

A *Marrakech*, où les artisans venus d'Espagne semblent spécialement nombreux, trois « industries » dominent : celle du cuir, celle du raffinage du sucre de canne et enfin celle de la céramique. A *Fès* les industries sont plus nombreuses et plus diverses : tisserands, tanneurs, teinturiers, artisans du fer et du cuivre, verriers, travailleurs de la chaux, de la céramique, du papier.

Plus importants par leur production sont les « *chantiers navals* » qui travaillent pour les Almohades : on peut les classer en quatre groupes : ceux de l'Atlantique (la Mamora : port de Mehdiya actuel), ceux de la côte rifaine (Tanger-Ceuta), ceux du Maghreb Central et d'Ifriqiya (Oran-Honain) et enfin ceux d'Andalousie.

On sait déjà comment cette flotte assurera un grand prestige aux Almohades mais aussi comment elle sera une des conditions de l'importance commerciale.

c. Le commerce.

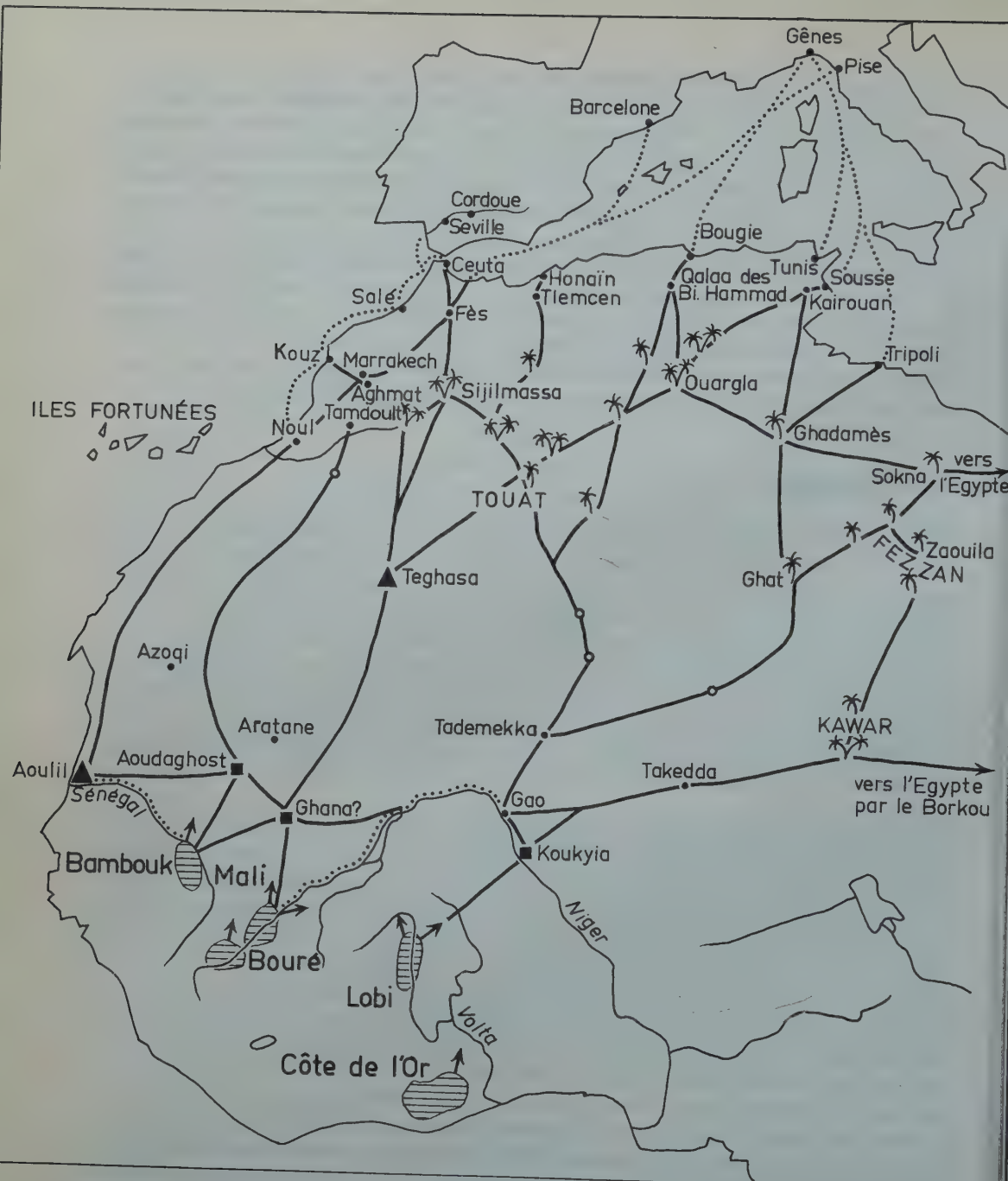
Le commerce intérieur dépend avant tout **des routes et des pistes**. Elles rayonnent *autour de Fès* en direction de Ceuta, de Tlemcen, de Sijilmasa et de Marrakech (soit par Salé, soit par le Tadla). *A partir de Marrakech*, on peut continuer en direction de Taroudant et du Sous; à partir de Sijilmasa on continue vers le Sahara.

Les grands centres du commerce nous apparaissent ainsi facilement : *Sijilmasa*, porte de l'or saharien, à égale distance (10 jours de marche) de Tlemcen et de Fès, véritable plaque tournante commerciale où arrivent des voyageurs de tous les pays; *Marrakech*, au débouché des pistes désormais sûres de l'Atlas et qui a remplacé Aghmat au point de vue négoce quoique les commerçants de cette dernière ville, grâce aux caravanes de chameaux qu'ils organisent en direction du Sud, continuent d'être parmi les plus riches d'Afrique du Nord.

Entrant par certaines portes bien déterminées afin que leur marchandise soit plus facilement contrôlée (à Marrakech : Bab er Robb, porte du « vin »?), les commerçants se retrouvent dans les *fondouks* spécialisés dans tel produit avec leurs cours, leurs boutiques leurs logements. Les commerçants de la ville disposent eux aussi de quartiers spécialisés même si ceux-ci, suivant l'évolution politique se déplacent à travers la ville : ainsi à Marrakech où les souks quittent les alentours de l'ancienne mosquée almoravide pour les rues avoisinantes de la Koutoubiya puis pour la casbah almohade.

Marrakech, avec son marché toujours bien approvisionné de sauterelles, de parfums, de savons, avec sa kissariya construite par Al Mansour, *Fès* « la seule ville, nous dit Marrakchi, à pouvoir se passer d'importations », autant d'exemples qui montrent l'importance de l'activité économique du Maroc sous les Almohades.

Grâce aux nombreux traités de commerce dont nous disposons, passés aux ^{vi}e et ^{vii}e siècles (^{xii}e et ^{xiii}e), l'importance du **trafic extérieur** apparaît encore plus nettement; les contacts se sont multipliés, de nouveaux « comptoirs » se sont développés. N'oublions pas qu'en Europe, les ^{xii}e et ^{xiii}e siècles marquent un véritable renouveau de la vie économique et plus spécialement commerciale. Plus encore que sous les Almoravides, l'empire va constituer *l'intermédiaire obligé entre l'Europe occidentale et l'Afrique Noire* où de grandes monarchies se développent, où les besoins grandissent et se transforment; l'islamisation y amène certaines modifications des habitudes, dans l'habil-



lement par exemple, d'où l'appel aux tissus du Nord. Le commerce avec l'Europe intéresse surtout les Pisans, les Génois, les Marseillais mais aussi les Vénitiens et les Catalans. Ils abordent à Oran, Bougie, Tunis. Au Maroc, le port de *Ceuta* est le centre le plus mentionné dans les traités de commerce, mais aussi Salé, Arzila, Azemmour...

Dans les villes importantes comme Ceuta, les marchands y ont leur fondouk, installé soit dans un quartier spécial de la ville, soit à l'extérieur de la ville. Le fondouk comporte les magasins d'entrepôt, les salles de vente mais aussi les maisons d'habitation. C'est un véritable centre indépendant avec le plus souvent son four, ses bains, son église, son cimetière même. Il est placé sous l'autorité du consul de la nation commerçante.

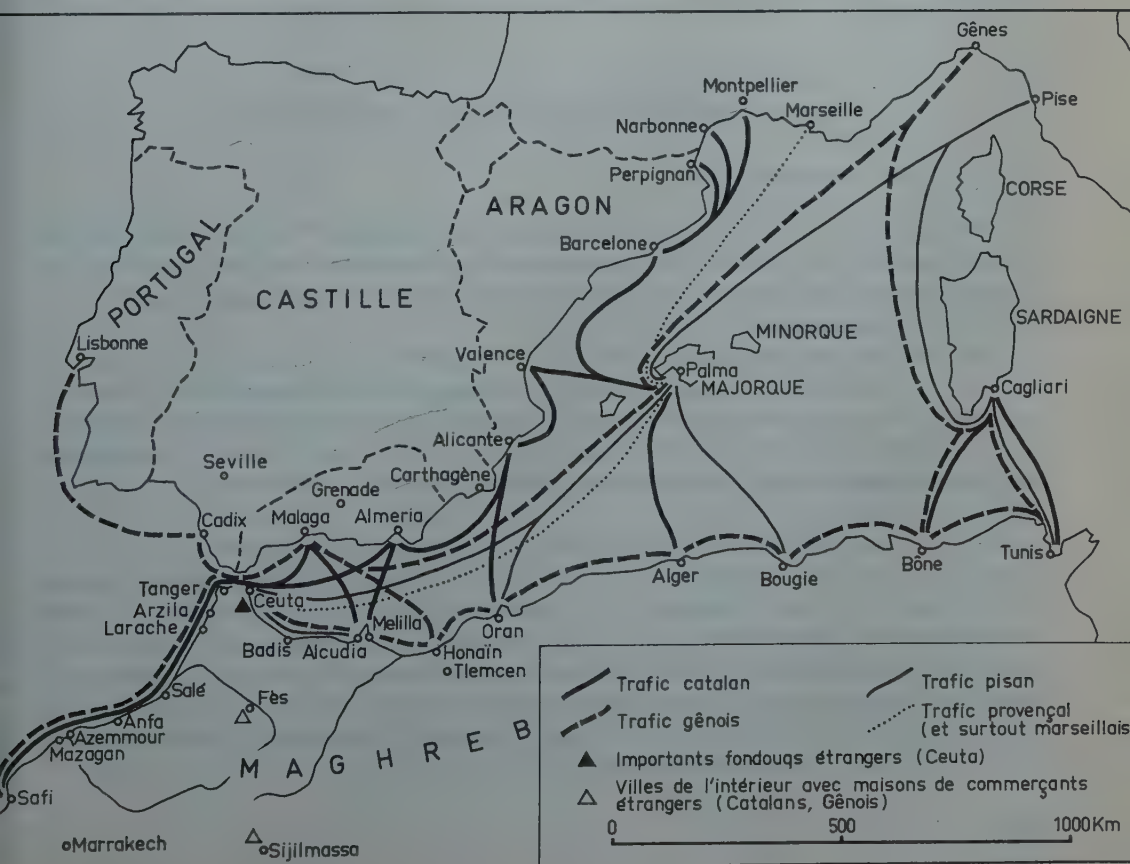
Des traités sont en général passés entre les Almohades et les différents États pour assurer la paix et les bons rapports entre leurs sujets, la liberté des personnes et des transactions, pour fixer les droits à percevoir : généralement sur les importations 10 %, sur les exportations 15 % (Textes 1, 2 et 3).

Les marchandises achetées en Afrique sont des plus diverses. Gênes, par exemple, s'y procure des métaux, du cuivre en particulier, mais aussi de la laine pour ses manufactures, de l'alun, de l'huile, des cuirs, de l'écorce tannique, de la cire, des fruits séchés.

Les cuirs maroquins et cordouans sont recherchés en Normandie et en Angleterre dès le XII^e siècle. Les substances tinctoriales y sont aussi spécialement appréciées :

Les routes des caravanes aux XI^e et XII^e siècles

Le Maroc et le commerce méditerranéen aux XII^e et XIII^e siècles



indigo, guède d'Oran, alun du Maroc, alun blanc de Sijilmasa. Au XIII^e siècle, à Venise et jusqu'en Flandre paraissent les sucres bruts du Maroc. Citons encore les céréales, les cotonnades, les armes du Maroc.

Les commerçants apportent sur les côtes d'Afrique des produits aussi variés : les armes de Lombardie et d'Allemagne, les objets de quincaillerie et mercerie dits « articles de Milan », les verres de Venise, les draps et tissus de coton, de lin, de chanvre, de laine et les vins de France, d'Espagne et Grèce, les navires et agrès.

Le commerce ne dut pas toujours aller sans difficultés : les rapports entre les Almohades et les Pisans sont les plus nets à cet égard. La piraterie d'autre part, bien que proscrite dans tous les traités, continuait d'être le fait des marchands chrétiens comme des marchands musulmans. Des accords particulièrement clairs montrent cependant la bonne volonté qui pouvait exister de part et d'autre, tel le traité de 1186 passé entre Pise et le Maroc : « Si un homme considérable de Pise ou des pays soumis au gouvernement de Pise prend la mer pour voler ou attaquer les Musulmans, ou leur nuire de quelque manière que ce soit, les Pisans sont obligés de poursuivre et de punir le coupable comme s'il eût méfait contre ses propres concitoyens. »

Malgré ces difficultés ou ennuis le plus souvent locaux, la période almohade a vu le commerce avec les pays européens se développer et se régulariser. Les Européens, Italiens en particulier, ont pu ainsi servir d'intermédiaires pour des relations marchandes avec d'autres pays plus lointains. Il n'est pas impossible par exemple que des contacts aient eu lieu avec l'Asie Mineure : à Qonya existait en 774 (1275) une mosquée dite des Maghrébins.

2. LA VIE INTELLECTUELLE ET RELIGIEUSE

a. L'activité intellectuelle.

L'économie n'a pas été la seule activité de villes comme Fès ou Marrakech. La **vie intellectuelle** y est intense. Les souverains almohades, en effet, ont voulu exercer un véritable mécénat intellectuel, en attirant savants et poètes dans leur entourage immédiat et en les protégeant.

Tous les domaines de la vie de l'esprit sont représentés. Sans doute, les *juristes* et les *théologiens* occupent-ils une grande place, la réforme d'Ibn Toumert ayant stimulé la recherche théologique ; mais la place des *philosophes* est aussi très importante. Médecins des souverains, Ibn Tofaïl (1110-1185) et Ibn Rochd (Averroès : 1126-1198) attacheront surtout leur nom à leurs écrits philosophiques et joueront un grand rôle dans la philosophie médiévale.

Le géographe Idrissi ne fait que passer à Marrakech mais Abou Ali al Hassan détermine et contrôle avec soin les coordonnées des principales villes. L'*Histoire* est encore mieux représentée avec Al Baidaq. Les « Mémoires » récemment publiés —, véritable Histoire et non simple chronique — ont renouvelé nos connaissances sur l'époque almohade, que nous ne connaissions jusqu'alors qu'à travers l'œuvre d'Al Marrakchi, écrite vers 1224, des auteurs anonymes du « Kitab al Istibsar » et du « Kitab al Ansab ».

La *poésie* enfin est représentée, faiblement semble-t-il, aussi bien à Marrakech qu'à Fès. Al Andalous reste le domaine des poètes.

Toute cette activité intellectuelle se manifeste par le goût des livres rares, dans l'activité des « librairies » au pied de la « Koutoubiya », dans les bibliothèques surtout. L'une des plus importantes est fondée par Abou Yacoub Youssef dans sa capitale.

Il est bien certain que cette activité reste essentiellement *citadine*. Pourtant elle pénètre aussi jusque dans l'Atlas : au VII^e siècle (XIII^e), un petit chef berbère des Seksaoua, Haddou Ben Youssef, qui résistera aux Mérinides, apparaîtra comme un passionné de livres, juriste, philosophe et même magicien. Même à l'intérieur des villes, cette culture n'est au départ que l'apanage d'un petit groupe de lettrés. Si l'arabe est la langue commerciale, intellectuelle, administrative, le berbère reste la langue commune de la plus grande partie de la population, à tel point qu'à Fès les Almohades ne nommaient dans les emplois de Khatib que des prédicateurs parlant berbère. Il faudra le concours des chants et litanies en honneur dans les corporations et confréries pour que cette culture se répande dans des couches sociales nouvelles.

b. La vie religieuse.

Étranger à l'activité intellectuelle, le peuple l'est aussi à l'« **almohadisme** » officiel au point de vue religieux. Le *malékisme*, malgré les efforts almohades restera souvent vivace. Le « *soufisme* » surtout se répandra passant d'Orient au Maghreb par l'intermédiaire d'Al Andalous et de l'Ifriqiya, favorisé par l'unité politique et par la connaissance de la pensée d'Al Ghazali, propagée par Ibn Toumert. Il s'agit pour le « soufi » de mettre à la portée du commun des moyens d'accéder à une vie religieuse plus intense, d'entrer en communication directe avec Dieu.

C'est sous Abou Yacoub Youssef et surtout sous Yacoub el Mansour que le soufisme se développe à Marrakech autour des tombeaux de deux grands représentants du soufisme andalou : Ibn Al Arif et Ibn Barrajan, ainsi qu'autour des ribats de Nfis, de Tit, d'Aghmat surtout.

L'un des plus importants représentants du soufisme de l'époque almohade fut *Sidi Bel Abbès es-Sebti*, protecteur des aveugles et l'un des « patrons » actuels de la ville de Marrakech. Par la suite, oubliant ce qui dans sa pensée pouvait inquiéter la foi orthodoxe, on ne retiendra que sa « charité » (*sadaqa*). Sa renommée passera les frontières du Maroc et aujourd'hui encore « la croyance populaire fait appel à lui pour faire lever le vent nécessaire aux vannages et la première mesure du grain des semailles comme des moissons est donnée au pauvre en son honneur ».

Si les souverains almohades tolérèrent dans leur capitale même les soufis, il n'en fut pas de même avec les non musulmans, en particulier avec *les juifs*. Leur condition semble avoir été difficile sous Abd el Moumen au point qu'une partie des communautés du Draa, de Sijilmassa, de Marrakech disparurent ou se convertirent. Cependant le judaïsme persistera et les successeurs d'Abd el Moumen n'imposeront plus aux juifs qu'un costume spécial pour les différencier de la population musulmane (tunique noire à longues manches).

À l'exception de *cinq missionnaires franciscains* mis à mort en 617 (1120) à la suite, semble-t-il, de « provocation » un peu trop poussée de leur part — les chrétiens seront tolérés dans la capitale sous les successeurs d'Al Mansour. Mais il ne s'agit que d'étrangers : miliciens au service du souverain, esclaves que viennent secourir des ordres religieux spécialisés, commerçants, Génois et Pisans en particulier.

3. LA VIE ARTISTIQUE : LES ARTS ALMOHADES

a. Les circonstances historiques.

La conquête de l'Espagne musulmane par des souverains marocains fut riche de conséquences sur l'évolution des arts maghrébins. Youssef ben Tachfin, Ali ben Youssef apprécièrent si bien l'art andalou que les grands monuments almoravides furent dus pour leur conception et leur décoration à des maîtres d'œuvre et à des artistes amenés d'Espagne par ces souverains. La victoire d'une dynastie puritaine allait-elle remettre en question cette orientation nouvelle de l'art au Maroc ?

Il n'en fut rien. L'âge almohade offre aux artistes andalous un cadre favorable à la réalisation de grandes œuvres. Il met d'abord à leur disposition **les ressources d'un empire** qui a refait l'unité de l'Islam occidental. Les princes, attentifs à s'acquitter des obligations de tout souverain musulman ont compris les devoirs du mécénat ; sans doute tiennent-ils plus encore que les Almoravides, à manifester leur grandeur mais aussi à apparaître en tous domaines des bienfaiteurs de l'Islam en même temps que des « moujahidin » (combattants de la guerre sainte).

Les Almohades apparaissent dès le règne d'Abd el Moumen comme *les héritiers des Almoravides*. Sans doute les premiers moments de leur histoire sont-ils marqués par quelques concessions très réduites à l'esprit de Tinnel : le « Bayan » nous rapporte comment fut dissimulé sous un enduit le décor de la Qaraouiyne. Mais Abd el Moumen, après la destruction des sanctuaires et des palais almoravides, conserve Marrakech pour capitale d'un Empire qui lui impose des devoirs nouveaux. S'il ne reste qu'un aqueduc de son œuvre à Rabat et si le Palais et les jardins des Oudajās ont disparu comme sa demeure de Marrakech, la date même des monuments de Taza, des mosquées de Tinnel et de Marrakech nous explique leur parenté avec les œuvres almoravides : les mêmes ateliers ont travaillé pour les deux dynasties. De plus les Almohades interviennent en Espagne dès qu'ils le peuvent : le grand courant d'influences hispaniques déclenché par leurs prédécesseurs se continue et tend même à s'accroître.

L'**Andalousie** devient sous le second sultan une pièce maîtresse du système politique des Almohades. Des troupes africaines tiennent l'Espagne mais des milices chrétiennes interviennent au Maghreb. On sait l'attachement d'Abou Yacoub à Séville qu'il dote d'une mosquée de belle dimension. Il emploie volontiers au Maroc des techniciens andalous ; son gouvernement même est de forme hispanique. Il se fait partout le serviteur de la civilisation andalouse qui connaît sous son règne une splendeur nouvelle : elle s'affirme à Marrakech où il commence de bâtir la ville de gouvernement de la Casbah prolongée par de vastes jardins ornés de grands miroirs d'eau : l'ancienne capitale almoravide prend sa forme définitive. Sans doute décide-t-il les travaux de Ribat el Fath (Rabat) : le « parti » de ces monuments présente bien les vastes dimensions caractéristiques de l'art maghrébin à la fin du VI^e siècle (XII^e).

Sous Abou Youssef Yacoub el Mansour, l'art s'achemine vers la *grandeur* et le *classicisme*. Le sultan achève l'œuvre de son père : il élève à Séville la Giralda et l'enceinte de l'Alcazar. Mais les sanctuaires de la Casbah ou de Ribat el Fath témoignent d'une certaine tentative de renouvellement. Par ses dimensions colossales, la mosquée de Hassan

à Rabat, reflet de l'apogée de la dynastie rivalise avec les plus grands sanctuaires de l'Islam. Mais l'influence andalouse prend le pas sur les influences orientales qui ont encore marqué la formation de l'art au VI^e siècle (XII^e). L'âge des influences lointaines touche à sa fin : dans des conditions historiques parfaites, l'art hispano-maghrébin concentré sur son propre fonds andalou, maghrébin et même ifriqiyen, est à même d'élaborer ses formules classiques.

b. L'architecture almohade.

• La matière des édifices.

Les techniques de bâtisse que les maîtres d'œuvre ont employées nous disent assez bien la part des diverses traditions qui s'unissent dans l'art almohade. *La pierre* conserve encore un rôle important : à Rabat comme à Marrakech elle apparaît aux façades des portes et aux minarets. Ses origines peuvent être andalouses aussi bien qu'ifriqiennes et si le moellon semble surtout inspiré de précédents maghrébins, les pierres de taille de la mosquée de Hassan imitent celles de la grande mosquée de Cordoue. On voit apparaître dans les murs des pièces de bois, renforts inutiles qui prouvent combien les bâtisseurs ne savent plus les règles d'emplois de la pierre, si familières aux architectes de l'Espagne ommeiyade. La persistance de ce matériau ne sera pas de longue durée dans l'ensemble du Maroc.

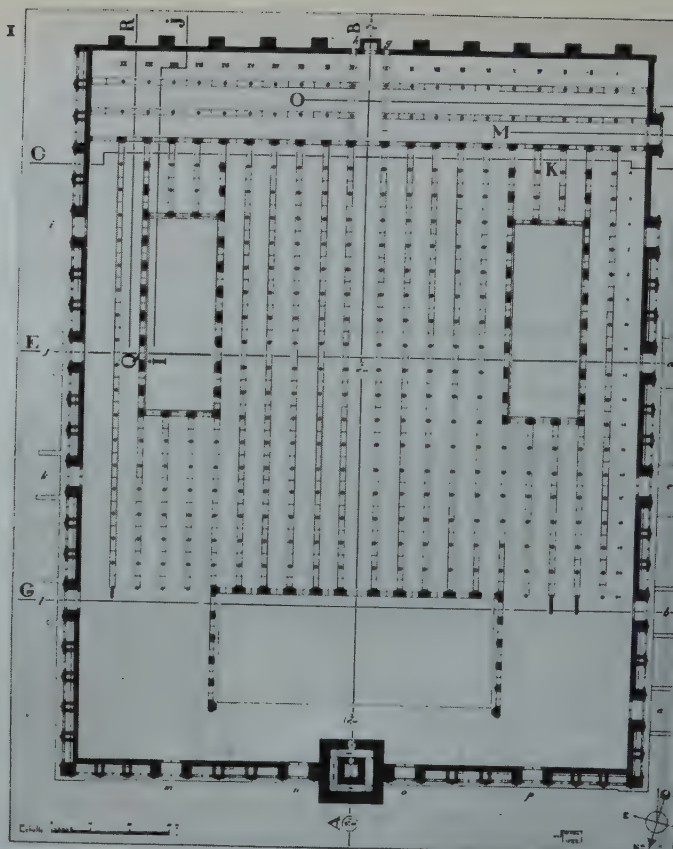
De nouvelles techniques s'imposent; le béton se trouve aussi bien à Tinmel qu'à la mosquée de Hassan ou aux enceintes des villes. Ce mélange de terre caillouteuse et de chaux est pilonné en coffrage suivant une technique que décrit Ibn Khaldoun. Des pièces de bois traversent le mur réunissant les parois latérales de ces coffrages : elles ont laissé aujourd'hui ces trous disposés en bandes horizontales si caractéristiques de cette bâtisse. A l'époque de leur construction, ces murs sont souvent dissimulés par un enduit : sur le moellon comme sur le béton, on imite la pierre de taille par de faux joints en relief : les tours qui encadrent Bab Rouah restent ainsi assez proches du panneau de pierre sculptée de la plus belle des portes de Rabat. Pourtant de plus en plus, on a recours à *la brique*, matériau commode qui apparaît aux arcs, aux piliers et même aux minarets des sanctuaires : la Giralda, la mosquée de la Casbah (Marrakech) en témoignent. Avec ce matériau de lointaines influences persanes ou mésopotamiennes atteignent le Maroc. Ces techniques triomphaient déjà en Andalousie depuis le V^e siècle (XI^e).

• Le plan et la plastique monumentale.

L'étude du contexte historique de l'art almohade nous a permis de rappeler tous les éléments favorables à l'élaboration d'un art de qualité : durée, puissance, unité, concentration sur son propre fonds vont permettre à l'architecture hispano-mauresque d'accomplir de sensibles progrès.

Les portes de villes voient leur plan amélioré. Elles s'ouvrent en deux tours selon un dispositif classique mais le couloir d'accès s'allonge, apparaît brisé de coudes multiples. Tandis qu'aux siècles précédents, les architectes andalous se contentaient d'un accès direct, il semble que les bâtisseurs hispano-maghrébins aient voulu se prémunir des attaques, des charges de cavalerie souvent décisives dans les luttes médiévales; le nouveau plan des portes brise à coup sûr leur élan; une portion du couloir d'accès reste même

1. Rabat :
plan de la mosquée Hassan.
2. Marrakech :
la Koutoubiya.
Décor du minaret.
3. Rabat :
porte de la casbah des
Oudaias.



souvent découverte pour attaquer depuis le haut de l'édifice l'ennemi qui aurait triomphé des premières défenses. Et pourtant la disposition de ces portes, plus saillantes vers l'intérieur de l'enceinte, ne paraît pas leur conférer une grande valeur militaire.

L'éloignement des tours, la largeur de l'ensemble, la taille même de ces édifices, soulignent l'ampleur du parti adopté. Des salles apparaissent parfois aux côtés du couloir d'accès : elles nous rappellent le rôle de corps de garde ou même de salle d'audience qui était imparti à ces monuments. Il suffit de contempler à Rabat *Bab Rouah* ou l'entrée des *Oudaïas* pour s'en convaincre : ces portes se veulent un reflet de la grandeur almohade.

L'architecture religieuse, quant à elle, situe l'art almohade au terme d'une évolution de plusieurs siècles. *Le plan des mosquées* est à ce propos significatif : les nefs de l'oratoire sont perpendiculaires au mur de qibla comme il est habituel en Islam occidental, mais deux nefs perpendiculaires dessinant un T prennent une importance particulière. On avait depuis longtemps pris l'habitude de souligner par une nef centrale plus large et plus haute la direction de la prière et la valeur du mihrab ; les Almoravides avaient ainsi doté la Qaraouiyye d'une nef axiale d'une grande beauté. Les Almohades soulignent dans leurs mosquées l'importance du mur de qibla tout entier : *Tinmel* ou *les Koutoubiya* révèlent cette formule ; on y voit aussi les arcs brisés des nefs remplacés au contact de la nef longeant la qibla par des arcs lobés. Par ses moindres détails l'architecture affirme la valeur liturgique de chaque partie de l'édifice.

Le sahn des mosquées témoigne parfois par-delà cette perfection d'un essai de renouvellement. La petite cour bordée d'arcades de Tinmel ou celles des Koutoubiya ne pouvaient satisfaire Yacoub el Mansour. Ainsi à la mosquée de la Casbah des lignes d'arcatures bordent-elles la cour principale de quatre annexes. A la mosquée de Hassan cependant de grands sahns latéraux apparaissent en plus de la cour habituelle : peut-être étaient-ils nécessaires pour éclairer la plus vaste mosquée de l'Islam occidental. Insolites à Marrakech, grandioses à Rabat, ces innovations n'ont pas la sobre logique des partis d'Abd el Moumen ou d'Abou Yacoub : elles furent sans lendemain.

Les minarets almohades enfin sont d'une remarquable unité. S'ils diffèrent par la taille et la bâtisse, la tour de la Koutoubiya, la Giralda sévillanne et le minaret inachevé de la mosquée de Hassan, larges de 12, 14, et 16 mètres ont une même structure : une rampe progresse autour d'un noyau central occupé par des salles couvertes de coupes. Le minaret de la Casbah, plus modeste, a la même silhouette que ses frères aînés, sa hauteur égale cinq fois sa base : la formule classique du minaret hispano-mauresque est désormais fixée.

A la longue horizontale de sa qibla, la Koutoubiya oppose avec franchise mais sans rudesse la puissante verticale de son minaret, tandis qu'à Tinmel, la justesse des proportions s'allie sans faille à la qualité du site. Un sens nouveau de la plastique monumentale est né à l'époque almohade. Les partis venus d'Espagne ont été renouvelés et améliorés par les dimensions nouvelles données aux édifices ; ils affirment un sens de la grandeur qui avait souvent manqué aux monuments andalous du ^ve siècle (XI^e) : cette sobre puissance de l'architecture almohade est intimement liée à la conception du décor.

c. Un décor à l'échelle monumentale.

Un nouveau « parti » de l'ornementation s'affirme dans ces monuments et s'impose par remaniements à des édifices plus anciens : c'est le cas de la Qaraouiyne. Ce décor large apparaît comme un compromis entre la tradition que possédaient des ateliers héritiers des Almoravides et le puritanisme au moins théorique des nouveaux maîtres. Cette rigueur, bien vite assouplie par la situation nouvelle que nous avons dite, entraîne un choix dans le répertoire traditionnel puis un remarquable développement des éléments retenus.

Les motifs géométriques tiennent une grande place.

Les arcs, éléments d'architecture, ont aussi un rôle important dans l'organisation du décor : ils apparaissent aux portes des villes, dans les oratoires comme aux faces des minarets. Ils sont souvent le centre de la composition.

Les portes nous révèlent d'autres aspects de l'ornementation almohade. Elles comportent en général, autour d'une série d'arcs, parfois entrelacés, une inscription koufique aux lettres puissantes et sobres. Entre cet encadrement épigraphique et les arcs se développe un décor floral de motifs abstraits : des palmettes s'y détachent sur un fond de palmes lisses. Ces motifs qui imitent, en les simplifiant, des formes almoravides, sont particulièrement fréquents dans le décor large. Ils permettent de dessiner avec une sobre élégance des arcatures ou des réseaux de lignes entrelacées. Sur les chapiteaux, véritables bouquets de palmes, ils remplacent les formes héritées des traditions pré-musulmanes que les Almoravides conservaient encore. Ainsi la palme contribue-t-elle pour une large part à la qualité de la ligne qui, dans tous les éléments du décor large, s'allie à une remarquable justesse des proportions. L'ornementation, débarrassée d'une inutile profusion par les Almohades, atteint à une véritable grandeur monumentale.

Ainsi une même évolution se dessine-t-elle dans tout l'art du second empire hispano-maghrébin. Elle affirme la continuité d'une même tradition andalouse épurée par la sobriété et la rigueur au moins théorique des réformateurs de Tinmel. A partir des formules almoravides mais en abandonnant tout inutile souci de détail, elle s'efforce vers une harmonie sans faille. Le jeu des volumes, la pureté du dessin et le classicisme de la composition lui permettent d'atteindre un sens nouveau de la grandeur. A Tinmel et à Marrakech comme à Séville ou à Rabat, architecture et décor sont vraiment conçus l'un pour l'autre. Cet accord nous le prouve : *l'austérité, pour une fois, sert la cause de la beauté.*

DOCUMENTS

1. LES COMMERÇANTS ET LA PROTECTION CONTRE LA PIRATERIE.

« Si un navire ou une galère de course sort de la ville de Venise et occasionne du dommage à un Sarrasin, qu'aucun Vénitien commerçant en Barbarie ne soit inquiété pour ce méfait. Que le doge de Venise fasse indemniser les Sarrasins lésés sur les biens des coupables, en quelque lieu qu'il puisse les saisir. » Traité de 1231 - cité dans Mas-Latrie.

« Si un homme considérable de Pise ou des pays soumis au gouvernement de Pise prend la mer pour voler ou attaquer les Musulmans, ou leur nuire de quelque manière que ce soit, les Pisans sont obligés de poursuivre et de punir le coupable comme s'il eut méfait contre ses propres concitoyens. »

Traité Pise-Maroc, 1186, art. 4, cité dans Mas-Latrie, Traité de paix et de commerce.

2. LE COMMERCE DE L'OR : « LA TROQUE MUETTE ».

Les marchands du Maghreb, arrivés près du Sénégal, annoncent leur venue par des roulements de tambours.

« Les noirs des pays aurifères... dès qu'ils entendaient le son du tambour sortaient de leur cachette, attendaient sans bouger à une certaine distance; les commerçants déballaient leurs marchandises, puis s'éloignaient. Les noirs s'approchaient alors et déposaient une quantité déterminée de poudre d'or, puis se retiraient. Les marchands revenaient et chacun prenait ce qu'il trouvait d'or à côté de son tas de marchandises; ils s'en retournaient en battant du tambour pour annoncer leur départ, laissant les marchandises. »

YAOQUT (1178-1229).

3. LE COMMERCE DU SEL.

« Les marchands apportent des pierres de sel à dos de chameau; c'est du sel minéral qu'on exporte d'une ville appelée Sijilmassa, située à l'extrémité du Bas-Maghreb. De Sijilmassa, ces marchands font route dans les sables qui ressemblent à des mers; ils ont avec eux des guides qui se dirigent dans les déserts d'après les étoiles et les montagnes. On emporte des provisions de route pour 6 mois. Lorsqu'ils sont arrivés à Ghana, les marchands échangent le sel contre un poids égal d'or; parfois ils l'échangent contre le double de son poids ou même davantage, le cours dépend du fait que les marchands sont plus ou moins nombreux. »

ABOU HAMID AL GHARNATÍ (mort en 1169), traduction Ferrand, *Journal Asiatique*, 1925, pp. 243-245.

4. L'EXPLOITATION DE LA MINE D'ARGENT DE ZGOUNDER (SIROUA) AU XIII^e S.

« Le lettré maghrébin Ali ibn Abd-Allah al-Haïha » m'a relaté que c'est une grande ville, entourée d'un rempart, et où les denrées et les fruits abondent. Ses habitants sont des Berbères musulmans.

Il s'y trouve des mines d'argent qui n'appartiennent à personne en particulier : les exploite qui le désire. Ce sont des excavations souterraines où beaucoup de gens travaillent constamment. C'est une coutume, chez les habitants de cette ville, que tout criminel et tout individu chargé de dettes qui entre dans l'une de ces excavations soit exempt de poursuites jusqu'à ce qu'il en ressorte. Or, il y a à l'intérieur de ces mines souterraines des marchés et des logements, il peut donc arriver que celui qui redoute des poursuites y reste à travailler durant un long espace de

temps, trouvant à y acheter ce dont il a besoin pour vivre; et il n'en ressort que lorsque Dieu a arrangé ses affaires.

Le même informateur a relaté que, lorsque les mineurs en creusant atteignent une profondeur de vingt coudées, l'eau apparaît. Aussi le sultan a-t-il installé dans ces mines des roues hydrauliques (dawalib) qui puisent l'eau afin que l'argile (tin) apparaisse; des manœuvres remontent alors cette dernière à la surface du sol et la lavent. Le sultan ne fait cela que pour percevoir le cinquième du produit. L'eau qui envahit ces mines est épuisée en trois opérations, car elle est à vingt coudées de la surface du sol. On établit une roue, dans l'excavation, au niveau de l'eau; elle puise le liquide et le déverse dans un grand bassin; sur ce bassin, on monte une deuxième roue qui en puise l'eau et la déverse dans un autre bassin. Sur ce dernier également, est établie une troisième roue qui en puise l'eau; celle-ci s'écoule alors à la surface du sol vers les terrains de culture et les jardins.

On dit que ces travaux d'extraction ne conviennent qu'à celui qui dispose de gros capitaux, par milliers; l'exploitant s'installe à l'entrée d'une excavation, loue des techniciens (sunna) et des manœuvres (amala) qui sortent l'argile et la lavent devant lui. Lorsque l'opération est terminée, il prélève le cinquième qui est dû au sultan : le reste lui appartient en propre. Parfois le produit couvre plusieurs fois ses dépenses; parfois, il ne les couvre pas. Cela dépend de l'activité déployée par l'exploitant, c'est Dieu qui fait réussir les entreprises de Ses créatures. »

AL-QAZWINI, mort en 682 (1283), traduction G. S. Colin, Hespéris, 1954, t. XLI, p. 229.

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

- B. ROSENBERGER, *Autour d'une grande mine d'argent du Moyen Age marocain : le jebel Aouam*, Hespéris, 1964, pp. 15-78.
- B. ROSENBERGER, *Note sur Kouz, un ancien port à l'embouchure de l'Oued Tensift*, Hespéris 1967, pp. 23-66.
- C. CAHEN, *Deux petits textes exigeant enquête sur les relations entre Almohades et Orientaux*, dans : *Études d'orientalisme dédiées à la mémoire de LÉVI-PROVENÇAL*, tome I, Paris, 1962.
- G. DEVERDUN, *Marrakech, des origines à 1912*, tome I, Rabat, 1955, livre II : *la métropole almohade*, pp. 151-301.
- MEUNIE, TERRASSE ET DEVERDUN, *Recherches archéologiques à Marrakech*, P.I.H.E.M., t. LIV, Paris, 1952.
- MEUNIE, TERRASSE ET DEVERDUN, *Nouvelles recherches archéologiques à Marrakech*, P.I.H.E.M., t. LXII, Paris 1957.
- CAILLÉ (J.) ET HAINAUT, *La mosquée de Hassan à Rabat*, 2 vol., P.I.H.E.M., t. LVII, Paris, 1954.
- G. MARÇAIS, *L'architecture musulmane d'Occident*, Paris, 1954.

11

DES ALMOHADES AUX MÉRINIDES

1. LA FIN DES ALMOHADES ET LE MORCELLEMENT DU MAGHREB

- a. LA FAIBLESSE DES SOUVERAINS ALMOHADES ET DU MAKHZEN.
- b. L'INDÉPENDANCE DE TUNIS ET DE TLEMSEN.
- c. L'EFFONDREMENT DE L'ESPAGNE MUSULMANE.

2. LES DÉBUTS DES MÉRINIDES : 611-655 (1214-1258)

- a. LES ORIGINES.
- b. LES BUTS.
- c. LES ATOUTS ET LES DIFFICULTÉS.

3. LES PROBLÈMES DES PREMIERS SOUVERAINS MÉRINIDES : 656-706 (1258-1307)

- a. AU MAROC.
 - b. AU MAGHREB CENTRAL ET EN IFRIQIYA.
 - c. EN ESPAGNE.
-

Ibn Khaldoun assimilant un empire à un organisme vivant lui donne comme durée moyenne 120 ans : « Passé le terme fatal de 120 ans, l'Empire peut se survivre à lui-même mais sa succession est ouverte ». Ainsi en est-il des Almohades. De la mort de Yacoub el Mansour en 595 (1199), à la prise de Marrakech par les Mérinides en 668 (1269), l'Empire almohade ne fait plus guère que de survivre.

La faiblesse des souverains, nommés, manœuvrés ou déposés par les factions est le signe le plus net de cette décadence. Rompant avec la pensée du Mahdi, favorisant les Chrétiens dans la capitale même, les princes mouminides délaissent tout ce qui jusqu'alors avait fait la force de la dynastie.

La dislocation dans le Maghreb s'ensuit : le principe religieux originel abandonné, la personnalité d'un grand souverain faisant défaut, les princes de Tunis puis ceux de Tlemcen s'affranchissent ; au Maroc même, de nouveaux chefs apparaissent, les Mérinides. La politique des Rhaniya comme celle des tribus arabes rendent encore plus facile cet éclatement. Seul subsiste le rêve de l'Unité.

La défaite en Espagne, de Las Navas de Tolosa, accélère la Reconquête. Alors que la chrétienté occidentale, à la fin du XII^e et du XIII^e siècle était en plein essor de civilisation et à la tête du monde méditerranéen, une nouvelle fois l'Espagne musulmane retourne à la division.

Les Mérinides passent encore le Déroit, remportent des succès; mais la prise de Séville par Ferdinand, roi de Castille et du Léon, en 646 (1248) marque le recul musulman. Le « Jihad » lui-même est désormais plus une opération politique qu'un geste religieux.

Au milieu du XIII^e siècle ne subsiste plus que le royaume de Grenade. Celui-ci sans doute maintient la civilisation hispano-mauresque, et cela jusqu'à la fin du XV^e siècle, mais il ne s'agit plus cependant dans l'Islam andalou que de phénomènes de survivances.

1. LA FIN DES ALMOHADES ET LE MORCELLEMENT DU MAGHREB

a. La faiblesse des souverains almohades et du Makhzen.

Jeune homme timide, aimant la solitude, ne s'en rapportant dans le gouvernement de l'empire qu'à son propre sentiment, tel nous apparaît, d'après El Marrakchi, le successeur de Youssef el Mansour, **Mohammed en Naçer** 595-611 (1199-1214).

Sa politique est surtout orientée vers l'Afrique du Nord. Tranquille du côté de l'Espagne après la victoire d'Alarcos, il porte tous ses efforts contre les Almoravides de Yahia ben Rhaniya. Tunis et Gafsa sont reprises puis Yahia est pourchassé jusqu'en Tripolitaine. La bataille du jbel Nefoussa en 605-606 (1209) fait perdre aux Almoravides la plus grande partie de leurs hommes et de leurs biens.

Mais ces succès eux-mêmes sont lourds de conséquence pour la dynastie almohade. Le gouverneur de l'*Ifriqiya*, Abou Mohammed, fils du cheikh Abou Hafs qui avait permis l'accession au pouvoir d'Abd el Moumen, a obtenu en fait une quasi-indépendance. Sans doute a-t-il débarrassé les Almohades du souci almoravide, mais sa puissance, dans sa province trop éloignée de Marrakech, est l'annonce de la dislocation de l'Empire.

D'ailleurs, quand Mohammed en Naçer confie autant de pouvoirs à Abou Mohammed, il ne fait peut-être que reconnaître l'importance grandissante des cheikhs. La montée d'autorité des Hafsides de Tunis est la revanche des cheikhs almohades sur les princes mouminides.

Du règne du successeur d'En Naçer, **Youssef el Mostancir** (611-621) (1214-1224), retenons un seul fait qui nous permet de saisir l'accentuation de la décadence. En Ifriqiya, Abou Mohammed a continué de maintenir l'ordre en même temps que l'autorité nominale des Almohades. A sa mort, le souverain, au lieu de lui faire succéder son fils comme on l'en sollicitait, le remplace par un gouverneur incapable. Le résultat ne se fait pas attendre : Yahia ben Rhaniya réparaît dans le Maghreb Central.

Les quarante dernières années des Almohades 621-668 (1224-1269) ne sont qu'une **longue survie**. Tout ce qui a fait la force almohade disparaît peu à peu. Le sultan Al Mamoun n'établit son autorité que grâce à l'appui des Chrétiens, rejette la doctrine du Mahdi et maudit sa mémoire.

En face de souverains très faibles, *les cheikhs* tendent à réaffirmer leur autorité en prétendant soumettre les califes à leur investiture au nom de la « baat al khansa », « proclamation par l'élite ».

Autour des cheikhs et avec l'appui de certaines tribus arabes *des factions* s'organisent. Les Khlot, anciens alliés des Beni Rhaniya, déportés par Yacoub el Mansour dans le Tamesna sont spécialement actifs au cours de cette période troublée, s'opposant à une autre tribu de la même famille qu'eux, les Sofyan. D'une multitude de faits où se succèdent luttes entre tribus arabes, nominations, dépositions ou assassinats de

sultans, retenons l'anarchie croissante et la faiblesse des souverains dont les règnes se suivent très rapidement. La conséquence la plus immédiate est le *morcellement politique du Maghreb*. D'autre part, jouant de ces difficultés, les tribus zénètes des Mérinides constituent peu à peu dans le Nord un vaste domaine centré d'abord sur Fès.

b. L'indépendance de Tunis et de Tlemcen.

C'est en 668 (1269) seulement que Marrakech tombe aux mains des rivaux et successeurs des Almohades, les Mérinides, et que disparaît l'Empire almohade. Bien auparavant Tunis et Tlemcen ont déjà repoussé l'autorité almohade et sont devenues les capitales de royaumes dont la puissance est d'autant plus grande qu'elle contraste avec la faiblesse du royaume de Marrakech. Les trois royaumes qui se partagent le Maghreb au VII^e siècle (XIII^e) restent cependant très liés par leurs intérêts et leurs aspirations. Aussi on ne saurait comprendre les problèmes de ce siècle et les aspirations des premiers souverains mérinides sans voir d'abord les caractères et les ambitions des nouveaux pouvoirs de Tunis et de Tlemcen.

Dès 625 (1228) le gouverneur **hafsïde** de l'Ifriqiya rompt avec Marrakech. L'indépendance est complète en 634 (1236-1237) quand Abou Zakariya, petit-fils du cheikh Abou Mohammed, fait prononcer la prière en son propre nom. Tandis que pendant près de 50 ans, les Mérinides progressent lentement contre les Almohades, les Hafsides connaissent une grande autorité sous le règne d'El Mostancir (646-675) (1249-1277).

Le prestige du souverain hafsïde est *politique et spirituel* : les nouveaux royaumes de Tlemcen et Fès reconnaissent sa suzeraineté et font prononcer la Khotba en son nom de même que les souverains d'Espagne. En 651 (1253), il prend le titre califien d'« amir al mouminin », émir des croyants, titre que les Mérinides jusqu'au XIV^e siècle ne lui disputeront pas, se contentant de l'appellation d'« amir al mouslimin ». Les ambassades occidentales et africaines viennent vers Tunis, consacrant l'autorité dont jouit le souverain.

Celui-ci possède aussi *une puissance économique* que le Maroc en pleins troubles intérieurs ne peut lui enlever. Dans l'état actuel de nos connaissances, il est certain que les traités commerciaux passés entre les États Occidentaux et le Maghreb concernent surtout l'Ifriqiya, qu'il s'agisse de Gênes, de Pise ou de Venise. Même la croisade dirigée par le roi français Louis IX en 668 (1270) et où ce dernier succombera emporté par la peste ralentit à peine ce commerce qui reprend aussitôt avec les États Italiens et la France. Les commerçants catalans qui abandonnent pour l'instant le Maroc à leurs concurrents castillans ou italiens sont solidement implantés à Tunis, étape vers Alexandrie et le Caire. Mais les routes des caravanes qui montent vers Kairouan et Tunis depuis le « pays des Noirs » par le Touat et Ouargla ou par le Fezzan et Rhadamès ne sont pas moins importantes. Elles apportent surtout à l'Ifriqiya cet or qui permet la frappe régulière d'une belle monnaie, autre condition pour attirer des commerçants nombreux...

Sur le plan intellectuel et artistique enfin, l'Ifriqiya hafsïde fait belle figure au milieu du VII^e siècle (XIII^e). La prise de Séville par les Chrétiens accentue vers Tunis l'émigration andalouse, déjà commencée auparavant. De nombreux architectes et artisans de toutes corporations permettent l'embellissement de la capitale et c'est dans une de ces familles d'Andalous exilés que naîtra en 1332 l'historien Ibn Khaldoun.

On comprend ainsi comment les nouveaux occupants du Maroc, les Mérinides, ont

pu faire hommage et soumission jusqu'au dernier tiers du VII^e siècle (XIII^e) au souverain hafside. La prétention de ce dernier à se proclamer l'héritier de ceux qui furent les grands Almohades avait de quoi les séduire mais aussi sa puissance politique, spirituelle, économique. Leurs sentiments seront tout différents à l'égard de leurs voisins immédiats et cousins, les **Abd el Ouadides** qui pourtant, eux aussi, connaissent une certaine puissance au milieu du siècle. C'est en 632 (1235) qu'un chef zénète de la tribu des Beni Abd el Ouad, *Yaghmorasan*, a fait reconnaître par les Almohades son indépendance dans la région de Tlemcen.

La puissance du nouveau royaume repose essentiellement sur deux bases, le souverain et sa capitale. Mais que le premier disparaisse, que la seconde toute proche du royaume mérinide devienne trop tentante et cette puissance risque vite de s'écrouler. De la même grande famille zénète que les Mérinides, les Abd el Ouadides vont pourtant souvent se trouver opposés aux nouveaux souverains de Fès. Leur opposition, héritage d'un lointain passé, remonte à des rivalités de familles nomades sur des questions de puits ou de pâturages; elle résulte aussi d'un passé plus récent : les Abd el Ouadides étaient alliés des Almohades tandis que les Mérinides restés au désert multipliaient razzias et coups de mains contre ces mêmes Almohades.

Yaghmorasan en 48 ans de règne 632-682 (1235-1283) réussit à sédentariser son peuple et à tenir tête aux Hafsides, aux Arabes Maqil qu'il refoule vers le Tafilalet, et aux Mérinides qui seront les adversaires continuels du petit royaume de Tlemcen.

Voisins qu'aucune frontière réelle ne sépare du royaume de Fès mais seulement une zone s'étendant en gros de la Moulouya à Oujda et aux abords de Tlemcen, zone imprécise, terre de nomadisme sur les routes qui remontent du Tafilalet par la Moulouya et Debdou, les Abd el Ouadides sont aussi pour les Mérinides l'obstacle à toute expansion vers l'Est et aussi les occupants des débouchés sahariens vers le Nord, le port de Honaïn et la ville de Tlemcen.

Simple « mouillage » au temps d'*El Bekri*, *Honaïn* est avec Oran, au VII^e siècle (XIII^e) l'un des grands ports de la côte méditerranéenne centrale, ayant complètement supplanté le site voisin de Rachgoun et trafiquant surtout avec l'Espagne et Venise. Quant à *Tlemcen*, installée dans une région fertile, au milieu des « vergers » (Pomaria romaine) d'amandiers, de figuiers et de cerisiers, c'est surtout un centre commercial en relation avec les pays méditerranéens mais aussi avec le Sahara par Oualata et Sijilmassa; on comprend ainsi la lutte que Hafsides et Mérinides mèneront contre le royaume Abd el Ouadide dont on a pu dire de son existence qu'elle était un « miracle permanent » mais on comprend aussi, car les motifs sont les mêmes, la lutte des trois États pour la possession de Sijilmassa, plaque tournante de tout le trafic, qui sera prise et reprise avant d'être occupée définitivement par les Mérinides en 672 (1274).

Enfin, en un siècle où commence à se développer le soufisme, il est important pour un prince de posséder Tlemcen et le village d'El Eubbad où repose Sidi bou Médien.

Tout le VII^e siècle (XIII^e) cependant, le royaume Abd el Ouadide résiste aux attaques multiples dont il est l'objet. Les Mérinides ne s'acharnent d'ailleurs pas contre lui. Ils connaissent la force réelle de Yaghmorasan. Il leur suffit pour l'instant de faire sentir leur présence, de punir de quelques razzias les Abd el Ouadides coupables de s'allier avec leurs ennemis espagnols. Mais les Mérinides au XIII^e siècle sont surtout attirés par l'Espagne. Ils ont besoin du « Jihad » pour se donner une base religieuse. Le Maghreb ne passera au premier plan des préoccupations mérinides qu'au VIII^e siècle (XIV^e) quand il faudra se résoudre à abandonner le rêve espagnol.

c. L'effondrement de l'Espagne musulmane.

Exploitant la faiblesse almohade et aussi l'inquiétude causée en terre chrétienne par la défaite d'Alarcos, l'archevêque de Tolède, Rodrigo Ximenez de Rada, avait regroupé pour la Reconquête toute la Péninsule et recruté des troupes en France, Espagne, Italie. Mohammed en Naçer, comprenant le danger avait pris lui-même la tête de son armée. Mais après une rude bataille il est défait à **Las Navas de Tolosa** 14 Safar 612 (16 juillet 1212) (Texte 2), défaite qui marque nettement le déclin de l'Empire Musulman d'Espagne. La reconquête des territoires musulmans ne suit pas immédiatement; les Croisés extérieurs à l'Espagne rentrent chez eux avec leur butin et la coalition se disloque, des crises intérieures agitent la Castille et l'Aragon. Mais les souverains almohades sont désormais trop faibles pour profiter de ces difficultés.

A partir de 622 (1225), la Reconquête reprend avec toutes les chances du succès. Elle est menée par deux souverains de très grande valeur, Ferdinand III de Castille et Jaime I^{er} d'Aragon. En 630 (1233), Ferdinand III fait l'union de la Castille et du Léon, accroissant encore ainsi ses forces. Des ordres militaires sont créés.

Les rois chrétiens profitent aussi de la *division des musulmans*. En effet tandis que Tunis et Tlemcen s'affranchissent de l'autorité de Marrakech, l'Espagne musulmane retourne à une nouvelle période de « reyes de taïfas ».

A la tête des Émirats indépendants, on trouve d'abord des chefs almohades : certains, comme Al Mamoun, réussiront à passer au Maroc et à s'y faire proclamer sultans, puis bientôt il s'agira de chefs espagnols : la sourde hostilité qui n'a jamais totalement cessé entre Espagnols et Africains réapparaît.

A Valence règne un descendant d'Ibn Mardanich; à Murcie, un prince de la famille des Beni Houd, qui réussit d'autre part à dominer Séville.

Partant d'Arjona, au Nord-Ouest de Jaen, une autre famille de souche arabe, les **Nasrides** descendent peu à peu vers le Sud, poussés par les Chrétiens, et s'installent à Grenade. Le royaume nasride est bientôt le seul émirat musulman subsistant après la reprise de Cordoue, Valence, Jaen, Séville et Murcie. Grâce à lui, un petit îlot purement musulman subsiste « où la vie de l'Islam espagnol se conserve dans toute sa pureté ». Mais son souverain ne s'y maintient qu'avec difficulté. Tout au cours du VII^e siècle (XIII^e) il hésite entre une politique d'alliance ou d'hostilité envers les Chrétiens. C'est que si les Nasrides connaissent les ambitions chrétiennes en direction des grands ports d'Almería ou de Malaga, ils ont peur aussi de la puissance mérinide et de se voir annexer par un état qui a tout intérêt à posséder les deux rives du Détroit, d'un côté Ceuta et Tanger, de l'autre Tarifa, Algésiras et Gibraltar. Il y a sans doute des moments où on voit se refaire l'unité musulmane contre le danger chrétien; mais on pressent surtout derrière les retournements successifs des Nasrides, l'instinct primordial de conservation et la volonté de rester sur la fenêtre commerciale du Détroit où croisent en direction du Maroc, bateaux français, italiens et catalans.

La « Reconquista », pas plus que ne le feront les expéditions mérinides, n'a jamais arrêté **les relations commerciales** ni avec l'Espagne ni avec les autres pays méditerranéens. Deux périodes cependant peuvent être distinguées, celle où s'affrontent au Maroc Almohades et Mérinides et celle où les Mérinides ont définitivement installé leur autorité après 668 (1268) (prise de Marrakech) et même mieux 671-673 (1273-1275), prises de Tanger et de Ceuta... *La première de ces périodes* n'est guère favorable au développe-

ment du commerce. Les Gênois quittent en partie Ceuta pour Bougie, les Catalans réduisent leurs contacts économiques aux ports méditerranéens plus faciles d'accès et orientent surtout leur politique commerciale en direction de la Berbérie Centrale et de l'Ifriqiya. L'incertitude politique au Maroc entraîne un regain de la piraterie au départ de Salé ou de Ceuta, action qui ralentit le trafic commercial sans l'arrêter cependant. Montpellier et Barcelone, Gênes et Venise dans cette première moitié du VII^e siècle (XIII^e) ont des relations avec Ceuta, premier port marocain, de même qu'avec les autres ports méditerranéens, Badis, Mozemma (embouchure de l'oued Nkour) et Rhassassa (près de Mécilla). Sur la côte atlantique les navires européens descendent jusqu'à Salé par Arzila et Larache mais connaissent déjà aussi Fédala, Niffe (Anfa), Azemmour, Mazagan et Safi.

La deuxième période, celle du dernier tiers du VII^e siècle (XIII^e) voit la conjoncture se modifier. Les Mérinides sont désormais bien en place au Maroc et, à partir de 1275, se lancent dans une série d'offensives en Espagne. Mais de son côté l'Aragon mène une vaste politique économique et commerciale et entend tout faire pour se donner la première place dans la « Manche Méditerranéenne ».

2. LES DÉBUTS DES MÉRINIDES 611-655 (1214-1258)

a. Les origines.

Très imprécises à travers les légendes que nous rapportent les chroniqueurs, ces origines se clarifient au début du VII^e siècle (XIII^e). *Éleveurs de chameaux et de moutons*, les Mérinides nomadisent entre Figuig et la Moulouya. La recherche des pâturages d'été les amène chaque année jusqu'à la région de Taza et Oujda; ils repartent à l'automne vers le Sud, emportant leurs provisions de grains pour leurs quartiers d'hiver. A l'opposé des Abd el Ouadides, ils ont refusé leur ralliement aux Almohades et multiplié contre eux les razzias dont les motifs cependant sont plus économiques que politiques. Ainsi en est-il lorsqu'un cheikh mérinide, El Adar attaque le convoi qui transporte à Tinmel le butin fait à Oran sur les Almoravides. Mais par contre, on les voit sous leur chef Abou Bekr participer à la guerre sainte en Espagne et s'illustrer à la bataille d'Alarcos.

Des motifs économiques encore les guident dans leurs premières conquêtes entre 611 et 655 (1214-1258); c'est en nomades à la recherche de subsistances supplémentaires qu'ils passent en 613 (1216-1217) jusque dans le Rif oriental, terre de sédentaires et de cultures, et qu'ils avancent les années suivantes jusque dans le Saïs, profitant de la faiblesse almohade et soumettant au tribut les villes de Fès et de Taza. Dominer des plaines riches, récolter de l'argent, les ambitions des premiers Mérinides semblent alors se limiter à cela. Battus en 641 (1244) par le sultan almohade *Es Saïd* ils ne s'obstinent pas, ils se replient dans la région de Taza avant de redescendre par leurs routes de parcours habituelles en bordure du Sahara.

Mais on ne s'aventure pas ainsi en dehors des zones arides sans garder le souvenir des terres plus riches et plus fertiles. Des contacts d'autre part sont déjà pris, *des alliances*

passées avec les tribus zénètes de la moyenne Moulouya, de Missour ou d'Outat el Haj, avec les Sanhaja du Rif oriental, les Bottouya. Qu'un chef énergique, Abou Yahia Abou Bekr 641-656 (1244-1258), premier grand émir mérinide, redonne courage en distribuant à l'avance les terres de conquête, et les Mérinides repartent. La prise de Meknès en 642 (1245) annonce une période nouvelle : on ne se contente plus des plaines ni de lever un tribut sur les occupants des villes pour leur permettre de continuer leurs activités, on prend ces villes mêmes, désirant bien asseoir son autorité désormais sur les régions conquises. Geste encore plus significatif : les mercenaires turcs et chrétiens au service des Almohades abandonnent ces derniers et passent aux côtés des Mérinides : leur autorité est désormais reconnue. A la fin de 646 (1248) les Mérinides occupent Taza, Fès, Meknès, Salé et les plaines atlantiques jusqu'à l'Oum er Rbia. Vingt ans les séparent encore de la prise de Marrakech. Mais ils ont déjà pour eux la puissance politique et bientôt la puissance économique : ils dominent déjà les régions les plus riches et les routes Ouest-Est ; entre 648 et 653 (1250-1255) ils occupent le Tadla puis surtout Sijilmassa et les oasis de l'Oued Draa. Au milieu du XIII^e siècle se dessinent déjà ainsi nettement les buts poursuivis par les conquérants mérinides.

b. Les buts.

Nous venons de le voir, les Mérinides n'ont pas de *buts politiques* au départ : ceux-ci n'apparaissent qu'avec Abou Yahia Abou Bekr. Le premier, il s'entoure des « insignes de la royauté » : il fait battre les tambours, il déploie les étendards, il conquiert les villes. Cependant, même à ce moment, rien n'est encore très clair : ayant pris Meknès puis Fès, il somme les habitants de reconnaître l'autorité hafside : incertitude sur l'avenir ou habile moyen de s'opposer nettement par là aux Almohades tout en se garantissant de puissants alliés ? Il n'en est pas moins probable que dès Abou Yahia Abou Bekr, les Mérinides aient songé à s'affranchir de toute autorité hafside, même nominale, après leurs succès de 646 (1248) et surtout après la prise de Sijilmassa. Une petite phrase d'Ibn Khaldoun peut nous le faire croire : « Il mourut à Fès dans le mois de Rejeb 656 (juillet 1258) au moment où il allait accomplir de vastes projets et s'élever au pouvoir suprême. » Tout cependant ne commencera à être clair qu'avec son successeur, Abou Youssef. Au contraire des Almoravides et des Almohades pas de *buts religieux* précis non plus chez les Mérinides. Essentiellement nomades, ils devaient savoir d'ailleurs peu de choses de l'Islam. L'islamisation pourtant les a déjà atteints comme le manifeste le nom d'un des premiers cheikhs mérinides, nom unissant à la fois termes arabes et termes berbères, ces derniers avec résonance païenne : Abou Khalid Mayou = mai, temps du renouveau, des fêtes agraires. Les chroniqueurs insisteront plus tard sur les qualités religieuses des premiers Mérinides, sur celles d'Abd el Haqq ou de sa femme Oumm al Youm, sur celles d'Abou Yahia Abou Bekr, fils d'Abd el Haqq. Il s'agit assurément de donner du prestige à la nouvelle dynastie mais cela exprime peut-être aussi une réalité certaine. N'ayant pas les mêmes assises religieuses que leurs prédécesseurs, les Mérinides ont tout fait pour se les donner et c'est dans cette optique qu'il faut replacer la vie de ces premiers Mérinides telle qu'elle nous est décrite, comme plus tard le « jihad » ou encore la construction des médersas.

Il reste enfin les *buts économiques* tels que nous les avons aperçus. Il s'agit bien de tribus nomades en contact annuel avec les plaines du Tell, avec les régions productrices

des grains qu'ils ramènent dans le Sud. C'est l'aspiration traditionnelle de toutes les tribus sahariennes à une vie plus facile. Mais il y a plus : tenant déjà les hauts plateaux orientaux et la vallée de la Moulouya, région de passage des routes qui montent de Sijil-massa vers la Méditerranée et Tlemcen, il était tentant de posséder aussi les débouchés et les prolongements de ces routes en occupant au Nord la dépression Meknès, Fès, Taza et au Sud, la région de Sijilmassa et du Draa.

c. Les atouts et les difficultés.

L'*anarchie* de la première moitié du VII^e siècle (XIII^e) a servi les Mérinides. Ibn Khaldoun nous le dit clairement à plusieurs reprises : « Dans ces courses (la montée vers le Tell en été), ils eurent la possibilité de reconnaître la faiblesse de l'empire almohade. » Eux-mêmes d'ailleurs contribuent à cette anarchie, aux dévastations, d'autant plus qu'à la même époque s'y ajoutent famine et peste. Les Mérinides surent profiter aussi de l'*aide des autres tribus berbères* déjà en place dans les régions orientales, la vallée de la Moulouya et la région de Taza. Ces tribus contribuent dès le départ à la puissance des Mérinides qui en retour leur donnent des honneurs et des concessions d'impôts. Elles resteront les plus fidèles serviteurs des souverains dans ces régions de soumission toujours incertaine.

Bien des difficultés cependant ont dû être affrontées par les Mérinides pour réussir à s'imposer. Ce sont les *lutttes intestines* au sein des Zénètes, luttes découlant des anciennes querelles pour des questions de parcours ou de points d'eau et auxquelles on peut rattacher le problème de l'opposition avec les Abd el Ouadides, mais ce sont aussi les luttes au sein même des Mérinides, telle famille jalousant telle autre pour son commandement, et n'hésitant pas à se lier aux adversaires de la dynastie nouvelle. Ainsi en est-il des Beni Asker qui s'allient aux Arabes Beni Riyah et qui sont vaincus sur l'oued Sebou. D'autres difficultés viennent en effet des *tribus arabes* nouvellement installées au Maghreb occidental et qui sont tour à tour adversaires ou collaboratrices des Mérinides. Certaines seront soumises rapidement telles les Beni Riyah du Habt (région du Loukkos) ou les Beni Jabir.

Pour les autres, qu'il s'agisse de celles des plaines atlantiques, des Maqil du Sous ou de celles des régions orientales, les problèmes sont à la fois plus simples et plus complexes, leur rôle dans la vie politique du pays variant beaucoup selon leur emplacement géographique. Très vite en tout cas l'attachement de ces tribus arabes aux Almohades apparaît comme très faible et les défections sont nombreuses au moment d'affronter les Mérinides, défections ni générales ni définitives, mais qui ne contribuent pas moins à rendre difficile la situation des Almohades et à favoriser celle des Mérinides. Par la suite, des révoltes ou plutôt des actions de brigandage sont encore à mettre à l'actif des tribus arabes du Tamesna, des tribus Maqil du Sous, mais aussi de celles qui chaque année continuent de quitter les plaines atlantiques pour le Sud, et qui restent souvent indépendantes ; les Arabes de l'Est enfin s'allient tour à tour aux Abd el Ouadides et aux Mérinides. Tout cela constitue une certaine agitation continuelle dans le pays mais nullement extraordinaire, ni différente de celle des autres tribus à un moment où l'organisation politique reste incertaine, où il n'est pas question de sentiment national, où la notion même de frontière est inexistante. Simplement cette agitation constitue comme la toile de fond de toute la politique d'alors, tant intérieure qu'extérieure.

3. LES PROBLÈMES DES PREMIERS SOUVERAINS MÉRINIDES 656-706 (1258-1307)

a. Au Maroc.

Les chroniqueurs nous donnent des souverains un portrait stéréotypé et conventionnel. Ce n'est qu'à travers leur œuvre et leur politique que nous pouvons nous faire une idée des deux premiers grands souverains mérinides, **Abou Youssef Yacoub** 656-685 (1258-1286) et **Abou Yacoub Youssef** 685-706 (1286-1307). Simplement peut-on noter tout de suite la personnalité assez extraordinaire du premier de ces souverains. El Mostancir et Yaghmorasan disparus, il apparaît réellement comme le grand souverain du Maghreb, multipliant les expéditions espagnoles, se donnant une nouvelle capitale Fès Jdid 674 (1276), commençant la construction des médersas. « Roi bâtisseur », « Roi batailleur », il est aussi un « Roi dévot ». Si son fils et successeur Abou Yacoub Youssef semble moins puissant, c'est aussi que les difficultés sont plus nombreuses. Les tentatives en Espagne donnent peu de résultats; à l'Est, les Abd el Ouadides résistent longuement dans Tlemcen assiégée. A l'intérieur les révoltes sont nombreuses; dissidences et intrigues divisent la cour et Youssef mourra assassiné.

Une première crise de succession suivra sa mort. Ces difficultés intérieures des Mérinides peuvent être regroupées sous trois rubriques : l'élimination des Almohades, la soumission du Maroc, le problème de la succession.

C'est dix ans seulement après son accession au trône que Abou Youssef Yacoub *prend Marrakech*. Son pouvoir restait imparfait tant qu'il ne possédait pas cette ville, tant qu'il n'avait pas éliminé le dernier souverain almohade. Ces buts se réalisent en trois étapes. Une première tentative soutenue pourtant financièrement et matériellement par les Hafsides échoue en 660 (1261-62). Les Mérinides utilisent alors un dissident almohade, Abou Debbous, qui, en échange d'une aide militaire mérinide, promet la moitié du butin et du territoire. Mais ayant pris et gardé pour lui Marrakech, les Mérinides doivent dans un troisième temps se retourner contre leur dangereux allié; après avoir battu les Abd-el Ouadides venus secourir Abou Debbous ils entrent dans Marrakech au début de 668 (septembre 1269).

C'est continuellement que les souverains mérinides doivent faire face à une *agitation intérieure*. Deux régions semblent particulièrement critiques : le Sud où agissent spécialement les Arabes Maqil mais aussi certaines tribus berbères comme les Seksaoua du Haut Atlas occidental — et le Rif, terre de refuge des princes mérinides dissidents et en relation avec l'Espagne, par Ceuta en particulier dont l'autonomie est souvent très grande. En effet, si quelques tribus arabes ont été des causes d'agitation, une autre source de difficultés fut la politique menée souvent par les propres frères ou fils du souverain. Placés à la tête des grandes villes, en particulier Marrakech, qu'ils reçoivent comme des espèces de « fiefs », ils se révoltent fréquemment. Vaincus par une expédition du souverain, ils sont pardonnés et retrouvent leur autorité sur telle ou telle ville, telle ou telle région, situation et politique qui manifestent nettement leur puissance au sein de l'empire.

Les changements de règne sont souvent l'occasion de ces révoltes par les tractations et les marchandages auxquels ils donnent lieu. C'est à cet état de fait que veut remédier Abou Youssef Yacoub en essayant de régler le problème de succession à Salé en 669 (1270-71). Il décide lui-même de choisir son héritier ; il prend celui qui lui semble le meilleur. C'est ensuite seulement qu'il invite les principaux membres de la tribu à prêter hommage (Texte 3). Premier essai pour tenter d'établir une sorte de loi de succession, garantie de l'ordre et de la paix à l'intérieur du pays, ordre et paix nécessaires avant toute expédition extérieure.

b. Au Maghreb Central et en Ifriqiya.

La puissance hafside au XIII^e siècle peut inquiéter à juste titre les souverains de Fès. Se proclamant héritier des Almohades, le sultan Abou Zakariya 625-647 (1228-1249) a mené une politique très habile, mettant de l'ordre en Ifriqiya, s'agrandissant vers l'Ouest en prenant Constantine et Bougie, créant dans le Maghreb Central toute une série de petits états vassaux, « bastions contre une attaque possible de l'Ouest », « tremplins pour un nouvel assaut contre l'Ouest », obtenant à Tlemcen, à Meknès mais aussi à Séville, Tarifa, Grenade qu'on prononce la prière en son nom. Al Mostansir, son successeur, maintient et agrandit cette autorité. Même après la prise de Marrakech qui assure définitivement sa victoire politique, Abou Youssef Yacoub sent qu'il ne peut affronter totalement l'autorité hafside et ne lui dispute pas son titre califien. Dès la mort d'Al Mostansir cependant et surtout à la fin du VII^e siècle (XIII^e) un changement s'est déjà opéré dans le rapport des forces mérinides-hafside. Ces derniers sont aux prises avec le royaume dissident de Bougie. Des émissaires à la fois de Tunis et de Bougie viennent à la cour du souverain mérinide qui apparaît un peu comme un arbitre dans les questions maghrébines. (Texte 1.) Il est vrai qu'au même moment Abou Yacoub Youssef tient Tlemcen encerclée et occupe une partie du Maghreb Central.

La lutte contre les Abd-el-Ouadides, ancienne lutte familiale, nécessaire de plus en raison des très nombreux conflits « frontaliers », en raison de la prise de Sijilmassa en 662 (1264), en raison de l'aide apportée par Yaghmorasan à Abou Debbous, reste limitée. La puissance de Yaghmorasan y est pour quelque chose mais aussi la volonté des souverains mérinides de se consacrer essentiellement à la guerre sainte en Espagne. C'est contraint par son entourage, représentant la force de la tradition que Abou Youssef Yacoub, d'abord partisan d'un « *modus vivendi* », affronte Yaghmorasan et le poursuit jusqu'à Tlemcen en 669 (1270). Mais il en abandonne rapidement le siège pour se tourner vers l'Espagne. Le problème abd-el-ouadide deviendra cependant plus urgent et plus compliqué sous Abou Yacoub Youssef du fait de la politique des successeurs de Yaghmorasan, qui se rapprochent des Hafside, qui accueillent tous les princes mérinides en révolte, qui participent à des négociations anti-mérinides avec la Castille et Grenade.

Libéré provisoirement du côté espagnol et ayant perdu Tarifa, Abou Yacoub Youssef lance à partir des dernières années du VII^e siècle (XIII^e) toute une série d'offensives contre Tlemcen. En 698 (1299) commence un long siège de la capitale qui dure 8 ans, tandis que les autres territoires abd-el-ouadides sont pour la plupart conquis. Youssef construit une véritable ville devant Tlemcen qu'il nomme, sûr de la victoire finale, **Mansoura** : « *la victorieuse* ». Elle a son enceinte, ses palais, sa mosquée, ses bains, son fondouk : il s'agit de remplacer Tlemcen politiquement mais aussi socialement et

économiquement. Et « de jour en jour, nous dit Ibn Khaldoun, elle vit sa prospérité augmenter, ses marchés regorger de denrées et de négociants venus de tous les pays : ainsi prit-elle bientôt le premier rang parmi les villes du Maghreb », on y fait le travail et le trafic des métaux précieux. A Mansoura, s'installent de nombreux commerçants chrétiens. Un majorquin porte le titre de « Consul des marchands chrétiens de l'armée d'Abou Yacoub »!

Si de nombreuses expéditions à l'intérieur permettent à Youssef de devenir comme l'appellent les Aragonais, le maître « de Safi à Alger », Tlemcen pourtant résiste; l'assassinat d'Abou Yacoub Youssef dans son palais de Mansoura, en 706 (1307) sauve la ville dont le siège est aussitôt abandonné par son successeur Abou Thabet 706-707 (1307-1308).

La puissance mérinide est cependant apparue comme très grande au Maghreb en ce début du VIII^e siècle (XIV^e). Cette autorité unique sur le Maghreb occidental et central favorise le renouveau du commerce. « Des caravanes se rendent à leur destination sans être inquiétées sur la route » (Ibn Khaldoun). Renouveau aussi du pèlerinage à la Mekke : une caravane marocaine ramène même en 705 (1306) une lettre des Chérifs de la Mekke par laquelle ils se reconnaissent les sujets du sultan mérinide! simple façon d'ailleurs de leur part de manifester leur opposition du moment au souverain d'Égypte. Puissance qui compense le recul à peu près continu des positions marocaines en Espagne.

c. En Espagne.

La victoire de *Las Navas de Tolosa* a donné aux Chrétiens un élan qui peut les porter jusqu'au-delà du Déroit, élan politique et religieux mais surtout commercial. Les tentatives de la Castille en direction du Maroc sont nombreuses : milice chrétienne au service des Almohades puis des Mérinides, établissement d'un évêché au Maroc et envoi de Franciscains, expédition contre Salé 658 (1260) projet contre Arzila et contre Ceuta. Mais tout cela tourne court : les soucis de la « Reconquista » en terre d'Espagne, de la proximité du royaume de Grenade accaparent davantage les Castillans. Quelques Portugais ont pu venir vers Ceuta à la fin du VI^e siècle (XII^e) ou participer aux milices au début du VII^e siècle (XIII^e) mais le Portugal tourne encore le dos au Maroc. S'il participe au commerce marocain c'est souvent par l'intermédiaire des Génois nombreux à Lisbonne. Bien plus intéressée mais aussi beaucoup plus réaliste est la politique menée par l'**Aragon**. Les souverains d'Aragon esquissent la création d'un vaste empire qui n'exclut pas la « Reconquista » terrienne, mais dont les buts sont surtout commerciaux : être roi d'Aragon mais aussi de Majorque (1230) de Sicile (1282) de Sardaigne (1297) — volonté qui manifeste bien le désir de réaliser un empire économique sur les deux zones de la Méditerranée les plus fréquentées et les plus propices au commerce : la « Manche Méditerranéenne » entre Ibiza, Almería, Malaga et Ceuta et le « canal de Sardaigne » « porte de l'Orient ». Il est nécessaire de bien saisir ces réalités espagnoles pour comprendre toutes les relations hispano-marocaines, pour voir comment les rois d'Aragon tirent tous les fils de cette Histoire; ils font et défont les alliances avec la Castille, avec Grenade, mais aussi avec les Mérinides sur lesquels ils auraient voulu établir une sorte de « protectorat », la milice chrétienne, bientôt essentiellement aragonaise, aux ordres de Bernat Segui, devant être un des instruments de cette domination, de cette pénétration indirecte; ils comptent aussi sur l'argent ou les bateaux dont les Mérinides ont toujours besoin

pour lutter contre les Abd-el-Ouadides ou contre leurs propres villes comme Ceuta. Tout cela est spécialement net sous Abou Yacoub Youssef.

La défaite de Las Navas de Tolosa ne peut faire renoncer les Mérinides à leurs terres espagnoles. Les chroniqueurs nous montrent les princes mérinides désireux dès le milieu du ^{vii}^e siècle (xiii^e) de passer en Espagne. Seul le « jihad », d'autre part, peut leur fournir le prestige religieux qui leur manque. **Cinq expéditions mérinides** ont lieu sous Abou Youssef Yacoub entre 673 et 683 (1275 et 1285). Auparavant, il a vaincu les Abd-el-Ouadides, il a repris Sijilmassa, il a pris Ceuta 672 (1273). Les expéditions apportent peu de résultats matériels et se limitent à des *raids dévastateurs* à travers l'Andalousie. Mais les Mérinides montrent leur existence et leur force : le roi de Castille lui-même, Alphonse x, en 681 (1282) appelle Yacoub à l'aide contre son fils révolté Don Sanche; les Nasrides de Grenade, malgré leur politique très hésitante, se tournent aussi vers le Maroc pour qu'il leur vienne en aide. En 685 (1286), Sanche iv, devenu roi de Castille, demande la paix, fait envoyer à Fès des exemplaires précieux du Coran et d'œuvres littéraires et s'engage à améliorer le sort des communautés musulmanes en terre chrétienne (Texte 4).

Le règne d'Abou Yacoub Youssef n'apporte pas grand-chose de nouveau dans les rapports hispano-marocains. Il confirme la volonté de résistance et de présence des Mérinides en Espagne, mais de plus en plus difficilement. Il y a encore une expédition en 1291, mais « le cœur n'y est plus ». Abou Yacoub Youssef sait résister à une tentative de « protectorat » aragonais : il désire obtenir l'aide de la flotte catalane contre Tlemcen mais nullement en s'engageant politiquement ou financièrement. Les Mérinides abandonnent la plupart de leurs possessions à Grenade sauf Algésiras, Tarifa, Ronda, politique qui n'empêche pas Grenade cependant de changer de camp une nouvelle fois, de se mettre dans une vaste coalition — Aragon, Castille, Tlemcen, Gênes — pour prendre Tarifa en 691 (1292). Bien plus, profitant des troubles et des révoltes survenus à Ceuta, les Nasrides passent le Détroit et occupent la ville. Tarifa d'un côté, Ceuta de l'autre, les Mérinides perdent toute possibilité d'action de grande envergure en Espagne. Sous le règne d'Abou Rabia 707-709 (1308-1310), Ceuta sera reprise, les villes d'Andalousie en partie réoccupées; les difficultés de la fin du ^{vii}^e siècle (xiii^e) et du début du ^{viii}^e siècle (xiv^e) n'en annoncent pas moins nettement ce que sera désormais la politique marocaine: se détacher de l'Espagne pour se tourner de plus en plus vers le Maghreb.

Au cours du ^{vii}^e siècle (xiii^e) **trois royaumes** sont nés au Maghreb des ruines de l'Empire Almohade. Celui-ci laisse un ensemble architectural important, mais c'est aussi à partir de forces et de réalités créées par les Almohades que se sont organisés ces États nouveaux; le rêve d'unité politique hante tout le ^{vii}^e siècle (xiii^e), unité que les sultans mérinides Abou l'Hassan et Abou Inan au milieu du siècle suivant réaliseront pendant quelques mois.

Le ^{vii}^e siècle (xiii^e) a vu cependant se maintenir **d'autres formes d'unité** non moins importantes : *unité spirituelle* entre Kairouan et Fès — les Mérinides recrutant en Ifriqiya le personnel nécessaire aux médersas nouvellement créées — entre Tlemcen et Fès — les Mérinides honorant le tombeau de Sidi Bou Medien, allant recueillir près du soufi d'El Eubbad, dans la banlieue de Tlemcen, ce que celui-ci était allé chercher plus de 100 ans auparavant près de son maître Ed-Deddaq à Fès .

Unité économique enfin des pays du Maghreb : « Berbérie » des commerçants européens et débouché général des routes qui montent du « Pays des Noirs ». S'il y a modification de l'importance de chacune de ces routes et orientation de plus en plus vers l'Est, vers

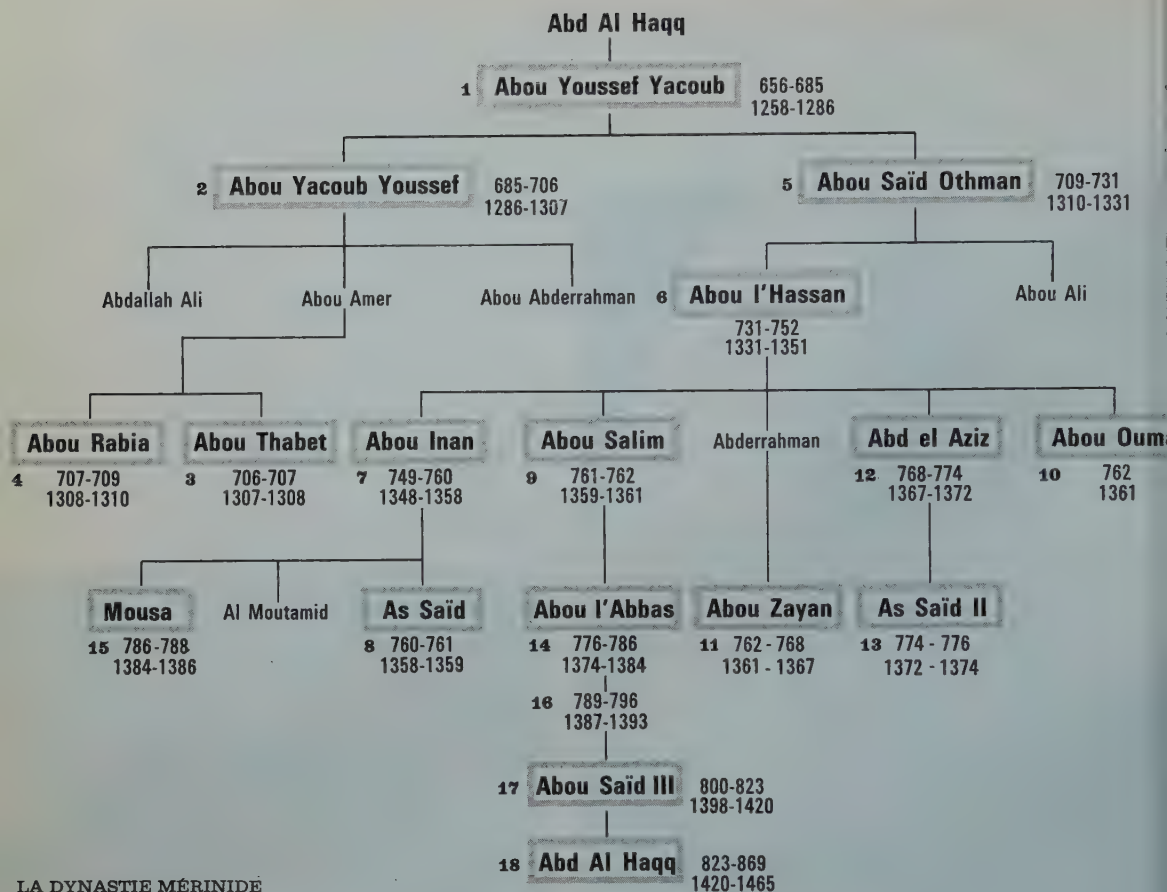


◀ Fès Jdid :
la grande mosquée, le minaret.

Fès Jdid :
la grande mosquée, la coupole.



Tunis et Kairouan à la fin du siècle, vers Tripoli et le Caire au milieu du VIII^e siècle (XIV^e) au détriment des routes occidentales, c'est une raison supplémentaire pour essayer de rétablir l'unité. A côté de nombreux autres motifs, c'est peut-être une des explications des expéditions des Mérinides vers l'Est, essayant de retrouver vers Tlemcen puis Tunis ce que les nomades Maqil du Sud-Marocain et l'insécurité qui résulte de leurs grands déplacements ne leur permet plus d'obtenir au Maroc même.



DOCUMENTS

1. L'AUTORITÉ MÉRINIDE A LA FIN DU VII^e SIÈCLE (XIII^e) ET AU DÉBUT DU VIII^e SIÈCLE (XIV^e).

Abou Yacoub Youssef accueille des ambassadeurs de Tunis et de Bougie en 704 (1304) à Mansoura.

« Il les accueillit avec les plus grands égards et, pour les avoir près de lui, il leur assigna des logements dans son palais. Leur ayant ensuite fait parcourir ses jardins et ses palais que l'on avait ornés et tapissés à cette occasion, il leur procura un spectacle qui les remplit d'admiration et d'un profond respect pour la puissance de l'empire Mérinide. Bientôt après, il les envoya au Maghreb afin de visiter les palais de Fès et de Marrakech ainsi que les monuments laissés par leurs ancêtres, les sultans almohades. Il expédia en même temps des instructions aux gouverneurs de ses villes et de ses provinces leur ordonnant de recevoir ces voyageurs avec de grands honneurs et de leur offrir des présents. »

IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères*, tome IV, p. 151.
Geuthner, Paris.

2. LA BATAILLE DE LAS NAVAS DE TOLOSA (AL-IQAB).

C'est à Al-Iqab qu'eut lieu, au milieu de Safar de l'année 609 (16 juillet 1212) une grande bataille, qui fut pour les musulmans un échec désastreux...

Nasir quitta Séville pour rencontrer le roi chrétien, Alphonse, le 20 Moharrem 609 (22 juin 1212), à la tête de contingents qui n'étaient nullement disposés à combattre car il avait cessé de leur payer les soldes et ne leur en donnait que des acomptes parcimonieux; il avait par ailleurs mécontenté ses troupes en faisant mettre à mort le commandant d'un château fort à qui il avait fait grief d'avoir livré cette forteresse aux chrétiens, et sans avoir voulu entendre sa défense; il avait également éconduit les chefs des contingents andalous du salon où il recevait ses familiers, afin de leur marquer son ressentiment. D'autre part, le reste de l'armée fut l'objet d'une trahison des chrétiens, qui tout en annonçant publiquement une suspension d'armes, agirent tout au contraire. Ils finirent bientôt par se mêler, sans que ceux-ci s'en rendissent compte, aux musulmans; ces derniers ne tardèrent pas à s'enfuir en essayant une déroute sans précédent.

Cette défaite fut la première marque de faiblesse qui se manifesta chez les Almohades et par la suite, les gens du Maghreb ne furent plus en état d'entreprendre des expéditions. Quand Nasir fut de retour à Séville, il chercha à tranquilliser le pays au moyen d'un message, adressé à ses sujets, dans lequel il cacha la vérité sous des fleurs de rhétorique. Puis il passa la mer, se dirigeant vers Marrakech.

HIMYARI (XIV^e siècle), trad. Lévi-Provençal, *Péninsule ibérique*, pp. 164-166.
Brill éd.

3. LA LOI DE SUCCESSION CHEZ LES MÉRINIDES.

« Règlement » de Salé : 669 (1271).

« Il (Abou Youssef Yacoub) y était encore (à Salé) quand il ressentit un accès de fièvre; et lors de sa convalescence, il convoqua les principaux membres de sa tribu et leur déclara qu'ayant reconnu dans son fils aîné Abou Malek Abd el Ouahed toutes les qualités requises pour commander à une nation, il le nommait son successeur. Alors, sur sa demande, les assistants offrirent leurs hommages au jeune prince et ce fut de très bonne volonté qu'ils lui prêtèrent le serment de fidélité. »

IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères*, traduction de Slane. Tome IV, p. 57, Paris (Geuthner) 1956.

4. LE PROBLÈME DU DÉTROIT ET DE TARIFA.

« Ils (les souverains de Grenade et de Séville) reconnurent d'abord que le sultan mérinide avait de grandes facilités pour passer en Espagne : le Détroit n'était pas large; les forteresses qui garnissaient les deux bords lui appartenaient, et, même sans avoir une flotte à sa disposition, il pouvait maintenir les communications entre les deux pays au moyen de galères et d'autres bâtiments. Ils convinrent ensuite que, de toutes ces places fortes, Tarifa était la plus importante et que, s'ils pouvaient s'en emparer, elle leur servirait de vigie pour dominer le Détroit et de station pour une flotte capable de lutter avec tous les navires que les ports du Maghreb pourraient mettre en mer. »

IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères*, tome IV, pp. 131-132.
opus cité

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

CH. E. DUFOURCO, *L'Espagne catalane et le Maghreb aux XIII^e siècle et XIV^e siècle*, Paris, P.U.F., 1966.

R. BRUNSCHVIG, *La Berbérie orientale sous les Hafides des origines à la fin du XV^e siècle*, Paris, Maisonneuve, 1940-1947.

R. H. BAUTIER, *Les grands problèmes politiques et économiques de la Méditerranée médiévale*, Revue Historique, juillet-septembre 1965, pp. 1 à 28.

12

L'APOGÉE MÉRINIDE

1. LA POLITIQUE MÉRINIDE

- a. LES SOUVERAINS ET LES PROBLÈMES INTÉRIEURS.
- b. EN ESPAGNE : ENGAGEMENT OU RENONCEMENT?
- c. AU MAGHREB : LE RÊVE DE L'UNITÉ RETROUVÉE.

2. ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

- a. LA POPULATION.
- b. L'ÉCONOMIE.
- c. LA VIE SPIRITUELLE ET INTELLECTUELLE.

3. LES ARTS MÉRINIDES

- a. CONDITIONS ET CIRCONSTANCES HISTORIQUES.
 - b. LA VILLE, CADRE DE L'ART MÉRINIDE.
 - c. L'ÉVOLUTION DES ARTS MÉRINIDES.
-

Entre le VII^e siècle (XIII^e) de luttes intérieures et le IX^e siècle (XV^e) de difficultés et de pénétration étrangère, le VIII^e siècle (XIV^e) peut être qualifié de « grand siècle ». Encore faut-il remarquer qu'il commence dès 669 (1270) et qu'il se termine en 759 (1358) avec la mort d'Abou Inan. L'empire connaît **sa plus grande extension territoriale**, « de la mer océane jusqu'à Barca », ses souverains sont parmi les plus grands de la dynastie mérinide. L'aspect économique ou social est plus difficile à définir. Le Maroc échappe-t-il à la grande crise qui frappe tout l'Occident, ou en subit-il les conséquences? A-t-il été atteint profondément par la Grande Peste noire de 749-751 (1348-1350)? Autant de questions qu'il faut au moins poser pour tenter de cerner cette période.

1. LA POLITIQUE MÉRINIDE

a. Les souverains et les problèmes intérieurs.

La période qui va de 706 à 731 (1307-1331) a quelquefois été qualifiée d'« **éclipse** » **mérinide**. Le terme est assez inexact. Il est difficile de savoir ce qu'aurait pu être la politique d'*Abou Thabet* et d'*Abou Rabia* qui ont peu régné, mais celle d'*Abou Saïd Othman* 709-731 (1310-1331) apparaît sage et clairvoyante : il recueille un héritage très lourd : le long siège de Tlemcen, l'expédition contre Ceuta, les affaires du Détroit ont épuisé les finances et l'armée. Comme ses prédécesseurs, il doit faire face aux mêmes révoltes intérieures, celle de son fils Abou Ali ira même jusqu'à la sécession d'une partie du Maroc (Sijilmassa, le Touat), révoltes où se décèlent aussi les influences étrangères, aragonaises en particulier, par l'intermédiaire de la milice de Fès.

Mais *sur le Détroit*, les Mérinides recouvrent Ceuta et Algésiras. *Au Maghreb*, maintenant presque toujours la paix avec Tlemcen, Abou Saïd entreprend avec Tunis une vaste politique d'alliance : le sommet en est le mariage d'une princesse hafside avec l'héritier Abou l'Hassan. Les problèmes sont donc semblables à ceux de la fin du XII^e siècle; il a peut-être manqué alors aux Mérinides une forte personnalité pour les renouveler, mais cette volonté de paix, de « pause » a établi aussi les bases politiques et économiques de l'élan qu'imprimeront au Maroc les deux souverains suivants.

Sous Abou l'Hassan 731-752 (1331-1351) il y a effectivement essor, élan : victoires en Espagne, prises de Tlemcen et de Tunis. Mais l'effort semble maintenant trop grand : les Mérinides ont conservé les ambitions de leurs prédécesseurs, les ont parfois réalisées; cependant dès 745 (1344) l'Espagne mérinide disparaît complètement et Abou l'Hassan, pas plus que ne le pourra son successeur, ne peut se maintenir plus de quelques mois à Tunis ou dans le Maghreb Central (Texte 1).

Si bien que c'est surtout dans le domaine de la civilisation, dans les réalisations de mosquées et de médersas qu'il faut chercher les marques de la forte personnalité politique et religieuse de celui qui fut tout de même le plus grand des souverains mérinides. Les biographes d'Abou l'Hassan insistent tous sur son *extrême piété* mais aussi *sur la conscience qu'il a de son rôle politique*. Il avait manifesté ses qualités dès le vivant de son père Abou Saïd. Associé au trône après la disgrâce d'Abou Ali son frère cadet qui lui avait d'abord été préféré, il eut des pouvoirs presque souverains, gouvernant Fès en l'absence de son père, construisant des œuvres d'art et inscrivant son propre nom dans la medersa Eç-Çahrij.

Est-il venu trop tard après le règne pacifique d'Abou Saïd ? L'empire mérinide a-t-il déjà atteint le terme fatal des 120 ans que lui assigne Ibn Khaldoun ? Vaincu au Maghreb comme en Espagne, il meurt en 752 (1351) dans le Haut-Atlas, poursuivi par son fils Abou Inan, révolté contre lui. Ce dernier cependant honore la dépouille de son père en la ramenant dans la nécropole de Chella qu'Abou l'Hassan avait embellie d'une magnifique enceinte monumentale.

Le règne d'**Abou Inan** (752-760/1351-1358) montre mieux encore les difficultés, désormais insurmontables, rencontrées par les Mérinides. Le sultan reprend Tlemcen, Tunis, mais pour quelques semaines seulement. Face aux soulèvements locaux — tribus arabes ou même troupes mérinides —, l'empire est maintenant trop vaste. Abou Inan meurt étranglé par l'un de ses vizirs en 760 (1358).

Mais ne faut-il pas chercher les causes de cette décadence qui s'amorce, au-delà de ces révoltes sur lesquelles on a toujours beaucoup insisté : crise économique, troubles consécutifs à la peste ? On comprendrait d'ailleurs mieux la rébellion d'Abou Inan qui fit croire si facilement à la mort de son père, la pression au même moment des tribus montagnardes sur les villes, des Seskaoua par exemple, sur Marrakech.

b. En Espagne, engagement ou renoncement ?

Une des conditions pour reprendre solidement pied en Espagne est **la possession de Ceuta** : Grenadine, la ville est le « marche-pied » pour l'entrée au Maroc des princes mérinides révoltés et soutenus par Grenade, nous dit Ibn Khaldoun. La reprise de la ville, que ne put réaliser Abou Thabet, malgré l'occupation de Tanger et la création de Tétouan, a lieu *sous Abou Rabia*.

Les circonstances sont alors plus favorables au sultan mérinide : il a obtenu la neutralité de Tlemcen et l'alliance de l'Aragon qui, désireux d'établir sa suprématie commerciale sur le Détroit, ne veut pas voir Grenade y dominer. L'aide aragonaise n'est même pas nécessaire pour s'emparer de Ceuta : c'est une révolution intérieure où les agents d'Abou Rabia ne sont pas étrangers qui remet la ville au souverain mérinide. Cette situation permet à Abou Rabia de ne pas s'engager davantage envers l'Aragon. Au contraire, il se réconcilie avec les Nasrides menacés par la Castille qui vient de prendre Gibraltar. Les Mérinides obtiennent des Nasrides Algésiras et Ronda : ils sont à nouveau présents en Andalousie.

Ce n'est pourtant pas à un nouvel engagement mérinide en Espagne que l'on assiste sous le règne d'Abou Saïd. Au contraire, *le sultan abandonne* volontairement à Grenade *ses possessions espagnoles* et tend à considérer le Détroit comme la frontière naturelle de son Empire. Cette attitude nouvelle correspond au tempérament pacifique d'Abou Saïd qui comprend d'autre part l'inutilité de posséder des « têtes de pont » sans arrières-pays et exposées aux coups permanents des Castillans maîtres de Tarifa et de Gibraltar. La ville de Ceuta, aux mains de la famille des « Azéfi » est peu sûre et souvent en révolte. Le danger chrétien enfin n'apparaît pas primordial pour le Mérinide : la Castille qui essaie bien de s'infiltrer dans les affaires marocaines à la faveur de certaines révoltes contre le Sultan, s'en tient surtout à une politique péninsulaire ; l'Aragon cherche essentiellement à développer son influence au Maroc par l'intermédiaire de la milice chrétienne que dirige Bernat Ségui, et par ses commerçants nombreux sur les côtes et dans certaines villes de l'intérieur comme Fès.

Or cet équilibre établi sur le Détroit se rompt en 729 (1329) : **les Mérinides réoccupent Algésiras**. S'agit-il de mettre à profit la domination maintenant bien rétablie sur Ceuta après l'élimination des Azéfi ? S'agit-il de répondre aux coups portés par les Catalans

sur le Détroit aux bateaux de Ceuta ? L'esquisse d'une alliance avec les Hafsides au détriment des Abd el Ouadides donne-t-elle à Abou Saïd le sentiment d'une autorité plus grande sur le Maghreb, qu'il s'agit de confirmer en se faisant le défenseur des musulmans sur le Détroit ? On peut s'interroger sur la fin de ce repli marocain ; la guerre cependant reste hésitante sous Abou Saïd qui ne mène pas une véritable politique offensive. C'est l'avènement d'Abou l'Hassan qui bouleverse réellement les rapports hispano-marocains.

Mais les *expéditions espagnoles* du nouveau souverain mérinide — expression d'une ambition trop grande, poursuite d'un rêve désormais impossible, manifestation de la piété du prince et de son désir de trouver de nouvelles ressources — *n'aboutissent pas*. Si l'armée mérinide reprend *Gibraltar* 733 (1333) elle échoue devant Tarifa et est complètement défaite sur le Rio Salado 741 (1340). Deux ans plus tard, la ville d'Algésiras se rend aux Chrétiens. Les Mérinides gardent Gibraltar, quelques forteresses et quelques petits ports mais la partie est désormais trop inégale face aux Chrétiens qui détiennent Algésiras et Tarifa. C'en est fini pour les Mérinides de la guerre sainte en Espagne.

c. Au Maghreb, le rêve de l'unité retrouvée.

Si les Mérinides, et en particulier Abou l'Hassan, ne se sont pas acharnés à défendre leurs possessions espagnoles, c'est qu'ils sont davantage préoccupés par le Maghreb. C'est là qu'il faut découvrir les fils directeurs de leur politique extérieure : il était intéressant de se faire « le combattant de la guerre sainte », il était encore plus profitable d'essayer de succéder aux Almohades et aux Hafsides dans leurs pouvoirs comme dans leurs titres. Le succès surtout semble plus facile à atteindre.

En paix avec le Maghreb central malgré une courte expédition contre Tlemcen en 714 (1314), *Abou Saïd*, comme sur le problème espagnol, amorce à la fin de son règne un changement de politique : il accorde *son alliance à Tunis* contre les Abd el Ouadides, alliance qui est confirmée par le mariage de Fatima, fille du souverain hafside Abou Bakr, avec le prince héritier Abou l'Hassan. Ce n'est pas un prince héritier qu'elle épousera mais un sultan : Abou Saïd meurt à Taza alors qu'il venait à la rencontre de la princesse. Il y a dans ce mariage plus qu'un simple procédé habituel de relations internationales ; c'est le Mérinide qui a été demandeur ; il y a la volonté d'Abou Saïd et surtout d'Abou l'Hassan d'entrer dans la famille des Hafsides, « amir al mouminin », avec le secret espoir de leur succéder. Fatima meurt dans le désastre du Rio Salado ; aussitôt Abou l'Hassan sollicite la main d'une de ses sœurs. Le but politique est clair et compte autant, sinon plus, que le désir de se consoler de la perte d'un être cher.

Les *Abd el Ouadides* ne sont pas de taille à résister à des attaques convergentes de l'Est et de l'Ouest : en 737 (1337) Abou l'Hassan prend Tlemcen sur le sultan Abou Tachfin. L'État abd el ouadide disparu, la situation est critique pour les **Hafsides** : il n'existe plus entre eux et les Mérinides l'État-tampon de Tlemcen et certains conseillers de la cour de Tunis ne manquent pas de le faire remarquer à leur souverain. Envahissant Tlemcen, Abou l'Hassan songeait-il déjà à pousser un jour plus loin ? Al Omari (Texte 2) nous le laisse supposer, de même que les rapports entretenus avec Le Caire et les Villes

Saintes d'Orient, vers où le souverain envoie cadeaux et ambassades à l'occasion des pèlerinages. Abou l'Hassan en tout cas ne tente rien du vivant de son beau-père. Piété filiale ou attente d'une crise de succession qui peut rendre plus facile une intervention ? En 747 (1346) meurt Abou Bakr ; la nomination d'Abou l'Abbas dont le souverain mérinide s'était porté garant dès 742 (1342) est contestée par l'un de ses frères : Abou l'Hassan se doit d'intervenir !

La conquête est rapide : Abou l'Hassan fait son entrée officielle à *Tunis* 748 (1347). Ses visites à Kairouan, Mahdiya, Monastir manifestent sa volonté de prendre possession de tout le pays mais aussi de s'affirmer comme le chef temporel et spirituel de tout le Maghreb. Des lettrés amenés de Fès ou de Tlemcen doivent encore renforcer davantage son prestige aux yeux des populations de l'Ifriqiya.

Le souverain mérinide est-il devenu véritablement le maître de toute l'Afrique du Nord ? Incontestablement, il a refait l'unité, il est souverain de Fès, de Tlemcen et de Tunis. De Ceuta et Gibraltar à Honaïn et à Tunis il contrôle le commerce de la Méditerranée occidentale et l'arrivée des routes sahariennes. Même si les caravanes ont commencé à dévier vers l'Est, elles arrivent toujours ainsi dans l'Empire mérinide. On comprend les félicitations envoyées à Abou l'Hassan par la Castille et le Mali : le Mérinide est l'intermédiaire obligé entre l'Afrique Noire et l'Europe.

Son autorité spirituelle et morale cependant fait davantage problème. Peut-être a-t-il porté lui-même le titre d' « amir al mouminin » que semble avoir voulu se réserver son fils Abou Inan ? En tout cas, pas plus qu'à Tlemcen où nous dit Yahya ibn Khaldoun « les regards dissimulaient le désir de vengeance et les langues parlaient tout bas », la masse populaire de l'Ifriqiya ne semble s'être ralliée au souverain mérinide, opposition qui va s'exprimer dans l'attitude de réserve et de réprobation de certains chefs religieux. « On n'était plus au temps de la conquête almohade où l'occupation chrétienne du littoral et l'anarchie de l'intérieur avaient fait comprendre l'utilité de l'intervention » (Brunschvig, *La Berbérie orientale sous les Hafsides*).

Aussi rapide avait été la conquête, aussi précipitée *est la défaite* : Tunis et Tlemcen retrouvent leur indépendance. Tout s'est ligué soudain contre Abou l'Hassan : les populations faiblement soumises et où « trahir son vainqueur était un devoir » — son propre fils qui se révolte à Tlemcen puis au Maroc — les tribus arabes d'Ifriqiya, ses anciennes alliées, mais qui refusent ses réformes visant à les empêcher de percevoir des taxes sur les sédentaires et à surveiller leurs déplacements saisonniers — les bouleversements politiques et sociaux que ne dut pas manquer d'amener dans tout le Maghreb la peste noire de 748-750 (1348-1350).

Sans doute **Abou Inan reprend Tlemcen et Tunis** profitant de la faiblesse de ces royaumes encore mal réorganisés et souffrant de divisions internes. Mais il s'y maintient encore moins longtemps que son père, attaqué par les tribus arabes mais aussi par ses propres troupes. L'unité est désormais impossible, l'effort pour la réaliser trop grand, quand la décomposition et la décadence vont atteindre le royaume marocain lui-même. C'est à l'époque d'Abou l'Hassan, ou en tout cas avant 759 (1358), qu'il faut regarder le Maroc pour essayer de fixer les grandes lignes de sa vie sociale, économique et religieuse et de sa civilisation artistique. Encore quelques années et le grand voyageur Ibn Batouta qui vit à Fès en 756 (1355) pourrait difficilement raconter que, de tous les pays qu'il avait visités, le Maroc lui paraissait le plus agréable et le mieux gouverné.

2. ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

a. La population.

« Le Maghreb, nous dit Ibn Khaldoun, regorge d'habitants. Dieu seul pourrait en faire le dénombrement. » Autant dire que nous ne tirerons pas beaucoup de renseignements d'*ordre démographique* d'Ibn Khaldoun comme des autres chroniqueurs. Les chiffres d'effectifs militaires ou d'habitants des villes apparaissent le plus souvent erronés ou manifestement exagérés. On en est réduit à de simples approximations ou à des idées très générales. Disons simplement que Marrakech avait à la fin du VIII^e siècle (XIII^e) environ 150 000 habitants, chiffre déjà très important pour l'époque. Que la population du Maroc ou du moins de *certaines villes* ait augmenté, cela est certain. On voit croître ainsi rapidement la ville de Fès-Jdid, des mosquées nouvelles se créant dans des quartiers en train de se peupler. Mais Ibn Batouta au milieu du VIII^e siècle (XIV^e) trouve Marrakech en partie détruite et abandonnée; Ibn al Khatib qui la visite en 761 (1360) n'y voit plus que ruines et désolation, les rats dévorant les morts dans les cimetières. Certes l'ancienne capitale des Almohades a connu une longue « éclipse » sous les Mérinides, mais il est non moins certain que les auteurs cités voient Marrakech au milieu ou dans la seconde moitié du siècle, c'est-à-dire après les bouleversements provoqués par **la Peste Noire**. Il est probable que les conséquences de celle-ci ont été plus violentes dans les zones atteintes déjà économiquement, comme c'était le cas de Marrakech. Sans être esclaves de nos sources, nous pouvons dire que le milieu du VII^e siècle (XIV^e) a été une coupure dans l'ordre démographique comme il l'a été dans l'ordre politique. A des périodes d'essor de la population ont succédé, comme dans tous les autres pays, des phases de recul, dues à de grandes épidémies. Pour El Ouazzani (Jean Léon l'Africain), celles-ci se produisent tous les 10, 15 ou 25 ans. Mais la Peste Noire affecte violemment le Maroc comme tout le Maghreb et comme tout l'Occident. Elle enlève à Ibn Khaldoun la plupart de ses Maîtres, mais aussi son père et sa mère, à Ibn Batouta sa mère. La proportion des décès qui en Europe a oscillé entre les 1/8 et les 2/3 de la population selon les régions peut sans crainte d'erreur être appliquée au Maroc.

Stable dans les chiffres, les périodes de hausse compensant les périodes de baisse, la population ne l'est pas dans son implantation. Nous sommes mal renseignés sur les populations rurales qui peuvent venir peupler de nouvelles villes comme Fès-Jdid; il est certain cependant qu'*un mouvement campagnes-villes* s'opère, ne serait-ce que celui des Beni-Merim eux-mêmes venant des Hauts-Plateaux s'installer à Fès et sa région. Comme à l'époque almohade, se poursuit aussi, pour des raisons économiques ou politiques, l'avance des tribus du Sud-Est en direction du Nord-Ouest, mouvement qui ne prendra fin qu'à l'aube du XX^e siècle. D'un autre ordre mais beaucoup plus vaste est *le mouvement de grand nomadisme* qui chaque année entre l'été et l'hiver intéresse

tout le Sud et l'Est marocains. Les Dawi-Hassan, Arabes Maqil du Sous et de l'Anti-Atlas occidental, descendent jusqu'à la Seguiat el Hamra ou bien poussent vers l'Est jusqu'au Touat. Les confédérés, « Ahlaf », du Tafilalet, Amarna et Monebbat longent la Moulouya et viennent jusque dans le Rif oriental. Plus à l'Est encore, les Dawi Obayd Allah joignent chaque année la région d'Oujda à la Saoura, au Touat et au Gourara.

Seuls échappent à ces grands déplacements les plaines atlantiques et les plateaux intérieurs habités maintenant par des populations anciennement ou nouvellement sédentarisées ou par des petits nomades. Encore n'y échappent-ils que partiellement. Chaque automne, les Harith des Doukkala longent l'Atlantique avec leurs troupeaux, refoulant les Haha sur les premières pentes du Haut-Atlas occidental, pour aller prendre dans le Sous leurs quartiers d'hiver. Et chaque été, le Tadla et le Saïs voient revenir les Oulad Hosayn du Draa par les cols du Tizi Wawizert ou du Moyen-Atlas, le long de ces chemins qu'Ibn Khaldoun nous dit « toujours couverts de voyageurs ».

Si l'océan fait peur, les routes terrestres n'effraient pas malgré les dangers qu'elles peuvent aussi présenter. **Ibn Batouta** né à Tanger en 703 (1304), réside à Fès en 756 (1355) et y raconte ses multiples voyages qui l'ont conduit jusqu'en Perse, Inde et Chine. Dans ses déplacements, même les plus lointains, il rencontre des Marocains, il loge chez des compatriotes aux principales étapes qui le mènent de Sijilmassa jusqu'au Niger. Il va jusqu'à nous dire à propos d'un habitant de Sijilmassa : « je descendis chez le fqih Abou Mohammed el Bochri, celui dont j'avais rencontré le frère à Candjenfou en Chine. Quelle distance immense séparait ces deux frères ! ». Quelles sont les raisons de cette « immigration » marocaine ? Elle est liée au travail — ainsi pour les artisans marocains que l'on trouve au Caire au VII^e siècle (XIII^e) —, à des motifs religieux ou intellectuels —, certains partant comme « iman » au « pays des Noirs » ou comme étudiants au Proche-Orient —. Il s'agit surtout de motifs commerciaux. Les Marocains présents aux Baléares, à Montpellier ou aux foires de Beaucaire, dans la vallée du Rhône, témoignent par eux seuls de l'intérêt économique présenté par le Maroc.

b. L'économie.

Il est difficile de faire un tableau de l'**agriculture** différent de celui de l'époque almohade. Simplement peut-on noter quelques caractères particuliers, quelques conditions nouvelles. L'arrivée et l'*implantation arabe* dans les plaines atlantiques, si elle a pu modifier momentanément les conditions de vie n'en a pas bouleversé totalement les habitudes. Les grandes tribus du Sud qui chaque été viennent jusqu'au Saïs et sur la Basse-Moulouya participent même à un certain développement agricole par le commerce local qu'elles entraînent. Après la moisson, les souks de la région de Taza et du Rif oriental s'animent : c'est le moment où les Oulad Hosayn font leurs provisions d'orge et de blé, qu'ils échangent contre les produits du Sud mais aussi contre de l'argent, avant de redescendre vers les oasis du Draa.

Si l'on en croit les informateurs d'Ibn Fadl Allah Al Omari, certaines régions continuent d'être spécialisées. Ainsi le Sous et Marrakech où on cultive et où on travaille toujours la canne à sucre. On y fait un sucre, nous dit-on, « épuré », raffiné, qui est parfaitement blanc, compact et d'un goût délicieux ; il approche du sucre raffiné d'Égypte

s'il ne lui est même égal. Ce qui frappe dans les longues listes de productions que nous donne le « Masalik », c'est le nombre de cultures qui manifestement entraînent d'importants courants d'échange : ainsi le sucre, mais aussi tous les fruits « excellents et délicieux », parmi lesquels les raisins secs « très estimés », les plantes tinctoriales en particulier l'indigo. Les produits de l'élevage, mulets ou chevaux, tiennent toujours une grande place dans les cadeaux envoyés par les Mérinides en direction des cours étrangères.

Le même problème se pose pour les « industries ». Là aussi la situation n'est guère différente des siècles précédents. Parallèlement aux crises politiques et sociales de la deuxième moitié du VIII^e siècle (XIV^e) les *activités minières ou artisanales* ont dû connaître certaines difficultés, sans compter que l'écoulement des produits devenait plus difficile en raison de la crise commerciale européenne. Il est certain d'autre part que l'agitation maqil, accentuée encore après la mort d'Abou Inan, a pu entraîner un ralentissement dans les exploitations minières surtout nombreuses dans le Sud. Certaines de ces mines connues dès le V^e siècle (XI^e), arrivaient à une étape d'exploitation que les conditions techniques du moment ne permettaient pas de poursuivre. On a aussi parlé de ralentissement dû aux persécutions contre les Juifs dans certaines villes « industrielles » comme Daï. Mais il ne semble pas que le VIII^e siècle (XIV^e) ait connu des persécutions plus nombreuses que d'autres périodes.

Les produits artisanaux des différentes régions et villes et spécialement de Fès continuent d'alimenter le **commerce intérieur et extérieur** : cuirs, étoffes, broderies. Ce sont eux aussi que l'on retrouve dans les « souvenirs » emportés par les ambassades étrangères.

L'étude des relations politiques entre les pays espagnols et le Maroc nous a déjà montré la place tenue par les problèmes commerciaux à la fin du VII^e siècle (XIII^e) et au début du VIII^e siècle (XIV^e). Un ensemble de conditions fait alors du Maroc un partenaire obligé dans les relations entre l'Afrique et l'Europe. *L'Aragon* qui vise à un impérialisme politique mais aussi commercial sur la Méditerranée a besoin de la côte Nord du Maroc et spécialement de Ceuta. C'est l'époque d'autre part où triomphent les républiques italiennes : *Gênes*, en particulier, refoulée d'Orient recherche de nouveaux débouchés dans l'Occident méditerranéen. Les Génois fréquentent Cadix, Séville, Lisbonne, tournés déjà vers la Flandre et l'Angleterre, mais aussi les côtes marocaines et descendent jusqu'à Salé et Safi. On va bientôt les trouver dans les villes de l'intérieur à Sijilmassa et même au Touat.

Les relations transsahariennes se modifient mais restent très importantes à un moment où se développe un empire fort et puissant sur le Haut-Niger, l'empire du Mali, dont l'apogée se situera justement au VIII^e siècle (XIV^e). Si les déplacements des Dawi-Hassan vers le Sud ou vers l'Est gênent les routes occidentales, le Maroc reste touché néanmoins par les caravanes qui continuent d'arriver à Sijilmassa ou au Touat. Les Arabes des Hauts-Plateaux orientaux loin de bouleverser le trafic se font les guides des commerçants qui descendent d'Oujda ou de Tlemcen en direction du Touat puis de Tombouctou.

Les centres commerciaux, ports ou villes de l'intérieur, de même que les produits n'ont guère changé. En liaison constante avec la cour mérinide, les *Aragonais-Catalans* y occupent une place primordiale : leurs navires accostent particulièrement dans les ports méditerranéens d'Alcudia ou de Ceuta ou continuent à destination de Arzila, Larache, Salé, Anfa, Azemmour. Le traité de Fès de 1309 garantit à ces navires des droits très avantageux : tous les ports leur sont ouverts même pour l'achat de céréales, le tiers des taxes prélevées sur les marchandises importées est reversé aux représentants

du roi d'Aragon; est aboli enfin pour eux le « droit de naufrage » : navires ou cargaisons qui s'échouent sont restitués à leurs propriétaires. Leur trafic ne se limite d'ailleurs pas à la côte. Une colonie catalane composée de Barcelonais ou de Juifs majorquins réside à Fès-Jdid, y possède de l'argent et des biens en immeubles. Le ^{viii}^e siècle (^{xiv}^e) verra s'y installer aussi des Génois. Ne traînant pas le même handicap politique ou religieux que les Aragonais, ils seront spécialement bien vus des princes musulmans. Au début du ^{ix}^e siècle (^{xv}^e) ils se présenteront comme les intermédiaires obligés des Portugais et leurs banquiers avant de reculer devant la poussée portugaise.

Le Maroc a-t-il connu une **crise économique** au cours du ^{viii}^e siècle (^{xiv}^e). Ce n'est qu'à partir des années 730-750 (1330-1350) que la crise économique des pays d'Europe occidentale, qui a revêtu de multiples aspects, frumentaire, financier, monétaire et démographique, est devenue spécialement grave. C'est le moment où au Maghreb Abou l'Hassan se lance dans les expéditions maghrébines, essayant peut-être de trouver sur de plus grands espaces ce que le Maroc n'arrive plus à lui fournir. Les crises politiques s'ajoutant ou se développant parallèlement aux autres difficultés déjà rencontrées font rentrer le Maroc dans une phase difficile à partir de la seconde moitié du ^{viii}^e siècle (^{xiv}^e). *Les prix* très bas des denrées pratiqués au Maghreb et que constate Ibn Batouta en sont peut-être une conséquence. Abondante au ^{vii}^e siècle (^{xiii}^e) et au début du ^{viii}^e siècle (^{xiv}^e), *la frappe des monnaies* semble se ralentir sous Abou l'Hassan et Abou Inan avant de redevenir importante à la fin du siècle et au début du ^{ix}^e siècle (^{xv}^e). Nous sommes peut-être esclaves de nos sources : on n'en devine pas moins à travers toute l'époque mérinide des phases d'essor et d'autres de ralentissement économique. Ainsi se dessinent les grandes périodes d'une histoire économique du ^{viii}^e siècle (^{xiv}^e) marocain qui reste à faire.

c. La vie spirituelle et intellectuelle.

Il est certain que les Almohades, malgré leur intolérance, firent largement progresser l'**islamisation**. L'avènement des Mérinides qui provoque en même temps le retour au malékisme agira dans le même sens. Les nouveaux souverains chez qui l'Islam n'était peut-être pas encore très enraciné avant leur prise de pouvoir ont plus que d'autres besoin de l'appui religieux. Ils se feront les combattants de la guerre sainte, construiront mosquées et médersas et montreront par leur vie personnelle l'exemple de la piété.

L'islamisation pourtant ne progresse que lentement. *Les montagnes* restent peu pénétrées par l'Islam après le grand mouvement des siècles précédents qui avait vu les Maçmoudas du Haut Atlas, ardents néophytes, se faire les soutiens du Mahdi. Des motifs politiques ont pu jouer aussi dans certaines régions : on refuse l'Islam parce que religion du gouvernement. A Tinmel, on reste fidèle à l'almoihadisme entretenant la ferveur autour du tombeau du Mahdi, que l'on vient toujours visiter de très loin. A part quelques tribus, *seules les villes* où se trouvent les universités, où se dispensent les cours, où se trouve le pouvoir sont fermement islamisées. Les Mérinides encouragent les sciences religieuses, et *les médersas*, qui forment les fonctionnaires, sont aussi des écoles de malékisme. Abou l'Hassan aime s'entourer de savants et de lettrés et se fait accompagner par eux à Tunis. Ibn Khaldoun, comme les autres chroniqueurs, nous montre *la pratique religieuse* : le jihad, mais aussi les prières, le jeûne et le pèlerinage.

Chaque année des caravanes privées ou des caravanes officielles avec des membres de la famille royale quittent le Maroc pour la Mekke en suivant la côte ou en longeant le désert. Des pèlerins s'embarquent aussi à Ceuta, Badis ou Honain à destination du Proche-Orient. Les grandes fêtes religieuses sont célébrées par l'État et par les familles. Abou Yacoub Youssef introduit en 691 (1292) la fête du « *Mouloud* » commémorant la naissance du Prophète. La fête cependant ne pénétrera que lentement parce que heurtant de nombreux orthodoxes. L'Ifrîqiya à qui Abou l'Hassan avait voulu l'imposer ne l'adoptera qu'à la fin du VIII^e siècle (XIV^e).

C'est qu'en effet, l'Islam a pris souvent au Maroc, dans les villes comme à la campagne, une forme particulière. La fermentation religieuse provoquée par les Almoravides et les Almohades a fait du Maroc la terre d'élection du *mysticisme*. Dès le VII^e siècle (XIII^e) s'est amorcé avec la naissance des confréries ce qui sera le fait essentiel de la vie religieuse marocaine pendant les siècles suivants.

C'est le même sentiment profondément religieux que l'on retrouve encore, quoique à un niveau inférieur, dans toutes les *croyances populaires* : culte des arbres, des pierres, des sources, pratique de l'astrologie, peur des esprits ou du « mauvais œil ». Ibn Khaldoun qui réproouve la pratique de l'astrologie « parce qu'attribuant les événements de ce monde à un autre que Dieu » ne dédaigne pas de parler longuement du « mauvais œil », « don de nature » contre lequel celui qui le possède ne peut rigoureusement rien.

Ainsi, même si l'Islam n'est encore pratiqué que par une petite partie de la population, une mentalité intimement religieuse existe, mentalité et religiosité qui influenceront peut-être les Arabes Hilaliens, les pousseront à se « réislamiser » et à être par là, à leur tour, des facteurs d'islamisation.

Tout au long de ce chapitre, différents noms sont apparus, petits témoignages par eux seuls de l'importance intellectuelle de cette période, celui d'**Ibn Marzouq** né à Tlemcen en 710 (1310) et qui sera un familier d'Abou Inan, celui d'**Ibn Batouta** 704-770 (1304-1369) « le voyageur de l'Islam » dont Ibn Jozay rédigera la « *Rihla* » : même si tous les détails n'en sont peut-être pas très sûrs, elle nous permet quand même de parcourir avec un Marocain du VIII^e siècle (XIV^e) un long périple de Tanger à Pékin, de Samarcande à Tombouctou.

Le grand auteur de cette période reste cependant **Ibn Khaldoun** né à *Tunis* en 732 (1332) d'une famille originaire d'Andalousie. Il termine ses études à Tunis quand Abou l'Hassan s'empare de la ville. C'est au milieu de troubles (invasion, épidémie de la Peste) qu'il commence sa carrière d'*homme politique et de diplomate* qui le mettra au service des différents souverains du Maghreb et de Grenade, ou même de certains chefs de tribus arabes, avant de mourir au Caire en 808 (1406). Mais sa grande œuvre devait être son « *Kitab al Ibar* » précédé d'une introduction historique dite « *Prolégomènes* » (Muqaddima). Dépasant le cadre de la simple chronique habituelle à son époque, Ibn Khaldoun veut *comprendre*, expliquer, assigner « aux événements politiques leurs causes et leurs origines », déterminer les lois, l'évolution des phénomènes sociaux et économiques. Par là, il est véritablement historien même si son « *Histoire* » ne reproduit pas toujours les préceptes contenus dans ses « *Prolégomènes* », même s'il ne dépasse guère les problèmes d'accession au pouvoir, de batailles et de rébellions. Placé à un moment particulièrement important de l'histoire (difficultés et morcellement du Maghreb, crise démographique et économique) il a su être cependant un observateur exceptionnel de tous les phénomènes de son temps (Texte 3). Son *Histoire* reste indispensable pour la connaissance du passé du Maghreb et spécialement du VIII^e siècle (XIV^e) (Texte 4).

3. LES ARTS MÉRINIDES

a. Conditions et circonstances historiques.

Almoravides et Almohades ont implanté au Maghreb **un art de souche hispanique**. Toutefois l'enrichissement du pays, la liaison étroite avec la Péninsule ibérique, ne tardent pas à permettre la fondation d'ateliers au Maroc. D'après le « Roudh el Qirtas » c'est au début du VIII^e siècle (XIV^e) que l'on se met à bâtir à Fès des maisons richement ornées, de type andalou. L'art hispano-maghrébin, parvenu à son âge classique, a désormais au Maroc un de ses foyers.

Mais cet art venu d'Espagne et acclimaté au Maroc, reste, après le morcellement de l'empire almohade, en étroite liaison avec l'art nasride. Un même style règne à Grenade, Fès, Tlemcen. Ce contact cesse à la fin du VIII^e siècle (XIV^e) : les dernières nouveautés de l'Alhambra, au temps du sultan nasride Mohammed V, ne sont pas reprises au Maroc ; les Mérinides d'ailleurs, nous l'avons vu, n'interviennent plus en Espagne. Avec le IX^e siècle (XV^e) l'art grenadin cesse d'innover et l'art mérinide se borne lui aussi à reprendre les formes du passé.

Pour ses monuments essentiels, **l'art mérinide reste lié à l'action de la dynastie** dans le temps comme dans l'espace.

Les moments d'active construction correspondent aux plus belles périodes de son histoire. **Abou Youssef Yacoub** lui donne pour capitale une ville nouvelle *Fès-Jdid*, et fonde à Fès-Bali la première médersa. Les travaux sont poursuivis par Abou Yacoub qui construit devant Tlemcen la ville de siège Mansoura. Avec Abou Saïd débute le grand mouvement de construction des médersas. L'apogée de la dynastie sous *Abou l'Hassan* voit s'élever de nombreux monuments dans les grandes villes du Maroc ; Abou Inan bâtit encore des mosquées et des médersas. Ainsi pendant près d'un siècle, l'art mérinide connaît une remarquable floraison.

La répartition des monuments reflète la politique de la dynastie. La préférence des souverains est toujours allée à Fès leur capitale, en particulier à *Fès-Jdid* leur ville de gouvernement et leur résidence. Mais ils n'oublient pas Fès-Bali où ils fondent leurs plus nombreuses et plus belles médersas. Toutefois, ils n'ont pas d'exclusivisme : *Chella* fut, après Tafertast, et en même temps que Fès une des nécropoles royales. A Tlemcen ils donnent, après l'avoir conquise, de riches sanctuaires et des médersas sont fondées dans toutes les grandes villes.

Les Mérinides enfin veulent donner à leur pouvoir, par tous les moyens, une **légitimité islamique**. Par la fondation de nombreuses mosquées ils se montrent les bienfaiteurs de l'Islam. *Chella*, nécropole des « combattants de la guerre sainte » affirme et glorifie la politique de « jihad » de la dynastie. Les souverains, par l'institution des médersas qui aident à la formation du personnel gouvernemental comme à celle des magistrats des institutions canoniques, favorisent et aussi contrôlent la vie intellectuelle et la pensée religieuse.

b. La ville mérinide.

L'art mérinide nous apparaît comme un **art citadin**. On n'a retrouvé, sauf dans la ville de plaisance de Belyounech, près de Ceuta, aucune maison de campagne et aucune installation agricole de cette époque. Aussi bien, l'implantation des Arabes, Hilaliens dans les plaines atlantiques, Maqil dans le Maroc extérieur, amène, sauf dans les montagnes et les oasis, la décadence et souvent la disparition des bourgades et des villages, donc un recul des architectures rurales. Dans les plaines où s'instaure un nomadisme paradoxal, les villes tendent à s'enfermer dans leurs murailles et à former un monde à part. Les grandes villes du Maroc qui depuis longtemps ont pris les caractères généraux des villes de l'Islam ont dès lors adopté les modes de vie citadine de l'Espagne musulmane.

● *L'organisation de la ville.*

Sans faubourgs, les villes sont contenues dans des *enceintes fortifiées*, percées de portes toujours gardées et closes la nuit. La ville est dominée par la casbah, en province siège du gouverneur et de la garnison ; bien distincte de la ville de résidence et de commerce, la casbah a son enceinte particulière : c'est là une vieille forme méditerranéenne, l'acropole, dont Al Andalous a hérité comme bien d'autres terres musulmanes.

Dans la capitale, le souverain, sa garde, sa cour, résident dans une *cité de gouvernement* bien distincte du reste de la ville. Ainsi Fès-Jdid est nettement séparée de Fès-Bali. Les grands traits sont spécialement nets : ils nous aident à retracer l'organisation de la ville.

L'*enceinte* de Fès-Jdid est très puissante : une partie de l'espace qu'elle enferme était occupée par des palais aujourd'hui remplacés par des édifices plus récents. A leur contact s'élève la *grande mosquée*. D'autres quartiers sont affectés au casernement des troupes, à la résidence de hauts fonctionnaires. Malgré la proximité de Fès-Bali, la ville a un *petit quartier commerçant*, sans avoir, semble-t-il, de véritables souks. Dans l'enceinte même et au Nord s'étendent des jardins irrigués par l'eau qu'une grande noria puise dans l'oued Fès. Bientôt la ville est flanquée d'un quartier réservé aux juifs qui à la suite de difficultés ont dû quitter la zone proche de la Qaraouiyne, le fondouk El Youdi, où ils résidaient jusque-là. Ils sont ainsi placés sous la protection directe du souverain : le quartier juif de Fès est le premier « Mellah » formé au Maroc.

A l'époque mérinide, la première place dans la ville revient aux **édifices religieux** : les mosquées-cathédrales avec chaire et minaret tendent à se multiplier pour la commodité des fidèles et on bâtit toujours de nombreux oratoires de quartiers. On voit apparaître au XIII^e s., surtout à Tlemcen, mais élevés dans cette ville par des souverains marocains, des ensembles religieux consacrés à un saint : à El Eubbad, autour du tombeau de Sidi Bou Medien se groupent une mosquée avec une porte monumentale et un minaret, une médersa et un hammam. Toutes les mosquées ont des salles d'ablutions et des bains sont souvent élevés à leur voisinage.

Les **souks**, installés suivant une ancienne tradition hispanique non loin de la grande mosquée, forment un quartier à part, exempt de maisons d'habitation. Ils sont fermés et gardés la nuit.

Les fondouks qui servent indifféremment d'hôtelleries et d'entrepôts, parfois même d'ateliers se trouvent soit près des souks, soit au voisinage des portes. Boutiques et fondouks sont presque toujours des biens habous dont le revenu assure l'entretien des mosquées et des médersas. Les organes indispensables de la vie économique sont ainsi mis sous le couvert d'institutions canoniques qui leur assurent sécurité et stabilité.

- *Le cadre monumental de la vie urbaine.*

Tous les monuments qui nous permettent de restituer le cadre de la vie urbaine nous disent aussi, par l'analyse de leurs formes, la part des Mérinides dans l'évolution des arts marocains.

La fortification qui trouve sa valeur esthétique dans un jeu de masses architecturales est sans nul doute la plus proche de la tradition élaborée aux siècles précédents. Mais elle ne manque pas de grandeur : les Mérinides nous ont laissé à Fès-Jdid, à Mansoura, à Chella, de beaux ensembles fortifiés. Les lignes des *enceintes* restent très simples. *Les portes*, comme à l'époque almoravide et almohade, sont de vastes dimensions : elles ouvrent entre deux tours et forment à l'intérieur de l'enceinte un épais massif qui contient un passage à double ou triple coude. Le décor qui se réduit à des arcs lisses ou lobés, à des encadrements et à des arcatures, est plus simple qu'au XIII^e siècle.

Les Mérinides construisent également des portes marines donnant accès à des ports intérieurs. A Salé subsistent, flanquées de tours étroites, deux ouvertures dont les arcs étaient assez larges et assez hauts pour donner passage aux navires.

Aucun château mérinide isolé n'a encore été retrouvé. Les grandes enceintes se bornent à reprendre les dispositions des portes et des remparts almohades. Les progrès faits par la fortification musulmane d'Espagne ne semblent pas mis à profit au Maroc de la fin du XIII^e siècle au XV^e siècle.

L'architecture religieuse au contraire semble plus ouverte aux innovations survenues à cette époque. *Les mosquées-cathédrales* qui n'atteignent pas d'aussi vastes proportions que sous les Almohades sont de taille moyenne; les oratoires de quartier sont de dimensions souvent modestes. Les plus grandes de ces mosquées sont plus profondes que larges : le sahn, souvent carré, a des galeries simples. La nef axiale est nettement marquée par sa largeur et par la coupole devant mihrab. Le plan en T ne se retrouve pas avec la même rigueur que dans les mosquées almohades. La bâtisse unit le pisé à la brique réservée aux piliers, aux arcades et aux massifs des portes. Dans l'oratoire des frises sculptées ornent la nef axiale et s'étendent parfois, comme à la grande mosquée de Fès-Jdid et à El Eubbad, à d'autres nefs. La porte principale, dans l'axe de l'édifice, est souvent de grandes dimensions et décorée, en particulier dans les monuments de Tlemcen. Dans les petits sanctuaires les dispositions sont plus simples et l'ornement plus rare; les nefs sont maintes fois parallèles au mur de la qibla.

Les minarets, bâtis de brique, sont de grande taille par rapport à l'oratoire qu'ils dominent. Leurs faces sont garnies d'entrelacs de mailles appareillés en brique, le plus souvent sur fond de mosaïque de faïence. Une large frise de zellij (mosaïques de faïence) à étoiles polygonales couronne la tour. Le lanternon s'orne lui aussi d'arcatures et de céramique. Ces minarets, d'une grande élégance de ligne et d'une délicate polychromie, sont une des gloires de l'art mérinide.

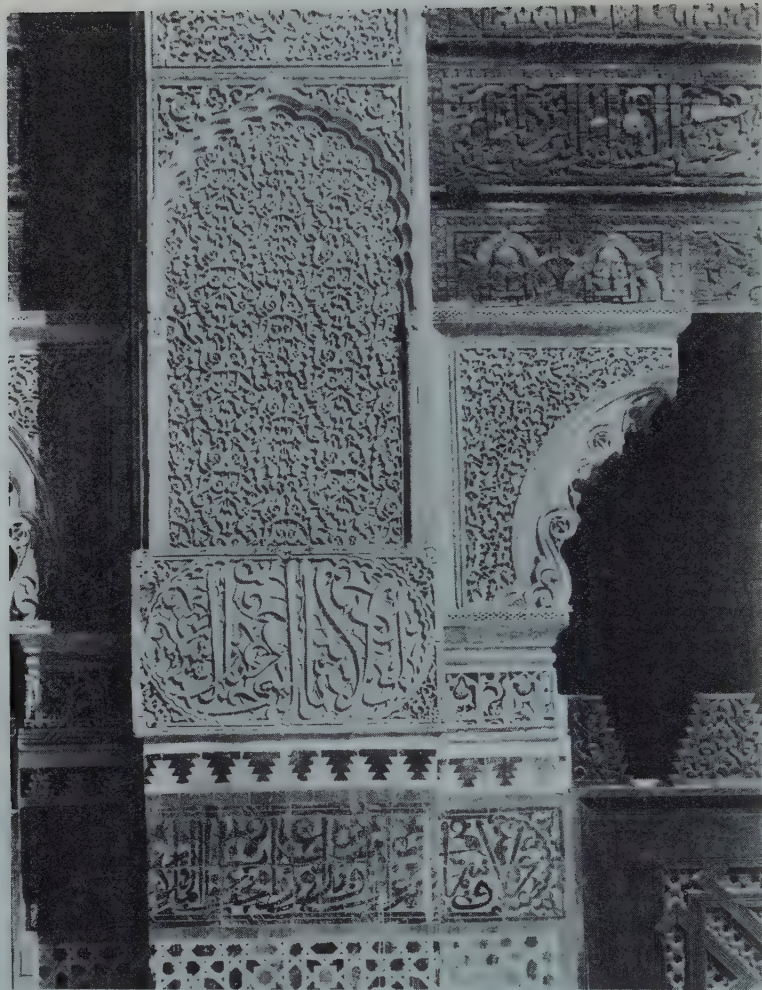
Différentes de taille, de proportions et de décor, *les médersas* se composent suivant le même parti architectural, autour d'un patio à portique plus ou moins vaste, dont le



◀ Salé : entrée de la médessa.

Rabat :
la porte d'entrée de Chella,
nécropole royale.





Fès : médersa Bou-Inaniya,
détail du décor.

centre est occupé par une vasque ou un bassin. Des chambres se disposent au rez-de-chaussée et à l'étage; sur un des petits côtés s'ouvre une salle de prières.

Dans la plus ancienne des médersas, celle des Seffarin, à Fès, la juxtaposition de ces éléments est assez gauche; mais les collèges du xiv^e siècle ont des plans plus harmonieux. Par exception, à la Bou-Inaniya de Fès, la médersa, à l'imitation des médressés orientales, est en même temps mosquée-cathédrale avec une salle de prières de moyenne dimension, un grand minaret et un beau minbar.

Le patio, les galeries et parfois les couloirs sont luxueusement décorés de zellijs surmontés de sculptures sur plâtre et de bois sculptés et peints. A l'oratoire, l'ornement est concentré sur le mihrab et sur les plafonds « artesonados » C'est dans les médersas qu'il faut étudier dans toutes ses nuances le décor monumental sous les Mérinides.

Les palais mérinides de Fès-Jdid ont disparu et aucune résidence secondaire n'a encore été fouillée. Comme ceux des âges postérieurs, ils devaient juxtaposer des masses de bâtisses qui s'ordonnaient autour de patios.

Peu de *maisons mérinides* nous sont parvenues. Celles qui ne comportent pas d'étage s'ouvrent sur un riad avec un bassin en son centre. A Fès, les résidences citadines semblent avoir eu le plus souvent un étage sur un demi-niveau intermédiaire formant une sorte d'entre-sol. Au rez-de-chaussée sont aménagées des latrines et souvent une fontaine. Les pièces qui ouvrent sur les galeries du patio sont très allongées avec une alcôve à chaque extrémité. Les plus belles de ces demeures sont ornées de plâtres et de bois sculptés; le sol et le bas des murs du patio sont couverts de zellijs. Ces maisons reprennent avec plus de simplicité les dispositions décoratives des médersas. Les demeures citadines du Maroc, aux siècles suivants, resteront fidèles à ce parti.

Des hammams qui sont presque toujours de véritables réussites monumentales, gardent le plan andalou classique, attesté dès le ^v^e siècle (xi^e); les trois salles, froide, tiède et chaude, et souvent même la salle de repos se disposent d'enfilade. Ce plan, d'une remarquable logique, est la seule exception au principe général de la composition autour d'un patio.

Ainsi du ^{vii}^e au ^{ix}^e siècle (xiii^e au ^{xv}^e), les villes marocaines ont-elles pratiqué et avec bonheur tous les genres d'architecture. Fidèles aux traditions islamiques, elles ont su faire œuvre de création en adaptant les leçons du passé à la finalité de chaque monument. Tout un jeu de techniques constructives, d'actifs métiers d'art ont permis aux villes de connaître une pleine réussite dans l'élaboration de leur cadre monumental.

c. L'évolution des arts mérinides.

L'évolution ne se révèle guère que dans le décor; les techniques architecturales et les formes d'ensemble restent les mêmes. **Au ^{vii}^e siècle (xiii^e)** l'influence du décor large des Almohades se fait encore sentir. On trouve, surtout dans la flore, des compositions vigoureuses; mais en dehors de ces motifs à grande échelle, l'ornement est presque aussi menu que celui qui va triompher au ^{viii}^e siècle (xiv^e).

La première moitié du ^{viii}^e siècle (xiv^e) jusqu'à la fin du règne d'Abou l'Hassan est la plus belle époque de l'art mérinide. Les médersas sont des œuvres d'une rare perfection décorative.

Les monuments d'Abou Inan restent fort bien composés mais le détail de l'ornement sculpté est déjà plus banal, aucune forme nouvelle n'apparaît. La technique sculpturale est plus sèche.

Au ^{ix}^e siècle (xv^e) aucune grande œuvre ne s'élève plus : la baisse de qualité qui s'annonçait sous Abou Inan se poursuit lentement.

Le ^{vii}^e siècle (xiii^e) et la première moitié du ^{viii}^e siècle (xiv^e) ont été l'âge classique d'un art hispano-maghrébin désormais implanté au Maroc. Alors sont trouvés et fixés les thèmes et les formules qui seront transmis à l'art des siècles suivants. Les grands souverains mérinides de cette époque qui ont tenu, comme leurs prédécesseurs almohades ou almohades, à assumer pleinement les charges du mécénat, ont donné au Maroc une bonne part de ses plus beaux monuments.

Si leurs œuvres n'ont plus l'ampleur et la force des grands ensembles almohades, elles les égalent en élégance et en richesse harmonieuse. L'art rejoint la politique et l'économie pour faire encore de cette période une des plus grandes de l'Histoire marocaine.

DOCUMENTS

1. LA PUISSANCE D'ABOU L'HASSAN, VUE PAR UN FONCTIONNAIRE DU CAIRE.

« Depuis que le sultan mérinide a fait passer ses cavaliers en Espagne, ... il y a restauré la splendeur de l'Islam. Quant à l'Ifriqiya... sans l'aide que le sultan du Maroc apporte à son souverain contre les Abd-el-wadides, en le protégeant contre la rébellion des Arabes et la révolte de sa propre famille, aucun de ses pas n'eût été sûr... Le souverain de ce pays ne donna sa fille au sultan Abou l'Hassan que pour conserver son royaume... L'Ifriqiya n'est qu'une partie de l'empire du souverain de la région côtière (Maroc), le souverain de l'Ifriqiya n'y est que comme un lieutenant et le sultan du Maroc ne montre de considération pour lui que parce qu'il est le descendant des Almohades. »

IBN FADL ALLAH AL-OMARI, *Massalik el Absar fi mamalik el Amsar*, trad. Gaudefroy-Demonbynes, p. 167.
Geuthner, Paris.

2. LA POLITIQUE MÉRINIDE A L'ÉGARD DES HAFSIDES, VUE DU CAIRE, VERS 1336-1338 (736-738/H).

« Quelqu'un qui savait à fond ce dont il me parlait m'a raconté que le souverain de l'Ifriqiya, malgré sa docilité envers le Mérinide et son hostilité envers le sultan Abd-el-wadide, et bien que le Mérinide fût en lutte contre son ennemi pour lui être utile, ne souhaitait point, dans son for intérieur, que le Mérinide soumit le sultan de Tlemcen, son ennemi, afin qu'il eût une occupation qui le détournât de s'en prendre à lui et qui l'écartât de l'Ifriqiya; il savait bien, en effet, que Tlemcen était, entre eux, comme un rideau protecteur, qu'il ne pouvait rien contre le Mérinide, qu'il n'avait aucune force contre lui. Il avait toute raison de craindre car celui-ci le mettrait en sa main quand il le voudrait. Malgré les apparences que gardait le souverain de l'Ifriqiya envers le Mérinide et sa soumission envers lui, il ne faisait pas prononcer son nom dans la Khotba à la mosquée et ne l'inscrivait point sur ses monnaies. Et le Mérinide, malgré tout ce qu'il pouvait sur lui, le comptant pour l'un de ses lieutenants, ne lui demandait point ces manifestations. Dans la lettre qu'il envoya à Sa Majesté le sultan du Caire pour lui annoncer la conquête de Tlemcen, Abou l'Hassan le Mérinide dit que son empire s'étend de la mer océane jusqu'à Barca... »

IBN FADL ALLAH AL-OMARI, *Massalik*, trad. Gaudefroy-Demonbynes, Paris, 1927, p. 169.
opus cité.

3. LA PRATIQUE DU COMMERCE AU TEMPS D'IBN KHALDOUN.

« Il faut savoir que le commerce est la recherche d'un gain par accroissement du fonds de départ quand on achète des marchandises à bon marché et qu'on les revend plus cher, que ces marchandises consistent en esclaves, en céréales, en animaux ou en tissus. On appelle cet accroissement bénéfice. On obtient ce bénéfice en emmagasinant la marchandise et en attendant une fluctuation des cours du marché dans le sens de la hausse, ce qui procure un grand bénéfice, ou bien en transportant la dite marchandise dans une autre région où la demande la concernant est plus forte, ce qui procure également un fort bénéfice. Aussi un vieux négociant répondait-il à quelqu'un qui l'interrogeait sur l'essence du commerce : je vais te la communiquer en deux mots : achète bon marché et vends cher, tu auras fait du commerce; il exprimait de cette façon ce que nous venons d'exposer. »

IBN KHALDOUN, *Muqaddima* (Prolégomènes) édition Quatremère, p. 297, traduction Rodinson, *Islam et Capitalisme*, Paris, 1966.
Le Seuil, page 47.

4. IBN KHALDOUN ET L'HISTOIRE.

« Les discours dans lesquels nous allons traiter cette matière formeront une science nouvelle qui sera aussi remarquable par l'originalité de ses vues que par l'étendue de son utilité. Nous l'avons découverte à force de recherches et à la suite de profondes méditations. »

« Le but poursuivi est d'établir une règle sûre pour distinguer dans les récits la vérité de l'erreur; un instrument qui permette d'apprécier les faits avec exactitude, tel est le but que nous nous sommes proposés d'atteindre. »

« L'histoire a pour véritable objet de nous faire connaître l'état social de l'homme, c'est-à-dire la civilisation et de nous apprendre les phénomènes qui s'y rattachent naturellement, à savoir la vie sauvage, l'adoucissement des mœurs, l'esprit de famille et de tribu, les divergences de supériorité que les peuples obtiennent les uns sur les autres et qui amènent la naissance des empires et des dynasties, les distinctions des rangs, les occupations auxquelles les hommes consacrent leurs travaux et leurs efforts, telles que les professions lucratives, les métiers qui font vivre, les sciences, les arts, enfin tous les changements que la nature des choses peut opérer dans le caractère de la société. »

IBN KHALDOUN, *Muqaddima*, Traduction de Slane, pp. 77, 71.

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

En plus des ouvrages cités au chapitre précédent, on pourra se reporter à :

DUFOURCQ, *Les Espagnols et le royaume de Tlemcen aux XIII^e et XIV^e siècles*, Boletín de la Real Academia de Buenas Letras, t. XXI, Barcelone, 1948.

MAUNY, *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Âge*, Dakar, 1961.

YVES LACOSTE, *Ibn Khaldoun*, Paris, Maspéro, 1966.

IBN KHALDOUN, *Muqaddima*, traduction de Slane, *Les Prolégomènes*. Traduction G. H. Bousquet, *Les textes économiques de la Muqaddima*, Paris, éd. Rivière. *Le rationalisme d'Ibn Khaldoun, extraits de la Muqaddima*, par G. Labica, Centre Pédagogique Maghrébin (Hachette), 1965.

HERMAN F. JANSSENS, *Ibn Batouta, le voyageur de l'Islam*, Collection Lebègue, Bruxelles 1948.

G. MARÇAIS, *L'architecture musulmane d'Occident*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1954.

13

LA FIN DES MÉRINIDES ET LES BENI-OUATTAS

1. LA DÉCADENCE MÉRINIDE : 759-818 (1358-1415)
 - a. UNE CRISE POLITIQUE ET SOCIALE.
 - b. UNE CRISE ÉCONOMIQUE.
 - c. UNE CRISE EXTÉRIEURE.
 2. L'EFFONDREMENT MÉRINIDE : 818-875 (1415-1471)
 - a. LES ATTAQUES EXTÉRIEURES. LES DÉBUTS DES BENI-OUATTAS.
 - b. LA RÉACTION NATIONALE ET RELIGIEUSE DES MARABOUTS.
 - c. LA RÉVOLUTION IDRISSIDE ET LE RETOUR DES BENI-OUATTAS.
 3. LES DIFFICULTÉS DES BENI-OUATTAS : 875-961 (1471-1554)
 - a. LES ESSAIS DE RÉFORME ET DE PAIX ET LEUR ÉCHEC.
 - b. LA PÉNÉTRATION PORTUGAISE.
 - c. L'INERTIE DES BENI-OUATTAS.
-

Une triple crise politique, économique et sociale commence à l'assassinat d'Abou Inan. Elle va s'aggraver pendant un siècle : les vizirs se disputent le pouvoir, nomment et déposent les sultans; le makhzen, les finances, l'armée sont paralysés; l'empire même se morcelle : deux royaumes apparaissent indépendants de Fès : le royaume de Marrakech s'appuyant sur l'Atlas et mené par l'émir des Hintata, le royaume du Tafilalet autour de Sijilmassa, créé par les Maqil et dominant le commerce saharien.

Tandis que des grandes familles et des vizirs se donnent l'essentiel du pouvoir, d'importantes **modifications sociales** transforment le pays : le partage et la possession des terres riches, dans les plaines, entraînent des luttes sanglantes, la dépopulation, et la fusion des populations arabes et berbères; les tribus arabes consolident leur implantation dans les plaines atlantiques; le bloc zénata, au début du IX^e siècle (XV^e) disparaît et fusionne avec l'élément arabe.

Menacé par Tunis qui oriente les caravanes vers le Sud-Est après la prise de Tripoli, Tozeur et Biskra, par Tlemcen qui s'affranchit de Fès, par Grenade qui s'empare de Gibraltar et veut capter à son profit les routes de commerce, par les Arabes Maqil, le **commerce saharien** est de plus en plus difficile pour Fès.

Sans soutien ethnique, concurrencés par leurs voisins, privés du commerce saharien, les Mérinides sont condamnés. **L'installation des Portugais à Ceuta 818 (1415)** leur porte le coup de grâce.

Ni le déclin intérieur, ni la pénétration étrangère ne peuvent être stoppés par les Beni-Ouattas; qu'arrivent des marabouts du Sud, les Saadiens, avec leur prestige religieux, leurs succès contre les Portugais, la dynastie ouattasside est à son tour sérieusement menacée.

1. LA DÉCADENCE MÉRINIDE : 759-818 (1358-1415)

a. Une crise politique et sociale.

À la mort d'Abou Inan, les **grandes familles du Makhzen** s'emparent du pouvoir et dominant désormais les derniers et faibles sultans mérinides. *Les vizirs* sont tout-puissants, les uns pour quelques mois, d'autres pour quelques années. Omar Al Foudoudi qui avait étranglé Abou Inan ne reste en place que huit mois malgré ses efforts pour faire disparaître les fils du sultan défunt, pour s'appuyer sur ses propres parents, pour dominer un sultan-enfant Es-Saïd. Abandonné par les grands, battu par les Maqil, assiégé dans Fès par un prétendant arrivé d'Espagne, Abou Salim, il meurt assassiné à son tour.

Son successeur comme vizir, Abdallah Ibn Ali, n'est pas plus heureux et disparaît dans les mêmes conditions. Plus favorisé est le fils de ce dernier, *Omar Ibn Abdallah*. Non content d'avoir marié sa sœur à Abou Salim et d'être entré ainsi dans la famille régnante, il fait décapiter le sultan 762 (1361) et le remplace par un faible d'esprit. Quelques mois plus tard, après avoir résisté à un prétendant venu de Grenade, il change le sultan en nommant Abou Zayan. Sa puissance finit par inquiéter : il doit reprendre Sijilmassa aux Maqil révoltés, à Marrakech, il doit s'entendre avec Amer, émir des Hintata, véritable souverain du Sud. Abou Zayan étranglé, un troisième sultan, Abd el Aziz, est nommé par Omar. Ce fut son erreur ; le prince se montre plus habile que le vizir, devance ses mauvaises intentions et le fait tuer 768 (1367).

Ces vizirs ambitieux ne sont souvent que les instruments de véritables **coterie féodales** installées solidement dans le Sud, l'Oriental ou le Rif et devant leur puissance à des facteurs économiques. Amer, émir des Hintata, fils d'un haut fonctionnaire d'Abou l'Hassan surveille les cols vers le Draa et le Dadès. S'opposant aux vizirs ou bien les soutenant, il s'assure une maîtrise incontestée du Haut Atlas. Seul le jeune sultan Abd el Aziz réussit à le vaincre (771) (1370).

Dans le Sous et l'Est, les *Maqil* agissent le plus souvent de façon totalement indépendante. Les plus importants sont les Doui Mansour. Concurrents de Tlemcen que soutiennent d'autres *Maqil*, ils monopolisent le trafic des caravanes d'or ou d'esclaves qui montent vers le Sous ou le Tafilalet, s'infiltrant dans toutes les oasis du Sahara, au Gourara, au Touat, en Mauritanie, prêts à s'allier pour garder leur prééminence économique tantôt à Fès, tantôt à Grenade.

Dans le Rif enfin, un prince d'origine mérinide, *Bou Hassoun* se crée un « fief » au début du IX^e siècle (XV^e). Aidé par Grenade il veut devenir le maître de l'axe Salé-Fès. Des « seigneuries » pullulent à l'époque, à Salé, à Badis. Partout la « féodalité » triomphe : c'est elle, encore plus que les vizirs, qui accélère sur le plan intérieur la chute des Mérinides et favorise l'émiettement territorial.

Trois sultans essaieront une politique d'autorité et de centralisation. Mais le redressement était trop difficile sinon désespéré. *Abd el Aziz* reprend Marrakech, pacifie l'Atlas, envoie des renforts à Algésiras, conserve Gibraltar, prend Tlemcen et le Maghreb central. Sa mort précoce laisse le trône à un enfant de 4 ans : ses conquêtes sont à nouveau perdues. *Abou l'Abbas* rétablit l'autorité mérinide de Tlemcen à Alger et même Dellys. Une fois de plus cette conquête reste sans lendemain.

Le même échec suivra enfin les expéditions d'*Abou Saïd III* ; il ne peut diriger son royaume ; des princes mérinides placés à la tête des principales villes accélèrent en fait la désagrégation de l'État. Les Hafsides reprennent Alger, Tlemcen retrouve son indépendance, le Rif se révolte 814-815 (1411-1412).

La centralisation se révèle impossible, gênée par des facteurs intérieurs, remise en cause par des minorités, des hasards, des morts fortuites ou provoquées de souverains plus énergiques. Mais surtout les derniers Mérinides n'ont plus à leur disposition les moyens d'une politique de grandeur.

Le makhzen et l'administration sont aux mains, dans dix provinces, de familles mérinides. Les tribus privilégiées et exemptes d'impôt — comme les Béni-Ouattas — se rendent très vite indépendantes. Les sultans sont les artisans de leur propre ruine, les véritables fondateurs de la « féodalité ». Débordée, la dynastie fait appel aux tribus arabes, Khlot, Sofyan, Beni Jabir, elle les intègre au Makhzen, leur distribue les terres les plus riches, le clan dynastique perd de son importance, les liens zénata se distendent.

Les finances sont réformées : les sujets paient les impôts légaux, les taxes sur les hôtels, les dons gracieux ; les campagnards paient le « Kharaj » selon les surfaces labourées et les villes les impôts indirects (octrois, taxes sur les ventes). Mais surtout les Mérinides dispensent de l'impôt de nombreuses tribus arabes, les chorfas, les tribus makhzen : ils créent une aristocratie exempte d'impôts ; les « seigneurs », maîtres de « fiefs » prennent l'habitude de percevoir les impôts pour leur propre compte tandis que, de plus, la pratique de la ferme des impôts favorise les détournements.

L'armée zénata initiale, déjà augmentée de la milice chrétienne qui subsiste jusqu'en 823 (1420), reçoit Arabes, Hilaliens et *Maqil*. Le caractère hétérogène de cette armée, la faiblesse de son artillerie privent les souverains d'un élément important de leur pouvoir. L'importance grandissante de la garde andalouse dotée d'arbalètes, les rôles des Arabes et des *Maqil* soulignent le déclin des éléments berbères.

Les Mérinides ont perdu les possibilités d'une politique de centralisation, au moment où disparaissent les Zénata dont le parler ne va subsister que dans quelques régions montagneuses, où les Arabes s'implantent de plus en plus largement dans les plaines atlantiques ou dans le couloir Salé-Fès au prix souvent de dévastations et de ruines. Seuls le Rif, les plaines Sud du Maroc Atlantique ou certaines parties de l'Atlas restent moins pénétrées par l'arabisation : ces secteurs vont devenir les zones les plus ardentes du particularisme berbère et les pôles de la propagande religieuse et nationale.

b. Une crise économique.

La crise politique et sociale coïncide avec une crise économique grave. A la mort d'Abou Inan, les courants commerciaux convergent encore vers Sijilmassa et Fès. Maîtres du Maghreb, du Touat et des oasis du Sud-tunisien, les Mérinides ont réussi à infléchir les axes commerciaux vers l'Ouest et à contrôler ceux de l'Est. La tête de pont de Gibraltar facilite les échanges vers Grenade. Honain commerce avec l'Aragon.

Avec le morcellement et l'agitation sous les derniers Mérinides, la réapparition du royaume de Tlemcen qui dispute le Tafilalet aux Maqil, la constitution par Tunis d'un vaste ensemble d'Alger à Tripoli, de Biskra à Tozeur, **les courants commerciaux basculent à nouveau vers le Nord-Est**. Ouargla l'emporte sur Sijilmassa. Les courants commerciaux sont bouleversés, des centres économiques déclinent, d'autres naissent.

Badis, Ceuta et Salé que fréquentent les navires européens alimentent le commerce de Fès d'où partent les caravanes vers Tlemcen, Sijilmassa et Marrakech. Mais *les routes* à l'intérieur du pays tendent à se modifier ; la route littorale de Salé à Marrakech apparaît au début du ix^e siècle (xv^e). Passant par Anfa et Azemmour, elle permet d'éviter le plateau central insoumis ou la route du Tadla coupée par de grands « vassaux ». Les routes du Sud surtout sont aux mains des Maqil : ils contrôlent la route littorale qui du Tensift au Sous atteint Tagaost — près de l'actuelle Goulimine — point de départ vers la Mauritanie ; ils sont les maîtres de Sijilmassa et des accès de l'Atlas : Todra, Ferkla, Tazarin avec la surveillance des vallées du Draa, du Dadès et du Ziz.

Les trois routes sahariennes restent utilisées : piste littorale atlantique, piste de Mauritanie par Ouadane et Oualata (« Triq Lemtouni »), piste de Sijilmassa au Soudan par la mine de sel de Téghaza. Mais du Touat, redevenu indépendant après avoir été occupé par Abou l'Hassan, les caravanes tendent à délaisser Sijilmassa pour se diriger vers Bougie, Tunis, Tripoli ou vers Tlemcen et Honain et de là vers Malaga et Grenade.

Les centres économiques les plus florissants ne sont donc plus au Maroc. Fès, ville cosmopolite avec ses quartiers d'artisans, ses boutiques, son faubourg de chrétiens reste un centre industriel, artisanal et régional pour les cuirs, les laines, les tissus, les cuivres, les bijoux et les livres, mais son activité économique lointaine tend à se borner aux frontières du Maroc, limitée par les Maqil, par les montagnards du plateau central ou par les tribus agitées du Rif et de la bordure méditerranéenne.

Marrakech garde une certaine liberté de mouvement. Place régionale du Haouz, animée par les Hintata, elle redevient à la fin du viii^e siècle (xiv^e) une capitale caravanière. Mais elle souffre du manque de port : Kouz et Azemmour sont médiocres ou éloignés. La ville aussi doit compter avec les Maqil.

Dans les mains de ceux-ci surtout se trouve *Sijilmassa*, plaque tournante du commerce transafricain. Reliée au Touat et au Draa, elle se trouve de plus sur la route du pèlerinage à la Mekke. Elle garde des liens avec Rhadamès, Tripoli, le Caire; les monnaies d'or qu'elle frappe alimentent l'Hôtel des monnaies de Lisbonne.

De tout ce qui précède ressort clairement la concurrence que le Maroc rencontre à la fin du VIII^e siècle (XIV^e). Les Tunisiens viennent jusqu'en Mauritanie apportant des chevaux, de l'argent, des étoffes; ils repartent vers la Libye ou la Cyrénaïque par Sijilmassa et Tlemcen ou plus directement par le Touat avec les esclaves ouolofs ou mandingues. Avec eux s'infiltré au Sahara la confrérie orientale Qadriya.

Tlemcen, indépendante jusqu'en 789 (1387) puis à partir de 815 (1412), soutenue par une partie des Maqil, les Ahlaf, détourne à son profit le commerce de la Saoura et du Gourara.

Grenade, d'où partent des prétendants au pouvoir mérinide, soutient les Maqil, élimine la concurrence de Tlemcen et profite des ressources du Soudan exportées par Ceuta, mais elle va attirer, sur ce port exportateur d'or et de blé, l'attention des Portugais inquiets aussi par l'essor du royaume de Tunis qui favorise le commerce des ports d'Italie.

c. Une crise extérieure.

La dynastie mérinide affaiblie politiquement et économiquement rencontre enfin des périls extérieurs. Concurrents commerciaux, ces pays sont aussi et pour les mêmes raisons, des adversaires politiques.

Par deux fois, **la Castille** intervient dans les affaires intérieures marocaines, sous Pierre le Cruel d'abord quand il donne un navire au prétendant Abou Salim pour passer le Détroit, et quand il oblige Abou Zayan, autre prétendant, à signer un pacte avant de quitter Séville. En 803 (1399), Henri III attaque et ruine Tétouan, déportant en esclavage la moitié de la population de la ville. A la faveur du danger, les marabouts de la confrérie des Chadiliya, quêtant pour le rachat des captifs, vont prendre dès le début du XI^e siècle (XV^e) la défense de la population et se substituer dans le Rif à l'autorité centrale mérinide défaillante (Texte 1).

Plus nettes encore sont les interventions de **Grenade**. Mohammed V qui avait pourtant profité de l'aide marocaine pendant son exil à Fès 760-762 (1359-1361) ou pour reprendre Algésiras en 769 (1368), s'empare de Gibraltar et de Ceuta, dicte aux vizirs leur politique et fait surgir des prétendants mérinides à Fès ou à Marrakech. En apparence, l'émir de Grenade joue le rôle d'arbitre; en fait il est le véritable *maître du jeu*, essayant surtout de s'appuyer sur les Maqil hostiles à Tlemcen. L'autorité de l'émir sur le Maroc se solde pourtant par un échec : il suffit qu'un vizir envoyé par Grenade se révolte contre son protecteur pour que ses interventions très compliquées ne réussissent plus. Les véritables bénéficiaires de cette tutelle andalouse sont les Maqil qui savent au bon moment se faire récompenser de leur aide à tel ou tel prétendant victorieux en obtenant la maîtrise du trafic saharien et même leur accès aux plaines atlantiques.

Mais le danger des émirs de Grenade écarté, deux périls subsistent, l'un au Nord — **le Portugal** qui va se substituer à Grenade, l'autre à l'Est — **Tunis**. Ils vont peser pendant tout le IX^e siècle (XV^e) sur les destinées du Maroc.

2. L'EFFONDREMENT MÉRINIDE : 818-875 (1415-1471)

a. Les attaques extérieures. Les débuts des Beni-Ouattas.

Gênés par les corsaires, attirés par l'or et le blé et voulant éliminer leurs concurrents génois, les **Portugais s'emparent de Ceuta en 818 (1415)**. La guerre civile qui règne alors entre le mérinide Abou Saïd et son oncle Abou Hassoun maître de Meknès empêche toute riposte sérieuse de la part du Maroc, malgré les renforts de « volontaires de la Foi » venus de Salé, d'Anfa et d'Azemmour et les intentions de Grenade de déclencher une vaste contre-attaque. Dépité, l'émir de Grenade se dédommage en conservant Gibraltar. A Fès, une première révolution de palais fait disparaître Abou Saïd : le sultan est assassiné d'ailleurs non à cause de son incapacité mais par vengeance personnelle de son chambellan ! La descendance du souverain est massacrée sauf un enfant d'un an, le dernier Mérinide, Abd el Haqq 823 (1420) (Texte 2).

Le souverain de *Tlemcen* espère profiter de cette nouvelle faiblesse : il installe à Fès un descendant d'Abou Inan. Cette intervention est une double maladresse. A Salé, un **Beni-Ouattas**, Abou Zakaria prend le pouvoir, proclame sultan Abd el Haqq et devient son tuteur. Cette nouvelle famille de régents est apparentée aux Mérinides. Originaire de Libye, elle était établie dans le Rif, au bord de la Méditerranée. De leur forteresse de Tazouta, entre Mélilla et la Moulouya, ils ont peu à peu étendu leur puissance aux dépens de la famille régnante. A la mort d'Abou Hassoun, ils se sont emparé de Salé, de Badis et surtout du couloir Salé-Fès.

Mais à *Tunis*, le sultan hafside prend ombrage de la brusque importance de Tlemcen et s'en empare 826 (1425). Déjà en route vers Fès maintenant occupée par Abou Zakaria, ayant reçu une rançon et même peut-être l'hommage du régent ouattasside, il fait demi-tour. Le Maroc bénéficie d'un sursis. Contre Tlemcen, Tunis lance encore deux expéditions et lui enlève l'oasis de Toggourt. La prépondérance de Tunis sur le Maghreb central lui permet de partager le monopole de l'or avec le Caire et Fès. Trois courants d'échanges traversent alors le Nord de l'Afrique, l'un part du Niger vers le Tchad, le Nil et Le Caire — un autre part vers le Nord, le Touat, Tunis et Gênes — le troisième né au Sénégal remonte vers Sijilmassa, Fès ou Tlemcen pour finir à Grenade.

Abou Zakaria arrête les Portugais au Détroit et réussit à défendre Tanger. Ses successeurs sont moins heureux : sous Ali, la Chaouia et la région de Safi qui commercent avec les Portugais ou qui luttent contre eux échappent à l'autorité de Fès. Yahia, dernier vizir ouattasside cherche à s'emparer du pouvoir : il est massacré par ordre d'Abd el Haqq devenu majeur. Un frère du vizir s'échappe : douze ans plus tard, à la chute des Mérinides, il allait devenir le fondateur de la nouvelle dynastie ouattasside.

b. La réaction nationale et religieuse des marabouts.

La présence des Portugais sur le sol national exalte la *résistance nationale et religieuse*. Ce puissant mouvement de guerre sainte échappe dès le début au sultan mérinide : marabouts, chorfas et Idrissides deviennent les champions de la lutte contre l'étranger.

Le mouvement soufi était puissant dès le VI^e siècle (XII^e) mais ne se présentait pas comme une force autonome. Le déclin de la dynastie mérinide a fait qu'il s'est organisé en dehors du pouvoir. Son ascendant n'a fait que grandir du fait de la carence de celui-ci, en particulier après la prise de Ceuta. Le soufisme a pris au Maroc un visage particulier : c'est ce qu'on appelle souvent le maraboutisme.

Il y a incontestablement aux origines du maraboutisme une forme particulière de dévotion : elle s'attache à des personnages réputés saints de leur vivant, et dont le tombeau est, après leur mort, l'objet d'un véritable culte. Les gens simples recherchent les effets bénéfiques de la « baraka » dont rayonnent les pieux « soufi » et les membres de la famille du Prophète. Cette « baraka » est transmissible, en particulier du Saint fondateur d'une zaouia, à ses disciples.

Au VIII^e siècle (XIV^e) et au IX^e siècle (XV^e) le **culte des tombeaux** et le **Chérifisme** se sont développés : par exemple c'est en 840 (1437) que la tombe de Moulay Idriss II est découverte à Fès. Il est vénéré comme son patron, à l'égal de Sidi Ben Abbès à Marrakech. Le mouvement est encore urbain, mais il va prendre un caractère rural marqué.

Les **fondations de zaouias** se multiplient dans le même temps dans les campagnes. Leur création est le fait d'hommes qui ont étudié dans les villes et ont été gagnés au soufisme par des théologiens. Ils veulent parfaire la formation des gens des campagnes, les amener au mysticisme. Pour cela ils fondent des établissements d'enseignement dans lesquels on initie des étudiants au soufisme en se mettant à la portée de leur culture, souvent fruste. On leur apprend à marcher dans la « voie » (tariqa) mystique, en insistant surtout sur les pratiques.

Dès les premiers moments de la lutte contre les Portugais, deux grandes confréries s'affrontent, l'une nationale, l'autre orientale. La première a pour chef de file un saint national, le « pôle de l'Occident » Abdeslam Ben Mechich. Elle est animée par les Idrissides. C'est d'ailleurs la « *confrérie des chorfas* » ou *Chadiliya* du nom du premier adepte d'Abdeslam Ben Mechich. La seconde se réfère à Jilani, le « pôle de l'Orient ». C'est la confrérie des qadriya — rattachée à Bagdad et toujours prête à faire appel à la solidarité islamique des pays musulmans.

La personnalité d'un homme, Sidi Mohamed Ibn Soulayman **El Jazouli** va marquer non seulement le mouvement mystique mais l'histoire du pays. Originaire du Sud marocain, des Gzoula, disciple de Chadili, auteur d'un livre renommé, le « *Dala' il al Khayrat* », il parvient à un très haut degré de mysticisme. Il n'est sans doute pas Chérif, mais il passe pour tel, ce qui est à remarquer. Après avoir séjourné à Fès, Tit et Safi, il se retire dans la campagne dans les tribus Hara et Chiadma, non loin du foyer de mysticisme Regraga qui depuis 771 (1370) existe à l'embouchure du Tensift. Lorsqu'il meurt en 869 (1465) à Afourhal, il est, grâce à ses disciples, à la tête d'un réseau de zaouias serré surtout dans le Sud. C'est une véritable puissance. Sa mort — on pense qu'il fut empoisonné — grandit encore sa figure. On se dispute son corps, il sera finalement



Moulay-Idris
du Zerhoun :
le tombeau d'Idris I.

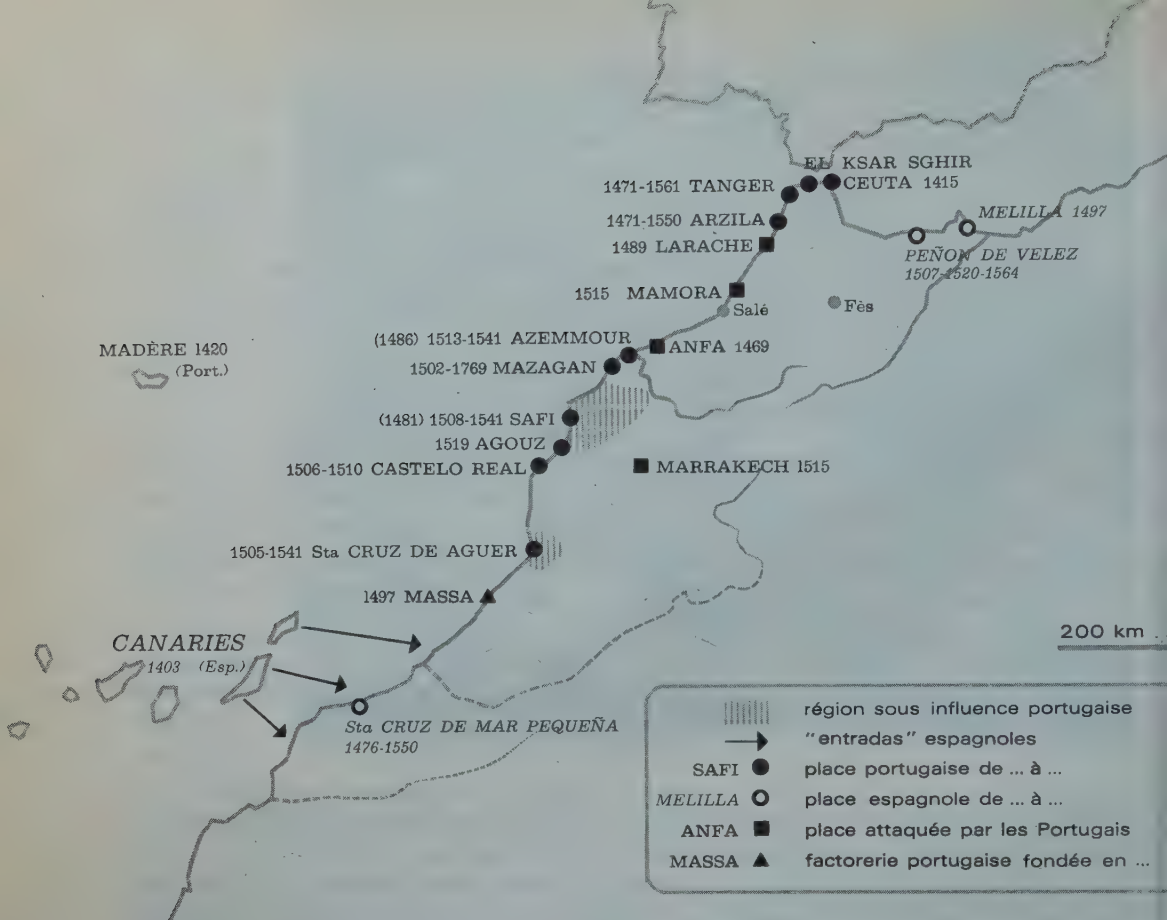
amené à Marrakech par les Saadiens comme une précieuse relique. Hommage rendu aussi à celui dont les zaouias les avaient dès le début soutenus.

La mort brutale d'El Jazouli n'est pas sans provoquer des questions. A-t-il compris que le morcellement du Maroc parvenu à l'émiettement rendait impossible la poursuite de la guerre sainte sans un changement dynastique? Ce n'est pas impossible. Il serait alors tombé sous les coups d'Abd el Haqq. Mais il avait bien d'autres rivaux, ses confrères religieux, par exemple, qui jalouaient ses richesses. El Jazouli a sans doute été l'objet d'une coalition des privilégiés mérinides et de la confrérie qadriya qui pouvaient craindre pour leurs avantages. Le Mérinide devait fort mal les récompenser : à court d'argent, il supprime toutes les exemptions d'impôts. Il augmente le mécontentement latent. Les Idrissides profitent de cette occasion : la mort d'El Jazouli leur ouvre la porte du pouvoir.

c. La révolution idrisside et le retour des Beni-Ouattas.

L'impopularité du sultan due à ses mesures financières, son incapacité à défendre Tanger, tout concourt à accélérer la *chute des Mérinides*. Au cours d'une absence du souverain parti vers le Nord, l'émeute et la révolte éclatent dans Fès. Ramené dans sa capitale, le dernier Mérinide a la tête tranchée sur l'ordre d'un imam de la confrérie des Chadiliya favorable aux Idrissides le 27 Ramadan 869 (1465). Cet acte est désapprouvé par la confrérie qadriya.

La révolution de Fès porte **un Idrisside** au pouvoir : un chérif, El Jouti, devient Imam pendant six ans. Les Idrissides pourtant ne réussissent pas à fonder une nouvelle dynastie. Portés au pouvoir par les Chadiliya pour continuer la guerre sainte, ils se



Les Portugais et les Espagnols au Maroc au XVI^e siècle

rèvent vite incapables de faire face à la situation. Ils entrent en lutte ouverte contre la confrérie qadriya. **Un Beni-Ouattas**, Mohamed ech-Cheikh se proclame prétendant au trône, soutenu par les qadriya; après en avoir fait le siège, il pénètre dans Fès-Jdid.

Les Portugais une nouvelle fois mettent à profit ces querelles : ils descendent à Anfa dont ils détruisent les fortifications et surtout en 875 (1471) ils s'emparent d'*Arzila* et de *Tanger*. Ce coup est fatal aux Idrissides. Le Ouattasside signe avec les Portugais une trêve de vingt ans et leur laisse son fils — plus tard surnommé le Portugais — comme otage. Le chérif idrisside s'enfuit à Tunis. Les Berbères, la confrérie chadiliya ont perdu la partie. Les Beni-Ouattas ouvrent les portes de l'administration à des lettrés arabes et s'appuient sur la confrérie qadriya.

La nouvelle dynastie prend le pouvoir en un moment grave. *L'émiettement territorial* paralyse l'autorité centrale : un chérif idrisside fonde Chaouen au Nord — un « roi de Chaouia » apparaît, — Omar, un disciple d'El Jazouli tient les plaines centrales. Marrakech, le Tadla, le Sous sont morcelés en plusieurs « seigneuries ». Les régions de Debdou, du Tafilalet, échappent à l'autorité de Fès. Surtout, la pression étrangère va s'amplifier, après la chute de Grenade, après l'invasion et l'installation des Turcs en Afrique du Nord.

3. LES DIFFICULTÉS DES BENI-OUATTAS : 875-961 (1471-1554)

a. Les essais de réforme et de paix et leur échec.

Le danger extérieur, portugais en particulier, n'est pas immédiat. La trêve doit permettre à la nouvelle dynastie de s'attaquer aux maux dont souffre le Maroc depuis la mort d'Abou Inan : la décentralisation, la « féodalité », l'insécurité.

Mohammed Ech-Cheikh, premier souverain ouattasside 875-910 (1471-1504) innove : son makhzen, sa garde, son armée sont arabes. Il couvre le Nord du Maroc, le Tadla, Debdou de garnisons de Sofyan et Beni Jabir. Il écarte les chefs locaux trop puissants des hautes fonctions administratives, les remplaçant par des lettrés inconnus mais fidèles. Les autres dignités cependant restent entre les mains de grandes familles. La carte de l'administration fiscale est sans cesse remaniée, la perception des impôts entraînant de perpétuels conflits. Au sommet du makhzen, le sultan se donne modestement le titre de « cheikh ». Ce titre réservé à un patriarche, chef de tribu, est transposé à l'échelle nationale : le souverain assimile son royaume à une tribu, il est le premier de ses « féodaux ». Plus tard un de ses successeurs se donnera le nom de chérif avec le titre de sultan de Fès, Marrakech, Sous, Draa, Teqrour (Sénégal) et Oued Noun, affirmant ainsi ses droits sur la Mauritanie que limitent ces deux dernières régions.

La paix et l'unité ne sont pas pour autant rétablies par les Ouattassides. Malgré une politique matrimoniale habile et tous leurs efforts pour s'attirer la sympathie des tribus arabes et des chorfas ils ne parviennent pas à obtenir leur adhésion. Marqués par leurs origines et leur parenté Mérinide et Zénata, il leur manque un prestige religieux. Les Zénata ayant été assimilés par l'élément arabe, ils sont privés de plus d'une base ethnique. Mais ils en gardent la nostalgie. Leur échec pour rassembler les terres éparpillées du royaume vient peut-être de leur conception dépassée de la tribu consanguine : sans base religieuse, ils sont prisonniers de la notion tribale et du lien du sang. En considérant le royaume comme une bigarrure de tribus, ils se condamnent à maintenir la féodalité qu'ils veulent maîtriser.

Aussi les Ouattassides finissent par employer les mêmes moyens et tomber dans les mêmes erreurs que leurs prédécesseurs. Au lieu de lutter contre les Portugais, ils développent *la guerre civile*. Inquiets des progrès des chorfas saadiens dans le Sud, ils cherchent un appui extérieur chez les Turcs.

Un événement extérieur augmente encore leur impopularité, **la chute de Grenade**, que les Ouattassides sont incapables d'empêcher. Sans doute depuis le début du VIII^e siècle (XIV^e), la perte de l'Espagne était fatale et Grenade elle-même, à plusieurs reprises, acceptait de devenir vassale de la Castille; l'abandon de Grenade par l'émir Abou Abdallah et son traité avec les Rois catholiques n'en provoquent pas moins un profond malaise au Maroc. Les Andalous exilés d'Espagne, installés à Tétouan, Fès ou Salé dans le commerce, l'artisanat ou la course accroissent encore ce malaise. Ils se plaignent d'être mal accueillis, de ne pas être utilisés dans le makhzen ouattasside; ils vont néanmoins contribuer par leur présence et leur ingéniosité à redonner une certaine vigueur à l'art marocain en particulier dans le domaine de l'hydraulique. Mais l'arrivée des Andalous n'était que le signe avant-coureur de l'invasion portugaise et espagnole.

b. La pénétration portugaise.

Installés dans les ports de la Méditerranée, à l'arrivée des routes transsahariennes, Gênois et Vénitiens étaient depuis deux ou trois siècles les commissionnaires entre l'Europe et l'Afrique et si bien intégrés à ce trafic qu'on trouvait des marchands de ces deux villes à Fès et fort loin vers le Sud, comme ce Malfante installé dans le Touat en 850 (1447).

La prise de Ceuta en 818 (1415) par les Portugais gêne les transactions en fermant la plus grande place de commerce du Maroc. Il faut se rabattre sur d'autres ports. Au début du ^{xvi}^e siècle les galères vénitiennes viendront encore à Badis deux fois l'an, l'occupation par les Espagnols de Rhassassa leur ayant fermé ce port. Les Gênois viennent acheter des peaux et de la cire dans le Rif. On trouve des marchands génois jusqu'à Massa et à Tarkoukou, au Nord d'Agadir.

Les difficultés vont s'accroître pour eux. D'abord du fait de l'occupation par les **Espagnols** des ports du Nord : le Peñon devant Badis, Mèlilla, et aussi du fait de la guerre navale qu'ils mènent devant la côte où ils croisent sans cesse en semant la terreur. Ils traquent aussi bien les navires de l'Islam que ceux des Chrétiens soupçonnés de se livrer à la contrebande de guerre. Il est interdit par la Papauté de vendre des armes aux pays musulmans, mais cette interdiction n'est pas toujours respectée en raison des profits énormes qu'on tire de ce commerce inavouable. Mais ce sont surtout **les Portugais** qui, en occupant les ports de l'Atlantique, portent tort au commerce italien. Dans le Nord, les Gênois essaient de s'accrocher à leurs positions en résistant ou en s'associant aux nouveaux venus. Sur les côtes du Sud, au voisinage des « Ports sahariens », où arrivent les caravanes, la lutte est féroce : les marchands chrétiens pris par les Portugais à Tarkoukou en 1520 — des Castillans et des Gênois — seront traités en ennemis, réduits en esclavage ou tués.

Les Portugais entendent faire du Maroc une sorte de **chasse gardée**. Car si les motifs politico-religieux ont pu jouer dans leurs entreprises, **les raisons économiques sont les plus importantes**. L'esprit de croisade n'est pas absent dans les actions militaires, ni chez quelques chefs : la prise de certaines villes est vue comme une poursuite de la Reconquête. Mais très vite le sens de l'installation au Maroc apparaît : **ce pays est une pièce indispensable de l'Empire portugais**. Il fournit à la Métropole qui a souvent peine à se nourrir, du blé, du bétail, des esclaves et surtout il procure les produits traditionnellement demandés par les Noirs. Ces produits indispensables pour obtenir l'or sont divers tissus de laine, des chevaux et secondairement, du blé. Car le but des Portugais est de s'assurer l'or qui traverse le Sahara et parvient en Afrique du Nord. Le Roi de Portugal « voyant l'abondance d'or que chaque année se procurait le Roi de Tunis, envoya des espions à Tunis; renseigné sur la manière donc ce roi obtenait l'or et les esclaves du pays des Noirs en échange des marchandises qu'il envoyait, il voulut lui-même tenter de faire par mer ce que le Roi de Tunis avait pu faire par terre de nombreuses années », écrit un auteur du ^{xvi}^e siècle, l'allemand H. Munzer.

La victoire portugaise apparaît certaine lorsque, longeant les côtes, ils parviennent avec leurs navires tout près du pays de l'or : en 847 (1443), à Arguin, puis en 891 (1486) à la Mina et à Axim. Dès lors le commerce de l'or en Afrique Occidentale est complètement bouleversé : une grande partie s'écoule, non plus vers le Nord, mais vers la côte.

Contre les convoitises étrangères, il faut se garder. La présence des Castillans aux

Canaries les inquiète. Ceux-ci essaient d'intercepter le commerce de la route transsaharienne de l'Ouest en créant un point d'appui militaire à Santa Cruz de Mar Pequena, sur la lagune de Puerto Cansado (dans l'actuelle province de Tarfaya) en 879 (1475). N'ayant pu réussir à établir un commerce régulier, ils font des razzias pour tenter de s'emparer d'un peu des richesses qui passent à proximité, et aussi d'esclaves pour les plantations des îles dont la population avait été exterminée. Cette tentative même échoue mais inquiète un temps les Portugais qui firent en 914 (1509) préciser dans un traité la limite des zones d'influence.

Les velléités de concurrence espagnole se limitent à cet établissement suscité par les appétits des gens des Canaries. L'Espagne sera une alliée de fait en bloquant la côte méditerranéenne, non seulement du Maroc mais de toute l'Afrique du Nord.

C'est au moins autant le désir d'écarter toute concurrence européenne que de se garder des réactions marocaines qui explique les constructions des **forteresses portugaises** sur les côtes. On remarque que l'on a construit ou tenté de construire des forts dans presque tous les sites portuaires : embouchures du Sebou, du Loukkos, du Tensift, baie de Mogador, ceci afin de les bloquer et d'y empêcher tout trafic non contrôlé par le Portugal.

C'est le couronnement et la conclusion de la progressive pénétration des Portugais habiles à s'insinuer. Ayant commencé par envoyer des espions en reconnaissance, ils ont su se créer des complicités locales, et obtenu que des villes comme Safi se déclarent vassales du Portugal 885 (1480). Un établissement commercial, « factorerie », précède le plus souvent l'occupation de la ville par une troupe armée. L'établissement de Massa où il n'y eut jamais qu'une factorerie est exceptionnel.

Faute d'effectifs suffisants, le Portugal ne peut faire la conquête du Maroc. Peut-être d'ailleurs ne l'envisage-t-il pas. Mais *un véritable protectorat* est établi sur les Doukkala grâce à un personnage nommé Yahia Ben Tafouft, potentat qui trouve commode pour accroître son pouvoir de se mettre au service des Portugais. La mort de cet allié arrête net cette politique de domination territoriale 927 (1521).

Les zones à portée des garnisons portugaises et de leurs alliés marocains sont mises en coupe réglée, les populations brutalement exploitées. Les razzias, les impôts procurent marchandises, bétail et esclaves. L'importance de ce dernier objet de trafic a souvent été négligé. Les textes sont pourtant clairs (Texte 3).

Ce sont ces excès qui amènent une réaction.

c. **L'inertie des Beni-Ouattas.**

La réaction devant l'invasion portugaise ne sera que très faiblement le fait des souverains régnants. La trêve officielle est bien rompue en 906 (1501) mais la résistance marocaine est dispersée et inefficace. Le pays est trop divisé. Les Berbères du Moyen-Atlas, le Tadla, s'émancipent. Le sultan est obligé de réprimer des révoltes et perd un temps précieux : les Espagnols lui prennent Badis, les Portugais Azemmour. Il tente de porter secours à Safi : impuissant, il assiste aux razzias ennemies.

Cette incompétence, ce désordre, cette anarchie intérieure condamnent les Beni-Ouattas. Des combattants de la guerre sainte apparaissent en 1512 comme un siècle plus tôt lors de la perte de Ceuta par les Mérinides. Dans le Sud, les marabouts s'agitent, cherchent un véritable chef : ce sera le premier prince d'une nouvelle dynastie, celle des Saadiens.

DOCUMENTS

1. UNE INTERVENTION DE LA CASTILLE ET DE GRENADE DANS LES AFFAIRES MAROCAINES.

Le vizir de Fès, Omar Ibn Abdallah, est blâmé par les grands d'avoir nommé un sultan faible d'esprit, Tachfin; il se met en quête d'un nouveau candidat, membre de la famille mérinide.

« Son choix se fixa sur Abou Zian Mohammed, fils de l'émir Abder Rahman, et petit-fils d'Aboul Hassan. Ce prince avait effectué son évasion de Ronda, bientôt après l'avènement de Abou Salim et avait trouvé un excellent accueil à la cour du roi de Castille... (Le Vizir Omar) s'adressa à l'ex-sultan de Grenade (Mohammed v) qui avait trouvé asile dans les états du roi chrétien, et le fit prier d'obtenir de ce monarque le prompt renvoi de ce prince mérinide. (Mohammed v) répondit au Vizir qu'il se chargerait de cette affaire mais à la condition de recevoir pour lui-même la ville de Ronda; Omar lui expédia sur-le-champ un acte portant la cession de cette place forte et signé par les chefs mérinides et les chérifs qui formaient son conseil. A la réception de cette pièce, l'ex-sultan de Grenade (Mohammed v) alla trouver le roi de Castille qui permit à Abou Zian Mohammed de quitter Séville après lui avoir imposé certaines conditions dont l'acte fut aussitôt dressé et signé. »

IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères*, IV, pp. 358-359, trad. de Slane. Geuthner, Paris.

2. CEUTA AVANT L'OCCUPATION PORTUGAISE.

« Vaste, ceinte de murailles et de tours, elle comportait une citadelle, des rues réservées, des maisons aux portes basses et étroites. Des citernes et une fontaine alimentaient la ville en eau potable. Un fondouq abritait des marchands génois. Leur bâtiment s'appelait la douane, au pied de la colline Al Mina. »

« Le quartier de l'Est sur les pentes de la colline, le quartier de l'Ouest sur l'isthme, le faubourg (Aljazira situé vers la terre ferme) étaient défendus par une muraille à double rangée de créneaux, une tour (dite de Fès) et une porte coudée. Marchands, artisans et marins vivaient près du port et des riches magasins. La ville était entourée de vergers et de jardins. *La monnaie d'or (de Ceuta)* valait de 80 à 90 réaux : *c'était habituellement la monnaie d'or qui circulait le plus au Portugal*. Les Maures (= Marocains) achetaient tous les ans la plus grande partie de la récolte d'Algarve qu'ils ne payaient qu'en or (doubles de Tunis, de *Sijilmassa* et de Marrakech) dont le Portugal fut assez bien fourni, spécialement les Trésoriers du Roi. »

JURARA, *Cronica do Tomada de Ceuta*, trad. Ricard, *Études sur l'histoire des Portugais au Maroc*, pp. 9-30 (Acta universitatis conimbrigensis), Coimbre 1955.

3. LES RAZZIAS PORTUGAISES.

(Les Portugais étaient aidés par certains Marocains.)

« Le caïd ben Melek dit au capitaine d'aller prendre le bourg d'Azro (près d'Agadir) et les douars des maures qu'il y avait dans les plaines autour d'Azro. Ils partirent une nuit, pour se trouver au matin auprès d'Azro. Ils se cachèrent dans le lit de la rivière jusqu'à ce qu'il fit bien jour et le soleil levé et les troupeaux dans la campagne. Ils sortirent en courant et s'emparèrent des portes ouvertes. Ils combattirent en y entrant, tuèrent beaucoup des habitants à coups de lance et prirent le bourg avec tout ce qu'il y avait dedans. Ils en ramenèrent beaucoup de maures et de mauresques, de jeunes garçons et de jeunes filles, de troupeaux et de marchandises de toutes sortes, tapis, burnous, bedens, khenifs, haïks, ghonbaz, voiles de femmes et autres vêtements..., d'armes et de chevaux sellés et harnachés, des juments, des bêtes de somme, des mulets et des mules et toutes sortes d'animaux, du blé, de l'orge, des dattes, des amandes et

beaucoup de fruits de toutes sortes dont ils trouvèrent des chameaux chargés... Don Francisco de Castro en fut enrichi à tel point que lorsqu'il revint dans le royaume (de Portugal), les anciens disaient qu'il apportait un coffre de cuir plein de monnaie d'or et de poudre d'or, qu'il avait gagné dans ces razzias qu'on faisait fréquemment, en sorte que dans un rayon de six milles autour du Cap de Gué (Agadir) il ne reste pas de bourgs, villages ou hameaux ou lieux habités, en haut ou en bas de la montagne qu'il n'eût pris ou pillés. »

CHRONIQUE DE SANTA CRUZ DU CAP DE GUÉ, Texte portugais du XVI^e siècle, trad. annotée par P. de Cénival, p. 37, Publ. de la Section Historique du Maroc, III, Paris 1934.

4. LE COMMERCE PORTUGAIS.

à Safi.

« La ville de Safi... peut avoir 3 000 habitants. C'est une ville entourée de remparts avec deux châteaux. C'est la meilleure et principale ville que les Maures aient sur toute la côte de cette mer, depuis le détroit jusqu'à l'Éthiopie ()... Cette ville était soumise au roi de Portugal et le roi Dom João second y fit bâtir une maison comme un château, dans laquelle maison ledit roi entretenait toujours un facteur à cause des marchandises qu'il achetait pour la Guinée... On apporte de cette ville beaucoup de bons chevaux et beaucoup de blé et de l'indigo que l'on fait à l'intérieur du pays, de la gomme arabique, des haïks, des « beden », etc. »

à l'île d'Arguin.

« Sur l'île face au continent et sur un rocher fort élevé se dresse une très belle et puissante forteresse qui appartient au roi de Portugal. Ce château est le siège d'un commerce important : c'est pourquoi le roi y entretient en permanence un capitaine et un facteur...

Les marchandises que les Portugais y importent sont les suivantes : des draps de couleur ordinaire, bleue et rouge, des toiles de lin de toute espèce, des albarozes (burnous), des haïks, des « abanes » (a'aban, nom berbère du haïk) des couvertures des Doukkala qui sont fines, des « hanbels », des « bordates » (tissus de coton) de grande valeur, des « bedens » (tuniques sans manches), des selles et des étriers, des cuvettes, du miel, de l'argent qui vaut là-bas plus cher que l'or, du safran, des clous de girofle, du poivre, du gingembre, du corail rouge en grains ronds, des cornalines de grande valeur, du blé. L'importation de toutes ces marchandises est réservée au roi.

Les marchandises que les Maures apportent du continent sont : des esclaves noirs de Guinée, de l'or, des peaux d'antilope, de la gomme arabique, des civettes, des œufs d'autruche, des chameaux, des vaches et des chèvres. Tout cela est échangé contre des marchandises. »

VALENTIM FERNANDEZ, *Description de la côte d'Afrique*, trad. Cénival et Monot, pp. 35 et 61, public. du Comité d'Études Historiques et Scientifiques de l'A.O.F., Paris, 1938, Larose.

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

- A. COUR, *La dynastie marocaine des Beni-Ouattas*, Constantine, 1920.
Les derniers Mérinides, Bull. de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord, Alger 1905.
- R. RICARD, *Le Maroc septentrional du XV^e siècle d'après les chroniques portugaises*, Hespéris, 4^{ème} trimestre, 1936.

LES RÉACTIONS FACE A L'EXPANSION EUROPÉENNE

Les historiens européens ont convenu d'appeler « époque moderne » les siècles qui du ^{xvi}^e au ^{xviii}^e, servent de transition entre la société féodale de l'ère médiévale et la société capitaliste de l'ère contemporaine. Sont alors apparus la bourgeoisie et l'humanisme, l'esprit de réforme et le capitalisme, le goût de la liberté et la foi en la raison, tous facteurs révolutionnaires sanctionnés et consacrés par la Révolution française, établis en dogme par elle et consolidés.

Les historiens marocains peuvent-ils de leur côté définir une « époque moderne » dans l'histoire du Maroc ? La question est moins superficielle qu'il n'y paraît. Il s'agit de savoir si à la fin du ^{xv}^e et au début du ^{xvi}^e siècle, des éléments nouveaux sont intervenus dans le courant de notre histoire qui en ont bouleversé le sens et modifié l'orientation.

On peut répondre de deux manières qui sont toutes deux valables, mais sont aussi contradictoires, suivant qu'on fait des quatre derniers siècles une coupe longitudinale ou bien une coupe en profondeur.

On est frappé de voir qu'une coupe longitudinale reproduit fidèlement le schéma d'Ibn Khaldoun. Comme les Mérinides aguerris avaient naguère succédé aux Almohades affaiblis, les Saadiens ont au ^{xvi}^e siècle pris la place des Mérinides. Par conséquent, point de révolution mais seulement des révoltes qui élèvent au pouvoir une famille ou une tribu lorsque la famille ou la tribu ont parcouru le cycle de l'ascension, de la « citadinisation » et de la décadence.

Or, point de révolution, point « d'époque moderne » ! Le fait même que les Saadiens soient de souche arabe n'est révolutionnaire en rien. La victoire politique de l'élément arabe au ^{xvi}^e siècle n'implique nullement une solution de continuité. Les Idrissides jadis éliminés par les Almoravides n'ont jamais renoncé à reconquérir le pouvoir : ils ont mis fin par la violence au règne du dernier Mérinide. S'ils n'en tirent pas seuls l'ensemble des bénéfices, ils peuvent au moins en faire le partage avec les Saadiens. Ceux-ci ne sont pas de la descendance d'Idris. Mais ils ont pour eux leurs bases sahariennes.

Par ce trait aussi, nous sommes au Moyen Age. A l'exception des Idrissides venus d'Orient, toutes les dynasties qui ont régné au Maroc sont sorties des confins sahariens. Le Sahara a joué dans notre pays le rôle joué ailleurs par la mer : façade de commerce et source d'enrichissement. Le maître des « ports » sahariens est parvenu tôt ou tard à gouverner tout le Maroc. Ni les Saadiens ni les Alaouites ne manquent à la règle qui avait fait la grandeur de leurs prédécesseurs berbères. Avant comme après 1500, le Maroc, largement ouvert sur deux des plus grandes mers, ne s'en est servi que par intermittences.

Le ^{xvi}^e siècle n'est pas non plus marqué par de grands bouleversements sociaux. Notre société au Moyen Age, comme toutes les sociétés médiévales était féodale. Après le ^{xvi}^e siècle, a-t-elle évolué ? Or nulle trace dans cette société d'une classe ou d'une

catégorie comparable à la bourgeoisie européenne, qui eût pu servir de véhicule à des idéaux révolutionnaires. Un changement cependant, mais il paraît superficiel : la noblesse dirigeante au Moyen Age a été une noblesse de fait qui a pris le pouvoir sans négliger les slogans religieux. A partir du ^{xvi}^e siècle c'est à peu près l'inverse : la noblesse arabe se veut une noblesse de droit religieux, contrainte de s'imposer par le recours à la force. En tout état de cause, la société marocaine reste féodale.

S'il n'y a pas dans notre histoire « d'époque moderne » au sens européen, on n'en distingue pas moins avec netteté les quatre derniers siècles de la période médiévale.

Une observation de détail servira de première illustration. Notre pays au Moyen Age était connu sous le nom de « Maghreb », au sens très large et très imprécis du mot. Certes aucun pays au Moyen Age n'a eu de vraies frontières. Mais notre mouvance politique s'étendait vers le Nord aussi bien que vers le Sud, de même que vers l'Est, comme indifféremment.

Le mot « Maroc » au contraire apparaît avec les Saadiens. Il résulte, on le sait, de la contraction de Marrakech, capitale principale ; soit la partie pour le tout, mais un tout fortement réduit. La contraction par elle-même devient révélatrice : nos limites géopolitiques imprécises par excès pendant le Moyen Age sont devenues imprécises par défaut depuis le ^{xvi}^e siècle.

C'est dire qu'entre temps nous sommes passés de la position offensive à celle moins confortable de la défensive. De sorte que l'année 1492 est aussi significative pour nous que pour les pays d'Europe, par la chute de Grenade comme par le voyage de Christophe Colomb. La chute de Grenade sonne le glas de l'Andalousie sous mouvance maghrébine. La découverte des Amériques consacre l'expansion européenne. Dès lors notre seul souci est de la contenir. Nous avons pour cela mobilisé nos énergies ; pour cela aussi, le pouvoir est allé, sans que l'élément berbère pût désormais le leur reprendre, aux familles chérifiennes en qui était deux fois garantie la religion musulmane, unique voie du salut, en leur qualité double de petits-fils du prophète et de croyants parfaits.

Le mouvement de résistance nationale est organisé et remporte rapidement des succès. Il a pour lui néanmoins de s'opposer à l'Espagne et au Portugal. Ces pays, aux structures toujours féodales, ne sont eux-mêmes sortis qu'en apparence du Moyen Age. Tant qu'il en est ainsi, nous n'avons pas de peine à contenir l'expansion des Européens. Portugais et Espagnols se préoccupent moins d'utiliser notre pays comme débouché que comme étape stratégique et base de ravitaillement sur la voie de leurs vraies colonies. Comme de surcroît, ils ne s'industrialisent guère, ils ne disposent jamais de techniques révolutionnaires susceptibles d'écraser les armes de la résistance marocaine.

Il en est autrement à partir de la deuxième moitié du ^{xviii}^e siècle. L'expansion européenne n'est plus le fait alors de la féodalité ibérique. La classe, qui désormais l'assume, est la bourgeoisie des pays de l'Europe atlantique en voie d'industrialisation. Français, Hollandais, Anglais ne se présentent pas en conquérants armés, mais en paisibles commerçants. Ils semblent soucieux uniquement de faire des affaires. Mais ils se multiplient sans cesse au fil des décennies. Ils deviennent peu à peu le fer de lance impérialiste et c'est obscurément, mais non sans efficacité, qu'ils poussent le pays vers l'ère du Protectorat. Toute résistance contre eux paraît impossible. En jetant sur nos marchés les produits de l'Europe, ils créent dans notre société des besoins nouveaux. En révélant les richesses de notre pays, ils achèvent d'ouvrir toutes grandes ses façades maritimes.

Par conséquent notre histoire, depuis le ^{xvi}^e siècle, épouse de frès près les contours de l'histoire européenne. Il y a dans notre passé une « époque moderne » aussi bien

qu'une « époque contemporaine ». Que ce soit du mauvais côté, on ne peut que le constater. Mais le fait est là et explique par exemple, que si les Saadiens, régnant un siècle et demi au plus, ont obéi encore au cycle d'Ibn Khaldoun, les Alaouites ont échappé à la règle et gardé le pouvoir.

C'est dire à quel degré les facteurs extérieurs ont, à l'époque moderne, déterminé notre histoire intérieure. Sur le plan économique tout d'abord les axes commerciaux du Sahara, qui était notre « océan », ont tari progressivement, dès lors que les Européens contournent l'Afrique et attirent sur ses côtes le commerce qui se faisait auparavant par caravanes. *A fortiori* lorsqu'au XIX^e siècle ils s'installent à demeure sur notre continent. Nos sources traditionnelles de richesse s'assèchent et le rôle d'intermédiaire que nous jouions au Moyen Age, entre les cités d'Europe et les pays du Niger, nous est enlevé. L'axe fortement imprimé jadis qui reliait Ceuta, Tétouan, Fès et Sijilmassa, se détend de plus en plus pour disparaître au début de ce siècle. Le Maroc pour qui le trafic maritime n'était qu'un complément doit se tourner vers la mer, sans aucun profit. Par la mer en effet vient l'envahisseur. Pour se défendre contre lui, on devient pirate. Ce qui convient parfaitement au commerçant de l'Europe qui alimente nos propres réactions en pratiquant lui-même la piraterie. Ce faisant, il obtient deux résultats positifs : il fournit à sa marine des galériens musulmans, il étouffe à la base toute velléité marocaine de substituer au commerce caravanier mourant, un commerce océanique normal. Nous restons donc sous sa dépendance. Lui seul peut commercer pour nous. Ce n'est pas un hasard si la course disparaît au XVIII^e siècle. Elle disparaît, non que les « barbaresques » soient devenus raisonnables, mais parce que les techniques européennes ont progressé au point de dispenser la marine de la force des galériens et de laisser loin derrière elle les techniques rudimentaires de notre société toujours féodale.

Si bien qu'à l'expansion économique européenne de l'époque moderne, véhiculée par la classe révolutionnaire que fut la bourgeoisie, correspond dans le temps une stagnation de nos structures, incapables d'engendrer des procédés nouveaux. On a parlé de stagnation ; on peut parler de décadence. En fait, il y a défaut de croissance. Pas seulement au Maroc, mais dans tous les pays méditerranéens restés dans l'ensemble, prisonniers des structures féodales. La comparaison entre le domaine espagnol (mis à part le Pays Basque et la Catalogne) et le Maroc peut être suggestive. Ici comme là-bas, la non croissance à l'époque moderne ne peut s'expliquer que par la survivance des structures féodales. Si en Espagne la féodalité a survécu en jouissant seule, sans les faire fructifier, des richesses américaines, au Maroc, la féodalité est restée vivace en prenant la tête du combat national. Il est vrai que cette féodalité est de souche arabe. Elle a alors repris le pouvoir à la faveur de la pression de l'Europe, mais à la faveur aussi des menaces d'une invasion turque, profitant enfin du renforcement de ses rangs gonflés par l'arrivée des Morisques. Pour toutes ces raisons, elle a joué un rôle décisif en sauvegardant notre indépendance.

Le pays, quatre siècles durant, est gouverné par cette noblesse de sang, du sein de laquelle seule peut sortir « l'Émir des croyants ». Mais elle profite de la conjoncture pour acquérir des privilèges. Bien des épisodes de notre passé récent peuvent de ce fait être vraiment éclaircis. De sorte qu'il apparaît que faire une histoire sérieuse, c'est aller au-delà de la tradition analytique et, loin de s'en tenir à l'exposé statique des successions et des querelles de succession, tendre au contraire à replacer les événements dans le cadre des mouvements d'ensemble qui seuls font de l'histoire un exercice d'intelligence, et non pas de mémoire.

14

LES PROBLÈMES NOUVEAUX DU XVI^e SIÈCLE

1. POPULATION ET VIE ÉCONOMIQUE

- a. LES CONDITIONS GÉNÉRALES ET HUMAINES.
- b. LES PRODUCTIONS.
- c. LE COMMERCE.

2. LES PROBLÈMES EXTÉRIEURS

- a. LES RAPPORTS AVEC L'EUROPE.
- b. LE REcul PORTUGAIS.
- c. L'ANNONCE D'UN MONDE NOUVEAU.

3. LA VIE SOCIALE, RELIGIEUSE ET INTELLECTUELLE

- a. DÉCLIN DE LA VIE URBAINE. RETOUR A UNE CIVILISATION RURALE.
 - b. L'ESSOR DES MARABOUTS ET DES ZAOUIAS.
 - c. UNE NOUVELLE HIÉRARCHIE SOCIALE.
-

Le xvi^e siècle marque un moment capital de l'histoire du monde, et bien entendu aussi du Maroc. Les nations européennes commencent à établir leur suprématie. Elles dominent politiquement de vastes territoires; surtout elles contrôlent l'essentiel du commerce maritime international. Le Maroc repousse la tentative de domination portugaise, mais il est frappé par l'évolution de l'économie mondiale dont le nouveau cours lui est très défavorable.

On verra plus loin, brossée à grands traits, l'histoire politique de cette période. Il paraît surtout utile de mettre ici l'accent sur les questions économiques en replaçant le Maroc dans le réseau complexe des liaisons internationales. Nous partirons d'un tableau de l'économie marocaine au début du xvi^e siècle, moment de crise. A la recherche des causes, nous serons conduits à traiter des entreprises européennes. La société, la vie religieuse et intellectuelle, touchées par l'évolution économique et secouées par l'intervention étrangère seront examinées ensuite.

Il nous est possible de tracer un tableau assez précis pour le xvi^e siècle à son début grâce à l'existence d'une source dont la valeur est depuis longtemps reconnue : la « Description de l'Afrique » d'El Hassan Ben Mohammed El Ouazzani, plus connu sous le nom de Jean Léon l'Africain. Né à Grenade, ayant vécu au Maroc, il écrivit cet ouvrage en Italie vers 1526 après sa capture en mer par des corsaires chrétiens. Son témoignage est du plus grand intérêt car ce haut fonctionnaire a circulé beaucoup à travers le pays et parle le plus souvent de ce qu'il a vu lui-même. A ce tableau, valable pour tout le xvi^e siècle, des compléments et des correctifs peuvent être apportés par des sources européennes.

1. POPULATION ET VIE ÉCONOMIQUE

a. Les conditions générales et humaines.

De la lecture de la partie de la « Description » consacrée au Maroc, se dégage très nettement la constatation de difficultés sérieuses, et même d'une **crise**. Certaines de ces difficultés sont propres au Maroc, d'autres tiennent à l'évolution de l'économie mondiale.

Parmi les premières, on a souvent parlé du développement du **nomadisme** dans les plaines. Le fait est certain, mais l'ampleur du phénomène se laisse mal mesurer, et il ne faudrait pas tout expliquer par lui. Les « Arabes » sont trop nombreux pour que cette appellation ne désigne pas aussi des tribus berbères *arabisées* : ce terme s'applique toujours à des nomades vivant sous la tente. Les guerres ont provoqué des destructions, dépeuplé certaines contrées, et ont ainsi favorisé le développement du nomadisme. Celui-ci n'est qu'une **séquelle des guerres** le plus souvent. Les troubles qui ont accompagné la fin de la dynastie mérinide ont été particulièrement néfastes. Mais les *razzias portugaises* ne sont pas moins destructives.

L'effet de cette crise intérieure est aggravé et prolongé par la **conjoncture mondiale**. Depuis trois ou quatre siècles le Maroc sert d'intermédiaire entre l'Europe Occidentale, dont l'économie en progrès a besoin de métaux précieux, et l'Afrique Noire, dont les besoins en objets fabriqués croissent avec la transformation de sa société sous l'influence de l'islamisation. Ce rôle lucratif est menacé par la concurrence victorieuse d'une puissance maritime comme le Portugal : *les caravelles l'emportent sur les caravanes de chameaux*. Mais il y a plus : l'Afrique qui représente une source de métal précieux, primordiale pour l'Europe, passe au second plan par suite de la *découverte des trésors d'Amérique*, dont l'or et surtout l'argent affluent en quantités énormes en Europe à partir de 1525. Que représente désormais à l'échelle de l'économie des temps modernes

le filet d'or qui s'écoule à travers le Sahara vers les oasis du Sud du Maroc? L'Europe tourne ses yeux vers l'Ouest; elle ne néglige pas l'Afrique si proche, mais elle lui demande désormais plus ses hommes que son or, à partir du moment où elle développe en Amérique une économie de plantation fondée sur le travail des esclaves. Elle contourne l'Afrique, s'y ravitaille au passage, pour parvenir en Inde ou en Chine où se trouvent de fabuleuses richesses.

Autre constatation : l'existence de fortes **différences régionales**. Elles découlent des modalités de la crise. Les plaines atlantiques, le Rif et même les plaines intérieures, le Haouz et le Tadla, sont très touchées. Fès conserve une relative prospérité, au début du siècle, à cause de la présence de la Cour et de la solidité de ses réseaux commerciaux. Toutes les régions au Sud de l'Atlas gardent une activité économique importante; en effet les guerres les ont épargnées, et d'une rive à l'autre du Sahara des relations se maintiennent entre des économies complémentaires. C'est justement cette région méridionale qui va servir de base de départ à la dynastie saadienne montante.

Parler de la *population* oblige à se demander quelles étaient les limites du Maroc.

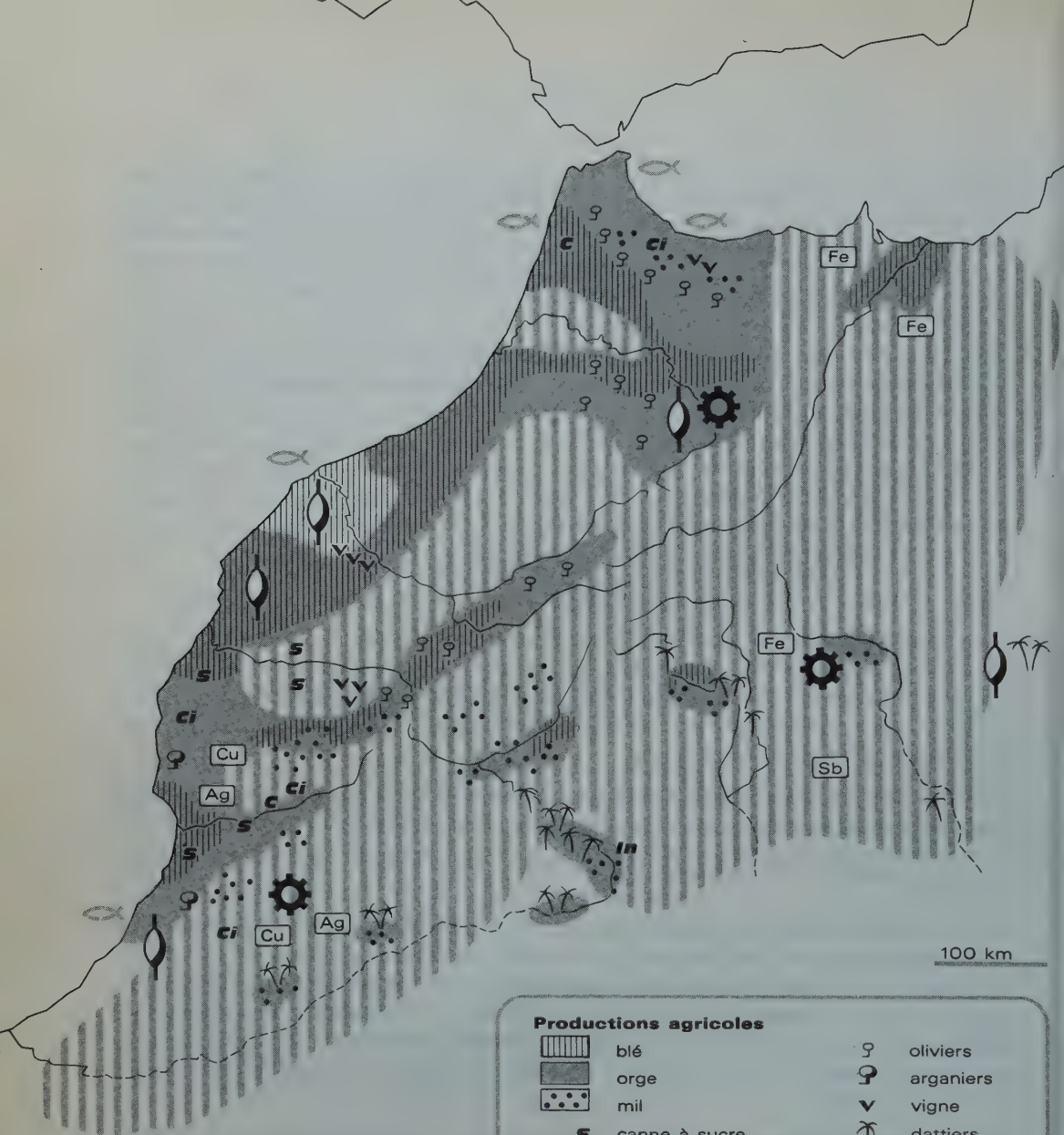
Le concept moderne de frontière est inconnu. Il faut parler de « *mouvance* ». Une ville ou une tribu reconnaît l'autorité d'un souverain en disant la prière au nom de celui-ci, en lui payant l'impôt, en recevant de lui des fonctionnaires, ou tout au moins en lui demandant l'investiture pour ses chefs traditionnels. Toutes ces conditions ne sont pas toujours réalisées en même temps.

Au début du siècle la situation est confuse du fait de la division du pouvoir. Dans la deuxième moitié du siècle l'unité politique est reconstituée, et à partir de 1581, le Touat et le Gourara, à partir de 1591, la région de Tombouctou, seront dans la mouvance saadienne.

Les *estimations* à partir de renseignements donnés par El Ouazzani sont faites par des historiens modernes dans un cadre territorial peu différent du Maroc actuel; il ne peut s'agir que d'estimations : faute de statistiques, toute véritable étude démographique est impossible. En prenant comme base les chiffres des combattants des tribus arabes et berbères, on est arrivé au total, qui paraît trop fort, de 6 millions et demi d'habitants. Le chiffre de la population au début du xx^e siècle était inférieur; la population n'aurait donc pas augmenté pendant ce laps de temps.

Cette *stagnation démographique* peut s'expliquer par les conditions strictes imposées par une économie agricole aux techniques peu efficaces et immobiles. Dès que la population dépasse les subsistances, une disette se produit suivie d'**épidémies**. Ainsi est brutalement réajustée la population aux possibilités de l'agriculture. On en a plusieurs exemples au xvi^e siècle : de 1519 à 1521, en 1557-58 et en 1579-80.

La part de la population urbaine doit être faible. Fès a sans doute plus de 100 000 habitants, d'autres villes en ont plusieurs dizaines de milliers : Marrakech, Meknès, Taza, Salé, Tagaost... Mais souvent une « ville » n'a que deux ou trois cents feux, c'est-à-dire à peine plus d'un millier d'habitants.



100 km

Productions agricoles

- | | | | |
|-----------|-------------------|-----------|--------------|
| | blé | | oliviers |
| | orge | | arganiers |
| | mil | | vigne |
| S | canne à sucre | | dattiers |
| C | coton | Ci | cire et miel |
| In | indigo | | pêche |
| | régions d'élevage | | |

Mines et fabrications

- | | | | |
|-----------|-----------|--|-------------|
| Cu | cuivre | | métallurgie |
| Ag | argent | | textile |
| Fe | fer | | |
| Sb | antimoine | | |

L'Économie marocaine au XVI^e siècle

b. Les productions.

L'agriculture est l'activité essentielle. Elle occupe la grande majorité de la population et fait vivre indirectement presque tous les habitants du Maroc. Et cela avec des techniques qui ne sont pas différentes de celles des siècles précédents ni de celles des siècles suivants, jusqu'à une date récente.

L'économie de cueillette la plus primitive, la chasse ou le ramassage gardent encore de l'importance. Des gens gagnent leur vie en ramassant les glands doux de la forêt de la Mamora et en les vendant à Fès. La cire et le miel sont des produits importants du négoce local et international.

L'élevage est primordial. Pour une bonne partie de la population il constitue l'unique ressource. La vie pastorale est la règle dans les régions steppiques. Les montagnards pratiquent la *transhumance*. Les caprins, ovins, bovins, chevaux, ânes, mulets et chameaux constituent comme de nos jours le capital de nombreux campagnards. Même dans les plaines atlantiques où les terres non labourées sont nombreuses, l'élevage semble être plus important que les cultures.

La primauté des *céréales* est écrasante : orge, blé dur et mil surtout. Le maïs n'a encore fait qu'une première apparition, puisqu'on pense que son introduction est le fait des Portugais.

L'**arboriculture** joue un grand rôle : nombreux sont les oliviers, les figuiers, et dans le Sud présaharien les dattiers. Chose curieuse, dattes et figues semblent être plus commercialisées que l'huile, destinée à la consommation locale. La culture de la vigne est pratiquée dans quelques régions : le Rif, les Doukkala, le Haouz notamment.

On fait des **cultures industrielles**, comme l'**indigo** dans le Sous et la vallée du Draa — ce dernier très réputé — le coton vers Larache dans la vallée du Loukkos, dans le Sous. La **canne à sucre** surtout est cultivée dans de grands domaines royaux du Sous, des environs de Chichaoua (Haouz) et d'Essaouira, avec une abondante main-d'œuvre d'esclaves noirs. Des travaux récents montrent que cette culture ancienne sera développée par les Saadiens qui font pour elle des *travaux d'hydraulique* dont des vestiges impressionnants sont encore visibles à Chichaoua, par exemple. Au milieu du domaine bien irrigué, des installations industrielles permettent de broyer la canne ; le sucre est acheminé par des canalisations dans des moules à grand format pour se cristalliser en pains livrés à l'exportation. Jusqu'au début du ^{xvii}^e siècle le sucre représente une part notable des ventes du Maroc vers l'Europe et procure au pays le tiers de ses revenus. La concurrence des plantations américaines, Antilles et Brésil, lui sera fatale.

La **pêche** semble être plus importante dans les rivières et les estuaires qu'en mer. Les aloses font les délices des Fassis et on en prend des milliers dans l'Oum-Er-Rbia. Azemmour paie son tribut au roi du Portugal en aloses. Des madragues installées par des Génois ou des Portugais existent aux embouchures du Loukkos et de l'Oum-Er-Rbia.

Le Maroc avait été au Moyen Âge un riche **pays minier**. Les droits de 20 % (le « Quint ») perçus par les souverains sur le produit, afin de marquer leur droit de propriété éminente, rapportaient gros au trésor. Les trois plus grandes mines d'argent des siècles précédents ne semblent plus en exploitation au ^{xvi}^e siècle : Aouam, entre Khénifra et Azrou, Zgounder dans le Haut-Atlas et Tamdoult près d'Aqqa. La raison en est l'épuisement des gîtes, ou tout au moins l'impossibilité d'en poursuivre l'exploitation avec les



Chichaoua : sucrerie Sud.
Arrivée de l'aqueduc.
Chute d'eau.
Traces de frottement
de la roue hydraulique.

techniques dont on dispose alors : on est incapable de venir à bout des venues d'eau en profondeur.

On extrait encore de l'**argent** de l'Anti-Atlas et du Haut-Atlas Occidental. Mais la grande richesse de ces deux régions est le **cuivre**. On trouve du **fer** près du Tafilalet, vers Debdou et près de Mélilla.

On ne peut parler d'industrie : les fabrications sont au stade de l'**artisanat**. On peut distinguer les artisans urbains, organisés en corporations avec « amine » et « mohtasseb », spécialement à Fès (Texte 2) et les artisans ruraux, dont l'organisation nous échappe. Certaines régions ont des spécialités réputées comme les Doukkala pour les tissages de laine. Des métiers, ceux du feu en particulier sont affaire de caste : des Juifs travaillent les métaux précieux, des Noirs sont forgerons.

Plusieurs régions transforment sur place les matières premières locales. Dans le Sous et l'Anti-Atlas on fond le cuivre. Sous forme de barres, il est exporté en Afrique Noire, et très apprécié en Europe sous le nom de cuivre « rosette ». Mais on fait aussi du laiton et l'on travaille le métal pour fabriquer des récipients divers qui constituent un article primordial du trafic avec le « Bled es Soudane ». A la fin du siècle, à Marrakech, des canons sont fondus avec du cuivre provenant de la région d'Argana (Haut-Atlas Occi-

dental). Les Beni Besseri, au Nord du Tafilalet, les Beni Yastiten vers Debdou, travaillent le fer extrait de leurs mines pour en faire des outils et des armes. Les Beni Saïd vers Mèlilla se contentent de le fondre et d'en vendre les lingots à Fès. On peut se représenter très bien cette sidérurgie : en 1922 des bas-fourneaux rudimentaires fonctionnaient encore vers Demnate.

Dans le Sous et vers Tagaost, on tisse la laine. De là, les couvertures et les vêtements sont expédiés par caravanes en Afrique Noire. Mais c'est surtout la région des Doukkala qui est le grand centre textile, dans les campagnes comme dans les villes. A Médina Rharbiya, Azemmour, Safi, Tit, on tisse les « hanbels », « haïks », burnous et jellabas que recherchent les Portugais pour leur trafic sur la côte d'Afrique.

Ces fabrications nous sont connues parce qu'elles donnent lieu à un grand commerce. Des divers artisans de village — forgerons, potiers, charpentiers, etc. — nécessaires à la vie d'un groupe, on ne sait rien. Il est certain qu'il doit en exister comme de nos jours.

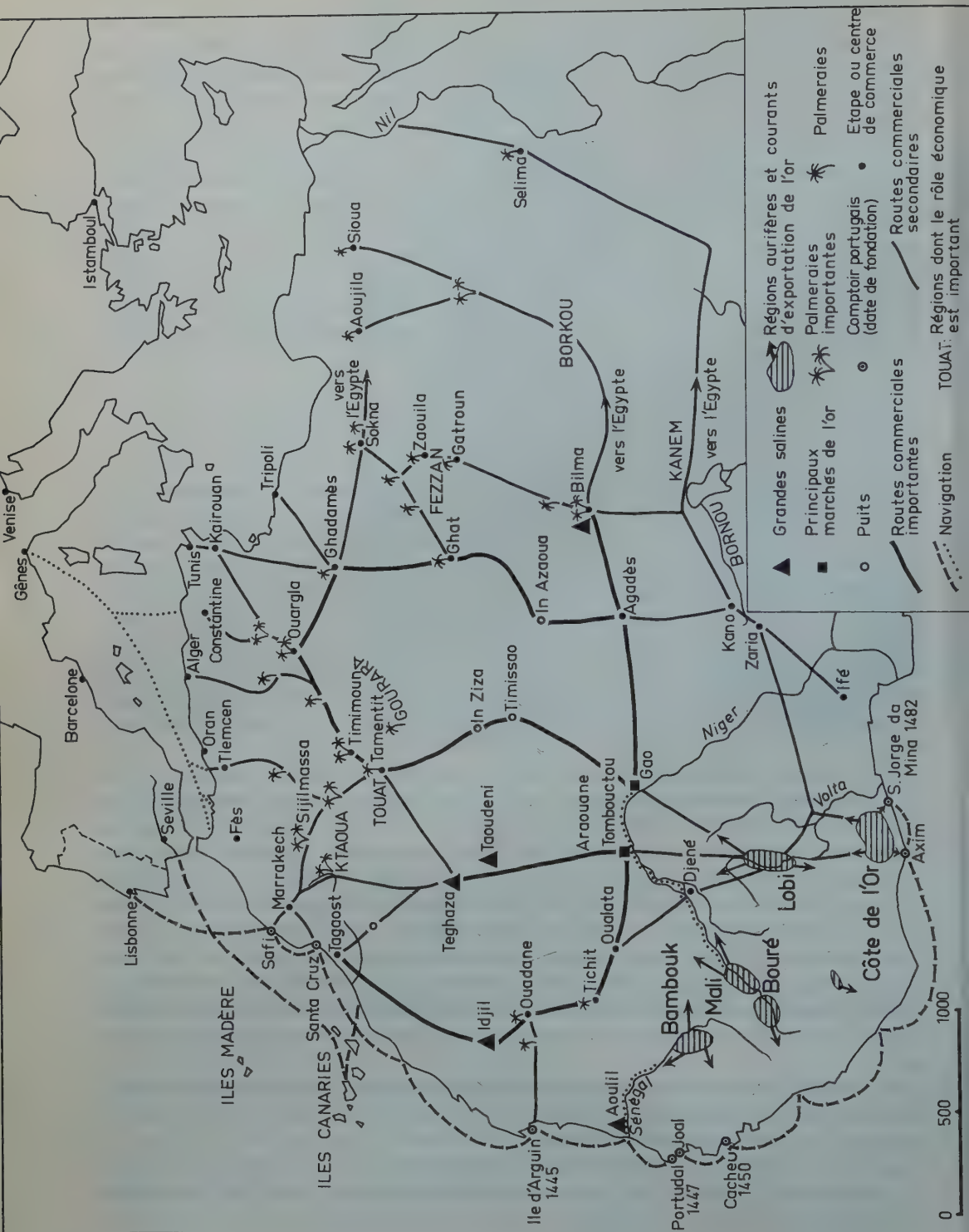
c. Le commerce.

Il existe un **commerce local** de détail sur lequel nous sommes mal renseignés, dans les villes et autour d'elles, ainsi que dans des marchés ruraux : les « *souks* ». Ceux-ci semblent très différents de ceux de nos jours. Installés fréquemment sous une protection religieuse, à l'abri d'un tombeau de saint, ou près d'une zaouïa, se tenant le plus souvent le vendredi (« Souk Jemaa »), ils sont moins nombreux, car les échanges sont très réduits dans cette économie de subsistance. On trouve quelques « souks » de contact, à la limite de deux régions d'économie complémentaire, là où le besoin des échanges fait en général naître une petite agglomération de caractère urbain. Le cas le plus fréquent est la foire annuelle, le « *moussem* » (Texte 1). Il peut arriver que la foire se tienne plusieurs fois par an ; le marché rural hebdomadaire est un fait récent, en relation avec le développement de la vie de relation et des échanges monétaires.

Un **commerce interrégional** porte sur quelques produits. Fès reçoit du fer de la région de Mèlilla, de l'antimoine du Sud-Est du Tafilalet. Les gens du Draa échangent leurs dattes contre des céréales du Nord. Ces échanges restent limités en quantité, étant donné la *faiblesse des moyens de transport*. Pas plus qu'aux siècles précédents on n'utilise couramment de véhicules à roues. Les animaux de charge, mulets et chameaux n'ont pas besoin de routes, ils se contentent de pistes aux tracés assez capricieux et aux itinéraires fluides entre les seuls points de passage obligés que représentent les cols, les gués et les lieux d'étape, points fréquemment tenus par des garnisons et surveillés par des forteresses. Il n'y a que de très rares ouvrages d'art, des ponts en particulier, et ils sont l'œuvre d'anciens souverains, tel celui du Tensift près de Marrakech. Les grands axes de circulation imposés par la géographie ne diffèrent pas beaucoup de ceux de nos jours.

La **monnaie**, moyen par excellence des échanges, ne nous est pas connue suffisamment. Une étude sur son abondance, sa qualité et leurs variations manque. On est donc gêné pour étudier le grand commerce international.

Le **grand commerce** ne porte que sur des tonnages infimes. Mais dans cette économie de subsistance, il représente un facteur dynamique et évolutif : par les déséquilibres qu'il crée et par l'appel de besoins nouveaux qu'il engendre.



Les routes commerciales au début du XVI^e siècle

Nous ne faisons que soupçonner un grand commerce caravanier *avec les pays d'Orient*. Comme on le verra aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, le trafic se fait à l'occasion du pèlerinage aux lieux saints : les pèlerins sont aussi marchands. Mais déjà la voie maritime l'emporte. Dans quelle mesure l'installation des Turcs au Maghreb Central influe-t-elle sur le commerce avec l'Orient ? C'est ce que nous ne pouvons dire. Mais les rapports entre les Saadiens et les Turcs furent assez mauvais, et la lutte prit un tour économique lorsque les premiers s'emparèrent des oasis du Touat et du Gourara au débouché de la principale route transsaharienne.

En effet les **échanges avec l'Afrique Noire** restent d'une importance primordiale pour le Maroc. Les deux rives du Sahara vivent encore dans une économie commune. Le « Pays des Noirs » importe des objets fabriqués : du cuivre sous forme de barres, d'anneaux et de récipients ; des tissus de laine : tentures, couvertures, haïks, burnous, jellabas, tapis, mais aussi du drap venant d'Europe, des toiles et des cotonnades venant d'Égypte par le Maroc ; des objets de fer, notamment des armes ; des chevaux et leur harnachement ; enfin, ce qui en dit long sur la diffusion de la culture maghrébine dans ces pays, *des livres*. A Tombouctou, selon El Ouazzani, « on vend... beaucoup de livres manuscrits qui viennent de Berbérie. On tire plus de bénéfice de cette vente que de tout le reste des marchandises ». Le Maroc reçoit des esclaves, de l'or, des épices et des drogues. Il se trouve donc vis-à-vis de l'Afrique Noire dans la position d'un pays économiquement plus développé, au commerce **bénéficiaire**.

Les **routes sahariennes** restent les mêmes que par le passé, mais leur importance relative a varié. Les « *ports caravaniers* » les plus actifs semblent se situer dans le Moyen Draa vers Zagora, dans le Sous à Tidsi, et près de la côte Atlantique à Tagaost au débouché des deux itinéraires occidentaux : le classique « Triq Lemtouni », et la voie littorale. Le Tafilalet a moins d'importance semble-t-il qu'il n'en avait eu, et qu'il n'en reprendra au siècle suivant. La route directe Sijilmassa-Tombouctou reste la plus courte, mais elle est très dure. Son intérêt principal est de passer par la **saline de Tégghaza**. C'est là que les longues caravanes de chameaux chargeaient autrefois les barres de sel, marchandises désirées des Noirs parce que indispensables. Depuis des siècles on fait au pays des Noirs la troque, souvent muette, du sel contre l'or. Mais dans la première moitié du ^{xvi}^e siècle ce sont les souverains noirs de Gao, les Askia, qui ont le contrôle de cette saline : ils peuvent donc se passer des services des caravanes du Tafilalet.

Il existe une autre route directe encore plus courte, à l'Est de celle-ci, du Touat à Gao, capitale des Askia et grande place de commerce. Le **Touat** est plus avantageux que le Tafilalet comme point de départ, car plus au Sud. De là on peut gagner Sijilmassa mais il est plus normal de poursuivre en droite ligne vers le Nord, vers Tlemcen et Oran, dans des régions soumises aux Turcs. Les Saadiens réussirent très tôt à s'assurer la domination du Touat, avant 1530, voulant contrôler toutes les routes vers le Soudan. C'est ainsi qu'il faudra comprendre le conflit qui les opposera aux Askia, à propos de Tégghaza. La conquête de Tombouctou en sera l'aboutissement. La politique saharienne des Saadiens se comprend encore mieux si l'on en fait une tentative de défense, une organisation continentale destinée à faire face à l'investissement portugais par la mer.

Les échanges commerciaux avec l'Europe nous sont les mieux connus par des sources abondantes. On les étudiera dans le cadre des relations avec les pays européens.

2. LES PROBLÈMES EXTÉRIEURS

a. Les rapports avec l'Europe.

Le Maroc et l'Europe s'affrontent sur trois plans qu'il est souvent difficile de dissocier, mais qu'il faut distinguer dans le détail de l'étude : militaire, diplomatique et commercial.

Ces contacts ont une importance particulière du fait de leur ampleur et de leur durée. Le développement du pays en est profondément influencé. Les entreprises portugaises provoquent des réactions défensives dans le peuple marocain, changeant son comportement collectif : la vie de la nation prend un nouveau caractère.

Le Maroc n'ignorait pas les pays européens, il avait avec eux depuis longtemps des relations commerciales. Des rencontres militaires se sont produites avec les pays ibériques, dans la péninsule, ou, exceptionnellement, sur les côtes du Maroc. Ce qui est nouveau dès le xv^e siècle, c'est la tentative portugaise de subjuguer le Maroc. A cette attaque il résiste vigoureusement.

Il faut replacer les entreprises des Européens au Maroc dans les perspectives plus larges de leur expansion dans le monde, de leurs rivalités entre eux, et surtout des transformations des grands courants d'échange internationaux à la suite des « grandes découvertes ». Nous pouvons distinguer **plusieurs phases** :

— Une première, vue dans le chapitre précédent, où les Portugais essaient de détruire le système ancien de relations et de le remplacer par un nouveau, imposé par la force, et à leur avantage, au cours du xv^e et au début du xvi^e siècle.

— Une seconde, vers le milieu du siècle, où, pour des raisons complexes, la tentative portugaise qui semble sur le point de réussir, échoue.

— Une troisième qui correspond à un certain essoufflement de la poussée européenne, mis à profit par le Maroc pour essayer de reconquérir ses anciennes sources de richesse, à un moment où l'équilibre du monde bascule vers l'Amérique et l'Asie.

C'est sur cette toile de fond que se déroule la vie politique du Maroc au xvi^e siècle.

b. Le recul portugais.

A partir de 1541, en quelques années, le dispositif portugais installé depuis 1513-1514 sous sa forme la plus achevée s'effrite. Il n'en reste plus que des lambeaux quelques années après. Quelles sont les raisons de cet échec ?

Il faut tenir d'abord compte de la **faiblesse numérique** des Portugais. Ce petit royaume dont la population n'excède guère 1 million $\frac{1}{2}$ d'habitants prétend contrôler un immense Empire sur trois continents, dont le Maroc n'est qu'un élément et certes pas le plus important. Jamais les forces portugaises n'ont été suffisantes pour occuper plus de quelques points des côtes. Pour faire face aux attaques marocaines, infimes sont les secours envoyés de la métropole.



Les échanges au XVI^e siècle

- principaux axes commerciaux
- HAIKS** exportations
- DRAPS** importations
- port occupé par les Portugais
- port occupé par les Espagnols

Ensuite, la **réaction provoquée par les exactions portugaises** est d'une ampleur telle qu'elle aboutit à une victoire. On a parlé de xénophobie, d'hostilité systématique envers l'étranger chrétien au Maroc : simple réaction de défense. Avant le **xvi^e siècle**, les marchands européens sont nombreux, bien accueillis, circulent librement. Le Maroc a besoin du commerce européen. Ce contre quoi il réagit c'est la tentative de domination brutale.

L'essai portugais d'instaurer un monopole se heurte aux **autres puissances européennes**. Au début du **xvi^e siècle** les Italiens font quelquefois cause commune avec les Marocains contre les Portugais. Ensuite ceux-ci accusent formellement Français et Anglais de fournir des armes aux Saadiens et d'aider ainsi à la prise d'Agadir. Outre les copieux bénéfices réalisés dans ce trafic interdit, ils ont intérêt à briser le monopole portugais.

Le Maroc étant asphyxié économiquement, la lutte contre les Portugais est une nécessité pour *donner de l'air à son commerce*. Les Italiens apportaient auparavant divers produits en échange desquels ils obtenaient un peu d'or, des cuirs... Les Portugais n'ont que très partiellement pris le relais de cette activité; ils n'étaient pas capables de le faire, car leur économie était insuffisamment développée; seulement, pour se procurer l'or qui parvenait à travers le Sahara et qu'ils convoitaient, il fallait fournir en contre-partie draps, toiles, etc. Ils ne les fabriquaient pas et devaient recourir à d'autres pays : Italie, France, Pays-Bas... Ils perdaient donc d'un côté ce qu'ils gagnaient de l'autre. C'est pourquoi, semble-t-il, on trouve chez eux ce pillage organisé, cette économie de rapine : il leur fallait se fournir au Maroc de denrées qui seraient échangées ailleurs, mais sans bourse délier. Ils appauvrirent donc le pays en le pillant et en empêchant l'entrée de produits dont on avait besoin. Enfin et surtout en détournant en grande partie dès sa source le courant de métal précieux qui autrefois irriguait l'économie du Maroc et de l'Afrique du Nord, ils l'anémiaient. *Ils diminuaient la quantité de monnaie en circulation, le commerce et toutes les activités urbaines*, avec toutes les graves répercussions que cela pouvait avoir.

Les échanges traditionnels avec l'Afrique Noire étaient désorganisés. L'or était capté à sa source, vers Arguin, en cours de route et à l'arrivée dans le Sud du Maroc. Une ponction était faite encore sur la quantité en circulation dans le pays par des impôts, rançons ou même par le commerce. En outre, ce qui n'est pas moins grave, l'économie marocaine affaiblie était de plus en plus incapable de fournir une contrepartie à l'or africain. Il en résultait que l'on venait de moins en moins vers le Maroc, cause supplémentaire d'appauvrissement.

Parmi les denrées expédiées vers Tombouctou, figurent de plus en plus d'objets d'origine européenne, des tissus en particulier, sans doute achetés à prix d'or aux facteurs portugais de Massa ou d'Agadir. A Gao cependant, les commerçants noirs doivent remporter une partie de leur or parce qu'ils ne trouvent pas en quantité suffisante de marchandises venant du Nord.

Les populations présahariennes, mais surtout les seigneurs et les marabouts, sont victimes de cette désastreuse évolution. Sans souffrir aussi directement que celles des Doukkala, attaquées et pillées, elles doivent s'insurger contre la présence des Portugais. Moins épuisées, elles sont d'ailleurs beaucoup plus capables que celles-là d'opposer une résistance efficace. Elles savent rapidement s'organiser derrière des chefs reconnus de tous. Ce n'est pas par hasard si la vallée du Draa, puis le Sous avec Tidsi sont les points

de départ des Saadiens. Ceux-ci peuvent apparaître comme les **défenseurs du commerce caravanier contre l'impérialisme maritime portugais**.

Ce n'est naturellement pas au nom de raisons économiques que la lutte est menée. Mais la communauté musulmane se sent bel et bien menacée dans son existence et, au nom de ce qui lui est le plus cher et qui peut le mieux tendre toutes les énergies, c'est-à-dire de l'Islam, elle entreprend la lutte. La reprise d'Agadir en 1541 entraîne un repli des Portugais qui abandonnent Safi et Azemmour : le blocus est levé. C'est un tournant, non seulement politique et militaire mais économique.

c. **L'annonce d'un monde nouveau.**

Après l'expansion du Portugal et de l'Espagne dans le monde au début du siècle, la seconde moitié est marquée par un ralentissement et des difficultés. Le Portugal s'épuise à vouloir garder son immense Empire, l'Espagne est bouleversée par un enrichissement trop rapide. Des appétits concurrents surgissent chez de **nouvelles puissances coloniales**. Les **résistances** s'organisent dans les pays non européens, profitant du répit que leur accordent la fatigue de leurs adversaires et leurs rivalités.

Sans que l'on voie bien comment, le **commerce de la Méditerranée**, qui semblait frappé à mort par le triomphe de l'Atlantique, reprend vie vers 1560. Les anciens circuits commerciaux ont tenu grâce à l'expérience des vieilles cités marchandes d'Italie, ils se sont défendus de façon efficace. Les anciennes routes se raniment.

L'**Empire Turc** fait face aux offensives européennes en Méditerranée et en Mer Rouge, souvent avec succès. La côte méditerranéenne d'Afrique du Nord est débloquée par les corsaires, Arrouj et Barberousse. Celle du Maroc va l'être par les victoires saadiennes.

Dès lors des **navires anglais, français** et, dans les dernières années du siècle, tandis que ceux-ci s'effacent, des **hollandais** viennent à Agadir, à Safi faire de fructueuses opérations, si fructueuses, que le nombre de trafiquants augmentant, les profits vont diminuer. Pour les Anglais font prime le sucre et l'or, ensuite viennent le cuivre, les cuirs, les dattes, les amandes... Ils offrent en échange poudre, armes, munitions qui sont ce que les partenaires aiment le plus, mais aussi du drap, des toiles, bientôt du fer travaillé et des vaiselles de cuivre. Un accord est négocié entre Henri III, roi de France et le Chérif saadien : contre 40 000 quintaux de cuivre, celui-là doit fournir des canons et de la poudre. Le fait que Français, Anglais et ensuite Hollandais soient ennemis des Portugais et des Espagnols et ne manifestent pas l'intention de s'emparer d'une portion du territoire marocain, facilite les rapports.

Les **Portugais** abandonnent, d'autant plus facilement qu'ils **réorganisent leur Empire**, dans la deuxième moitié du siècle. A partir de 1570 c'est l'essor prodigieux du sucre au Brésil. Un trafic déjà ancien, mais secondaire jusqu'alors, passe au premier plan sur les côtes d'Afrique, celui des esclaves, sans lesquels la culture de la canne est impossible. L'Afrique désormais intéresse l'Europe plus pour ses esclaves que pour son or.

Les quantités du précieux métal qui arrivent à la côte de la Mina et à Arguin diminuent sensiblement après 1540, sans que les causes apparaissent clairement. Remarquons que ce fait coïncide avec la perte d'Agadir, et avec une expédition saadienne jusqu'à Ouadane (1543), nœud important du trafic entre Tombouctou, Arguin et le Maroc.

3. LA VIE SOCIALE, RELIGIEUSE ET INTELLECTUELLE

a. Déclin de la vie urbaine. Retour à une civilisation rurale.

Le **déclin de la vie urbaine** est un fait incontestable. Nombreuses sont les cités ayant périclité depuis deux ou trois décennies : vers 1525, Azemmour, Safi, aux mains des Portugais, ont perdu leur splendeur passée; Tit, Anfa, El Medinat Al Rharbiya sont complètement abandonnées; mais il n'y a pas que les villes atlantiques à être touchées; Marrakech avant que les Saadiens ne lui rendent son rang de capitale est dans un triste état : « la pauvre ville est aux deux tiers inhabitée. Les terrains vacants sont plantés de palmiers, de vignes et d'arbres fruitiers ». La Koutoubia est entourée de ruines... ce n'est pas seulement le cas particulier d'une ancienne capitale déchue, mais un exemple parmi d'autres; il n'est pas jusqu'à Fès que l'on sente atteinte.

Les guerres ne sont pas seules responsables, et leurs conséquences ne se limitent pas à l'abandon de quelques cités. Les causes du déclin des villes sont surtout d'ordre économique. L'**insécurité** qui règne gêne le commerce : les guerres dynastiques et étrangères, la crise du pouvoir additionnent leurs effets. Les gens de Marrakech paraît-il, n'osent plus sortir de leurs murs. D'autre part la diminution des arrivées de métal précieux et de la quantité en circulation raréfie la monnaie et ralentit le mouvement des affaires : des marchands, des artisans ferment boutique.

L'affaiblissement des villes est grave si l'on pense que la civilisation s'exprime surtout grâce au genre de vie urbain. La vie intellectuelle qui ne se concevait que dans le cadre des « Médinas » recule. A Fès, sous les derniers Mérinides, du fait de l'aliénation par ceux-ci des biens Habous destinés à l'entretien des professeurs et des étudiants, les médersas n'ont que des maîtres peu nombreux, de moindre qualité et les étudiants doivent gagner leur vie à l'extérieur : « C'est peut-être là, dit El Ouazzani, une des raisons pour lesquelles la valeur intellectuelle de Fès a décliné, et non seulement de Fès, mais de toutes les villes d'Afrique. » A Marrakech, les boutiques de libraires qui s'alignaient au pied de la grande mosquée et lui avaient donné son nom ne sont plus qu'un souvenir : *la vie intellectuelle est victime du malheur des temps.*

Un deuxième fait indiscutable, mais impossible à mesurer, est le **développement de la vie nomade**. Cependant il ne faut pas surestimer l'importance du phénomène, ni tout expliquer par lui. *Il est plus juste de parler d'un retour à une économie rurale*, dont le nomadisme n'est qu'un aspect, même s'il est le plus frappant. Loin d'être la cause principale des désordres et des difficultés il est le résultat de conditions qui l'ont favorisé.

En cas de crise grave, la régression économique se traduit par le retour à des formes élémentaires de vie. Le développement des villes avait impliqué un progrès de la vie paysanne sédentaire et des cultures commercialisées. Le recul de la vie urbaine s'accom-



Salé au XVI^e siècle. Extrait de *Sources Inédites Portugal I*.

pagne d'un recul de certaines formes de vie rurale. L'insécurité qui règne dans beaucoup de régions et en particulier dans les plaines atlantiques rend difficile la vie des villageois. Les armées brûlent moissons et villages, pillent récoltes et bétail. Les paysans s'enfuient, abandonnent leurs champs, se réfugient vers la montagne. A ce moment-là sans doute se bâtissent beaucoup de villages fortifiés des Haha ou du Dir. Le pasteur peut dans les accalmies tirer parti du sol en faisant paître les friches. En cas de perte il peut aussi plus facilement reconstituer son capital. En bref, il tire son épingle du jeu quand le cultivateur n'arrive à rien. Il faut d'ailleurs, plutôt que d'opposer deux groupes sociaux, se demander s'il ne s'agit pas de deux genres de vie successifs des mêmes hommes.

L'organisation militaire est partiellement fondée sur les tribus d'origine arabe, nomades au départ, qu'on appelle **tribus « guich »**. Ces groupes stationnent face aux envahisseurs dans les plaines atlantiques, ou autour des grandes villes et à des points de passage. Les Saadiens vont installer des tribus, ou des fractions, originaires du pré-Sahara dans le Haouz en particulier. On a dit que ces tribus ont imposé leur genre de vie nomade dans les régions où on les cantonnait, que le pouvoir obligé de les ménager, fermait les yeux sur leurs écarts et que la vie sédentaire reculait devant eux; inversement on connaît aussi des cas où les nomades se sont sédentarisés.

b. L'essor des marabouts et des zaouias.

Deux faits au début du siècle favorisent les zaouias et les marabouts : la crise du pouvoir et la menace chrétienne. Le désarroi provoqué par la crise de la fin du xv^e siècle et du début du xvi^e siècle amène un **regain de vie religieuse** comme toutes les périodes troublées, *sous des formes émotives et mystiques* : toutes ces épreuves pouvaient apparaître comme un châtiment divin de fautes commises contre les préceptes de l'Islam. Le pouvoir ouattasside est sans forces, sans prestige religieux, discrédité par ses compromissions avec l'étranger. Le peuple se tourne vers ceux dont les mérites laissent espérer un secours spirituel et matériel. Très proches des populations rurales, détenteurs de la « **baraka** », cheikhs des zaouias et chorfas répondent aux aspirations populaires, les canalisent. C'est dans la « *renaissance de l'Islam* » prêchée par ceux qui relaient l'enseignement officiel que la population met son espoir de libération, à la fois d'un pouvoir décadent et des chrétiens.

Qui peut mieux défendre le pays que ceux qui sont les meilleurs musulmans ? Un *esprit de « jihad »* se diffuse : la lutte répond à la « Croisade » chrétienne. Les exactions portugaises et espagnoles crient vengeance. Les Andalous réfugiés répandent leur ardeur de résistance et de lutte : ceux de Tétouan et de Chaouen montrent l'exemple au combat. On trouve à ce moment là, à peu près partout, des victimes andalouses ou marocaines des chrétiens, dont la vue ou les discours enflamment la population.

La culture, la vie intellectuelle d'inspiration religieuse prennent en conséquence un caractère nouveau. Les zaouias se multiplient, relaient l'effort d'enseignement des Mérinides et remplacent les médersas urbaines que le pouvoir ne soutient plus. Les étudiants sont ensuite des propagateurs actifs du rayonnement de la zaouia qui les a formés. En effet, comme par le passé, l'on va d'un maître à un autre, attiré par une renommée colportée par des « Tolbas » errants. La zaouia d'Iligh dans le Sous est particulièrement typique à cet égard.

Ces **nouveaux foyers culturels** ne recueillent qu'une part de l'héritage citadin, celle qu'ils peuvent utiliser. Il y a entre eux bien des différences qui tiennent d'abord à la personnalité de leurs fondateurs. Ceux-ci réussissent dans la mesure où leur enseignement répond aux besoins ressentis localement, dans un pays si divers et si morcelé. Mais en gros, partout on retrouve une culture que nous appellerions « engagée », dominée par l'idée de combat pour la foi, combat contre les chrétiens, contre les idées fausses, contre soi-même par l'ascétisme. Cette culture est donc peu spéculative, peu sensible aux nuances, au désintéressement ou au détachement. Elle a un souci d'édification, des préoccupations pratiques. Moins aristocratiques, populaires, mais nettement hiérarchisés, les représentants de la nouvelle culture ne sont pas intellectualistes. Ils se méfient de l'individualisme, de la discussion. Leur but est la conservation de valeurs menacées.

Dans la littérature un genre particulier devient envahissant : les *biographies* édifiantes de pieux personnages. La multiplication des « manuels », des abrégés est caractéristique du désir de se mettre à la portée des entendements simples, de renforcer l'obéissance à des règles indiscutables.

Les derniers représentants de la culture urbaine sont parfois durs dans leurs critiques de certains excès du mysticisme populaire, témoin El Ouazzani : « Autrefois n'adhéraient au soufisme que les hommes instruits en toutes matières et surtout connaissant

parfaitement l'Écriture Sainte... », « voilà maintenant cent ans que tout ignorant veut être soufiste sous prétexte qu'il n'y a pas besoin de doctrine pour que Dieu accorde la connaissance de la vérité à qui a le cœur pur et sous divers autres prétextes qui ont aussi peu de valeur. »

Mais le maraboutisme a aussi des conséquences sociales et politiques.

c. Une nouvelle hiérarchie sociale.

La différenciation sociale s'accroît; **une véritable noblesse se constitue avec ses privilèges**. En haut de l'échelle sociale se trouvent ceux que le traducteur d'El Ouazzani appelle des « gentilshommes » : les « puissants » dirions-nous. Nous sommes mieux renseignés sur cette petite minorité autour et au-dessous du souverain que sur la masse du peuple.

Au bas de l'échelle il faut placer les **esclaves**. On ne peut les chiffrer, mais l'esclavage est toujours économiquement indispensable. Dans les villes, les maisons bourgeoises et même des artisans ont des esclaves domestiques; le plus grand propriétaire d'esclaves est le souverain : il en faut beaucoup pour le service du Palais, mais aussi dans les grands domaines ruraux où l'on cultive, par exemple, la canne à sucre. Parmi eux quelques-uns sont des **chrétiens**, prisonniers de guerre — conformément aux usages du temps — réduits en esclavage, mais la très grande majorité est constituée par des **noirs** amenés par les marchands à travers le Sahara.

Nos sources sont à peu près muettes sur la condition des **paysans**. On peut estimer qu'elle s'est dégradée pendant toute la première partie du xvi^e siècle. La paix et le retour à l'ordre, ainsi qu'un redressement économique sensible vers la fin du siècle provoquent une amélioration. Il doit y avoir bien des différences entre le paysan propriétaire d'un bien suffisant pour faire vivre sa famille et le tenancier misérable, serf de fait (khammès).

Le **petit peuple des villes** est victime de la crise : portefaix, manœuvres ressentent durement la dépression économique, plus sans doute que les artisans. Les maîtres des corporations urbaines représentent une force réelle dans une ville comme Fès; certains touchent déjà à la bourgeoisie.

On n'entend guère parler de riches **marchands** comme dans les pays d'Europe. Ceux qui apparaissent à travers les sources européennes sont des *Juifs*, en relation avec leurs coreligionnaires d'Europe, auxiliaires et intermédiaires actifs et adroits des commerçants chrétiens, indispensables grâce à leur connaissance du pays et de la langue. Il n'y a pas, semble-t-il, de véritable classe marchande : l'impossibilité de faire du commerce sur mer — dont l'importance dans la création du capitalisme est bien connue — en est une explication; une autre semble être le rôle joué par *les détenteurs de l'autorité* : souverain et chefs locaux qui profitent de leur situation pour faire des affaires : à partir de 1541, les Saadiens s'enrichissent par le commerce du sucre dont ils ont le monopole. Détenir un pouvoir est dans cette société le meilleur moyen de s'enrichir.

Les **chefs des tribus militaires** ont établi leur autorité sur les bourgades de leurs territoires; ils en dirigent la vie économique à leur profit, perçoivent les impôts. C'est un avantage que leur reconnaît, plus ou moins explicitement, le souverain en échange de leur appui. Mais les pouvoirs locaux, de fait, tendent à se multiplier. Il y a bien sûr des chefs de tribus, mais de plus en plus des **chefs de zaouias** et des **chorfas** avec lesquels le gouvernement doit compter, quelquefois traiter de puissance à puissance.

Ces marabouts constituent désormais une aristocratie puissante et respectée. Leur prestige religieux n'est pas le seul élément de leur force, très tôt ils l'ont assise sur des bases économiques solides. Les zaouias sont de véritables « seigneuries » : elles ont des terres qu'elles font exploiter, elles reçoivent des dons et des contributions plus ou moins volontaires, elles quêtent pour la guerre sainte par exemple. Elles constituent des marchés de consommation qui, sans compenser le déclin des villes, concurrencent celles-ci et réorientent une partie du commerce. Elles exercent une tutelle sur les souks qui se tiennent sous la protection de leur sanctuaire. Ce sont des puissances : elles ont des intérêts matériels et doivent les défendre.

Au-dessus des chefs de tribus et des marabouts, facteur d'unité et d'équilibre, il y a le pouvoir royal. Vient-il à défaillir, se crée un vide dangereux. Sa solidité dépend dans une large mesure de l'équilibre de l'édifice social lui-même. Or celui-ci est travaillé par des courants puissants, ébranlé profondément : coupée des grands courants mondiaux, l'économie a perdu son dynamisme ; en butte à des attaques répétées le pays doit lutter avec énergie pour son existence. *La crise multiforme qu'il traverse au début du XVI^e siècle culmine dans une crise politique* (Texte 3).

DOCUMENTS

1. UN SOUK : LA FOIRE DU MOULoud.

« Cette foire a lieu dans une plaine entre deux montagnes. Les commerçants y ont leurs marchandises séparément sous des tentes et dans de petites cabanes de branchages. Ils sont groupés séparément par catégories de marchandises, si bien qu'à un endroit il y a les marchands d'étoffes, et à un autre les merciers et ainsi de suite. Les marchands de bestiaux sont en dehors des tentes. A côté de chaque tente une hutte de branchages permet de loger les gentilshommes et c'est là qu'on donne à manger aux étrangers. Bien que l'on dépense beaucoup, la vente des marchandises rapporte deux fois plus que les frais engagés parce que les hommes de toute la région viennent à cette foire même ceux du pays des Noirs qui font là des affaires importantes. En fin de compte les gens du Guzzula qui sont d'esprit grossier ont en vérité admirablement réglé le fonctionnement de leur foire au point de vue de la tranquillité et de la paix. La foire commence le jour de la nativité de Mahomet qui est le 12 du mois de Rabia, le troisième de l'année arabe. Je suis allé dans cette foire avec le Prince Chérif et j'y ai passé quinze jours pour mon plaisir en l'an 920 (1514). »

LÉON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique*, trad. Epaulard, Paris, Maisonneuve, 1956.

2. DESCRIPTION DE LA VILLE DE FÈS.

« Fès est certainement une très grande cité. La ville est entourée de solides et hautes murailles. Il existe dans Fès onze collèges d'étudiants, très bien construits, avec de nombreux ornements de mosaïques et de bois sculpté... Il y a plusieurs hospices qui ne sont pas inférieurs, comme beauté, aux collèges... Il existe... cent étuves (hammams) bien bâties et soignées, les unes petites, les autres grandes... La majorité de ces étuves appartient aux temples et aux collèges et leur paie des loyers élevés... Il y a... deux cents hôtelleries vraiment très bien construites... Il y a près de quatre cents moulins.

Les corps de métier à Fès sont séparés les uns des autres. Les plus estimés se trouvent dans le circuit du temple et à proximité (Qaraouiyye).

C'est ainsi que les notaires occupent dans les 80 boutiques... Plus à l'Ouest il y a une trentaine de boutiques de libraires. Vers le Sud on trouve les marchands de chaussures qui ont dans les cent cinquante boutiques... Un peu plus loin sont les cordonniers qui font les chaussures d'enfants et qui peuvent avoir cinquante boutiques. A l'Est du temple se trouve l'emplacement des marchands d'ustensiles de cuivre et de laiton. Juste en face de la porte principale du temple sont établis les fruitiers qui ont une cinquantaine de boutiques... Après eux sont les marchands de cire, puis viennent les merciers. On trouve ensuite les fleuristes, qui vendent aussi les citrons et les « limons ». Il y a là une vingtaine de boutiques parce que ceux qui ont l'habitude de boire du vin veulent toujours avoir des fleurs auprès d'eux.

Après les fleuristes viennent les marchands de lait. Je crois qu'on vend tous les jours vingt-cinq « botta » (23 000 litres) de lait aigre et frais. Après les laitiers sont les marchands de coton qui arrivent à trente boutiques. Au Nord se trouvent les marchands d'objets de chanvre... Au delà de ceux-ci sont les fabricants de ceintures de cuir, de pantoufles et de licols en cuir brodés de soie. Plus loin sont les gainiers qui font les fourreaux des sabres... Après eux sont les marchands de sel et de plâtre. Puis viennent les marchands de vases. Ensuite viennent ceux qui vendent les mors, les brides, les sangles, les selles, les étriers... Puis on arrive à l'emplacement où se trouvent les portefaix. Au delà de l'emplacement des portefaix se trouve la place du chef des consuls (le mohtasseb) et des juges qui ont autorité sur toutes les marchandises comestibles. Au milieu de cette place existe un enclos de roseaux, carré, où l'on vend les carottes et les navets. La fève fraîche se vend à la saison bon marché. Autour de la place il y a des boutiques où l'on vend du vermicelle et d'autres où l'on fait des boulettes de viande hachée que l'on frit dans l'huile.

Après cette place vient vers le Nord, le marché aux herbes. On y vend des choux, des raves et les autres légumes. Puis vient le « marché de la fumée » où l'on vend des beignets frits dans l'huile. On vend aussi de la viande frite, des poissons frits. On vend d'habitude des pieds cuits. Les cultivateurs ont coutume de consommer dans les boutiques mêmes ces mets grossiers le matin de bonne heure, puis ils partent aux travaux des champs. Après ces marchands viennent ceux qui vendent l'huile, le beurre salé, le miel, le fromage frais, les olives, les limons, les carottes et aussi les câpres confites... Près de là se trouvent les bouchers...

Après les bouchers vient le marché des étoffes en laine grossière du pays. Il comprend une centaine de boutiques. Si quelqu'un apporte une étoffe pour la vendre il doit la donner à un crieur, qui se la jette sur l'épaule et va de boutique en boutique en criant le prix. Puis viennent les fournisseurs d'armes... Ensuite on trouve les pêcheurs.

(La description se poursuit ainsi, minutieusement, pendant plusieurs pages. Arrivons-en à la kissariya).

Ce marché est une espèce de petite ville entourée de murs qui présentent douze portes sur leur pourtour. Le marché est divisé en quinze quartiers. Deux d'entre eux sont affectés aux cordonniers qui font les chaussures des gentilshommes. Deux autres quartiers sont réservés aux marchands de soieries. Après ces marchands sont les fabricants de ceintures de femmes. Après ces quartiers il y en a deux autres occupés par les marchands de draps de laine, c'est-à-dire des draps d'origine européenne. Tous ces drapiers sont des Grenadins. Plus loin les tailleurs occupent trois quartiers, ensuite vient un quartier où l'on trouve les ouvriers qui ourlent d'une tresse les étoffes que l'on emploie comme turban de tête.

Il y a ensuite deux autres quartiers où sont les marchands de toile et les marchands de chemises et d'étoffes pour les femmes. Ce sont là les plus riches négociants de Fès car ils font beaucoup plus d'affaires que les autres réunis.

Au delà dans un autre quartier on confectionne les garnitures et les glands des burnous.

Puis vient un quartier où l'on vend des vêtements faits avec du drap de provenance européenne. Enfin, il y a un quartier où l'on vend des vieilles chemises de toile, des nappes, des serviettes, etc.

... Il existe aussi à Fès cinq cent vingt maisons de tisserands. Ces maisons sont de grands bâtiments à plusieurs étages avec de vastes salles comme celles des palais. Chaque salle contient un grand nombre d'ouvriers toiliers. Les propriétaires de ces ateliers n'ont aucun outillage. Ce sont les maîtres tisserands qui le possèdent et ils ne paient que le loyer des salles. C'est la principale industrie de Fès. On dit qu'elle occupe vingt mille ouvriers et autant sont employés dans les moulins.

Il y a d'autre part cent cinquante ateliers de blanchisseurs de fil, pour la plupart bâtis près de la rivière.

On trouve en ville quelques grands entrepôts où l'on scie les bois de diverses sortes. Ce travail est fait par des esclaves chrétiens auxquels leurs patrons donnent de quoi vivre en échange de l'argent qu'ils gagnent. Ceux-ci ne leur accordent comme repos que la moitié du vendredi, de midi au soir et une huitaine de jours répartis à diverses époques de l'année, pour les fêtes des Mores. »

LÉON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique*, 1956, pp. 182 à 205 *passim*, trad. Épaulard, Paris, Maisonneuve, 1956.

3. LA CRISE DU POUVOIR.

« De nos jours, les souverains ne sont désignés ni par véritable hérédité, ni par élection du peuple ou des grands personnages ou du chef de l'armée. Mais chaque prince, avant de mourir, oblige les principaux et les plus puissants personnages de sa cour, sous la foi du serment, à reconnaître comme successeur ou son fils ou son frère. Bien des fois ces serments ne sont pas observés, car il arrive presque toujours que ces gens désignent comme souverain celui qui leur plaît le plus...

Le roi de Fès a, en vérité, un grand royaume, mais il n'a qu'un petit revenu, qui arrive à peine à trois cent mille ducats (700 000 francs-or). Et ce n'est même pas le cinquième de cette somme qui parvient entre ses mains, parce que le reste est affecté à tout ce que nous avons dit (dépenses de la cour et paiement des fonctionnaires). De plus la moitié de ces revenus consiste en grains, en bétail, en huile et en beurre. Les redevances sont perçues de différentes façons.

Il faut que vous sachiez qu'il est illicite pour les seigneurs, d'après la loi de Mahomet, de percevoir d'autre impôt que le cens qu'il a ordonné... Mais depuis que les Pontifes (chérifs) ont disparu, les souverains ont pris, comme nous l'avons dit, des mesures tyranniques. Il ne leur a pas suffi d'usurper ces revenus en entier et de les dépenser à leur gré. Ils y ont ajouté de nouveaux impôts, si bien qu'il n'y a dans toute l'Afrique que peu de paysans qui puissent simplement épargner ce qu'il leur faut pour s'habiller et pour vivre. Il résulte de cet état de choses qu'il n'est pas un homme instruit et honnête qui consente à entretenir des relations familiales avec les souverains temporels, à manger avec eux à une même table et encore moins à accepter d'eux un don ou un cadeau.

Le roi passe presque toute l'année en campagne, autant pour la garde de son royaume que pour maintenir la paix et l'amitié entre ses sujets.

Il nomme les capitaines de cavalerie chargés de la garde du royaume : ceux-ci se tiennent le plus souvent dans la campagne avec leurs cavaliers. Puis il établit dans chaque ville un gouverneur qui jouit de l'usufruit du revenu de la ville avec l'obligation d'entretenir à ses frais un certain nombre de cavaliers aux ordres du roi, mobilisables toutes les fois que le roi a besoin de rassembler ses troupes... Ensuite le roi crée des barons qui sont appelés « custodes » dans la langue du pays (Qaïd ar raha). Chacun d'eux a un château ou un ou deux villages dont il tire un certain revenu, tant pour sa propre subsistance que pour être en mesure de toujours accompagner le roi à l'armée... »

LÉON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique*, pp. 235-244 *passim*.

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

1. SOURCES :

JEAN LÉON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique*, Éd. 1956, trad. Épaulard, 2 vol., 629 p., index, cartes, lecture vivante et attrayante, nourrie de faits. Paris, Maisonneuve.

Parmi les chroniques portugaises :

CHRONIQUE DE SANTA CRUZ DU CAP DE GUÉ, pub. et trad. P. de Cénival, 1927.

DAMIAO DE GOIS, *Les Portugais au Maroc de 1415 à 1521*, trad. et notes de R. Ricard, pub. I.H.E.M., n° XXXI, 1937, 258 p., index.

Une description du Maroc sous le règne de Moulay Ahmed el Mansour (1596), pub. et trad. de Castries, Sources Inédites, I^{re} Série France, tome I. Il peut être intéressant de le comparer à Jean Léon l'Africain.

Sources Inédites de l'Histoire du Maroc. Première Série : dynastie Saadienne, les volumes consacrés aux archives du Portugal, de la France, de l'Angleterre, des Pays-Bas et de l'Espagne sont très riches en documents sur le commerce et les relations avec l'Europe.

Sur l'histoire politique :

EL IFRANI, *Nozhet el Hadi*, trad. Houdas, Paris 1899.

NACIRI ES SLAOUI, *Kitab el Istiqsa*, tome V, Archives Marocaines, t. XXXIV, 1936.

2. ÉTUDES.

Sur l'économie et la société du Maroc au XVI^e, il n'existe aucune étude d'ensemble récente en français.

L. MASSIGNON, *Le Maroc dans les premières années du XVI^e siècle*, date de 1906, il est encore utile.

V. MAGALHAES GODINHO, *Historia economica e social da expansao portuguesa 1947*, l'ouvrage est en fait entièrement consacré à une description du Maroc d'après Jean-Léon et les chroniques portugaises, mais... en portugais.

R. RICARD, *Études sur l'histoire des Portugais au Maroc*, 1956, 495 p., dans cet ouvrage sont réunis les articles très fouillés de R. Ricard ; sur l'économie, voir en particulier : *le commerce de Berbérie et l'organisation économique de l'empire portugais aux xv^e et xvi^e siècles*, article paru dans Ann. de l'Inst. d'Ét. Or. de la Fac. des Lettres d'Alger, 1936.

Voir aussi le chapitre suggestif intitulé *l'Or soudanais*, pp. 364 et sq dans :

F. BRAUDEL, *La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, 1949, 2^e édition 1967 pp. 422 et sq.

Sur l'histoire religieuse et la vie culturelle voir :

BEL, *La religion musulmane en Berbérie*, Paris, 1938.

LÉVI-PROVENÇAL, *Les Historiens des Chorfas*, 1922.

15

DES BENI-OUATTAS AUX SAADIENS

1. ORIGINES ET DÉBUTS DES SAADIENS

- a. LES ORIGINES ET LES BASES DE LA NOUVELLE DYNASTIE.
- b. LES PROGRÈS DES SAADIENS. LA FIN DES BENI-OUATTAS.
- c. LES SAADIENS ET LA MENACE TURQUE.

2. LA BATAILLE DE L'OUED EL MAKHAZIN ET SA PORTÉE

- a. LES CAUSES.
- b. LA BATAILLE.
- c. LES CONSÉQUENCES.

3. LE RÈGNE D'AHMED EL MANSOUR

- a. LE SOUVERAIN.
 - b. LA POLITIQUE INTÉRIEURE.
 - c. LA POLITIQUE EXTÉRIEURE.
-

D'une histoire politique très troublée et souvent confuse, où les Saadiens succèdent peu à peu aux Ouattassides, entre 1511 (attaque d'Agadir), 1525 (prise de Marrakech) et 1554 (prise de Fès), et dont le règne d'Ahmed el Mansour marque le sommet (1578-1603), retenons seulement, pour la première moitié du siècle, les grandes lignes directrices; beaucoup d'aspects de politique intérieure ou extérieure ont d'ailleurs déjà été vus.

Les attaques portugaises ont accentué l'émiettement de l'autorité. Selon un processus bien analysé pour l'Europe des IX^e et X^e siècles, les invasions favorisent les pouvoirs locaux au détriment du pouvoir central; comme le pouvoir est d'essence religieuse et que l'ascendant des Ouattassides est faible, les marabouts ont vu leur influence grandir. La faiblesse du gouvernement central, ses origines et ses agissements contestables font passer le pouvoir entre les mains de ceux qui détiennent une sorte de légitimité religieuse et le moyen d'exercer une autorité sur la population. Mais ils se refusent encore, sans doute faute d'avoir clairement conscience de leur force, à prendre les rênes comme ils seront tentés de le faire au début du siècle suivant. *Les confréries et les marabouts jouent cependant un rôle de premier plan* dans la crise de la fin du XV^e et du début du XVI^e siècle, dans la résistance aux Portugais, collectant des fonds, suscitant des volontaires. Les zaouias « Chadiliya » du Draa, du Sous, ayant toutes à leur tête des disciples d'El Jazouli, font désigner comme chef de guerre sainte des membres d'une famille chérifienne jusque-là assez obscure de la vallée du Draa : les Saadiens.

1. ORIGINES ET DÉBUTS DES SAADIENS

a. Les origines et les bases de la nouvelle dynastie.

Que les « Saadiens » soient effectivement chorfas, ou simplement originaires de la tribu des Beni Saad qui donna le jour à la nourrice du Prophète, peu importe; l'essentiel, c'est qu'au moment de leur accession ils soient reconnus comme chorfas. Arabes certainement, on les trouve fixés vers le *début du XIV^e siècle dans la moyenne vallée du Draa*, entre Zagora et Tamgrout. Au milieu du XV^e siècle, quelques-uns émigrent vers le Nord et s'installent à Tidsi, petit village au Sud-Ouest de Taroudant, auprès du marabout d'Abou Abdallah Ben El Moubarak qui avait répandu dans le Sous les doctrines d'El Jazouli. Le rôle religieux des Saadiens commence.

Leurs **origines, arabes et chérifiennes**, les servent auprès des populations du Sous, inquiètes des progrès des Portugais sur la côte, vivant d'autre part dans une indépendance à peu près complète vis-à-vis des Ouattassides et des émirs Hintata de Marrakech.

C'est à l'*initiative de la confrérie chadiliya* qu'en 1511, un Saadien, Mohammed Ben Ahmed El Qaïm est chargé de conduire la *guerre sainte contre les Portugais* installés à Founti (Agadir ou Santa Cruz pour les Portugais).

Dans quelle mesure, derrière ces explications religieuses, n'y a-t-il pas d'autres motifs à la prise de pouvoir par les Saadiens, et en particulier des *motifs économiques* ?

Il faut au souverain un grand prestige, une force réelle et manifeste pour se faire obéir de tous. Un chérif, victorieux des chrétiens, peut rallier l'opinion, satisfaire les marabouts ou les tenir en respect. Mais il faut aussi que son pouvoir soit assis sur des bases économiques suffisantes. La nouvelle dynastie a eu ce souci constant. Certains indices nous le montrent clairement. Dans la lutte contre les Portugais, l'opposition à une nouvelle forme de commerce, dérivant à son profit les routes traditionnelles des échanges, a sûrement joué. On comprend mieux ainsi le rôle joué par Aqqa, dans l'Anti-Atlas, point de départ des Saadiens mais aussi des caravanes. Tidsi est un saint lieu mais aussi l'emplacement d'une grande foire annuelle que devait remplacer plus tard celle de Tazeroualt. Résistance aux chrétiens donc, mais défense aussi du commerce saharien.

D'ailleurs, dès le début, les Saadiens ont l'*appui des Maqil*, surtout les Chebanat et les Doui Mansour. Ces tribus depuis un siècle perçoivent l'impôt. Ils voient depuis un demi-siècle leur trafic caravanier concurrencé par les Portugais en Mauritanie. Leurs caravanes, parties du Sénégal, aboutissent à l'oasis d'Aqqa : c'est le marabout de ce « port » saharien qui lance l'ordre de soumission au chérif saadien. La solidarité du Sous, du Draa, du Tafilalet, à la naissance de la dynastie, est due au support ethnique des Arabes Maqils. Animés par les mêmes intérêts économiques contre les Portugais, conseillés par les marabouts de la confrérie Chadiliya-Jazouliya, ils vont se battre contre des envahisseurs mais aussi contre des concurrents. La reprise du Touat par les Saadiens dès 1526 est significative; malgré la lutte contre les Portugais, ils n'oublient pas de remplacer leurs rivaux de Tlemcen dans ce carrefour essentiel du commerce saharien.

b. Les progrès des Saadiens. La fin des Beni-Ouattas.

Le Sous, organisé dès le début en *véritable royaume indépendant* fait figure de région privilégiée au début du XVI^e siècle. La force religieuse est aussi force de *paix et de prospérité*. Proclamé près du marabout de Tidsi, El Qaïm se fait enterrer à Afourhal, dans les Haha, à côté de la tombe d'El Jazouli; sa dépouille est transportée avec celle du saint à Marrakech lors d'une première entrée de l'aîné de ses fils et successeur, Ahmed el Arej en 1521.

Geste religieux et surtout politique : **marabouts et zaouias soutiennent le nouveau pouvoir**. El Arej est l'ami du chef de la confrérie chadiliya; les marabouts assurent la propagande en faveur de leurs princes saadiens; ils soignent leur popularité; ils négocient un traité avec la confrérie qadriya de Fès. Causes et conséquences de ce soutien sont nombreuses : succès d'abord de la *guerre sainte contre les Portugais*. Agadir que le premier des Saadiens n'a pu enlever tombe en 1541. La victoire a une grande résonance dans le peuple marocain. Safi et Azemmour sont abandonnés par les chrétiens.

Succès aussi contre les Ouattassides. Ceux-ci essaient de reprendre Marrakech enlevée en 1525; la population pillée, épuisée se plaint. Les confréries interviennent; le partage du Maroc est décidé : les Beni-Ouattas gardent le Nord avec Fès, les Saadiens, le Sud avec Marrakech (1533-1534). Trois ans plus tard une nouvelle attaque des Ouattassides est repoussée; ils perdent le Tadla et le Tafilalet. Le sultan de Fès signe une trêve avec les Portugais, envisage même une alliance avec eux contre les Saadiens : peine perdue, il est fait prisonnier par le jeune frère d'El Arej, Mohammed Ech-Cheikh, en 1545. Le peuple attribue la victoire saadienne à un tour de magie.

Pendant la captivité du sultan, sa famille *demande aux Turcs aide et protection contre l'usurpateur saadien*. L'envoyé de Soliman le Magnifique échoue dans sa mission près du souverain de Marrakech. Fès est enlevée par les Saadiens en 1549. Le sultan est à nouveau prisonnier et son frère Bou Hassoun prend la route de l'exil vers l'Europe. Ce dernier, très actif, part pour l'Espagne, pour l'Allemagne, court à Augsbourg solliciter l'aide de l'empereur Charles Quint. Sans succès il rentre en Espagne où le futur Philippe II lui donne des bateaux et de l'argent pour rentrer à Badis. En mer des corsaires turcs le détournent vers Alger. Bou Hassoun y obtient de Salah Rais armée et artillerie; grâce à quoi il peut reprendre Fès (1554). Mais c'est au profit des Turcs : le butin, les trésors de la ville sont ramenés par bateaux à Alger. Sans argent, sans armée, le dernier Ouattasside est écrasé dans le Tadla par les Saadiens (1554). Fès est immédiatement reprise.

La direction de la guerre sainte qui a servi les débuts de la dynastie est conservée par les Saadiens; on y revient de temps à autre (1562 : essai contre Mazagan). Il s'agit de garder l'appui des confréries, mais très vite aussi, on constate un *essai d'affranchissement des Saadiens à leur égard*. Il ne faut d'ailleurs pas considérer celles-ci comme un ensemble monolithique. Elles sont partagées lors de l'attaque de Fès; la confrérie qadriya soutient Bou Hassoun et s'appuie sur les Turcs. Les marabouts, surtout, vont s'opposer à l'établissement du « Kharaj » parmi les montagnards et bientôt entrer en conflit avec la dynastie. Mais les Saadiens avaient déjà choisi leur politique à l'égard de ces groupes maraboutiques. Employant tour à tour la force ou la défense, les souverains n'hésitent pas à lutter contre eux : le sultan Moulay Abdallah ira jusqu'à occuper la zaouia de Tameslouht.



Agadir : la casbah ancienne.

Surtout, à une guerre sainte contre les chrétiens, nécessaire et importante quand il s'agit de s'opposer à des conquêtes territoriales, les Saadiens préférèrent **un développement des relations économiques**. Maîtres des grandes voies sahariennes, les Saadiens reprennent la direction et le monopole du trafic des caravanes en le détournant vers le Touat, le Tafilalet et surtout Taroudant. Ils réussissent là où les Mérinides et les Ouattassides avaient échoué. Ils ont arrêté l'expansion portugaise au Maroc et en Mauritanie; il leur faut faire face à un danger qui leur semble encore plus grave, celui des Turcs.

c. Les Saadiens et la menace turque.

Toute la politique extérieure des Saadiens, comme le sera celle de leurs successeurs, est commandée par le désir de protéger leurs frontières contre le danger turc. Le choix de Marrakech comme capitale, qui exprime peut-être la volonté de se rapprocher du Sous tout en quittant Fès aux mœurs trop policées pour des souverains d'origine saharienne, manifeste aussi la volonté d'éloignement du danger oriental.

Cette politique est surtout celle de Mohammed Ech-Cheikh. Contre les Turcs, il *négoce avec les Espagnols d'Oran*, rapproché d'eux par la même crainte. Son fils et successeur Moulay Abdallah (1557-1574) continue dans la même voie, cédant même aux Espagnols, pour obtenir leur aide, le port de Badis (Vélez) en 1564.

Et pourtant, au moment où les Saadiens font tout pour se défendre des Turcs, même s'allier avec les chrétiens, ils ne manquent pas d'être *attirés par la grandeur turque*, spécialement par sa force militaire. Le prestige des Turcs dû à leur expansion, joue à plein sur les chorfas saadiens. Si on n'a pas présente à l'esprit cette double alternative, **haine** et **attirance**, on peut difficilement comprendre de nombreux faits politiques de l'histoire saadienne. Mohammed Ech-Cheikh (ses successeurs proches ou lointains le suivront en cela) incorpore des éléments turcs à son armée, ce qui lui vaudra d'ailleurs d'être assassiné et d'avoir sa tête accrochée aux murs de Constantinople. *L'armée chérifienne sera peu à peu organisée complètement sur le modèle ottoman*. Deux des fils de Mohammed Ech-Cheikh, Abd el Malik et Ahmed, iront se mettre au service de Soliman et participeront à la prise de la Goulette. Abd el Malik, sultan du Maroc en 1576, après avoir évincé son neveu, Mohammed el Motaouwakkil, sera imprégné de civilisation étrangère spécialement turque; il parle espagnol, italien, et turc, il négocie des transactions commerciales avec l'Espagne, la France et l'Angleterre. Bien plus, sous Ahmed el Mansour, comme nous le verrons, on peut parler d'une véritable « *turquisation du Maroc* ».

2. LA BATAILLE DE L'OUED EL MAKHAZIN (DITE DES TROIS ROIS) ET SA PORTÉE (1578)

a. Les causes.

Les causes comme les conséquences de cette bataille dépassent le cadre propre de l'histoire marocaine. Le Maroc, cependant, va retirer de cette victoire sur les Portugais, d'importants avantages matériels et surtout un grand prestige à l'extérieur.

Au départ, c'est un souverain déchu, *el Motaouwakkil*, qui, évincé du Maroc par son frère Abd el Malik essaie de reconquérir son trône. Manifestation, parmi de nombreuses autres, d'une **querelle dynastique**. Mais c'est en pays chrétien, au Portugal, que le souverain détrôné est allé chercher de l'aide. Il y exploite le désir des Portugais sous leur roi Dom Sébastien (1557-1578) de revenir à une politique active en Afrique, par opposition au règne de Jean III (1521-1557) qui avait abandonné Ceuta, Tanger et El Ksar es Sghir pour se tourner vers le Brésil. Il y exploite surtout les **sentiments mystiques de Sébastien** qui se veut le chevalier de la foi catholique contre protestants et musulmans.

b. La bataille (4 août 1578).

La bataille se déroule essentiellement dans la région d'El Ksar el Kbir, Larache et Arzila, entre l'oued Loukkos et son affluent l'oued el Makhazin. Elle témoigne de la *puissance de l'armée saadienne* animée par l'esprit de guerre sainte renforcé encore par le fait de lutter contre un souverain chérifien déchu passé aux chrétiens, mais aussi de *l'inexpérience de l'armée portugaise*. Cependant, c'est autant la nature — ici, la marée montante — que la cavalerie d'Abd el Malik qui viendra à bout des troupes de Dom Sébastien. *Trois rois y meurent* : Dom Sébastien, El Motaouwakkil mais aussi Abd el Malik (Texte 2).

c. Les conséquences.

Néfastes pour le Portugal qui, après la mort de Sébastien est rattaché à l'Espagne de Philippe II, la bataille au contraire profite au Maroc sur le plan de la politique nationale, avec l'avènement du frère d'Abd el Malik, **Ahmed**, surnommé immédiatement « **el Mansour** », « le Victorieux », comme sur le plan international. Les puissances européennes sont pleines de considération pour le nouveau monarque que l'on suppose particulièrement riche, après l'acquisition du butin de la bataille. C'est « le Doré », « *ed Dhahbi* ». Des ambassadeurs lui sont dépêchés dans sa capitale, des navires arrivent dans ses ports, on lui fait même des demandes d'emprunts; le Maroc a tenté alors de profiter de ces circonstances favorables pour essayer de développer ses relations commerciales. Une ombre cependant à ce tableau : *l'attitude turque*. Les Ottomans n'ont pas vu avec plaisir la puissance marocaine s'affirmer. Certains préparatifs de guerre contre le nouveau souverain ont même eu lieu. Quoi qu'il en soit, c'est quand même un grand règne qui s'annonce.

3. LE RÈGNE D'AHMED EL MANSOUR (1578-1603)

En 1578 commence un règne important comparé à ceux qui l'ont précédé et surtout à ceux qui vont le suivre dans la première moitié du XVII^e siècle. Mais cela est dû plus à la *personnalité du souverain* qu'à un régime nouveau, solidement établi : situation qui explique la grandeur de ce règne dans beaucoup de ses aspects mais qui en révèle aussi les faiblesses.

a. Le souverain.

Sans nous faire d'illusion sur le titre d'« el Mansour », disons cependant que la personnalité du nouveau souverain est importante. Son titre, au moins, servira sa politique extérieure. Ayant voyagé, il connaît la Turquie et les affaires d'Europe. D'ailleurs, c'est dans ce domaine de politique extérieure qu'il manifeste le plus d'originalité.

A l'intérieur du Maroc, dont il veut défendre l'indépendance, il est certes un *grand homme d'État* réprimant mutineries, complots ou rébellions aussi bien dans son armée que dans les zaouias ou les tribus mais il est aussi l'homme de la Tradition. En multipliant les constructions de prestige, il engage par là son pays dans une politique financière ruineuse. Le règne d'Achmed el Mansour nous apporte quelques aspects nouveaux mais *les aspects traditionnels l'emportent*.

b. La politique intérieure.

Un **makhzen** sensiblement *renové et réorganisé* s'appuyant sur les tribus « guich », sur des ministres et des officiers comptant souvent d'anciens chrétiens et des juifs, fait régner l'ordre à l'intérieur. Mais à une politique de luttes continuelles contre les tribus de la montagne ou contre les chefs des zaouias, Ahmed el Mansour préfère une organisation solide des régions dont il dispose pleinement. Ses adversaires d'ailleurs, sentant son pouvoir, ne se manifestent guère; ils n'en restent pas moins vivaces et les successeurs du souverain en subiront les douloureuses conséquences.



Marrakech : salle centrale des Tombeaux Saadiens.

« Savant des califes et calife des savants », aimant les livres, les poètes et les savants, Ahmed el Mansour organise autour de lui une **cour brillante** dont le luxe et le cérémonial frappent les observateurs étrangers. Comme ses précurseurs, il veut laisser son souvenir inscrit dans la pierre quel qu'en puisse être le prix. Il y a bien quelques travaux à Fès (les pavillons du « sahn » de la mosquée Qaraouiyne) mais c'est surtout *Marrakech qu'il veut embellir*. A côté des différentes constructions effectuées dans la Casbah ou dans la nécropole royale (les « Tombeaux saadiens »), sa grande œuvre reste *le palais d' « el*

Badi », c'est-à-dire « l'incomparable ». Les ruines laissées par les destructions de Moulay Ismaïl nous permettent d'en retrouver le plan, inspiré des palais de Grenade avec les bassins, les parterres, les pavillons, les décors gravés dans des marbres venus d'Italie. Quelques inspirations orientales ont pu être retrouvées mais il s'agit surtout d'influences hispano-mauresques.

En même temps qu'il maintient une politique extérieure opposée aux Turcs, comme nous allons le voir, il laisse pénétrer leur influence au Maroc. Celle-ci n'est cependant pas aussi voyante que sous Abd el Malik où *usages et modes turcs* s'étaient introduits. Dans le domaine civil, cette influence se manifeste dans la graphie des documents officiels, des épitaphes de la nécropole royale, dans les paraphes de validation. Autant de nouveautés qui permettent de meilleurs rapports avec l'extérieur. Mais c'est surtout dans le domaine militaire que l'influence turque est particulièrement nette. *L'armée*, dont la composition par ailleurs reste très bigarrée (anciens chrétiens, andalous, noirs, turcs) *est instruite par des Turcs*. Ce sont eux les principaux maîtres de l'arsenal royal comme de l'artillerie marocaine.

Les constructions comme l'organisation militaire coûtent fort cher. Sans doute Ahmed el Mansour dispose au départ du butin de l'oued El Makhazin mais il lui faut surtout relever les impôts, maintenir le « kharaj » à côté des impôts coraniques. C'est peut-être dans ce *besoin d'argent* que réside une des causes d'un aspect particulier de sa politique extérieure : **l'expédition au Soudan.**

c. La politique extérieure.

Dans l'expédition organisée vers 1590 par Ahmed el Mansour en direction du Soudan, il y eut peut-être des **motifs religieux**, la volonté par exemple de constituer un grand califat d'Occident à un moment où les souverains noirs avaient eu le désir de se tourner vers l'Orient. L'un de leurs princes avait même ramené de la Mekke l'investiture du calife abbasside. Mais les *motifs économiques* et financiers semblent l'emporter. Déjà quand en 1586, le souverain marocain réclamait au roi du Soudan Askia Ishaq II un mithqal d'or par charge de sel prise à Téghaza, le motif avancé de soutien à la guerre sainte n'était qu'un faux prétexte. Même si, à cette époque, le trafic de la poudre d'or a diminué, les souverains noirs continuaient d'en détenir la clé (Textes 1 et 3).

Ni la première expédition dirigée par l'ancien chrétien **Jouder** ni la seconde dirigée par *Mahmoud* n'apportent les résultats escomptés. Si le « pays des noirs » fournit quelque temps au Maroc des esclaves et surtout un peu d'or permettant à la monnaie marocaine d'être appréciée auprès des négociants étrangers, *les expéditions marocaines désorganisent aussi le commerce saharien et perturbent la vie intellectuelle* alors importante dans certains grands centres sahariens.

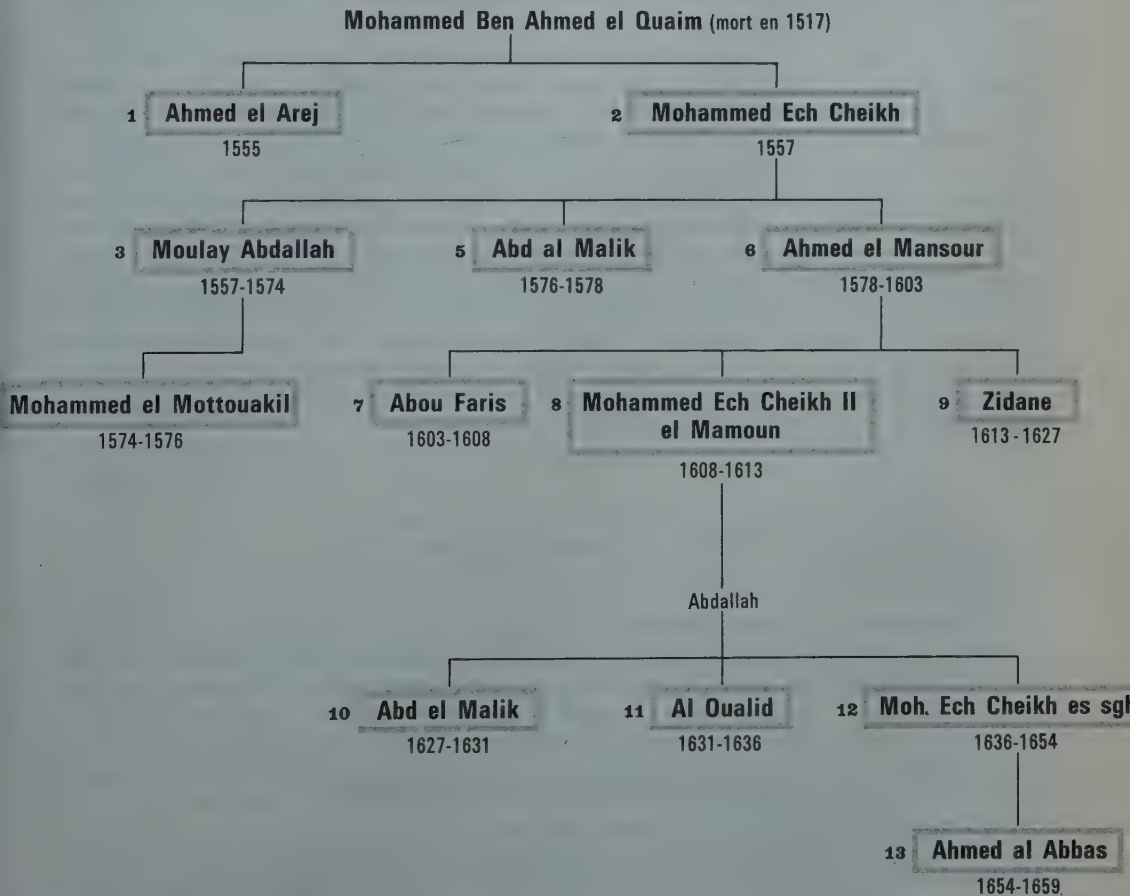
A l'égard des Turcs, Ahmed el Mansour *continue la politique* de ses prédécesseurs. C'est sans doute pour se protéger du danger oriental possible qu'il fortifie les murailles de Fès, qu'il élève dans la même ville les bordjs Nord et Sud. Si les Turcs sont détournés provisoirement du Maroc par le prestige acquis par Ahmed el Mansour sur l'oued El Makhazin ou surtout par leurs propres difficultés en Arabie, ils n'en continuent pas moins de menacer le Maroc.

Aussi, toujours dans le même but, le souverain reste fidèle à **l'alliance espagnole**. Il repousse les offres de la reine d'Angleterre Élisabeth qui, poussée surtout par des motifs commerciaux, veut constituer contre Philippe II devenu roi du Portugal une vaste alliance

où seraient entrés l'Angleterre et les sultans de Constantinople et de Marrakech. Habilement, le souverain marocain sait jouer des oppositions anglo-espagnoles; de l'Espagne il obtient Arzila (1589); *avec l'Angleterre* spécialement lorsque Philippe II eut conçu le projet d'occuper l'île d'Arguin et la côte saharienne, Ahmed el Mansour envisagea un moment un partage de l'Espagne entre lui et la reine d'Angleterre.

A travers toutes ces péripéties cependant, Ahmed El Mansour est resté fidèle à la politique extérieure traditionnelle des Saadiens. A sa mort, l'Espagne se rapproche de la Turquie mais en définissant le **statu-quo dans la Méditerranée occidentale**. Le danger ottoman se trouve désormais éloigné.

Mais à l'intérieur du Maroc, toutes les forces hostiles à l'unité, que la forte personnalité d'Ahmed el Mansour a réussi à contenir, vont à nouveau se manifester. Le pouvoir que le souverain a réussi à donner à la dynastie saadienne va s'effriter. Les péripéties multiples des successions, des oppositions à l'intérieur même des Saadiens comptent désormais beaucoup moins que la puissance de certaines forces provinciales nées principalement autour des marabouts ou des zaouias.



DOCUMENTS

1. LE SULTAN EL MANSOUR CONSULTE SES CONSEILLERS SUR LA CONQUÊTE DU SOUDAN.

« J'ai résolu d'attaquer le prince de Gao qui est le maître du Soudan et d'envoyer des troupes contre lui afin de réunir dans une seule et même pensée toutes les forces de l'Islam. Le Soudan étant un pays fort riche et fournissant d'énormes impôts, nous pourrons ainsi donner une importance plus grande aux armées musulmanes. D'ailleurs le chef actuel des soudaniens, celui qui exerce l'autorité royale est légalement déchu de ses fonctions car il n'appartient pas à la famille des Qoreich, et il ne réunit aucune des autres conditions requises pour disposer de la puissance suprême... » Les assistants se turent... « Votre silence, dit alors le sultan, marque-t-il votre approbation ou annonce-t-il que votre opinion est en contradiction avec la mienne? — Sire, s'écrièrent tous les conseillers d'une voix unanime, votre dessein est loin d'être correct et ne mérite pas d'être considéré comme judicieux; comment a-t-il pu germer dans l'esprit d'un prince alors qu'il ne serait jamais venu à l'idée d'un malfaiteur? Qu'est-ce à dire?... Prince, il y a entre le Soudan et notre pays un immense désert sans eau ni plantes, et si difficile à franchir que le qatha (seul oiseau qui se risque à traverser le Sahara) lui-même ne le traverserait pas sans inquiétude. Non seulement le voyage y est impossible à cause de l'incertitude des routes, mais encore en raison des dangers qu'on y court et des terreurs qui remplissent ces solitudes. » El Mansour reprit la parole et dit : « Si c'est là le seul point faible de mon projet, et la seule objection que vous trouvez à me faire, votre argumentation est sans valeur et n'effleure même pas ma résolution. Vous parlez des déserts dangereux qui nous séparent mais ne voyons-nous pas tous les jours des négociants qui tout en étant faibles et pauvres en ressources, traversent ces espaces et y pénètrent hardiment à pied ou à cheval, en groupes ou isolés. Jamais les caravanes n'ont cessé de sillonner ces contrées... Les armées (soudaniennes) ne comprenaient que des cavaliers armés de lances et des archers; ils ne connaissaient ni la poudre ni les armes de feu au bruit terrifiant. Encore aujourd'hui les gens du Soudan n'ont que des lances et des sabres... Il nous est donc aisé de combattre ces peuples et de guerroyer contre eux. Enfin le Soudan est une contrée plus riche que l'Ifriqiya et il nous est plus avantageux d'en faire la conquête que de lutter contre les Turcs, ce qui nous occasionnerait de grandes fatigues pour un médiocre profit... Quand El Mansour eut achevé son discours, toute l'assemblée approuva la réponse que le prince venait de faire et se rangea à son avis. »

NOZHET EL HADI, Traduction O. Houdas, Paris P.E.L.O.V., 388-89.
Maisonneuve

2. LA BATAILLE DE L'OUED EL MAKHAZIN (1578).

Racontée par un chrétien, membre de l'armée de Dom Sébastien.

« Les musulmans vainqueurs continuaient leur avance; les princes chrétiens furent encerclés de toutes parts par la cavalerie et les gens de pied des infidèles. Beaucoup furent tués ou faits esclaves. Nos soldats environnés de tous côtés manquaient de poudre et de munitions, la poudre leur manquant pour avoir été brûlée pendant la bataille par la faute même des soldats qui lorsqu'ils en avaient, tiraient contre leurs compagnons avec l'intention de s'emparer des chariots (pour s'enfuir). Le nombre des fugitifs était si grand, leur hâte si précipitée qu'ils tombaient les uns sur les autres accablés par la cavalerie. Les troupes étaient en un seul tas, ainsi qu'on voit un tas de gerbes, sur l'aire, les unes sur les autres.

L'ennemi jetait ses coups de tous côtés, tuant ses propres amis. Les nôtres ne pouvaient leur faire aucune résistance. On vit par cette expérience le peu d'intérêt des huit mille piquiers conduits par le roi Sébastien...

Le Roi du Portugal cependant ne cessait de faire face de tous côtés n'ayant pour toute aide que sept ou huit soldats de Tanger qui jamais ne l'abandonnèrent. Car les hidalgos et cavaliers portugais étaient si fatigués que laissant leurs montures, ils se mettaient à l'abri et à l'ombre des chariots pour se rafraîchir; puis voyant que tout était perdu, ils abandonnèrent le Roi; les uns à pied, les autres à cheval, ils prirent la direction d'Arzila tandis que la cavalerie marocaine en faisait un affreux carnage. Le Roi, pendant ce temps, ne cessait de lutter, assénant les coups aux Marocains à tel point que plusieurs d'entre eux disaient qu'il s'agissait là de la foudre et du feu céleste. Enfin soixante d'entre eux environ se regroupèrent avec l'intention de le tuer... Atteint à la tête et à la face, il tomba de son cheval et mourut...

Les Marocains ne cessèrent de poursuivre les chrétiens jusqu'à la tombée de la nuit. Ces derniers étant tous tués ou faits esclaves, il ne restait personne des gens du roi Sébastien que les morts. Le prince Moulay Ahmed (el Mansour) faisant sonner la retraite se retira vers ses tentes avec le corps de son frère mort. On publia alors la mort d'Abd el Malik. Aussitôt Moulay Ahmed fut reconnu et reçu comme roi. »

*D'après le récit de LUIS NIETO, sources inédites, France I, pp. 493-497.
Documents de France.*

3. L'OCCUPATION DU TOUAT PAR LES SAADIENS 932-959 (1526-1552).

Mohammed ech-Cheikh et Ahmed el Arej, quand ce dernier était maître de Sijilmassa, ont envoyé des caïds marocains en mission et ont perçu les impôts au Touat. Les chroniques en ont gardé le souvenir :

« En 932 (1526) Moulay Haïbet Allah a été envoyé du Rharb par le souverain à la suite des plaintes portées par les gens du Touat contre les attaques et les pillages des gens du Tafilalet auprès des chorfas de ce pays... »

« En 934 (1528) arrive le caïd El Amri. »

« En 936 (1530) vient le caïd Mohammed Ben Ahmed... »

« En 942 (1536) le caïd Taïeb arrive au Touat et fait rentrer les impôts... »

« En 946 (1540) le caïd El Addaï « refait » le recensement pour l'impôt et dresse la liste de toutes les eaux d'irrigation et séjourne dans le pays pendant trois années. »

Chroniques d'EL TAMENTITI et de SIDI BAHIA, dans Martin, *Quatre siècles d'Histoire marocaine*, Paris, Leroux, pp. 30-32.

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

A. COUR, *L'établissement des dynasties des chérifs du Maroc et leurs rivalités avec les Turcs de la Régence d'Alger (1509-1830)*, Paris, 1904.

16

LA FIN DES SAADIENS (1603-1659)

1. LA DÉCADENCE SAADIENNE

- a. LES FILS D'EL MANSOUR ET LEUR POUVOIR.
- b. LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES.
- c. L'ATTITUDE NOUVELLE DES ZAOUIAS.

2. TENTATIVES MARABOUTIQUES ET RÉGIONALISME

- a. LES PLAINES DU NORD-OUEST : AL AYACHI.
- b. LE CENTRE : LA ZAOUIA DE DILA.
- c. LE VERSANT SAHARIEN DE L'ATLAS : ABOU MAHALLI ET BOU HASSOUN.

3. UNE ACTIVITÉ QUI SE DÉVELOPPE : LA COURSE

- a. LA NAISSANCE DE LA COURSE.
 - b. LES PROGRÈS DE LA COURSE SALÉTINE.
 - c. LA TECHNIQUE DE LA COURSE.
-

Ahmed el Mansour ne fut pas seulement le plus grand roi saadien. Il fut aussi le seul qui régna le plus longtemps et de la manière la plus absolue sur l'ensemble du pays. Il commanda à un empire alors que ses prédécesseurs ne furent reconnus que dans certaines régions; il ne fut point contesté tandis que ses successeurs le furent instantanément.

Une lutte fratricide éclate aussitôt après sa mort. Elle constitue les premiers épisodes de l'une des plus sanglantes batailles pour le pouvoir qui ait été livrées au Maroc. Après les querelles successorales, on en vient aux querelles régionales; de celles-ci, on va aux luttes entre tribus; dans les villes enfin, on se fait la guerre de quartier à quartier : soixante ans de massacres, de haines et de violences, de nature dit El Ifrani, à faire blanchir les cheveux du nourrisson!

Étudier l'évolution du Maroc au XVII^e siècle, c'est chercher à savoir comment il a fini par sortir de cette anarchie, quelles ont été les étapes sur le chemin du retour à une vie ordonnée.

L'originalité en effet d'une période de notre histoire, par rapport à une autre, réside moins dans le retour cyclique des crises politiques que dans les facteurs qui les déclenchent ou finissent par les résoudre. Quels sont les éléments nouveaux qui caractérisent la grave crise de pouvoir de cette première moitié du XVII^e siècle?

1. LA DÉCADENCE SAADIENNE

a. Les fils d'El Mansour et leur pouvoir.

Aucun des trois fils d'Ahmed el Mansour n'est digne de lui succéder : ils n'ont ni son étoffe, ni son autorité : ils sont ou des incapables ou de tristes personnages.

Mohammed Ech-Cheikh **El Mamoun**, tôt désigné comme héritier et installé au gouvernement de Fès, se montre si peu fait pour sa future tâche qu'El Mansour lui-même doit sévir contre lui. Il est de si mauvaises mœurs et d'une telle cruauté qu'il est rapidement et unanimement abhorré. Comme khalifa de son père à Fès, il se permet de se lier aux Turcs voisins : ce que ne peut tolérer El Mansour qui avait naguère préféré les Espagnols aux Ottomans. Il est pris et jeté en prison (Texte 1).

Les deux autres fils sont **Abou Faris**, khalifa de son père à Marrakech et **Moulay Zidane**, khalifa au Tadla, puis à Fès après l'élimination d'El Mamoun.

Abou Faris et Moulay Zidane n'ont pas les défauts d'El Mamoun. Mais le premier est probablement épileptique tandis que le bruit court sur le moment que Moulay Zidane n'est pas étranger à la mort d'El Mansour. En tout cas, *le pays est bientôt écartelé entre partisans de l'un et de l'autre prince*. Des forces centrifuges puissantes sont ainsi libérées et scindent le Maroc en de nombreux commandements. Moulay Zidane proclamé sultan à Fès, Abou Faris se fait proclamer à Marrakech. La guerre entre eux est inévitable. Pour abattre Moulay Zidane, Abou Faris libère Mohammed Ech-Cheikh. Pendant une vingtaine d'années, se joue entre les trois frères auxquels s'adjoint rapidement le fils de Mohammed Ech-Cheikh, Abou Abdallah, qui n'a rien à envier à son père, *une lutte indécise aux multiples épisodes* : Abou Faris est tué sur l'ordre de son neveu Abdallah, Fès et le Nord du pays sont abandonnés par Moulay Zidane qui s'établit à Marrakech où ses fils vont faire semblant de régner à partir de 1627.

Les Saadiens par conséquent cessent de vraiment régner sur le Maroc dès la mort d'El Mansour. Leur carence n'est pas seule en cause mais aussi la **nature du pouvoir**. Il n'a pas les aspects juridiques de la féodalité européenne, mais, **d'essence familiale**, *il est de type féodal*. Cela explique l'utilisation des princes dans le gouvernement du pays. Leur donner des apanages, c'est alimenter leurs ambitions et en faire les instruments de toutes les intrigues et de tous les particularismes.

Le pouvoir est encore assimilable à la féodalité en raison de son **essence religieuse**. Il est exercé par une *noblesse de sang, issue de la famille du Prophète*, et il acquiert ainsi une certaine intangibilité; le pitoyable El Mamoun en a profité, allant jusqu'à vendre Larache aux Espagnols. Mais il s'est trouvé alors en contradiction avec les fondements de l'autorité qui lui était reconnue pour la défense des croyants et la glorification de l'Islam. Elle lui est enlevée dès lors qu'il l'exerce en sens inverse et il meurt assassiné (1613).

Le pouvoir enfin découle des *préceptes musulmans*. Aussi, la périodicité des crises trouve dans une certaine mesure son explication dans la contradiction permanente qui a toujours déchiré le pouvoir politique en pays d'Islam. *En théorie, l'autorité centrale émane de la communauté, en fait, elle est enlevée par celui qui détient la force la mieux organisée*. Il y a dialectique entre le despotisme absolu et l'expression nécessairement



Le Maroc en 1660

anarchique de la volonté populaire. Tant qu'El Mansour règne, la contradiction est résolue. Dès qu'il meurt, les habitants de Fès proclament Moulay Zidane, ceux de Marrakech Abou Faris, puis les chassent, les rappellent, les exilent de nouveau ou sont obligés de se soumettre à quelque aventurier. *Les chefs ne sont plus que les porte-parole d'intérêts régionaux, voire tribaux.* Ce phénomène n'est pas particulier aux derniers Saadiens, mais il est aggravé par leur qualité de chorfas. En un sens, leurs exactions comptent deux fois, et leurs défauts, plus que chez d'autres, sont insupportables. Ils donnent lieu, nous le verrons, à un mouvement de protestation religieuse unanime, mais non uniforme. **C'est en quelque sorte la revanche du maraboutisme à la faveur duquel les Saadiens se sont élevés.**

b. Les difficultés économiques.

Le Maroc à la mort d'El Mansour est un **pays riche et prospère**. Il s'étend au-delà du Sous, du Draa et du Tafilalet jusqu'au Soudan et atteint la capitale de l'or, Tombouctou. Celle-ci avec Jenné et Gao assure la prospérité de l'Empire. *Le Maroc saadien a réussi à capter à nouveau le trafic caravanier*, spécialement par la piste centrale Marrakech-Hassi Beida-Tombouctou; Illigh et Taroudant sont devenues les grandes têtes de ligne de cette route centrale maintenant la plus importante. Elles sont aussi le point de départ de la piste de Mauritanie qui sous les premiers Alaouites deviendra une artère commerciale et militaire très fréquentée. Le trafic saharien est *canalisé vers les ports atlantiques* Larache, Safi, Agadir où viennent faire relâche Anglais, Italiens, Hollandais et Français. Les bateaux européens repartent emportant de l'or et du sucre mais aussi du cuivre, du salpêtre et des cuirs (chap. 14).

Cinq mois après la mort d'El Mansour, la prospérité saadienne n'est plus qu'un souvenir. Tout ce qui faisait la force du système économique saadien : sucre, or, caravanes, s'écroule.

Une relation anglaise de 1609 signale que de nombreux pressoirs à sucre ont disparu du fait des guerres civiles. C'est cependant la conjoncture du commerce international qui prive le Maroc d'une de ses plus importantes ressources. La concurrence du Brésil et des Antilles plus encore que celle de Madère, de Sao Tomé, de Valence ou de Chypre ruine les exportations marocaines. Le « cycle du sucre » passe entre les mains des Portugais puis des Hollandais. Même si elle se maintient encore en certaines régions, autour de Taroudant par exemple, la *culture de la canne elle-même diminue*. Ruyter qui, avant d'être amiral, vient plusieurs fois commercer de 1644 à 1651, n'achète jamais de sucre. Au XVIII^e siècle, le Maroc sera même importateur de sucre.

Plus grave encore pour l'économie saadienne est la **baisse des arrivées d'or**. Avant 1603, une caravane annuelle rapportait à Marrakech les impôts du Soudan. Pendant le premier quart du XVII^e siècle, c'est seulement tous les trois ans qu'une caravane quitte la capitale : encore n'est-elle pas sûre de revenir. En 1607 l'escorte envoyée par Moulay Zidane au devant de la caravane se révolte : c'est plus de quatre tonnes d'or transportées par trente chameaux qui ne parviennent pas à Marrakech. Quelques arrivées d'or subsistent : Moulay Zidane peut en offrir au souverain turc pour obtenir son aide militaire; un commerçant français peut se retirer à Safi, une fois fortune faite. Mais le déclin s'affirme : en 1631, le sultan *Moulay Oualid doit interdire toutes les sorties d'or monnayé*, en 1669, une lettre de Salé signale que quatre, cinq, six chameaux chargés d'or parviennent au Sous tous les deux ans, 500 à 750 kg à peine, c'est le dixième des arrivées d'or du début du siècle. A la même époque, les galions espagnols ramènent chaque année à Cadix quatre tonnes d'or.

Comment expliquer ce déclin ? Il ne peut être mis au compte d'une baisse de la *production*. Celle-ci reste stable : neuf tonnes par an dont six sont exportées en moyenne. Deux placers, le Bouré et le Lobi produisent quatre tonnes chacun, la production de chaque autre centre s'élève à peine à une tonne. Le *cours de l'or*, par contre, varie, non pas à Tombouctou où il reste bas, mais au Touat. Les Saadiens peu après leur arrivée



Vue de Marrakech en 1641.

y avaient fixé le change du mithqal-or (4 g 5) à 4 mithqals d'argent. El Mansour en reprenant le Touat en 1584 l'établit à un pour huit. En 1604, le Touat ayant retrouvé son indépendance, le cours baisse à 3 mithqals d'argent. Il faut attendre l'arrivée des premiers Alaouites pour voir, sauf crise exceptionnelle, le change remonter. Avec Moulay Ismaïl, à la fin du siècle, il bondira même à 73 et même 90 pour redescendre à 23 et s'effondrer au début du XVIII^e siècle à 4. Dans l'ensemble, le cours est bas dans les périodes d'autonomie et de liberté commerciale — c'est le cas pour le Touat dans la première moitié du XVII^e siècle — élevé dans les périodes d'autorité. Or *les Saadiens jouaient beaucoup sur la différence de change*, entre le cours bas de Tombouctou (1 pour 3 en général) et la valeur élevée qu'ils imposaient au Touat et au Maroc. Dès 1604 ce système est ruiné.

Le Maroc, enfin, voit son **trafic caravanier concurrencé**. Les successeurs d'El Mansour, déchirés par leurs rivalités, sont incapables d'assurer leur présence dans le Touat. Plus qu'indépendant, celui-ci devient l'enjeu des convoitises de tous ses voisins : Cheikh de Taoudeni, Kounta de Tombouctou, Touareg du Hoggar. Le Touat est ballotté entre ses nouveaux maîtres venus de l'Ouest, du Sud et de l'Est. Mais un centre commercial important se crée à Tamentit au cœur du Sahara; la piste saadienne de Tombouctou

au Draa est captée par le Touat et de là se prolonge en direction des oasis de Laghouat, Ouargla et Gabès. *Le commerce du Soudan et du Touat bascule vers les côtes de Méditerranée sous domination turque.* L'or du Soudan est exporté vers les Régences.

A la concurrence turque s'ajoute celle des Européens. Hollandais, Français, Allemands, Anglais rejoignent les Portugais et souvent les éliminent des côtes africaines. Les marins de Normandie, de Rouen, désertent les côtes du Maroc pour créer des comptoirs aux îles du Cap-Vert et au Sénégal en 1633. Saint-Louis est fondé en 1641. Les commerçants essaient de remonter les rivières pour approcher les mines d'or. L'or mais aussi les esclaves, l'ambre gris de Gambie, le poivre, l'ivoire sont échangés contre de la verroterie, du fer, des draps ou de la vaisselle de cuivre. Au Mali, sur la côte des Graines (Libéria), les Hollandais reçoivent du sel de Tégghaza. En 1638, ils remplacent les Portugais à Arguin, ils s'attribuent le monopole de la gomme de l'acacia terek, nécessaire pour l'apprêt des cotonnades. *La traite des Noirs progresse* : déjà 14 000 Noirs sont partis en Amérique du Sud avant 1600, ils seront dix fois plus au xvii^e siècle. Nouvelles routes maritimes comme nouvelles routes terrestres ruinent le trafic saadien du Soudan.

Mais une place doit être faite aussi aux **résistances des peuples Noirs**. Malgré la présence d'une armée de 23 000 hommes, *l'occupation marocaine n'a jamais pu atteindre les sources de l'or*. Les populations noires offrent l'or à qui elles veulent, quand elles le veulent. Les habitants mandingues du Mali par exemple partagent leur or en trois parts, une vers Kano pour le Caire et la Syrie, une vers Tunis par le Touat et Tombouctou, une vers le Maroc à destination de Marrakech. La prise du Touat permet de contrôler une de ces routes mais même la douane marocaine de Gao ne peut rien sur la route d'Égypte trop méridionale.

Sans doute, les Noirs ont besoin du sel apporté par les caravanes marocaines, mais ils redoutent le départ en esclavage, la traite étant à cette époque aussi bien le fait des Maghrébins que des Européens. Le danger de l'esclavage est aussi grand au Nord qu'au Sud, mais *du Sud arrivent maintenant alcool et armes vendus par les Européens*. Armés, les peuples noirs organisent leur résistance. Le « Tarikh es-Soudane » est un long récit de ces guerres menées par les Mossi et les Bambara pour le contrôle des placers du Bouré, de Guinée et de Bambouk. Quand la dynastie saadienne, privée des sources de sa fortune, disparaît à Marrakech en 1659, le royaume de Ségou se fonde à Jenné. Vers l'Ouest, d'autres Bambara fondent le royaume de Kaarta dans la vallée du Niger.

c. L'attitude nouvelle des zaouias.

L'existence des zaouias, nous l'avons vu, est ancienne. Nouvelles par contre sont leurs **aspirations politiques** et leurs **ambitions temporelles**. A partir de 1603, les principales puissances maraboutiques aspirent sinon à conquérir le pouvoir suprême, du moins à l'exercer sur de vastes régions. Elles ont naturellement utilisé l'*argument religieux* : on ne peut situer au-dessus de la volonté de la communauté que celle de Dieu, et on ne peut éliminer les chorfas qu'au nom de la foi. En fait, ce n'est pas aisé. Le pouvoir chérifien des Saadiens ne disparaît que lorsque le pouvoir identique des Alaouites vient en assurer la relève. De 1603 à 1668, les zaouias cherchent surtout à étendre leurs zones d'influences.

Cela tient aussi au fait que la *pression de l'Europe est moins lourde* qu'elle ne l'a été au XVI^e siècle. L'Europe entre 1610 et 1660 est ravagée et préoccupée par la Guerre de Trente Ans. L'Espagne surtout, avant-garde traditionnelle de la chrétienté occidentale n'est plus que l'Espagne de Philippe III et Philippe IV, un pays qui entre dans une phase de repli.

En outre, le Maroc offre, au regard des richesses américaines et asiatiques qui étaient alors exploitées, beaucoup moins de possibilités commerciales. Les produits soudanais sont en partie déjà puisés directement en Afrique. Le danger turc lui-même apparaît moins sensible. *Les zaouias, n'ayant pas à faire face, d'une manière pressante, à un danger extérieur, aspirent plus à l'exercice du pouvoir qu'à la lutte contre l'infidèle.* Le mouvement des zaouias cependant n'est pas uniforme. L'unité territoriale disparaît au profit du **régionalisme**. Trois types de zaouias peuvent être distingués dont l'emplacement géographique différent éclaire les objectifs fondamentaux.

2. TENTATIVES MARABOUTIQUES ET RÉGIONALISME

a. Dans les plaines du Nord-Ouest : Al Ayachi.

Al Ayachi est le type même du *combattant de la foi* connu déjà au XVI^e siècle, le champion de la lutte contre les chrétiens : il n'aspire pas à exercer le pouvoir, quand bien même son autorité est reconnue dans tout le Nord du pays.

Il naît vers 1573 dans la tribu arabe des Beni Malek du Rharb, sur les bords du Sebou. Ses études théologiques à Salé lui donnent le savoir et la respectabilité du fqih et du soufi. Homme d'action plus que de contemplation, il ne tarde pas à trouver dans l'anarchie qui suit la mort d'El Mansour, l'occasion d'agir plutôt que de prier. *Les Espagnols* mettant à profit les troubles *ont repris l'initiative sur les côtes du Maroc du Nord*. Aussitôt se sont levés des hommes mus par le patriotisme et animés par la foi pour pallier la carence du pouvoir central. Al Ayachi est le plus célèbre d'entre eux, son titre de « saint », de « ouali Allah » couvre à la fois la piété musulmane et le sentiment national. Il attaque partout les Espagnols : sans les chasser, il parvient au moins à les tenir en échec et dans une insécurité permanente.

Al Ayachi *s'attaque tout d'abord à Mazagan*. Vite célèbre, il est nommé par Moulay Zidane gouverneur d'Azemmour. Son action contre Mazagan en prend plus d'ampleur. Mais les Espagnols de la place savent convaincre le sultan par des cadeaux et de faux bruits qu'Al Ayachi est ambitieux, qu'il représente pour son trône un danger grandissant. Les masses, de fait, sont de plus en plus sensibles à ses exploits. Moulay Zidane, inquiet, veut s'en débarrasser. Mais Al Ayachi averti se réfugie à Salé.

A Salé, Al Ayachi trouve une ambiance de guerre sainte, un désir de revanche contre les Espagnols. Les réfugiés andalous chassés par Philippe III viennent de s'installer sur l'embouchure du Bou Regreg dans ce qu'on appelle au XVII^e siècle Salé la neuve et plus tard Rabat (3^e Partie). La Mamora est enlevée par les Espagnols (1614). *Al Ayachi mobilise les tribus du Rharb et harcèle les Espagnols installés à la Mamora, Larache, Tanger*. Ce combat permanent renforce sa position politique. Salé, puis le Rharb, le Saïs, Fès même, à l'exception de Fès-Jdid, rejettent en sa faveur l'autorité des Saadiens.



Tanger au XVII^e siècle.

Rapidement cependant et parce que le pouvoir dont il jouit ne lui est reconnu que pour mener la guerre sainte, *Al Ayachi se heurte à de graves oppositions* qui le mènent à sa perte. Son échec peut s'expliquer par son manque d'ambition politique, ses méthodes de combat restées au niveau de la guérilla, *la faiblesse des moyens* dont il dispose. De plus les nouveaux habitants de *Salé la Neuve* ne sont pas faits pour s'entendre avec lui. Il est de la plus pure tradition marocaine, tandis que tout musulmans qu'ils sont, ils n'en demeurent pas moins étrangers. Comme ils dominent le commerce et la piraterie de Salé, eux seuls peuvent fournir le combattant en munitions. Il en vient à leur faire la guerre et à les faire condamner par les Oulémas. Certains d'entre eux reprennent le chemin de l'exil vers Oran, Tunis ou même l'Europe.

A l'intérieur, Al Ayachi se heurte aux *particularismes tribaux*, à l'indiscipline et aux exactions des tribus. Il doit se détourner fréquemment de la guerre contre les chrétiens pour réprimer telle rébellion contre son autorité ou tel épisode de l'anarchie.

Enfin il rencontre *un adversaire de taille* : la *zaouia de Dila* qui avec M'hammed el Hajj manifeste de plus en plus ses prétentions. Berbères de Dila et Arabes du Rharb s'entendent pour éliminer le « Ouali » qui est tué dans une embuscade au retour d'un coup de main contre Tanger (1641).

b. Dans le centre : la zaouia de Dila.

Al Ayachi, de même que son lieutenant *Rhaïlan*, qui après sa mort, refuse l'autorité dilaïte en s'installant à El Ksar el Kbir et ne sera éliminé que par le sultan alaouite Moulay Rachid, ne furent jamais que des commandants épisodiques de la guerre sainte. Ils n'eurent derrière eux ni une base humaine homogène ni une base économique solide.

Les Dilaïtes, au contraire, ont formé une zaouia dont l'évolution montre parfaitement la transformation des prétentions maraboutiques. Elle a été établie sur des bases humaines et économiques vigoureuses qui l'ont amenée, à la faveur de l'anarchie, à vouloir profiter de son prestige spirituel pour asseoir sur le Maroc une autorité temporelle. Cette tentative est de loin le trait le plus original de la vie politique du Maroc au XVII^e siècle.

Contre les visées européennes, la réaction religieuse du XVI^e siècle avait eu deux formes. Près des côtes, au contact immédiat de la colonisation ibérique, la lutte fut directe. A l'intérieur du pays, non atteint par les chrétiens, la lutte fut à usage interne. Si l'Islam subissait des défaites, ce ne pouvait être imputable qu'aux égarements des musulmans. De là l'essor du chérifisme et la multiplication des zaouias : il fallait réanimer la foi qui rendait actif. La zaouia de Dila appartient à l'origine à ce type.

Sanhaja, issus de la tribu des Aït Mejjatte, les Dilaïtes sont installés jusqu'au début du XV^e siècle sur le cours supérieur de la Moulouya, entre Midelt et Tounfite. C'est alors que l'ancêtre des futurs « Dilaïtes » se serait installé aux environs de Khénifra.

En deux siècles, les chefs dilaïtes par leurs qualités morales et intellectuelles mais aussi par les avantages politiques et économiques dont ils disposent, consolident leur puissance dans la montagne sur les autres tribus berbères. Le sultan saadien *Mohammed Ech-Cheikh I^{er}* (1557) leur accorde des privilèges moraux, l'exemption de corvées et d'impôts, sorte d'immunité sur toute une zone que rien ne limite officiellement.

Rien d'étonnant que la zaouia soit fondée peu de temps après vers 1566 par le premier vrai « saint » de Dila, *Abou Bekr ben Mohammed ben Saïd* : il dispose des bases matérielles nécessaires à toute fondation religieuse ; il va donner à la sienne l'élan et le lustre qu'elle gardera, en fait, un siècle durant.

La zaouia a un chef, elle se donne une doctrine, celle du « **chadilisme** » renouvelé par El Jazouli ; rien d'original, sinon une exaltation du culte du Prophète. De toutes les fêtes musulmanes, l'anniversaire de sa naissance y est célébré avec le plus de ferveur et le plus de faste. Or cet attachement au souvenir de Mohammed, s'il fut au départ une marque de mysticisme, est devenu plus tard une garantie de pureté musulmane.

Riche et prospère, la zaouia achève de se faire connaître par sa politique d'hospitalité et de bienfaisance, offrant le gîte et le couvert à tout venant, par simple esprit de fraternité et de générosité et par désir de faire partager les richesses accumulées par Dieu sur la famille dilaïte. Cette politique accroît le nombre des adeptes de la zaouia ; il n'est pas nécessaire de lancer à travers le pays des propagateurs : on va de soi-même écouter la bonne parole et faire bonne chère accessoirement. De cette manière, la zaouia ne déplaît pas au pouvoir central : El Mansour la ménage, elle en profite pour consolider son prestige spirituel et moral. Celui-ci atteint son apogée après 1603 dans la période de crise et d'anarchie. On vient en pèlerinage à Dila. Maîtres et étudiants y retrouvent en

paix les préoccupations élevées de la foi et de la culture. De grands oulémas, de saints personnages, des commentateurs réputés, les chefs d'autres confréries importantes comme Ahmed ben Naceur, Abdelkader el Fassi, y séjournent. Des contacts sont ainsi pris avec les milieux urbains de Fès, El Ksar el Kbir, Tétouan.

Mais on recourt aussi à Dila pour obtenir son *arbitrage*. Lorsque les Andalous de Salé ont des difficultés avec Al Ayachi en 1630, c'est vers Mohammed ben Boubeker fils et successeur d'Abou Bekr depuis 1612, qu'ils se tournent. Un peu plus tard les tribus nomades du Moyen-Atlas se mettront sous l'autorité de Dila pour leurs problèmes de terrains de parcours. *Dès lors les aspirations politiques de la zaouia se font jour*. Cependant, tant que vit Mohammed ben Boubeker, Dila reconnaît l'autorité, toute nominale il est vrai, de Moulay Zidane puis de ses lamentables successeurs. Mais après sa mort, en 1637, la zaouia se transforme en centre de propagande et d'action politique sous M'hammed el Hajj.

Il y avait une *place à prendre* : nul n'est alors mieux placé que les Dilaïtes pour s'en emparer et refaire l'unité du pays. Ils ont pour eux une **base économique solide** constituée par la plaine du Tadla, le contrôle de la route Fès-Marrakech et des cols de l'Atlas. Ils ont **une réserve humaine** qui ne demande qu'à s'employer, *les tribus Sanhaja de la montagne qui convoient les terres fertiles des plaines atlantiques*. Les Dilaïtes aussi bien ne sont que l'expression la plus célèbre de ce lent déplacement vers le Nord-Ouest.

A ces éléments de départ, la zaouia se hâte d'ajouter le *contrôle de la façade commerciale nouvelle en train de se consolider avec Salé* en tête. Il est remarquable en effet que c'est vers le Rharb et en vue d'obtenir une fenêtre sur l'Atlantique que les Dilaïtes se sont tournés en premier lieu.

Cela d'ailleurs inquiète le Saadien Mohammed ech-Cheikh Es-Sghir qui voit avec amertume les anciens fqihis de Dila se transformer en commandants d'armées et en conquérants. Croyant pouvoir les mettre à la raison, il organise une « harka » contre eux, qui se termine par sa déroute sur l'oued El Abid en 1638. Le Saadien et le Dilaïte dès lors se désintéressent l'un de l'autre. M'hammed el Hajj élimine alors Al Ayachi en 1641 : il occupe Fès, Meknès, le Saïs, le Rharb. Les Andalous de Salé sont contraints eux-mêmes d'accueillir les Dilaïtes en 1651.

Le contact avec l'Atlantique était une nécessité vitale. *Les Dilaïtes disposent à Salé de la plus forte place de commerce du Maroc au XVII^e siècle*. Les gains de la piraterie, comme les profits du commerce normal sont monopolisés par eux. Plus que de profits commerciaux susceptibles de renforcer leur prestige, ils ont besoin des *munitions de guerre* que seuls livrent les marchands européens, ou des *juifs d'origine andalouse* demeurés en contact avec ceux de leurs parents qui, chassés d'Espagne, s'étaient *réfugiés* dans d'autres pays d'Europe, et singulièrement *en Hollande*. On constate en effet que c'est avec la Hollande que les Dilaïtes entretiennent les relations les plus étroites. Il est probable que les relations ont été suffisamment fructueuses pour M'hammed el Hajj qui ne cherche pas à s'étendre au-delà du Rharb et du Tadla. Sans doute est-ce là une des premières *raisons de l'échec final*.

Longtemps confinés dans leurs montagnes, les Dilaïtes croient au succès dès lors que Fès et Salé sont entrées en leur pouvoir. Défaut d'ambition ? non pas ! M'hammed el Hajj a désiré et obtenu la puissance politique. Mais dans le Maroc cloisonné d'alors, la position de la zone d'influence de Dila n'est pas commode. Elle est exactement **au centre du pays**, et a par conséquent **un front étendu à défendre** et à protéger. Au Nord les

partisans d'Al Ayachi autour de Rhaïlan et encadrant les Arabes du Rharb sont peu disposés à se laisser dépouiller par les Berbères. Au Sud, les *Saadiens se maintiennent à Marrakech* et contrôlant les Doukkala, ils ont, grâce à **Safi**, sans compter les services des chrétiens de Mazagan, la possibilité de se ravitailler en armes et munitions. Au *Tafilalet*, un personnage commence à s'agiter au moment où les Dilaïtes eux-mêmes descendent vers l'Atlantique. C'est *Moulay M'hammed Ben Chérif El Alaoui* qui réussit en 1649 à enlever Fès, même s'il ne peut la conserver. Sur la côte enfin M'hammed El Hajj doit compter avec les visées coloniales des Espagnols. Il lui faut continuer la guerre sainte. Il essaie d'enlever la Mamora en 1647 mais l'opération reste sans lendemain. Malgré tout, de 1637 à 1659, le pouvoir dilaïte sait faire face à toutes ces obligations. Mais les **forces centrifuges**, décelables dès le départ, *s'accroissent après 1659*, date à laquelle M'hammed El Hajj, vieilli et fatigué, n'exerce plus qu'un lointain pouvoir, par l'intermédiaire de ses fils et petits-fils. *Fès en 1660 entre en rébellion* et connaît de nouveau des jours sinistres jusqu'au moment où un aventurier, Ad Doreidi, s'installe à Fès-Jdid à son compte, tandis que Fès l'ancienne reste relativement fidèle à Dila jusqu'à l'avènement de Moulay Rachid.

La perte de Salé est plus significative encore. En appelant à Dila contre Al Ayachi, les Salétins n'avaient pas pensé qu'ils trouveraient un maître plus exigeant et toujours présent. La Casbah de Salé la neuve siège du Diwan de la ville, devient celui du gouverneur dilaïte. *En 1660, Salé rejette l'autorité de Dila, appuyée par Rhaïlan* qui exerce sur la ville une manière de suzeraineté. Sans un débouché sur l'Atlantique, la zaouia est réduite à ses frontières d'origine sinon à ses premières préoccupations. Le processus est d'autant plus accéléré qu'une nouvelle famille chérifienne ne cesse de se renforcer et de s'étendre.

c. Sur le versant saharien de l'Atlas. **Abou Mahalli et Bou Hassoun.**

Les zaouias sahariennes ont été établies *aux points d'arrivée et de départ des routes transsahariennes*. Si pour elles le motif est aussi religieux, la raison d'être est économique.

De brillantes études de théologie à Fès, sa prédication, sa vie exemplaire de soufi, sans compter quelques exercices d'alchimie ont rendu célèbre **Abou Mahalli** dans la région de Sijilmassa. A la mort d'El Mansour, il se taille un véritable « *fief* » dans la *vallée du Draa*, que ne peut réduire une expédition de Moulay Zidane. Au contraire, profitant de la faiblesse des Saadiens et de leurs compromissions avec les Chrétiens (Al Mamoun vient de livrer Larache), *il prêche la guerre sainte*, élimine Moulay Zidane de Marrakech et se donne tous les insignes de la royauté.

Les activités d'Abou Mahalli, comme des autres zaouias sahariennes, ne se limitent pas à la lutte politique contre les Saadiens. Elles sont un magnifique exemple de la *concurrence que se livrent confréries et sultans pour la domination économique au Soudan*. Depuis 1612, l'autorité saadienne n'y est d'ailleurs plus que nominale; ce sont les « **Arma** », les chefs du corps expéditionnaire marocain, qui choisissent leur propre chef. Sitôt maître de Sijilmassa, *Abou Mahalli s'est fait reconnaître à Tombouctou*. Pendant deux ans l'or parvient à la capitale du Tafilalet, puis à Marrakech où Abou Mahalli *frappe sa monnaie*.

L'aventure pourtant tourne court, Abou Mahalli n'était qu'une caricature du vrai marabout, jouant au saint pour satisfaire ses ambitions personnelles. Seule l'a servi la faiblesse de Moulay Zidane. Abou Mahalli est *battu et tué devant Marrakech en 1614*. Son épopée est restée dans les esprits comme un exemple exécrationnel : les chroniqueurs ne le citent qu'en appelant le pardon de Dieu sur lui.

Pour battre Abou Mahalli, le sultan avait dû s'aider d'un autre marabout *El Hahi*. Il doit éliminer ce dernier et l'envoyer vers le Sous pour rentrer dans sa capitale.

Dans le Sous, El Hahi ne peut réussir à se tailler un fief en raison de l'hostilité de la *zaouia semlaliya* (Illigh). Le chef de celle-ci est *Sidi Ali ou Moussa* dit **Bou Hassoun**. Son grand-père, au début de la dynastie saadienne, avait donné un grand essor à la zaouia qui devint l'un des hauts-lieux de la renaissance chadilite. Ahmed El Mansour en unifiant le pays, en redonnant vie aux routes du Soudan, affaiblit nécessairement la confrérie. A la mort d'El Mansour, Bou Hassoun reprend la zaouia en main, fonde le centre d'**Illigh** qui, une fois El Hahi éliminé (1626), devient la *capitale d'un authentique royaume* : le royaume du Sous. C'est avec Bou Hassoun, plus encore qu'avec Abou Mahalli, qu'apparaît le mieux la liaison étroite qu'il peut y avoir entre une zaouia, des axes commerciaux et des aspirations politiques.

Bou Hassoun s'empare des routes de l'or : il est le maître de Taroudant, du Draa, du Tafilalet, des mines de sel de Tégghaza et du Soudan. La reprise en main du trafic soudanais par Moulay-Zidane après la mort d'Abou Mahalli n'aura été que de courte durée. Le percepteur des impôts saadiens est exécuté à Tombouctou. Bou Hassoun devient *l'intermédiaire indispensable* entre les commerçants européens installés ou qui viennent s'installer à Agadir et à Massa, et les produits d'Afrique noire drainés par caravanes. Les Anglais tout particulièrement apprécient ce commerce. Au demeurant Bou Hassoun sait les attirer, en établissant dans ses ports des droits de douane moins élevés que ceux en usage à Salé, ou même à Safi, ports toujours contrôlés par les Saadiens de Marrakech. Le Sous, en conséquence, connaît une **réelle prospérité**, seule province échappant à l'anarchie. Les *foires d'Illigh et de Tagaost* sont florissantes. Illigh est pour quelque temps la capitale de l'or soudanais. Le cuivre à Ifrane, l'argent à Tamdout près d'Aqqa sont toujours exploités. Le « port » saharien de Fom el Hassan redevient important et redonne vigueur à Tindouf, l'ancienne « Tendefès » d'El Bekri, sur l'axe commercial Agadir-Tombouctou par Illigh et Tégghaza (Texte 2).

Très réaliste, Bou Hassoun tire de sa situation de quoi alimenter ses ambitions. Il se donne toutes les marques du pouvoir suprême et arbore en particulier le parasol, emblème de la souveraineté introduit par les Saadiens. Mais *il ne cherche pas à conquérir le reste du pays* : il lui faudrait éliminer les derniers Saadiens; les Dilaïtes eux-mêmes ne s'y sont pas essayés.

Par contre Bou Hassoun attache une grande importance au *contrôle du Tafilalet* : il entend posséder sans compétiteur toute la façade saharienne et donc Sijilmasa. Il *en est le maître jusqu'en 1640*. C'est l'origine de ses relations et de ses déboires avec la famille alaouite, dont il ne voit pas le triomphe, puisqu'il meurt en 1659, mais dont il éprouve l'allant et la vigueur. D'abord leur allié contre un ksar rival de Sijilmasa, Tabouassamt, qui va tomber aux mains des Dilaïtes, il s'oppose à eux quand leur ambition les conduit à vouloir dominer le Tafilalet (chap. 17).

3. UNE ACTIVITÉ QUI SE DÉVELOPPE : LA COURSE

a. La naissance de la course.

L'ampleur que prend la course au XVII^e siècle est un phénomène nouveau. *Salé devient la rivale d'Alger, de Tunis et de Tripoli* : sa plus grande prospérité coïncide avec son indépendance politique. Une année de revenus de la course rapporte à la douane de Salé plus qu'une année d'impôts à l'époque d'El Mansour pour tout le royaume. Ces **énormes profits** ne représentent pourtant que les taxes douanières inscrites sur les registres, soit 10 %. La valeur des prises est en fait dix fois plus importante. *Les marchandises prises en mer sont vendues meilleur marché qu'en Europe*. Les draps, toiles, épices, or, sont livrés au quart de leur valeur à des marchands européens. Ces amateurs de contrebande : Italiens, Français, Hollandais, Anglais, gagnent le quadruple en les revendant à Livourne, Marseille, Amsterdam ou Londres. Les gains de la course auxquels s'ajoute la dîme de la douane laissent à Salé une fortune considérable.

Trois facteurs favorisent la course : la position géographique de Salé, le développement du commerce atlantique, et tout un ensemble de facteurs historiques comme l'arrivée des Andalous d'Espagne et la Guerre de Trente Ans en Europe.

Salé, située aux approches du détroit de Gibraltar, permet aux corsaires d'*intercepter les bateaux espagnols allant ou revenant du nouveau monde*. La route maritime classique longe les côtes marocaines jusqu'en Mauritanie, s'élance vers les Antilles. Au retour elle revient par les Açores jusqu'à Cadix, le port nouveau qui en 1610 supprime Séville. Deux cents navires espagnols, jaugeant soixante mille tonnes, suivent cette route. La crainte des corsaires salétins rejette la circulation maritime vers l'île de Madère et les îles Canaries. Le théâtre habituel des opérations correspond à la zone située à l'Ouest du détroit de Gibraltar, limitée par les îles atlantiques : Açores, Madère et Canaries. Les Hollandais d'autre part, pour atteindre l'Indonésie, ont mis à la mode la circumnavigation de l'Afrique : une partie de leurs bateaux longe les côtes marocaines et revient chargée d'épices, d'or et d'esclaves de Guinée.

Toute **la conjoncture** commerciale sert aussi les Salétins. Le mercantilisme, la soif des métaux précieux, la mise en valeur du Brésil et des Antilles, les progrès de la technique nautique font passer au large du Maroc des voiliers lourdement chargés. Les nécessités de la navigation, de la course en Méditerranée obligent encore à ramer : pendant deux siècles, les nations européennes ne sont pas mécontentes d'utiliser les prisonniers salétins sur leurs galères.

Des facteurs historiques enfin favorisent la course : la vente de Larache aux Espagnols, l'expulsion des Andalous, la trêve de douze ans entre les Pays-Bas et l'Espagne qui donne au commerce atlantique un essor nouveau, la *Guerre de Trente Ans* enfin qui occupe toutes les nations européennes de 1618 à 1648, sont autant de facteurs décisifs. Les Pays-Bas utilisent les Salétins dans leur guerre avec l'Espagne. Ils les poussent à attaquer les navires anglais, leurs rivaux commerciaux.

Les liens étroits de Salé et des Pays-Bas ont permis à ces derniers de combattre efficacement leurs concurrents, les pêcheurs de Terre-Neuve par exemple. Les Hollandais n'ont fait qu'aider les Salétins, les véritables intéressés étant les riches Andalous, expulsés d'Espagne. Ce sont eux qui font faire à la course ses plus importants progrès.

b. Les progrès de la course salétine.

Des édits d'expulsion frappent les Musulmans de Castille en 1609, d'Andalousie en 1610, de Catalogne en 1611, de Murcie en 1614. Les « **Morisques** » cherchent refuge en Afrique du Nord, à Tunis et à Alger. Attachés à la foi musulmane, ils conservent la nostalgie de l'Espagne perdue : ils recherchent au Maroc les colonies d'Andalous exilés comme eux à Chaouen, à Tétouan ou à Salé.

Les premiers Morisques arrivés sont des *Hornachéros*, originaires d'une petite ville d'Estrémadure, Hornachos, à 50 kilomètres au Sud-Est de Mérida. Anciens entrepreneurs de transports, souvent très riches, ils s'installent dans l'actuelle casbah de Rabat. L'année suivante, en 1610, arrivent des Andalous de San Lucas, de Cadix, de Llérena ; ils agrandissent Rabat dès lors appelé Salé la Neuve. Les Hornachéros dominent ces nouveaux venus. La ville est organisée selon la coutume espagnole : le pouvoir appartient à un *gouverneur élu* tous les ans, *assisté d'un « diwan »* (la douane), sorte de conseil municipal (cabildo). Cette « **République de Salé** » menée par Andalous et Hornachéros est *quasiment indépendante* de tout pouvoir. Moulay Zidane peut tout juste obtenir un tribut annuel de quatre esclaves et la reconnaissance de sa suzeraineté. El Ayachi ne peut lever chez eux des contingents pour la guerre sainte : ils préfèrent armer des navires et « brigander sur mer ».

L'arrivée des Morisques provoque en effet une recrudescence de la course, et spécialement à Salé. Unis aux Turcs et aux aventuriers **anglais** de la Mamora (Mehdia) à l'embouchure du Sebou, ils capturent vaisseaux anglais et espagnols. Cela entraîne une riposte de l'Espagne qui occupe la Mamora en 1614 et cela pour 67 ans. En 1617, un capitaine hollandais peut écrire : « il y a un an, les Maures de Salé n'avaient pas de vaisseaux, maintenant ils en ont quatre en mer ; ils deviendront très puissants si l'on n'y prend garde ».

En 1622, les Salétins accompagnés de corsaires algériens s'aventurent dans la Manche. En 1625, ils s'attaquent aux marins de Terre-Neuve, les poursuivant jusque sur les bancs. En 1631, Morat-Raïs, l'un des capitaines de Salé, razzie un village d'Irlande. « Plus de mille vaisseaux chrétiens de toutes les nations sont pris par les corsaires de 1620 à 1630 » nous disent les auteurs de mémoires de l'époque.

De 1627 à 1641, la République des corsaires de Salé est absolument indépendante du pouvoir central ; elle conserve la totalité de ses bénéfices. L'audace des Salétins se fait encore plus grande : en un seul jour de 1636, ils auraient ramené de Plymouth 200 esclaves alors que 3 000 marins chrétiens se trouvaient déjà dans les prisons de Salé. Anglais et Français viennent à plusieurs reprises bloquer la ville et libérer les captifs. Salé n'en continue pas moins ses activités.

Au contraire, celles-ci se développent encore après 1641 date de l'occupation de Salé par les Dilaïtes. La course connaît alors son apogée. Quatrième ville corsaire après Alger, Tunis et Tripoli, Salé a les pirates les plus redoutés sur mer (Textes 3, 4 et 5).

A une période de liberté commerciale va succéder en effet, avec les *Alaouites*, une phase de contrôle. La première partie du siècle a enregistré la faillite du commerce maritime normal; elle a permis l'essor de la course, elle a vu se ruiner le système de l'économie saadienne fondée sur le sucre, l'or et le trafic caravanier. Cependant la vie locale a permis à une économie régionale de mieux répondre aux réalités : l'activité économique du Sous, du Tafilalet, du Moyen-Atlas contraste avec la léthargie des villes, Marrakech ou Fès, victimes du déclin de leur trafic caravanier. La victoire alaouite, en établissant un retour aux impôts et au contrôle de la vie économique, va permettre à Fès, au trafic intérieur, à la course, au commerce maritime, de retrouver les conditions antérieures de la prospérité saadienne. Mais ce retour intervient trop tard : l'évolution de la conjoncture internationale, jointe à l'augmentation de la fiscalité risque de faire échouer cette politique économique nouvelle.

DOCUMENTS

1. LE SULTAN MOHAMMED ECH-CHEIKH EL MAMOUN DEMANDE AIDE A L'ESPAGNE.

« Après s'être enfui à Larache, Ech-Cheikh quitta cette ville et s'embarqua pour la péninsule où il alla demander assistance au souverain des chrétiens; mais celui-ci refusa d'abord tout secours. Comme Ech-Cheikh insistait pour obtenir des hommes et de l'argent, offrant de laisser ses enfants et sa suite en otages, le prince chrétien ne voulut céder qu'à la condition qu'on ferait évacuer Larache par les musulmans et qu'on remettrait la ville aux mains des chrétiens. Ech-Cheikh ayant accepté cette clause et s'étant engagé à la faire exécuter partit ensuite pour Badis...

Ech-Cheikh séjourna quelque temps dans cette ville et la quitta pour aller s'établir dans les pays du Rif. A ce moment, des Oulémas et des notables de Fès, vinrent le trouver et le féliciter de son retour.

Ech-Cheikh, tout joyeux de recevoir cette députation pria le capitaine des chrétiens de faire tirer le canon, afin d'en imposer à ces délégués et de leur montrer la puissance des chrétiens auxquels il venait de demander assistance. Le capitaine fit alors tirer des salves à briser le tympan et à ébranler les montagnes; puis il débarqua de son vaisseau et vint saluer les notables.

Dès que le capitaine se présenta, Ech-Cheikh donna l'ordre aux notables de se lever; tous se levèrent et remercièrent le capitaine des bons procédés dont il avait usé à l'égard de leur prince et du renfort qu'il avait amené.

Selon l'usage des chrétiens, le capitaine avait salué en ôtant son chapeau. »

AL IFRANI, *Nozhet et Hadi*, Trad. Houdas, p. 320, Paris, 1888-1889.
Maisonneuve

2. LES RELATIONS COMMERCIALES DU HOLLANDAIS RUYTER AVEC BOU HASSOUN.

« Safi 26 février 1644, J'aurais réussi à placer un lot de marchandises de 10 000 ducats, mais je n'ai pas osé attendre jusqu'au jour du paiement de peur que les Anglais (de deux navires de Londres) ne vinssent à nous devancer à Agadir et à nous couper l'herbe sous les pieds en s'emparant du marché, c'est pourquoi nous avons remis à la voile...

Dimanche 28 février 1644. Nous avons gagné la rade d'Agadir. Dans la matinée (du 29) je suis descendu à terre avec Daniel, le juif de Lyon, en emportant des échantillons de nos mar-

chandises. Nous sommes d'abord allés à la casbah chez le caïd ou gouverneur qui... nous a conseillé d'aller trouver le Santon (Sidi Ali Ben Mohammed Ben Moussa, dit Bouhassoun, chef de la zaouia d'Illigh). Ce que nous avons résolu de faire...

Le 4 mars 1644 vers 8 heures on nous conduisit devant le Santon nommé Sidi Ali qui était entouré de son conseil ordinaire. Je réussis à placer un bon lot de marchandises, un tiers en or (91 000 DH), deux tiers en cire et en peaux de bouc.

Le 5 mars : je fus invité à me rendre de nouveau chez le Santon pour l'évaluation du reste de notre cargaison, qui devait être faite par le Santon lui-même. Nous nous sommes accordés en tout, excepté sur le gingembre et le coton. Le dimanche 6, j'ai traité pour le reste de nos marchandises.

10 mars, j'ai été à la casbah (d'Agadir). Le 11 en rade d'Agadir est arrivé un Anglais venant de Saint-Christophe avec une cargaison de tabac et de coton. Aujourd'hui j'ai envoyé au Santon trois pièces de drap, deux ballots de rouennerie, huit pièces de toile de Hollande, cinq pièces de toile fine de Hollande, trente-six pièces de Cambrai, seize grands brocs...

Les 25 et 26 mars, nous avons débarqué 200 quintaux de fer... Le 29, nous avons reçu 6 000 livres de cire; le 7 avril nous avons livré des marchandises pour une valeur de 6 000 ducats... Le 14 livré le reste du fer, du réalgar, du poivre, du gingembre, et de la malaguettes à Castro le juif.

Du 15 au 29, nous avons reçu de Castro le juif 7 000 peaux. Le 4 mai reçu un lot de plumes (d'autruches) et de cire et livré 6 343 livres de tabac aux Maures.

Mardi 10 mai 1644 : nous avons reçu un lot d'or et de peaux. Le 11 mai un lot d'or et un lot d'ambre. Le 12 : un lot d'or. Le 13 : je reçus un lot et le soir on en apporta à bord autant que la chaloupe en pouvait transporter.

4 janvier 1645 : nous sommes repartis pour Illigh où notre arrivée eut lieu avant midi. Nous étant rendu chez le Santon Sidi Ali, nous l'avons trouvé avec son frère Sidi Ahmed... Nous sommes convenus que les fusils seraient réglés en espèces et le reste moitié en or, moitié en cires. Le 7 nous avons reçu environ 2 000 ducats maures en or et de l'ambre. Le 31 janvier nous avons reçu un lot d'or, de cire et de plumes. »

RUYTER, *Sources inédites. Saadiens I*, Journal de La Salamandre, Pays-Bas, pp. 580-646.
Documents de France.

3. LES CORSAIRES DE SALÉ.

« Je, soussigné, certifie, maître que j'étais de la tartane nommée « Le Saint François », qui s'est perdue de mauvais temps, sur le cap de Saint-Vincent, en venant de Salé, d'où je partis le 20^e de décembre :

Que du dit lieu, il était parti, il y avait peu de jours, un navire corsaire nommé « Ixot », de 16 pièces de canon et 150 hommes d'équipage; et que, dans les ports de Salé et voisins, il y en avait neuf que l'on armait pour être prêts à sortir, le 20^e de janvier, montés et équipés : celui commandé par Ben Aïcha fils, de 16 pièces de canon et 200 hommes d'équipage, un autre de même force commandé par Ben Aïcha le père, plus deux autres de même force de canon et d'équipage commandés aussi par El Cortoubi père et fils, lesquels quatre navires n'ont point d'autres armateurs que le roi du Tafilalet (Moulay Rachid); plus une caravelle commandée par le majorquin, de 8 pièces de canon et 25 pirriers, 12 de fonte et 13 de fer, et 150 hommes d'équipage; plus une guebarre de 2 pièces et 4 pirriers et 100 hommes d'équipage; plus un navire qui était à la Goulette (avant-port de Tunis), de 6 pièces et 130 hommes d'équipage; plus une flûte qui s'arme aussi dans le port de Salé, qui a 4 pièces et 140 hommes d'équipage, laquelle porte un angle à la poupe et une girouette blanche.

J'ai aussi vu et parlé à un capitaine nommé Mohammed Cantillo monter une autre flûte, laquelle je n'ai pas vue, pour être à Azemmour.

Je certifie le tout être véritable.

En foi de quoi j'ai signé en présence de M. le Consul à Lisbonne, le 25 janvier 1083 (1672). »

E. POUPIÉ, *Sources Inédites, Filaliens*, France I, pp. 406-407.
opus cité.

4. LES REPAIRES DES CORSAIRES.

« Ces corsaires n'ont que six retraites pour se sauver, savoir : la rivière Tahaddart, l'île de Fédala, le port de Salé, la rivière d'Azemmour, celle de Oualidia et le port de Tétouan qui est dans le détroit. »

*Mémoires de LOUIS DE GASTINES, Sources Inédites, Filaliens, France I, p. 517.
opus cité.*

5. LES THÉÂTRES D'OPÉRATION DES CORSAIRES DE SALÉ.

« D'ordinaire, il en sort quelques-uns vers la fin de février et en mars, pour aller sur les caps Saint-Vincent et Sainte-Marie. Au mois d'avril, ils sortent tous et vont croiser sur les caps de Finistère, d'Ortiguère et la Roque au large des terres. Les mois de juin, juillet et août, ils se tiennent proches des côtes... au mois de septembre ils reprennent le large jusqu'à la fin du mois, où ils se retirent de ces croisières, à cause du mauvais temps. Ils se mettent à couvert des coups de vent qui leur arrivent, pendant qu'ils font leurs courses sur les caps, aux îles de Bayonne, Blidonne et Sisarcas à trente kilomètres à l'Ouest de la Corogne. Passé le mois de septembre, ils vont croiser sur les Canaries, attendre les vaisseaux qui sont chercher du vin. Pendant l'été, leurs galiotes et quelques navires croisent depuis le cap de Sainte-Marie jusqu'à celui de la Roque. »

*Mémoire de la Chabossière sur les Corsaires de Salé, Sources Inédites, Filaliens, France I, p. 513.
opus cité.*

17

LES DÉBUTS DES ALAOUITES. MOULAY-ISMAIL

-
1. FORMATION ET CONSOLIDATION DU POUVOIR ALAOUITE
 - a. LES ORIGINES ET LES ATOUTS DES ALAOUITES.
 - b. LES COMMENCEMENTS DIFFICILES : MOULAY M'HAMMED ET MOULAY RACHID.
 - c. LA CONSOLIDATION : LE PERSONNAGE DE MOULAY ISMAIL.
 2. LE MAROC SOUS MOULAY ISMAIL (1672-1727)
 - a. LES PROBLÈMES A RÉSOUDRE.
 - b. LES MOYENS DE GOUVERNEMENT ET LA RÉORGANISATION DU ROYAUME.
 - c. LES ZONES DE FAIBLESSE.
 3. VIE ÉCONOMIQUE ET RAPPORTS AVEC L'EXTÉRIEUR
 - a. L'ÉCHEC DU CONTRÔLE ÉCONOMIQUE : LES CARAVANES ET LA COURSE.
 - b. LE COMMERCE MARITIME.
 - c. LES PROBLÈMES EXTÉRIEURS.
-

1. FORMATION ET CONSOLIDATION DU POUVOIR ALAOUITE

a. Les origines et les atouts des Alaouites.

La conquête du pouvoir par les Alaouites ne rappelle en rien la manière dont s'en étaient emparé les Saadiens. Ceux-ci s'étaient élevés au trône en faisant figure de défenseurs de l'Islam menacé. Détenant en outre l'une des principales clefs du commerce saharien, ils avaient d'emblée les deux armes, morale et matérielle, de la conquête.

Les Alaouites au contraire, issus du Tafilalet, contenus au Nord par la zaouia de Dila, à l'Ouest par Bou Hassoun, *luttent d'abord et essentiellement contre des adversaires intérieurs*. Ils n'en sont pas moins prompts et vifs dans l'établissement de leur domination. Ils ont pourtant **moins de possibilités matérielles** et doivent quelquefois recourir à des expédients. Mais au moins peuvent-ils momentanément ignorer le danger chrétien. De même ils ont moins à craindre des Turcs d'Alger, alors paralysés par les luttes intestines; c'est là une des raisons de la rapidité des premiers succès, à laquelle s'ajoute l'extraordinaire force de caractère des trois fils de Moulay Chérif. Ils s'emploient exclusivement et fermement à étouffer l'anarchie.

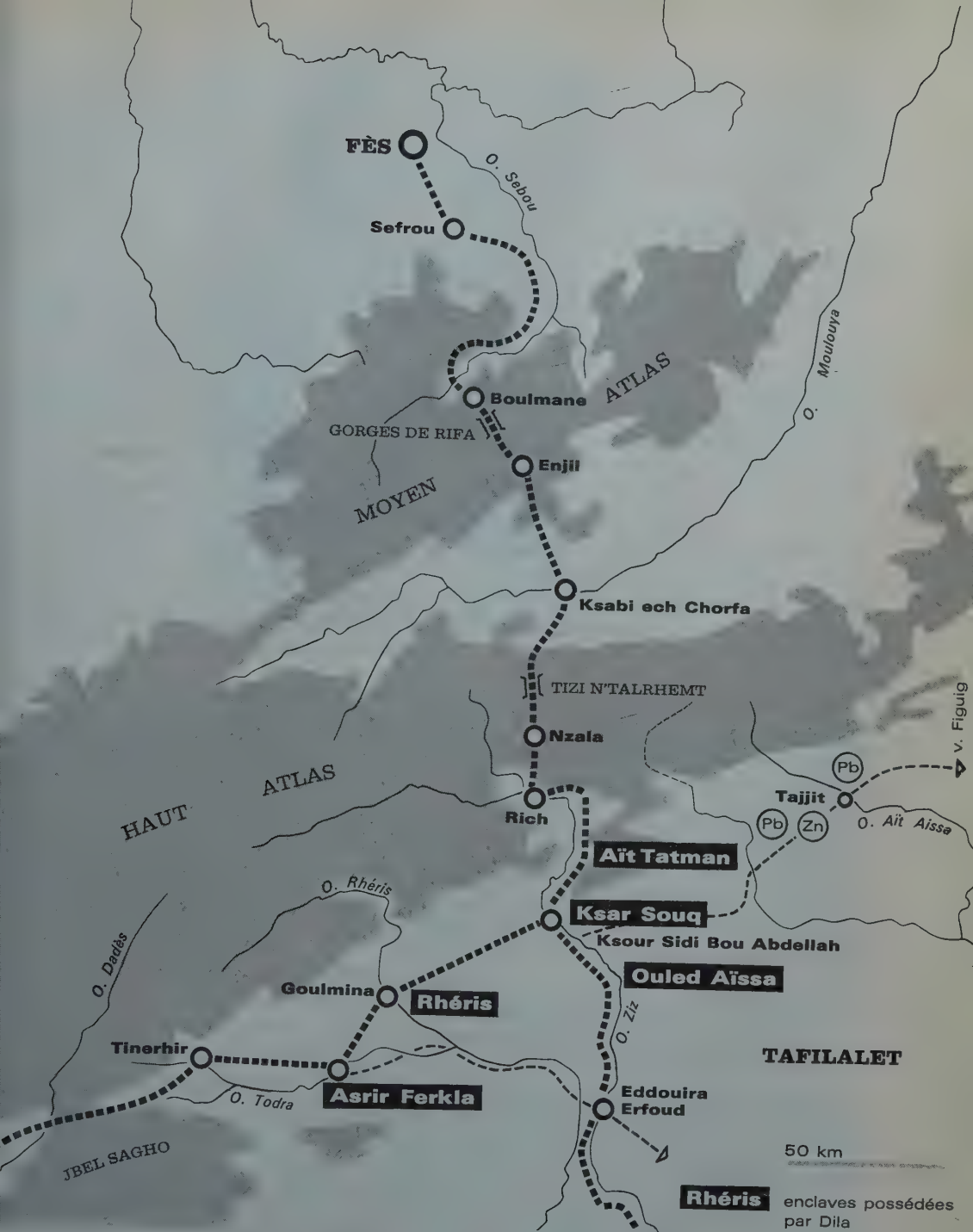
Cette **anarchie** d'ailleurs *est un de leurs principaux atouts*. Le pays est dans le désordre le plus total. **Les particularismes et l'esprit régionaliste triomphent** — les villes mêmes sont divisées — Fès-Jdid s'oppose à Fès Bali. Dans celle-ci même les querelles de quartiers font rage entre habitants de la rive gauche et habitants de la rive droite de l'oued Fès. Même situation sur l'embouchure du Bou Regreg. Salé l'Ancienne abhorre Salé la Neuve, et dans celle-ci l'hostilité est permanente entre les anciens habitants d'Hornachos et le reste des Andalous.

A Salé, à Fès, chaque parti appelle à l'aide une tribu, un prince ou d'authentiques condottieri. L'anarchie est à son comble quand s'installe à Fès-Jdid un ancien Dilaïte Ad Doureidi. Ni Dila, ni les habitants de Fès-Bali ne peuvent l'en déloger. A Marrakech, le caïd des Chabanat, Abdelkrim Chbani, élimine le Saadien Ahmed el Abbès : il achève par ses exactions de porter la ville à son plus bas degré de ruine. *Le désordre des villes n'est que le reflet de l'anarchie des campagnes*. L'action de Moulay Chérif et de Moulay M'hammed n'est au départ qu'un épisode parmi d'autres de l'extrême émiettement du pouvoir.

Mais *les Alaouites*, à la différence d'Abou Mahalli que nous avons vu s'ériger en maître dans le Tafilalet, *portent un grand nom*. Abou Mahalli avait cru pouvoir se faire passer pour un lointain rejeton de la famille abbasside. La supercherie n'en fut que plus flagrante, du moins aux yeux des chroniqueurs, car l'Occident musulman, aux dires d'Ibn Khaldoun, serait resté fermé aux descendants de Abbès, tandis qu'au contraire les descendants d'Ali, dont on a tiré le générique alaouite, traqués par les Abbassides, s'étaient en grand nombre enfuis vers le Maghreb.

L'ancêtre de la dynastie, *Hassan Ad-Dakhil*, originaire de Yanbo en Arabie, n'arrive pourtant au Tafilalet qu'au début du XIII^e siècle. Sa famille est aussitôt entourée de la considération due aux membres de la descendance du Prophète.

Les dangers courus par l'Islam maghrébin valorisent encore cette qualité de chérif. Mais de même que la noblesse saadienne est inséparable des têtes de ligne sahariennes du Sous, de même, **la fortune politique des Alaouites ne peut être comprise sans la base de départ du Tafilalet**.



Le « Triq-sultan » Fès-Tafilalet au XVII^e siècle

Moulay-Ismaïl.
Gravure extraite de Mouette,
Les conquêtes de Moulay Archy.



Bou Hassoun s'est toujours efforcé d'en garder le contrôle. C'est pour l'en chasser que les habitants de Sijilmassa, sous les ordres de Moulay Chérif, levèrent contre lui l'étendard de la révolte. Il est promptement éliminé; s'il parvint à s'emparer pour quelques années de la personne de Moulay Chérif, Moulay M'hammed put bientôt verser la lourde rançon exigée pour la libération de son père. Les axes sahariens de commerce par Sijilmassa et le Touat passent sous le contrôle de Moulay M'hammed. Mais *le commerce n'est viable que si on peut porter à Fès ou à Tlemcen les articles du Soudan* pour les y échanger contre les produits artisanaux ou les produits européens qui y parviennent. Toute l'action de Moulay M'hammed et après lui celle de Moulay Rachid tendent vers la réalisation de cet objectif, qui n'est pas atteint sans mal.

b. Les commencements difficiles :
Moulay M'hammed et Moulay Rachid.

La qualité essentielle de **Moulay M'hammed** est l'**audace** qu'il tient sans doute de son exceptionnelle **vigueur physique**; il va courir et batailler partout, non d'ailleurs sans quelque suite dans les idées. Éliminant d'abord tout compétiteur sur place, il enlève le ksar de Tabouassamt (1633) puis chasse Bou Hassoun du Tafilalet et même du Draa (1640). Il se fait proclamer *sultan du Tafilalet*: son nom se répand sur tout le Maroc. Il détient déjà les moyens de plus vastes conquêtes. *Il tente de rétablir l'axe traditionnel Sijilmassa-Fès, mais se heurte aussitôt à M'hammed El Hajj de Dila*, à l'apogée de son pouvoir. Les Dilaites, les premiers, inquiets des forces toutes neuves et des visées précises de Moulay M'hammed, prennent l'initiative et ravagent Sijilmassa et le pays filalien en 1646. Moulay

M'hammed ayant pour se replier tout le Sahara, ne peut être abattu. Les deux adversaires en viennent à un compromis révélateur des intérêts en cause. Dila abandonne tout le versant saharien au prince alaouite à l'exception de cinq places fortifiées qui sont autant de fenêtres sur le Tafilalet et commandent les principales voies de passage vers l'intérieur du pays.

L'accord est vite rompu : Moulay M'hammed s'empare des forteresses dilaïtes ; il accourt même au secours de Fès Bali, révolté contre le Dilaïte installé à Fès-Jdid. L'exploit est prématuré. Trop éloigné de ses bases, le prince alaouite doit se replier devant les contingents de Dila et abandonner Fès. Il se tourne alors vers l'*Oriental*, espérant trouver vers Tlemcen un débouché urbain et un contact avec la mer. Les régions d'Oujda, Nédroma, Tlemcen sont conquises après 1650. Mais Moulay M'hammed n'a pas encore une puissance assez grande pour s'opposer aux *Turcs* qui, inquiets, marchent vers Tlemcen. Il rentre à Sijilmassa et reconnaît la Tafna comme ligne de séparation avec la Régence d'Alger. Il se contente de son fief filalien avec ses prolongements vers le Nord et vers l'Ouest par la Moulouya et le Draa, et n'entreprend plus que de simples razzias. Il appartenait à Moulay Rachid de reprendre son action sur des bases plus politiques et de la mener jusqu'au succès.

Frère cadet de Moulay M'hammed, **Moulay Rachid** a toutes les qualités de son frère : il y ajoute une remarquable intelligence, un *sens infallible de l'action politique*. On le voit dès 1659 quand après la mort de son père Moulay Chérif il quitte le foyer familial, échappant à la méfiance de Moulay M'hammed. Il parcourt le pays, apprend à le connaître, constate son anarchie, le sent prêt à accepter un pouvoir fort qui lui redonnerait la paix.

L'objectif est clair. Pour trouver les moyens nécessaires, il frappe à toutes les portes : celles de Dila comme celles de Fès se ferment devant lui. Grâce à l'aide d'une zaouia de la région de Taza, il trouve les premiers instruments de sa politique. Il s'empare par la ruse du bourg de *Dar Ben Mechaal*, situé dans la montagne des Beni Snassen. Il fait main basse sur les richesses qui y étaient thésaurisées, par des familles juives surtout. L'action, peu digne du grand sultan qu'il est, déformée, devient pour la chronique une action de purification réalisée par Moulay Rachid aux dépens d'un juif nommé Ibn Mechaal qui terrorisait et pressurait les Musulmans des environs de Taza !

En tout cas, il peut maintenant se procurer de la poudre et des munitions et lever une armée dans les *tribus arabes de l'Oriental, les Cheraga*. Ce faisant, il entre **en conflit avec Moulay M'hammed** dont c'était le fief. Vieilli, moins bien armé, celui-ci est tué dès les premiers engagements. Ses contingents passent du côté du vainqueur. La conquête proprement dite commence (1664).

Moulay Rachid prend Sijilmassa puis le Rif, dégageant ainsi parfaitement l'**axe commercial Nord-Sud par les steppes orientales**. C'est le gage du succès : *des produits soudanais et filaliens peuvent être échangés sur la côte rifaine contre les armes et les munitions*, sans compter les bénéfices faits sur les opérations. A Al Hoceima, un commerçant marseillais, Roland Fréjus, entre en contact avec Moulay Rachid. Le dispositif est complété en 1666-1667 par la **prise de Taza et de Fès**. *L'alliance de Fès et de Sijilmassa va assurer l'arrivée de l'or et la victoire alaouite*. Il reste à éliminer les autres rivaux : Dila est rasée en 1668, M'hammed el Hajj chassé vers Tlemcen, Marrakech enlevée en 1669, et l'année suivante la zaouia d'Iligh. Moulay Rachid est maître du pays : la **rapidité de la conquête** prouve à quel point le Maroc était épuisé et incapable de résister.

L'action militaire n'est pas suffisante. Moulay Rachid sait d'emblée la consolider et l'étayer par la **conquête des esprits**.

Sur le plan stratégique, il a l'habileté de construire un *pont sur le Sebou*. Fès est ainsi dégagée vers le Nord et vers l'Est, c'est-à-dire vers les bases de départ du nouveau sultan. Il établit en outre dans les environs de la ville, dont il décide de faire sa capitale, ses propres tribus arabes amenées de l'Oriental, les fameux **Cheraga** (ou orientaux). Pour eux il construit au Nord-Ouest de Fès, à portée de l'ancienne comme de la nouvelle ville, la *casbah des Cherarda*.

Pour gagner les esprits des Fassis, et spécialement des oulémas, choqués par les violences de Moulay M'hammed, il construit une nouvelle **médersa**, à **Ras Cherratin**, la peuplant cependant d'étudiants filaliens ou orientaux. Moulay Rachid est ainsi à l'origine de l'institution du *sultan des Tolbas*, dérivatif amusant et rapidement populaire, à la passion du pouvoir. A sa mort, le Maroc a nettement comme chef l'émir des croyants et non un simple chef de bande. **Il laisse à son successeur un Etat formé.**

c. La consolidation : le personnage de Moulay Ismaïl.

Il faut interpréter comme un des signes de la grandeur de Moulay Ismaïl le fait que **la légende** se soit emparée de lui et que certains aspects de détail de sa personnalité aient été avec le temps démesurément grossis. Si l'on s'en tenait à cette seule vision, on pourrait dire de lui qu'il a les traits de tous les personnages de légende, qui ont tous les dons mais tous portés à l'excès. Ils sont bons ou ils sont mauvais plus qu'il n'est possible au commun des mortels de l'être. Grand prince, Moulay Ismaïl l'est d'abord par ses **qualités personnelles** qui le firent remarquer de son aîné Moulay Rachid quand celui-ci lui confia le Nord du pays avant d'aller abattre les derniers fiefs du Sud.

Moulay Ismaïl, à qui les chroniqueurs et les témoins d'époque s'accordent à donner 26 ans lors de son avènement (1672), naît vers 1646. Il est le *demi-frère de Moulay M'hammed et de Moulay Rachid*, né probablement d'une esclave noire dont il gardera un teint mat prononcé. Comme ses aînés, il est d'une *exceptionnelle vigueur physique*, entretenue jusqu'à la vieillesse par une pratique permanente des exercices du corps et une sobriété dans la manière de vivre que des témoins européens prendront quelquefois pour de l'avarice.

Une *extrême volonté* caractérise le nouveau sultan : elle lui permettra de triompher de tous les obstacles. « Si Dieu m'a donné le royaume, personne ne peut me l'ôter », a-t-il coutume de dire; propos qui manifestent de plus une *foi sincère et vive*. Il est le prince qui mérite le mieux le titre « d'émir des croyants ». A sa manière, il n'entend être que le « *primus inter pares* ». Le Français Mouette, retenu prisonnier au Maroc de 1670 à 1681, qui était loin de l'aimer, reconnaît pourtant que Moulay Ismaïl est toujours le premier à la tâche et donne lui-même l'exemple, que ce soit dans la guerre ou bien dans les travaux de paix, comme par exemple dans les constructions de Meknès où on le voit fréquemment mettre la main à la pâte tout comme le dernier des manœuvres. Cette volonté, cette foi, s'accompagnent enfin d'une grande *clairvoyance politique* : celle-ci, sans être la marque d'une souplesse de caractère que Moulay Ismaïl n'a peut-être pas, prouve en tout cas qu'il sait quelquefois se faire violence et taire son orgueil.

De ces très grandes qualités, le souverain peut être fier. Mais cette fierté est aussi la source de ses principaux *défauts* : esprit vindicatif, souvent rancunier, impatience au commandement, défauts cependant qui ne proviennent peut-être que de l'exercice du pouvoir.

Or la tâche de Moulay Ismaïl n'est pas facile. Il consacre, nous dit Az-Zaïani, **vingt-quatre années de son règne à pacifier le Maghreb et à combattre les populations insoumises ou révoltées contre son autorité**, ajoutant que « durant ce long espace de temps, il n'a pas passé sans interruption une année entière dans son palais ». Les conquêtes de Moulay Rachid resteraient sans lendemain, si Moulay Ismaïl ne prenait pas sur lui de les parachever et de les consolider. Il en fait une œuvre personnelle, dans la mesure exacte où il assume tous les pouvoirs, prend toutes les responsabilités et montre de 1672 à 1701 de véritables dons d'ubiquité qui permettent à l'*infatigable général* qu'il fut, non seulement d'intervenir partout où c'est nécessaire, mais d'ajouter à ses forces militaires mêmes, l'avantage de la surprise. Là est le gage du succès et c'est pourquoi déclare ce chroniqueur, « un juif ou une femme peuvent aller d'Oujda à l'Oued Noun, sans que personne ose leur demander d'où ils viennent ni où ils vont. » (Textes 1 et 2).

2. LE MAROC SOUS MOULAY ISMAIL (1672-1727)

a. Les problèmes à résoudre.

Le Maroc légué par Moulay Rachid est loin d'être entièrement et profondément pacifié. A peine proclamé sultan à Meknès, Moulay Ismaïl doit faire face à **plusieurs rébellions**.

La première insurrection est fomentée par *son neveu Ahmed Ben Mahrez* dont l'aspiration au trône va alimenter une *guerre de près de 14 ans*, entrecoupée d'épisodes sanglants, de trêves et de réconciliations. Sur le terrain il est insaisissable, occupant Marrakech quand le sultan est dans le Nord, franchissant l'Atlas et se perdant dans les replis de son versant saharien quand Moulay Ismaïl revient vers le Sud. Le prétendant peut même s'établir pendant *quelques années roi à Taroudant*, et le souverain, contraint de faire face sur d'autres fronts, accepte de lui reconnaître cette qualité, avant de repartir en lutte contre lui. Finalement, Ahmed ben Mahrez disparaît dans des conditions obscures assassiné dans l'Anti-Atlas.

Sa mort ne résout en rien les problèmes du Sud, de Taroudant à Sijilmassa. *Ahmed ben Mahrez n'a été que l'emblème des particularismes des provinces méridionales, l'expression politique de leur relative autonomie économique*. La main mise par le prétendant sur une partie du Soudan et sur la mine de Tégghaza en 1680 prouve cette volonté du Sud de continuer de capter à son profit les caravanes d'or. Ahmed ben Mahrez commerce directement avec les Européens. D'autres princes alaouites, puis après 1700, les propres fils du sultan, continueront de faire du Sud une zone de préoccupation constante.

La *rébellion de la ville même de Fès* montre encore mieux la fragilité des conquêtes de Moulay Rachid. Les Fassis, mécontents des levées en hommes et en richesses exigées par le pouvoir central en vue d'une expédition dans le Tafilalet se révoltent, saisissant

l'occasion de retrouver une certaine autonomie, à un moment où tout le pays paraît à nouveau en voie d'émiettement.

Dans le Nord vient de se réintroduire *Rhaïlan*, que les Turcs d'Alger, inquiets devant le jeune pouvoir alaouite, ne sont pas mécontents de faire débarquer au Maroc. Avec lui revient aussi la famille En Neqsis qui reprend pied dans Tétouan. Fès établit des contacts avec Rhaïlan, fait mine de proclamer Ahmed ben Mahrez qui de fait s'avance jusqu'à Debdou.

Cette *rébellion des villes*, de Fès en particulier, est à mettre sur le compte de la méfiance des habitants et à leur tête des *chorfas idrissides*. Fès qui avait longtemps résisté à Moulay Rachid, profitant des difficultés de son successeur, croit pouvoir s'affranchir. Mais Moulay Ismaïl réagit rapidement : Ahmed ben Mahrez est refoulé au Sahara, Rhaïlan éliminé.

A Fès-Jdid où il s'installe, Moulay Ismaïl s'entend avec les familles chérifiennes, se montre magnanime et s'abstient de toute repréaille. Le résultat est décisif : de tout le règne, Fès ne bougera plus. Le Rif de même est complètement soumis avec la ville de Tétouan où la famille En Neqsis est totalement massacrée.

b. Les moyens de gouvernement et la réorganisation du royaume.

Cette autorité pourtant serait remise en cause si Moulay Ismaïl ne se préoccupait en même temps de se donner les moyens de consolider l'œuvre de pacification. Dans le domaine militaire, sa solution n'est pas originale : Ahmed el Mansour l'avait déjà adoptée, et tous deux ne faisaient qu'imiter le système des janissaires. Au lieu de « chrétiens islamisés » cependant, comme sous le Saadien, ce sont des contingents noirs que l'on recrute; solution nécessaire, il faut une **armée permanente** face à des difficultés permanentes; solution habile aussi, la *docilité de ces esclaves noirs* étant plus assurée que celle des « chrétiens islamisés » toujours prêts à tisser des intrigues. Le premier noyau de cette garde noire est constitué par 2 000 soldats que le roi des Bambara avait mis autrefois au service d'un marabout du Sous en lutte contre Moulay Rachid. Entrés dans l'Islam, socialement promus, ces esclaves ou « **abids** » n'en sont que plus étroitement liés et fidèles à leur maître. Pour se les attacher encore mieux, Moulay Ismaïl leur fait prêter serment sur le recueil de hadith, de l'imam Al Bokhari, ce qui leur vaut le qualificatif de « Bouakhar ».

Répartie en **camps et forteresses** à travers le pays, l'armée de Moulay Ismaïl qui à la fin du règne se montera à *près de 150 000 hommes* est astreinte à un régime militaire et social aussi précis que rigoureux. *La formation dure une huitaine d'années*. A l'âge de dix ans, le jeune esclave entre dans un métier dont il apprend les rudiments. Puis il s'entraîne à la conduite des bêtes de somme. Ensuite il est utilisé pour les travaux de maçonnerie (il faut entendre ici les constructions de Moulay Ismaïl). Après quoi, à l'âge sans doute de quatorze-quinze ans, les jeunes abids reçoivent des chevaux qu'ils apprennent à monter à cru en se tenant à la crinière. A partir de ce moment, commence l'entraînement militaire proprement dit : maniement des armes, perfectionnement de l'équitation, avec utilisation cette fois de chevaux sellés, et entraînement au tir à pied, puis à cheval, si bien que vers l'âge de dix-huit ans, ils sont enfin versés dans les troupes combattantes. Alors Moulay Ismaïl les marie avec des jeunes filles noires qui ont reçu parallèlement dans le palais une éducation ménagère. Le jeune couple est

établi aux frais du trésor impérial. Les enfants qui en naissent, entrent à leur tour dans l'armée qui, à la fin du règne, en vient à n'être plus qu'une vaste famille au sens propre du terme : ce qui est un gage de cohésion, de force et d'efficacité. Le problème militaire est pour une grande partie résolu.

Le recrutement traditionnel par appel aux tribus « **guich** » (tribus à qui on octroie des terres en échange du service militaire) n'est pas pour autant négligé. Moulay Ismaïl reconstitue *celles déjà utilisées par les Saadiens* et dispersées au cours des années de désordre; il en installe de *nouvelles* : les *Oudaia* à Fès, dans la casbah des Cherarda, et à Meknès; les *Chebanat* du Haouz, trop turbulents près de Marrakech, sont envoyés dans la plaine des Angad surveiller les tribus berbères Beni Snassen et aussi les Turcs. Surtout, pour la première fois, *des tribus « guich » sont établies dans le Tadla*, chargées de faire face à la puissante forteresse berbère du Moyen-Atlas et du Haut-Atlas Occidental.

Car si Moulay Ismaïl passe vingt-quatre ans à guerroyer, il en passe la plus grande partie à **faire entrer sous son autorité le puissant groupe sanhaja**, dont naguère encore la zaouia de Dila était l'expression presque accomplie. Le souvenir vivace de la tentative dilaïte, les défenses naturelles de la montagne, les traditions ancestrales d'autonomie, tout rend nécessaire la réduction de ce bastion sanhaja pour assurer la pénétration de l'autorité centrale. Moulay Ismaïl ne néglige pas les méthodes pacifiques : il recourt cependant surtout aux opérations militaires; il comprend en tout cas que le gage du succès est la patience et qu'il faut en l'occurrence combiner plusieurs moyens.

Le choix même de Meknès comme capitale est révélateur de cette volonté de faire face au bloc sanhaja, d'arrêter le glissement des tribus de la montagne vers les plaines atlantiques, — de même que l'installation de tribus dans le Saïs et la *construction d'une véritable ceinture de casbahs* surveillant au Nord et à l'Est l'ensemble du groupe sanhaja. Ces casbahs sont tenues par des « abids » chargés tantôt de maintenir l'ordre dans les zones déjà réduites tantôt de contenir les tribus non encore vaincues.

C'est dire si les résultats ne sont pas rapidement acquis; la lutte connaît de *nombreux épisodes*. En 1674 les Sanhaja se révoltent, refusent de payer les impôts, massacrent les agents du pouvoir. Sans cesse repoussé, Moulay Ismaïl ne peut que défaire une partie des rebelles et s'emparer d'un important butin. En 1677, nouvel épisode : autour d'un prince dilaïte, Ahmed ben Abdallah, soutenu par les Turcs, les Sanhaja multiplient les coups de mains contre les tribus arabes, aux ordres du pouvoir, dans le Saïs et le Tadla tandis que la zaouia de Dila est reconstruite. Après l'échec de trois corps de troupes successifs, Moulay Ismaïl, qui assiège au même moment Ahmed ben Mahrez à Marrakech et qui se prépare à partir réprimer une révolte du Tafilalet, prend lui-même la tête des opérations : le succès est immédiat. Le sultan s'installe quelque temps en Haute Moulouya pour consolider la victoire obtenue. Mais les Sanhaja se soulèvent ailleurs, trouvent de *nouveaux porte-drapeaux* : les **Aït Atta** du versant saharien du jbel Ayachi attisent les querelles entre frères et cousins du sultan; Moulay Ismaïl avance contre eux, et non sans subir de nombreux revers, s'empare du Ferkla, du Rhéris, du Todra. La bataille la plus rude est livrée en 1679, le sultan y perd même le commandement de ses troupes. Revenant vers Marrakech, l'armée royale est surprise et dispersée par une tempête de neige au col de Télouet.

Il semble que Moulay Ismaïl ne se préoccupe plus alors des Aït Atta. Ceux-ci prennent pied dans les vallées du Dadès, du Draa, dans les oasis, remplaçant les tribus arabes qui franchissent l'Atlas. Les Aït Atta s'efforcent aussi de progresser vers le Nord mais

ils se heurtent aux autres tribus sanhaja désireuses de conserver leurs domaines. Ces *oppositions intestines offrent des possibilités de manœuvres au pouvoir central* qui va se servir de la confédération alors en formation des Aït Yafelmane.

Le bloc berbère le plus irréductible est celui groupé en gros autour du jbel Ayachi et du Moyen-Atlas. Il faut plusieurs expéditions, la construction de casbahs à Azrou, à Aïn Leuh, à Skoura, à Midelt, avec chacune une garnison de cavaliers, pour l'affaiblir et pour rendre libre la route de Fès à Sijilmasa. *Le coup décisif est porté à ce bloc en 1692-1693.* Conscient de l'importance de l'opération, Moulay Ismaïl la prépare avec soin. Il va jusqu'à partager le royaume entre ses enfants comme s'il ne devait pas revenir de la plus grave de ses « harkas ». Artillerie, infanterie et cavalerie reçoivent avec précision leur mission, réparties en trois armées. L'attaque générale est préparée par une nuit entière d'artillerie qui terrorise les montagnards et les fait sortir de leurs repaires. La victoire est complète et le butin énorme. Les derniers groupes dissidents, comme les Guérouane de la vallée du Ziz sont ensuite réduits; un gouvernement de tout le bloc sanhaja est solidement constitué.

La victoire du pouvoir central sur l'anarchie tribale paraît alors totale et définitive. Moulay Ismaïl peut s'établir dans les palais qu'il s'est construits à Meknès et jouir, ainsi que le Maroc, d'une paix durement acquise. Mais il a parallèlement résolu l'autre grand problème du Maroc au XVII^e siècle, celui des marabouts et du chérifisme; **il a affaibli la vigueur politique des marabouts et discipliné au profit du pouvoir central les prétentions de toutes les familles issues du Prophète.**

Tandis que Moulay Rachid exilait les derniers Dilaïtes, une zaouia fondée à *Tamgrout* par Ali ben Nacer entendait prendre la relève de Dila. Moulay Rachid oblige le fondateur à se fixer à Marrakech : il lui aurait peut-être fait subir un mauvais sort si la mort naturelle n'avait à point nommé prévenu ses désirs.

Entre le nouveau chef de la zaouia, Ahmed ben Nacer, et Moulay Ismaïl l'entente semble régner : le sultan tolère l'existence de la zaouia tant qu'elle ne dépasse pas ses prérogatives religieuses; les *Naciriya* en profitent pour étendre l'influence spirituelle de leur confrérie, dans le Nord-Ouest où elle sert de véhicule moral à la lutte contre les chrétiens, dans le Tadla où la zaouia cherqaouiya de Boujad s'affilie à elle.

Moulay Ismaïl par contre est plus dur à l'égard des **Ahançal** installés en plein domaine sanhaja dans une vallée perpendiculaire à celle de l'oued el Abid, ou à l'égard de la zaouia de *Tasافت* au Sud de Marrakech. Il sait cependant user de la diplomatie : dès son avènement il permet le retour à Fès des dilaïtes qui vont se consacrer désormais aux seules pratiques spirituelles.

La **politique de domestication** est plus nette à l'égard des familles chérifiennes. Des règnes de Moulay Rachid et de son successeur datent la formation de deux *zaouias nouvelles*, celle des *Derkaoua* et celle des *Ouazzaniyine*. La première ne fera parler d'elle qu'au siècle suivant, elle est créée par Moulay Ali Derkaoui né en 1641 dans les Beni Zeroual. En s'appuyant sur lui, également chérif filalien, le pouvoir alaouite cherche à faire contrepoids aux marabouts non chérifiens. Le même rôle est donné à la zaouia de Ouezzane : fondée par un idrisside, Moulay Abdallah ben Brahim Chérif, elle sert de dérivatif aux prétentions des Chorfas de Fès, pour lesquels par ailleurs Moulay Ismaïl procède à la réfection et à l'agrandissement du mausolée du patron de la ville. La zaouia d'Ouezzane, en s'installant ensuite dans la montagne rifaine sur le sanctuaire de Sidi Abdesslam ben Mechich, encadre et discipline les aspirations politico-religieuses

des tribus du Rif. Elle parvient rapidement à remplir ses deux fonctions et prend une importance qui en fait une alliée et un soutien fondamental du pouvoir alaouite. Son rôle dépasse même le Maroc : en s'installant au Maghreb Central sous l'aspect d'une branche cousine, les Taïbiyine, elle offre aux Alaouites l'occasion de susciter quelques ennuis aux Turcs; juste retour des choses : les Turcs au xvi^e siècle, et à maintes occasions par la suite, s'étant servis du maraboutisme pour intervenir indirectement dans le royaume marocain.

La lutte contre les marabouts s'est en effet accompagnée d'une **offensive contre les Turcs** : plusieurs expéditions sont menées dans la région de Tlemcen avec la complicité et la participation des tribus arabes Angad.

C'est également au titre du règlement définitif de la question maraboutique que Moulay Ismaïl prend lui-même la tête du combat de libération. Il chasse ainsi les Anglais de Tanger, et les Espagnols de Larache et de la Mamora. D'une manière générale, il remplit parfaitement son contrat de « chef des croyants », et ce ne fut pas la moindre des raisons de son succès. Du même coup il asseoit pour toujours la dynastie au Maroc et lui assure sur le plan politico-religieux au moins, une emprise qui ne devait connaître par la suite que des contestations épisodiques.

c. Les zones de faiblesse.

C'est vers 1700 que le règne de Moulay Ismaïl atteint son **apogée** ; mais en même temps il montre déjà les signes de faiblesse qui vont sous ses nombreux héritiers replonger le Maroc dans l'anarchie. Ces faiblesses d'ailleurs tiennent moins aux erreurs du sultan ou à ses prétendus excès qu'à la nature du régime. Au contraire, la grande qualité de Moulay Ismaïl est d'avoir contourné, au besoin de la manière la plus énergique, les **défauts inhérents à la nature du pouvoir** en terre d'Islam. Ces défauts sont au nombre de trois : celui de l'armée, celui des impôts, celui du régime successoral.

Moulay Ismaïl croit pouvoir résoudre le **problème de l'armée** en recourant au système ancien des guichs et au système nouveau des abids. Si cette armée effectivement rend des services à son créateur, elle ne tarde pas à apparaître comme une *force centrifuge nouvelle* qui à la première occasion va ajouter son poids d'anarchie aux facteurs anciens de désordre.

Du vivant de Moulay Ismaïl même, certains incidents quoique peu éclaircis par les chroniqueurs, sont de nature à montrer l'importance dangereuse prise par l'armée des abids. Leur rôle militaire en fait nécessairement une force politique et sociale sur laquelle le sultan trouve à s'appuyer, tant qu'il règne, en toute confiance. Ce n'est pas du goût des autres forces sociales et politiques du pays. Les oulémas de Fès en particulier refusent d'approuver l'inscription des abids sur le « diwan » militaire, sous prétexte, dit Naciri, que la plupart d'entre eux n'ont pas été achetés en bonne et due forme, mais rassemblés par la force et enrôlés illégalement. C'est saper par la base la force militaire principale du sultan. Celui-ci a beau riposter en déclarant que les abids ne sont pas tous de vrais esclaves : il est alors accusé d'avoir recruté de force des hommes libres ; d'où la fureur du sultan qui fait périr le cheikh Mohammed Abdesslam ben Hamdoun Guessous ; d'où aussi la distinction qui se fait, sur les registres du moins, entre trois catégories : celle des esclaves absolus, celle des hommes libres et ceux qui n'étaient ni tout à fait ceci, ni tout à fait cela!

Les abids en tout cas vont croître en nombre mais aussi en *puissance politique*, ce qui explique selon le chroniqueur Az-Zaïani, qu'ils se soient comportés après la mort de Moulay Ismaïl exactement comme les soldats turcs jadis introduits dans leur armée par les califes abbassides.

Plus grave encore est le **problème des impôts**. Ceux prévus par le Coran, « *zakat* » et « *achour* » sont *insuffisants* dès lors qu'il faut entretenir une armée de métier. On ne peut lever au Maroc le « *kharaj* » auquel ne sont soumis que les populations non-musulmanes. *Il faut donc recourir à des impôts extraordinaires* mais nécessairement *mal acceptés* de la population. D'où le dilemme fondamental qui fait que dans la société musulmane traditionnelle, l'État apparaît, plus que dans toute autre société, imposé par la force. Bien des expéditions du sultan contre certaines tribus n'ont pour but que de leur faire payer ce que d'elles-mêmes elles n'auraient pas donné.

Contre les contributions qui leur sont imposées, beaucoup de Fassis préfèrent s'exiler à Tlemcen. Le sultan fait alors vendre leurs biens et immeubles aux enchères. En 1718, nous dit Az-Zaïani, un rescrit affranchit les habitants de Fès de certaines obligations. On ne saurait mieux montrer le caractère exceptionnel de ces prélèvements. Par la force des choses, *l'impôt ne peut être qu'extraordinaire*. De ce fait l'État est frappé d'une *faiblesse congénitale* qui le mine, lors même qu'il atteint aux sommets de la grandeur.

Pour trouver des ressources, Moulay Ismaïl doit aussi recourir à d'autres moyens : il s'assure entre autre le *monopole du commerce avec les Européens* par l'intermédiaire de prête-noms musulmans ou juifs le plus souvent. Autant de raisons de mécontentement et de prétextes à la révolte. Tant qu'il vit, il apparaît avec les marques d'une puissance suffisamment terrifiante pour étouffer toute velléité de rébellion. Après sa mort l'État part en miettes à la faveur des querelles de succession : c'est qu'en effet l'État marocain, en tant qu'État musulman, souffre de l'absence de règle successorale.

Comme celui de l'impôt, le **problème successoral** ne peut être résolu que par la force : même désigné par son prédécesseur, *le nouvel élu doit conquérir son trône*. On a vu Moulay Ismaïl lutter contre les prétendants ; la paix établie il doit faire face aux ambitions de ses propres fils.

Le problème se complique du fait que *le pouvoir est de type familial* : dès 1700, Moulay Ismaïl partage ses états : Ahmed, plus tard surnommé Ad Dhahbi, a le Tadla, Mohammed le Sous, El Mamoun le Tafilalet, Zidane l'Oriental. Aussitôt le sultan doit entreprendre des expéditions pour étouffer leurs révoltes. En 1718, « il ôte à ses enfants les gouvernements qu'il leur avait confiés » ; mais il doit maintenir dans le Tadla Ahmed Ad Dhahbi désigné de plus comme héritier. Le problème successoral n'est cependant nullement résolu et va se compliquer à la mort du sultan, en 1727, du fait qu'il laisse une abondante progéniture. Toutes les forces centrifuges charriées tout au long par l'histoire du Maroc vont, par ce canal, trouver à s'exprimer, une fois disparu le souverain dont la longévité est en fin de compte la plus grande marque politique. Son autoritarisme, du fait d'un régime de contrôle trop rigoureux, n'a même pas permis, nous allons le voir, un essor économique et commercial durable.

3. VIE ÉCONOMIQUE ET RAPPORTS AVEC L'EXTÉRIEUR

a. L'échec du contrôle économique : les caravanes et la course.

Les succès de Moulay Rachid à Fès, à Marrakech, dans le Sous, contre Dila, ont donné aux Alaouites dès 1667, le contrôle de tout le trafic saharien.

Moulay Ismaïl va défendre ce trafic, en Mauritanie comme au Touat, où son prédécesseur a déjà fait venir armées et caïds; pour ce faire, il a en particulier *l'alliance des Arabes Maqil*, nombreux du versant Sud de l'Atlas aux rives du Sénégal.

Tandis que Français et Hollandais se disputent l'île d'Arguin et le trafic de la gomme, **Moulay Ismaïl implante solidement son autorité en Mauritanie** : il soutient l'émir du Trarza en lui envoyant une armée d'abids en 1724 pour attaquer la rive gauche du Sénégal et le fort Saint-Joseph; il établit un gouverneur marocain à Chinguite; la confrérie des Qadriya d'Aqqa est installée à Smara, Chinguite, Boutilimit et domine le commerce des caravanes. La langue, les monnaies, les unités de mesure sont marocaines. A la mort de Moulay Ismaïl, Maures du Trarza comme Maqils Brakna de Mauritanie regardent le sultan du Maroc comme leur Chérif : Marocains et Maures forment un seul peuple.

Malgré la lutte menée par les Bambara de Ségou alors à leur apogée, le Soudan n'est pas délaissé. Alors que la route de Gao est condamnée, celle de **Tombouctou** reste primordiale; des centres caravaniers comme Araouane et El Mabrouk s'y développent encore; à Jenné les commerçants marocains du Tafilalet évincent ceux du Sous. A **Téghaza**, dont le sel continue à s'imposer comme monnaie d'échange, se trouve en 1694 un caïd de Moulay Ismaïl.

Au Touat, occupé depuis 1645 par les Alaouites, le sultan envoie régulièrement des *gouverneurs de 1676 à 1727*; ils perçoivent les impôts, surveillent les cours de l'or qui montent jusqu'à 73 et même 90 mithqals d'argent. Le contrôle du trafic saharien est complété par l'occupation de Laghouat, Aïn Mahdi et du Sud Oranais.

Tous les efforts de Moulay Ismaïl sont pourtant voués à l'échec. *Dès sa mort*, le Touat se révolte, des centres nouveaux se créent : *l'axe commercial qu'il a voulu infléchir vers l'Ouest s'incurve à nouveau vers l'Est*, cette fois-ci définitivement. Les concurrences française au Sénégal, bambara au Soudan, turque au Touat ruinent toute la politique économique saharienne du sultan.

Si la course dans ses formes reste classique, trois *éléments nouveaux* apparaissent : son contrôle par le sultan, les progrès de la contrebande, la réaction des marines européennes. Moulay Ismaïl d'abord continue la course à son bénéfice : il *cherche à s'en assurer le monopole* et devient propriétaire de la moitié des bateaux corsaires; il ne se contente plus de la dîme, ses ministres contrôlent les prises des corsaires et les taxent; en 1701, le sultan garde 70 % de la valeur des cargaisons capturées; les particuliers qui n'ont plus de gros profits se désintéressent de cette forme d'activité maritime. Le nombre des corsaires tombe à dix pour disparaître à la fin du siècle (Texte 3).

Mais d'autres causes expliquent ce déclin de la course : la *contrebande* de pièces d'or, d'armes, de soufre s'intensifie et donne lieu à de fructueux bénéfices. Surtout *les marines européennes réagissent* contre l'audace toujours plus grande des corsaires qui les pousse à apparaître jusque sur les côtes du Canada ou aux alentours de Malte; elles surveillent plus étroitement leurs théâtres d'opérations; elles viennent faire le blocus de Salé; les Anglais en 1704 s'installent à Gibraltar : par crainte de représailles trop lourdes, Moulay Ismaïl préfère arrêter la course.

b. Les difficultés du commerce maritime.

A la fin du XVII^e siècle, si la course diminue, le commerce maritime par contre prend une subite ampleur pour décliner ensuite à son tour au début du XVIII^e siècle. Le contrôle, les règlements, les douanes, les taxes, joints à la conjoncture, ruinent le commerce extérieur marocain. Malgré un retard de dix ans, le commerce aboutit au même échec que la course.

Après quarante ans d'interruption correspondant au grand essor de la course, **les relations commerciales reprennent à partir de 1664**. Les trente dernières années du siècle voient presque décupler les importations de Salé et de Tétouan, qui sont alors les ports les plus actifs du Maroc. **Tétouan** compte sept maisons de commerce dont trois françaises, les autres étant anglaise, hollandaise, arménienne et grecque. **Salé**, dont le port peut contenir cinquante navires de 2 à 300 tonneaux abrite une foule de négociants français et anglais mais aussi génois, vénitiens, flamands. Six maisons s'y partagent le trafic, l'une n'est qu'un prête-nom couvrant des négociants juifs de Salé en relation avec des juifs de Marseille et de Livourne. Moins importants sont les ports de *Safi* et *Agadir* où font relâche cependant Français de Rouen, Saint-Malo, Nantes et Marseille, Anglais et Hollandais.

Les marchandises sont des plus *diverses* : à l'importation le Maroc reçoit du Levant de la soie, du coton, des épices et de l'argent, de l'Italie, de l'alun et du soufre, de l'Espagne, cochenille et graine de vermillon. La France expédie des draps du Languedoc, de la serge et des bonnets rouges de Marseille, des toiles de Rouen, des fils d'or de Lyon et de la quincaillerie. Les Français ont le monopole des toiles et les Anglais celui des draps; les Vénitiens ont été éliminés dans ce domaine. Les ports marocains exportent de la cire, de la laine, du cuivre, des dattes, des amandes, des plumes d'autruche, de la terre à foulon, du minerai de plomb et de l'étain. Bien souvent des ducats d'or sont exportés en contrebande.

Attentif à la vie commerciale qui lui assure des taxes régulières — taxes de 10 % à l'entrée et à la sortie, de 25 % sur certaines marchandises comme la cire, article le plus exporté — Moulay Ismaïl n'hésite pas à écouter les plaintes des commerçants, à assurer leur protection. Lors de son avènement, il donne au consul français de Salé l'assurance, pour tous les commerçants français, de la libre sortie de toutes les marchandises, même du cuivre et de la fonte, et aussi son accord sur le rachat des esclaves.

Cette bienveillance, ces assurances, disparaissent pourtant rapidement. *De 1704 à 1711, le commerce décline au point d'être ruiné en 1712*. Les premières faillites commencent dès la fin du XVII^e siècle, les commerçants étrangers se retirent. Le trafic de Salé et de Tétouan retombe au niveau de 1664. Une des causes en est le **contrôle commercial de plus en plus rigoureux**. Les taxes douanières alourdissent le prix de revient des marchandises. Le retour à un contrôle économique, la diminution de la marge bénéficiaire au

profit de l'État décourage les initiatives des hommes d'affaires. Moulay Ismaïl établit un règlement rigoureux sur les exportations, interdit de vendre aux Européens des armes, des chevaux, du fer ou des peaux, la vente de ces deux matières premières cependant restant permise en échange de munitions. Les sorties de soie, de laine et de lin sont seules autorisées.

Le besoin d'obtenir des *autorisations d'exporter* oblige les commerçants à passer par l'intermédiaire de puissants protecteurs. Ceux-ci, hauts personnages, intendants ou ministres, désorganisent eux-mêmes le commerce en tirant de gros bénéfices à leur profit exclusif. Maïmouran, l'intendant juif du Palais protège les négociants hollandais et exporte lui-même la cire. Avec son parent Tolédano, il organise un trafic à Cadix et à Amsterdam. Dans ce contexte les affaires normales périlclitent : les commerçants qui repartent sans être ruinés s'estiment heureux. *Le contrôle du commerce s'est transformé en monopole* (Texte 4).

c. Les problèmes extérieurs.

Il est difficile de séparer commerce maritime et vie diplomatique, tant sont liés ces deux aspects, même à l'égard de puissances comme l'Espagne ou la Régence turque d'Alger. *Moulay Ismaïl réussit à desserrer l'emprise espagnole* si forte dans la première moitié du siècle. S'il réussit à reprendre les places de l'Atlantique, il échoue cependant dans ses attaques contre les forteresses méditerranéennes et cela pour trois raisons principales : la proximité de l'Espagne, leur position sur des presqu'îles ou des îles facilement ravitaillées par mer et l'obstacle rifain.

Nombreuses avaient été, nous l'avons vu, les **interventions turques** sous les derniers Saadiens. Dès les premières années de son règne, Moulay Ismaïl peut constater les mêmes agissements : les insurrections de Ben Mahrez, Rhajlan, des Dilaïtes, sont soutenues sinon fomentées, par les Turcs. A plusieurs reprises, le sultan pénètre en Oranie; la paix chaque fois est rétablie et la frontière de l'Est reste stabilisée sur la Tafna.

Les **nombreuses ambassades** échangées avec les autres pays, la France et l'Angleterre en particulier, sont toujours dictées par deux problèmes essentiels : celui du *rachat des captifs* et celui du *commerce*.

Malgré les disparitions, par évasion, par épidémie, par rachats particuliers, les captifs restent nombreux tout au long du règne : ils sont encore près de 700 en 1727 : propriété jusqu'en 1678 de leurs acquéreurs salétins, ils sont après cette date possession personnelle du sultan. Les interventions des ordres religieux spécialisés dans le rachat ne suffisent pas, il y faut des missions extraordinaires d'ambassadeurs, ainsi Saint-Olon à Meknès en 1693, Ben Aïcha à Versailles en 1699. Les *négociations sont difficiles avec la France*, car si nombreux que soient les Français captifs à Salé, plus nombreux encore sont les Marocains galériens du roi de France. Aussi Louis XIV ne put jamais accepter un échange général des prisonniers : il aurait complètement dégarni les galères de Toulon. Tout juste consent-il à un échange tête pour tête.

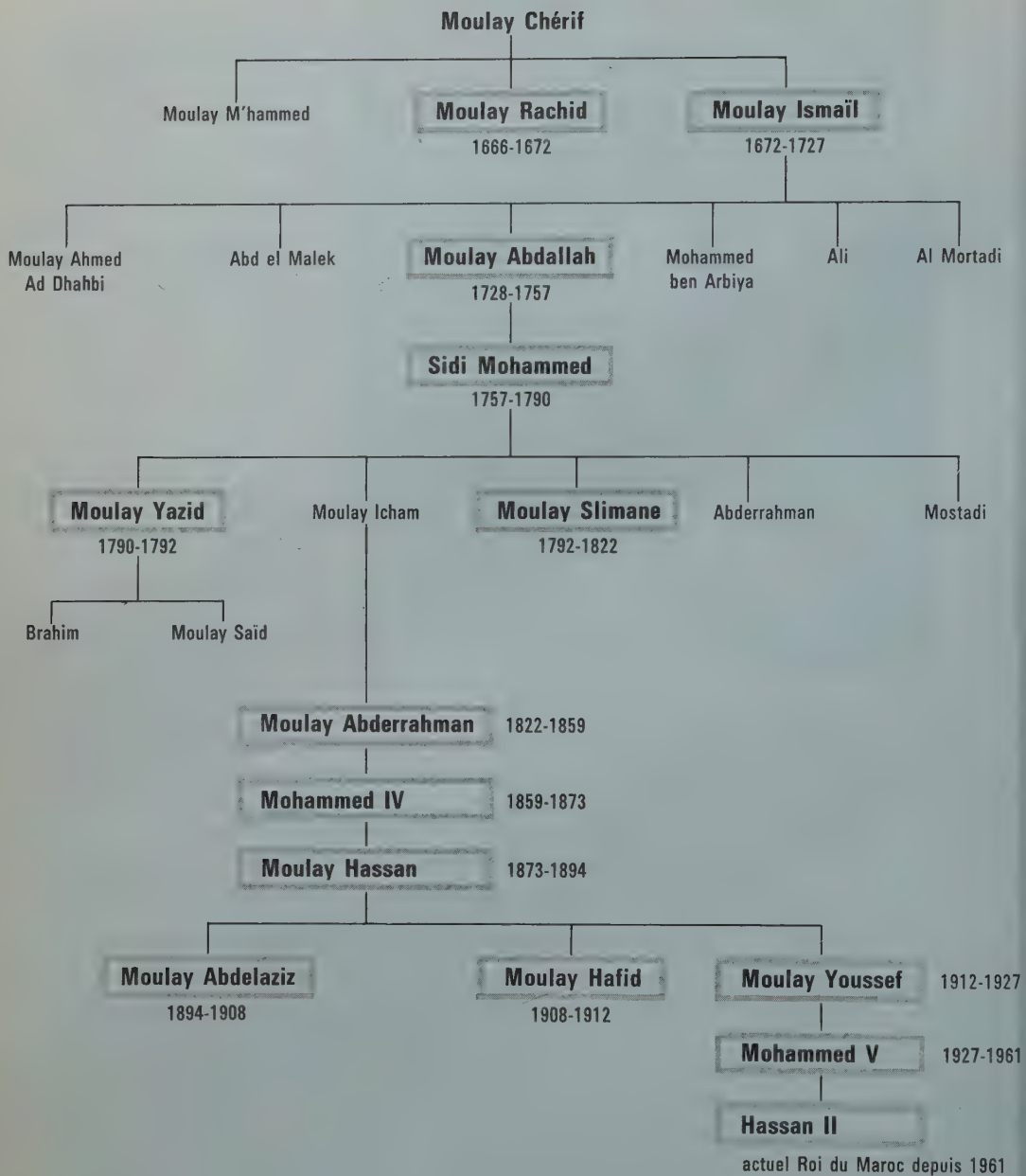
Plus amicaux sont sur ce sujet les rapports avec l'Espagne. Un religieux franciscain, frère Diégo, sait gagner l'amitié de Moulay Ismaïl; il parle l'arabe, offre des cadeaux très appréciés. Il parvient ainsi entre 1688 et 1723 à libérer plus de 600 captifs.



Audience donnée par Moulay Ismail
à Saint-Olon.
Sources Inédites, Filaliens, France IV.

Tandis que prospéraient les rapports commerciaux avec les Pays-Bas dans la première moitié du siècle et même à l'époque de la course, ceux entretenus avec la France avaient sérieusement décliné. Seule Marseille continuait d'avoir quelques relations avec le Maroc. Dès l'avènement des Alaouites, la situation est renversée : une lettre de Moulay Rachid à Louis XIV donne aux Français la liberté commerciale. Le roi de France entend encore développer cette liberté et en fait l'objet des différentes rencontres d'ambassades sous Moulay Ismaïl. Mais les buts du Maroc sont sensiblement différents : profitant de la course, Moulay Ismaïl ne veut pas la supprimer complètement; il veut libérer les captifs marocains; négociant avec Louis XIV, il veut apparaître aussi puissant que l'empereur turc. Louis XIV qui ne veut ni dégarnir ses galères, ni mécontenter les Turcs souhaite surtout favoriser le commerce par l'arrêt de la piraterie. C'est dans cette *opposition de buts et d'intérêts* qu'il faut rechercher les causes des échecs répétés des ambassades, celle de Hajj Mohammed Temmim à Paris en 1682, de Saint-Amans à Imi n'Tanout la même année, de Saint-Olon et de Ben Aïcha.

Les consuls français de Salé et de Tétouan quittent le Maroc en 1710 et 1712, précédés par les marchands pour la plupart ruinés. *La France et l'Espagne rompent leurs relations avec le Maroc en 1718 pour un demi-siècle.* Le roi d'Espagne, Philippe V, petit-fils de Louis XIV, est un Bourbon : les deux pays sont unis par les liens de parenté et défendent les mêmes intérêts. Le Maroc n'a plus avantage à l'alliance française autrefois contre-poids au danger espagnol.



Ennemis de l'Espagne, les Anglais vont profiter du déclin du commerce français avec le Maroc. A la prépondérance hollandaise puis française succède la prépondérance anglaise. Déjà important au XVII^e siècle — les Anglais commercent avec Bou Hassouïn dans le Sous, à Safi, à Salé, à Tanger — le trafic anglais s'intensifie au début du XVIII^e siècle spécialement après la prise de Gibraltar en 1704. Un traité négocié à Meknès en 1721 entre le commodore Stewart et Moïse ben Attar est spécialement avantageux pour les Anglais; il prévoit la création de consulats, l'extension du commerce, la libre circulation des navires britanniques dans les ports, la libre circulation des Anglais par voie de terre; les disputes entre Anglais et Marocains seront jugées par le Sultan lui-même. L'Angleterre livre de la poudre, des armes, des sulfates, des tissus. Le commerce maritime du Maroc devient un monopole anglais qui va se poursuivre pendant trente-cinq ans.

L'unité territoriale et la volonté de reprendre les ports occupés par les Espagnols, provoquent la reprise de la guerre avec l'Espagne. Les rançons des marins européens, le retour au Maroc des prisonniers marocains, la livraison d'armes et de munitions (refusée par Louis XIV, acceptée par les Pays-Bas et l'Angleterre), l'essor de la contrebande, entraînent la survie de la course, malgré son déclin. Les relations commerciales avec l'Europe s'adaptent aux conjonctures les plus favorables et s'alignent, avec souplesse, sur le pays le plus puissant. Dans l'ensemble, les relations du Maroc sauf avec Alger et Stamboul se normalisent et s'intensifient avec toutes les grandes capitales européennes.

DOCUMENTS

I. MOULAY ISMAIL, GRAND BATISSEUR.

« Le sultan Ismaïl s'occupe de surveiller lui-même la construction de ses palais; à peine en avait-il terminé un qu'il en faisait commencer un autre. Comme la mosquée de la Casbah ne pouvait plus suffire à contenir le peuple, il fit édifier la mosquée d'Elakhdar : la porte principale de ce nouveau temple faisait face à la ville. La nouvelle casbah était percée de 20 portes fortifiées et surmontées de bastions portant canons et mortiers. A l'intérieur, le sultan avait fait établir une grande pièce d'eau sur laquelle on pouvait se promener en barque. On y trouvait aussi un grenier à grains près duquel étaient des réservoirs d'eau très profonds et recouverts de voûtes; au-dessus il y avait une batterie de canons. Le sultan avait également installé une écurie pour des chevaux et ses mulets, elle était longue de 3 milles et tout le pourtour était garni de râteliers; on y pouvait, dit-on, attacher 12 000 chevaux. Le plancher reposait sur des voûtes sous lesquelles on mettait l'orge destiné à la nourriture des chevaux. Au milieu, on avait bâti un immense magasin très solide et très élevé qui servait à remiser les selles et autres parties du harnachement.

Ismaïl avait encore fait construire dans la casbah un palais appelé Elmansour; ce palais renfermait 20 coupoles et chacune de ces coupoles avait une tour d'où l'on dominait le panorama formé par les plaines et les montagnes de Mequinez. Sur toute la longueur de l'écurie, on avait planté des arbres des espèces les plus rares. La casbah renfermait environ 50 palais, chacun d'eux ayant sa mosquée, son bain et sa salle d'ablutions, en sorte qu'il était indépendant du palais voisin. Jamais semblable chose ne s'était vue sous aucun gouvernement arabe ou étranger, païen ou musulman. On rapporte que la garde des portes de ce palais était confiée à 1 200 eunuques noirs. »

2. DESCRIPTION DU PALAIS DE MOULAY ISMAIL.

« La demeure de ce prince est à Meknès, petite ville à 22 lieues de Salé et 8 de Fès, bien ornée par le palais qu'il y a fait bâtir, qui contient une fort grande étendue de terrain entouré de plusieurs murailles fort hautes et assez fortes, avec plusieurs belles portes enrichies de colonnes de marbre. Il y a deux belles mosquées, quarante-cinq grandes maisons très belles. On y entre par de grandes portes bien travaillées, où l'on trouve d'abord une galerie couverte d'environ trente grands pas au bout de laquelle on trouve encore une grande porte, par laquelle on entre dans des cours d'une fort grande étendue faisant un carré avec de fort belles galeries soutenues par des piliers de marbre, tellement qu'à deux que j'ai vues, j'en comptai soixante-six à l'une et à l'autre soixante. Ces colonnes ont sept grands pas de distance de l'une à l'autre. A chacune de ces cours, il y a quatre appartements qui règnent à la face de ce carré au milieu duquel est une belle fontaine. Ces appartements sont magnifiques en dedans, les murs y sont en plus grande partie garnis de marbre blanc; du haut jusqu'au milieu, ce marbre est fort uni, mais du milieu jusqu'au plancher, ledit marbre est travaillé avec des lettres et des chiffres à la moresque contenant les principales actions militaires de ce prince. Les hauts de ces appartements sont presque tous faits en dôme, enrichis de plusieurs peintures et dorures. Les planchers y sont faits avec de petites tuiles, blanc, rouge, bleu, et noir et posés d'une manière qu'ils font un très bel effet. Les plus hautes de ces maisons en dehors sont garnies de tuiles vertes, ce qui paraît joli quand on approche Meknès de deux à trois lieues, d'où ce château paraît fort beau, étant de beaucoup plus élevé que la ville. »

*Mémoire de J.-B. ESTELLE, Sources Inédites, Filaliens, France IV, pp. 688-689.
opus cité.*

3. LE MAINTIEN DE LA COURSE A LA FIN DU XVII^e.

« Les corsaires de Salé ont été heureux dans cette campagne, ayant pris deux grands vaisseaux portugais et une petite frégate française. L'un venait du Brésil pour Lisbonne, chargé de cacao, de bois dit cannelle, de girofle et de sucre et d'autres marchandises : on estime sa charge à 50 000 livres. Il avait trente-quatre hommes d'équipage, une femme avec trois enfants et un religieux de passage. Ledit vaisseau était armé de vingt pièces de canon, de 8 livres de balles et de beaucoup d'armes à feu pour pouvoir se défendre contre le vaisseau qui l'a pris, qui était armé de vingt-quatre pièces de canon et de cent quatre-vingts hommes d'équipage. Il était commandé par Ben Aïcha, Général des vaisseaux de Salé. Cependant ledit Portugais s'est laissé prendre sans tirer un seul coup.

L'autre vaisseau portugais sortait des îles de Madère. C'est un gros bâtiment avec peu de défense; il avait vingt-deux hommes d'équipage et deux hommes de passage pour Lisbonne. Il n'avait pour sa charge que trente-six tonneaux de vins.

La petite frégate française était partie de la Rochelle et allait aux Açores. Son chargement était du sel, des draperies, des rubans et dentelles; elle avait sept hommes d'équipage, dont cinq sont français et deux suédois. »

*Lettre de J.-B. ESTELLE, Salé le 6 décembre 1693, Sources Inédites, Filaliens, France IV, p. 230.
opus cité.*

4. LETTRE DE MOULAY ISMAIL EN FAVEUR DES MARCHANDS FRANÇAIS A SALÉ.

Meknès, le 17 février 1706.

« Que ces présentes que Dieu élève et fasse respecter demeurent aux mains des porteurs, les Chrétiens marchands résidant au port de Salé, que Dieu garde, par lesquelles faisons savoir que par la force et puissance de Dieu, nous leur avons permis de disposer de tous les cuirs et cire qui avaient été saisis et arrêtés sur eux avant la date des présentes, et que nous leur avons accordé la disposition de tout ce qu'il y avait de ces denrées entre leurs mains et dans leurs magasins. Défendons à qui que ce soit de les inquiéter à ce sujet; nous leur avons fait cette grâce en considération de ce qu'ils ont eu l'honnêteté de venir à notre tapis élevé de Dieu.

Nous leur avons aussi donné la permission de vendre et acheter du tabac, des laines, des amandes, du cuivre, des plumes d'autruche, de la gomme arabique, du mastic, et généralement de toutes les autres marchandises telles qu'elles soient, excepté la cire et les cuirs, et ce suivant la convention dont nous avons convenu avec eux.

Défendons à qui que ce soit de les inquiéter au sujet dudit tabac ni des autres denrées marquées ci-dessus ni de leur en demander aucune rétribution; que ceux qui les inquièteront au sujet d'aucune de ces choses n'en blâment qu'eux-mêmes, et le salut. »

*Sources Inédites, Filaliens, France V.
opus cité.*

18

1727-1822 UN SIÈCLE DE DIFFICULTÉS ET D'HÉSITATIONS

1. LES RÉVOLUTIONS (1727-1757)

- a. LES CRISES MILITAIRES.
- b. LA POUSSÉE MONTAGNARDE VERS LES PLAINES ATLANTIQUES.

2. LE RETOUR AU CALME (1757-1810)

- a. PAIX INTÉRIEURE MAIS DIFFICULTÉS DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES.
- b. LE PROBLÈME MONTAGNARD.
- c. LES RÉSISTANCES POLITIQUES ET RELIGIEUSES.

3. LES NOUVELLES DIFFICULTÉS (1810-1822)

- a. PREMIÈRE CRISE : LES RÉVOLTES MONTAGNARDES.
 - b. SECONDE CRISE : LES RÉVOLTES DES CONFRÉRIES.
 - c. LA CRISE DYNASTIQUE.
-

Si certains liens économiques humains et religieux sont encore assurés avec le Soudan, la Mauritanie, le Touat, l'histoire du XVIII^e siècle et des premières années du XIX^e, se replie pourtant essentiellement sur le Maroc proprement dit. Deux crises, l'une de 1727 à 1757, l'autre de 1811 à 1822, séparées par un demi-siècle de calme relatif agitent toute la période qui s'étend de la mort de Moulay Ismaïl en 1727 à celle de Moulay Slimane en 1822.

1. LES RÉVOLUTIONS (1727-1757)

a. Les crises militaires.

A la mort de Moulay Ismaïl, le Maroc est secoué par la plus grave crise de son histoire. Pendant 30 ans, **l'armée**, au lieu d'être un instrument du pouvoir devient une **source de désordres** : elle impose sa loi, nomme et dépose les sultans dans l'attente de gratifications à chaque avènement ; c'est le fait surtout des Noirs de la garde impériale et des Arabes du corps des Oudaïas. **Le pays**, en particulier dans le Nord, **est livré au pillage** ; chaque ville, chaque province est dévastée tour à tour.

Militaire, cette crise n'est ni dynastique, ni maraboutique ; les soldats dans leur choix restent fidèles à la famille alaouite ; les marabouts recueillent souvent les sultans déchus, mais ne cherchent nullement à prendre leur place.

Très vite l'armée se heurte aux villes et aux tribus berbères. Mais les milices bourgeoises de Fès ou Meknès pas plus que les Berbères rifains ne peuvent constituer un contrepoids suffisant à l'armée indisciplinée.

Il faut l'union des Arabes (Maqil, Oudaïa, tribus du Rharb), des Berbères Guérouane du Moyen-Atlas et des Fassis (bourgeois et oulémas) pour rallier les populations du Sud du Maroc, faire obéir les abids et recréer l'unité du Maroc. Trois phases, **révoltes militaires, résistance des villes et des Berbères, union** plus large *des Arabes et des Berbères*, divisent ainsi cette période sombre de l'histoire marocaine.

De 1727 à 1735, l'armée exerce une véritable dictature. **La mort de Moulay Ismaïl est le signal immédiat de l'anarchie** ; proclamé par la garde noire, son fils *Ad Dhahbi* (« le Doré ») attise par ses prodigalités les convoitises de cette même armée. En 1728, les abids le remplacent par son frère Abd el Malek ; un peu plus tard ils reviennent à leur premier choix. Au même moment la tribu guich des Oudaïa impose un autre frère : Moulay Abdallah, fils de Moulay Ismaïl et d'une femme de leur tribu. Abids noirs et Arabes Maqil ou Oudaïa s'affrontent en soutenant des candidats différents.

Les hommes de confiance de Moulay Ismaïl ont été éliminés, les structures de l'État sont ébranlées. Chargés de la police autour des forteresses, **les abids abandonnent leurs postes, délaissent la garde des tribus**, accourent à Meknès pour partager les cadeaux royaux mais pressurent et saccagent aussi villes et campagnes. Les Oudaïa les imitent s'acharnant surtout sur Fès.

Le trésor royal est vide, la vie économique est ruinée, la famine apparaît. Dans cette tourmente, le Nord est plus agité que le Sud. Les citadins et les campagnards les plus touchés essaient d'échapper à ces brutalités. Des Fassis s'exilent. D'autres résistent et choisissent un nouveau prétendant alaouite au Tafilalet. A partir de ce moment, en 1735, la dictature des abids et des Oudaïa prend fin : **l'armée doit compter avec l'opposition de Fès et des Berbères**.

De 1735 à 1750, cette résistance en effet freine l'arrogance de la garde noire de Meknès mais elle accentue aussi le désordre et l'anarchie par la proclamation à Fès ou dans le Rif de candidats successifs. Il faut toute l'activité de Moulay Abdallah pour remettre le Maroc sur la route de la paix. Tour à tour, par les négociations ou par la guerre, il obtient **le ralliement des Oudaïa** dont la soumission est négociée par sa mère, **des Berbères Guérouane** descendus dans la plaine de Meknès et qu'il autorise à y rester, **de Fès** enfin qui après un long siège se soumet en 1748.

Pour arriver à ses fins, le **sultan s'est surtout appuyé sur les Maqil**, sur son prestige de chérif et sur le Sud qui joue le rôle de contre poids pour écraser l'agitation du Nord. Déposé une première fois en 1735 pour avoir massacré 10 000 abids il s'est enfui chez les Berbères Zemmour et Guérouane. Il est accueilli et respecté comme chérif. Il préfère pourtant s'établir au Sous chez ses oncles maternels Maqil. Grâce à l'or et aux hommes qu'il reçoit il recouvre son trône. Après son second règne et son second échec, le voilà de nouveau chez les Berbères, à El Hajeb, au Sud de Meknès. Son prestige religieux reste intact : Berbères, chorfas et oulémas de Fès, Oudaia lui ouvrent les portes de Fès. Après son troisième règne, nouvelle fuite : il obtient cette fois l'appui des Guérouane. Il a compris que **le secret d'un équilibre politique marocain réside dans l'« union des Arabes et des Berbères »**, respectant ensemble son prestige religieux de chérif. Dès lors, Maqil, Oudaia, Berbères Guérouane et chorfas deviennent les trois principaux atouts qui vont permettre à Moulay Abdallah de revenir une quatrième fois sur le trône, définitivement cette fois.

De 1750 à 1757, **le retour au calme** se fait lentement. Grâce aux appuis dont il dispose désormais Moulay Abdallah vient à bout des derniers grands centres de résistance. Le Rif, en révolte sous les directions d'Ahmed Ben Ali er Rifi, maître de Tanger, et des chérifs d'Ouezzane, puis le Rharb, bastion des Arabes Hilaliens et des abids, sont successivement soumis.

Le calme du Sud a aussi favorisé l'action de Moulay Abdallah. Son fils, Mohammed ben Abdallah qu'il a nommé lieutenant des régions méridionales redonne de la vigueur au commerce tant atlantique que saharien, permet ainsi au trésor de se renflouer et à l'armée désormais payée plus régulièrement de retrouver une certaine discipline. Il prend Marrakech puis les villes du littoral à l'exception de Salé qui résiste. A la mort de son père en 1757, Sidi Mohammed est maître des plaines atlantiques. Il va commencer son règne en soumettant Salé.

Après 30 ans de désordre, **la crise militaire se termine au point de contact des deux Maroc, celui du Nord et celui du Sud**, à l'endroit où la montagne se rapproche le plus de l'océan. Le nouveau sultan, venu du Sud devient maître du pays au moment où les montagnards atteignent l'Atlantique. Il est nécessaire de mieux voir cette poussée montagnarde pour comprendre l'alliance avec les Guérouane voulue par Moulay Abdallah et poursuivie par son fils, Sidi Mohammed.

b. La poussée montagnarde vers les plaines atlantiques.

Le mouvement déjà ancien d'avancée vers le Nord-Ouest et que Moulay Ismaïl avait momentanément stoppé connaît, dans la première moitié du XVIII^e siècle, une forte accélération à la faveur de la crise militaire. Les axes, les causes et les étapes de cette migration éclairent en même temps cette crise.

• Les axes des migrations.

Le Rif déverse ses montagnards vers le Sud-Ouest, Ouezzane et la vallée de l'Ouergha et les terres de culture situées au Nord du Zerhoun et de Fès.

Le Moyen-Atlas lance deux vagues de Berbères Sanhaja : l'une au Nord, Aït Idrassem, l'autre au Sud, Zaïane. Parties du Haut-Atlas, l'une du Todhra, l'autre de l'Assif Melloul, elles longent les sources de l'Oued el Abid et de la Moulouya, se dirigent vers les sources de l'Oum er Rbia et envahissent le plateau central, puis les plaines littorales jusqu'au Rharb et Salé.

Le Haut-Atlas sert de foyer à des mouvements temporaires : **les transhumants sont animés d'un mouvement de va-et-vient Sud-Nord et Nord-Sud** vers la rive droite de l'oued Tensift et vers les Rehamna.

A l'Est, les rudes montagnards Aït Atta s'emparent des oasis du Tafilalet et du Draa.

● *Les causes des migrations.*

Ces mouvements, dirigés pour les principaux du Sud-Ouest vers le Nord-Est, du désert ou de la montagne vers les plaines et l'océan, ont des causes naturelles, humaines mais surtout économiques.

Au début du XVIII^e siècle, la population semble très nombreuse : la « Rihla » de Tasaft parle du Haut-Atlas comme d'une région deux fois plus peuplée qu'aujourd'hui. Ce surplus de population se déverse vers les plaines et les plateaux dès la mort de Moulay Ismaïl. Mais au cours du siècle, guerres, **épidémies et famines** (1776-1782; 1798-1800; 1818-1820) déciment la population montagnarde : une famille chleuh hérite en 1820 de tous les terrains de la tribu, elle est la seule survivante. Des hommes venus du Sud repeuplent la haute vallée du Nfis. Dans le Haut-Atlas occidental, des Soussis arrivent chez les Seksaoua. Grâce à la natalité, la démographie se rééquilibrera au cours du XIX^e siècle, les cultures en terrasses témoigneront de ce renouveau en apparaissant à 2 000 m d'altitude.

Commencé dès le début du siècle, le **dessèchement du pays s'accuse entre 1776-1782** et bouleverse l'économie traditionnelle. Les « gens du soleil » fuient le versant Sud de l'Atlas où diminue le niveau des sources et des puits pour devenir les « gens de l'ombre », Aït ou Malou. Des milliers d'arganiers meurent dans l'Anti-Atlas; la plaine si florissante de Tazeroualt devient un désert; les greniers collectifs (agadirs) n'ont plus de réserves.

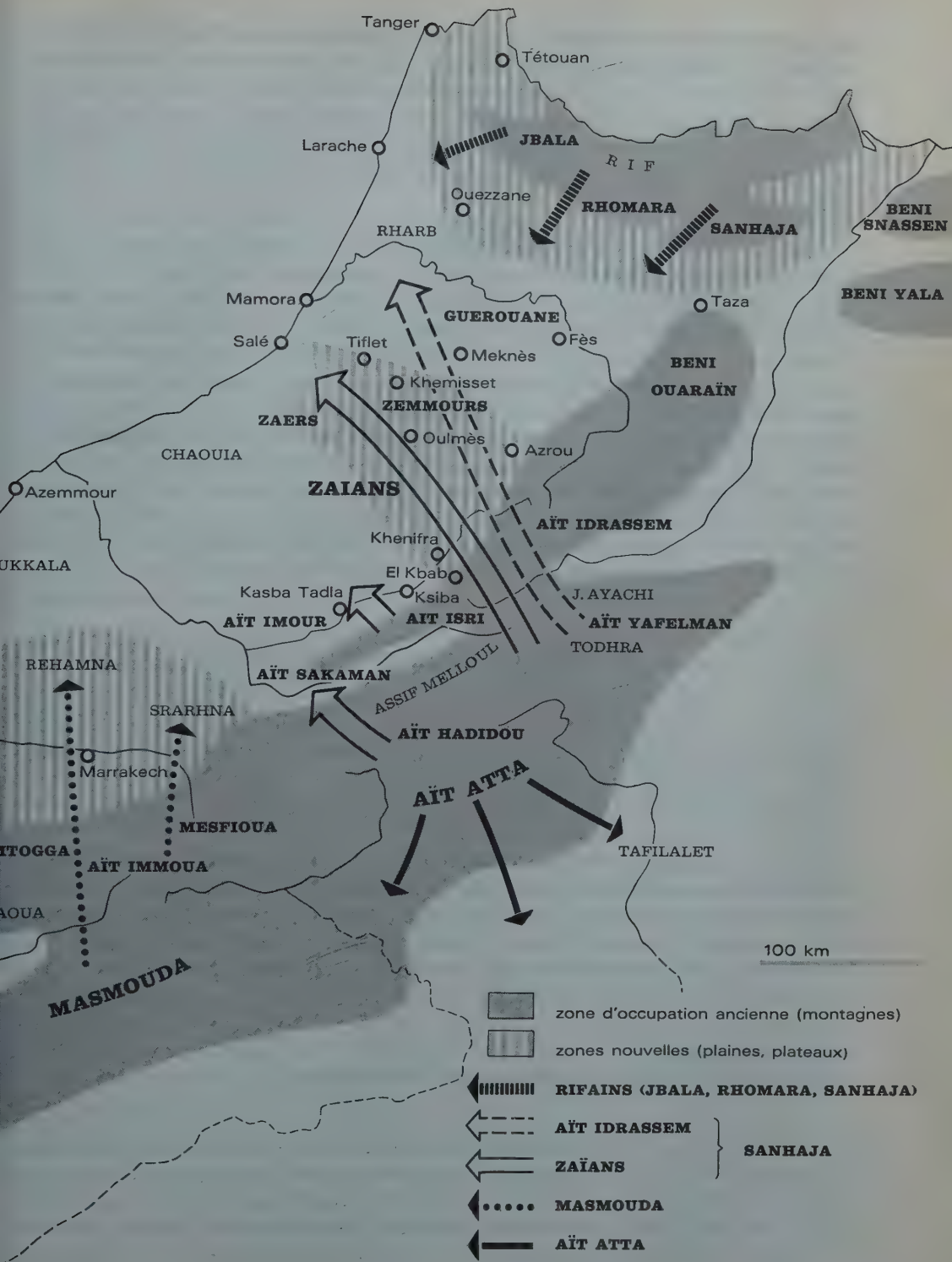
D'autres raisons ont pu intervenir : la « **déforestation** » qui entraîne un ravinement plus intense et détruit les sols, la « surpâturation » de la montagne qui pousse les Masmouda par exemple jusque chez les Rehamma, les Seksaoua jusqu'à la région de Chichaoua. Les troupeaux circulent ainsi dans le Haouz, les Chiadma et même la Chaouia, les gens des plaines étant bien obligés d'accepter les montagnards, transhumants, ceux-ci en cas de refus pouvant leur couper la descente des eaux.

● *Les étapes des déplacements.*

Dès le XVII^e siècle, des Arabes Maqil, les Beni-Ahsen, venus des bords de la Moulouya et de l'oued Guigou s'étaient installés autour de Sefrou et d'Annoceur, les Zaer partis de Khénifra menaçaient déjà Rabat et Salé. Le départ des Maqil provoquait une réaction en chaîne : les Aït Youssi s'installaient près des cols du Moyen-Atlas, les Berbères Ait Idrassem marchaient vers Fès. Moulay Ismaïl arrêta ce mouvement en construisant les casbahs d'Azrou et d'Aïn Leuh ou en installant la tribu des Mjat sur le plateau d'El Hajeb.

A la mort de Moulay Ismaïl le **mouvement des Berbères San-**





Poussée montagnarde vers les plaines atlantiques au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle

haja en direction du Nord-Ouest reprend aussitôt suivant **deux axes principaux**. Le premier axe longe la plaine de Meknès : Zemmour et Guérouane avancent vers Azrou, poussent devant eux les Beni Ashen jusque dans la région d'Oulmès ; au début du **xix^e siècle**, les Zemmour les chassent dans la forêt de la Mamora et le Rharb, tandis que les Guérouane s'installent au Nord d'Agouraï. Plus à l'Est, au Nord du Moyen-Atlas, les Aït Youssi sont coincés au Sud de Fès par la vague des Aït Serhouchen et les montagnards de l'Est.

Selon un second axe, plus à l'Ouest, les cavaliers zaïans arrivent sur le plateau central : ils refoulent plus avant les Zaër en direction de l'Atlantique et s'établissent autour d'Oulmès et de Moulay Bouazza, leur arrière-garde séjournant encore près de Khénifra.

Une telle poussée, si elle avait été organisée et orientée sur le plan politique aurait pu constituer un réel danger pour la dynastie. Moulay Abdallah eut le mérite de le comprendre en cherchant plutôt l'alliance de certaines de ces tribus comme les Guérouane : cela lui permettait d'écraser les Rifains mais en même temps permettait le maintien de ses alliés sur leurs nouveaux emplacements. Dès le **xviii^e siècle**, terres et pâturages sont conquis, **les richesses accumulées dans les villes comme Salé changent de mains** : les Zaïans remplissent leurs coffres de pièces d'or espagnoles, portugaises et françaises. C'est la revanche des montagnards sur les corsaires, des nomades transhumants sur les sédentaires : ces derniers cependant réagissent et la seconde moitié du **xviii^e siècle** voit s'affronter gens des plaines et gens des montagnes. Le mouvement de migration reprendra pourtant encore plus fort au début du **xix^e siècle**.

2. LE RETOUR AU CALME (1757-1810)

Après 30 ans d'anarchie, le pays est épuisé et ruiné. Le retour au calme et à la sagesse commence par les plaines du **Maroc atlantique** : **l'effort de centralisation, de réorganisation** y est plus poussé et permet une ouverture de la côte — où naissent Essaouira (Mogador) et Casablanca — au commerce extérieur, un enrichissement du trésor et des finances publiques.

Le calme du Maroc atlantique contraste cependant avec l'agitation de la montagne. La poussée montagnarde vers les plaines est enrayée mais la « dissidence » demeure et exige une vigilance constante et de multiples interventions militaires. Les résistances, ouvertes pendant les crises de succession, plus secrètes pendant les périodes d'autorité sont surtout le fait des sanctuaires et des confréries. Ces dernières sont contenues, orientées vers l'Algérie, plus que maîtrisées.

a. **Paix intérieure mais difficultés démographiques et économiques.**

La réorganisation de l'État est l'œuvre de Sidi Mohammed ben Abdallah, continuée par Moulay Slimane. Grand admirateur du sultan saadien El Mansour, Sidi Mohammed est un sage, ouvert à la connaissance des autres peuples. Il s'appuie sur son prestige religieux, sur la négociation, sur l'opposition des tribus entre elles. Créateur d'une politique réaliste, il utilise **un Berbère, Az-Zaïani, le grand historien**, comme secrétaire. Plus modéré de nature, Moulay Slimane sera pourtant obligé de châtier et de contraindre

plus durement. Opiniâtre et acharné, il poursuivra l'œuvre de centralisation mais en affaiblissant le commerce maritime par des droits prohibitifs, il se privera de ressources et limitera les moyens d'intervention de l'État.

Sidi Mohammed sait d'abord s'imposer à l'armée. Il brise la puissance des abids et des Oudaia en les répartissant dans plusieurs garnisons et en prenant à son service de nouveaux contingents parmi les Berbères maintenant soumis ou parmi d'autres tribus arabes comme les Beni Ahsen.

Après l'armée, c'est le tour de **l'administration et des tribus.** Il met au pas les caïds et les gouverneurs laissés par son père, révoquant les caïds insoumis des plaines littorales ou du Tadla. Par sa sévérité, il rend plus prudents les autres fonctionnaires. Il réduit les tribus à l'obéissance et les transfère d'une région à l'autre : du Tadla à Marrakech, de Marrakech au Rharb, du Rharb au Sud de Taza.

L'orientation du Maroc vers l'Atlantique est affirmée par la fondation de ports nouveaux. En 1760 il s'intéresse à Anfa (Casablanca) : il installe une batterie de canons près du port ; malgré la barre, les allèges peuvent opérer le va-et-vient avec les navires restés en haute mer. Le sultan construit une mosquée, des écoles, un établissement de bains. Surtout il élève des remparts tout autour de la ville grâce à un impôt perçu sur les tribus des Chaouïa. Pour remplir la ville, désertée après le tremblement de terre de 1755 (qui avait fait subir ses effets à Volubilis, Meknès et surtout à Lisbonne), Sidi Mohammed amène des tribus des Haha et d'Agadir. Des immigrants des Doukkala et des Chaouïa viennent se fixer plus tard.

En 1765 il fonde Essaouira, un havre battu par les flots du large, à l'abri de deux flots. Il veut concurrencer Agadir et Salé. Il réanime l'ancien centre selon un plan d'urbanisme nouveau dessiné par le Français Cournut. Surtout il veut capter le trafic caravanier du Soudan et permettre à Essaouira de devenir le port de Tombouctou. La reprise de Mazagan évacuée par les Portugais en 1769, l'échec devant Mèlilla en 1773, l'ouverture de Casablanca à une maison de commerce de Cadix en 1782, le développement du port de Tanger en 1800, prouvent la continuité de cette orientation vers l'Atlantique, cette volonté d'échange et de commerce avec le monde extérieur.

Le redressement tenté par Sidi Mohammed est handicapé par un effondrement démographique. **Une sécheresse de sept ans (1776-1782), une épidémie de peste (1797-1800)** amènent de profonds bouleversements. Des scènes de cannibalisme rappelant celles décrites dans l'Europe médiévale se produisent : la population est affamée, les maris vendent leurs femmes ; les parents, leurs enfants. Les exportations de céréales autorisées de 1771 à 1773 ont vidé les silos de la Chaouïa. Près de la moitié de la population disparaît à Marrakech lors de la peste ; les deux tiers de Rabat succombent. Dans l'ensemble du pays plus de la moitié de la population a dû mourir. De 5 millions au début du xvi^e siècle elle passe à moins de 3 millions. Un siècle plus tard, en 1900, le Maroc continuera encore à subir les conséquences de cette catastrophe démographique.

Des **bouleversements sociaux** s'ensuivent : abandon des villes, déplacements de populations du Sud vers le Nord mais surtout développement de la féodalité. A la faveur de la crise, de grandes propriétés se constituent, les anciens petits propriétaires devenant de véritables vassaux. Le mouvement qui s'épanouira encore plus au xix^e siècle, avec des difficultés extérieures et la pénétration européenne, est déjà amorcé.

b. Le problème montagnard.

Si la descente massive vers les plaines semble contenue, elle n'est pas totalement supprimée : elle se poursuit sous forme de **lente infiltration** : les Zemmour s'avancent jusqu'au Rharb, les Guerouane sont au Sud d'Ouezzane, mais surtout des foyers d'agitation subsistent ; il faudra 25 expéditions pour tenter de les réduire.

Au Rif deux foyers de résistance s'allument, l'un à l'Ouest en 1793, l'autre à l'Est en 1803. Le premier centre est situé au Nord de Ksar el Kbir chez les Rhomara. Tout proche du **sanctuaire de Moulay Abdeslam ben Mechich**, qui avait déjà causé tant d'ennuis à l'époque de la guerre civile, il est en relation avec le chérif Mohammed el Arbi chef de la confrérie des Derkaoua. Cette confrérie nouvelle apparaît pour la première fois sur la scène politique. En quelques années elle va devenir une force politique redoutable. Le chérif Mohammed El Arbi, vingt-huit ans plus tard, devait tenter de déposer Moulay Slimane et un prétendant. Après un premier échec, l'agitation du Rif est calmée. Mais il aura fallu trois campagnes pour en venir à bout. Une autre flambée éclatée en 1803, près de Mélilla, est facilement étouffée.

Pour protéger et débloquer le Tadla, il est nécessaire de soumettre toutes les tribus du Moyen-Atlas qui du Nord au Sud surplombent la plaine : arrière-garde des Zaïans, à l'Est de Khénifra, Aït Ishaq et Ichquern près d'El Kbab, Aït Isri près de Ksiba, **Aït Attab** dans la vallée de l'oued el Abid. Cette dernière tribu grâce à ses vergers est particulièrement riche : elle **vend ses amandes en Angleterre**, échange ses peaux et ses huiles à **Mazagan** contre des cotonnades : commerçante elle ravitaille les marchés de haute-montagne.

Dans les oasis du Sud, les Aït Atta sont refoulés vers l'Atlas. Moulay Slimane réoccupe Figuig en 1805, le Gourara et le Touat en 1808. Par contre, Laghouat et le Sud-Oranais après 150 ans de présence marocaine restent définitivement perdus.

c. Les résistances politiques et religieuses.

De 1757 à 1810 des prétendants, des confréries religieuses sèment le désordre et freinent le retour à l'unité. Le premier prétendant, **Moulay Yazid**, fils de Sidi Mohammed accepte de se faire proclamer sultan par les Guérouane dont il est le gouverneur et par les Berbères. Il se réfugie à la zaouia des Aït Ishaq près de Ouaouizert chez les montagnards. Cette zaouia ne parvient pas à soulever les Aït ou Malou. Le prince gagne alors un sanctuaire de Marrakech. Pardonné, il reste incorrigible et s'enfuit à Moulay Idriss du Zerhoun. En 1775 Yazid se fait proclamer sultan par mille abids à Meknès. Il reprend la fuite une nouvelle fois au refuge (horm) de Moulay Idriss. Parti aux lieux saints d'Arabie il se réfugie à son retour **au tombeau de Sidi Abdesslam ben Mechich** et refuse d'en sortir jusqu'à la mort de son père. Devenu sultan pendant deux ans, de 1790 à 1792, il se heurte à deux de ses frères : Moulay Hicham proclamé sultan par trois provinces méridionales : Doukkala, Abda, Haouz, et Moulay Abderrahmane reconnu par Taroudant, le Sous et le Tafilalet. Malgré la disparition de Yazid, et la proclamation de Moulay Slimane 1792-1822, le Maroc reste divisé jusqu'en 1797 : les villes maritimes de Larache, Tanger, Tetouan ont de leur côté, proclamé Mosléma, qui réside au sanctuaire de Sidi Moulay Abdeslam ben Mechich et s'appuie sur des Berbères. L'échec et l'exil de Mosléma en 1792, de Moulay Hicham, qui se soumet finalement à la **zaouia**

cherrardiya de Marrakech (1797) illustrent l'importance des lieux de refuge et des confréries.

La résistance religieuse apparaît en effet intimement mêlée aux grands actes de la politique intérieure marocaine de la fin du XVIII^e siècle. Pourquoi cette résistance? La politique religieuse des sultans aurait-elle varié de 1757 à 1810 au point de susciter ces réactions? Le sultan **Sidi Mohammed** suit à l'égard des confréries la politique de Moulay Ismaïl : **il les réduit à leur rôle religieux, leur interdit le domaine politique et les neutralise**. Il n'hésite pas à faire disparaître des marabouts agitateurs dans le Rif, il détruit en partie la zaouia de Boujad, chasse les étrangers qui s'y trouvent et exile à Marrakech le marabout Abou Abdallah Sidi Mohammed Ech-Cherkaoui. Mais d'autre part il s'affilie à la confrérie naciriya et comble de dons les tombeaux des saints de la voie chadiliya. Moulay Slimane de même rentre dans la confrérie naciriya puis dans celle d'Ouezzane; il accueille en 1796 le grand marabout Et Tijani chassé du Sud-Oranais et l'aide à fonder une zaouia dans l'un de ses palais de Fès.

Comment expliquer alors **l'opposition des confréries**? L'importance politique de Moulay Abdeslam ben Mechich, de Ouezzane, de Boujad? D'où vient l'importance subite des Derkaoua qui rallient les zaouias berbères Ahansal et Aït Sidi Ali et leur font abandonner Tamgrout? Comment expliquer enfin l'extension puis le déclin de cette zaouia de Tamgrout près de Zagora?

Toutes les confréries ne sont pas entrées dans l'opposition. Certaines ont été utilisées par les sultans. La **zaouia d'Ouezzane**, fondée par un chérif idrisside, est liée dès son origine à Abdeslam ben Mechich : son fondateur était de la postérité du grand saint vénéré dans le Rif. L'activité politique d'Ouezzane est non seulement orientée vers le Rif, mais aussi vers Fès, vers les oasis du Sud algérien et le Touat où vivent de nombreux adeptes. Une nouvelle zaouia est créée à Fès. **Ouezzane est alors un centre religieux, politique et commercial** : les juifs sont autorisés à y développer le commerce. Le chérif idrisside achète des armes. Il est à la tête d'un véritable fief. Il est une puissance, en bons termes avec le makhzen mais son fils, en 1820, devait chercher à déposer Moulay Slimane.

La confrérie naciriya de **Tamgrout se rallie** officiellement en 1761 : son chef est aux côtés du sultan Sidi Mohammed lors du siège de Mazagan en 1769. La confrérie se développe, installe des zaouias, augmente ses biens et devient l'une des confréries les plus importantes du Maroc, le sultan lui-même y est affilié. Ce ralliement de Tamgrout au pouvoir entraîne le détachement des zaouias berbères. La zaouia Sidi Ahmed ou Moussa du Sous reprend son influence sur la montagne; certains de ses membres qui parcourent le Maroc, l'Afrique du Nord ou d'autres pays étrangers comme jongleurs ou prestidigitateurs renseignent le chef de la confrérie. La **zaouia Ahansal** après son échec de création d'un fief dans le Moyen-Atlas **se rallie à la confrérie nouvelle des Derkaoua** : leur abandon de Tamgrout en 1810 est sans doute la conséquence du rapprochement de cette zaouia avec le sultan. Ce rapprochement amène surtout le détachement et l'opposition des zaouias de Boujad et cherrardiya près de Marrakech : elles accueillent en leurs murs des Turcs et surtout des prétendants.

L'opposition la plus dangereuse pourtant est sans conteste celle menée par les **Derkaoua**. Cette confrérie nouvelle créée par un chérif idrisside, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle est dirigée à partir de 1779 par le chérif Moulay Larbi Derkaoui. Le personnage, comblé d'honneurs par Moulay Slimane est envoyé en mission par le sultan pour tenter de rallier son frère Mosléma. Après la reprise d'Oujda, **Moulay Slimane a l'habileté d'utiliser les Derkaoua en Algérie** : Moulay Larbi se rend à Tlemcen en 1802-1803, fait proclamer

la prière au nom de Moulay Slimane et soutient la révolte contre les Turcs. Les Derkaoua deviennent maîtres de l'Oranie. Moulay Slimane laisse espérer sa venue à Tlemcen dans une lettre à Moulay Larbi; mais bientôt, prudent, bien renseigné, inquiet des réactions turques, le sultan y renonce préférant réoccuper Figuig, le Gourara et le Touat. Moulay Larbi, désavoué, se vexe, blessé dans son amour-propre. Sa rancune est tenace : 15 ans plus tard il va déposer Moulay Slimane.

Ainsi, pendant toute la seconde partie du siècle, la politique intérieure marocaine a subi le contrecoup de son effondrement démographique, de ses crises de succession, de ses oppositions religieuses. Cependant la **poussée montagnarde est arrêtée, l'Etat est réorganisé, les plaines sont calmes, le commerce actif**. L'ouverture du Maroc sur le monde extérieur a permis une œuvre de redressement parvenue à son apogée en 1810. Dès l'année suivante tout est compromis.

3. LES NOUVELLES DIFFICULTÉS (1810-1822)

Une nouvelle crise montagnarde, religieuse et dynastique, ébranle à nouveau le Maroc. Elle met en danger tous les efforts de Moulay Slimane. Les Berbères s'enhardissent dans la dissidence, les plaines commencent à s'agiter, l'armée n'est plus sûre, la famille royale, divisée, n'est plus fidèle. Le règne de Moulay Slimane, commencé dans la prospérité va se terminer par un échec. Comment une collusion a-t-elle pu se produire entre la montagne, les confréries et des prétendants? Comment par un effet de reflux cette crise amène-t-elle le pays à se replier sur lui-même?

a. Première crise : les révoltes montagnardes.

Des trois foyers où la révolte éclate : le Rif, le Moyen-Atlas, le Haut-Atlas, le front le plus dangereux est situé au centre. Les Rifains en 1811 puis en 1813 sont facilement écrasés près de Mélilla et au Nord-Est de Taza : ils ont voulu se livrer à la contrebande des céréales, des bestiaux avec les pays européens. L'intervention de la marine et de l'armée a tôt fait de rétablir l'ordre et l'autorité du sultan sur les mines de fer et le commerce de la région. En 1816 les berbères **Aït Atta s'emparent des Ksour du Tafilalet**. Ils sont refoulés au Jbel Sarho. Mais deux ans plus tard ils reviennent à la charge et gardent le contrôle du commerce caravanier. Dès lors **Sijilmassa est en ruine et le commerce se transporte à côté d'Abou-Am**. L'influence des Aït Atta s'exerce jusqu'au Touat.

La **révolte des Sanhaja au Moyen-Atlas** a un caractère beaucoup plus grave. Au début certes, durant les premiers heurts, les Berbères restent divisés et ne mettent pas la dynastie en danger : en 1818 ils finissent par s'unir sous le commandement d'un chef unique et la poussée berbère atteint Meknès et Fès. Le sultan est fait prisonnier. Relâché, il est encerclé et perd Fès.

Le point de départ de la révolte est un conflit des Sanhaja entre eux en 1811 : les Berbères établis dans la plaine de Meknès, les Aït Idrassem (Zemmour et Aït Yemmou) unis aux Guérouane, se rebiffent contre les nomades Berbères Aït ou Malou (Zaïans,

Beni Mguild) qui cherchent à les envahir. C'est le conflit classique des nouveaux sédentaires contre leurs frères restés nomades, toujours à la recherche de pâturages pour leurs chevaux et leurs troupeaux : les premiers plus menacés attaquent les seconds. Les Berbères de la plaine ont le dessous. Les Aït ou Malou sont vainqueurs, avec l'aide des Guérouane qui, au dernier moment, sont passés de leur côté. Les survivants Aït Idrassem se mettent du côté du sultan. Moulay Slimane envoie des renforts. Tous sont battus tour à tour, en 1811 et 1812, à Sefrou et à Azrou. Pourtant grâce aux Berbères Aït Idrassem toujours fidèles, Moulay Slimane peut obtenir un succès sur les Beni Mguild. Les abids de son arrière-garde sont surpris et écrasés. Les troupes arabes du sultan se défont de tous les montagnards même fidèles à Moulay Slimane qui, prudent, est obligé de faire demi-tour. Rentré à Fès le sultan bat les Guérouane. Il les réconcilie avec les Aït Idrassem et les incorpore dans son armée.

Le danger pourtant grandit quand les **Berbères Sanhaja et Zénètes** s'unissent sous un seul chef : **Boubker Amhaouch, chef des Aït Sidi Ali.** Désormais Aït ou Malou du Moyen-Atlas et du Plateau central, Aït Youssi et Zénètes du Bou Iblane (Marmoucha, Aït Serhouchen) font cause commune contre le sultan. La peste de 1818, introduite à Tanger par les pèlerins de retour de la Mekke, éprouve les troupes du sultan amenées de Meknès. Les Zemmour Aït Idrassem sont les premiers à faire défection et refusent d'attaquer leurs frères Sanhaja. Les abids restent fidèles. Moulay Slimane en **1818** à 6 kilomètres **au Nord d'El Kbab, à Lenda,** est encerclé de tous côtés : le fils du sultan, Moulay Brahim, est mortellement blessé. **Moulay Slimane remis en liberté, après quatre jours de captivité,** doit défendre Meknès assiégée par les Berbères plus entreprenants que jamais. Il négocie une trêve par l'intermédiaire d'un marabout du Haut Ziz et relâche tous les prisonniers capturés aux marchés de Sefrou et de Fès. **Boubker Amhaouch est maître de la montagne.** Ce personnage se prétend, bien à tort d'ailleurs, d'origine idrisside, il est partisan des Derkaoua menés par l'authentique chérif Moulay Larbi; il encercle Meknès en 1819 et entre à Fès en 1820. Il retrouve là Moulay Larbi, et un autre chef idrisside, Sidi el Hajj Larbi el Ouezzani chef de la confrérie d'Ouezzane. La révolte montagnarde rejoint alors la révolte des confréries.

b. Seconde crise : les révoltes des confréries.

En l'espace de dix ans, les Derkaoua et la zaouia d'Ouezzane deviennent des adversaires implacables de Moulay Slimane. **Le sultan adopte en 1811-1812 les idées ouahabites sur le culte des saints, la visite à leurs tombeaux, et les grands rassemblements annuels** (moussems). En suivant ces idées d'Orient, il heurte de front les confréries marocaines et les attaque à la racine. En condamnant les moussems, les réunions nocturnes, les chants, les danses rythmées par les battements des mains, le sultan veut restreindre l'influence politique des confréries. Le texte de la condamnation entraîne une seule réaction favorable celle de la confrérie Tidjaniya, toutes les autres confréries sont hostiles. La **confrérie Tidjaniya** étend à l'époque son influence en Oranie et supprime les Derkaoua qu'elle concurrence directement. **Le chef des Derkaoua, Moulay Larbi,** d'autre part, n'avait pas pardonné, depuis 1805, au sultan, de l'avoir désavoué lors du soulèvement de Tlemcen et de l'Oranie; il lance **Amhaouch** dans l'attaque de Lenda et demeure un adversaire redoutable. L'attitude du **chérif idrisside d'Ouezzane** étonne davantage. Chef politique plus que spirituel, il a mis jusqu'alors son influence au service du sultan. Est-ce le danger de

la condamnation des moussems qui ruine ses intérêts matériels, la perte de son influence au Touat au profit des Aït Atta, ou peut-être l'espoir de jouer un rôle politique qui lui a fait brusquement changer d'attitude à l'égard de Moulay Slimane? Lui aussi rejoint l'opposition des Derkaoua et des Berbères. Il soulève les Zaers et la région de Rabat à Ksar el Kbir (Texte).

c. La crise dynastique.

La situation devient très grave : la plaine, de Rabat à Fès, s'agite ; l'armée en partie révoltée, pille Meknès et Fès. En 1820, à Fès, les deux chefs de l'opposition religieuse se rencontrent avec Amhaouch entré dans la ville avec ses montagnards ; ils déposent Moulay Slimane et proclament le sultan Brahim, le fils de Moulay Yazid puis après sa mort son frère Moulay Saïd. Le hasard veut que les Oudaia restés fidèles à Moulay Slimane **parviennent à s'emparer de Moulay Larbi Derkaoui**. Moulay Slimane peut rétablir la situation de justesse grâce à cet atout, il tient les Berbères en respect : Boubker Amhaouch, pour protéger la vie du chef des Derkaoua, conclut un armistice. Le sultan garde son otage. Une fois de plus les Maqil ont sauvé la situation.

Le prestige de Moulay Slimane déjà atteint, est pourtant définitivement perdu en 1822 près de Marrakech : le souverain attaque la **zaouia cherrardiya** située à une demi-journée de marche à l'Ouest de Marrakech, entre le Tensift et le Nfis. Cette zaouia a une forte influence sur les Mâqil du Haouz. Elle est affiliée aux Khelouatia turques et constitue un danger politique. Moulay Slimane est accompagné dans son expédition par les parents du jeune chérif d'Ouezzane (auquel il a pardonné sans attitude). Il est battu et tombe une fois de plus aux mains des révoltés. Le chérif de la zaouia renvoie le souverain à Marrakech : Moulay Slimane perd son prestige auprès des Arabes Mâqil. Épuisé, désespéré le souverain disparaît en choisissant non pas un fils, mais un neveu, **Moulay Abderhaman ben Hicham**, pour lui succéder. Le jeune homme était le fils de ce prétendant, qui, quelques années auparavant, s'était réfugié pendant deux ans à la zaouia cherrardiya en 1795. Quand le jeune sultan monte sur le trône en 1822, il relâche Moulay Larbi Derkaoui, et soutient l'action des confréries, abandonnant le programme ouahabite de son oncle.

La victoire des confréries est un triomphe de la tradition marocaine, l'expression de tout un courant de la société traditionnelle. **Elle referme le Maroc dans l'isolement et le replie sur lui-même, sans contact avec le monde extérieur européen.** Elle manifeste la volonté de conserver les pratiques maraboutiques. Elle constitue une hypothèque grave sur l'indépendance du pouvoir central et un danger par ses attaches avec la confrérie turque des Khelouatia.

Moulay Abderhaman n'aura de cesse de rétablir les droits de porte supprimés par Moulay Slimane, de créer une armée docile régulièrement payée, et de raser la zaouia cherrardiya à la première occasion. Il emprisonne le principal lieutenant du chef des Derkaoua. Il s'appuie sur des confréries nationales, élimine l'influence turque. Il oriente les Derkaoua vers l'Algérie, les Tidjanias vers l'Afrique noire. **Le maintien des formes de vie d'un passé féodal et médiéval est la réponse à l'essor économique du XVIII^e siècle**, une défense contre la pénétration commerciale européenne, une protection contre les innovations jugées dangereuses de la technique occidentale.

DOCUMENT

INTERDICTION DES MOUSSEMS (1815).

« Louange à Dieu. »

« Sachez que Dieu, dans sa bonté, a éclairé pour vous les voies de la Sounna afin que vous puissiez les suivre... Rejetez loin de vous les moussems qui font votre préoccupation et ces innovations enjolivées et parées par ceux que leurs passions ont divisés et qui se sont attaqués à la religion et au bien en pratiquant ce qui est interdit par le Livre, la Tradition et la Communauté. Ils se font appeler « fokara » alors qu'ils ont apporté en matière de religion des choses qui les rendent dignes de l'Enfer... »

« Tout cela n'est qu'innovation détestable, action blâmable, basse injure, coutume contraire aux lois religieuses, erreur et égarement, tromperie du diable et vice que le démon a rendu agréable à ses zéloteurs. Des époques ont été fixées pour ces pratiques et des sommes considérables sont ainsi dépensées pour l'amour de Satan. Les gens fidèles à ces innovations, Aïssaoua, Jbala et autres confréries partisans de la nouveauté et de l'erreur, de la folie et de l'ignorance, y accourent. Ils attendent le moment de ces amusements. C'est par groupes qu'ils se vouent à Satan et à ses œuvres. Tout cela est interdit par la religion et toute dépense faite à cette occasion doit être considérée comme illicite. »

« O Croyants, je vous en adjure par Dieu, le Prophète (qu'Il répande sur lui la bénédiction et lui accorde le salut) a-t-il consacré un « moussem » à son oncle, le premier des martyrs ? Le premier chef de notre communauté, Abou Beker, a-t-il consacré un moussem au Prophète ? Un seul de ceux qui ont suivis le Prophète a-t-il songé à le faire ? »

« Je vous en adjure encore une fois, par Dieu, décorait-on, du temps du Prophète, les mosquées ? Ornait-on les tombeaux de ses compagnons ou ceux de la génération qui les a suivis ? »

« Vous me dites au sujet de ces moussems, de la décoration des mosquées et d'autres innovations : « C'est ainsi que faisaient nos pères et nous suivons leur trace ». C'est là l'argument des idolâtres... »

« La voie droite est le Coran et la Tradition du Prophète. La voie droite n'implique pas de nombreuses bannières, des réunions nocturnes où se coudoient femmes et enfants, la déformation des règles du droit divin par les innovations et les nouveautés, la danse rythmée par les battements de mains ainsi que d'autres pratiques toutes entachées de vice et de bassesse... »

« Tous ceux à qui Dieu a octroyé la moindre parcelle d'autorité temporelle ou spirituelle devront interdire à ces confréries de se réunir dans les mosquées ou ailleurs. Il est illicite pour ceux qui croient à Dieu et au jugement dernier d'assister à ces réunions ou d'aider ces erreurs. Prenez garde à ces innovations : elles sont faites pour réduire à néant les prescriptions religieuses et le silence sur ce qui est répréhensible, assèche et ternit les jardins du droit divin... »

« Nous vous avons, o Croyants, donné des conseils, mis en garde et averti. Celui qui dorénavant fréquentera les Moussems ou qui aura introduit des innovations dans la religion du Prophète cherchera sa propre perte et attirera le malheur sur lui et sur tous ceux de sa race. Il sera prêt à être immolé par Satan et perdra le bénéfice de cette vie et de l'autre : c'est bien la pire des pertes. Que ceux qui iront contre ce que nous avons dit prennent garde à la discorde dans laquelle ils peuvent tomber et au terrible châtement qui peut les atteindre. »

19

PROBLÈMES ÉCONOMIQUES ET VIE DIPLOMATIQUE DE 1727 A 1822

1. L'ÉCONOMIE TRADITIONNELLE

- a. LA VIE AGRICOLE.
- b. LES MINES ET L'ARTISANAT.
- c. COMMERCE INTÉRIEUR, POUVOIR D'ACHAT ET NIVEAU DE VIE.
- d. LE COMMERCE CARAVANIER.

2. LE COMMERCE MARITIME. LES RELATIONS AVEC L'EUROPE

- a. LES NOUVELLES CONDITIONS DE LA POLITIQUE COMMERCIALE AVEC L'EUROPE.
- b. L'OUVERTURE DU MAROC : LE MONOPOLE ANGLAIS (1727-1757) PUIS LA LIBRE CONCURRENCE (1757-1805).
- c. LE DÉCLIN DU COMMERCE MARITIME (1805-1822).

3. LA POLITIQUE DE PRESTIGE EN ORIENT

L'économie traditionnelle, le commerce extérieur, le trafic caravanier ont subi le contre coup des révolutions de la première moitié du XVIII^e siècle. La phase de calme de 1757 à 1810 leur est évidemment plus favorable. L'ouverture du pays permet la concurrence des commerçants européens et donne aux ports marocains une prospérité jamais atteinte jusque-là. De nombreux traités témoignent de cette activité commerciale en même temps que diplomatique, activité que favorise d'autre part le déclin de la course. Les fléaux naturels, les crises de succession, les guerres européennes compromettent ce renouveau. Les trois périodes entre lesquelles nous avons découpé la vie politique ne s'appliquent pas complètement ici : le déclin et l'arrêt de la vie commerciale avec l'Occident permet une reprise du trafic caravanier avec l'Afrique noire au début du XIX^e siècle.

1. L'ÉCONOMIE TRADITIONNELLE

La disette et les épidémies ont épuisé le Maroc autant que les guerres. Mais d'autres facteurs ont également bouleversé la vie économique intérieure : **l'exil des commerçants des villes partis à l'étranger, la coupure de la route du Tadla**, de Fès à Marrakech, **la descente des montagnards vers les plaines atlantiques.** L'affaiblissement du Nord, des plaines atlantiques, de l'axe Salé-Fès contraste cependant avec une plus grande prospérité de régions restées privilégiées : Tafilalet, Sous et zone atlantique de Safi à Agadir. Le retour de la paix coïncide avec le rétablissement de l'unité et de la circulation.

a. La vie agricole.

Les productions agricoles n'ont guère changé depuis le xvi^e siècle : simplement peut-on noter la disparition de certaines cultures, le développement de quelques nouvelles plantes. **Les céréales** dominent toujours dans les plaines atlantiques, soumises surtout aux aléas du climat. Le long du littoral, le blé dur donne 30 à 60 pour un. Dans le premier cas, la récolte est médiocre. Si le taux est supérieur, les impôts peuvent être payés, les surplus commercialisés, ou stockés dans les silos. Dès 1766, des exportations de céréales ont lieu : le port de Fédala est ouvert à cet effet. Une permission spéciale des Docteurs de la loi autorise ces sorties en échange de munitions. Quelques **cultures industrielles sont également commercialisées** : le lin, le chanvre, le coton, le safran, le tabac. Quelques plantations de canne à sucre subsistent dans le Sous : les paysans se contentent d'en sucer le jus ; les pressoirs sont en ruine. Par contre, l'indigo et la gomme reparaissent.

La prospérité de la vie agricole repose surtout sur les vergers et l'élevage. Autour de presque toutes les villes, ces vergers, clos de « figuiers de chrétiens » (ou figuiers de Barbarie, venus du Mexique par l'Andalousie au xvi^e siècle) bien irrigués par de nombreuses roues élévatoires, abritent des orangers, des arbres fruitiers, des vignes. **Près de 200 000 ha sont ainsi déjà irrigués.** L'abondance des olives, de l'huile, des amandes permet l'exportation. Les produits de l'élevage partent aussi vers l'extérieur : chevaux et mules vers les Antilles, la Jamaïque, le Sud des États-Unis, à bord des navires anglais, bœufs pour l'approvisionnement de la garnison de Gibraltar, laine des moutons de Chaouïa ou du Tadla dont on apprécie la finesse. Les ruches, enfin, des plaines de Meknès, du Moyen-Atlas, du Sous produisent une cire réputée et toujours exportée vers l'Espagne.

Plus que par les guerres civiles, **l'agriculture du XVIII^e siècle est surtout handicapée par la sécheresse et par ses suites, famines, épidémies** qui empêchent tout important développement de la vie agricole. Mais aux calamités naturelles s'ajoutent des **méthodes trop routinières** : une charrue primitive, un champ exigü non épierré, un faible attelage permettent seulement d'ensemencer des grains pour les besoins immédiats. Lors de la moisson, les épis sont battus en plein air, écrasés par des chevaux puis le grain moulu à la main par les femmes. Seules Fès et Marrakech ont des moulins à eau. La pêche et les forêts sont négligées : quelques aloses et anguilles de Mehdiya, quelques milliers de sangsues du Rharb sont livrées au commerce. Les forêts sont dévastées par les chèvres et les moutons des nomades transhumants : les arganiers du Sous sont particulièrement éprouvés. De 1727 à 1822, **4 millions d'hectares de terre sont érodés, et le limon emporté à la mer par le ravinement.**

b. Les mines et l'artisanat.

En 1727, des mines d'or et d'argent sont encore exploitées. L'Anglais Braithwaite qui nous l'affirme est alors en contact avec des négociants anglais et juifs de Tétouan et Meknès. Que deviennent-elles pendant le XVIII^e siècle? Le consul Chénier en 1782 n'en connaît plus; en 1800 par contre Broussonnet parle de nombreuses mines, sans les localiser exactement, dans le Haut-Atlas. Un fait reste certain : **l'atelier monétaire de Rabat frappe une dernière pièce d'or en 1787**. Des émissions de pièces d'argent restent abondantes de 1760 à 1787 puis en 1803.

D'où venaient ces minerais? L'or recueilli dans les oueds de l'Anti-Atlas est négligeable par rapport aux arrivées de Guinée. **Sur les sources de l'argent**, deux solutions sont possibles : ou bien il est retiré de mines marocaines, ou bien il est importé de l'étranger? Les mines d'argent continuent-elles d'être exploitées? Certes, George Washington dans une lettre de 1786 à Sidi Mohammed regrette que son pays n'ait pas comme le Maroc des mines d'or et d'argent. Cependant **la mine d'argent du Jbel Aouam, près de Mrirt est noyée** à l'époque par des inondations : les ingénieurs qui l'ont rouverte en 1950 pensent qu'elle a pu rester en activité jusqu'au début du XVIII^e siècle. Moulay Ismaïl a peut-être été le dernier à en profiter. Les vestiges de nombreuses exploitations anciennes ont été retrouvées, spécialement dans le Haut-Atlas, mais rien ne permet de conclure à une exploitation minière au XVIII^e siècle. Quelques faibles indices seulement permettent de croire qu'elles n'étaient pas totalement fermées : peu de leur production cependant devait arriver jusqu'au Makhzen, les mines étant situées dans des régions le plus souvent insoumises.

Si l'argent n'est pas exploité, sinon en très faible quantité, **peut-être est-il importé ou simplement refondu** comme il le sera au XIX^e siècle. Grâce au commerce, de nombreuses pièces européennes entrent en effet au Maroc par la vente des marchandises comme par le produit des douanes spécialement sous le règne de Sidi Mohammed. A toutes ces questions, rien ne permet de répondre dans l'état actuel de nos connaissances. Deux faits sont certains : l'or est importé d'Afrique noire, l'argent sert de base à la réforme monétaire de Sidi Mohammed en 1766.

Le cuivre retiré du Haut-Atlas occidental et surtout de l'Anti-Atlas est **abondant**. Une partie est exportée par Agadir et Essaouira, une autre partie, sous forme de vaisselle part en direction du Soudan. A Oulmès, une **mine d'étain** à 50 % de teneur, découverte en 1639, est affermée à des juifs qui commercent avec des Anglais. **Le fer** est exploité dans la forêt de liège près de Ben Slimane; dans la vallée de l'oued el Abid fonctionnent quelques bas fourneaux. **Le salpêtre** des grottes du Dadès est abondant : il est acheminé vers Marrakech pour la préparation de la poudre. **Le plomb et l'antimoine** enfin sont travaillés dans le Maroc oriental dans la haute vallée de l'oued Guir.

Fès et Marrakech restent les centres de fabrication des articles de l'artisanat, utilisés sur place ou exportés : cuir, soie, laine, cuivre pour les théières que Caillé trouvera jusqu'en Guinée en 1827, fer pour les armes, les barres, les clous; bois pour les meubles et les serrures. Des tapis et des nattes de Rabat et Salé sont exportés en Angleterre; la poterie de Safi, habilement décorée, prime sur les marchés. Déjà cependant cet artisanat, qui a souffert des révolutions est concurrencé par l'arrivée des marchandises européennes. Il est gêné surtout par l'effondrement démographique, le manque de débouchés et la faiblesse du pouvoir d'achat.

c. Commerce intérieur, pouvoir d'achat et niveau de vie.

Si l'existence d'un **commerce intérieur** est certaine avec les marchés hebdomadaires ou les foires annuelles par exemple, il est beaucoup plus difficile d'en cerner l'évolution. Nos renseignements restent fragmentaires. Nous voyons la circulation s'interrompre en hiver à cause des crues, les passages des rivières se faisant essentiellement à gué ou sur des radeaux construits avec des outres et des roseaux. La sécheresse, les famines font monter les **prix des marchandises** : un qintar de blé (45 kg) qui sous Moulay Ismaïl valait 13 dirhams (actuels) se vend 190 dirhams lors de la famine de 1780 à Salé, soit 16 fois plus qu'au début du siècle. En 1782 le pain coûte toujours cher, plus de 3 dirhams ; le mouton par contre revient à peine à 35 dirhams faute d'acheteurs et de pâturages. Au début du **xix^e siècle**, la situation redevient normale : le prix d'un pain de 300 g ou d'une livre de viande tombe à 0,20 dirham. Il est à nouveau à un prix exorbitant en 1817.

La même constatation est à faire au sujet du pouvoir d'achat. Quelques brèves indications permettent d'entrevoir le problème : le salaire journalier d'un ouvrier varie de 2 à 4 dirhams (actuels) ; une famille ouvrière de 5 personnes se nourrit pour 1 dirham et demi par jour, une famille d'artisans pour 2 dirhams. Souvent la maîtresse de maison est aidée par une esclave noire que le père de famille a pu acheter 350, parfois 600 dirhams. L'usage du thé et du café commence en ville, au moins les jours de fête.

Si le **pouvoir d'achat est relativement faible**, qu'en est-il du nombre de la population ? **En 1808, la population urbaine doit osciller entre 200 et 250 000 habitants, 7 à 8 % de la population totale.** Ces chiffres diminuent considérablement lors de la peste de 1818.

Au début du **xix^e siècle** les campagnes apparaissent vides et dépeuplées. Les voyageurs parcourent des régions, pendant des journées entières, sans rencontrer personne. Trois millions d'habitants, peut-être moins, constituent alors la population totale du pays. C'est le résultat de l'effondrement démographique du **xviii^e siècle**. Il compromet toute la vie économique traditionnelle. L'appel aux esclaves que peut fournir le trafic caravanier en est d'autant plus nécessaire.

d. Le commerce caravanier.

Le **xviii^e siècle** amène une modification dans le **trafic caravanier** sans le réduire cependant. Il diminue au milieu du siècle concurrencé par le commerce maritime pour repartir ensuite. **Les courants commerciaux, de plus en plus, s'orientent vers le Nord-Est, vers les Régences** : les fondations d'Akabli près d'In Salah en 1737, d'El Mabrouk, de Bou Djébiha au Nord-Est de Tombouctou en 1750, jalonnent la **nouvelle piste de Tombouctou à Tunis, Rhadamès ou Tripoli**. Une autre voie commerciale d'autre part se déplace vers l'Est et évite Tombouctou, reliant le Touat au Nigéria par le Hoggar.

Le **Touat qui reste encore marocain** souffre surtout de la sécheresse : les caravanes s'en détournent pendant près de 17 ans. Quand elles y reviennent, elles doivent payer de lourdes taxes aux Aït Atta mais aussi aux confréries, en particulier à la confrérie Qadriya qui y prend de plus en plus d'autorité : les guides portent le chapelet et ne manquent pas d'aller saluer les zaouias en leur versant des cadeaux et un droit de passage.

Tombouctou elle-même décline au début du XIX^e siècle : elle se contente d'expédier ses marchandises à Jenné, qui de son côté n'est plus le grand centre commercial d'autrefois : elle compte à peine 40 marchands marocains. Si des colporteurs Dioula continuent à apporter l'or de la Côte d'Ivoire, par contre l'or du Bouré n'arrive plus ou difficilement. Le royaume Bambara de Ségou barre le passage et empêche la remontée du Niger.

Gênés dans leur trafic par la route centrale, les commerçants marocains ont dû trouver une autre voie. Évitant Tombouctou, ils se dirigent vers le Haut-Niger, vers Bamako, Sansanding et Yamina plus proches des mines d'or du Bouré, et d'un commerce plus actif. Surtout, par la Mauritanie, ils ont accès à deux nouveaux foyers musulmans établis depuis 1776, le Fouta Toro et le Fouta Djallon qui protègent l'or du Bambouk contre les incursions françaises ou anglaises à partir de la côte : **le centre de gravité commercial se déplace donc vers l'Ouest, la piste de Mauritanie prend davantage d'importance**. Le consul Chénier remarque que les habitants de Goulimine sont en relation avec le Sénégal où ils apportent des toiles. Caillé, qui pourtant est passé par la route centrale Hassi-Beida-Tombouctou, a noté le même trafic, augmenté de la traite des esclaves. L'article essentiel de tout le commerce reste le sel : mais la mine d'Idjil, près de Ouadane concurrence maintenant celle de Taoudéni. Une fois encore le Maroc maintient ses relations avec le Niger et le Sénégal : **l'or, la gomme, l'ivoire, prennent encore le chemin du Maroc** (Texte 1).

La moitié de ce commerce caravanier est représenté par la traite des Noirs. Les esclaves, d'origine bambara, sont achetés à Sansanding, à Jenné, acheminés vers le Maroc et revendus à Essaouira, Marrakech et Fès le double de leur prix d'achat.

Même sur cette route de l'Ouest, le trafic caravanier ne se fait pas sans difficultés. A la concurrence européenne qui attire vers le golfe de Guinée, l'or du Bouré et du Bambouk s'ajoute en Mauritanie le contrôle du commerce de la gomme par les marabouts qui, sous peine de porter leurs marchandises aux Anglais, exigent de nombreux cadeaux en nature.

Pourtant au début du XIX^e siècle, le **commerce des caravanes**, qui rapporte quelquefois **400 % de bénéfices**, reste la source d'environ le tiers des revenus de l'État, le sultan continuant de percevoir, aux entrées comme aux sorties, des taxes sur les marchandises comme sur les esclaves. Mais ce sont aussi **toutes les structures traditionnelles de la société qui profitent de ce commerce** : il favorise les tribus du Sud spécialisées dans les transports et les échanges, les négociants, les artisans qui y trouvent un marché pour leurs articles. **Les forces traditionnelles, un moment éclipsées par l'essor du commerce maritime de la fin du XVIII^e siècle, retrouvent leur vitalité** : marabouts, artisans, commerçants, Berbères, ont intérêt à réduire le commerce maritime et à le faire taxer de droits prohibitifs. Cependant **cette victoire du chameau sur le voilier arrive trop tard**. Déjà les bateaux à vapeur apparaissent en Atlantique. Leur plus grand tonnage, leur rapidité vont très vite reprendre l'avantage. En 1822, pourtant, le retour en honneur des fidèles soutiens du trafic terrestre a pu donner un bref instant l'illusion que le Maroc pouvait vivre isolé. Le Maroc garde sa vocation africaine, bien résolu à limiter le trafic maritime aux importations indispensables.

2. LE COMMERCE MARITIME. LES RELATIONS AVEC L'EUROPE

a. Les nouvelles conditions de la politique commerciale avec l'Europe.

Malgré des essais de reprise au début du règne de Sidi Mohammed Ben Abdallah, la course marocaine disparaît ou devient très sporadique dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. La riposte européenne aux tentatives de Sidi Mohammed a été rapide : blocus des côtes du Maroc par des navires français en 1763, capture de bateaux hollandais et danois se dirigeant vers le Maroc, chargés de matériel et d'armement, qui sont emmenés à Toulon en 1765. A partir de 1774, ce sont les Hollandais qui s'attaquent aux derniers corsaires marocains des ports de Tanger, Tétouan, Larache et Salé. En 1779, c'est le grand sultan de Stamboul qui intervient et demande réparation après la prise par les corsaires d'un navire de Raguse. Quand les Salétins vendent à Tanger les équipages italiens de deux bateaux de Livourne, le chevalier Acton, chef de l'escadre



Tanger et sa baie au XVIII^e siècle

italienne, enlève la population d'un douar endormi, entre Arzila et Larache, et se fait restituer l'équipage. La course n'est plus possible. Moulay Slimane décrète la fin de la course. En 1816, il fait emprisonner les gouverneurs de Rabat et de Tanger, ainsi que le capitaine coupable d'agression contre deux navires hollandais et un bateau de Hanovre. En 1817, il désarme sa marine. Pacifique, Moulay Slimane évite soigneusement tout sujet de conflit avec les puissances européennes.

La fin de la course amène la disparition de l'esclavage des marins européens et des galériens marocains. Tout au long du XVIII^e siècle, les captifs, libérés par les ordres religieux ou rachetés de plus en plus directement par les consuls des divers pays, ne cessent de diminuer en nombre. Leur prix n'en augmente que plus, bondissant à 8 fois ce qu'il était à l'époque de Moulay Ismail. Puis les prix baissent. Dès 1734, les Anglais ont aboli l'esclavage, Hollandais et Suédois font de même en 1777. La même année un ambassadeur du Maroc à Versailles propose à Louis XVI l'abolition réciproque de l'esclavage. Le commerce, par son essor, par les bénéfices des douanes supplantant définitivement la course. Quatre mois avant sa mort, Sidi Mohammed intervient auprès de la Régence pour lui acheter tous les esclaves européens d'Alger afin de les échanger contre les esclaves musulmans de Malte, de Tunis ou de Tripoli, détenus en Europe. Il ne peut mieux prouver son désir de mettre fin à l'esclavage au moment même où, en 1789, paraissent en Europe différents ouvrages sur la condition des esclaves. Moulay Slimane abolit définitivement l'esclavage en 1816. L'Europe, où apparaissent les premiers vapeurs, n'a plus besoin de son côté des galériens marocains. **Le déclin puis la disparition de la course et de l'esclavage** offrent aux relations commerciales avec les pays européens des conditions nouvelles plus favorables, d'autant plus que ces relations sont dans la plupart des cas garanties par traités.

Établis sur le principe de la réciprocité, **les traités fournissent aux commerçants les garanties essentielles pour leurs marchandises et leurs personnes.** Le statut des consuls, les taxes douanières, la protection des navires : tout est prévu. Les pays signataires appartiennent à **deux catégories.** L'une représente les **États soucieux de rester seulement en paix avec le Maroc** ; l'autre est constituée par les **pays européens réellement désireux d'exercer leur trafic au Maroc.**

Au premier groupe appartiennent *le Danemark, la Suède, Venise, l'Autriche, le Portugal, les États-Unis.* Intéressés plus par la liberté de circulation maritime que par le commerce, ces pays veulent des assurances contre la course. Le Danemark a bien essayé en 1755 d'établir un comptoir à Agadir : Sidi Mohammed a réduit l'ambassadeur et sa suite en esclavage. Le sultan par contre accorde en 1757 à une nouvelle compagnie danoise le monopole de Salé et de Safi. Mal gérée, mal adaptée dans le choix des articles commerciaux qui ne conviennent pas au peuple marocain, gênée par les Hollandais, la compagnie périclité et est liquidée en 1767. Le Danemark ensuite paie une redevance annuelle pour rester en paix avec le Maroc. La Suède fait de même de 1763 à 1771 puis adresse un présent au sultan tous les deux ans. En 1765, Venise s'engage à payer 100 000 livres par an. Sidi Mohammed en 1780 renvoie le consul car la République paie un tribut supérieur à Alger. Venise s'incline l'année suivante. Des traités semblables comportant *des clauses commerciales, mais surtout des accords d'amitié* sont signés avec l'Autriche, le Portugal, les États-Unis. C'est en 1786 que Thomas Barclay, envoyé des États-Unis, vient signer un traité : le consul américain peut choisir sa résidence, les citoyens de son pays ne peuvent être réduits en esclavage, les naufragés seront secourus et renvoyés dans leur patrie. Sidi Mohammed entretient d'ailleurs d'amicales relations avec George

Washington; il lui rend des services à Tunis et à Tripoli grâce à ses ambassades. Aussi la brouille sous Moulay Slimane causée par l'attaque de Tripoli, pays ami du Maroc, par une flotte américaine, sera de courte durée et la paix vite rétablie.

Les intentions des autres nations, Angleterre, Hollande, Espagne, France, sont différentes; en passant des traités elles sont soucieuses de développer leurs échanges. Quinze traités et une douzaine de conventions sont ainsi signés. Tour à tour ces pays au cours du XVIII^e siècle essaient d'obtenir des privilèges semblables. Nous allons les voir en étudiant la position respective des puissances européennes dans le commerce maritime marocain.

b. L'ouverture du Maroc : le monopole anglais (1727-1757), puis la libre concurrence (1757-1805).

La prépondérance du commerce anglais, déjà établie sous Moulay Ismaïl, continue après 1727. Elle concerne d'abord le commerce des laines. L'invention de la navette volante et des métiers à tisser mécaniques augmente les besoins de la Grande-Bretagne qui acquiert la haute main sur les marchés des laines marocaines. Les commerçants anglais, nombreux surtout à Salé et à Tétouan, apportent en échange les barres de fer de Birmingham, des draps, du soufre, du plomb, de la poudre à canon et des armes.

L'activité anglaise est aussi dominante dans *la traite des Noirs*. L'Angleterre qui depuis le traité d'Utrecht a, en fait, le monopole de ce trafic vient se ravitailler à Agadir; les esclaves sont ensuite acheminés vers les plantations de canne à sucre des Antilles.

Leur présence à Gibraltar depuis 1704 rend possible aux Anglais cette prépondérance; des traités viennent encore la confirmer. Un accord entre le Maroc et l'Angleterre déjà signé en 1721 est complété en 1728 à Tétouan par John Russel. Les Marocains sont autorisés à séjourner un mois à Gibraltar pour y commercer. Les sujets anglais au Maroc relèvent du consulat et non du cadî; les domestiques marocains de sujets anglais sont exempts de taxe, pratique qui amorce le système futur de la « protection » au XIX^e siècle. L'Angleterre approvisionnera sa flotte dans les ports du Maroc au prix des marchés, sans payer de droits de douanes. Cet accord est complété les années suivantes (1729, 1734, 1750, 1751) par de nouveaux avantages notamment dans les domaines de la justice et de la propriété.

Malgré ces traités avec le sultan, les Anglais cependant n'hésitent pas à soutenir *les révoltes de Salé, de Tanger ou de Tétouan*. Sidi Mohammed en 1756 s'en aperçoit : « Nous avons éprouvé que le voisinage de Gibraltar nous a toujours été nuisible, ... que les Anglais qui se disaient nos amis, nous ont fait plus de mal que les Espagnols ou les Portugais ». Les diplomates anglais peuvent lui affirmer que le gouverneur de Gibraltar a agi contre la volonté de son roi, Sidi Mohammed n'est nullement convaincu. Au même moment Sidi Mohammed interdit l'exportation des Noirs à Agadir. Les Anglais passeront encore des traités avec le Maroc dans la deuxième moitié du siècle, mais ils ne sont désormais plus les seuls. Le commerce, à partir de 1757, est ouvert par le souverain à *la libre concurrence des pays européens*.

Au lendemain du retour de la paix, Sidi Mohammed oriente en effet le Maroc vers la façade atlantique : il officialise les relations commerciales et enrichit le trésor par les recettes des douanes. La création d'Essaouira comme les nombreux traités passés avec les pays européens sont l'expression la plus nette de cette nouvelle politique.

- *Essaouira et les ports marocains.*

Les conditions nautiques n'expliquent pas la prépondérance que prend alors Essaouira : elles ne sont guère supérieures à celles des autres ports marocains ; formé par un chenal, le port est assez sûr pour les navires moyens mais il manque de profondeur, s'ensable et manque de sûreté en hiver ; c'est la situation générale de la plupart des ports à l'exception de Safi qui possède une meilleure rade. Sidi Mohammed a pourtant choisi Essaouira : il veut en faire *le point d'arrivée des caravanes sahariennes* et le lieu de rassemblement des commerçants européens. A partir de 1773 et 1780, il interdit le commerce extérieur à Agadir, Fédala, Larache et favorise Essaouira en y abaissant les droits de douane de 2 %. Le trafic concentré en un seul lieu était mieux contrôlable, la contrebande plus facilement surveillée et le budget des douanes mieux alimenté.

Au début de l'ouverture du port, 15 bateaux à peine y viennent chaque année. En 1780, 12 maisons de commerce y sont établies, rassemblant près d'un millier d'Européens, Anglais, Français, Hollandais, Espagnols. En 1798, 60 navires viennent mouiller à Essaouira.

En 1800 et sous Moulay Slimane, le commerce se concentre toujours à Essaouira mais aussi à Tanger, où résident désormais les consuls étrangers. En 1821, Essaouira est toujours nettement en tête avec plus de 40 % du trafic, suivi de Rabat et Salé puis de Tétouan et de Tanger. Larache et Casablanca ne représentent qu'un dixième du commerce extérieur. Safi, Mazagan, Agadir sont en pleine décadence.

- *Les pays commerçants.*

S'ouvrant à la libre concurrence, le Maroc multiplie les traités de commerce avec les puissances européennes.

Dès 1734, *les Hollandais* se sont efforcés d'obtenir les mêmes privilèges que les Anglais. C'est surtout après 1752 qu'ils obtiennent de nouveaux avantages pour leurs consuls. En 1777, après une guerre de trois ans, ils acquièrent le monopole du port de Larache et sont même autorisés à exporter le blé.

Les États du Sud de l'Europe, *Espagne et France*, ne veulent pas demeurer en reste sur les pays du Nord. A quelques jours d'intervalle, en 1767, après un demi-siècle de rupture, ils renouent de bonnes relations avec le Maroc. Entre l'Espagne et le Maroc est établie la liberté réciproque de navigation, de commerce et de pêche au large des côtes. Sidi Mohammed peut disposer des arsenaux espagnols pour la restauration de sa marine. Des consulats sont créés à Larache, Tanger et Tétouan. Malgré une guerre de deux ans (1774-1775) contre les présides, deux nouveaux traités en 1780 et 1785 permettent l'augmentation des échanges ; le port de Cadix est ouvert aux commerçants marocains. Les Espagnols, en 1789, ont le *monopole de Casablanca* ; ils obtiennent dix ans plus tard confirmation du privilège des exportations de blé par ce port. L'Espagne a-t-elle pensé pousser plus loin ses avantages au besoin jusqu'à une occupation militaire ? l'expédition aventureuse d'un espion catalan Domingo Badia à l'époque de Moulay Slimane pourrait le laisser croire. En tout cas, l'occupation de l'Espagne par Napoléon ruine tout projet belliqueux à l'égard du Maroc.

En 1767, *la France*, elle aussi, essaie de retrouver les avantages qu'elle avait péniblement acquis sous Louis XIV et Moulay Ismaïl. Depuis la suppression du consulat de Salé, en 1718, quelques commerçants français se sont cependant établis dans cette ville ou à Safi : leurs efforts pour faire aboutir des traités de commerce ont toujours échoué. Des pourparlers sont à nouveau amorcés, en 1764, par un commerçant de Safi, Salva,

au Nom de Dieu tout Puissant

Suite de Paix & de Commerce entre Sa Majesté
le très haut et très Puissant Prince Frederick Cinq-
port le Prince de Dille Roy de Danemarck et de
Norveque des Vandales et de Galles Duc de Norwig
Holstein, Stormarn, et des Dithmarsche Comte d'Al-
dentour et Selmenherst et de son Altesse Impériale
le très haut et très Puissant Prince Sidj Mehamet
Sultan de Maroc Fils de l'Empereur Mouley Abdou
et qui est Fils de Grand Sultan de Chocipp. Mou-
ley Ismael que Dieu en conserve le Règne des Siècles
en Siècles.

Et tous Cœux et à chaque un qu'il ap-
tiendra, soit Notaire & Manifeste, que Sa Majesté le
Roy de Danemarck et de Norveque etc. et le très haut et
très Puissant Prince Sidj Mehamet Sultan de Maroc
ont trouvé à propos et ont sincèrement disposé à entretenir
et cultiver une amitié sincère et solide de Contracte et de
Conclure une Traité de Paix et de Commerce entre Eux et
Leurs Peuples Reciproques Qui comprennent, acquies la
Rivière de Camer appelée Cum Rebb jason à la Rivière
de Sun avec toute ce que Sa Domination Régénère soit
Arabes, Brebers, Provinces, Villes et Bourgs etc. dont que

chargé d'affaires de France, sur la base du traité de 1682. Les négociations butent sur le prix de rachat des esclaves, sur les prises des corsaires marocains. L'accord est finalement signé en mai 1767 à Marrakech par le comte de Breugnon. La France obtient le statut de la nation la plus favorisée et la liberté commerciale. Les droits de douanes, le statut des consuls, le séjour des navires de guerre dans les ports marocains sont prévus avec précision. Le consul français reste à Safi puis se fixe à Rabat. En 1795, le Détroit devenant le centre d'intérêt commercial du Maroc, à cause aussi de la proximité de Cadix et de Gibraltar, il se transportera, comme les autres consulats, à Tanger. Les missions de diplomates marocains qui se rendent en France de 1772 à 1786 n'apportent rien de nouveau sur le plan commercial. Sur le plan politique et diplomatique cependant, le sultan du Maroc obtient d'être considéré à Versailles sur un pied d'égalité avec le sultan turc.

• *Le trafic commercial.*

Ces traités comme la politique intérieure de Sidi Mohammed puis de Moulay Slimane portent leurs fruits : le commerce international atteint dans *la seconde moitié du XVIII^e siècle, une prospérité jamais approchée jusque-là*. De 1767 à 1782, la valeur des échanges passe de 7 à 17 millions de francs-or. En 1850, le chiffre des échanges ne sera pas supérieur.

Les importations traditionnelles de tissus, d'épices et de papier se complètent d'articles nouveaux : le fer de Bilbao ou de Norvège, plus cher que le fer local mais plus facile à travailler, l'étain et la vaisselle de cuivre dont l'importation surprend, le Maroc en étant producteur et même exportateur, le thé, importé des Indes, introduit à partir de 1774 par les Anglais et les Hollandais. Très vite amateurs de ce produit nouveau, les Marocains en achètent peu cependant, à cause du prix élevé. Le Maroc devient acheteur de sucre en pains, après en avoir été exportateur un siècle plus tôt.

Des produits nouveaux aussi s'ajoutent *aux exportations* déjà anciennes de laines, cire, peaux, amandes ou cuivre : c'est le cas dès 1767, de la laine fine de Haute-Chaouïa, de l'huile d'argan de la région d'Essaouira qui servira à la fabrication du savon, et périodiquement des blés des environs de Casablanca (Texte 2).

Le meilleur fournisseur et client du Maroc est *l'Espagne*, qui assure les 4/5^e du trafic. Le voisinage de la péninsule et surtout de Cadix permet à un grand nombre de petits bateaux de venir chaque jour au Maroc : ils apportent le fer de Biscaye, les soieries de Catalogne ou encore la cochenille, commerce exclusif de l'Espagne, nécessaire aux teintures des cuirs rouges « maroquin ».

Les échanges *avec la France* placent le Maroc en tête des pays d'Afrique du Nord ; il exporte deux fois plus qu'il ne reçoit. Après l'Espagne et la France viennent l'Angleterre et les Pays-Bas dont la plus grande partie du commerce est d'ailleurs assurée par le relais de Marseille. Remarquons-le cependant, même à son apogée, le commerce maritime du Maroc représente, entre 1780 et 1789, à peine 3 % du commerce total de l'Espagne, 2 % du trafic français évalué par Necker, moins de 1 % du commerce marocain actuel. Mais ce commerce est en valeur quatre fois supérieur au trafic caravanier avec le Soudan.

Les guerres européennes, de la Révolution Française et de Napoléon, la maîtrise du Détroit par les Anglais après Trafalgar, l'occupation française de l'Espagne, les crises de succession au Maroc, *ralentissent l'essor du commerce maritime* et s'ajoutent à l'hostilité intérieure déclenchée par les forces traditionnelles contre ce commerce.

c. Le déclin du commerce maritime (1805-1822).

La réaction de défense contre le commerce maritime se dessine à partir de 1805. Les docteurs de la loi persuadent Moulay Slimane que le commerce extérieur est une source d'appauvrissement du pays, un danger de corruption des fidèles. *L'exportation du blé est interdite* : il est frappé d'un droit prohibitif de 120 % de même que la cire ; les bœufs sont taxés d'un droit de sortie de 270 %. La défense d'exporter des céréales, des laines, du bétail et de l'huile est officielle en 1814. Le commerce est limité à l'importation des produits strictement indispensables : un dahir de 1815 fixe un droit de douane de 50 % à l'entrée de toute marchandise ; les nationaux, autrefois privilégiés, doivent maintenant se soumettre à cette taxe.

Les conséquences de cette volonté d'isolement sont rapides : les douanes qui, dès la période 1760-1767, rapportaient 30 % des revenus du royaume ne représentent même plus, en 1821, avec les monopoles, le cinquième des revenus du pays. Il est vrai que Moulay Slimane aurait déclaré que « le plus beau jour de sa vie serait celui où les douanes ne lui rapporteraient pas une blanquette ».

Des céréales quittent encore le Maroc vers la France en 1817, lors d'une disette ; du café, du thé sont toujours importés ; une centaine d'Européens se maintiennent au Maroc en 1819 surtout à Tanger et à Larache. Mais la valeur du commerce maritime est désormais inférieure à celle du commerce caravanier. C'est la première fois en soixante ans. Le Maroc féodal l'emporte à nouveau.

3. LA POLITIQUE DE PRESTIGE EN ORIENT

Au moment où il se tournait vers l'Europe et même les États-Unis, Sidi Mohammed regardait aussi vers l'Orient. Ici *la volonté de prestige* l'emporte sur le désir de commerce. A Stamboul, à la Mekke, dans la Régence d'Alger, le Maroc veut faire rayonner son influence.

Sidi Mohammed, sachant les Turcs menacés par Catherine II, l'impératrice de Russie, décide de les aider : il envoie à Stamboul une forte somme d'argent, le remboursement devant être affecté aux pauvres de la Mekke.

Chérif de l'Islam, Sidi Mohammed entretient des relations amicales avec les chorfa *des villes saintes d'Arabie*. En 1768, il envoie en pèlerinage son fils Moulay Ali Yazid qui accompagne sa sœur, fiancée au sultan Sérou, grand chérif de la Mekke. Le trousseau étonne tout l'Orient par sa magnificence. Moulay Slimane, en 1812, envoie lui aussi son fils Moulay Brahim aux lieux saints, avec un cortège de savants. A leur retour, il adopte les idées ouahabites sur le culte des saints, les marabouts, les moussems et les confréries.

Les rapports avec les Turcs de la Régence d'Alger sont d'un autre ordre : contre eux Moulay Slimane, nous l'avons vu, utilise habilement *les confréries marocaines* Derkaoua et Tidjaniya. L'échec du soulèvement fomenté par les Derkaoua en Oranie incite pourtant le sultan à la prudence : tandis que les derniers révoltés sont écrasés par le bey d'Oran en 1809 et que les Derkaoua se réfugient au Maroc, Moulay Slimane ne répond pas à l'appel du bey de Tunis qui à cette époque attaque les Turcs de Constantine : fort sage-ment il s'abstient d'attaquer les Turcs à l'Ouest. Plus heureux que les Derkaoua sont les Tidjania qui réussissent à établir solidement leur influence sur tout le Sud-Oranais. Ils renseignent Moulay Slimane par des lettres qu'apportent des marabouts mendiants. Le souverain attend le moment favorable pour intervenir en Algérie.

En 1822, depuis plus de dix ans, le Maroc n'envoie plus d'ambassadeurs ni en Europe, ni en Orient. Des négociations autant politiques que commerciales avaient encore eu lieu entre Napoléon et Moulay Slimane : peu de choses en regard des contacts de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Ainsi en 1807, un ambassadeur marocain était venu complimenter l'empereur « sultan des sultans » ; la bonne entente fut d'ailleurs de courte durée : le Maroc ne voulait pas sortir de sa neutralité ni gêner l'approvisionnement de Gibraltar par Tanger, malgré les ennuis que le blocus français pouvait causer aux marchands marocains surtout après la prise de Ceuta par les Anglais en 1810.

Tous les problèmes sont pourtant loin d'être réglés quand va disparaître Moulay Slimane. L'unité territoriale n'est pas achevée. L'Angleterre en se substituant à l'Espagne s'était faite la gardienne du Détroit et des présides (Ceuta) ; en les restituant à l'Espagne, en vertu du congrès de Vienne, elle empêche l'unité territoriale de se réaliser complètement. Mais le Maroc se replie sur lui-même dans une indifférence mêlée de fierté, une volonté de survie, le choix d'une vocation continentale et africaine.

DOCUMENTS

1. LE COMMERCE SAHARIEN.

Notre caravane était nombreuse (400 personnes) ; elle se composait de 1 400 chameaux chargés d'or, d'esclaves, ivoire, gomme, plumes d'autruche, étoffes en pièces et en habits confectionnés. (Notre caravane) offrait le tableau mouvant d'une ville populeuse ; c'était un vacarme affreux d'hommes et d'animaux. D'un côté on voyait des chameaux chargés d'ivoire, de gomme, ballots de toute espèce ; d'un autre côté, on en apercevait qui étaient chargés de nègres, hommes, femmes et enfants qu'on allait vendre dans les marchés du Maroc.

R. CAILLÉ, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné dans l'Afrique centrale*, t. II, p. 384.

2. LE COMMERCE EUROPÉEN.

- « Les marchandises que l'on peut vendre avec le plus de profit dans le pays sont les suivantes :
- Du drap anglais de trois qualités. De la qualité inférieure, la couleur préférée est le rouge, ensuite le bleu et le vert.
 - Du drap hollandais est très demandé.
 - Les toiles de Saint Jean et de Bretagne — ou leur contrefaçon allemande.
 - Des toiles de lin françaises, anglaises, hollandaises ou d'Osnabrück.
 - De l'étain en baguettes.
 - Du fer de Biscaye ; c'est bien l'article le meilleur que l'on puisse introduire. Les barres minces, qui donnent moins de travail au forgeron, sont très recherchées et le meilleur moment pour les écouler est septembre, octobre, et novembre. Le fer de Norvège n'est pas aussi demandé que celui-ci, mais on peut le placer mieux que le fer suédois.
 - L'acier de Dantzig, les clous, les filins d'acier.
 - La vaisselle de cuivre.
 - L'alun est très utilisé dans le pays ; c'est celui de Rome que l'on préfère.
 - Le vitriol n'est pas très prisé bien que l'on s'en serve pour teindre.
 - Le poivre, les clous de girofle, le thé, le sucre en pain.
 - Le papier de Hollande, le bois du Brésil, le corail, la cochenille, les munitions et les agrès de navire.

Deux fois par an, en mai et en août, ces marchandises peuvent être débarquées. La vente ne rapporte jamais beaucoup d'argent à la fois, on obtient plutôt d'autres marchandises en échange, ce qui est d'ailleurs le meilleur commerce car le plus sûr.

Parmi les marchandises en retour, voici les six espèces les plus importantes :

- La laine, qui est toujours un bon article, mais qui après la peste de 1750 où l'on pouvait voir à Safi 20 navires chercher de la laine, a été exceptionnellement bon. La meilleure laine et la plus fine vient du Tamesna et du Bled Mesquine et va à Salé. Mais la plus grande quantité vient des Chiadma, Tadla, Abda, Doukkala. C'est à Marseille que l'on a le plus de profit à la décharger.
- La cire est fournie surtout par les Arabes, mais ils la falsifient avec de la farine ou de l'huile et y mettent quelquefois des pierres. Pour déceler les fraudes il faut la faire fondre et en mettre sur du papier. Le meilleur écoulement en est Londres ou Marseille.
- Les peaux de mouton sont obtenues des Arabes en échange de fer, et ce trafic est très profitable. Il faut qu'elles soient grandes, sèches et sans trous. On les vend bien à Marseille.
- La gomme arabique n'est pas d'aussi bonne qualité que celle qui vient du Sénégal et il ne faut point en acheter sans être sûr qu'on en demande en Europe. Le meilleur marché est Amsterdam.
- Le cuivre brut (Tankult) vient d'Agadir. On le vend bien à Marseille.
- Les amandes viennent aussi d'Agadir, mais elles sont petites et ce commerce n'est pas d'un aussi bon rapport. L'huile commence à être un bon article de commerce. Elle n'est pas pressée des olives mais de l'argan, et n'est utilisée en Europe que pour le savon. »

HÖST, Consul du Danemark à Essaouira, *Nachrichten von Marokos*, 1781, pp. 268-274.
(Trad. Rosenberger).

3. COURSE ET POÉSIE.

Poésie en Melhun en l'honneur des corsaires.

1. Mon corsaire apparaît sur la pleine mer; c'est un fameux capitaine (qui le commande). Il est recouvert de plaques d'argent garnies de grains de même métal et qui s'ajustent.

2. Il est paré et bien équipé. Il a trois mâts qui dans l'air s'élèvent, seize voiles munies de leurs agrès de corde.

3. Le gouvernail est ferme, les voiles au nombre de vingt enveloppent le navire. Ce sont quatre heures de plaisir et de jouissances parfaites.

4. Le capitaine est expert dans l'emploi du sablier, de la boussole et de la carte. Assis au fond de sa cabine, il connaît les moments.

8. La nuit était sombre et le ciel couvert. L'équipage pointa les canons pour la lutte. Nous préparâmes pour le combat les marins valeureux.

10. Les chrétiens se soumirent; ils apportèrent un présent composé de filles nombreuses. Ils reconnurent leur défaite; ils se rendirent et nous capturâmes les belles filles.

13. Le corsaire revient emportant son butin, capitaine et matelots tous en liesse. A Khoriza (Algésiras), il mit toute sa voilure pour ne pas passer la nuit (en mer).

14. Il fendit les flots. Le vent favorable le poussa. Le vaisseau ne s'attarda pas. Il arriva en vue de Gibraltar et pointa ses canons qui parlèrent.

15. Rapide comme le tonnerre qui gronde, il se dirigea tout droit vers le Grand Port, Ribat-El-Fath. Ainsi l'a-t-on établi dans les livres.

16. Sous les ailes de la paix, les gens du port dans la joie étaient plongés. Les canons du salut proclamèrent que le butin était arrivé.

(Extrait d'une pièce de vers ancienne vantant les exploits des corsaires andalous partant de Tarifa et opérant dans la Méditerranée.)

L. BRUNOT, *La mer dans les traditions et les industries à Rabat et Salé*.
Paris, Leroux, P.U.F.

20

LA PÉNÉTRATION EUROPÉENNE AU XIX^e SIÈCLE. ÉTAPES ET MODALITÉS

1. L'OUVERTURE

- a. LA SITUATION JUSQU'EN 1830.
- b. LES PREMIÈRES TENTATIVES DE PÉNÉTRATION.
 - Les conditions.
 - Les efforts.
 - Les résultats.
- c. L'ATTITUDE DE MOULAY ABDERRAHMANE.

2. LA CONSOLIDATION JURIDIQUE

- a. LE TRAITÉ DE 1856.
- b. LES TRAITÉS DE 1860-1861.
- c. LA CONVENTION DE 1863.

3. LA COMPÉTITION

- a. LES ÉLÉMENTS DE L'INFLUENCE EUROPÉENNE.
 - Les institutions européennes.
 - Le peuplement européen.
 - Juifs et protégés.
 - Les entreprises économiques.
 - b. LES PUISSANCES ET LE MAROC.
 - Le jeu politique des puissances coloniales.
 - Le problème de la protection.
 - Le problème saharien.
-

L'histoire du Maroc au XIX^e siècle est plus que jamais déterminée dans ses grandes lignes par des facteurs extérieurs. Le Maroc est soumis à une pression systématique de la part de l'impérialisme européen en pleine expansion. *S'il a réussi à sauvegarder son indépendance jusqu'à la fin du siècle*, celle-ci est cependant amoindrie par les multiples interventions européennes. Du fait de ces interventions, l'économie et la société marocaines subissent de *profondes transformations*.

Étudier les étapes de la pénétration européenne, ses modalités, ses conséquences sur la vie du pays, l'attitude des différentes puissances vis-à-vis du Maroc, les réactions du Makhzen et sa politique, tel doit être le thème central de l'histoire du Maroc au XIX^e siècle.

1. L'OUVERTURE

a. La situation jusqu'en 1830.

Depuis les premières années du siècle, les relations du Maroc avec l'Europe n'ont pas cessé de se relâcher. La politique d'isolement suivie par Moulay Slimane n'est pas la seule cause de cet état de fait. L'Europe, absorbée par les difficultés intérieures consécutives à la Révolution française et aux conquêtes napoléoniennes, s'est désintéressée du Maroc : raréfaction des échanges, faiblesse de la représentation consulaire reléguée par surcroît à Tanger, fermeture de nombreux ports aux étrangers, faiblesse du peuplement européen, interdiction aux Marocains de se rendre en Europe, en sont autant de témoignages.

L'avènement de Moulay Abderrahmane (1822) ouvre apparemment une ère nouvelle. Les conventions signées avec le Portugal en 1823, l'Angleterre en 1824, la France et la Sardaigne en 1825 montrent les bonnes dispositions du souverain. Mais les besoins financiers, l'esprit de guerre sainte font renaître la course. La violence de la réaction des puissances concernées, *la révélation de leur supériorité navale* le détournent de la mer et le font revenir à une politique de repliement.

Ainsi au moment où l'expédition d'Alger attire les regards de l'Europe sur la Méditerranée Occidentale, au moment où l'avènement de la bourgeoisie en France, et les débuts d'industrialisation en Europe posent en termes nouveaux les rapports entre le Maroc et l'Europe, la politique d'isolement de Moulay Slimane semble devoir être érigée en système de gouvernement.

b. Les premières tentatives de pénétration.

• Les conditions.

En fait une telle politique n'est plus possible. Une série de facteurs éveille l'intérêt de l'Europe pour le Maroc. Ce renouveau est d'abord la conséquence de **l'importance prise par les questions méditerranéennes dans les relations politiques entre les grandes puissances**. L'expédition française en Algérie porte atteinte à l'équilibre méditerranéen et menace la position de la Grande-Bretagne. Au Maroc, *elle suscite une vive émotion* ; elle est ressentie comme une menace directe, ranime l'esprit de Guerre Sainte. Moulay Abderrahmane ne peut résister à l'appel des Tlemcéniens, refuser son soutien à Abdelkader, ni demeurer inactif devant les incursions des troupes françaises dans le Maroc Oriental. L'échec des troupes marocaines à la **bataille d'Isly** (1844) est lourd de conséquences. C'est la première bataille perdue par le Maroc depuis plus de deux siècles : du coup *la réputation militaire du Maroc s'effondre*. Et en même temps que de la supériorité des forces françaises, Moulay Abderrahmane est convaincu de la faiblesse de son armée. Désormais il ne peut plus résister aux demandes européennes ni aux sollicitations des milieux d'affaires.

A partir de 1830 la conjoncture économique européenne rend celles-ci plus pressantes. La *poussée démographique entraîne une augmentation des besoins en céréales* que la production locale ne peut satisfaire. La suspension des ventes russes en 1829-30 pousse les prix dans une courbe ascendante, au moment où de bonnes récoltes entraînent l'effondrement des prix au Maroc et où les besoins financiers du sultan l'incitent à libéraliser les exportations.

Au même moment, la mécanisation rapide de l'industrie lainière fait augmenter le prix des laines, rend nécessaire le recours à l'importation : les milieux d'affaires, particulièrement ceux de Marseille, stimulés par l'expédition d'Alger, recourent au Maroc. Les industries cotonnières sont en pleine expansion, mais l'écoulement de leurs produits en Europe est gêné par le protectionnisme; on se tourne alors vers le marché méditerranéen. Pour Manchester, le Maroc est doublement intéressant : ses possibilités d'absorption semblent énormes, il est la porte de l'immense marché de l'Afrique Noire.

• *Les efforts.*

La première ouverture est liée aux besoins en céréales de l'Europe. En 1828 un négociant de Lisbonne obtient l'autorisation de s'installer à Rabat comme Consul du Portugal et d'acheter du blé. Profitant de la conjoncture favorable, de l'occasion offerte de rétablir ses finances, Moulay Abderrahmane fait part aux consuls de son intention de vendre les céréales provenant de « *l'achour* »; les ports de Larache, El Jadida et Casablanca sont ouverts à cet effet. Cette première fissure est aussitôt exploitée. Dès 1832 des négociants de Marseille en quête de laine envoient des agents pour explorer le marché, établir des contrats et installer des comptoirs. De leur côté des négociants de Manchester sollicitent le Makhzen et obtiennent de grosses commandes.

Gibraltar joue un rôle important dans cette reprise commerciale comme centre de redistribution et comme centre financier du commerce marocain. Certains juifs marocains, à la faveur des avantages dont ils jouissent comme « négociants du Sultan » ou agents consulaires de puissances étrangères, et de l'impossibilité pour les Européens de s'installer dans certains ports et de pénétrer à l'intérieur du pays, servent d'intermédiaires entre les Européens, le Makhzen et les Marocains. Un exemple : la maison Luce, une des principales maisons de Marseille, spécialisée dans le commerce des laines et intéressée par le marché marocain, délègue au Maroc un agent. Celui-ci entre en relation avec un juif, Abraham Ben Shimol, interprète du Consulat de France et négociant en peaux et laines. Un contrat est signé : le taux du courtage est fixé : Ben Shimol s'associe avec un commerçant marocain Ghassal. L'association Ben Shimol-Ghassal obtient du Makhzen de nombreux avantages commerciaux, et le produit est exporté à Marseille.

• *Les résultats.*

Ces efforts aboutissent à un incontestable *accroissement des échanges*. En valeur, les marchandises triplent entre 1830 et 1840. Le mouvement affecte les exportations et les importations : les achats de thé et de sucre triplent, ceux des cotonnades doublent. Cependant, malgré leur développement, les *échanges restent médiocres*, oscillent entre 9 millions en 1830 et 26 millions de francs en 1840, numéraire compris. Leur progression est loin d'être régulière; elle est étroitement liée à la *conjoncture européenne* et à l'*étroitesse du marché marocain*. Elle n'engage pas encore le négoce européen. Pour celui-ci le Maroc reste un marché *accessoire* réticent auquel il a recours dans une période de crise.



Chargement d'une caravane à la fin du XIX^e siècle.

Pour le Maroc également, ces relations restent faibles en comparaison de celles qu'il continue d'entretenir avec le centre de l'Afrique et le Moyen-Orient. *Le commerce caravanier est toujours vivant.* Le Maroc a même profité du détournement vers l'Ouest de ce commerce, provoqué par l'occupation d'Alger. De grandes caravanes sillonnent le désert, reliant Goulimine à Taoudéni, ou le Tafilalet et les Oasis du Touat à Tombouctou. Elles déversent à Marrakech et Essaouira les produits traditionnels du Soudan : poudre d'or, cuivre, ivoire, plumes d'autruche, esclaves. Ces produits alimentent le tiers des expéditions d'Essaouira vers l'Europe. Avec les dattes du Tafilalet et les produits de l'artisanat fassi, ils forment une grosse part des exportations de Tétouan. A l'intérieur du Maroc, la voie reliant Fès au Tafilalet, celle de Marrakech à Essaouira restent les principaux axes routiers. Vers l'Est, les relations du Maroc avec l'Algérie, loin d'être affectées par l'expédition d'Alger, sont, au contraire, stimulées. Les tribus du Sud, coupées des ports du Nord se tournent vers l'intermédiaire marocain. Un intense trafic s'établit entre Tétouan et Tlemcen. Ces échanges sont surtout actifs après 1837 lorsque le traité de la Tafna reconnaît à Abdelkader l'Ouest de l'Algérie et après 1839 lorsque la guerre reprend. Armes et poudre envoyées d'Angleterre par Gibraltar sont échangées contre blé, orge et laines. Fès joue un rôle important dans ces échanges et en profite.

Dans cette première phase, les relations du Maroc avec l'Europe n'ont pas encore affecté le milieu marocain. La nature des échanges, aussi bien que leur courant révèlent la *permanence des traits traditionnels*. Devant la poussée européenne le Maroc reste encore maître du jeu : l'attitude du sultan le prouve.

Moulay Abderrahmane,
par Delacroix.



c. L'attitude de Moulay Abderrahmane.

Favorable par intérêt au développement du commerce avec l'Europe, le Sultan cherche, avant tout, à conserver le contrôle de ce commerce, à éviter que son essor n'entraîne l'installation d'une colonie importante, et par là à sauvegarder l'indépendance du pays. La législation douanière est une arme efficace entre ses mains. Elle se caractérise par la complexité des droits, leur variation dans le temps, leur diversité qui permet de favoriser un port par rapport à un autre, de récompenser un fonctionnaire, de faciliter ou de gêner l'écoulement d'un produit. Elle répond surtout au désir du Sultan de ne pas engager l'avenir en laissant s'établir un droit fixe, qui puisse être considéré comme un fait acquis.

A partir de 1841 cette volonté de *soumettre le commerce au contrôle du Makhzen* se précise. Les difficultés financières dues aux lourdes dépenses de la guerre d'Algérie, à la répression des révoltes ayant suivi l'échec de l'Isly, aux travaux de réfection des fortifications, à la rénovation de l'armée, l'opinion qui rend responsable de ces difficultés le développement des échanges avec l'Europe et réclame une politique protectionniste, l'exemple enfin de l'Égypte et de la Tunisie, tout cela pousse Moulay Abderrahmane à instituer progressivement ce qu'on a appelé le « *Système impérial* ». L'ensemble de l'activité commerciale passe dans les mains du sultan, soit par l'intermédiaire de négociants privilégiés qui trafiquent en son nom, soit directement en se réservant des mono-

poles. Aux premiers, Musulmans ou Juifs, le sultan accorde de nombreux avantages : remise partielle des droits de douanes, faculté de les payer par mensualités, avances de fonds. Les monopoles se développent surtout à partir de 1850. Ils réservent aux agents du sultan ou à des commerçants adjudicataires, le privilège de la plupart des commerces. L'opération se déroule de la manière suivante : la vente ou l'achat des produits concernés sont d'abord prohibés dans toute l'étendue de l'Empire ; les marchandises existant entre les mains des commerçants sont reprises à un prix théorique, consignées chez des agents désignés par le sultan, qui seuls ont désormais le droit de vente. Celle-ci se fait à un prix fixé par le sultan, généralement supérieur au cours précédent. Les monopoles touchent les produits d'importation aussi bien que ceux de l'exportation ; ils s'étendent de proche en proche et finissent par affecter la plupart des commerces et la perception de certains droits.

Pour qu'un tel système réussisse, il faut une administration bien organisée, de profondes réformes économiques, l'adhésion de la population et surtout une grande liberté d'action. Or vingt années de pression européenne sur le Maroc y ont développé d'importants intérêts étrangers que la politique monopoliste du sultan gêne. Les négociants de Gibraltar, appuyés par les agents des compagnies de navigation, des firmes industrielles et commerciales de Manchester, Liverpool et Londres font pression sur le gouvernement britannique pour l'amener à sortir de son indifférence et à exiger du sultan un traité de commerce plus libéral. Cette intervention transforme les données de la pénétration européenne, désormais appuyée sur des fondements juridiques.

2. LA CONSOLIDATION JURIDIQUE

Le Maroc était déjà lié à différentes puissances par de nombreux traités. Mais ceux-ci n'affectaient en rien la liberté d'action du Makhzen en matière d'économie. Seuls pouvaient être invoqués les articles 5 du traité de 1767 avec la France, et l'article 3 du traité de 1801 avec la Grande-Bretagne instituant l'égalité commerciale ainsi que l'article 7 du traité de 1799 avec l'Espagne fixant à 10 % *ad valorem* les droits à l'importation. Ces traités n'avaient pas toujours été respectés. La législation douanière restait du ressort exclusif du Makhzen. Les traités de 1856, 1860-61 et 1863 vont modifier le rapport des forces et porter un coup décisif aux prérogatives du sultan.

a. Le traité de 1856 avec la Grande-Bretagne.

Dès 1846 la Grande-Bretagne s'est efforcée d'obtenir un aménagement des conventions existantes. Il s'agit d'accroître ses échanges avec le Maroc mais aussi d'affirmer son influence dans le pays, le volume des échanges et le nombre des nationaux étant des atouts importants dans le jeu diplomatique des puissances coloniales. Il s'agit également de compenser par l'augmentation des échanges maritimes, le surcroît d'influence que l'occupation de l'Algérie risque de donner à la France. Le Maroc est en effet pendant cette période *l'objet de deux efforts opposés pour le faire entrer dans un plus large courant d'échanges*. A l'effort britannique s'oppose l'effort des négociants d'Oranie qui veulent faire de l'Algérie un entrepôt pour les produits français destinés au Maroc et demandent la levée de la prohibition du commerce par terre.

Le Makhzen, conscient des dangers d'une libéralisation du commerce extérieur, des difficultés qui en naîtraient à l'intérieur du pays, des complications que toute concession faite à une puissance risque d'entraîner avec les autres, résiste pendant longtemps. Mais il ne peut compter que sur les subtilités de sa diplomatie, en essayant de *jouer sur les rivalités des différentes puissances*. Tant que celles-ci sont divisées, Moulay Abderrahmane peut échapper aux négociations. Mais lorsqu'à partir de 1853 la France et l'Espagne accordent leur appui à la Grande-Bretagne, il se trouve devant une coalition de toute l'Europe impérialiste. Toute velléité de résistance est alors impossible.

Les négociations commencées en mars 1853 s'achèvent par la signature par le sultan en décembre 1856 d'un traité général de 38 articles, complété par une « convention de commerce et de navigation ». L'Angleterre obtient de nombreux avantages. La convention reconnaît la liberté commerciale, abolit la plupart des monopoles et privilèges, soumet le droit de prohibition des exportations de céréales à un préavis de six mois et fixe à 10 % *ad valorem* les droits à l'importation. Elle reconnaît aux sujets britanniques le droit de propriété et les exempte de tous impôts, taxes et droits autres que les droits de douanes. En matière de juridiction le principe d'exterritorialité est admis. Les cas ne concernant que des sujets britanniques sont du ressort exclusif de leur consul. En cas de conflit entre un Marocain et un Anglais, entre un Anglais et un autre étranger, l'affaire est du ressort de la nation du défenseur.

La signature de ce *traité porte une grave atteinte à la souveraineté du Maroc*. Désormais le contrôle de la pénétration européenne échappe au Makhzen : dans sa lutte contre l'impérialisme européen le Maroc a perdu un de ses atouts essentiels, la législation douanière. Il a également abandonné ses droits de justice à l'égard des Européens et d'une partie de ses sujets. Les avantages acquis par les négociants européens, joints à la supériorité de leurs techniques, à l'importance des capitaux dont ils disposent, leur permettront d'*accaparer l'essentiel du commerce maritime et de reléguer les Marocains dans le rôle d'intermédiaires*.

Le traité consacre la primauté de l'influence britannique au Maroc et marque le triomphe de la pénétration par l'Ouest. L'adhésion de la Belgique, de la Sardaigne, des Deux-Siciles, du Portugal, des Pays-Bas, en fait une charte régissant les rapports entre le Maroc et l'Europe. Seules la France et l'Espagne, estimant le traité insuffisant parce qu'il maintient des droits élevés à l'exportation et n'offre pas de garanties aux protégés, se réservent le droit d'invoquer leurs conventions avec le Maroc, tout en réclamant le bénéfice du nouveau traité. En rompant l'équilibre au profit de la Grande-Bretagne, le traité contribue à *attiser les rivalités entre les trois grandes puissances intéressées au Maroc*, et pousse l'Espagne et la France à réclamer de nouveaux avantages pour rétablir la situation à leur profit.

b. Les traités de 1860-1861 avec l'Espagne.

Cet état d'esprit est à l'origine du conflit qui met aux prises en 1859 et 1860 le Maroc et l'Espagne, et se termine par la prise de Tétouan (6 février 1860) et la signature des traités de 1860 et 1861. Les préliminaires de paix précisés par le traité du 26 avril 1860 prévoient l'agrandissement des présides de Ceuta et de Mélilla, la concession « sur la côte de l'Océan à Santa Cruz la Pequena d'un territoire suffisant pour la formation d'un établissement tel que celui que l'Espagne y possédait jadis », le paiement d'une indemnité de guerre de 20 millions de douros, l'occupation de Tétouan jusqu'au versement de

cette indemnité, la réinstallation de missionnaires et de consuls espagnols à Fès, l'engagement du Maroc à signer un traité de commerce avec l'Espagne.

Le montant de *l'indemnité dépasse en fait les possibilités du Maroc*. Après avoir effectué le premier versement, le Makhzen s'est trouvé dans l'obligation de recourir à l'emprunt extérieur ¹ et d'accepter un nouvel accord qui prévoit l'évacuation de Tétouan après le versement de la moitié de l'indemnité, le solde étant perçu par prélèvement de la moitié du revenu des douanes marocaines. Enfin, en novembre 1861, est signé le traité de commerce prévu dans les préliminaires de paix. Le nouvel accord reprend les stipulations de traité de 1856, confirme le régime de la protection, fixe les droits à l'exportation et autorise la pêche sur les côtes marocaines.

Les nouveaux traités accentuent les conséquences de celui de 1856. Désormais le **Maroc est ouvert aux influences européennes** : l'installation de fonctionnaires espagnols ou anglais chargés du prélèvement des rentrées douanières, d'agents consulaires dans la plupart des ports, la possibilité pour les missionnaires d'exercer dans n'importe quel point du Maroc, permettent à l'Europe de disposer à l'intérieur du pays de *tout un réseau d'influences*. « Cette affaire de Tétouan, écrit Naciri, a déterminé la chute du prestige du Maghreb et l'invasion du pays par les Chrétiens. Jamais pareil désastre ne s'était abattu sur les Musulmans, les protections ont augmenté et il en est résulté un mal considérable. » Enfin au moment où s'impose une politique de réformes, le Maroc est privé d'une grande partie de ses ressources : durant 20 ans pour l'emprunt anglais, 24 ans pour l'indemnité espagnole, le budget sera grevé de la majeure partie de ses revenus douaniers.

c. La convention de 1863 avec la France.

Les réserves formulées par la France à propos du traité de 1856, particulièrement en ce qui concerne le problème de la protection, expliquent en partie sa demande d'une nouvelle convention. Mais intervient également le besoin des industriels de se procurer plus facilement des laines au Maroc, à un moment où la guerre de Sécession rend le coton rare et pousse le prix des autres fibres textiles, au moment aussi où, pour donner satisfaction à l'opinion publique qui rend responsable de la hausse des prix des laines l'accaparement européen, le sultan interdit aux courtiers européens d'acheter des laines dans les marchés de l'intérieur. Les besoins financiers de Mohamed IV, son esprit de réformes, son désir de régler le problème de la protection, les difficultés politiques de l'heure expliquent la rapidité avec laquelle est négociée une convention dont la portée exacte semble avoir échappé au Makhzen.

Signée au mois d'août 1863, la convention limite à deux par commerçant et par port le nombre des protégés, mais ils sont exemptés de toutes taxes et échappent totalement à la juridiction marocaine. Les Marocains employés dans des exploitations rurales ne peuvent être arrêtés sans que les consuls aient été avisés.

Destinée à juguler les méfaits de la protection, à limiter la pénétration européenne, la convention est en effet, détournée de son but initial pour devenir une des bases de cette pénétration. Jointe aux conventions déjà signées avec les autres puissances, elle ouvre

1. — Emprunt anglais de 1862 : il s'élève à 10 millions de pesetas portant intérêt de 5 % et payables par un prélèvement sur les revenus douaniers.

définitivement le Maroc : le Dahir du 4 juin 1864 proclamant la liberté du commerce dans tout l'Empire Chérifien ne fait que légaliser une situation rendue inévitable par 40 années de pression européenne.

Les conventions de 1856, 1860-61 et 1863 ont posé les bases juridiques des rapports du Maroc avec l'Europe. Désormais l'influence de l'Europe va se développer sans que le Makhzen puisse l'arrêter. La dépendance du Maroc à l'égard de l'Europe ne fera que s'accroître.

3. LA COMPÉTITION

Au moment où l'ouverture du Maroc est achevée, *de profondes transformations intervenues dans l'économie mondiale* vont donner un sens nouveau aux rapports entre le Maroc et l'Europe. L'ouverture coïncide avec le triomphe du libéralisme en Europe et le début des grandes conceptions. Le creusement du Canal de Suez, la construction des transcontinentaux, l'essor de la navigation à vapeur modifient les données de l'économie mondiale : les céréales d'Amérique, les laines d'Australie ou d'Argentine, les peaux de l'Inde arrivent désormais en Europe en grande quantité et à des prix plus bas que ceux du Maroc. Celui-ci cesse d'être un fournisseur de grains et de laines pour devenir surtout un marché d'importation et éventuellement un centre d'exportations agricoles et minières. Les moyens de pénétration ne sont plus les mêmes : de puissantes entreprises appuyées par un équipement commercial complet, une colonie en nombre croissant entrent en compétition. Celle-ci se complique par l'apparition de nouveaux acteurs : l'entrée en jeu de l'Allemagne élargit le cercle des puissances intéressées au Maroc et conduit à *l'internationalisation du problème marocain*.

a. Les éléments de l'influence européenne.

● *Les institutions européennes.*

La mise en place d'un réseau consulaire a suivi les étapes de la pénétration et a été en même temps un des éléments les plus importants de cette pénétration. Réduit au début du siècle à des consulats généraux relégués à Tanger et qui n'avaient qu'exceptionnellement des représentants dans les autres ports, il est progressivement transformé, étoffé et confié à un personnel qualifié et rétribué. Au lendemain de la bataille de l'Isly, la France a transformé son consulat général à Tanger en mission dirigée par un chargé d'affaires. Après la signature du traité de 1856 l'Angleterre a nommé des consuls dans tous les ports ouverts au commerce. Pour veiller à l'exécution des traités de 1860-61 et surveiller ses percepteurs, l'Espagne a installé un corps complet de consuls de carrière. En 1863 les représentants de l'Angleterre, de la France et de l'Espagne ont le rang de *ministres-résidents*. En 1892 le nombre de ministres européens accrédités à Tanger s'élève à dix. Ils sont représentés dans tous les ports. Jusqu'à cette date le refus du sultan de laisser installer des agents consulaires dans l'intérieur, les a obligés de se contenter d'agents officieux pris parmi des Marocains. Le développement de la compétition économique et politique les pousse à imposer au Sultan la reconnaissance en 1895 d'agents officiels européens.

A chaque légation, ou agence consulaire, est attaché un personnel important : soldats,

interprètes, secrétaires, domestiques soustraits à la juridiction marocaine. Chacune entretient des *agents de renseignements* qui l'informent de la situation à l'intérieur du pays, la mettent au courant des dispositions de la Cour, suscitent des courants d'opinion au sein de la population et dans les rangs mêmes du Makhzen. Le développement de la représentation consulaire favorise l'installation des Européens dans le pays et donne plus de stabilité à leurs entreprises.

Au même but aboutit le développement des missions religieuses. Jusqu'en 1875 leur nombre est très réduit. La mission franciscaine, appuyée par le gouvernement espagnol, détient la première place. Son action se développe à la faveur des dispositions du traité de 1860 : des missions avec leurs églises ont été installées dans les villes de la côte. Après 1875 ces missions étendent leur influence à l'intérieur. Vingt ans plus tard, six sociétés avec 75 missionnaires travaillent dans le pays. A leur activité missionnaire, sociale et religieuse s'ajoute un rôle politique certain. Installés au cœur du pays, connaissant la langue, fréquentant la population et les personnages officiels, ils sont, quelquefois malgré eux, des *informateurs précieux*, des propagandistes de choix et considérés comme tels par les puissances et certains milieux d'affaires.

● *Le peuplement européen.*

La mise en place des consuls et des missionnaires facilite l'implantation des Européens. Très réduite au début du siècle, la colonie européenne augmente progressivement — chaque étape de l'ouverture, chaque facilité accordée au commerce, tout progrès dans les communications avec le Maroc, amènent son *flot d'immigrants*. Le mouvement s'accroît après 1860; certaines puissances, notamment l'Espagne, encouragent depuis lors l'immigration; l'accroissement du nombre de leurs nationaux donne un surcroît d'influence et constitue un atout majeur dans les négociations :

1832 :	250 Européens
1858 :	700 Européens
1864 :	1 360 Européens
1872 :	1 650 Européens
1885 :	3 500 Européens
1894 :	9 000 Européens

Cet accroissement s'accompagne de profonds changements de structure et de répartition; jusqu'en 1858 les Britanniques, Gibraltariens pour la plupart, dominant, forment la moitié de la colonie européenne. Après la guerre de 1860 les Espagnols affluent de plus en plus nombreux; à la fin du siècle ils représentent près de 90 % des Européens installés au Maroc et forment 20 % de la population de Tanger. Mis à part quelques gros commerçants ou propriétaires, ce sont surtout des gens pauvres ou sans métier; petits boutiquiers, gérants de café, artisans, domestiques, ils disputent aux Marocains de nombreux petits emplois.

La répartition géographique de la colonie européenne varie également. Certes les Européens restent cantonnés surtout dans les ports. Mais si Tanger est le principal foyer européen, la variation de la part des autres ports révèle les transformations survenues dans la géographie économique du pays. *L'importance d'Essaouira diminue au profit de Casablanca* qui finit par constituer le second foyer européen du Maroc. A la fin du siècle les Européens s'infilrent à l'intérieur, comme conseillers employés par le Makhzen, comme commerçants, ou colons. Leur nombre s'accroît surtout après l'ouverture de consulats à Fès et à Marrakech.

- *Juifs et protégés.*

La présence dans le pays d'une colonie européenne aussi importante constitue en elle-même un danger pour la souveraineté du pays par sa *mentalité conquérante*, par ses interventions dans les affaires marocaines, par l'influence directe qu'elle exerce sur une fraction de la population : Juifs et protégés.

Le rôle des Juifs déjà important dans la vie économique se renforce. Quelques-uns connaissent une ascension rapide, facilitée par *l'aide que leur fournissent des organismes internationaux* et particulièrement l'Alliance Israélite Universelle. Si la plupart sont des « gens honnêtes et mènent une vie modeste », ceux des ports en particulier, forts de la protection européenne, adoptent une attitude arrogante envers le Makhzen et le reste de la population, « veulent s'administrer d'une façon autonome et prennent entre eux des engagements formels à ce sujet », facilitant ainsi le jeu des impérialistes qui visent à dominer le pays à la faveur de sa décomposition.

Au même but tend le développement de la protection. Le nombre des protégés parmi les Marocains musulmans s'accroît proportionnellement à celui des Européens. Interprétant dans un sens abusivement large la Convention de 1863, chaque Européen, même le plus démuné, couvre de sa protection deux Marocains au moins. Les maisons européennes en relation d'affaires avec le Maroc, mais n'y entretenant pas de représentants, offrent leur protection à des Marocains qui leur servent d'agents d'affaires. Les représentants européens rivalisent entre eux. Le représentant de Grande-Bretagne étend pratiquement sa protection sur des villages entiers dans les régions où il s'adonne à la chasse, celui des U.S.A. compte 300 protégés à Tanger. Dans ces conditions il est impossible de connaître avec exactitude le nombre de protégés : on l'évalue à 6 ou 8 000 vers 1890. Comprenant toute la famille, la protection touche plusieurs dizaines de milliers de personnes parmi les plus riches et les plus influentes.

L'extension de la protection sape l'autorité du Makhzen qui perd tout pouvoir sur une fraction de plus en plus importante de ses sujets. L'exemple d'Ahmed Doukkali, arrêté pour avoir refusé de rembourser ses dettes et pour avoir fabriqué de faux titres de propriété, et relâché devant l'intervention menaçante du chargé d'affaires d'Italie, montre qu'un protégé peut tenir tête au Makhzen quels que soient ses torts et commettre toutes les injustices sans risquer d'être puni. Les exemptions d'impôts dont jouissent les protégés réduisent les revenus du gouvernement, alors que le montant des indemnités qu'il est obligé de payer pour réparer des dommages le plus souvent fictifs augmente. Leur présence crée un élément nouveau de division : certaines querelles de tribus s'expliquent en grande partie par les divergences d'intérêts de maisons européennes rivales et de leurs protégés. Le développement de la protection provoque des *déséquilibres au sein de la société marocaine* et constitue un facteur de désagrégation de toutes les structures du pays. Il rend par ailleurs impossible toute œuvre de redressement.

- *Les entreprises économiques.*

Appuyées par des consuls diligents, une colonie de plus en plus nombreuse, tout un réseau d'agents d'affaires recrutés dans le pays même, les entreprises économiques européennes annexent rapidement le Maroc à leur domaine d'activité. Cette annexion repose également sur un équipement commercial dont la mise en place est facilitée par la révolution intervenue dans les transports au XIX^e siècle.

Les compagnies de navigation se livrent à une concurrence acharnée. Pour s'assurer un fret régulier, elles entretiennent dans les ports des agents chargés de drainer les produits d'exportation, signent des contrats avec les exportateurs, s'associent avec les agents du pays, se lient avec les entreprises industrielles. La création de lignes nouvelles ne répond pas toujours aux besoins du commerce local, il s'agit plutôt en multipliant les offres de transport, de faire pression sur le marché, *de créer le besoin et d'accentuer l'ouverture en faisant rechercher les produits de plus en plus loin à l'intérieur du pays*. Elle est souvent encouragée par les gouvernements qui accordent des subventions à leurs compagnies de navigation. Plus nombreuses, jouissant de l'appui de leur gouvernement et des milieux d'affaires, les compagnies peuvent faire plus facilement pression sur le Makhzen.

Parallèlement se développent les *liaisons postales*. Non seulement des navires sont chargés du transport du courrier entre l'Europe et le Maroc, mais à l'intérieur de celui-ci des services nombreux et réguliers sont établis. Créés dès 1857 par la Grande-Bretagne, suivie bientôt par la France et l'Espagne, ils connaissent une grande extension à partir de 1875. Tous les ports de la côte sont ainsi reliés par terre à Tanger plusieurs fois par semaine. Deux services bi-hebdomadaires, l'un français, l'autre britannique, relient Tanger à Fès à partir de 1894. Tanger est de plus en liaison télégraphique avec l'Europe par deux câbles : l'un reliant Tanger à Gibraltar, l'autre reliant Ceuta, Tanger et Algésiras. Pour faire concurrence aux services postaux européens, se substituer à eux, le Makhzen crée un service bi-hebdomadaire entre Marrakech, Essaouira et El Jadida et un autre entre Fès et les différents ports. Cependant les postes étrangères subsistent, bravant le désir du Makhzen et la souveraineté du pays.

L'emprise coloniale touche tous les secteurs de l'économie. Exigeant peu de capitaux, permettant des bénéfices immédiats, **l'agriculture attire une grande partie de la colonie européenne**. Elle est exercée soit directement par achat de propriétés ou location de terrains, soit, plus couramment, par association avec des paysans marocains. Malgré l'opposition du Makhzen et les réticences de la population, la propriété européenne connaît une grande extension surtout dans les *villes côtières et leur voisinage immédiat*. A Tanger une partie de la ville et de ses environs appartient à des Européens; dans le Rharb, en Chaouia, dans les Doukkala et même dans le Sous, on assiste à un *véritable début de colonisation*. La formule de l'association surtout jouit de la faveur des Européens : elle leur permet par des avances, des prêts, des contrats d'élevage, des associations pour l'achat de terrains, d'exercer, par personnes interposées, leur influence de plus en plus loin à l'intérieur du pays, et à la longue d'acquérir, à peu de frais, de nouvelles propriétés, à la faveur d'une défaillance de leurs associés.

Les concessions de mines et de travaux publics ainsi que les entreprises industrielles tentent également les Européens. A une époque où la fièvre des travaux publics agite les milieux d'affaires d'Europe, le Maroc ne peut être laissé dans l'oubli. De nombreux projets dont certains très ambitieux, sont échafaudés. Celui qui tient le plus au cœur des milieux d'affaires et des cercles politiques coloniaux d'Algérie est l'établissement d'une voie ferrée entre le Maroc et l'Algérie. A partir de 1880 tous les ans ou presque de nombreux projets sont soumis au sultan : construction de routes, de chemins de fer, de ponts, installations portuaires, etc.

Tous les efforts déployés par les sociétés et parfois par les représentants diplomatiques n'ont pu entraver les craintes du sultan de voir s'élargir la compétition des puissances, s'accroître les incidents avec la population et les demandes d'indemnité, s'accroître l'influence étrangère dans le pays. Les demandes de concession de mines n'ont pas davantage de succès. Pour contourner le refus du Makhzen, certaines sociétés, appuyées par les représentants de leur pays n'hésitent pas à nouer des intrigues au sein du pays, à fomenter des complots avec des chefs locaux érigés en prétendants pour obtenir d'eux des concessions. L'exemple le plus caractéristique est l'intrigue menée en 1882-83 par le comte de Chavagnac, avec l'appui du ministre de France, Ordéga, auprès du chérif d'Ouezzane, Si Abdeslam. Il s'agit en obtenant du chérif, promu à cet effet protégé français, des concessions de mines dans le Rif et le droit d'exploiter ses terres, évaluées à plusieurs milliers d'hectares, d'établir le protectorat de la France sur une partie du Maroc. L'intrigue est menée avec les mêmes procédés et les mêmes soutiens financiers que ceux qui ont abouti à l'établissement du protectorat de la France en Tunisie. L'émotion suscitée au sein du Makhzen, l'opposition des autres puissances font avorter l'affaire. Elle est relancée quelques années plus tard, dans les mêmes conditions, avec les mêmes appuis politiques et financiers, et aboutit à la conclusion d'un contrat entre Si Abdeslam et J. Jaluzot (Texte 1). Si l'intrigue n'a pas tous les effets escomptés, elle n'en a pas moins permis le développement des intérêts français dans le pays.

Plus que les exploitations agricoles, minières ou industrielles, c'est le **commerce** qui intéresse la plus grande partie de la colonie européenne. D'abord isolés, gérant des magasins individuels, les commerçants sont de plus en plus intégrés dans les larges courants d'échanges contrôlés par les grandes maisons européennes. Le recours aux organismes bancaires, l'utilisation des comptes courants, l'usage des traites, joints au développement des relations maritimes et postales impriment à leurs activités à partir de 1870 une plus grande mobilité. Pour s'implanter dans le marché marocain, certaines maisons commerciales ont recours aux mêmes procédés que les firmes minières ou industrielles. Une des tentatives les plus révélatrices à cet égard est celle de l'ingénieur anglais D. Maekenzis et de la North West African Company d'installer *une factorerie à Cap Juby dans le but d'intercepter le commerce caravanier passant par Séguet el Hamra*, de contrarier l'établissement du transsaharien français et de s'installer dans une région sur laquelle la Grande-Bretagne ne veut pas reconnaître la souveraineté du Maroc. Pour s'imposer sur le marché marocain, les firmes européennes utilisent de *nombreux artifices* : usage du dumping sur les prix et sur les frais de transport, conditionnement adapté aux besoins du pays et aux goûts de la population, contrefaçon des marques courantes, imitation des produits locaux.

Les maisons commerciales sont *très rarement spécialisées* : l'éventail de leurs activités comporte aussi bien l'achat et la vente, que la production par association, l'avance de capitaux, le prêt à des taux souvent usuraires ou la spéculation sur les disparités du change. Exemptes d'impôts, couvertes des risques par la grande différence entre les prix d'achat et les prix de vente, par la multiplicité de leurs opérations et par la possibilité qu'elles ont de réclamer des indemnités en cas d'abus de confiance ou de pillage des convois, même imaginaire, elles accaparent de plus en plus irrésistiblement le commerce marocain.

b. Les puissances et le Maroc.

• *Le jeu politique des puissances coloniales.*

La pénétration économique accroît l'intérêt porté par les puissances coloniales au Maroc. Cet intérêt s'inscrit dans le cadre de la politique coloniale et de l'importance prise par les questions méditerranéennes dans les relations internationales. **La position du Maroc lui confère à cet égard une importance particulière** : trait d'union entre l'Europe et l'Afrique il commande l'une des rives du détroit de *Gibraltar*, passage dont la valeur s'est accrue depuis l'ouverture du Canal de Suez, et constitue une des voies d'accès vers le cœur du continent africain. Mais au delà de ces considérations générales, l'importance politique du Maroc se colore pour chaque puissance de traits particuliers, découlant des intérêts qu'elle y a acquis ou qu'elle compte y acquérir, et de la place qu'il occupe par rapport à l'ensemble de sa politique coloniale.

Pour l'Angleterre le Maroc est doublement important. Économiquement le monopole quasi total qu'elle exerce depuis le XVIII^e siècle sur le commerce extérieur marocain est de plus en plus menacé, elle vise à le maintenir ; surtout, commandant la rive européenne du détroit de Gibraltar, elle veille, pour la sécurité de son commerce et de sa navigation, à ce qu'aucune puissance européenne ne s'installe sur la rive opposée : c'est une des constantes de sa politique marocaine. Sa méfiance vise particulièrement la France.

Depuis son installation en Algérie, celle-ci invoque le voisinage, la sécurité de sa colonie, ses intérêts économiques, pour appuyer ses visées sur le Maroc. Cette attitude s'affirme d'une manière vigoureuse au lendemain de l'occupation de la Tunisie : joindre le Maroc à ses possessions africaines, refaire l'unité de l'Afrique du Nord sous son égide, devient un des objectifs de la politique coloniale française. L'Espagne surveille de près l'évolution de la situation politique du Maroc. Elle considère que le voisinage, l'occupation des présides, une longue histoire commune, lui confèrent des droits particuliers sur le Maroc, une « mission à accomplir ». Elle estime également que son avenir serait en danger si la France ou l'Angleterre s'installaient au Maroc. Tous ses efforts doivent tendre à prévenir une telle éventualité, à accroître, même artificiellement, ses intérêts dans le pays, et à imposer sa présence aux yeux des puissances européennes de façon à les « familiariser avec l'idée que rien ne peut advenir au Maroc sans que l'Espagne y prenne la part prééminente et décisive ».

Dernière venue dans la politique marocaine, l'Allemagne ne peut espérer avoir une part du gâteau en cas de partage. Ainsi le Maroc n'est-il pas pour elle une fin. Il l'intéresse tantôt comme une base à partir de laquelle elle peut susciter des troubles dans la colonie française et gêner les autorités militaires d'Algérie, tantôt comme un moyen de créer une diversion dans la politique française et la détourner de l'Alsace-Lorraine, tantôt comme une carte à jouer dans les rivalités coloniales en vue d'obtenir une compensation comme prix de son désistement. Elle jouit auprès du Makhzen d'un préjugé favorable, en tant que puissance non coloniale, sur l'amitié de laquelle il espère pouvoir compter pour conjurer les convoitises des autres puissances.

Cette rivalité d'intérêts est une des constantes de la politique des puissances coloniales vis-à-vis du Maroc. Tant que le Makhzen est suffisamment puissant pour résister à leurs convoitises, tant que la crainte d'une ouverture prématurée de la question marocaine reste forte, les différentes puissances s'épient jalousement de façon à faire échec à toute tentative de l'une d'entre elles pour acquérir des avantages aux dépens des autres.

Toutes se mettent d'accord dès qu'il s'agit de défendre des intérêts immédiats, ou de contrer les efforts du Makhzen pour échapper à l'emprise coloniale et de les détourner de leur but initial. C'est ce que révèle l'attitude des puissances devant le problème de la protection.

- *Le problème de la protection et la conférence de Madrid.*

De tous les problèmes qui dominent les relations entre le Maroc et l'Europe au XIX^e siècle, le plus grave est celui de la protection. L'institution est définie pour la première fois par le traité franco-marocain de 1767. Elle constitue un *véritable transfert de souveraineté*, en substituant l'autorité étrangère à l'autorité marocaine sur les propres citoyens marocains. Cette substitution devient à la longue un des obstacles les plus sérieux à tout progrès. Aucune mesure destinée à diminuer les méfaits du système ne pouvant être prise sans l'assentiment des puissances, toute réforme entreprise par le sultan avec la collaboration de techniciens étrangers entraînant l'augmentation du nombre de protégés, le Maroc se trouve condamné à l'immobilisme. Les vices intrinsèques de l'institution sont aggravés par les *abus auxquels elle donne lieu*. Cette contradiction entre le maintien de la protection et la nécessité des réformes a poussé les sultans à en réclamer la suppression. Lors des négociations de 1863, Sidi Mohammed s'est engagé en échange de cette suppression à offrir aux négociants et à leurs courtiers « une protection au moins aussi efficace que celle dont ils ont joui jusqu'ici » (Texte 2).

Dès son avènement Moulay Hassan s'attache à résoudre le problème. En 1876 il envoie une ambassade en France, en Italie et en Belgique pour attirer l'attention sur les méfaits de la protection. Il insiste auprès du gouvernement français pour qu'il renonce à l'article 8 du traité de 1767, qui est la base du problème. En 1877, le Naïb du Sultan remet aux représentants des puissances un mémorandum exposant les griefs du Makhzen contre la protection et proposant les réformes. Deux années de discussions et d'efforts aboutissent à un rejet presque total des propositions marocaines et à la convocation d'une conférence internationale.

Réunie à Madrid du 19 mai au 3 juillet 1880, avec la participation de toutes les puissances ayant un représentant au Maroc, la conférence aboutit à un résultat différent de celui que s'est proposé le Makhzen. Par la solennité qu'elle lui accorde, et en étendant ses privilèges à l'ensemble des puissances, elle affermit la protection au lieu de l'atténuer. De plus elle reconnaît aux Européens le droit d'acquérir des propriétés au Maroc. Cette acquisition, du fait de l'immunité qui entoure toutes les activités européennes au Maroc, constitue une véritable concession territoriale. En traitant de questions autres que la protection, la conférence élargit le champ d'intervention des puissances européennes au Maroc; elle crée un dangereux précédent : désormais aucun changement ne peut être introduit au Maroc sans l'accord des puissances. *La conférence de Madrid marque pratiquement la fin de l'indépendance du Maroc.*

- *Le problème saharien.*

Après cet échec diplomatique du Maroc, et bien que la conférence garantisse l'intégrité du territoire marocain, c'est à une *véritable mutilation* de celui-ci que vont s'atteler les puissances coloniales en s'attaquant d'abord aux provinces sahariennes.

Celles-ci vivent sous un régime de véritable *autonomie depuis qu'en 1800* Moulay Slimane destituant le gouverneur du Touat « à cause de ses iniquités, de ses exactions

et de ses mauvais procédés envers les pauvres gens », a décidé de ne pas lui donner de successeur et demande « aux Cheikhs d'avoir à se charger des affaires de leurs districts et de leurs pays ». Moulay Abderrahmane tout en affirmant que le Touat, le Gourara et le Tidikelt sont « sans aucun doute partie intégrante » de l'Empire Chérifien, et en invitant le Cadi à se tenir en correspondance avec le Gouverneur du Tafilalet, confirme l'exemption d'impôt accordée par Moulay Slimane, compte tenu de la misère dans laquelle vit le pays et envoie des cadeaux aux chorfas alaouites de la région. Sidi Mohammed adopte une politique identique. Cependant l'octroi de l'autonomie ne signifie pas abandon des habitants à leur sort. Une correspondance régulière est échangée entre le sultan et les gens des oasis ; celui-ci intervient dans les différends entre les tribus, et lorsque commencent à se préciser les menaces européennes dans ces régions, le sultan recommande aux habitants d'être « comme une seule main contre les entreprises du dehors », et de s'abstenir de commercer avec les étrangers. Ces menaces ont, par contre coup, resserré les liens entre le Makhzen et les provinces sahariennes. A chaque intervention, les habitants envoient des députations auprès du Souverain pour exprimer leurs doléances et obtenir des renforts. Le sultan tout en calmant les habitants, ne manque pas de protester contre ces interventions, de demander des explications et d'affirmer sa souveraineté sur ces territoires. *Cette souveraineté, pourtant irréfutablement établie, les puissances coloniales la contestent.* Pour camoufler leurs visées, elles prétendent que le Sahara est une région inoccupée, inorganisée et ne relevant de personne. En fait l'intérêt que l'Europe et particulièrement la France et l'Espagne portent au Sahara est multiple (Texte 3).

Pour la conquête du Sahara, *la France jouit de conditions particulièrement favorables.* La délimitation de la frontière telle qu'elle a été réalisée par le traité de Lalla Marhnia (mai 1845) est incomplète. La frontière n'est définie d'une manière précise que sur une portion limitée entre la Méditerranée et Figuig. Pour le reste la frontière est plutôt humaine que géographique, la convention se contente de désigner les Ksours et les tribus dépendant de chacun des deux pays. Cette *imprécision* est une source de conflits perpétuels et d'incidents de frontières d'autant plus graves que le *traité reconnaît le droit de suite*. Il sert les intérêts de la France. Aussi toutes les offres du Makhzen pour régler la question sont-elles éludées par le gouvernement français dans l'attente du jour « où les circonstances fourniront à la France... une révision nous donnant au moins nos frontières historiques et nécessaires : la Moulouya, Oujda, Figuig, le Touat, le Gourara » (Du Gouverneur Général, au Ministre de l'Intérieur, janvier 1886). En attendant, les missions d'exploration et de reconnaissance se multiplient sous prétexte de dresser des cartes, de faire des recherches géographiques, d'étudier le tracé du trans-saharien et de rechercher une tête de ligne favorable. Jusqu'en 1890 ces missions se prévalent de la souveraineté marocaine, à la fois pour éviter l'opposition des autres puissances européennes et écarter l'hostilité de la population. Malgré cela, de nombreux explorateurs paient de leur vie leurs tentatives de conquête déguisée. Les Français utilisent également le sentiment religieux des populations en faisant appel à *certaines chefs de zaouia favorables à la pénétration européenne*. Ceux-ci interviennent auprès des habitants pour les convaincre des bienfaits d'une amitié avec la France ; par leur intermédiaire, des traités de protectorat individuels sont imposés à certains représentants du sultan, tels les émirs du Trarza et du Brakna. A partir de 1890 l'action de la France devient décisive. La convention franco-anglaise de 1890 lui reconnaissant des droits d'influence entre Figuig, Igli et le Cap Blanc, celle franco-espagnole de 1900 instituant

un partage des zones d'influence française et espagnole dans le Sahara Occidental, lui permettent de mener son action sans contestation de la part des autres puissances. En 1900, le Tidikelt, le Gourara et le Touat sont occupés; trois ans plus tard le Djebel Bechar est franchi; en 1904 l'occupation de la Saoura est entreprise. Pour légaliser ces conquêtes aux yeux de l'opinion mondiale la France, profitant des difficultés du Makhzen, réussit à lui imposer la convention de 1901 établissant une nouvelle portion de frontière depuis Figuig jusqu'à 15 km au Nord d'Igli en suivant l'Oued Guir. La nouvelle ligne a pour résultat de *couper le Touat du Tafilalet* (Texte 4).

Dans une autre partie du Sahara marocain, à Ifni et dans le Rio de Oro, *l'Espagne poursuit une action identique*. Les procédés espagnols sont les mêmes que ceux employés par la France.

Pour justifier son intervention à Ifni, l'Espagne invoque ses traités avec le Maroc, particulièrement le traité de 1767 concédant aux Espagnols « depuis Santa Cruz jusqu'au Nord... le droit exclusif de pêche » et l'article 8 du traité de 1860. Malgré les offres du sultan de racheter la concession, et malgré l'échec des deux commissions mixtes maroco-espagnoles chargées en 1878 et 1883 de reconnaître l'emplacement de Santa Cruz, l'Espagne continue à réclamer « la rade d'Ifni entre l'Oued Noun et Agadir » et fait admettre son point de vue à la France dans l'accord franco-espagnol de 1904.

En attendant le règlement de la question de Santa Cruz, l'Espagne porte son effort sur le territoire de Rio de Oro, région voisine des îles Canaries et commandant « une des plus grandes lignes de commerce convergeant vers Tombouctou ». L'occupation de la Tunisie et l'installation d'une factorerie anglaise à Cap Jubu stimulent son action. En 1884 la société espagnole des Africanistes prépare des explorations géographiques et signe des conventions avec les populations; la même année la Compania Mercantil Hispano-Africana réussit à installer deux factoreries. En 1885 un mémoire signale aux puissances l'établissement du « protectorat espagnol sur la côte d'Afrique » entre le Cap Bajador au Nord et le Cap Blanc au Sud. Mais *l'hostilité de la population, la résistance organisée par le Cheikh Ma-el-Aïnin* obligent les Espagnols à se contenter pendant longtemps de Villa Cisneros et à recourir à la force pour imposer leur domination.

L'occupation des territoires sahariens constitue le premier pas vers l'asservissement du Maroc et sa conquête. Avant d'étudier les autres étapes de cette conquête, il convient d'analyser l'évolution intérieure du Maroc et les efforts déployés par le Makhzen pour échapper à l'impérialisme européen.

DOCUMENTS

1. CONTRAT SIGNÉ ENTRE SI ABDESLAM, CHÉRIF D'OUEZZANE ET J. JALUZOT, DIRECTEUR DES « GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS ».

« Son Altesse le Grand Chérif d'Ouezzane, Si El Hadj Abdeslam, voulant aider le plus possible ses compatriotes en leur procurant du travail et en les mettant pour l'avenir à l'abri des famines qui ont désolé le Maroc, a chargé Monsieur Jules Jaluzot négociant et industriel français demeurant à Paris d'exploiter toutes les terres cultivables qu'il possède dans l'Empire du Maroc en associant dans ce but humanitaire et civilisateur les travailleurs marocains et les travailleurs français. En conséquence son Altesse le Grand Chérif d'Ouezzane déclare former avec Monsieur Jules Jaluzot susnommé et telles autres personnes que ce dernier jugera bon de s'adjoindre, une association de 99 ans pour l'exploitation successive et la mise en valeur tant du sol que du sous-sol de toutes les propriétés cultivables qu'il possède dans l'étendue de l'Empire du Maroc.

Cette exploitation sera dirigée et administrée par Monsieur Jules Jaluzot seul et après prélèvement fait de tous les frais sans exception et de l'intérêt usuel de l'argent employé pour l'exploitation, les bénéfices nets qui resteront appartiendront à concurrence de 25 % à Son Altesse le Grand Chérif d'Ouezzane. Le surplus des bénéfices appartiendra à Monsieur Jules Jaluzot et à ses associés. Son Altesse le Grand Chérif d'Ouezzane déclare qu'il ne fera avec personne autre que Monsieur Jules Jaluzot une convention quelconque pour d'autres biens. D'autre part, le Grand Chérif d'Ouezzane se réserve les terres nécessaires à la nourriture de son monde. Il fera exploiter comme bon lui semblera ces terres dont il donnera la désignation dans une année de ce jour. Toutes terres non réservées dans le dit délai rentreront de plein droit dans l'association. »

Fait à Tanger le 24 janvier 1888.

Cité dans MIÈGE : *Le Maroc et l'Europe (1830-1894)*, Paris, P. U. F., 1961.

2. SIDI MOHAMMED DÉNONCE LES ABUS DE LA PROTECTION.

Les Européens ont pris des associés dans la population des campagnes. Et en partant de là, les voici maintenant qui envoient chez les gouverneurs leurs acolytes sans conscience. Ces hommes, dépourvus de tout sens musulman, le prennent de haut avec les Gouverneurs. Ils les accusent mensongèrement de faits imaginaires. Certains vont jusqu'à prétendre que le Gouverneur les a insultés ou a même proféré des insultes contre le Consul étranger, leur protecteur. Le but est d'étoffer l'accusation pour que l'affaire fasse du bruit et que les consuls trouvent l'occasion de s'en mêler.

Circulaire de Sidi Mohammed aux Gouverneurs en date du 30 septembre 1867.

Citée par G. AYACHE, *Aspects de la crise financière au Maroc après l'expédition espagnole de 1860*, Revue Historique, octobre-Décembre 1958, p. 13.

3. L'IMPORTANCE DU SAHARA ET LES MOYENS DE LE CONQUÉRIR.

« Le Sahara n'est pas cette étendue de sables inhabitée... ceux qui l'ont parcouru savent... combien peuplées sont parfois ces étendues. »

« Certains indices semblent indiquer que ces régions ne seraient pas sans posséder des richesses minéralogiques... C'est de ce côté que nous avons dirigé les recherches de plusieurs explorateurs dont nous avons encouragé les travaux... »

« ... Ainsi, entre l'Algérie et le Soudan... tout nous échappe. Un mouvement... dont on ne saurait exagérer la gravité morale et politique rattache incessamment les parties les plus fana-

tiques de l'univers musulman, je veux parler du Maroc et de Djerboud des Sénoussia, aux régions du centre africain qui constituent les plus récentes conquêtes de l'Islam. Ce serait se leurrer que de fermer les yeux sur des mouvements de cette nature... »

« Or, de toutes les voies suivies... la plus peuplée et la plus fertile est assurément la vallée de l'oued Saoura... qui relie les oasis sahariennes... Elle permet de suivre une route jalonnée de villes et de villages par où passent les caravanes qui vont du Maroc à Tombouctou... ou à Mourzouk. La puissance qui y dominera occupera le carrefour où se rencontrent les routes les plus importantes du Sahara ; *elle fermera au Maroc l'accès de l'Afrique Musulmane*... elle tiendra sous sa main les magasins d'approvisionnement et de réserve des Touaregs Hoggar et sera par là la maîtresse du commerce de cette immense région. »

« ... Nous avons donc raison de dire que l'intérêt de la possession du Touat dépasse de beaucoup celui du règlement d'un litige avec le Maroc... »

« Au Gourara, au Touat, dans l'Aouguerout et dans le Tidikelt, les ordres religieux se disputent la prééminence... et quelques-uns nous sont dévoués... Avant tous les autres, il faut mettre les Cheurfa d'Ouezzan, chefs de l'ordre de Moulay Taïeb... »

« Il serait... plus sage de ne point chercher à administrer... : un officier... et n'intervenant pas dans les affaires locales... des postes pour protéger et surveiller... une troupe de police recrutée chez les gens du pays... voilà tout ce qu'il faut pour établir économiquement dans les oasis sahariennes le pouvoir le plus fort qu'elles auront jamais connu... Voilà tout ce que nous projetons... Ainsi les solutions ont été préparées; elles sont faciles... »

JULES CAMBON, cité dans *La Vérité sur les Frontières Marocaines* d'Allal El Fassi, *Perspectives Sahariennes*, n° 24 à 28, Rabat.

4. TRAITE DE DÉLIMITATION ENTRE L'ALGÉRIE ET LE MAROC.

(mars 1845).

« Les deux empereurs, animés d'un égal désir de consolider la paix heureusement rétablie entre eux, et voulant, pour cela, régler d'une manière définitive, l'exécution de l'article 5 du traité du 10 septembre de l'an de grâce 1844 (24 cha'ban de l'an 1260 de l'Hégire) ont nommé, pour leurs commissaires plénipotentiaires, à l'effet de procéder à la fixation exacte et définitive de la limite de souveraineté entre les deux pays, savoir l'empereur des Français, le sieur Aristide-Isidore, comte de la Rue, maréchal de camp dans ses armées... L'empereur du Maroc, le Sid Ahmida ben Ali el Sudjaai, gouverneur d'une des provinces de l'empire...

ARTICLE PREMIER : Les deux plénipotentiaires sont convenus que les limites qui existaient autrefois entre le Maroc et la Turquie resteraient les mêmes entre l'Algérie et le Maroc.

Aucun des deux Empereurs ne dépassera la limite de l'autre : aucun d'eux n'élèvera à l'avenir de nouvelles constructions sur le tracé de la limite; elle ne sera pas désignée par des pierres. Elle restera en un mot, telle qu'elle existait entre les deux pays avant la conquête de l'Empire d'Algérie par les Français.

ARTICLE 2 : Les plénipotentiaires ont tracé la limite au moyen des lieux par lesquels elle passe et touchant lesquels ils sont tombés d'accord, en sorte que cette limite est devenue aussi claire et aussi évidente que le serait une ligne tracée.

Ce qui est à l'Est de cette ligne frontière appartient à l'empire d'Algérie.

Tout ce qui est à l'Ouest appartient à l'empire du Maroc.

ARTICLE 4 : Dans le Sahara il n'y a pas de limite territoriale à établir entre les deux pays, puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert de pacage aux Arabes des deux empires, qui viennent y camper pour y trouver les pâturages et les eaux qui leur sont nécessaires. Les deux souverains exerceront de la manière qu'ils l'entendront toute la plénitude de leurs droits sur leurs sujets respectifs dans le Sahara, et toutefois, si l'un des deux souverains avait à procéder contre ses sujets, au moment où ces derniers seraient mêlés avec ceux de l'autre Etat, il procédera comme il l'entendra sur les siens, mais il s'abstiendra envers les sujets de l'autre gouvernement...

ARTICLE 5 : Cet article est relatif à la désignation des Ksours des deux empires. Les deux souverains suivront, à ce sujet, l'ancienne coutume établie par le temps, et accorderont, par considération l'un pour l'autre, égards et bienveillance aux habitants de ces Ksours.

Les Ksours qui appartiennent au Maroc sont ceux de Yiche et de Figuigue. Les Ksours qui appartiennent à l'Algérie sont : Aïn Safra, Sfissifa, Assla, Tiout, Chellâla, El Abiad et Bou-Semghoune.

ARTICLE 6 : Quant au pays qui est au Sud des Ksours des 2 gouvernements, comme il n'y a pas d'eau, qu'il est inhabitable, et que c'est le désert proprement dit, la délimitation en serait superflue.

ARTICLE 7 : Tout individu qui se réfugiera d'un état dans l'autre ne sera pas rendu au gouvernement qu'il aura quitté par celui auprès duquel il se sera réfugié, tant qu'il voudra y rester...

Il est bien entendu que le présent article ne concerne en rien les tribus...

Il est notoire aussi que El Hadj Abd el Kader et tous ses partisans ne jouiront pas du bénéfice de cette convention...

Le présent traité, dressé en deux exemplaires, sera soumis à la ratification et au scel des deux Empereurs pour être ensuite fidèlement exécuté...

Fait sur le territoire français voisin des limites, le 18 mars 1845 (9 de rabia el ouel 1261 de l'Hégire). Puisse Dieu améliorer cet état de choses dans le présent et dans le futur. »

Signé : LE GÉNÉRAL COMTE DE LA RUE.

Signé : AHMIDA BEN ALI.

Cité dans E. RENOÜ, *Description géographique de l'empire du Maroc*, p. 459, Paris, Imprimerie Royale, 1846.

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

J.-L. MIÈGE, *Le Maroc et l'Europe (1830-1894)*, P.U.F., 1961, 4 tomes parus. I. Sources, Bibliographie; II. L'ouverture; III. Les Difficultés; IV. Vers la crise.

P. RENOUVIN, *Histoire des Relations internationales*, le XIX^e siècle, 2 volumes, Paris, P.U.F.

G. AYACHE, *Aspects de la crise financière au Maroc après l'expédition espagnole de 1860*, Revue historique, t. CCXX, oct.-déc. 1958.

E. SZYMANSKI, *La guerre hispano-marocaine (1859-1860)*, début de l'histoire du Maroc contemporain (essai de périodisation), dans Rocznik Orientalistyczny, t. XXIX, n° 2, 1965.

P. GUILLEN, *Le marché marocain au XIX^e*, Hespéris Tamuda, 1963.

J.-L. MIÈGE et E. HUGUES, *Les Européens à Casablanca au XIX^e*, Paris, Larose, 1954.

P. GUILLEN et J.-L. MIÈGE, *Les débuts de la politique allemande au Maroc (1870-1877)*, Revue historique, t. CCXXX, IV, oct.-déc. 1965.

P. GUILLEN, *L'Allemagne et le Maroc de 1870 à 1905*, Paris. P. U. F., 1967.

21

L'ÉVOLUTION INTÉRIEURE DU MAROC AU XIX^e SIÈCLE

1. LES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES

- a. L'AGRICULTURE ET L'ARTISANAT.
- b. L'ÉVOLUTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR.
- c. L'ÉVOLUTION MONÉTAIRE.

2. LES TRANSFORMATIONS SOCIALES ET POLITIQUES

- a. LES PAYSANS.
- b. LES BOURGEOIS ET LES VILLES.
- c. LE MAKHZEN ET LES GRANDS FÉODAUX.

3. LES EFFORTS DU MAKHZEN

- a. LES RÉFORMES.
 - b. LES RÉSULTATS.
 - c. L'ÉCHEC DES RÉFORMES : SES CAUSES ET SA PORTÉE.
-

1. LES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES

L'économie marocaine a peu évolué dans sa structure au cours du XIX^e siècle. Cependant elle a subi au contact de la pénétration européenne de *graves perturbations*.

a. L'agriculture et l'artisanat.

L'agriculture reste l'occupation essentielle de la majeure partie des habitants. La *pauvreté du sol et l'archaïsme des techniques* ne laissent des excédents que pendant les années de bonnes récoltes. Les *caprices du climat* exposent le pays aux famines. Si on assiste dans certaines régions à un début de « *melkisation* » et de concentration de la propriété, dans l'ensemble, la plupart des terres demeurent collectives, et la propriété moyenne est la règle (50 ha dans la province de Tanger). *Le 1/4 seulement des terres est cultivé* et le reste est en jachère. L'exploitation n'est directe que dans le cas des petites propriétés. Dès qu'un propriétaire possède suffisamment de terres, il fait appel à des Khammès. *La location des terres se fait souvent pour une part de la récolte* (1/4 généralement).

Les céréales constituent la culture principale. En 1867, année mauvaise, les surfaces emblavées dans la province de Tanger se répartissent ainsi : 5 000 ha d'orge, 4 000 ha de mil, 3 000 ha de blé. Dans les régions côtières l'infiltration européenne favorise le développement de *certaines cultures* : cultures maraîchères, primeurs, vigne, légumineuses (pois chiches, fèves et lentilles occupent 200 000 ha vers 1870). *L'élevage* de moutons pour la laine, de bovins pour le lait et la viande se développe également.

La commercialisation des produits agricoles demeure faible ce qui explique la disparité des prix agricoles d'une région à l'autre. Seuls les paysans des banlieues urbaines, et particulièrement des ports, s'adonnent à des cultures commerciales. Ailleurs on se contente d'entasser dans les matamores les produits des bonnes années pour faire face aux périodes de pénurie.

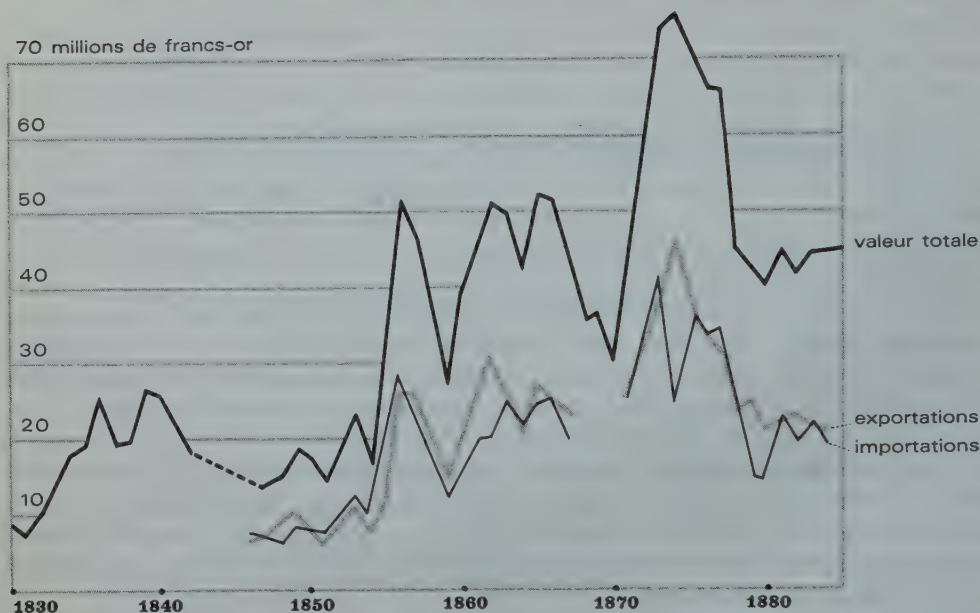
Dans les villes, *l'artisanat demeure la principale forme d'industrie* : un artisanat domestique produit dans des ateliers familiaux une quantité d'objets d'utilisation courante (broderies, tapis, eau de rose, etc.); l'artisanat mercantile fabrique tous les objets usuels (cuirs, métaux, bois, produits du bâtiment, produits alimentaires, vêtements, etc.). Certains sont fabriqués dans de véritables ateliers dirigés par un patron qui commande un ou plusieurs ouvriers, et qui livre sa production à des marchands de gros ou de demi-gros. D'autres sont fabriqués par des artisans qui se chargent de vendre eux-mêmes dans leur propre boutique le produit de leur travail. Les artisans sont groupés par quartiers selon leur spécialité et forment des corporations dirigées par un « *amine* » et surveillées par le « *mohtasseb* ».

L'artisanat est touché par la pénétration européenne. *Les produits importés lui font une concurrence redoutable*. Des voyageurs de commerce viennent s'informer sur place des objets en usage, emportent en Europe des échantillons et reviennent ensuite avec les mêmes objets fabriqués en série et vendus meilleur marché que ceux de l'artisanat.

Malgré l'insuffisance des moyens de communication, la lenteur des transports routiers et leur coût élevé, un courant commercial actif anime les différentes régions du Maroc. Si *le développement du commerce maritime provoque la régression du rôle commercial des villes de l'intérieur au profit de celles du littoral*, dans les campagnes les échanges gardent leur intensité. Les ruraux fréquentent régulièrement les marchés des villes et les souks, particulièrement animés le long des pistes et au contact des régions complémentaires.

b. L'évolution du commerce extérieur.

Les conséquences de la pénétration européenne se font sentir d'une manière très nette dans l'évolution des échanges extérieurs. Les statistiques révèlent *une progression rapide*. En valeur, les échanges ont plus que décuplé entre 1830 et la fin du siècle. Certes ces échanges restent faibles, comparés à ceux de l'Algérie voisine (700 millions de francs-or) ou même de la Tunisie (200 millions). Mais leur progression permet de mesurer l'importance de l'ouverture du Maroc. L'accroissement est par ailleurs loin d'être continu : il décrit une *courbe très irrégulière* sur laquelle on peut tout à la fois lire les fluctuations de l'économie marocaine et relever les étapes de la pénétration européenne. Les creux correspondent généralement aux années de mauvaises récoltes et de disettes qui ont rythmé presque périodiquement la vie marocaine au XIX^e siècle, entraînant à la fois une diminution de la matière exportable et une baisse du pouvoir d'achat des habitants. Les reprises commerciales correspondent à des périodes d'abondance et de



Évolution du commerce extérieur au XIX^e siècle

prospérité, mais elles ponctuent également les étapes de la pénétration européenne ou les dispositions libérales du Makhzen.

Dans ce mouvement d'ensemble, *le rythme d'expansion des importations apparaît moins irrégulier que celui des exportations*. Chaque période de régression atteint moins profondément les premières que les secondes; ainsi la crise de 1856-59 a provoqué une diminution de 106 % des exportations et de 80 % seulement des importations, celle de 1874-84 a provoqué une baisse respectivement de 45 % et de 28 %. Jusqu'en 1878 les reprises sont plus favorables aux exportations qu'aux importations, mais à partir de cette date la tendance se renverse; l'écart se rétrécit progressivement, le solde de la balance s'amenuise de plus en plus pour devenir constamment négatif à partir de 1892.

Cette évolution préjudiciable à l'économie marocaine est le reflet des profondes transformations survenues dans les conditions du commerce maritime marocain depuis le milieu du siècle. La fixation de droits faibles à l'importation (10 % *ad valorem*), la diminution des prix des marchandises étrangères, la baisse du fret maritime ont favorisé le commerce d'importation; les produits étrangers peuvent s'imposer sans autres gênes que celles découlant des conditions du marché intérieur. Au contraire, le maintien de droits spécifiques souvent élevés à l'exportation, l'apparition de nouveaux fournisseurs, l'écart toujours croissant entre les prix marocains et les prix internationaux, entre le fret maritime et le fret terrestre, freinent de plus en plus la sortie des produits marocains.

Le Maroc est de moins en moins un fournisseur de matières premières et de plus en plus un débouché. Aux importations, les *cotonnades* tiennent tout le long du siècle la première place, représentant jusqu'à 50 % des achats marocains; *le thé* et *le sucre* absorbent moins de 10 % vers 1830 et près du tiers à la fin du siècle; leur augmentation continue, même pendant les crises, et en partie à cause d'elles, révèle l'importance qu'ils ont prise dans l'alimentation et la vie quodotienne de la population. *D'autres produits s'imposent à la fin du siècle*, articles d'habillement, bougies, pétrole, matériaux de construction, coutellerie, marchandises imitées des produits artisanaux.

La direction des échanges est également modifiée. La prépondérance anglaise décline progressivement; la part de la Grande-Bretagne dans le commerce marocain passe de 80 % en 1856, à 50 % en 1890, à 29 % en 1905, conséquences immédiates de la conclusion de la convention *franco-britannique*. La France et l'Allemagne sont les principales bénéficiaires de ce déclin.

Mais les modifications les plus profondes concernent les courants d'échanges. *L'orientation du Maroc vers l'Atlantique entraîne le déclin des courants terrestres*. Le commerce oriental subit, le premier, le contrecoup des conditions nouvelles. Malgré les efforts de la France et des commerçants d'Oranie pour ranimer les échanges par terre, ceux-ci connaissent un déclin irrémédiable, conséquence à la fois des troubles de la frontière, de la concurrence du cabotage entre Oran et Tanger, et *du détournement vers la mer de la caravane du pèlerinage*, support traditionnel du commerce avec l'Orient. Le commerce saharien conserve au contraire, jusque vers 1875, son importance et connaît même un regain d'activité.

Cet essor est cependant éphémère; il représente le dernier éclat d'un commerce menacé d'asphyxie. Un faisceau de facteurs concourt à son déclin : les efforts des gouverneurs du Sénégal pour reporter vers Saint-Louis le courant commercial, la concurrence des établissements de Cap Juby et de Rio de Oro, l'accroissement de l'écart entre le fret maritime et le fret caravanier, la compétition des marchés nouveaux. L'occupation du Sahara, et particulièrement la prise de Tombouctou par la France en 1894, portent un coup fatal au commerce transsaharien. Le trafic des plumes d'autruche par Essaouira illustre bien ce déclin : après avoir atteint 1 200 000 F de l'époque en 1863, il est tombé à 280 000 F en 1883, à 85 000 F en 1893 et disparaît totalement du commerce de la ville en 1895. Les nouvelles conditions commerciales et nautiques modifient également les courants maritimes traditionnels. L'établissement d'un tarif douanier égal favorise les ports dont les sites sont adaptés aux conditions nouvelles de la navigation maritime. Les ports d'estuaire (Rabat, Larache, Tétouan) autrefois recherchés par les navires à voile auxquels ils fournissaient de bons abris contre les tempêtes, sont désertés à mesure que triomphe la navigation à vapeur et que s'accroît le tonnage des navires. L'anémie des courants terrestres méridiens affecte les ports qui leur servaient de terminus. Ainsi s'explique le *déclin des ports d'Essaouira et de Tétouan*.

Tanger recueille en partie l'héritage de Tétouan : grâce à sa position à l'entrée du détroit, à sa rade large et protégée, à la présence d'une colonie européenne nombreuse et du corps consulaire, à la multiplication des liaisons maritimes et postales, à l'aménagement de la route la reliant à Fès, à l'embarquement des pèlerins. Son aire d'influence, d'abord réduite, s'étend au fur et à mesure que s'amenuise celle de Tétouan, atteint le Sebou, Fès et par elle le Maroc central et méridional.



Tanger, à la fin du xix^e siècle.

Son expansion est pourtant gênée par celle de **Casablanca** qui lui dispute la première place. Son essor, lié à la reprise des exportations des céréales et des laines à partir de 1830 et particulièrement entre 1852 et 1857, est favorisé par un *hinterland exceptionnellement riche*. Ses fonctions dépassent de plus en plus le cadre régional; son aire commerciale empiète sur celle de Rabat qu'elle éclipse progressivement, sur celle d'El Jadida et même de Tanger et d'Essaouira; elle finit par embrasser au Nord, Fès et Meknès, à l'Est le Tadla et même la montagne, au Sud l'Oum er Rbia et le Haouz. Elle enlève à Gibraltar le rôle d'entrepôt pour le commerce marocain. L'essor commercial entraîne l'autonomie administrative : au lendemain de la guerre hispano-marocaine, elle *reçoit une administration indépendante*. De même toutes les légations y installent leurs représentants, et les grandes firmes leur comptoir essentiel. Sa participation dans le commerce total s'élève de moins de 5 % en 1844 à près du quart vers 1890.

L'évolution des courants commerciaux aboutit ainsi à une anémie presque totale des courants traditionnels maritimes ou terrestres; elle modifie profondément la géographie économique du pays. C'est là l'origine du déséquilibre actuel entre le Maroc atlantique et le Maroc intérieur. Alors que les régions intérieures et particulièrement celles du Sud s'appauvrissent et s'isolent à mesure que s'étiole le courant commercial qui les animait, les régions côtières, particulièrement celles du centre, sont agitées, au contact du monde extérieur, d'un dynamisme nouveau. Leur part dans l'économie marocaine s'accroît à mesure que le pays s'ouvre. *De plus en plus le Maroc vit au rythme de sa frange atlantique.*

c. L'évolution monétaire.

Plus spectaculaires et plus catastrophiques pour l'économie du pays sont les conséquences financières de la pénétration européenne. « Tant que le Maroc n'était pas en rapport financier avec l'extérieur, sa monnaie, conforme à l'état du pays, conservait sa valeur absolue. Elle devait la perdre du jour où elle entraînait en comparaison avec la monnaie du pays de production, où cette monnaie étrangère pénétrait au Maroc pour y acheter les produits marocains » (Michaux-Bellaire). Le système monétaire du XIX^e siècle découle du système établi par Sidi Mohammed Ben Abdallah en 1766 et reposant à la fois sur l'argent et le bronze. A la fin du XVII^e siècle et au début du XIX^e siècle le Mithqal (29 g d'argent), base du système, disparaît de la circulation ; il est remplacé par des pièces étrangères de valeur moindre (25 g d'argent) et notamment la pièce française de 5 F et la piastre espagnole. Ainsi, au début du XIX^e siècle, des pièces d'or, d'argent ou de bronze, des pièces marocaines et des pièces étrangères circulent parallèlement les unes aux autres. Ce qui caractérise l'évolution monétaire du Maroc au XIX^e siècle, c'est d'une part *la substitution des pièces étrangères aux pièces marocaines, d'autre part la raréfaction des pièces de bon aloi et l'accroissement de la quantité de pièces de bronze en circulation*. Les pièces d'or, thésaurisées, disparaissent peu à peu ; les dernières pièces figurent dans le premier versement de l'indemnité de guerre à l'Espagne. Les pièces d'argent, exportées vers l'Europe, sont de plus en plus rares. Pour compenser cette hémorragie de bonnes pièces et satisfaire aux besoins croissants du pays en monnaie le gouvernement augmente la quantité de pièces de bronze en circulation. Cette mesure, intervenant à une époque où la valeur du bronze diminue par rapport à celle de l'argent, entraîne la monnaie marocaine dans une *irréversible dépréciation*. Les monnaies étrangères gardant au contraire leur stabilité, c'est par rapport à elles que se fixe la valeur de la monnaie marocaine. La piastre qui, à la fin du règne de Moulay Slimane valait 10 onces ou 1 mithqal, est estimée à 13 onces $\frac{1}{2}$ en 1828 ; sa valeur monte : 15 onces en 1844, 16 en 1845, 17 en 1846. Pour freiner cette hausse, le gouvernement fixe le change en 1848 au taux de 18 onces la piastre et 17 onces pour l'écu français, soit une dévaluation de 80 % par rapport à 1822. Malgré les menaces qui accompagnent cette décision, les pièces étrangères, recherchées par le commerce d'exportation aussi bien que par le commerce d'importation, voient leur valeur augmenter. La guerre hispano-marocaine aggrave la situation monétaire du pays. L'indemnité de guerre est exigée en monnaies européennes et en or. L'accord d'emprunt anglais prévoit le paiement des annuités en monnaies étrangères à l'exclusion de la monnaie marocaine. Ainsi sont drainées vers l'Europe les bonnes pièces. La dépréciation de la monnaie marocaine augmente rapidement. Un dahir de 1862 reconnaît le fait accompli en fixant à 32 onces $\frac{1}{2}$ le cours officiel de l'écu français. Celui-ci est désormais la base officielle du système monétaire marocain. L'once n'a plus que la moitié de sa valeur de 1852 et le $\frac{1}{4}$ de celle de 1766. Pour diminuer en partie les effets de cette dévaluation le Makhzen maintient le taux de 1856 pour les paiements des droits douaniers (19 onces). Devant les protestations des négociants européens et les interventions du corps diplomatique, le Sultan donne l'ordre aux **oumanas** d'appliquer le nouveau taux ; il en résulte une baisse de plus de 50 % des revenus douaniers.

Le tableau ci-dessous résume la situation monétaire en 1766 et en 1863 et montre l'évolution intervenue entre ces deux dates (d'après G. Ayache, condensé) :

Situation en 1766			Situation en 1863		
ARGENT		BRONZE	ARGENT		BRONZE
Poids	Monnaie		Poids	Monnaie	
29 g	Mithqal		25 g	Rial pièce française de 5 F	
			7,2 g	Petit Mithqal fictif ⁽¹⁾	
2,9 g	Dirham (1/10 du Mithqal)	Oukiya = 96 flouss	2,9 g	G. Dirham	
0,72 g	Mouzouna (1/4 du Dirham)	24 flouss	0,72 g	Pt Dirham	Oukiya

La dévaluation n'arrête pas la chute de la monnaie. La crise de 1878-84 et le déficit de la balance commerciale qui l'accompagne ajoutent leurs effets aux spéculations, au faux monnayage, aux dépenses du Makhzen, pour faire monter la pièce française de 5 F à des taux jamais atteints : 175 onces en 1883 à Essaouira.

Cette instabilité monétaire aggrave le déséquilibre financier du Maroc né du *déficit presque constant de la balance commerciale*, des prélèvements opérés par les fonctionnaires espagnols et anglais, des indemnités de toutes sortes exigées par les Européens. Intervenant à une époque où le pays a besoin de toutes ses ressources pour financer l'œuvre de redressement susceptible de le faire échapper à l'emprise coloniale, elle compromet les efforts déployés par le Makhzen dans ce sens, accroît ses besoins financiers, le met dans la nécessité de recourir à l'emprunt extérieur et prépare ainsi l'aliénation de l'indépendance nationale. Sur le plan social elle accroît l'écart entre la masse de la population, victime de la dépréciation monétaire, et une minorité aisée qui en profite (Texte).

1. — Simple monnaie de compte qui désigne 10 Oukiya ou 10 petits dirhams.

2. LES TRANSFORMATIONS SOCIALES ET POLITIQUES

a. Les paysans.

Les paysans sont atteints de différentes manières. Exposés directement aux caprices du climat, ils souffrent plus profondément que les citadins des crises qui ont bouleversé les campagnes marocaines au XIX^e siècle. Chacune de ces crises laisse son lot de paysans dépossédés, morts d'inanition, ou exilés vers les villes. Dans les régions côtières, l'intégration des paysans dans une économie d'échange accentue leur dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs, sans leur procurer un surcroît de ressources. Les associations agricoles contractées avec des Européens ou des bourgeois aisés tournent souvent à leur détriment. Partout, c'est sur les paysans que pèsent la plus grande partie des charges fiscales, les abus des agents de l'autorité, les mesures de représailles à l'encontre des fauteurs de troubles. Les artisans ont subi un sort identique, résultat de l'accaparement du marché par les produits étrangers et de l'augmentation du prix des matières premières.

b. La bourgeoisie et les villes.

Par opposition à cet appauvrissement de la masse, *l'ascension de la bourgeoisie d'affaires est un des traits les plus caractéristiques de l'évolution sociale du Maroc au XIX^e siècle*. Cette ascension est en rapport direct avec l'ouverture du Maroc au commerce européen. Elle profite aux négociants, juifs aussi bien que musulmans. Leur contact avec le négoce européen les rend, par intérêt, sensibles à ses revendications et favorables à une plus large ouverture. La protection et l'association avec les Européens les assurent contre tous les risques et offrent une garantie de stabilité et de durée à leur fortune. Désormais aux activités traditionnelles, spéculations commerciales ou immobilières, s'en ajoutent d'autres, plus immédiatement rentables : prêt à intérêt, souvent très élevé, ferme des monopoles ou des impôts, courtage, investissement dans le monde rural, participation aux sociétés par action. Parmi les actionnaires de la « Compagnie de Navigation Marocaine Nicolas Paquet Aîné et Cie » figurent des négociants marocains, juifs et musulmans.

Ces négociants connaissent les vertus de la mobilité et de la rapidité. Tout un réseau d'intermédiaires établis le long des routes caravanières et dans les ports leur permet d'avoir des renseignements sur l'état du marché et donne à leurs opérations une grande efficacité. Certains constituent de véritables sociétés familiales, envoient leurs enfants ou leurs parents dans les grandes villes d'Europe, à Tombouctou, au Sénégal et au Moyen-Orient : les Brittel sont à Rabat et Gibraltar, les Ben Jelloun à Fès, Casablanca et Manchester, les Corcos à Essaouira, Marrakech, Londres. En 1874, on compte 12 firmes marocaines à Manchester. La même année, arrive à Saint-Louis le premier fassi comme représentant de son père. En 1880, Moulay Ali El Ktiri s'y installe à son tour pour vendre livres, maroquinerie, étoffes ; vers 1890, on évalue à une centaine le nombre de Marocains installés au Sénégal et spécialisés dans la vente des babouches, des parfums et des tissus.

Les bourgeois interviennent dans le monde rural : en achetant les laines avant l'époque de la tonte, les récoltes en vert ou même pendant la période des semailles, ils peuvent réaliser de larges bénéfices; en période de disette, ils accaparent les denrées alimentaires pour les revendre à des prix fort élevés; ils avancent aux fellahs des prêts à fort intérêt garantis par la propriété, investissent leurs bénéfices dans l'achat de la terre. Ainsi se constituent autour des villes et particulièrement de Fès de grandes propriétés appartenant à des bourgeois.

Le corollaire de cette ascension de la bourgeoisie est le développement des villes. Celui-ci se manifeste dès le milieu du XIX^e siècle. Il affecte les villes côtières beaucoup plus que celles de l'intérieur. Vers les ports affluent non seulement les paysans chassés de leurs terres, et les immigrants européens, mais aussi les bourgeois des vieilles capitales; ceux-ci envoient leurs agents ou viennent s'installer et fonder des comptoirs dans les villes côtières. Parmi celles-ci, les villes bourgeoises et traditionnelles attirent moins que celles où se développe une colonie européenne nombreuse. Ainsi Rabat, Tétouan et même Essaouira demeurent presque stagnantes. Au contraire la population de Tanger double en un demi-siècle, celle de Casablanca passe de 9 000 vers 1850 à 13 000 en 1892 et 21 000 en 1900; ce gonflement de la population de Casablanca entraîne le développement de faubourgs dans lesquels s'entassent à la fin du siècle plus de 6 000 habitants.

c. Le Makhzen et les grands féodaux

Le développement urbain, l'ascension de la bourgeoisie impriment un caractère nouveau au Makhzen. Plus nombreux et surtout plus riches, les bourgeois s'élancent à la conquête du pouvoir. L'exemple de Hajj Mohammed Ben Tahar Zebdi qui, avec l'appui des notables de sa ville, réussit, par un véritable coup de force, à chasser le gouverneur de Rabat et à le supplanter, et que l'on trouve quelques années plus tard à la tête de la mission envoyée par Moulay Hassan en France, en Angleterre, en Italie et en Belgique, illustre cette emprise de la bourgeoisie sur le Makhzen.

Dans les provinces éloignées, certains négociants n'hésitent pas à se lancer dans de vastes combinaisons avec les Européens, dans l'espoir d'accroître leurs revenus en détournant à leur profit les droits perçus pour le Makhzen, et de joindre à leur fortune la puissance politique. Sollicités par les Espagnols, les Anglais et les Français désireux d'établir des comptoirs sur la côte marocaine et de s'emparer du commerce transsaharien, les Oulad Beyrouk, riches marchands installés à Goulimine, où ils monopolisent le commerce avec Tombouctou, et les chefs de la zaouia de Tazeroualt, cantonnés dans leurs forteresses d'Illigh d'où ils contrôlent le trafic caravanier, essaient d'étendre leur domination sur le Sud-Ouest du Maroc et de s'ériger en chefs indépendants. Il faut toutes les ressources de la diplomatie de Moulay Hassan, présents, promesses, menaces, utilisation des rivalités personnelles, pour les détourner de leur entreprise. Et ce n'est qu'au prix de deux expéditions (1882 et 1886) que le Sultan réussit à mettre fin à leur puissance politique et à écarter provisoirement la menace européenne.

Parallèlement au développement du pouvoir bourgeois, des *pouvoirs « féodaux »* se constituent au sein de certaines régions. Dans le Haut-Atlas occidental et ses alentours trois grands commandements se disputent l'hégémonie : les *Mtoug*a à l'Ouest, les *Goundafa* au centre et les *Glaoua* à l'Est. S'appuyant sur des aventuriers attirés de

l'extérieur par les perspectives de gain, sur les notables et les *jmaa* de leur tribu d'origine avec lesquels ils partagent les bénéfices du pouvoir, de petits caïds étendent progressivement leur autorité sur les tribus voisines. Tant que Moulay Hassan règne, celle-ci reste confinée dans des limites raisonnables. Après lui, les grands commandements connaissent leur plus grande extension. Celle-ci reste d'ailleurs soumise aux revirements d'alliance et varie au gré de la politique du Makhzen. Un certain nombre de tribus constituent des sortes d'« États tampon », disputés entre plusieurs caïds et changeant souvent de main. L'ascension de la famille des Glaoui est caractéristique de la formation de ces pouvoirs despotiques. Simple caïd de la tribu Glaoua sous le règne de Moulay Hassan et la régence de Ba Ahmed, El Madani Glaoui profite des premières années de règne de Moulay Abdelaziz pour élargir les limites de son commandement et finit par se tailler dans la montagne un fief qui s'étend de Demnate et des portes de Marrakech jusqu'au delà de l'Atlas. Puis, ayant joué un grand rôle dans la révolution qui amène Moulay Hafid au pouvoir, et étant devenu grand vizir, il étend démesurément le pouvoir de sa famille, avec l'aide de ses frères et particulièrement de Thami, pacha de Marrakech.

Ce pouvoir, constitué par l'usurpation et la violence, ne s'exerce nullement en faveur des administrés. Une fois en possession du pouvoir, le caïd ne l'exerce que pour s'enrichir. Son souci le plus constant est de trouver de l'argent pour alimenter le train de vie de son énorme maison et élever les forteresses et les prisons nécessaires à la conservation de ce pouvoir. Il n'existe aucune limite, aucun contrepoids à l'exercice de cette autorité. Les manifestations d'indépendance sont réprimées immédiatement et avec violence. Les corvées, les impôts, les amendes s'abattent sur la tribu. Pour avoir de l'argent, les paysans vendent leur récolte en vert et cèdent leur champ au caïd ou à ses hommes d'affaires. Peu à peu les habitants ruinés quittent leur tribu. Au régime de la petite propriété se substitue celui de la grande propriété cultivée par des esclaves ou par les corvées générales des paysans restés sur place.

Les étrangers qui ont décrit le Maroc au ^{xix}^e siècle et après eux les historiens du protectorat ont insisté sur le développement de la « dissidence » et la division du pays en « Bled Makhzen » et « Bled Siba ». Il convient de souligner que si certaines tribus refusent de payer les impôts ou s'élèvent contre les caïds désignés par le sultan, nulle part la souveraineté de celui-ci n'est contestée : *le Sultan est reconnu partout comme le chef suprême de la communauté*, l'unique représentant du pays vis-à-vis des puissances étrangères et la source de tout pouvoir. Même dans les tribus réputées dissidentes, les caïds veillent à obtenir l'investiture du sultan comme gage de la légalité de leur pouvoir. Il convient également de souligner que la division du pays en « Bled Makhzen » et « Bled Siba » n'a rien de rigide, aucune frontière ne sépare les deux régions ; à aucun moment elle ne fait courir de risque grave à l'unité du pays. L'extension du pouvoir du Makhzen dépend de l'énergie du sultan : sous Moulay Hassan tout le pays est soumis. *Le développement de la « dissidence » et la généralisation des troubles à la veille du protectorat sont liés directement aux intrigues coloniales visant à faciliter la conquête du pays.*

3. LES EFFORTS DU MAKHZEN

Devant la pénétration européenne et ses conséquences sur la vie économique et sociale du pays, devant les menaces qu'elle faisait peser sur l'intégrité et la souveraineté nationales, le Makhzen n'est pas resté inactif. La politique d'isolement tentée par Moulay Abderrahmane s'étant révélée impossible, c'est vers une politique plus active, tendant à adapter le pays aux conditions nouvelles et à le mettre en mesure de mieux résister à l'envahisseur colonial que s'est orientée la *politique de Sidi Mohammed et de Moulay Hassan*.

a. Les réformes.

Les deux souverains sont, par goût et penchant naturels aussi bien que par conviction attachés à une politique de réformes. Tous les deux ont, avant d'accéder au trône, fait une longue expérience de la vie politique, acquis une grande connaissance des conditions politiques du monde qui les entoure, une profonde conscience des maux dont souffre le pays et des menaces qui pèsent sur sa destinée. Malgré les difficultés de toutes sortes, les résistances intérieures et extérieures, ils mènent avec opiniâtreté l'œuvre de redressement que nécessite la situation du pays. Leurs réformes touchent tous les secteurs de la vie politique et économique et frappent par l'agencement de leurs différents éléments.

Le sultan Moulay Hassan.



● *Les réformes administratives.*

Les réformes administratives de Mohammed IV et Hassan I^{er} visent à supprimer certains abus, suppléer certaines lacunes et assurer une *meilleure gestion des affaires publiques par une réglementation plus minutieuse du travail administratif*. La vénalité des fonctionnaires, particulièrement de ceux des finances, étant la principale cause de l'inefficacité de l'administration et du mécontentement de la population, Mohammed IV essaie d'y remédier en réorganisant le système de perception des douanes, en donnant des traitements aux oumanas, en leur interdisant toute activité commerciale et en nommant un inspecteur chargé de contrôler leur probité. Complétant cette réforme, Moulay Hassan désigne des oumanas rétribués chargés du contrôle de la gestion financière des caïds et gouverneurs. Pour réduire le pouvoir des grands caïds, il substitue aux « dix-huit commandements qui existaient autrefois » un nombre très grand de petits caïds (330) « minces personnages qui ne peuvent résister aux ordres qu'ils reçoivent ». Sur le plan central les attributions des vizirs sont plus nettement définies. Le rôle du grand vizir, chargé des affaires intérieures, s'accroît proportionnellement à l'importance prise par les affaires administratives. Le ministre des finances (*Amine Al Oumana*) centralise sous sa responsabilité les différentes administrations financières du royaume, regroupées en trois sections ayant chacune à sa tête un Amine : l' « Amine al Dakhil » pour les recettes, l' « Amine al Kharij » pour les dépenses et l' « Amine al Hassab » pour la vérification des comptes.

● *Les réformes militaires.*

Les défaites marocaines de l'Isly et de Tétouan ont démontré les faiblesses de l'armée marocaine et la nécessité d'une réforme militaire. L'organisation et le recrutement de l'armée étaient restés au début du XIX^e siècle analogues à ce qu'ils étaient au temps de Moulay Ismaïl. Le fond de l'armée était constitué par les contingents guich. L'armement et la tactique étaient archaïques, l'instruction militaire et la discipline quasi inexistantes, la solde dérisoire.

Avant même d'accéder au trône, Sidi Mohammed a essayé de réorganiser l'armée ; devenu sultan il s'attache à parachever son œuvre. Au lendemain de la bataille de l'Isly un corps d'infanterie, « dressé à l'européenne », est créé. Moulay Hassan s'efforce d'en faire un corps de soldats permanents en imposant 500 hommes à Fès, 600 à Rabat-Salé, 200 à chacun des ports ; il « s'occupe lui-même de les passer en revue et de les organiser ». A l'ancien recrutement tribal et ethnique, s'ajoute un *recrutement plus national*, qui constitue une véritable révolution, révélant *l'importance prise par les milieux urbains*. Les tribus guich perdent le privilège de constituer une classe militaire et sont menacées de perdre leur place dans le gouvernement.

Pour doter ces corps d'armes modernes, des commandes sont faites à l'étranger : fusils et munitions en Belgique, canons destinés aux batteries côtières en Angleterre et en Allemagne, pièces de campagne et de montagne en France. Pour se dégager de ces achats à l'extérieur, le Makhzen crée des fabriques d'armes au Maroc : une cartoucherie créée à Marrakech par Sidi Mohammed est développée et modernisée par Moulay Hassan. Ce dernier fait construire une fabrique d'armes, la « Makina », à Fès, à l'intérieur même du Palais. L'artillerie profite de cet effort : elle n'avait que 16 pièces de campagne d'ancien modèle en 1825, elle en compte une cinquantaine au moment de la guerre avec l'Espagne, 91 en 1883 et 150 à la fin du règne de Moulay Hassan.

Pour l'encadrement des nouveaux contingents, des étudiants sont envoyés dans les académies militaires et les usines d'armement européennes. Des soldats vont à Gibraltar, d'où, une fois leur formation achevée, ils reviennent pour être employés à leur tour comme agents instructeurs. Plusieurs centaines de jeunes gens sont ainsi formés. Moulay Hassan fait appel à des instructeurs européens avec lesquels il se lie par contrat : un Belge est recruté pour diriger la cartoucherie de Marrakech, des Britanniques pour s'occuper de l'artillerie de Tanger. Il fait appel également à de véritables « missions militaires ». La mission française composée de trois officiers et d'un médecin aide-major, le D^r Linarès, séjourne à Oujda, Rabat et Marrakech, où le lieutenant Erckmann essaie de constituer un corps d'artilleurs noirs; elle forme des fantassins parmi les Cherrarda et les Oudaïa. La mission anglaise comprend deux officiers. Vere Mac Lean devient l'instructeur du bataillon des « Harraba », garde permanente du roi. Avec son frère, il est chargé de l'instruction de 20 bataillons d'infanterie (2 000 hommes); tous les deux deviennent les fournisseurs d'armes du Makhzen. La mission italienne, constituée en 1887, est chargée de la fondation et de l'entretien de la fabrique d'armes de Fès. Des ingénieurs allemands installent des batteries de côte à Rabat. En 1890 une mission espagnole chargée de travaux de génie et de la formation de pontonniers marocains s'établit à Fès. En tout, 15 Européens répartis en 5 missions sont au service du Makhzen à la fin du règne de Moulay Hassan.

Le Sultan songe également à doter le pays d'une marine moderne pour surveiller les côtes, supprimer la contrebande et disposer d'un moyen de transport rapide susceptible de pallier les insuffisances des communications terrestres. Des commandes sont ainsi adressées à divers chantiers de construction navale : 2 canonnières et une corvette devant servir de bateau école sont commandées en Italie; un vapeur, le « Hassani », est acheté à Liverpool et entre en service en 1882; un autre vapeur de moindre importance, le « Sid Etturki » est acheté en Allemagne.

• *Les réformes économiques et financières.*

Sur le plan économique, les réformes tendent à assurer la prospérité du pays, gage de stabilité, à limiter l'importation des produits de consommation courante et à fournir au Makhzen les moyens de financer l'ensemble de sa politique de redressement. Dans ce domaine, comme dans tous les autres les *réalisations restent en deçà des buts envisagés*.

Le goulot d'étranglement du développement économique étant l'insuffisance des moyens de communication, Sidi Mohammed et Moulay Hassan songent à ouvrir des routes et à construire une voie ferrée reliant les principaux centres économiques. Devant la compétition que ces projets suscitent entre les puissances européennes, Moulay Hassan veut faire construire par le gouvernement lui-même, avec l'aide de techniciens étrangers, un chemin de fer entre Fès et Meknès. Pour faciliter les communications entre Casablanca et El Jadida, un pont métallique devant être jeté sur l'Oum Er Rbia est commandé en Angleterre par Sidi Mohammed; le même projet est repris par Moulay Hassan. L'amélioration des ports préoccupe également les deux souverains. Sidi Mohammed entreprend la construction d'une jetée à Essaouira et, à travers les récifs obstruant l'entrée du port, d'un chenal destiné à en faciliter l'accès. Moulay Hassan fait établir à Tanger un quai pour le débarquement des passagers. Un quai en pierres, doté d'une grue est édifié à Rabat. Le Sultan envisage la création de môles à Essaouira, Casablanca et Tanger. Tous les ports reçoivent des allèges; de petits remorqueurs

destinés à aider les navires à franchir la barre sont achetés à l'étranger. L'éclairage des côtes est amélioré : en 1885 entre en service le phare édifié au Cap Spartel; de petits feux sont établis à Casablanca. Les entrepôts des douanes sont agrandis. Des maisons et des magasins sont construits par le Makhzen et loués à bas prix aux Européens. Pour limiter l'accaparement du trafic maritime par les compagnies de navigation européenne, Moulay Hassan envisage la création d'une compagnie de navigation avec des capitaux marocains. Les projets agricoles et industriels visent surtout le développement des secteurs pour lesquels le Maroc est tributaire de l'étranger. De grandes plantations de coton et de canne à sucre sont entreprises dans le Haouz et le Sous. Sidi Mohammed fait entreprendre des études sur la possibilité d'introduire ces plantes dans les terres domaniales : des semences et des charrues sont demandées à l'étranger et mises à la disposition des fellahs. Devant le succès des nouvelles cultures, le sultan fait acheter en Europe les machines nécessaires à leur transformation. Une manufacture de sucre, et une usine de cotonnade sont montées à Marrakech. A Tanger un moulin à vapeur est installé pour le compte du Makhzen. La première imprimerie est fondée à Fès. Sidi Mohammed songe à une fabrique de papier à Essaouira et Moulay Hassan à une verrerie à Tanger.

Il tente de faire exploiter certains gisements miniers : gisements de charbon des environs de Tanger, de plomb et de cuivre du Sous, d'antimoine près de Ceuta, gisements de fer du Djebel Hadid au voisinage d'Essaouira. Il envisage la création de hauts fourneaux.

Toutes ces réformes ne peuvent être réalisées que si le pays dispose d'une monnaie saine et solide. Sidi Mohammed l'a ressenti dès le début de sa politique réformatrice et ce, d'autant plus violemment que ses revenus douaniers sont grevés par les prélèvements des fonctionnaires anglais et espagnols. Dès 1863, il étudie avec des firmes anglaises le projet de la création d'une banque officieusement patronnée par le gouvernement; l'institut permettrait de faire disparaître les abus de l'usure, de mettre un frein à la sortie des bonnes espèces, de régulariser la circulation monétaire et de faire des emprunts à l'État. Devant la continuelle dépréciation de la monnaie et la diminution de revenus qui en résulte, le Sultan décide en 1869 de réévaluer la monnaie marocaine. Il ordonne pour cela aux Oumanas des douanes de ne plus accepter la pièce de 5 F. qu'au change de 19 onces (taux de 1856), impose aux populations de ne plus mentionner dans leurs transactions et contrats que le dirham légal et décide de « ramener la monnaie marocaine à la base primitive qui avait été établie par nos ancêtres généreux en 1880 » (1766), lui faisant subir une réévaluation de 200 %. Cette réforme, incompatible avec les théories monétaires modernes et avec la situation économique du pays, combattue par les négociants européens dont elle risque de léser les intérêts, reste lettre morte. La dévaluation monétaire s'accroissant, et avec elle les embarras financiers, Moulay Hassan reprend une partie des projets de son père. En 1881, il décide de frapper de nouvelles pièces d'argent afin de donner à la monnaie marocaine l'étalon qui lui manquait et de faire disparaître le change entre cette monnaie et les monnaies européennes. La nouvelle monnaie, frappée à Paris comprend le *Rial Hassani*, le *Ness-Rial*, le *Rbaa-Rial*, le *dixième* ou « *zouj belliour* ». Conformément aux prescriptions religieuses, le rial hassani pèse 29,216 g, dont 26,29 g d'argent fin, soit près de 20 % de plus que la piastre espagnole. Or c'est avec une valeur nominale égale à celle de cette dernière que la nouvelle monnaie marocaine est prise dans le système européen. Elle est de ce fait accaparée, exportée frauduleusement et fait l'objet d'une spéculation éhontée. En 1893 Moulay Hassan

décide de retirer de la circulation les dernières pièces hassanies existant encore. Deux ans plus tard, il est contraint de faire frapper une nouvelle monnaie, à Paris toujours, mais cette fois aux mêmes titre et poids que la pièce française de 5 F. La baisse de l'argent fait perdre à cette nouvelle monnaie 30 % de sa valeur dès 1893. Le Makhzen a alors recours à la fixation autoritaire du taux des différentes monnaies, mais sans résultat.

b. Les résultats.

L'échec des efforts de stabilisation monétaire compromet les autres aspects de la politique réformatrice de Moulay Hassan. A la longue il *conduira inévitablement aux emprunts*.

Sur le plan économique les réalisations restent maigres. Ni les routes, ni les ponts, ni les chemins de fer envisagés ne sont construits. Seules les routes de Fès à Tanger et de Marrakech à El Jadida, mieux entretenues et plus surveillées, sont devenues plus sûres. Les améliorations portuaires ne correspondent pas aux besoins toujours croissants de la navigation. L'échec accroît la pression des compagnies de navigation pour l'octroi de concessions de construction de ports, contre le prélèvement d'une fraction des entrées douanières. Le rendement des usines édifiées par les soins du Makhzen est loin de répondre aux dépenses qu'elles ont nécessitées et de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des fournisseurs étrangers.

Sur le plan administratif, l'efficacité des mesures prises par Sidi Mohammed et Moulay Hassan est incontestable dans l'immédiat. L'octroi de salaires aux Oumanas, aux gouverneurs et aux caïds permet de supprimer la contrebande, d'accroître les revenus et d'atténuer en partie les méfaits de la corruption. Mais à la longue la dépréciation continuelle de la monnaie enlève à la réforme son efficacité : les traitements n'évoluent pas proportionnellement à l'augmentation du coût de la vie. La nomination de petits caïds met un frein provisoire à la puissance des grands caïds et brise leurs vellétés de s'ériger en chefs indépendants. Mais ce résultat est obtenu surtout par la *politique active de Moulay Hassan*, alliant la menace et la diplomatie pour maintenir dans l'obéissance les grands seigneurs. Le grand défaut des réformes administratives est leur manque d'envergure : *elles n'ont jamais visé une refonte complète des structures gouvernementales et administratives du pays*. Le Sultan conserve la totalité du pouvoir et entend diriger par lui-même toutes les affaires du royaume. Les ministres restent de simples commis. L'organisation gouvernementale reste incomplète : certains ministères vitaux, d'importance économique et sociale manquent totalement. Les habous, dont les biens sont mal gérés et les revenus amoindris par la dépréciation monétaire, ne peuvent plus suppléer totalement, comme par le passé, la carence du gouvernement en matière d'enseignement et d'hygiène. Les vizirats ne sont pas suffisamment développés et leurs attributions restent imprécises. L'exercice du pouvoir souffre de nombreux défauts ; le gouvernement reste nomade ; il suit le Sultan dans ses déplacements à travers le royaume, ce qui nuit à la continuité du travail et au classement des archives. Faute d'institutions adéquates la totalité de l'œuvre de Moulay Hassan est compromise.

Les efforts militaires paraissent plus efficaces. Ils ont permis de transformer la nature même de l'armée par la diminution du rôle du guich et mis entre les mains du Sultan un instrument décisif pour la répression des troubles et le maintien de l'intégrité du pays. Mais là aussi, faute de modifications des structures, les efforts ne donnent pas tout leur fruit : la discipline laisse à désirer, les désertions restent nombreuses surtout en période

de récolte; la dévaluation de la monnaie, entraînant la diminution de la valeur de la solde, pousse les hommes de troupes à vendre leurs armes. Les étudiants envoyés en Europe manquent des connaissances élémentaires pour profiter utilement de leur séjour à l'étranger. Leur formation est très variée : ce qui nuit à l'organisation de l'armée et aux conceptions d'ensemble. Ils ne sont pas toujours affectés aux tâches pour lesquelles ils sont formés. L'armement reste hétéroclite, les navires insuffisants. La réforme est très coûteuse : l'envoi d'étudiants à l'étranger, l'achat et l'entretien des armes, la construction des manufactures, le paiement des missions ont absorbé une grande partie des ressources du Sultan. Quant aux missions militaires, leur rôle s'est révélé plus nuisible qu'utile. Leur installation dans le pays marque une étape importante dans la pénétration européenne et une rupture totale de l'isolement : alors qu'auparavant les Européens étaient cantonnés dans les ports, désormais ils ont accès aux villes de l'intérieur. Les membres de certaines missions suivent le Sultan dans ses déplacements et font la connaissance du pays. La multiplication des missions accroît les occasions de heurts avec la population et attise les rivalités entre les puissances. Leurs membres s'estiment au service de leur pays, beaucoup plus qu'à celui du Makhzen. Ils multiplient les intrigues, se jalourent, contrarient les efforts les uns des autres. Ce n'est qu'en apparence que leur rôle est celui d'instructeurs; « dans la réalité ces officiers sont là pour rappeler par leur présence même au gouvernement marocain l'influence prépondérante de la République française au Nord de l'Afrique et notre ferme volonté de ne rien abandonner de nos droits et privilèges dans ce pays » (Féraud, ministre de France). Ainsi la réforme militaire aboutit à des résultats différents de ceux qui sont escomptés : *l'internationalisation de la question marocaine, la limitation du pouvoir du Sultan* par le jeu des rivalités européennes, l'accroissement des dépenses et des charges fiscales.

c. L'échec des réformes : ses causes et sa portée.

Sur tous les plans, les efforts aboutissent à un échec presque total. On peut incriminer l'insuffisance des moyens mis en œuvre, l'absence de personnel qualifié, le manque d'expérience des administrations marocaines, la prudence des mesures adoptées; ou encore l'état de l'opinion : mal renseigné, induit en erreur par des personnages influents, marabouts, gros propriétaires, hauts fonctionnaires craignant que des transformations radicales ne portent atteinte à leurs intérêts, *le peuple* voit d'un mauvais œil les tentatives du Sultan et *les considère comme des innovations contraires à l'esprit de l'Islam*. Supportant le poids des dépenses entraînées par les réformes, souffrant du renchérissement de la vie consécutif à la dépréciation monétaire, il est persuadé que l'origine de ses maux se trouve dans le développement des relations avec l'Europe. Il croit que « l'adoption des manières étrangères n'est d'aucun profit; c'est au contraire tout ce qu'il y a de plus dangereux pour la religion » (Naciri : « Al Istiqsa »), que seuls l'isolement et le retour à la tradition sont susceptibles de fortifier le pays. Ce courant « anti réformiste » a ses représentants au sein même du Makhzen. Son influence sur la politique du Sultan est incontestable.

Mais quelle que soit l'importance de ces facteurs, ils restent secondaires par rapport à l'attitude des différentes puissances. Leur rivalité, leur crainte qu'une concession faite à l'une d'elles ne défavorise les autres, leur réflexe de défense des intérêts immédiats, ont compliqué la tâche des souverains. Si l'Angleterre paraît favorable aux réformes, tant qu'elles ne gênent pas les intérêts de son commerce, la France et l'Espagne leur

sont au contraire hostiles par principe. La France préfère avoir affaire en Afrique du Nord à un voisin impuissant plutôt qu'à un état musulman solide. Certains milieux invitent à « laisser ce malheureux pays se désorganiser », avec l'espoir que sa décomposition entraîne les habitants, par comparaison avec ce qui se passe en Algérie, à tourner leur regard vers la France et à faciliter son intervention. L'Espagne pratique également une politique d'obstruction visant à hâter l'appauvrissement du pays et la décomposition de ses structures, pour mieux établir sa domination. C'est cet état d'esprit qui a empêché la réalisation de nombreux projets et retardé l'exécution de certains autres. L'attitude des négociants européens et de leurs représentants devant la réforme de la dîme proposée par Sidi Mohammed, comme susceptible de remédier à la diminution des revenus et de supprimer les iniquités et les abus de la protection, entraîne son abandon. Cette même attitude entraîne l'échec de la réforme financière de 1869. Les difficultés soulevées par la pose d'un câble télégraphique entre Tanger et Gibraltar, réclamée par la Grande-Bretagne et concédée par le Sultan, sont révélatrices des rivalités d'intérêts entre les puissances et de leurs conséquences sur l'équipement du pays. En 1869 l'Espagne exige la pose simultanée d'un câble espagnol; en 1870 une compagnie espagnole ayant envisagé l'établissement des liaisons télégraphiques entre le Maroc et l'Espagne rencontre l'opposition de la France et de l'Angleterre. Pour les mêmes raisons les projets de môles à

DOCUMENT

LES CONSÉQUENCES DE LA PÉNÉTRATION EUROPÉENNE vues par l'historien En-Naciri.

« Il faut observer que les conditions dans lesquelles se trouve la génération actuelle sont tout à fait différentes de celles de la génération qui l'a précédée : les habitudes des gens sont toutes bouleversées, et les usages suivis par les commerçants, et les artisans sont transformés en tout ce qui touche leurs affaires, monnaie, prix des marchandises et autres dépenses, de telle sorte que la vie est devenue difficile pour la population, qui a de la peine à gagner de quoi vivre et se nourrir. Aussi, si l'on examine le temps présent et l'époque qui l'a précédé, et qu'on veuille les comparer l'un à l'autre, on constate qu'il n'existe entre eux aucun point de comparaison. La principale cause de cette situation est l'immixtion des Français et des autres Européens parmi la population, l'accroissement de leurs relations avec elle et leur diffusion dans les contrées islamiques, où ce sont leurs manières et leurs habitudes qui l'emportent sur les nôtres et les absorbent d'une façon violente.

Je rapporterai à ce sujet un trait qui peut servir d'exemple et prouver l'ensemble des choses qu'il découvre. Je causais un jour avec un homme de ma génération sur cette question. « Je bénéficie, me dit-il, d'une pension impériale mensuelle de 30 oquiya. Vers 1260 (1844) le change de la peseta étant à 3 oquiya, je recevais chaque mois 10 pesetas. Après 1260, la monnaie ayant commencé à monter, je ne touchai plus que 9 pesetas et quelques fous; ensuite 7 pesetas, et ainsi de suite, de telle sorte qu'aujourd'hui, dans les années postérieures à 1290, je ne reçois plus qu'une peseta et quelques fous. Qu'on médite cette immense différence qui caractérise l'époque actuelle, et qui s'est produite en moins de trente ans, par le fait de la hausse d'environ 9/10^e survenue sur la monnaie et sur les prix des marchandises. La cause de cela est celle que nous avons indiquée. Cette différence ne pourra que s'accroître ou diminuer en raison directe du développement des relations avec les Européens ou de leur diminution. La preuve en est

Tanger, Casablanca et Essaouira et de brise-lames à Safi restent lettre morte, car « avec la réalisation de ces projets, notre influence déjà déclinante au Maroc recevrait un coup fatal au bénéfice d'une plus grande prépondérance britannique » (le ministre d'Espagne).

L'attitude des puissances n'a pas découragé Moulay Hassan. Attaché à sa politique réformatrice, il a essayé par tous les moyens de la faire aboutir quels que soient les risques encourus. Au début de son règne, il a tenté de réaliser ses réformes en s'appuyant sur une puissance décidée à le soutenir, la Grande-Bretagne. L'échec de cette formule le pousse, pour vaincre la réticence des autres puissances, à fonder sa politique, non plus sur leur neutralisation, mais sur leurs multiples concours, d'où l'envoi d'étudiants et les commandes d'armes dans différents pays, d'où l'appel de missions appartenant à différentes puissances, d'où également la conférence internationale de Madrid. L'échec de cette deuxième formule conduit le Sultan à se contenter de réformes limitées, dont l'application ne dépend que de lui et ne suscite pas la compétition des puissances. Les mesures prises dans ce contexte ne permettent pas de résoudre l'inadaptation du Maroc et créent de nouveaux déséquilibres.

L'échec de ces différentes solutions accélère l'ouverture de la crise marocaine et met le pays à la merci d'une entente entre les différentes puissances, intéressées à son sort.

que les habitants du Maghreb sont, parmi tous les peuples, ceux qui ont le moins de rapports avec les Européens. Par suite, c'est chez eux que les prix sont les plus bas et les vivres meilleur marché, et ce sont eux les plus éloignés des Européens par leur costume et leurs usages. Aussi, on sait les avantages qui en résultent pour la sauvegarde de leur religion. Il n'en est pas de même au Caire, à Damas et dans les autres grandes villes, d'où nous reviennent sur les actes des Européens des informations qui font se boucher les oreilles. Qu'on examine donc ce que nous avons dit et que l'on y reconnaisse les desseins secrets de Dieu sur ses créations.

Apprenez aussi que, depuis ces dernières années, ces Européens ont atteint une puissance odieuse et une prépondérance sans pareille. Ils sont entrés dans la voie du progrès avec une progression aussi rapide que celle des grains de blé dans les cases de l'échiquier, et peu s'en faut même que ce progrès ne tourne à la corruption. Dieu, qui seul possède les secrets des choses cachées, en connaît les résultats et les limites.

« Je puis savoir ce qu'est aujourd'hui et ce qu'était hier, mais ma science ne va pas jusqu'à connaître ce que sera demain. »

ISTIQSA, t. II, pp. 381-383, Édition arabe, t. IX, pp. 207-208.
Champion édit.

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

- R. MONTAGNE, *Le développement du pouvoir des caïds de Tagoundaft*, Mémorial H. Basset, t. 2. *Les Berbères et le Makhzen dans le Sud du Maroc*, Paris (Alcan), 1932.
- VICOMTE CH. DE FOUCAULT, *Reconnaissance au Maroc*, Paris, 1888.
- A. MOULIÉRAS, *Le Maroc inconnu*, Paris, 1895.
- L. ARMAND, *Au temps des Mehallas ou le Maroc de 1860 à 1912*, Casablanca, 1952.
- J. ERCKMANN, *Le Maroc moderne*, Paris, 1895.
- D^r WEISGERBER, *Au seuil du Maroc moderne*, Rabat, 1947.
- R. LE TOURNEAU, *La vie quotidienne à Fès en 1900*, Paris (Hachette), 1965.

22

VERS LE PROTECTORAT - LA CRISE MAROCAINE

1. LA CRISE INTÉRIEURE

- a. L'ÉVOLUTION POLITIQUE.
- b. LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES.

2. LA CRISE DIPLOMATIQUE

- a. LA PREMIÈRE CRISE INTERNATIONALE.
 - b. LA PÉNÉTRATION MILITAIRE.
 - c. LA DEUXIÈME CRISE INTERNATIONALE.
-

La mort de Moulay Hassan en 1894 et 6 ans plus tard celle du grand vizir Ba Ahmed marquent pour le Maroc le début d'une ère troublée. Une *crise se développe* sur un double plan intérieur et diplomatique et entraîne pour le Maroc la perte de son indépendance.

1. LA CRISE INTÉRIEURE

a. L'évolution politique.

- *Le règne de Moulay Abdelaziz.*

Si depuis Moulay Abderrahmane les successions se sont faites régulièrement et sans contestation, la période qui précède immédiatement le protectorat connaît une crise dynastique très grave, résultat à la fois de l'irrégularité de l'intronisation de Moulay Abdelaziz, de sa folle politique et de l'exaspération de l'opinion devant l'accélération de la pénétration européenne. Agé de 14 ans seulement à la mort de son père, Moulay Abdelaziz est proclamé par les soins de Ba Ahmed sans la consultation des Oulémas. Cette procédure rapide, justifiée par les circonstances de la mort de Moulay Hassan, mais surtout par les ambitions de Ba Ahmed suscite de nombreuses oppositions. Au sein même de la cour, un parti hostile au grand vizir intrigue contre lui pour placer sur le trône le fils aîné de Moulay Hassan, Moulay Mohamed. Ce dernier ainsi que ses



Moulay Abdelaziz,
en uniforme de général russe.

partisans sont dépouillés par Ba Ahmed de leurs charges et de leurs biens et jetés en prison. Plusieurs expéditions sont nécessaires contre les Rehamna et les tribus du Tadla qui ont voulu proclamer Moulay Mohamed (Texte 1).

Le jeune Sultan, tenu pendant 4 ans à l'écart par son grand vizir, se trouve soudain, après la mort de ce dernier, à la tête des affaires. Il voudrait gouverner seul. Bien que n'ayant pas été préparé à son métier, **Moulay Abdelaziz** est un jeune homme « réfléchi, intelligent... avide d'apprendre, désireux de faire des réformes » (Harris). Mais autour de lui, le Makhzen est divisé en clans rivaux : les conservateurs se groupent derrière le Grand Vizir *Feddoul Rharnit* ; le ministre des affaires étrangères voit le salut du Maroc dans une collaboration avec la France ; le ministre de la guerre est partisan de réformes entreprises sous l'égide de l'Angleterre et de l'Allemagne. Tous sont hostiles à des réformes susceptibles de modifier leur manière de vivre ou de diminuer leur fortune. Conserver le pouvoir en tenant à l'écart le jeune souverain, en le distrayant des affaires de l'État par des amusements organisés sur une vaste échelle : tel est leur but. Au Palais, bicyclettes, automobiles, canots, pianos, phonographes, appareils photographiques, jouets

mécaniques s'entassent; de grandes fêtes, des divertissements coûteux, et des feux d'artifice achèvent de dilapider le trésor. Ces amusements qui font la fortune des « commis-voyageurs » habiles à les suggérer, préparent la ruine de Moulay Abdelaziz. Une vaste campagne de dénigrement, organisée par ceux-là même qui l'exploitent, discrédite le jeune souverain auprès de l'opinion de plus en plus hostile à ces gaspillages.

● *La résistance saharienne.*

L'affaiblissement du pouvoir central facilite le développement de l'action entreprise depuis 1890 par les Français dans le Sahara marocain. Poursuivant ses conquêtes, la France envoie des missions de reconnaissance dans l'Adrar, le Tagant et le Tidjikja. Ces incursions suscitent une vive émotion au sein des populations sahariennes qui adressent des appels au Sultan et se groupent autour de la nouvelle puissance maraboutique créée par le **Cheikh Ma El Aïnine** pour diriger la résistance. Retiré depuis 1895 dans sa zaouïa d'Aïn Semara près de Tindouf, Ma El Aïnine n'a pas cessé dans ses nombreux écrits de prêcher la guerre sainte contre l'envahisseur. Très vite il s'est imposé par son intelligence, sa vaste culture et son ascétisme. C'est à lui que les tribus sahariennes demandent secours. En 1906 il se rend à Fès. Accueilli triomphalement par la population et par Moulay Abdelaziz, il reçoit des armes, des munitions et une somme d'argent avec laquelle il compte fortifier sa résidence d'Aïn Semara pour résister à une éventuelle poussée des troupes françaises. Sous sa direction la lutte s'étend dans tout le Sahara. Cependant dans ce combat inégal, les troupes sahariennes sont vite submergées. Les Français occupent le Tagant, l'Adrar, les oasis d'Atar et de Chinguit. La plus grande partie des nomades recule vers le Nord. En 1910 le Cheikh Ma El Aïnine transfère sa résidence à Tiznit. Il entreprend un nouveau voyage vers Fès pour demander à Moulay Hafid, à l'intronisation duquel il avait participé, d'autres renforts. Il meurt à Tiznit en novembre 1910 laissant à son fils El Hiba le soin de diriger la résistance.

● *Moulay Hafid, sultan du jihad.*

L'occupation des territoires sahariens, les réformes qui lui sont imposées par la conférence d'Algésiras, et l'intervention française dans le Maroc Oriental et en Chaouïa font apparaître Moulay Abdelaziz, aux yeux de l'opinion, comme coupable de « collusion avec l'ennemi de Dieu et de la Religion dans la dépendance duquel il s'est mis » (fétoua des Oulémas de Marrakech proclamant Moulay Hafid). Peu à peu, l'agitation augmente. Vice-roi dans le Sud, **Moulay Hafid mène une politique opposée à celle de son frère** : il s'impose aux yeux de l'opinion comme l'homme de la situation et le champion de la défense du pays contre l'envahisseur étranger. Aussi est-ce à lui que les tribus de la Chaouïa, devant l'occupation de Casablanca par les Français et l'inertie du pouvoir central, adressent leur appel pathétique : « Vers ta seigneurie se tendent nos cous, impatience est notre attente... Hâte! Hâte! car l'invasion commence par un point, mais si l'ennemi séjourne et s'étend, partout se produiront la crainte et l'effroi. Promptitude! promptitude! Il ne convient ni attente ni dérobade! ». L'arrivée de ce message précipite les événements. Le 16 août 1907 Moulay Hafid est proclamé à Marrakech et sa proclamation est validée par les Oulémas de la ville.

A Fès, après le départ de Moulay Abdelaziz en harka contre son frère, la ville est agitée. Dans les derniers jours de décembre une révolution éclate, fomentée par le chef

de la confrérie des Kettaniyine, Mohamed Ben El Kébir El Kettani dans l'espoir de se faire élire à la place de Moulay Abdelaziz. Malgré les menées de Kettani, les chorfas, les Oulémas, les délégués de la ville et les chefs des tribus voisines proclament Moulay Hafid sous certaines conditions : libération des territoires déjà occupés, rejet de l'Acte d'Algésiras, abolition des avantages dont jouissent les étrangers.

La révolution qui a amené au pouvoir Moulay Hafid vise donc à défendre le pays contre les empiètements français. Mais ses promoteurs, particulièrement à Fès, visent également la réalisation de réformes politiques susceptibles de transformer la nature même du régime par la promulgation d'une constitution. *A l'exemple de ce qui se passe au même moment en Turquie, l'idée qu'un régime constitutionnel et représentatif est seul susceptible de sortir le Maroc des difficultés dans lesquelles il se débat*, fait son chemin. Un double courant réformiste, l'un mystique dirigé par le Cheikh Ma El Ainine, l'autre plus politique animé par un groupe de jeunes lettrés, travaille à mobiliser l'opinion autour de ce thème. Un projet de constitution est soumis à Moulay Hafid (Texte 2).

Dans son message aux tribus, le nouveau sultan affirme sa volonté d'œuvrer afin que les Musulmans « puissent demeurer, dans leur pays, complètement indépendants ». En quelques mois, il triomphe de toutes les résistances, il met fin à la dissidence de *Raïssouli*, capture le *Rogui Bou Hmara*, et réussit à faire respecter son autorité « jusqu'en Sous extrême et en Séguet Hamra ». Cet effort de redressement achoppe cependant sur les mêmes difficultés. L'entourage de Moulay Hafid ne lui facilite pas la tâche : Kettani, mécontent de la perte totale de son influence, développe ses intrigues parmi les tribus de la région de Meknès pour se faire proclamer sultan; le Grand Vizir Madani Glaoui, en érigeant l'arbitraire en système de gouvernement, porte atteinte au prestige du souverain. Pour se maintenir en poste, El Hajj Mohamed El Mokri se fait l'avocat de l'abandon de l'effort. D'un autre côté les intrigues coloniales se développent; toutes les puissances font pression sur Moulay Hafid pour qu'il accepte l'Acte d'Algésiras et mette une trêve à la guerre sainte, comme préalable à sa reconnaissance. La France et l'Espagne étendent, chacune de son côté, leur conquête du pays. Au milieu de tout cela, l'impasse financière condamne pratiquement Moulay Hafid à l'impuissance. C'est l'« impossible redressement ».

b. Les difficultés financières.

Les folles dépenses de Moulay Abdelaziz, le développement de l'agitation ont accentué la crise financière. Voulant continuer l'œuvre réformatrice de son père, Moulay Abdelaziz a entrepris précipitamment une profonde réforme monétaire et fiscale. Une première frappe monétaire, semblable à la première monnaie hassanie, subit le même sort que cette dernière. Une deuxième frappe, effectuée simultanément à Paris, Londres et Berlin est basée sur le « Dirham rajab » (suffisant) de 2,5 g et équivalente aux pièces espagnoles et françaises. La nouvelle monnaie comprend également des pièces de bronze selon le système décimal. Cette réforme s'est révélée aussi peu efficace que les précédentes; elle a soulevé des protestations si violentes que les pièces de bronze ont été retirées de la circulation dès 1902. Dans l'espoir d'accroître ses revenus, le sultan entreprend une réforme fiscale radicale. Supprimant les impôts coraniques, il institue un

nouvel impôt le **tertib**. Dans son esprit le nouvel impôt « sera fructueux... à cause de sa conception avantageuse pour le présent et pour l'avenir puisqu'il s'évalue après recensement de toutes sortes de bétail, de grains, de potagers, de plantations, et indication de ce qui est dû pour chacune d'elles; puisque, de plus, cette contribution sera imposée à toutes les tribus, compris les roturiers et les nobles, les puissants et les faibles, l'Amel comme le Khalifa, le Cheikh et tout le monde sans-exception » (lettre du Sultan en date du 10 décembre 1901). Nouveau dans sa conception aussi bien que dans ses modes d'application, le tertib aggrave les charges fiscales du contribuable et supprime toutes les anciennes exemptions. Sa perception, confiée à des amines spéciaux limite les prérogatives des agents d'autorité dont il provoque le mécontentement. De plus, les conseillers du Sultan commettent l'erreur de supprimer les anciens impôts avant que le nouveau système ne soit effectivement établi, privant le Makhzen de la majeure partie de ses ressources. Le tertib devant être payé également par les Européens, il faut d'après la convention de Madrid de 1880, l'agrément des puissances; or celui-ci tarde à venir. *Pendant deux ans aucun impôt n'est perçu* et ce, au moment où les dépenses inconsidérées du sultan et la généralisation des troubles, accroissent les besoins du Makhzen. Pour sortir de cette situation le sultan recourt à l'emprunt. En acceptant les offres pressantes des banques étrangères, il déclenche un mécanisme qui, à l'exemple de la Tunisie et de l'Égypte, ne peut aboutir qu'à la perte par le Maroc de son indépendance. En 1902 un emprunt de 7 500 000 francs est contracté en France par l'intermédiaire de la Société Gautsch; l'argent est fourni par un groupe de banques françaises dirigé par la Banque de Paris et des Pays-Bas. En 1903 deux emprunts du même montant sont conclus auprès de banques anglaises et espagnoles. Dès la fin de l'année, l'argent est dépensé pour payer les dettes d'Abdelaziz envers ses fournisseurs étrangers et mener les opérations contre Bou Hmara. Bientôt le trésor est de nouveau vide : or il faut payer les intérêts et commencer à rembourser les emprunts précédents. Le Makhzen est divisé : supprimer les dépenses ou faire de nouveaux emprunts; la deuxième solution est retenue. Un consortium de banques françaises dirigé par la Banque de Paris et des Pays-Bas et soutenu par le quai d'Orsay et par la légation de France réussit à faire écarter les offres rivales et à imposer ses conditions. Contre un emprunt de 62 500 000 F portant intérêt de 5 % et sur lesquels le Sultan ne reçoit que 48 millions, les douanes des ports ouverts ou à ouvrir au commerce européen sont affectées au service de la dette et contrôlées par les fonctionnaires français chargés de recevoir 60 % des recettes journalières. Le Sultan s'engage également à s'adresser exclusivement au consortium pour de nouveaux emprunts et à lui confier la création d'une Banque d'État. Ainsi Moulay Abdelaziz aliène une partie de la souveraineté nationale, et prive le trésor d'une fraction importante de ses revenus, sans pour autant mettre fin au désarroi financier qui étreint le pays. Il laisse à son successeur un héritage très lourd : en 1906 le passif du Makhzen s'élève à 206 millions.

Dès sa proclamation, Moulay Hafid envoie des émissaires à Hambourg chargés de lui négocier un emprunt. Ses besoins sont énormes. Avec des ressources amputées il doit faire reconnaître son autorité par l'ensemble de la population, lutter contre Bou Hmara et les Français, rembourser les emprunts de son frère; il a recours aux expédients : emprunt forcé sur les riches, ventes de charges, contribuables pressurés, octroi des concessions aux plus offrants. Pour l'évacuation de Casablanca et du Maroc Oriental la France exige une lourde indemnité de guerre et impose un nouvel emprunt. Moulay Hafid est contraint de demander un emprunt de 100 millions de F par l'intermédiaire

de la Banque d'État. Émis en France, en Allemagne et en Espagne, sous le contrôle du corps diplomatique de Tanger, l'emprunt, dont le Makhzen ne touche rien, est destiné à rembourser les dettes, payer les travaux publics en cours, couvrir les frais occasionnés à la France par l'intervention de 1907 à Casablanca et indemniser les Européens qui ont subi des dommages lors de cette intervention. Pour garantir cet emprunt le Sultan aliène la totalité des douanes, le monopole des tabacs, ainsi que les revenus des biens domaniaux situés à proximité des ports ouverts.

L'asservissement du Maroc, réalisé sur le plan financier par l'emprunt, est préparé sur le terrain par l'action diplomatique et la conquête militaire.

2. LA CRISE DIPLOMATIQUE

a. La première crise internationale.

L'équilibre diplomatique sur lequel, durant tout le XIX^e siècle, a reposé la politique européenne vis-à-vis du Maroc va être rompu, dès l'accession au trône de Moulay Abdelaziz, au profit de la France. Pour avoir le champ libre, celle-ci travaille à obtenir le désistement des autres puissances en sa faveur moyennant quelques concessions. En 1902, l'Italie n'ayant que de faibles intérêts au Maroc, le reconnaît comme zone d'influence française en échange de la reconnaissance de la Tripolitaine comme zone d'influence italienne. Avec l'Angleterre l'accord se révèle plus difficile à obtenir. L'influence anglaise au Maroc est prépondérante : ses agents mènent grand jeu à la cour ; c'est sous leur influence que le Sultan entreprend de réformer l'État, avec leur aide, qu'il entreprend la lutte contre Bou Hamara. En 1902 Mac Lean fait embaucher au moins une trentaine d'Anglais au service du Sultan. C'est dans ces conditions que sont entamées les négociations entre la France et l'Angleterre. Offertes dès 1902, elles ne sont vraiment ouvertes qu'un an plus tard. Elles aboutissent au mois d'avril 1904 à une convention par laquelle l'Angleterre laisse les mains libres à la France au Maroc, celle-ci s'engageant de son côté à ne pas entraver l'action de l'Angleterre en Égypte. Comment expliquer ce désistement ? La détérioration de la situation au Maroc, ressentie par les Anglais comme un échec de leur politique marocaine, et présentée aux journaux anglais par Harris comme les premières convulsions d'un régime en agonie, a pu déterminer en partie l'attitude anglaise. Mais c'est surtout dans le cadre des solutions d'ensemble aux problèmes coloniaux et de la politique de formation des blocs, qui caractérisent la politique européenne à la fin du siècle, qu'il faut rechercher les causes du rapprochement franco-anglais. L'échec des tentatives d'alliance anglo-allemande, l'expérience de la guerre sud-africaine, la construction de la flotte de guerre allemande et la méfiance de l'opinion vis-à-vis de l'Allemagne, ont déterminé l'Angleterre à rechercher l'amitié de la France et à accepter la signature de la convention. L'Angleterre reconnaît la situation prépondérante de la France au Maroc, s'engage à lui donner son appui diplomatique dans la question marocaine, l'autorise à « veiller à la tranquillité de ce pays, à lui prêter son assistance pour toutes

réformes administratives, économiques, financières dont il a besoin ». Elle sauvegarde cependant ses privilèges économiques puisque la convention stipule que la liberté commerciale et le régime de la porte ouverte seront assurés pour 30 ans, et ses intérêts stratégiques, en faisant admettre que la zone de Tanger sera internationalisée et que le Nord du Maroc n'aura d'autre tuteur que l'Espagne.

Cette stipulation permet de relancer les négociations franco-espagnoles entamées en 1902 et restées sans résultat. Elles aboutissent à l'accord du 7 octobre 1904 par lequel l'Espagne déclare adhérer à la convention franco-anglaise et la France abandonner à l'influence exclusive de l'Espagne deux zones de l'Empire marocain : l'une au Nord le long de la côte méditerranéenne et jusqu'au Sebou et la Moulouya, l'autre au Sud autour de l'ancien établissement de Santa Cruz de Mar Pequena, identifié abusivement à Sidi Ifni.

Cette série d'accords consacre la prépondérance de la France, mais irrite l'Allemagne tenue systématiquement à l'écart par le ministre français des affaires étrangères, Delcassé. Celui-ci veut que le règlement de la question marocaine apparaisse comme une victoire diplomatique de la France sur l'Allemagne. Or cette dernière a d'importants intérêts au Maroc; son commerce y est florissant, ses négociants actifs. Surtout les milieux coloniaux groupés autour d'une « société marocaine » fondée en 1902, ont déclenché en Allemagne une vaste campagne pour intéresser l'opinion et les hommes d'affaires au Maroc, dont ils vantent les richesses. Les journaux allemands s'échauffent à propos du Maroc. Les milieux d'affaires développent leur action. Un juif envoyé par Moulay Hafid en Europe pour chercher de l'argent étant arrivé en Allemagne, on lui offre des capitaux; des banques du groupe Mannesmann acceptent en garantie de vastes concessions minières dans le Haouz et l'Atlas; l'un des Mannesmann vient s'installer à Casablanca pour mieux exploiter la situation. Soumis aux pressions de l'opinion et des milieux d'affaires, le gouvernement allemand finit par céder à leurs sollicitations. Dès la fin de 1904 la légation allemande au Maroc encourage le Sultan à résister à la pression française. L'ambassadeur d'Allemagne arrive à Fès au moment où le ministre de France, Saint-René Taillandier présente au souverain un plan de réformes élaboré en se basant sur l'entente avec l'Espagne et l'Angleterre. Il pousse le Sultan à refuser les propositions françaises et à réclamer la réunion d'une conférence de toutes les puissances intéressées au Maroc. Profitant de ce que l'alliée de la France, la Russie, est neutralisée par la guerre contre le Japon, le gouvernement allemand se décide à tenter une épreuve de force. Le 31 mars 1905 l'empereur Guillaume II débarque à Tanger. Solennellement accueilli par le Makhzen et la population, il fait plusieurs déclarations où il affirme sa volonté de s'opposer à tout ce qui menacerait l'égalité au Maroc entre les puissances et reconnaît la souveraineté du Sultan et son indépendance. La visite de Guillaume II ouvre une crise internationale. L'Allemagne cherche surtout à rompre l'alliance franco-anglo-espagnole et espère contraindre la France à entrer dans une alliance continentale avec elle. Écartant la possibilité d'un désistement contre compensation, elle recherche l'internationalisation de l'affaire marocaine. « Je tiens pour exclu, estime le chancelier Bülow, qu'une conférence internationale puisse aboutir à mettre le Maroc sous la puissance et dans la sphère d'intérêts de la France. » Delcassé veut résister au projet allemand; il jouit de l'appui de la Grande-Bretagne. Pour obliger le gouvernement français à accepter la réunion d'une conférence internationale, l'Allemagne use de la menace. La tension grandit en Europe où l'on se croit à la veille d'une guerre. Sous la



Entrée de Guillaume II
à Tanger

pression de l'Allemagne, Delcassé démissionne et le gouvernement français accepte la conférence.

Elle se réunit à **Algésiras le 16 janvier 1906** avec la participation des 13 puissances signataires de la convention de Madrid de 1880. Contrairement à son attente l'Allemagne se trouve isolée; et les négociations se transforment en un long duel entre la délégation française et la délégation allemande. Les résultats de ces délibérations sont consignées dans l'acte général qui clôture la réunion le 7 avril. La conférence reconnaît l'indépendance et l'intégrité de l'Empire chérifien placée sous la garantie des puissances signataires; elle confirme le principe de l'égalité économique et de la liberté commerciale. Mais elle consacre également l'ingérence des puissances contractantes dans les affaires politiques

fiscales et financières du Maroc par l'intermédiaire du corps diplomatique de Tanger, et particulièrement de la France et de l'Espagne comme mandataires de l'Europe. L'Acte d'Algésiras crée en effet dans les ports des éléments de police avec des cadres français ou espagnols. Il ajoute à l'ancien droit de 10 % un nouveau droit de 2,5 % dont le montant est affecté à des travaux portuaires réalisés par une « commission de travaux publics » mi-européenne, mi-marocaine. Enfin le chapitre III de l'Acte crée une Banque d'État du Maroc, dont le 1/3 du capital est fourni par la France, le deuxième tiers par l'Angleterre et l'Allemagne, le sixième par l'Espagne et le reste par les autres puissances à raison de 2 % chacune.

Certains organes prévus par l'Acte d'Algésiras pour exercer la tutelle internationale entrent immédiatement en fonction : c'est le cas du « corps diplomatique » de Tanger sous l'autorité duquel se forment des « corps consulaires » dans les autres villes : c'est le cas aussi de la « Commission des Travaux Publics ». La Banque d'État du Maroc est créée au mois de février 1907.

L'Acte d'Algésiras plaçant le Maroc sous une sorte de protectorat international avec prépondérance française marque la fin de l'indépendance effective de l'Empire Chérifien.

b. La pénétration militaire.

L'Acte d'Algésiras est accueilli avec indignation par l'opinion publique marocaine. En accentuant la pénétration européenne, il multiplie les occasions de heurts entre la population et les Européens. Le ministre marocain des affaires étrangères, Ben Slimane, l'a prédit au lendemain de la conférence d'Algésiras. « Vous développez, dit-il au Consul de France à Fès, des intérêts européens que nous serons impuissants à protéger et que ne pourront pas protéger davantage les faibles effectifs de police que vous avez prévus. Les désordres iront en augmentant et le Maroc sombrera dans une anarchie qui sera le prélude à la domination étrangère. » Jouissant de l'appui diplomatique de nombreuses puissances, et sous couvert des stipulations de l'Acte d'Algésiras, la France va imprimer une autre tournure à sa politique marocaine. Profitant d'incidents intervenus entre Français et Marocains, elle se lance dans l'occupation militaire du pays. L'assassinat du D^r Mauchamp à Marrakech en mars 1907 donne le signal de l'occupation du Maroc Oriental. Une colonne de 3 bataillons, 2 escadrons et une batterie franchit la frontière et occupe Oujda. Un haut commissaire s'installe dans la ville. Des opérations sont menées dans le massif des Beni Snassen et dans la vallée du Haut Guir. En 1908 le général Lyautey nommé commissaire de la zone des confins algéro-marocains poursuit la conquête progressive du Maroc Oriental.

A Casablanca l'agent français de l'emprunt de 1904, qui se tenait jusque là à l'écart, vient désormais siéger dans les bureaux mêmes des Amine de la douane et contrôler toutes les opérations. En mai 1907 la Compagnie marocaine qui avait obtenu la concession des travaux du port de Casablanca décide de commencer l'aménagement du port. L'établissement d'une petite ligne de chemin de fer et l'apparition d'une locomotive déclenchent une vive agitation. N'ayant pu obtenir la cessation des travaux, les tribus voisines et le peuple de Casablanca envahissent le port et massacrent 9 ouvriers européens. Un navire de guerre est envoyé à Casablanca suivi de deux autres croiseurs. Le gouvernement français se concerte avec le gouvernement espagnol : une occupation

mixte est décidée par la France qui envoie 3 000 soldats et l'Espagne qui en expédie 500. La ville est progressivement occupée et les tribus de la région accourues pour la secourir sont repoussées. *L'occupation de Casablanca suscite une vive émotion*. Les tribus du Maroc atlantique et celles du Maroc central ralliées à Moulay Hafid ne cessent de harceler les troupes françaises. A la suite d'une mission effectuée en avril 1908 par le général Lyautey, le corps expéditionnaire est porté à 15 000 hommes et son nouveau chef, le général d'Amade est autorisé à occuper l'ensemble de la Chaouïa et à prendre en main l'administration de la ville. A l'Ouest comme à l'Est, les Français lancent des missions de reconnaissance et s'arrogent le droit de poursuite contre les tribus qui résistent à leurs interventions.

Devenu sultan, Moulay Hafid, qui doit selon les conditions de l'Acte d'investiture chasser les Français de la Chaouïa et du Maroc Oriental, entreprend des négociations avec la France pour obtenir cette évacuation. Les négociations traînent en longueur, la France posant de sévères conditions à cette évacuation. Finalement le 22 février 1910, le Consul de France fait remettre au Sultan un ultimatum le sommant d'accepter dans les 48 heures l'accord que son ministre El Mokri avait signé à Paris, cédant à la fermeté du gouvernement français. L'accord du 4 mars 1910 soumet l'évacuation de la Chaouïa et du Maroc Oriental à la formation de « tabors » marocains instruits et encadrés par des officiers français et la conclusion d'un accord sur les indemnités à verser à la France.

Parallèlement à l'occupation française, l'Espagne, se prévalant de l'accord franco-espagnol de 1904 et de « l'intérêt spécial » que lui reconnaît l'Acte d'Algésiras, se lance dans l'occupation du Maroc septentrional. Au mois de juin 1909 commencent chez les Beni Bou Ifrouh des travaux de construction d'une voie ferrée destinée à relier la mine à Mélilla. Les Rifains assaillent les chantiers de la voie ferrée et les bouleversent en tuant 4 ouvriers. Le général Marina intervient, repousse les Rifains et occupe la Casbah et le col d'Atalaïoun. Mais les tribus du Rif se regroupent et le combat se poursuit durant tout l'été, avant que l'armée du Rif commandée par Marina et forte de 50 000 hommes n'arrive à s'emparer du massif du Gourougou. Les Espagnols agissent dans ces régions comme en pays conquis, sans se soucier ni des droits du Sultan, ni des stipulations des traités de Madrid et d'Algésiras. Des décrets pris par le roi d'Espagne ordonnant les travaux de constructions de la route de Melilla à Zelouane et de Ceuta à Tétouan, règlent le régime minier en réservant toute concession aux seuls Espagnols. Une grande propagande est faite à Tanger, à Tétouan, à Larache, à El Ksar et dans toutes les tribus du Rif pour recruter le plus grand nombre de demandes de protection espagnole. Afin de mettre fin à cette occupation, le Sultan signe avec l'Espagne l'accord du 16 novembre 1910. Pareil à l'accord signé auparavant avec la France, il soumet l'évacuation de la partie occupée du Rif et des environs d'Al Hoceïma et du Penon de Velez à la formation de forces chérifiennes pourvues d'instructeurs espagnols et fixe le total des frais de guerre de l'Espagne tant pour Casablanca que pour Melilla et le Rif à une somme totale de 65 millions de pesetas. Cependant le traité n'arrête pas les empiètements espagnols. En décembre 1910 le roi d'Espagne fait une visite à Melilla, inspecte les travaux des Iles Djaffarines, passe une revue de troupes à Zelouane. Au mois de juin 1911, prenant prétexte de troubles dans le Rharb, d'ailleurs réprimés par le Sultan, des troupes débarquent à Larache, édifient des casernes, commencent la construction d'une route carrossable. Des soldats s'emparent d'El Ksar ; le 22 février 1912,

Arzila est occupée, et le colonel Sylvestre envoie à toutes les tribus l'ordre de lui verser désormais l'impôt qui cessera de revenir au Makhzen.

Du côté français comme du côté espagnol, on agit en violation des conventions internationales et des accords signés avec le Maroc. On n'hésite pas à braver les protestations du corps diplomatique de Tanger et des autres puissances. Cette action belliqueuse entraîne l'ouverture d'une seconde crise internationale.

c. La deuxième crise internationale.

Depuis 1905 l'Allemagne n'a pas cessé de s'opposer à la pénétration française au Maroc. De nombreux incidents se produisent entre Français et Allemands. Le plus grave est l'affaire des déserteurs de Casablanca : le 25 septembre 1908 le Consul d'Allemagne tente de faire embarquer plusieurs Allemands, déserteurs de la légion étrangère. Alerté, le Consul de France les fait arrêter par les marins français. Au cours de l'échauffourée, le Consul d'Allemagne est malmené, l'affaire s'envenime, on parle de guerre. L'incident est porté devant la Cour internationale de la Haye. Cependant l'Allemagne recherche avec la France un accord qui lui permettrait de développer ses intérêts économiques au Maroc. Par la convention du 8 février 1909 elle reconnaît les intérêts politiques particuliers de la France. Les deux gouvernements s'engagent à associer leurs nationaux dans des entreprises économiques au Maroc par la création d'une sorte de Condominium pour l'exploitation des mines et pour les travaux publics. L'« Union des Mines » groupe les sociétés Schneider et Krupp; la « Compagnie des Travaux Publics » associe des firmes françaises et allemandes. L'accord est difficilement appliqué. L'Angleterre proteste et une autre firme allemande, celle des frères Mannesmann, rompt l'entente en traitant directement avec le Sultan. L'Allemagne développe par ailleurs son influence dans le Sous. Au moment où la France intervient à Fès (août 1911), l'Allemagne envoie un croiseur stationner à Agadir; elle voudrait faire de la rade un port et le chef-lieu d'une zone d'influence englobant avec le Sous, les centaines de milliers d'hectares concédés naguère par Moulay Hafid aux Mannesmann pour prospection de mines et cultures industrielles. Le bateau allemand est suivi aussitôt de deux autres gros croiseurs; en même temps des négociants allemands viennent s'installer à Agadir. Le durcissement de l'attitude allemande s'explique comme en 1905 par des considérations de politique générale. L'Allemagne conserve l'espoir d'ébranler l'entente franco-anglaise. Elle espère contraindre la France à accorder une compensation en échange de son désistement au Maroc. L'envoi des navires de guerre n'est dans l'esprit des dirigeants allemands qu'une « prise de gage ». Les exigences de l'Allemagne font craindre un moment que la guerre n'éclate. Mais l'attitude de l'Angleterre qui oppose son *veto* à l'installation d'une base navale allemande sur la côte marocaine, une manœuvre financière du ministre français Caillaux qui réussit à provoquer une panique à la bourse de Berlin, l'hostilité de l'opinion allemande à l'idée d'une guerre contre la France, assouplissent la position du gouvernement de Guillaume II. Après 3 mois de dures négociations un traité franco-allemand est signé le 4 novembre 1911 : en échange d'une partie du Congo français et du maintien de l'égalité économique au Maroc, l'Allemagne s'engage à ne plus contrarier l'action de la France. L'accord lève le dernier obstacle qui empêche la France d'imposer son protectorat au Maroc. Moulay Hafid est désormais isolé diplomatiquement. Il est enfermé à Fès par les troupes françaises qui occupent l'Ouest et l'Est du pays et disposent

de 5 000 hommes sous les murs de son Palais, tandis qu'au Nord les Espagnols occupent les points les plus importants de la côte. Ses ressources sont presque nulles. Le peuple qui l'avait appelé pour repousser l'envahisseur étranger lui est hostile : il l'accuse d'avoir failli à sa tâche, et vendu le pays aux étrangers. Le 24 mars le ministre de France à Tanger arrive à Fès, avec pour mission d'imposer le traité de protectorat. L'entrée solennelle a lieu à travers des rues désertées et dans un silence hostile. « De Bab Dkaken à Boujloud, le vide ! La vaste place de Boujloud, un désert !... De là à l'entrée du quartier du Douh, les boutiques et leurs clients habituels nous jettent des regards en-dessous ou feignent de se désintéresser complètement de notre brillante cavalcade » (D^r Weisgerber). Après 6 jours de discussion pendant lesquels il menace d'abdiquer, songe à regagner « la montagne », Moulay Hafid se résigne le 30 mars à signer le traité du protectorat.

Cinq ans auparavant, Moulay Hafid s'était levé pour sauver l'indépendance du pays. Après avoir lutté énergiquement, il a été obligé de signer le traité du protectorat comme étant « un décret de Dieu ». Il a néanmoins essayé de sauver ce qui pouvait l'être de la souveraineté marocaine. Désormais sa place n'est plus au Maroc. Comprenant qu'il ne pouvait s'entendre avec les autorités du nouveau régime, il abdique au profit de son frère, Moulay Youssef, et préfère partir en exil, d'abord en France puis à Tanger. Il a auparavant détruit les emblèmes des Sultans marocains (Texte 3).

Une phase nouvelle de l'histoire du Maroc s'ouvre : celui-ci sera pendant près d'un demi siècle aux prises d'une façon directe avec la France.

DOCUMENTS

1. MOULAY ABDELAZIZ ET SON ENTOURAGE.

Moulay Abdelaziz, plein d'une vigoureuse jeunesse, avide d'apprendre, désireux de faire des réformes, avait devant lui des tâches très utiles à remplir.

Les conseillers prirent en main son éducation, et son éducation lui coûta cher, car elle lui coûta sa fortune, son autorité sur ses sujets et sa réputation.

Il fut faible quelquefois, jeune et parfois entêté, mais il n'y eut jamais aucun homme ayant des intentions meilleures. Le Sultan n'avait aucun homme sincère près de lui, il ne recevait jamais un avis désintéressé, on lui disait, quand il dépensait son argent pour des choses inutiles dans les pays européens, qu'il faisait plaisir aux gouvernements de ces pays en achetant sur leur marché.

Et bien rares sont les choses achetées qui lui firent plaisir.

Mais il ne faut pas penser que le Sultan vivait seulement de cette vie frivole. Ses amusements étaient très courts. Une ou deux heures par jour peut-être ; en dehors de cela, les affaires de l'État retenaient son attention, mais jamais autant qu'il aurait fallu.

La grande faute ou l'infortune de Moulay Abdelaziz fut sa prodigalité. Il ne fut jamais capable de connaître la véritable valeur de l'argent.

Il était à blâmer pour ses dépenses exagérées, mais d'autres étaient encore plus blâmables. C'étaient ceux qui ne perdaient pas une occasion de l'exploiter.

Ils firent leur fortune et laissèrent le malheureux Sultan brisé, au milieu d'un pays en révolte, avec un trésor vide, porter tout le poids de leurs fautes.

2. LES REVENDICATIONS DU « MOUVEMENT RÉFORMISTE ».

« Étant donné que la situation actuelle du pays nécessite des réformes, que la jeunesse contemporaine les appelle de tout son cœur et que son nouveau Sultan Moulay Hafid en reconnaît la nécessité, nous ne ménageons aucun effort pour les réclamer sur les pages de ce journal. Sa Majesté sait que nous l'avons investie de notre beïa, et choisi comme imam et comme ami de plein gré, sans qu'Elle ait mobilisé contre nous des hommes ou des chevaux, avec l'espoir qu'Elle nous tire de cet abîme de décadence où l'ignorance et l'arbitraire nous ont jetés. Que Sa Majesté réalise nos espoirs, qu'Elle prouve à tous qu'Elle est capable de faire évoluer son peuple, qu'Elle désire réaliser des réformes et qu'Elle est à la hauteur de la tâche que son peuple lui a confiée.

Ce que nous attendons d'Elle, avant tout, c'est qu'Elle ouvre des écoles, répande l'instruction, décrète que l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit, confie les postes de responsabilité aux hommes compétents, méritants et dignes, rapproche d'Elle les gens doués de raison, et animés d'une pensée libre et élevée, et qu'Elle se méfie des mouchards et des espions qui cherchent à mettre un écran entre ses sujets et Elle, et à les déprécier à ses yeux. Son palais chérifien renferme une grande armée de ces microbes mortels. Qu'Elle en prenne garde et qu'Elle les combatte, sinon ils lui apporteront d'autres microbes plus dangereux et plus contagieux.

Comme une seule main ne peut tirer notre peuple du gouffre de la décadence, ni réformer une administration aussi arriérée que la nôtre, les mains qui dirigent et les cerveaux qui pensent doivent être nombreux et homogènes. En conséquence, il est indispensable que S. M. comble son peuple des bienfaits d'une constitution et d'une chambre de représentants et que, à l'exemple des pays évolués, tant musulmans que chrétiens, Elle lui octroie les libertés d'action et de pensée indispensables à la réalisation des réformes. Tant qu'ils vivaient dans l'arbitraire et sous un pouvoir absolu, les pays aujourd'hui évolués n'étaient pas redoutés; ils ne pouvaient réaliser toutes leurs virtualités. Lorsque Dieu a libéré les âmes de leurs habitants du joug de l'arbitraire et de l'esclavage, ils sont sortis du gouffre de la décadence et ont franchi les étapes de la perfection pour arriver au degré de développement qu'ils ont atteint aujourd'hui. L'exemple du Japon, ce soleil levant à l'horizon de l'Asie, qui, il y a 40 ans, était à la traîne des nations, et qui, aujourd'hui, figure au rang des grandes puissances, après avoir remporté une victoire brillante sur une des plus grandes puissances du monde (la Russie) le prouve suffisamment. L'exemple de la révolution étonnante qui s'est produite en Turquie à la suite de l'octroi par S. M. l'Émir des Croyants d'une constitution et de son ordre de réunir une « Assemblée des délégués » n'est pas loin de nous. Puisseons-nous imiter son exemple, œuvrer pour le bien de notre pays et redoubler d'efforts pour réformer sa situation. »

Extrait du journal, *Lissan al Maghreb de Tanger*, cité par ALLAL EL FASSI, dans *Les mouvements nationalistes du Maghreb Arabe*, pp. 98-99, Éd. Abd. Guessous, Tanger, traduction A. Amine.

3. HOSTILITÉ DE LA POPULATION AU TRAITÉ DE FÈS.

Quand elle (la nouvelle de la signature du traité) fut connue à Fez, ce fut une consternation générale. Le traité de protectorat était considéré comme un acte de vente, et toute la ville, depuis les *chorfas* et les *Oulamas* jusqu'au dernier des *bakkal* réprouvait la transaction par laquelle l'*imâm*, le Commandeur des Croyants, élevé sur le pavois quatre ans auparavant comme Sultan du *djihâd* avait « vendu » aux Chrétiens une partie du *dar el-islâm*.

Un calme lourd de menaces pesait sur la ville, mais les signes précurseurs de l'orage n'étaient encore perceptibles, parmi les Européens, que pour les rares initiés à la vie intime de la capitale. Cependant, dans les rues, plus une figure souriante; les indigènes répondaient à peine aux paroles qu'on leur adressait, et les amis de la veille feignaient de ne pas vous reconnaître. Mais pas un geste violent ne trahissait encore les sentiments haineux qui agitaient les esprits.

... Ce qui est certain, c'est qu'en ce moment (12 avril 1912) tout le Moyen Atlas, depuis le Tafoudeït jusqu'à Dedbou, est en pleine effervescence. La situation est sérieuse; elle serait même inquiétante s'il y avait plus de cohésion entre les tribus berbères.

... Le lendemain je reçus la visite d'un indigène des Oulad Youssef dont je m'étais fait un ami au cours de mes randonnées dans le Zerhoun. Après les politesses habituelles, il aborda le sujet qui l'amenait :

« Alors, vous partez bientôt ?

— Je l'ignore, répondis-je.

— Moi, dit-il, je le sais; et toutes les tribus savent que le Sultan et le *bachadour* (ambassadeur) doivent partir mercredi prochain (17 avril) et aller camper à Ras el-Ma. Je viens pour te dissuader de partir avec eux, car le lendemain, à l'aube, vous serez attaqués en force et probablement anéantis.

— Et d'où tenez vous ces renseignements ?

— Les caïds le savent. Ce que je sais, c'est que dès à présent tous les Arabes du Saïss et les Beni Mtir ont leurs guetteurs autour de Fez et que les tribus se rassembleront dès les premiers jours de la semaine prochaine.

— Et quel est leur but ?

— Reprendre au *bachadour* son acte de vente. »

D^r F. WEISGERBER, *Au seuil du Maroc moderne*, pp. 272-279, Rabat, La Porte, 1947.

23

LA MISE EN PLACE DU PROTECTORAT

1. LA CONQUÊTE DU PAYS

- a. LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX.
- b. LES ÉTAPES.

2. LES INSTITUTIONS DU PROTECTORAT

- a. LE TRAITÉ DE FÈS.
- b. L'ORGANISATION GOUVERNEMENTALE.
- c. ABSENCE D'INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES ET DE LIBERTÉS.

3. LES BASES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES

- a. LES CAPITAUX PUBLICS.
 - b. LES CAPITAUX PRIVÉS.
 - c. L'ÉQUIPEMENT.
-

Imposé après une longue lutte, combattu dès les premières heures de son établissement, le protectorat a dû conquérir le pays par la force des armes, tout en mettant en place ses structures politiques. Le régime ainsi créé a divisé le Maroc en zones d'occupation différentes et l'a amputé progressivement d'une partie de ses territoires méridionaux. Il est resté pour la plupart des habitants complètement étranger et ne s'est intéressé que très faiblement à leur sort. La mise en valeur du pays favorisée par ses richesses naturelles a été réelle mais conçue dans le cadre d'une économie coloniale et au profit d'une minorité d'Européens et d'une très faible fraction des Marocains. Elle a profondément perturbé les vieilles structures économiques, désorganisé les vieux rapports sociaux et créé des forces nouvelles qui ont, à leur tour, désagrégé le régime.

1. LA CONQUÊTE DU PAYS

La pénétration française au Maroc ne s'est pas faite sans résistance. Quelques jours seulement après la signature du traité de Fès, les troupes chérifiennes de la capitale et ses habitants se sont révoltés et ont massacré tous les Européens qu'ils ont rencontrés (12 avril 1912). Il était clair que la France ne pourrait imposer son autorité que par la force des armes. A cette fin, le gouvernement français a désigné comme Résident général un militaire, le général Lyautey (27 avril).

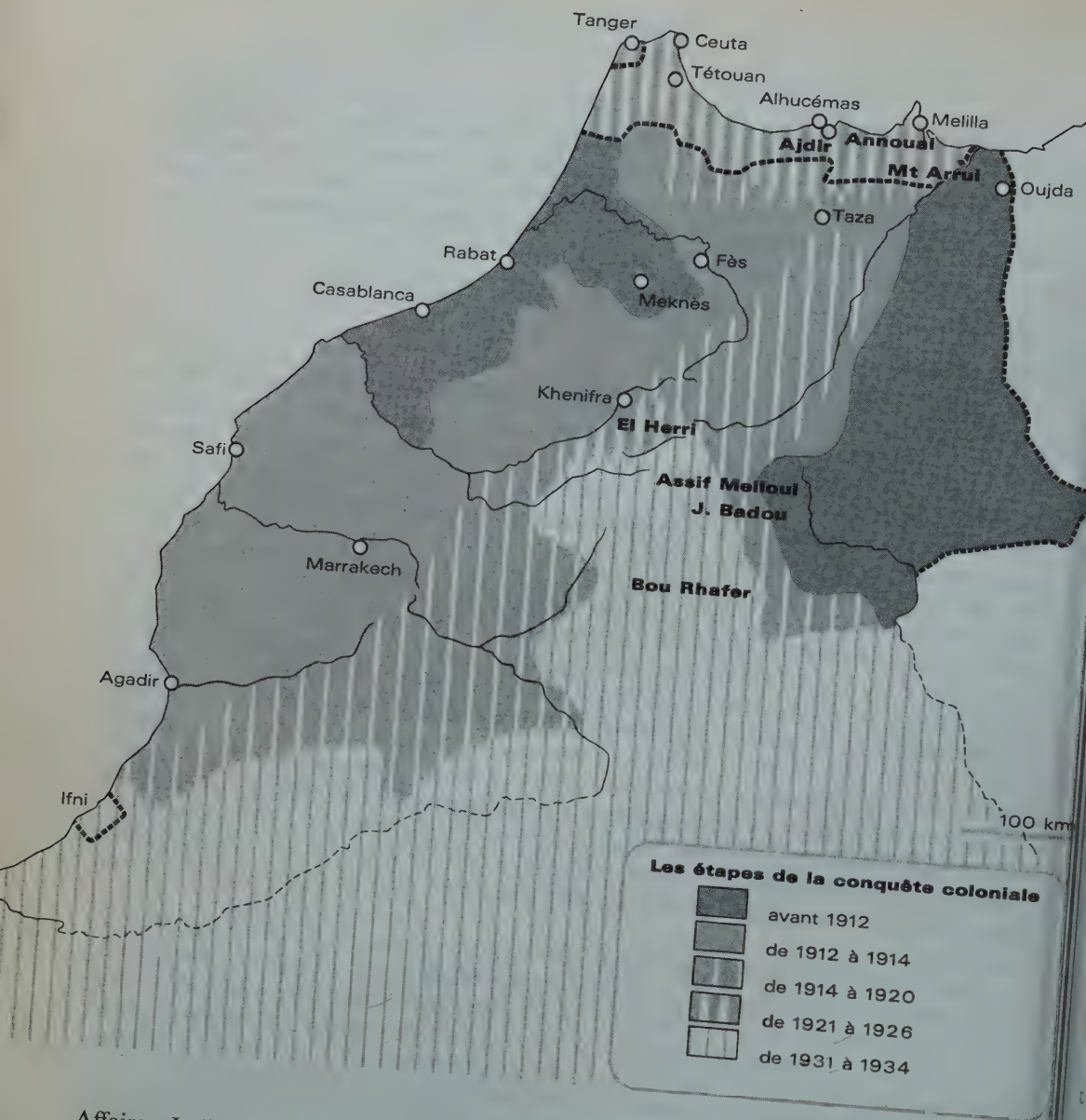
a. Caractères généraux.

Pour justifier l'emploi de la force et faciliter la pénétration, *la conquête est faite au nom du Sultan* et sous prétexte d'affermir son autorité sur l'ensemble de son Empire.

Les méthodes de pénétration ont varié en fonction des conditions locales. Dans le Maroc des plaines une grande place est faite à l'action politique. Soucieux d'éviter des combats coûteux, Lyautey essaie de triompher par la diplomatie : couper les régions insoumises les unes des autres, utiliser les tribus déjà soumises contre celles qui ne le sont pas encore, essayer de gagner à sa cause les grands caïds et de s'appuyer sur eux, moyennant la consolidation de leur autorité dans leurs fiefs. C'est l'appui des caïds El Abdi, Glaoui, M'tougui et Goundafi qui a facilité l'occupation des Abda, du Haut-Atlas Occidental et du Sous. Ces procédés, sans résultats immédiats, provoquent l'impatience des militaires qui réclament des opérations de grande envergure. Ils se sont par ailleurs révélés inefficaces dès que la pénétration a entamé les régions montagneuses habitées par des tribus farouchement jalouses de leur liberté et non réunies autour de grands chefs. Dès lors, souligne le général Guillaume, « les formules chères à Lyautey — : Montrer la force pour en éviter l'emploi — Un chantier vaut un bataillon —, ne pourront s'appliquer intégralement à des populations acharnées à défendre leur indépendance jusqu'à la dernière extrémité. » L'action militaire destinée à « briser par la force la résistance obstinée des tribus » devient la seule possibilité pour la France d'imposer son autorité.

Pour atteindre cet objectif, la France dispose d'un instrument de guerre particulièrement adapté, l'armée d'Afrique. La plupart des officiers ont un passé colonial et ont fait un long séjour dans le Sud-Algérien ou dans les confins algéro-marocains. Jusqu'à 1925, le commandement des opérations est confié au général Lyautey qui cumule les fonctions de Commandant en Chef des troupes françaises et de Résident Général. Après son départ, les deux fonctions sont distinctes. Le commandement des forces armées est subordonné d'une part à la résidence générale, d'autre part au ministère de la Guerre; c'est ce dernier qui donne les directives et fournit les moyens nécessaires à leur application. Sur le plan régional, la confusion des pouvoirs militaires et politiques reste la règle; à la tête des différentes régions, des officiers généraux, chefs à la fois politiques et militaires sont chargés de la préparation et de la conduite des opérations.

L'armée d'occupation comprend des troupes régulières, et des forces supplétives. La troupe régulière, composée d'unités étrangères commandées par des officiers ou des sous-officiers engagés volontaires, a participé surtout aux premières conquêtes. **Les forces supplétives**, composées de recrues marocaines et commandées par les officiers des



Affaires Indigènes, comprennent des contingents de Goums, de Mokhaznis et de « Partisans ». Elles ont les tâches les plus difficiles : « précéder les unités régulières, protéger les travaux d'organisation des positions, couvrir les communications avec l'arrière, noyer le pays en submergeant toutes les résistances » afin de « réduire les pertes parmi les forces régulières ». Elles conquièrent le terrain, tandis que les troupes régulières l'occupent. Ainsi exposées, elles subissent les plus lourdes pertes; parfois elles sont les seules à en subir. Elles constituent des troupes sûres dans la mesure où elles sont bien encadrées et commandées; autrement, elles sont capables des « défaillances

les plus inattendues ». **Le Groupe Mobile** composé par un « panachage » de toutes les unités, de toutes les armes et de tous les services, selon un dosage variable en fonction des nécessités locales, constitue la « grande unité de combat ».

Les effectifs engagés pour la conquête du Maroc sont très élevés : de 50 000 en 1912 à 130 000 hommes parfois ; pendant la guerre du Rif, ils sont portés à 325 000, renforcés par 400 000 supplétifs et commandés par 60 Généraux et un Maréchal. L'infanterie et l'artillerie disposent au lendemain de la première guerre mondiale d'un armement moderne et perfectionné ; elles utilisent les mêmes engins que ceux qui ont permis la victoire en Europe : mitrailleuses, fusils mitrailleurs, mortiers, chars. L'aviation voit son rôle grandir au fur et à mesure du déroulement du conflit : prise de photographies aériennes, missions de renseignement, bombardements.

La violence des combats n'a d'égal que l'acharnement avec lequel les tribus défendent leurs territoires. Les Français utilisent des « procédés qui ne devaient faire leur apparition que fort tard sur les champs de bataille de la Grande Guerre, à savoir les concentrations massives de l'artillerie et des mitrailleuses... disposées en puissantes bases de feu » (Maréchal Juin). La tactique a varié suivant les régions à conquérir et a été fixée progressivement à la lumière des expériences acquises. Jusqu'en 1928 les groupes mobiles opèrent en l'absence de toute surprise et lancent leurs attaques, le jour ; ce qui permet aux tribus de se concerter, d'organiser leur résistance, et de lancer leurs attaques contre le groupe de tous les côtés à la fois, lui faisant subir de lourdes pertes. A partir de 1929 une nouvelle tactique s'impose, basée sur l'effet de surprise ; il s'agit d'éviter les attaques de jour, et de tout mettre en œuvre pour camoufler les mouvements de concentration en détournant l'attention des résistants par des diversions. La progression se fait de nuit sous la protection des groupes supplétifs. Pour faciliter la surprise le vide est créé entre le point de départ et l'objectif par des bombardements d'aviation, d'artillerie et par l'action des forces supplétives. A cela s'ajoutent, suites de toute guerre, incendies, dévastations, réquisitions...

Pour tenir le pays, tout terrain conquis est aussitôt organisé, relié à l'arrière par une route, et défendu contre les incursions des insoumis ou contre d'éventuels soulèvements soit par des forces mobiles le sillonnant en permanence de façon à donner l'illusion que l'armée est partout, soit par l'occupation fixe des postes judicieusement placés et tenant sous leurs feux les régions les plus importantes.

b. Les étapes de la conquête.

Malgré ce déploiement de forces et de technique militaire, la conquête est longue et difficile. Sans tenir compte des régions occupées avant la proclamation du protectorat, il faut 22 ans pour conquérir l'ensemble du pays.

La première étape (1912-1914) intéresse surtout le Maroc des plaines et des villes, le « Maroc utile » de Lyautey. Casablanca, la Chaouïa et la région d'Oujda étaient déjà entre les mains des Français en 1912. Les Abda-Doukkala, le Haouz, les villes côtières, Marrakech, le Haut-Atlas et le Sous sont successivement occupés. La prise de la trouée de Taza (mai 1914) permet de relier le Maroc Oriental et le Maroc Occidental. Cette occupation est facilitée par l'état d'épuisement dans lequel se trouve l'ancien « Bled Makhzen » et surtout par l'appui des grands Caïds.

Lyautey



La deuxième étape (1914-1920) s'attaque au Moyen-Atlas. L'occupation du « Maroc utile », les communications avec l'Algérie d'une part, entre Meknès et la côte, Marrakech et Fès par le Tadla d'autre part, ne pouvaient être assurées tant que le Moyen-Atlas n'était pas conquis. Le protectorat hésite avant d'entreprendre cette conquête. On songe d'abord, devant les difficultés de la tâche, à se contenter d'organiser un blocus autour de la montagne; mais une telle coupure est quasiment impossible. L'approche de la montagne s'effectue en 1913 et 1914, et permet d'occuper successivement Kasba-Tadla, Azrou et Khénifra. La percée au centre du Moyen-Atlas, réalisée en 1917 est élargie à partir de 1920 par la soumission des Zaïans.

A partir de 1921 et jusqu'en 1926 l'occupation du Rif devient l'objectif essentiel, là aussi l'approche de la montagne se fait progressivement par l'occupation des centres les plus importants. L'avance des troupes françaises rencontre une vive résistance de la part des Rifains, groupés autour d'Abdelkrim (voir chapitre 25). Ce n'est qu'après la reddition de ce dernier que le Rif est soumis.

En 1926 l'activité militaire se ralentit. De vastes régions échappent encore à la domination française : le Tafilalet, le Haut-Atlas Central et Oriental, le Jbel Sarhro et l'Anti-Atlas, enfin la vaste zone d'extrême-Sud bordant le Rio de Oro et la Mauritanie. *La quatrième étape (1931-34)* devait permettre aux Français de consolider leur position au Maroc dans la perspective de l'éclatement d'un conflit mondial. En 1931 est décidée la création du commandement des « Confins marocains », chargé de conquérir le Tafilalet. Avant de l'attaquer, les oasis qui le précèdent au Nord et à l'Ouest sont occupées (nov. 1931). En janvier 1932, le Tafilalet est investi. « La palmeraie subit un bombardement massif que complète l'arrosage par 5 escadrilles d'avions des villages hors de la portée de nos canons » (Bournazel). Au début de 1933, le Jbel Sarhro est

occupé après un combat acharné autour du massif de Bou Rhafer; la chute de l'Assif Melloul (juillet) et du Baddou (août) permet l'occupation du Haut-Atlas Oriental. L'année 1934 voit l'achèvement de la conquête par les opérations des unités mécanisées lancées dans le désert entre Tindouf et la Mauritanie.

Comme pour toutes les guerres coloniales, il est impossible de connaître le nombre exact de ceux qui ont perdu leur vie pour que s'établisse la domination française. Du côté français L. Voinot estime que « dans l'ensemble les pertes s'élèvent de 1907 à 1934 à environ 27 000 morts dont près de 8 000 tués à l'ennemi, plus une quinzaine de milliers de blessés », chiffres sans doute en dessous de la vérité.

2. LES INSTITUTIONS DU PROTECTORAT

En même temps qu'il étend sa domination sur le Maroc, le protectorat met en place les institutions qui lui permettront de l'administrer et de l'exploiter. Ces institutions sont issues du traité du protectorat, mais aussi un empiètement constant sur les prérogatives du Makhzen et une interprétation étroite du traité (Texte 1).

a. Analyse du traité de Fès.

Le protectorat se définit comme un régime visant à introduire des réformes et à faciliter le développement économique du Maroc.

L'intégrité du Maroc, reconnue par les traités antérieurs et notamment l'acte d'Algésiras est détournée. En prévoyant dans son article premier que le Gouvernement Français se concertera avec le Gouvernement Espagnol au sujet des intérêts qu'il tient sur la côte marocaine et que la ville de Tanger gardera son statut spécial, le *traité ouvre la voie au démembrement du Maroc*; ce démembrement est consacré par le traité du 27 novembre 1912 instituant le protectorat espagnol.

En ce qui concerne la souveraineté du Sultan, le traité est quelque peu ambigu. Celle-ci n'est pas reconnue d'une manière explicite, mais seulement implicitement (art. 1 et 3) : le protectorat sauvegarde « le respect et le prestige traditionnel du Sultan » et s'engage à « prêter un constant appui à Sa Majesté chérifienne contre tout danger qui menacerait sa personne ou son trône », le même appui étant accordé à ses successeurs. C'est une souveraineté amputée de ses attributs essentiels : le maintien de l'ordre, la défense, la représentation extérieure, les finances échappent au Sultan. Il dispose du pouvoir législatif, mais n'a pas l'initiative des lois. Le traité repose sur un partage des pouvoirs législatifs et réglementaires entre le Sultan et le Résident Général. Le Résident ne peut rien faire sans l'accord du Sultan et ce dernier ne peut rien entreprendre sans l'assentiment du Résident. Le droit de veto reconnu au Sultan préserve l'essentiel de la souveraineté marocaine : que celui-ci refuse de signer les dahirs présentés par la résidence et tout le système est paralysé. Le traité porte en lui-même des germes de conflit et de contradictions.

Ces ambiguïtés rendent délicates l'interprétation du traité et la définition de la notion de protectorat. Moulay Hafid a bien saisi la difficulté. Ayant demandé au Sultan ce qu'il pense de l'organisation future du gouvernement marocain, le Dr Weisgerber a obtenu cette réponse. « Il y a deux manières d'envisager la solution du problème :

celle de l'administration directe par des agents français et celle d'une collaboration étroite entre les fonctionnaires du Makhzen, organes d'exécution en contact direct avec la population, et les agents français chargés de la direction et du contrôle. Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis partisan de cette seconde méthode; mais mon expérience de la nature humaine me fait douter de la possibilité de l'appliquer d'une manière effective. L'homme qui dispose de la force est généralement enclin à exercer le pouvoir sans partage. » Lyautey est plus catégorique. D'après lui, la conception du protectorat est celle « d'un pays gardant ses institutions propres, son gouvernement, et s'administrant lui-même avec ses organes propres, sous le contrôle d'une puissance européenne... Ce qui domine, c'est la formule-contrôle opposée à la formule-administration directe ». Mais l'évolution du régime a montré que Moulay Hafid était plus perspicace. Malgré les bonnes intentions de Lyautey, **le protectorat est très vite transformé en un régime d'administration directe**; si le Maroc conserve son gouvernement et certaines de ses institutions, ce n'est que pour des raisons de convenance et d'opportunité : la réalité du pouvoir est ailleurs. A tous les échelons le régime est fondé sur cette dualité de pouvoirs : l'un réel, l'autre théorique.

b. L'organisation gouvernementale.

• *Le Makhzen central.*

Le Sultan est maintenu avec tout le respect extérieur qui s'attache à sa personne. Il reste la source de toute autorité. Il conserve la plénitude de son pouvoir spirituel; chef de la communauté musulmane il est toujours l'Imam et le Calife; la prière est dite en son nom. Par contre, il est dessaisi progressivement de la réalité des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Il se contente de signer les dahirs qui lui sont soumis, d'investir les ministres désignés et de prendre les chefs de l'administration locale sur une liste présentée par la Résidence. *Il est choisi de façon à être docile*; le protectorat n'a pas hésité par deux fois à le faire remplacer parce qu'il se montrait réticent. La Résidence n'a pas cessé de rogner sur ses prérogatives, notamment à partir de 1953, en imposant d'abord à Mohammed Ben Youssef le dahir du 13 août 1953 instituant un « conseil restreint » franco-marocain, habilité à prendre les mesures réglementaires intéressant l'administration du pays, et à Mohammed Ben Arafa le dahir du 9 septembre 1953, déléguant au « Conseil des Vizirs et des Directeurs » l'exercice du pouvoir législatif et ne laissant au Sultan qu'un veto suspensif en première lecture.

Conformément aux dispositions du traité de Fès, le Gouvernement Marocain est réformé. Il devient en fait un « gouvernement croupion ». Les principaux ministères sont supprimés : ministères des Affaires Étrangères, des Finances et de la Guerre; d'autres sont créés : c'est le cas du Ministère des Habous. Ceux qui sont maintenus, sont dépouillés de tout pouvoir. Le Grand Vizir, chef nominal de l'administration locale en sa qualité de premier ministre et de ministre de l'Intérieur est théoriquement chargé de l'exécution des dahirs signés par le Sultan, réglant par voie d'arrêtés viziriels les modalités d'application; de même tout projet de dahir est soumis à son « appréciation » avant d'être présenté au Sultan; en fait cette appréciation se réduit à un simple entérinement. La compétence du Vizir de la Justice se réduit de plus en plus aux juridictions du Cadi. Les velléités d'indépendance des Vizirs sont réduites à partir de 1947 par l'institution du « Conseil des Vizirs et des Directeurs », organe mixte purement

consultatif, réunissant dans un même corps le Makhzen et l'administration française et habilité à donner son avis sur les questions qui lui sont soumises par la Résidence. Par les pouvoirs qui lui sont laissés et les formes extérieures de leur exercice, *le Makhzen apparaît de plus en plus comme une survivance d'un ordre ancien, maintenu en marge du système nouveau*. La modernisation du gouvernement marocain, objectif premier du protectorat, s'est opérée dans le sens d'une dépersonnalisation et d'une sclérose de ce gouvernement. Malgré ses défauts, le Makhzen était plus existant et plus vivant en 1912 qu'en 1955.

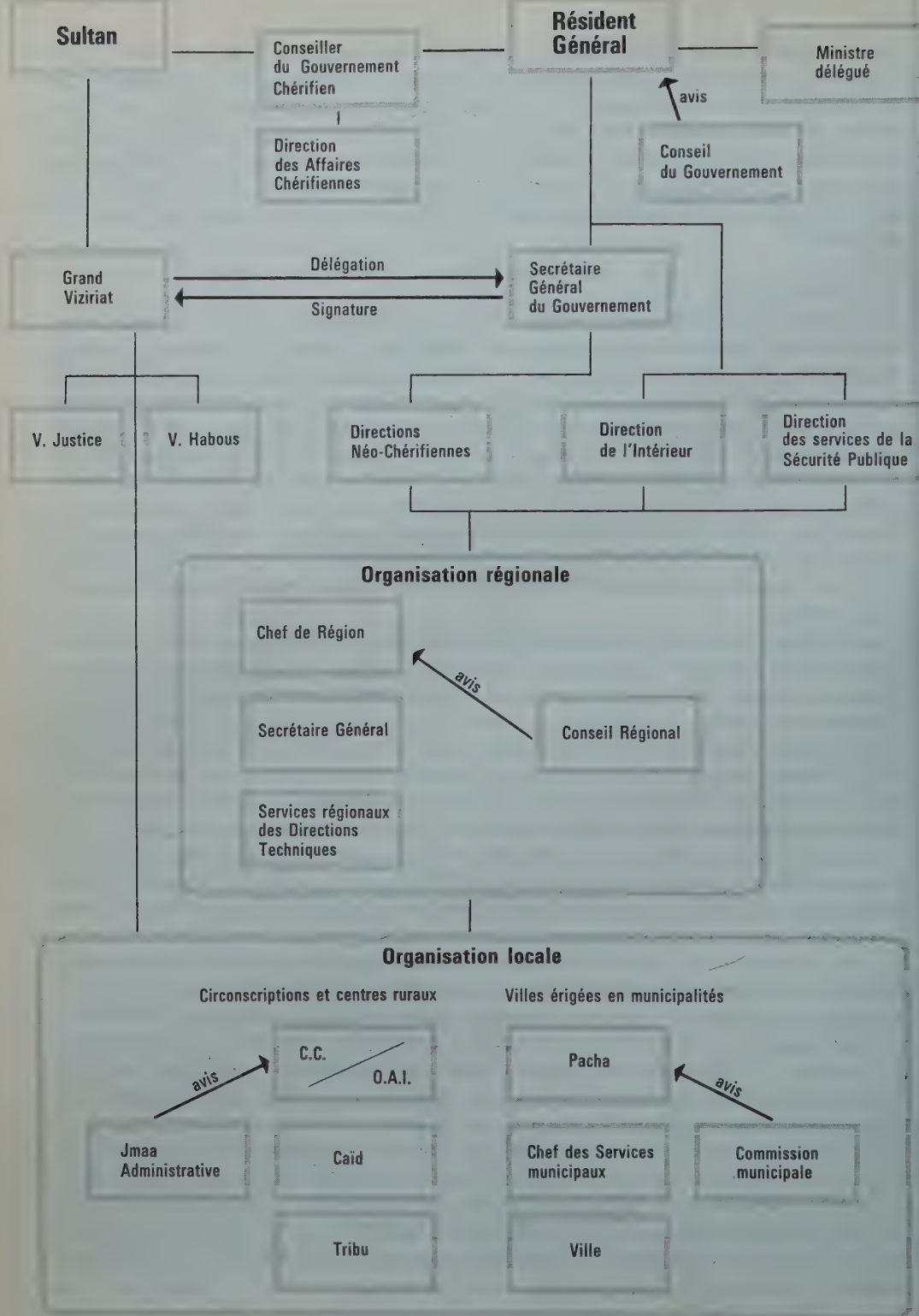
- *Les services résidentiels.*

A la tête de l'administration française, le Résident général jouit de pouvoirs étendus. Représentant la puissance protectrice, il est nommé en Conseil des ministres et dépend uniquement du ministère français des Affaires Étrangères. Représentant du Maroc auprès des autres puissances, il dispose de la force armée, dirige les services administratifs, a seul l'initiative des lois, promulgue les décrets signés par le Sultan et présente les fonctionnaires chérifiens à l'approbation de ce dernier, les Vizirs compris. Chef de la colonie française, il est, de plus, habilité à prendre toutes les mesures intéressant cette communauté. Il a le pouvoir de faire rapatrier les Français jugés indésirables au Maroc. Ce pouvoir absolu, le Résident général l'exerce sans aucun contrôle, sinon de la part du ministère des Affaires Étrangères; mais ce contrôle est si peu efficace que, lors de la crise franco-marocaine de 1953, le ministère ne sera même pas informé de l'évolution de la situation.

Le Résident est assisté d'un Ministre plénipotentiaire qui le remplace en cas d'absence. Le Secrétaire Général du protectorat centralise les affaires administratives et civiles, remplace le ministre-délégué dans certaines circonstances, contrôle les directions « néo-chérifiennes », oriente l'activité économique du protectorat et contrôle, en sa qualité de Président du Conseil d'administration, divers organismes publics d'intérêt économique tels l'Office Chérifien des Phosphates, le Bureau de Recherches et de Participations Minières et l'Office de l'Irrigation des Beni-Amir-Beni-Moussa. Le Conseiller du gouvernement chérifien représente le Résident auprès du Sultan et contrôle les Vizirs.

Les services administratifs se répartissent en deux groupes juridiquement distincts, le premier dépend directement du Résident Général, le second, contrôlé au nom du Résident par le Secrétaire Général du protectorat est, en principe, lié au Makhzen. Sous l'autorité directe du Résident, trois Directions assurent le contrôle politique du pays. La plus importante est la Direction de l'Intérieur. Chargée de toute l'administration centrale et locale, elle finit par constituer un véritable « état dans l'État ». La Direction des services de la Sûreté Publique, chargée du maintien de l'ordre, exerce une surveillance sur les personnes et les esprits et constitue l'appareil de répression du mouvement nationaliste. La Direction des Affaires Chérifiennes contrôle les ministres, assure la liaison entre le Makhzen et la Résidence et présente les projets de dahirs au roi et de décrets au Grand Vizir.

Sous l'autorité du Secrétaire Général du protectorat, fonctionnent les Services Chérifiens. Mis en place progressivement, ce sont des services techniques destinés à faciliter la mise en valeur du pays et la mobilisation de ses richesses naturelles. Ces Services sont groupés en directions : neuf directions fonctionnent à la fin du protectorat dont les plus importantes sont la Direction des Finances, de l'Agriculture et des Travaux Publics.



L'organisation administrative du protectorat

- *L'administration régionale et locale.*

Sur le plan local on retrouve la même dualité de pouvoirs.

Entre l'autorité résidentielle et les autorités locales s'intercalent des autorités régionales. Dans les derniers temps du protectorat le Maroc était divisé en sept régions : trois régions civiles (Casablanca, Rabat et Oujda), trois régions militaires (Meknès, Fès et Agadir) et une région mixte (Marrakech). Dans les régions civiles, le contrôle est exercé par des contrôleurs civils, dans les régions militaires il est exercé par des Officiers des Affaires Indigènes. Les Chefs de région, représentants directs du Résident, dépendent directement de lui. Ils surveillent les fonctionnaires français et marocains, transmettent à la Résidence les informations recueillies par les différents services de contrôle et dirigent à l'échelon régional les différentes directions techniques. L'importance des fonctions qu'ils exercent et des services qu'ils contrôlent fait des *Chefs de Région de véritables résidents à l'échelon régional* et permet à certains d'entre eux d'agir, pendant la crise, comme des *chefs indépendants dans leurs fiefs*.

Sur le plan local, le protectorat s'est contenté de consolider les structures préexistantes *en adjoignant, à chaque échelon, au fonctionnaire du makhzen un agent français*. Les Pachas et Caïds dirigent les villes et les tribus, concentrant entre leurs mains les pouvoirs politiques, réglementaires et judiciaires. Agents d'exécution du Makhzen central, ils dépendent théoriquement du Grand Vizir. Ils surveillent l'application des dahirs et règlements dans leurs circonscriptions. Ils sont de plus investis d'*importantes fonctions judiciaires* tant au civil qu'au pénal. Les Caïds procèdent enfin à l'établissement du *tertib* et à la répartition des prestations en nature dues par les collectivités rurales. Ces pouvoirs étendus font des Pachas et des Caïds des potentats qui ont fait durement sentir leur poigne sur le peuple des villes et des campagnes. Choisis parmi les grandes familles connues par leur dévouement au protectorat ou parmi les officiers marocains ayant servi dans l'armée française, appartenant généralement à la catégorie des grands propriétaires terriens, ils constituent une *sorte de féodalité politico-agraire* sur laquelle le régime s'est constamment appuyé depuis ses origines jusqu'à sa chute.

L'action des Pachas et Caïds est contrôlée et inspirée en fait par les Contrôleurs Civils ou les Officiers des Affaires Indigènes. Ces derniers sont les véritables agents de l'administration locale.

- *Le Statut de la zone sous protectorat espagnol* est défini par le traité franco-espagnol du 27 novembre 1912. Ce traité réalise une sorte de compromis entre les thèses françaises à tendance unitaire et les thèses espagnoles plutôt séparatistes. Il établit des zones d'influence nettement délimitées, mais maintient l'unité du Maroc en reconnaissant la souveraineté du Sultan sur les deux zones. La zone espagnole jouit théoriquement d'une simple autonomie administrative. Elle est gouvernée, sous le contrôle d'un Haut Commissaire espagnol, par un Califat choisi par le Sultan sur une liste de deux candidats présentés par l'Espagne et « pourvu d'une délégation permanente et générale du Sultan, en vertu de laquelle il exerce les droits appartenant à celui-ci » (article 1^{er} du traité). Dans les faits cependant cette unité s'estompe et devient plus fictive que réelle : l'Espagne ayant toujours eu tendance à mettre les deux zones au niveau à ériger le Califat en égal du Sultan.

L'organisation administrative de la zone Califienne est parallèle à celle de la zone Sud. Elle repose elle aussi sur l'existence de deux pouvoirs l'un dominant l'autre. Le Califat et son conseil privé étudient toutes les affaires administratives et politiques. Son

gouvernement composé d'un grand vizirat et de quatre vizirats paraît plus étoffé que celui de Rabat. Les Pachas et Caïds dépendent de lui. Le Haut Commissaire exerce des fonctions identiques à celles du Résident Général. Les services administratifs relevant de lui comprennent plusieurs délégations dont la plus importante, la Délégation des Affaires Indigènes, exerce des fonctions de contrôle, de sûreté et d'information. La Zone est divisée en 5 régions dont les Chefs sont des délégués du Haut Commissaire et relèvent uniquement de lui.

Le Statut de la Zone Internationale de Tanger, défini par le traité franco-anglo-espagnol du 18 décembre 1923, repose également sur le principe de la délégation permanente et générale. Celle-ci est exercée par un Mendoud qui occupe également les fonctions de Pacha de la ville et préside l'Assemblée législative. Le pouvoir législatif est partagé entre l'Assemblée composée de représentants des communautés étrangères, marocaine et israélite de la ville, qui vote les lois, et un Comité de Contrôle, composé des consuls de carrière, qui vérifie et vise les lois. Un administrateur de la Zone, de nationalité neutre, assisté de quatre administrateurs adjoints et de deux ingénieurs des Travaux Publics, exécute les décisions de l'Assemblée et du Comité; il est responsable du maintien de l'ordre et dispose de la police.

c. Absence d'institutions représentatives et de libertés.

Le régime ainsi institué est un régime fortement centralisé et caractérisé par l'absence d'institutions représentatives, de garanties individuelles et de libertés.

Sur le plan local, le fonctionnement des institutions représentatives préexistantes est perturbé par le renforcement du pouvoir des Caïds. Dans les villes, certaines institutions sont créées au début du protectorat. Dès 1912, Fès est dotée d'un « *Mejles* », assemblée délibérante élue par les notables; mais il est supprimé en 1944. Le dahir de 1917 prévoit, dans les villes érigées en municipalités, la création de commissions municipales dont les membres, français et marocains, sont désignés par le Résident Général; elles n'ont qu'un rôle consultatif. Seule la commission municipale de Casablanca a une voix délibérante et peut discuter le budget de la ville. Les autres conservent jusqu'en 1953 leur *caractère purement consultatif*. Leur statut est modifié par le dahir du 18 septembre 1953, qui, sous prétexte de démocratiser le régime, transforme les commissions municipales en assemblées délibérantes, élues, formées d'un nombre égal de Français et de Marocains et ayant compétence pour trancher les affaires de la municipalité. Cette réforme, instituant un *régime de co-souveraineté contraire à l'esprit du traité de Fès*, est combattue par Mohammed Ben Youssef et constitue un des éléments les plus importants de la crise franco-marocaine de 1953.

Dès le début du protectorat des chambres consultatives d'agriculture, de commerce et d'industrie sont créées pour défendre les intérêts professionnels des colons, des industriels et des commerçants français. Les chambres françaises sont élues depuis 1919. C'est en 1947 seulement que le principe électif est introduit dans les chambres marocaines. Mais le droit de suffrage reste restreint. Accordé au départ aux seuls Marocains dits « évolués », il n'a jamais touché qu'une faible fraction de la population.

L'augmentation en 1951 du nombre d'électeurs, obtenue en inscrivant dans le deuxième collège tous les individus patentés, vise dans l'esprit des autorités du protectorat à contre-carrer le succès remporté par le parti de l'Istiqlal dans les élections de 1948. Pour les

chambres d'agriculture, le scrutin à plusieurs degrés aboutit pratiquement à les confier à des organismes para-administratifs (Jmâa-Sociétés Indigènes de prévoyance).

Le Conseil du Gouvernement, créé en 1919, reste jusqu'aux dernières années du régime un conseil privé du Résident Général. En 1953, après avoir subi plusieurs transformations, il se compose de deux sections, siégeant séparément, l'une française, l'autre marocaine. La section française se compose de trois collèges. Les présidents et vice-présidents élus des chambres d'agriculture d'une part, de commerce, d'industrie d'autre part, forment le premier et le deuxième collège. Le troisième est formé par les représentants élus des résidents français non inscrits sur les listes de ces chambres. La section marocaine a une structure identique, avec cette différence que les membres du troisième collège sont toujours désignés par le Résident Général ou par les Commissaires municipaux des grandes villes. *Le Conseil a un caractère purement consultatif*, il ne discute que les questions économiques et ses discussions ne sont pas suivies de vote. Les problèmes politiques ne peuvent être soulevés. Aucune opposition n'est tolérée : en 1950 les représentants élus des chambres de commerce et d'industrie marocaines sont expulsés pour avoir critiqué la politique financière et budgétaire du protectorat. La réforme de 1953 devait transformer le conseil en un organe du gouvernement. Rejetée par Mohammed Ben Youssef, comme la réforme municipale et pour les mêmes raisons, elle est rendue inapplicable par la suite, par le développement de la crise marocaine et par l'attitude hostile des représentants de la colonie française.

Dans ce régime caractérisé par l'absence d'institutions représentatives, les garanties individuelles sont inexistantes pour les Marocains. Le pays vit d'ailleurs presque constamment sous le régime de l'état de siège, décrété à la veille de la première guerre, levé en 1924 dans les territoires civils, décrété à nouveau sur l'ensemble du territoire le 1^{er} septembre 1939, et non levé depuis. Dans ce régime, les poursuites et arrestations, ordonnées par les agents de contrôle, sont exécutées immédiatement par le Pacha ou le Caïd. L'arbitraire est accentué par la concentration, entre les mains d'une même personne, des pouvoirs exécutif et judiciaire, et par l'absence du droit à la défense, reconnu dans quelques villes seulement.

Les libertés fondamentales, libertés de circulation, de presse, d'association, sont inexistantes ou restreintes. Les journaux marocains sont soumis à l'autorisation préalable, toujours révocable, par arrêté viziriel. Les informations sont contrôlées; la censure, établie en 1939, est supprimée en 1951 par décision résidentielle, donc révocable. *L'existence des partis politiques marocains a toujours revêtu le caractère d'une existence de fait*, sans support légal, et par conséquent soumise au bon vouloir de la Résidence. Les libertés syndicales sont inconnues. Il est interdit aux Marocains de créer leurs propres syndicats, et jusqu'à une date récente, il leur est interdit d'adhérer aux syndicats français. A l'octroi des libertés syndicales, la Résidence préfère des solutions paternalistes, confiant la protection des intérêts des ouvriers à des organismes semi-administratifs : Bureau Marocain du travail de 1943 à 1946, puis Jmâa ouvrières.

Un tel régime où les Marocains ne sont pas associés à la gestion des affaires de leur pays, où les libertés sont prosrites, les institutions représentatives inconnues, n'est pas de nature à inculquer aux habitants les principes de la démocratie, ni à les préparer à prendre en main le destin de leur pays.

Il est tout juste apte à *faciliter l'exploitation du pays au profit d'une minorité d'Européens et de Marocains*. C'est dans cette perspective d'ailleurs qu'il est conçu.

3. LES BASES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES

Les milieux d'affaires français, ayant joué un rôle déterminant dans l'établissement du protectorat, sont vite attirés par les perspectives de profit, offertes par l'équipement et l'exploitation des richesses du pays. Ils vont créer, à côté de l'économie traditionnelle, une économie de type capitaliste, concentrée entre les mains d'un petit groupe de sociétés, et développée au profit d'une faible minorité.

a. Les capitaux publics.

Le financement de l'économie marocaine est réalisé à la fois par des capitaux publics et des capitaux privés. *Les capitaux publics* proviennent soit des ressources marocaines, soit d'emprunts lancés sur le marché financier français, ou de participations du trésor français. Les ressources marocaines sont constituées par les impôts, et par les revenus du domaine public, des monopoles et des exploitations. Les impôts directs constitués par la taxe urbaine, la patente payée par les commerçants, les industriels et les professions libérales, le supplément à la patente, « timide ébauche d'un impôt sur les bénéfices », les prélèvements sur les traitements, salaires, pensions et rentes, et par le tertib, représentent, avec les droits d'enregistrement, 25 à 30 % des recettes du budget ordinaire. Il convient de souligner que ces impôts sont loin d'être équitables. *La fiscalité du protectorat frappe la valeur brute des produits et non les revenus ou les bénéfices*. La charge fiscale supportée par les entreprises installées au Maroc est légère : elle est évaluée *au quart de la charge supportée en France* par des entreprises identiques. L'impôt est plus lourd pour les Marocains que pour les Français. Alors que le tertib est soumis jusqu'en 1954 à un abattement de 50 % (30 % depuis 1954) pour les colons, il est alourdi pour les Marocains de décimes pour la rémunération des Caïds et des Cheikhs ou pour les sociétés indigènes de prévoyance. Les impôts indirects prélevés sur les douanes, les transactions et certains produits de consommation (sucre, allumettes, produits pétroliers, bougies) constituent la plus grande fraction des recettes ordinaires.

Les recettes du budget ordinaire sont affectées surtout à la couverture des dépenses de fonctionnement, au remboursement de la dette publique et à l'alimentation d'un fonds de concours pour l'équipement. Les recettes du budget extraordinaire, fournies, jusqu'en 1954, pour moitié et plus, par des ressources locales, sont affectées principalement à l'équipement du pays. Les avances du trésor français sont destinées surtout au financement des plans quadriennaux. Le premier (1949-52) vise surtout à doter le pays de l'infrastructure nécessaire à l'exploitation et l'écoulement des ressources minières et agricoles. Les crédits alloués à l'agriculture s'élèvent à 3 % seulement des dépenses totales; ceux affectés à la formation technique et professionnelle sont purement symboliques. Le deuxième plan quadriennal (1954-57) met l'accent sur le développement agricole (13 % des dépenses) et sur l'équipement social et culturel. Cet effort tardif, destiné à désarmer les attaques des nationalistes, reste dérisoire par rapport aux besoins du pays. Quant aux investissements industriels, ils sont considérés comme du ressort de l'initiative privée. Cependant l'État s'est réservé le monopole de l'exploitation des phosphates par l'intermédiaire de l'Office Chérifien des Phosphates créé en 1920 et participe par le canal du Bureau de Recherches et de Participations Minières au capital de nombreuses sociétés minières.

Ainsi en gros les *ressources budgétaires* sont *dépensées au profit de la colonisation surtout* : dette publique, dépenses d'administration, travaux d'infrastructure destinés à faciliter les investissements privés et cela aux dépens du niveau de vie général de la population.

b. Les capitaux privés.

Les capitaux privés sont introduits au Maroc par le canal des grandes banques, françaises surtout. Ces banques avaient déjà acquis des intérêts au Maroc avant le protectorat, notamment à l'occasion d'emprunts du Makhzen. Dès 1912, elles ont consolidé leurs positions avec la création de succursales ou de filiales. A côté de la Banque d'État du Maroc, organisme semi-public, les autres sont, soit des banques de crédit et de dépôt, soit des banques d'affaires et de participation. Leur rôle est de soutenir la colonisation, de faciliter l'exécution des grands travaux et d'exploiter à leur profit les concessions minières. Elles ont, pour cela, drainé vers le Maroc d'importants capitaux, pour la plupart d'origine française (90 %), attirés par la légèreté de l'impôt, le taux élevé du loyer de l'argent, la faiblesse des salaires et charges sociales, et par les facilités offertes à la spéculation.

Ces capitaux sont concentrés entre les mains d'un nombre restreint de banques et d'organismes financiers, véritables holdings dominant toute l'activité économique du pays. *Le plus important de ces holdings est constitué par la Banque de Paris et des Pays-Bas*, qui régent de nombreux secteurs de l'économie marocaine. Elle contrôle en particulier la circulation monétaire, par l'intermédiaire de la Banque d'État du Maroc. D'abord institution internationale prévue par l'acte d'Algésiras, cette dernière est vite passée sous influence française (57,2 % des actions en 1947) et plus spécialement sous influence de « la Banque de Paris et des Pays-Bas » qui y possède 34 % des actions et 8 représentants sur 14 dans le Conseil d'Administration. La Banque de Paris et des Pays-Bas contrôle de même le crédit par l'intermédiaire toujours de la Banque d'État et de la Banque Commerciale du Maroc. Elle exploite le monopole de la vente et de la fabrication des tabacs et cigarettes par l'intermédiaire de la Régie co-intéressée des Tabacs du Maroc. Elle intervient enfin dans les secteurs-clés de l'économie marocaine par le truchement de deux gigantesques holdings : *la Compagnie Générale du Maroc et l'Omnium Nord Africain*. La première contrôle les transports par la Compagnie franco-espagnole du Tanger-Fès, la Compagnie des chemins de fer du Maroc, la Compagnie des tramways et autobus de Casablanca (T.A.C.), la production énergétique par l'Énergie Électrique du Maroc, la Société marocaine de distribution d'eau et d'électricité (S.M.D.), la Société Chérifienne des pétroles, les charbonnages de Jérada, la production minière par les mines de Bou Arfa, et tout un ensemble d'entreprises agricoles, industrielles et commerciales. L'Omnium Nord Africain, d'abord simple filiale de la Compagnie Générale est devenu par des augmentations successives du capital, un grand holding. Le champ de ses activités couvre surtout le Sud Marocain et comprend des entreprises minières (manganèse et cobalt surtout), de transports automobiles (S.A.T.A.S.), de commerce et d'industries métallurgiques. C'est une des sociétés françaises les plus importantes : sa capitalisation boursière s'élevait en 1956 à plus de 12 milliards de francs.

A côté de la Banque de Paris et des Pays-Bas, d'autres groupes, moins importants exercent leur domination sur l'économie marocaine. *La Compagnie marocaine* créée en 1902 est l'instrument de pénétration de la *Banque de l'Union Parisienne*, dont l'action

en Algérie et en Tunisie, est comparable à celle exercée par la Banque de Paris au Maroc. La Compagnie a des activités surtout commerciales; elle exporte tous les produits du Maroc et importe des matériaux de construction, des machines agricoles et des produits de consommation courante : sucre et thé surtout. Le Comptoir français du Maroc, fondé par les banquiers Gradis, Dreyfus et Holbronner, associés à la Banque d'Indochine exerce son activité dans le domaine du commerce extérieur et dans les filatures. Le groupe Hersent, outre ses rapports avec la Banque de Paris et la Banque de Gradis, dirige une grande partie des activités immobilières, financières et industrielles du port de Fédala (Mohammedia).

Dans le domaine de la presse, de la publicité et de l'imprimerie, c'est le *groupe Mas* qui domine : il dirige les journaux les plus importants du Maroc : *la Vigie marocaine*, *le Petit Marocain*, *l'Écho du Maroc* et *le Courrier du Maroc* : mais il administre également des domaines agricoles, des affaires immobilières, industrielles et commerciales. Il est concurrencé dans le domaine de la presse par le *groupe Walter* fondateur de « Maroc-Presse »; lié au capitalisme américain, ce groupe possède une part prépondérante du capital des mines de plomb et de zinc de Zellidja.

Ces groupes financiers n'exercent pas leur influence dans le domaine économique seulement. Ils constituent des *groupes de pression qui influencent la politique du protectorat*, et l'infléchissent dans un sens favorable à leurs intérêts. Dans le domaine économique, leur action s'exerce, soit en vue d'obtenir des avantages de tous genres : adjudications de travaux publics, faveurs administratives, soit en vue d'orienter la politique fiscale, la politique économique et la répartition des investissements publics ou semi-publics entre les différentes sociétés qu'ils contrôlent. Les modalités d'action sont diverses : si les moyens et petits intérêts se contentent d'effectuer des démarches auprès des fonctionnaires de la Résidence, de faire voter des motions par les chambres professionnelles, ou d'intervenir au Conseil du Gouvernement, les grands intérêts emploient des méthodes plus directes et partant plus efficaces : nomination de fonctionnaires comme administrateurs de sociétés, recrutement d'anciens fonctionnaires ou d'hommes politiques, noyautage de l'administration par des hommes à gage, mise en jeu des appuis métropolitains. Sur le plan politique, les représentants des groupes d'intérêts sont les soutiens les plus fidèles d'un régime créé pour eux; ce sont eux qui l'ont poussé à écarter systématiquement les Marocains de la mise en valeur de leur pays, à ignorer leurs revendications et à prendre une attitude hostile et répressive vis-à-vis du nationalisme. Cependant dans ce domaine aussi, les modalités d'action varient, semble-t-il, en fonction des intérêts en jeu : tandis que les représentants des moyens et petits intérêts agissent dans l'immédiat, ceux des grands intérêts pour sauvegarder leurs privilèges, quelle que soit l'évolution du pays, mènent une action à long terme. Les premiers exercent une action tapageuse : agitation ou grève au sein du Conseil du Gouvernement, campagnes de presse, motions, démarches, interventions auprès de personnalités de la métropole, et, en fin de compte, recours à la violence et à l'action terroriste. Les seconds, sentant que, de toute manière, leurs intérêts sont sauvegardés, dans l'immédiat, par l'agitation des représentants des moyens et petits intérêts, et par la politique conservatrice du régime, mènent, surtout après 1947, une politique plus prudente et font un double jeu (Texte 2).

c. L'équipement.

Pour la conquête et l'administration du pays, ainsi que pour l'exploitation de ses richesses minières et agricoles, l'édification d'une infrastructure est nécessaire. Une grande partie des dépenses publiques lui a été réservée : 75 % des dépenses totales de 1912 à 1938, 68 % pour la période de 1945 à 1950.

La plus grande partie de ces dépenses intéresse les moyens de communication. Ceux-ci ont, les premiers, retenu l'attention des autorités. **Le réseau routier** s'est étendu progressivement. En 1955, il comprend 6 000 km de routes principales, 4 800 km de routes secondaires et 6 220 km de chemins tertiaires. La grande route reliant Agadir, Casablanca et Oujda, pénètre à l'intérieur du pays, pour joindre les régions minières et agricoles aux villes de la côte. La mise en place du **réseau ferroviaire**, commencée par la construction de la voie de Tanger à Fès prévue par l'acte d'Algésiras, est poursuivie à partir de 1920 par la voie ferrée reliant Oujda à Marrakech. Ce tronçon est prolongé, par la suite, pour desservir les régions minières, par la ligne Khouribga-Casablanca et Safi-Youssoufia pour les phosphates, Khouribga Oued-Zem pour le fer, Oujda-Jérada et Bou Arfa pour le charbon et le manganèse; ce dernier tronçon est prolongé jusqu'aux mines de charbon de Kenadsa, avec l'espoir qu'il serait le point de départ d'un éventuel Méditerranée-Niger. L'équipement maritime qui constituait une des grandes préoccupations des milieux d'affaires européens au XIX^e siècle, est entrepris dès 1912. L'effort porte essentiellement sur le port de Casablanca qui devient le port le plus actif du Maroc, concentrant jusqu'à 75 % du commerce maritime marocain. D'autres ports, d'importance régionale, sont équipés : Kenitra, Safi, Agadir, etc. Pour l'irrigation des terres et la production de l'électricité **l'aménagement hydraulique des grands fleuves** est également entrepris. A la veille de la deuxième guerre mondiale, trois barrages de retenue et un barrage de dérivation sont déjà construits. Au lendemain de la guerre l'équipement de l'Oum er Rbia se poursuit. Au total, les travaux effectués peuvent permettre d'irriguer près de 480 000 ha; en fait 55 000 ha seulement sont irrigués. La production électrique a augmenté rapidement soit par l'installation de centrales thermiques à Oujda, Casablanca, Sidi Kacem et Agadir, soit surtout par l'aménagement des fleuves; elle est passée de 14 millions de kWh en 1925 à 850 millions de kWh en 1954.

L'infrastructure ainsi réalisée profite peu à l'immense majorité de la population marocaine. L'équipement routier reste insuffisant et inégalement réparti. Les routes ne sont vraiment importantes que dans le Maroc atlantique et au voisinage des grandes villes du « Maroc utile »; les régions déshéritées sont maintenues dans un état d'isolement et de sous-équipement préjudiciable à leur développement. Les liaisons entre la *Zone Nord* sous protectorat espagnol et la *Zone Sud* sont peu développées. Les chemins tertiaires, susceptibles de promouvoir le développement des régions rurales, sont nettement en dessous des besoins. Sur les routes existantes, le trafic est sous la dépendance du secteur colonial : sur 91 000 véhicules en circulation en 1953, 13 400 seulement appartiennent à des Marocains. L'équipement électrique est loin de profiter à la majorité des Marocains : en 1953, 45 % de la production électrique sont consommés par les entreprises industrielles, 17 % par les mines, 11 % par les chemins de fer, 4 % par les grandes exploitations rurales et 23 % pour l'éclairage. L'électrification demeure inconnue dans les campagnes et ne touche que la moitié des villes marocaines. On a estimé dans ces conditions que *1 kWh seulement sur 8 est consommé par les Marocains.*

Enfin l'aménagement hydraulique n'est pas adapté aux besoins des cultivateurs marocains et à leurs possibilités; on a édifié à grands frais les barrages destinés à fournir l'eau aux terres de colonisation et négligé trop souvent les travaux de petite hydraulique (puits, séguías, petits barrages) favorables à l'agriculture traditionnelle et à la vie des pasteurs.

DOCUMENTS

1. TRAITÉ DE PROTECTORAT DU 30 MARS 1912.

Le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de Sa Majesté Chérifienne, soucieux d'établir au Maroc un régime régulier, fondé sur l'ordre intérieur et la sécurité générale, qui permette l'introduction des réformes et assure le développement économique du pays, sont convenus des dispositions suivantes :

ARTICLE PREMIER.

Le Gouvernement de la République Française et Sa Majesté le Sultan sont d'accord pour instituer au Maroc un nouveau régime comportant les réformes administratives, judiciaires, scolaires, économiques, financières et militaires que le Gouvernement Français jugera utile d'introduire sur le territoire marocain.

Ce régime sauvegardera la situation religieuse, le respect et le prestige traditionnel du Sultan, l'exercice de la religion musulmane et des institutions religieuses, notamment de celles des habous. Il comportera l'organisation d'un Makhzen chérifien réformé.

Le Gouvernement de la République se concertera avec le Gouvernement Espagnol au sujet des intérêts que ce Gouvernement tient de sa position géographique et de ses possessions territoriales sur la côte marocaine.

De même la ville de Tanger gardera le caractère spécial qui lui a été reconnu et qui déterminera son organisation municipale.

ARTICLE 2.

Sa Majesté le Sultan admet dès maintenant que le Gouvernement Français procède, après avoir prévenu le Makhzen, aux occupations militaires du territoire marocain qu'il jugerait nécessaires au maintien de l'ordre et de la sécurité des transactions commerciales et à ce qu'il exerce toute action de police sur terre et dans les eaux marocaines.

ARTICLE 3.

Le Gouvernement de la République prend l'engagement de prêter un constant appui à Sa Majesté Chérifienne contre tout danger qui menacerait sa personne ou son trône ou qui compromettrait la tranquillité de ses Etats. Le même appui sera prêté à l'héritier du trône et à ses successeurs.

ARTICLE 4.

Les mesures que nécessite le nouveau régime de protectorat seront édictées, sur la proposition du Gouvernement Français, par Sa Majesté Chérifienne ou par les autorités auxquelles elle en aura délégué le pouvoir. Il en sera de même des règlements nouveaux et des modifications aux règlements existants.

ARTICLE 5.

Le Gouvernement Français sera représenté auprès de Sa Majesté Chérifienne par un commissaire Résident Général dépositaire de tous les pouvoirs de la République au Maroc, qui veillera à l'exécution du présent accord.

Le commissaire Résident général sera le seul intermédiaire du Sultan auprès des représentants étrangers et dans les rapports que ces représentants entretiennent avec le Gouvernement Maro-

cain. Il sera, notamment, chargé de toutes les questions intéressant les étrangers dans l'Empire chérifien. Il aura le pouvoir d'approuver et de promulguer, au nom du Gouvernement Français, tous les décrets rendus par Sa Majesté Chérifienne.

ARTICLE 6.

Les agents diplomatiques et consulaires de la France seront chargés de la représentation et de la protection des sujets et des intérêts marocains à l'étranger.

S. M. le Sultan s'engage à ne conclure aucun acte ayant un caractère international sans l'assentiment préalable du Gouvernement de la République Française.

ARTICLE 7.

Le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de S. M. Chérifienne se réservent de fixer d'un commun accord les bases d'une réorganisation financière qui, en respectant les droits conférés aux porteurs des titres des emprunts publics marocains permette de garantir les engagements du Trésor Chérifien et de percevoir régulièrement les revenus de l'Empire.

ARTICLE 8.

S. M. Chérifienne s'interdit de contracter à l'avenir, directement ou indirectement, aucun emprunt public ou privé et d'accorder, sous une forme quelconque, aucune concession sans l'autorisation du Gouvernement Français.

ARTICLE 9.

La présente convention sera soumise à la ratification du Gouvernement de la République Française et l'instrument de ladite ratification sera remis à S. M. le Sultan dans le plus bref délai possible.

En foi de quoi, les soussignés ont dressé le présent acte et l'ont revêtu de leurs cachets.

Fait à Fès, le 30 mars 1912 (11 Rebiah 1330).

REGNAULT, MOULAY ABD EL HAFID.

2. LES GRANDS GROUPES FINANCIERS ET LA CRISE MAROCAINE.

« L'intérêt bien compris est de s'adapter à chaque étape au stade nouveau atteint par l'évolution dans les conditions telles que personne ne puisse nous tenir grief de notre attitude pendant l'étape précédente. A partir du moment où il apparaît qu'une échéance est fatale, qu'il est impossible de l'éviter, il est dangereux de tenter de s'interposer pour la retarder ou l'accélérer au risque de se voir accuser ensuite des plus sombres machinations... La prudence et l'intérêt bien compris consistent à se placer sur des positions techniques et à être sollicité par tous plutôt que d'être enrôlé sous la bannière d'un seul. »

Interview au journal *Le Monde*, cité dans S. BERNARD, *Le conflit franco-marocain 1943-1946*, pp. 246-247. Bruxelles, 1963.

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

R. LE TOURNEAU, *Évolution politique de l'Afrique du Nord*, Paris, A. Colin, 1962.

J. BERQUE, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Le Seuil, 1962.

A. AYACHE, *Le Maroc. Bilan d'une colonisation*, Paris, Éditions Sociales, 1956.

R. GALISSOT, *Le Patronat européen au Maroc (1931-1942)*, Rabat, E.T.N.A., 1964.

V. MONTEIL, *Maroc*, Paris, Le Seuil, 1962, Chapitre sur les officiers des A. I. : *Un métier de seigneur*.

LYAUTEY, *Paroles d'Action*, Paris, A. Colin, 1927, *Textes et lettres*, 1912-1925, présentés par Pierre Lyautey, 4 volumes, Paris, 1953-57.

GÉNÉRAL CATROUX, *Lyautey le Marocain*, Paris, Hachette, 1952.

G. GUILLAUME, *Les Berbères Marocains et la pacification de l'Atlas Central, 1912-1933*, Paris, 1938.

J. D'ESME, *Bournazel, l'homme rouge*, Paris, Flammarion, 1952.

L. VOINOT, *Maroc, Encyclopédie coloniale et maritime*, 1947.

24

LA COLONISATION ET SES CONSÉQUENCES

1. LA COLONISATION RURALE

- a. L'APPROPRIATION DES TERRES.
- b. LA RÉPARTITION DES TERRES.
- c. LA MISE EN VALEUR.

2. LES ENTREPRISES MINIÈRES, INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

- a. L'EXPLOITATION MINIÈRE.
- b. LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES.
- c. LE COMMERCE.

3. LES CONSÉQUENCES

- a. LA CRISE DE L'ÉCONOMIE TRADITIONNELLE.
 - b. L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION.
 - c. LES TRANSFORMATIONS DE LA SOCIÉTÉ MAROCAINE.
-

1. LA COLONISATION RURALE

La colonisation rurale représente la forme la plus directe de la prise de possession du pays par les Européens et le moyen le plus efficace de consolider l'occupation militaire. Déjà avant le protectorat, des Européens avaient réussi à accaparer des terres à la faveur des stipulations des conventions de Madrid et d'Algésiras; en 1912 plus de 80 000 ha étaient entre les mains de colons européens particulièrement dans le Rharb, la région de Rabat, les Chaouïa, les Doukkala, les Abda et le Maroc Oriental. La plupart de ces acquisitions étaient contestées par les habitants.

a. L'appropriation des terres.

Une des premières préoccupations de Lyautey est de favoriser l'appropriation des terres de culture par les Français et de donner à celle-ci un caractère légal. C'est dans ce sens qu'est promulgué le dahir du 12 août 1913 sur l'immatriculation foncière. Pour fournir des terres aux colons, on utilise d'abord les domaines Makhzen, puis les terres Guich intégrées dans le domaine privé de l'État par le dahir de 1914. Pour mettre fin aux abus et aux spéculations sur les terres collectives, le dahir de 1914 les déclare

inaliénables. En 1916 un Comité de colonisation est créé pour constituer et répartir des lots de colonisation. Pendant la première guerre mondiale, 70 000 ha nouveaux sont accaparés par les Européens. Ce chiffre est jugé trop faible. La lenteur du développement de la colonisation est imputée au refus des Marocains de se dessaisir de leurs terres, à l'extension des terres collectives et aux interdits du dahir de 1914. Aussi dès la fin des hostilités, ce dahir est-il détourné, pour répondre au désir des Européens d'acquérir des terres et permettre aux capitaux qui affluent dans le pays de s'investir dans l'agriculture.

Le dahir de 1919 reconnaît, comme celui de 1914, l'inaliénabilité des terres collectives. Celles-ci ne peuvent être acquises que par l'État, « à la suite d'une expropriation pour cause d'utilité publique » ou « en vue de constituer des périmètres de colonisation ». Elles sont placées sous la tutelle du Directeur des affaires indigènes, assisté d'un conseil de tutelle qui se substitue d'une manière générale à la collectivité et, en « tuteur diligent », en « bon père de famille », décide des « terres suffisantes pour son développement normal » et aliène le surplus au profit de l'État ou le loue à long terme à des colons. Il peut transformer ces baux à la demande des locataires en aliénations perpétuelles de jouissance. Le dahir de 1951 autorise l'aliénation des terres collectives situées à l'intérieur des périmètres des villes érigées en municipalités ou dans leurs banlieues ainsi que les « terrains agricoles susceptibles d'être mis en valeur ». L'acquisition est payée par des travaux exécutés par l'acheteur sur les terrains collectifs. Ainsi une part importante des terres collectives est mobilisée au profit de la colonisation. Le reste est souvent réparti en toute propriété entre les collectivités, ce qui facilite la vente des terres par les Marocains et le développement des terres de colonisation.

Pour obliger les Jemaâ à accepter l'aliénation de leurs terres et leur transfert aux colons, une pression méthodique est exercée sur elles. Les conseils donnés aux contrôleurs civils en 1928 vont nettement dans ce sens (Texte 1).

b. La répartition des terres.

Les terres ainsi recueillies sont réparties, dans le cadre de la colonisation officielle, en lots de taille différente, et vendues, après tirage au sort entre les postulants, avec de larges facilités de paiement. Les lots de petite et moyenne colonisation sont vendus à des prix fixés par l'administration, payables en quinze annuités. Les lots de grande colonisation sont vendus par adjudication. Jusqu'en 1922, 57 000 ha sont ainsi distribués. Entre 1923 et 1932 la colonisation officielle est passée par une phase culminante : 202 000 ha sont répartis. Après 1932 la répartition des terres se ralentit.

La colonisation privée s'est développée parallèlement à la colonisation officielle et à un rythme plus rapide : elle couvre 358 000 ha en 1932. Elle s'est poursuivie, après cette date, avec l'appui de l'État, soit par voie d'achats, soit par voie de location à long terme ou d'aliénation perpétuelle de jouissance.

La propriété coloniale est fortement concentrée. La grande exploitation domine avec une superficie moyenne de 170 ha ; les propriétés de plus de 300 ha regroupent 60 % de la terre coloniale.

Géographiquement aussi, les terres de colonisation sont très concentrées. Elles sont surtout nombreuses dans les plaines fertiles, suffisamment arrosées ou facilement irrigables : Plaines de Fès-Meknès avec quelque 210 000 ha, plaine du Rharb avec 200 000 ha, plaine de la Chaouïa avec 130 000 ha et plaines du Haouz, du Tadla, du Sous et des Triffa.

Dans la Zone espagnole, les terres de colonisation sont relativement peu étendues; cela provient de la rareté des sols cultivables, de la forte occupation du sol par les paysans rifains et des particularités du régime foncier caractérisé par la faible extension des biens Makhzen et des terres collectives et par l'extrême morcellement des terres Melk. Par ailleurs le protectorat espagnol n'ayant pas introduit le système d'immatriculation, les terres acquises par les Européens ne peuvent prétendre à des titres juridiquement irrévocables. Dès 1916, la « Compania colonisadora » reçoit plusieurs centaines d'hectares dans les environs de Melilla et les allotit entre plusieurs colons. En 1927, est fondée la compagnie agricole du Loukkos avec une forte participation de capitaux français; elle reçoit un périmètre de 5 920 ha dans la vallée du Loukkos. D'autres colons sont installés sur les terres confisquées aux partisans d'Abdelkrim, particulièrement dans les vallées de l'Oued Rhiss et du Nekkour. En 1929, un vaste programme de colonisation est établi, portant sur plus de 25 000 ha dans la plaine de Rio-Martil et dans la vallée du Kerte surtout, mais sa réalisation est compromise par la crise de 1930 et par la guerre civile espagnole. En définitive, près de 15 000 ha seulement sont colonisés. Comme dans la Zone Sud la répartition de ces terres est très concentrée : les 4/5 sont rassemblées dans la région occidentale : région des Jebala, du Loukkos et Zone de Tanger.

c. La mise en valeur.

La mise en valeur des terres de colonisation jouit de conditions particulièrement avantageuses : non seulement ces terres se trouvent dans des régions où les conditions naturelles sont particulièrement favorables et bénéficient de l'infrastructure mise en place, mais les colons profitent, en plus, d'un grand nombre de facilités qui leur sont accordées par l'administration : primes pour les défrichements ou la plantation d'oliviers, subventions pour l'achat de matériel agricole, ristournes sur les prix du matériel importé et sur les carburants, allègement du tertib, crédits à court, moyen, ou long terme, avances par l'État, constitution de coopératives pour l'achat de matériel et de carburants ou pour le stockage, la transformation et la vente de la production, création enfin, en 1936, de l'Office du Blé pour fixer le prix du blé et améliorer la situation des colons. Ceux-ci utilisent des méthodes modernes d'agriculture : ils disposent des machines, emploient des engrais, des semences et des plantes sélectionnées fournies par les services de l'agriculture, pratiquent des cultures variées, et des assolements judicieusement étudiés.

Ce sont les *cultures riches et rentables qui les intéressent le plus*. Sur les 600 000 ha qu'ils cultivent, les colons fournissent 10 à 12 % de la production céréalière marocaine, mais jusqu'à 50 % du blé tendre et la totalité du riz; ils produisent 35 % des légumes secs, les 3/4 des agrumes, et la presque totalité du raisin. La colonisation agricole ne vise nullement l'accroissement de la production des denrées consommées par les habitants, ni le développement général de l'économie du pays et l'amélioration de l'alimentation des Marocains, mais plutôt la *réalisation de bénéfices immédiats par la production de produits facilement exportables*. Elle est responsable du déséquilibre qui caractérise la production agricole du pays. Le Maroc produit près de 2 millions d'hectolitres de vin pour lesquels se pose le problème de l'écoulement, alors qu'il est tributaire de l'étranger pour la totalité de sa consommation de sucre. Beaucoup de terres consacrées par les colons à la vigne auraient pu être utilisées pour la production de fourrages ou de cultures industrielles (coton, sucre) indispensables pour l'équilibre alimentaire de la population et le développement industriel du pays.

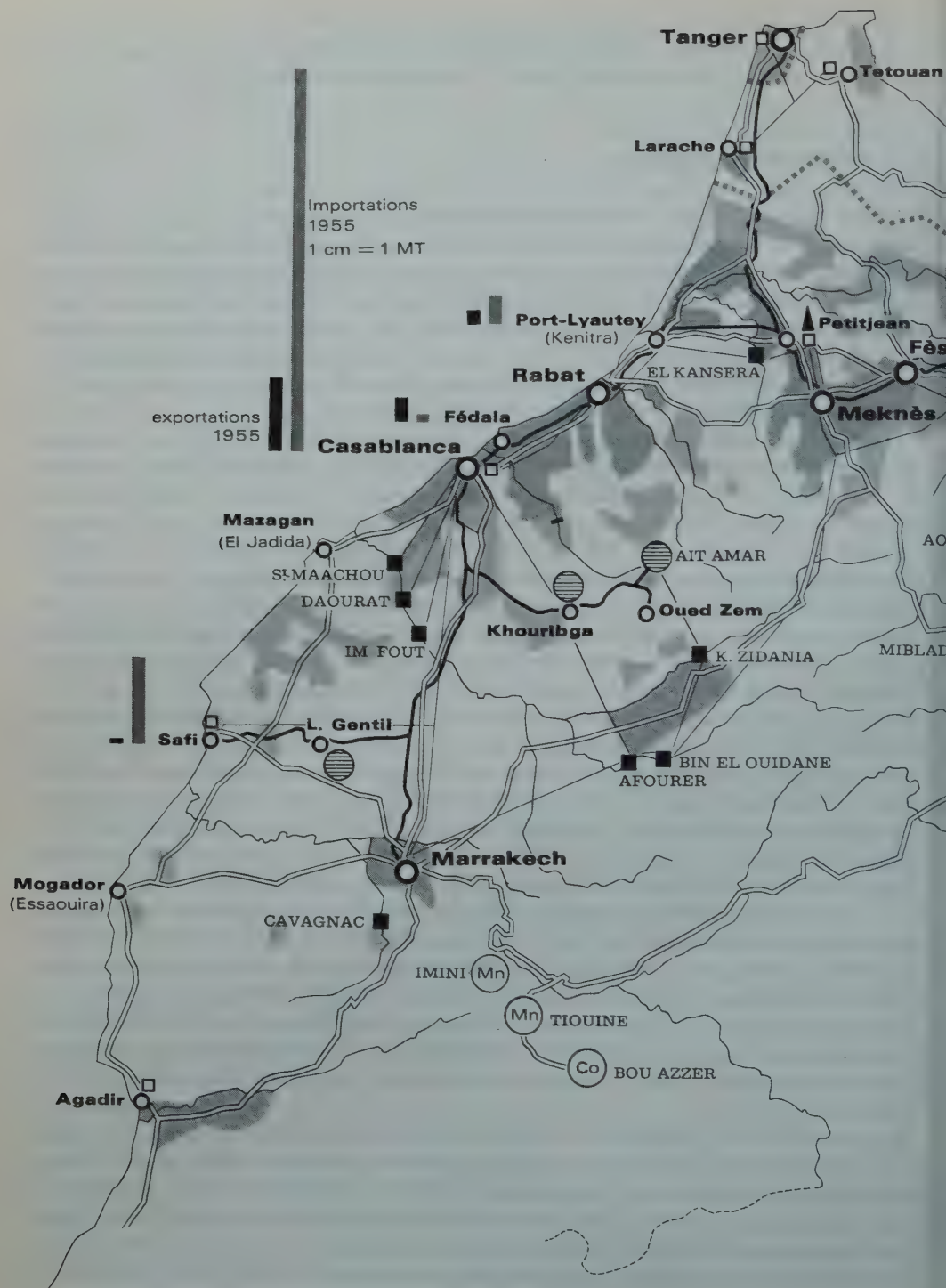
2. LES ENTREPRISES MINIÈRES, INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

a. L'exploitation minière.

L'exploitation minière intéresse encore davantage par les *profits élevés* qu'elle permet. La prospection, déjà commencée auparavant, s'intensifie après 1912. A partir de 1930, les gisements les plus importants sont déjà repérés et exploités. La production minière, d'abord freinée par la crise économique de 1930-34, puis par la deuxième guerre mondiale, connaît par la suite une progression continue; elle n'a pas été sensible aux récessions économiques du monde capitaliste d'après guerre. Cela est dû à la grande diversification de la production minière marocaine et à la place prépondérante des phosphates dont le marché est caractérisé par une grande stabilité.

L'existence des **phosphates** est signalée pour la première fois en 1908. Mais les déclarations de découverte vraiment fondées datent de 1912 seulement. En 1914 le Service des Mines fait une première reconnaissance, une autre a lieu en 1917. Une carte des formations éocènes dressée en 1919 permet de mesurer l'importance des réserves phosphatées marocaines. En 1920 est créé l'Office Chérifien des Phosphates, organisme public, habilité à rechercher et à exploiter les gisements de phosphates. L'exploitation débute en 1921 sur les gisements des Oulad Abdoun (Khouribga) qui fournissent 33 000 tonnes. Par la suite, la production augmente à un rythme rapide mais non continu : variations dues à la crise de 1930 à la mise en exploitation du gisement des Gantours à partir de 1932 ou à la guerre. Après 1945 l'augmentation devient rapide et régulière jusqu'en 1950, où le rythme se ralentit. En 1954, la production dépasse les 5 millions de tonnes. Avec un tonnage aussi élevé, les phosphates représentent en valeur la moitié de la production minière du Maroc, près de 20 % de ses exportations, et le placent au rang de deuxième producteur et de premier exportateur mondial de phosphates. Ceux-ci sont expédiés particulièrement en Europe (France, Grande-Bretagne, Italie, Espagne...) mais aussi en Amérique du Nord et du Sud, dans quelques pays africains et en Extrême-Orient. Sur le plan intérieur, l'O.C.P. joue un rôle important : avec plus de 11 000 ouvriers, il est la plus grosse entreprise industrielle du Maroc. Sa participation au financement des entreprises coloniales et aux frais de fonctionnement du protectorat est très élevée : en 1953 il a versé pour 9 milliards de francs de dividendes à son unique actionnaire, l'État, plus de 5 milliards en taxes diverses et impôts. L'Office contribue par ses paiements de frais de transport, à l'équilibre des chemins de fer du Maroc, alimente une grosse part des recettes des ports de Casablanca et de Safi, à l'équipement desquels il a contribué. Il a créé de nombreux villages miniers et deux villes : Khouribga et Louis-Gentil (Yous-soufia).

Contrairement aux phosphates, *les autres ressources minières sont en majorité entre les mains de sociétés privées*. Le charbon de Jerada est reconnu en 1928 par la Société Belge Ougrée-Marihay et par 3 autres Sociétés (Mokta El Hadid, Bou Arfa, Penarroya). Après la constitution du B.R.P.M., celles-ci fusionnent pour former la *Société Chérifienne des Charbonnages de Jerada*. Pendant la guerre, la société étant défaillante, c'est l'État qui prend en charge la mine. Au lendemain de la guerre est constituée la *Société des Charbonnages Nord Africains* dont 68,9 % du capital sont souscrits par l'État français





L'exploitation coloniale dans la 1^{re} moitié du XX^e siècle

Infrastructure

- == route principale
- voie ferrée
- barrage
- barrage et usine hydroélectrique
- centrale thermique
- ligne à haute tension

Colonisation rurale

- forte densité
- faible densité

Exploitation minière

- ▲ pétrole
- charbon
- ⊖ phosphates
- Fe fer
- Pb plomb
- Zn zinc
- Mn manganèse
- Co cobalt

et l'État Marocain, le reste étant laissé au groupe Ougrée-Marihayé. En 1952, à l'occasion d'une augmentation de capital, ce dernier groupe reprend, avec ses partenaires de la Société primitive, la majorité des actions : 51 %. La production a augmenté rapidement et, après un léger fléchissement au début de la guerre, est remontée d'une façon régulière, pour atteindre en 1953 son point culminant, avec 565 000 tonnes. Les 3/4 de la production sont consommés sur place dans les centrales thermiques d'Oujda et de Casablanca ; le reste est exporté vers la France et l'Algérie. *Les recherches pétrolières* commencées à partir de 1928 dans le Détroit Sud Rifain, ont permis la découverte et la mise en exploitation de 4 champs pétrolifères dans la région de l'Oued Beht. La Société gérante, la *Société Chérifienne des Pétroles*, groupe l'État Marocain, l'État Français, la Compagnie Française des Pétroles, la Compagnie financière Franco-Belge du Maroc et la Banque de Paris et des Pays-Bas. La production a augmenté continuellement depuis 1948, mais elle reste faible : 118 000 tonnes seulement en 1954, année de plus forte production. Ce pétrole raffiné dans une usine de distillation installée à Petitjean (Sidi-Kacem) ne couvre que 15 % de la consommation du pays. La colonisation, grande consommatrice, reste tributaire de l'étranger.

Le minerai de **fer** provient en grande partie de la Zone sous protectorat espagnol, dans les gisements à haute teneur d'Iberkanene et de Ouichane dont l'évacuation est facilitée par la proximité de Melilla. Dans le protectorat français, seule la mine des Aït Amar, près d'Oued Zem, est exploitée. La production, très irrégulière, atteint son maximum en 1952 avec près de 1 600 000 tonnes, dont 934 500 tonnes proviennent de la Zone Nord. Le fer est exporté particulièrement vers la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Allemagne et la France.

Le plomb et le zinc sont souvent associés dans les gisements. Ils sont exploités par 3 Sociétés :

— à *Bou Beker* : Société des Mines de Zellija (Walter, Penarroja, Morgan) (41 % du plomb, 85 % du zinc) ;

— à *Aouli-Mibladen* : Société contrôlée par Penarroja avec les Banques de l'Union Parisienne, de Paris et des Pays-Bas, Kulhmann, le B.R.P.M. et le Bureau Minier de la France d'Outre-Mer (23 % du plomb) ;

— à *Touissite* : Compagnie Asturienne des Mines (19 % du plomb, 7 % du zinc).

La production a connu un grand essor ; elle s'est multipliée par 4 entre 1938 et 1955. La rareté du plomb, la décision des U.S.A. de se constituer des stocks stratégiques et les hauts bénéfices réalisés par les sociétés exploitantes expliquent cet essor. Le plomb et le zinc sont exportés en quasi-totalité vers la France.

Le manganèse est exploité par 3 sociétés dominées par la Banque de l'Union Parisienne, la Banque de Paris, la Banque Walter et la Société du manganèse qui groupe les trusts français de la métallurgie. Le manganèse métallurgique provient des gisements d'Imini, Bou Arfa et Tiouine, le manganèse chimique est fourni par le gisement d'Imini. La production a augmenté plus vite encore que celle du plomb et du zinc. En 1953, le Maroc fournit 7 % du manganèse mondial, dirigé particulièrement vers la France et les U.S.A.

L'Omnium Nord Africain associe El Glaoui à l'exploitation des mines de *cobalt* et d'*amiante* de Bou Azzer.

Les bénéfices réalisés par les Sociétés exploitantes sont très élevés. En 1954, le bénéfice net de la société des mines de Zellija s'élève à 1 258 millions de francs, soit le tiers du chiffre des ventes. À côté de cela, les ouvriers travaillant dans les mines reçoivent des salaires de misère. Les salaires versés par l'O.C.P. aux ouvriers, augmentés des

allocations familiales, s'élèvent en 1952, à 1 574 millions dont plus du tiers est payé au millier d'ouvriers européens travaillant avec l'Office. Le salaire mensuel moyen s'élève ainsi à 40 ou 50 000 francs pour l'ouvrier européen et 8 330 francs pour l'ouvrier marocain (d'après A. Ayache). Encore les ouvriers de l'O.C.P. sont-ils favorisés par rapport à ceux qui travaillent dans les mines du Haut-Atlas et de la Haute-Moulouya où le salaire horaire est plus faible; la législation sur les salaires et congés payés est peu respectée et l'emploi est instable et sans garantie.

b. Les entreprises industrielles.

Le développement de l'exploitation minière n'a même pas profité à l'équipement industriel du pays. Les seules usines de transformation édifiées sont une fonderie de plomb à Oued El Heimer (30 % du minerai extrait) et une usine de superphosphates à Casablanca (100 000 tonnes de phosphates); deux usines fabriquent à Casablanca des agglomérés de manganèse (40 % du total) et de charbon de Jerada.

Les industries de transformation ne se sont développées que très lentement avant la deuxième guerre. Seuls quelques secteurs sont touchés : matériaux de construction et produits alimentaires. La deuxième guerre, coupant la population européenne de ses sources de ravitaillement, l'a obligée de produire sur place une partie des objets dont elle a besoin : cuirs, textiles, corps gras. L'impulsion ainsi donnée s'est maintenue après la guerre, grâce à des facteurs historiques particulièrement favorables. Un des obstacles à l'industrialisation du Maroc, le régime douanier résultant de l'Acte d'Algésiras, avait été levé, en 1939, par l'établissement du contrôle des changes. Désormais les industries peuvent s'installer au Maroc sans redouter la concurrence étrangère. En plus des capitaux accumulés pendant la guerre, les *capitaux français affluent, attirés par de nombreuses facilités* : légèreté de la fiscalité, faiblesse du coût de la main-d'œuvre, et des charges sociales. Certains industriels français préfèrent installer des filiales, plutôt que de se contenter d'y vendre leurs produits. Ils font ainsi des bénéfices supérieurs, en vendant, à des prix proches de ceux de France, des produits dont le prix de revient est nettement inférieur; ils peuvent les expédier, avec des prix plus rémunérateurs, vers l'Afrique Noire ou même vers la France. Enfin le Maroc est devenu dans la stratégie occidentale une base de repli; il devient nécessaire de le doter d'une certaine structure industrielle. On envisage même de créer, le long de la frontière algéro-marocaine, des combinats industriels, en s'appuyant sur Jerada, Colomb Béchar et Kénadsa. Le développement industriel, d'abord rapide, se ralentit à partir de 1953.

Les branches les plus touchées sont les industries du bâtiment, les industries alimentaires, textiles, chimiques et métallurgiques. Les *industries du bâtiment* sont anciennes. Le ciment est produit surtout par la Société des Chaux et Ciments de Casablanca et sa filiale de Meknès, propriétés du groupe français Lafarge, associé à la Compagnie Générale du Maroc; une cimenterie fonctionne à Agadir. La capacité de production, voisine de 300 000 tonnes avant la guerre dépasse 650 000 tonnes en 1954. Les *industries alimentaires* transforment les produits de l'agriculture et de la pêche et raffinent le sucre. 32 minoteries fonctionnent en 1953. Les plus importantes sont celles des Moulins du Maghreb, créés par la Compagnie Générale du Maroc et installés à Casablanca, Meknès et Safi. La capacité d'écrasement s'élève de 2 800 000 quintaux avant la guerre, à 4 500 000 quintaux en 1953. Le raffinage du sucre est pratiquement le monopole de la

Compagnie Sucrière Marocaine (Cosuma) fondée par la Compagnie Marocaine (Banque de l'Union Parisienne), elle est passée, sous le contrôle de financiers marseillais et de la Banque de Paris et des Pays-Bas. La capacité de raffinage passe de 125 000 tonnes en 1938 à 200 000 tonnes en 1952. L'industrie de la conserve transforme les viandes, les légumes, et les fruits, mais surtout les produits de la pêche. Le nombre d'usines de conserves de poissons passe de 26 en 1938 à 195 en 1950. *Les 9/10^e des usines appartiennent à des industriels français, le reste est entre les mains d'autres étrangers, ou de Marocains.* Les industries textiles ont commencé à se développer pendant la guerre : alors qu'elles n'ont tissé que 100 tonnes de coton et 110 tonnes de laine en 1938 leur production s'est élevée en 1948, respectivement, à 930 tonnes et 650 tonnes; la production de rayonne a doublé entre 1938 et 1948. Les filatures et tissages sont en grande partie la propriété des grands industriels du Nord de la France. *Les industries chimiques* et des corps gras ont connu le plus grand essor. Elles fournissent une gamme variée de produits : acide sulfurique (3 500 tonnes en 1955), superphosphates (92 000 tonnes), engrais (53 000 tonnes), explosifs, peintures et vernis, savons, eau de javel, etc. Les Sociétés qui fournissent ces produits sont parmi les plus puissantes du Maroc; ce sont des filiales de groupes français ou internationaux : Kuhlmann, Saint-Gobain, Péchiney, Banque de l'Union Parisienne, etc. *Enfin les industries métallurgiques* forment un secteur important de l'industrie coloniale; fonderies, fabriques de charpentes métalliques, emballages de fer blanc, chantiers de réparations navales existaient déjà avant la guerre; ils sont développés après la guerre et complétés par toute une gamme de produits : pièces de rechange, fils métalliques, câbles électriques, toiles métalliques, fûts, wagons-citernes, etc.

L'analyse des différentes branches industrielles ne doit pas faire illusion. *Le Maroc reste faiblement industrialisé et largement tributaire de l'étranger pour la plupart des produits industriels qu'il consomme.* La part des industries de transformation dans la production intérieure brute ne dépasse jamais 15 %. L'indice de production des industries de transformation a été multiplié par moins de 2,5 fois entre 1938 et 1952 alors que celui de l'extraction a plus que triplé. Cette faiblesse de l'industrialisation est conforme à l'orientation du régime colonial : celui-ci ne cherche nullement à doter le pays d'une économie équilibrée, ni à y développer une industrie indépendante, mais plutôt à y créer une économie de collecte, le pays colonisé devenant fournisseur de matières premières et un débouché pour les industries de la « métropole ». Par ailleurs, les rares industries développées le sont uniquement en fonction des besoins de la colonie étrangère et exclusivement avec les capitaux de la puissance dominante. Les rares bourgeois marocains qui ont essayé d'investir leurs capitaux dans le secteur industriel ont rencontré une vive opposition de la part de l'administration et une concurrence acharnée de la part des entreprises coloniales. Lorsque la Résidence a essayé d'associer le capitalisme marocain au développement industriel, elle a provoqué une levée de boucliers de la part des milieux d'affaires français. La structure du personnel des entreprises s'en ressent : la masse de travail est fournie par la main-d'œuvre marocaine, les ouvriers qualifiés, les techniciens, les agents de maîtrise et les patrons sont français. Cette discrimination dans la hiérarchie des emplois se retrouve dans le partage des bénéfices : en 1952 le bénéfice net réalisé par la COSUMA sur chacun des 2 100 ouvriers qu'elle emploie s'élève à 220 000 F, alors que la même année, un ouvrier marocain reçoit entre 100 et 130 000 F de salaire, heures supplémentaires comprises. La recherche du gain immédiat et des amortissements rapides, qui caractérise toute entreprise coloniale, jointe à l'absence de plan d'ensemble,

a entraîné le développement anarchique des industries : certains secteurs sont suréquipés (conserves, huileries, cimenteries) d'autres sont nettement sous-équipés : c'est le cas, entre autres, des industries de base, et des industries textiles, électriques et mécaniques.

c. Le commerce.

Les activités commerciales de la colonie européenne, déjà importantes à la fin du XIX^e siècle, se sont étendues au fur et à mesure de l'exploitation des richesses du pays. A côté des petits magasins de détail ouverts en grand nombre dès l'établissement du protectorat, pour servir la population européenne des villes nouvelles, de grandes entreprises rassemblent les produits agricoles pour les acheminer vers les marchés ou vers les ports, et importent les produits indispensables à la colonie européenne (machines, étoffes, carburants) ou destinés à la population marocaine (sucre, thé, cotonnades). Les grandes firmes commerciales françaises (Bon Marché, Monoprix, Galeries Lafayette) ont leurs succursales dans les principales villes et connaissent une grande extension au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

Les sociétés sont rarement spécialisées. Elles s'adonnent à toutes les transactions possibles : commerce, spéculations immobilières, financières et agricoles. Les circuits commerciaux sont complexes et comprennent un grand nombre d'intermédiaires. Les marges bénéficiaires sont très élevées, aux dépens du producteur et du consommateur.

Le commerce extérieur aux mains d'entreprises coloniales, montre nettement le caractère de *dépendance de l'économie marocaine*. La dépendance du commerce extérieur résulte avant tout du régime douanier. Le Maroc a vécu durant toute la période coloniale sous le régime de la « porte ouverte » institué par des traités internationaux signés à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle et dont le plus important est l'Acte d'Algésiras (1906). Ce dernier a fixé le droit douanier à 10 % de la valeur des produits quels que soient leur nature et leur pays d'origine. Ces droits sont augmentés d'une taxe de 2,5 % destinée à la caisse spéciale des travaux publics. Les conséquences de ces droits uniformes et faibles, déjà sensibles au XIX^e siècle, se sont accentuées sous le protectorat, mais ont joué au profit presque exclusif de la France. Celle-ci en effet a progressivement infléchi le régime douanier issu de l'acte d'Algésiras dans un sens favorable à ses intérêts. Le rattachement de la monnaie marocaine à la monnaie française en 1920 est un premier pas dans cette voie. Dix ans plus tard, pour soutenir l'agriculture coloniale affectée par la crise de 1930, les autorités du protectorat ont interdit l'entrée au Maroc des produits dont la production locale est jugée suffisante; cette mesure est complétée en 1933 par la fixation des contingents de produits marocains admis en franchise de douane sur le territoire douanier français. En 1936 des traités modificatifs sont négociés avec certains partenaires de l'Acte d'Algésiras, notamment la Grande-Bretagne. Enfin l'établissement du contrôle des changes en 1939 annule pratiquement les effets de l'Acte d'Algésiras. Cette politique soulève des protestations de la part de certaines puissances et particulièrement des États-Unis. L'arrêt de la cour de La Haye (août 1952) a obligé les autorités du protectorat à rétablir la liberté d'importation des produits ne nécessitant pas d'attribution de devises.

C'est donc dans le cadre d'une économie ouverte sur le monde extérieur et particulièrement sur la France qu'ont évolué les échanges marocains de 1912 à 1955. Cette

évolution se caractérise par un accroissement considérable, tant en tonnage qu'en valeur, des importations aussi bien que des exportations. Dans l'ensemble *l'augmentation des exportations est plus rapide et plus régulière que celle des importations*, elle est due essentiellement à l'importance grandissante des *exportations de produits minéraux*. En valeur, les chiffres sont plus difficilement comparables à cause des dévaluations successives de la monnaie. L'importance de ces chiffres dans l'économie du Maroc peut se mesurer : le rapport entre, d'une part les importations et les exportations, et d'autre part le produit national brut ; pour 1955 le rapport est de 26 % pour les importations et de 18 % pour les exportations. Ces pourcentages donnent une première idée de la dépendance de l'économie marocaine vis-à-vis de l'étranger.

La même dépendance est révélée par la nature du commerce ; *le Maroc exporte des produits bruts agricoles et miniers de faible valeur et importe des produits fabriqués*. En 1955 les produits bruts représentent 85 % des exportations marocaines ; parmi ces produits, ceux destinés à l'alimentation humaine représentent 45 % environ, par contre les produits fabriqués représentent une part insignifiante : 4 % environ. Aux importations, les produits de consommation dominent avec 56 % du total dont 23 % destinés à l'alimentation humaine ; les biens d'équipement ne représentent que 15 %, les produits énergétiques (7 %) et les matières premières et demi-ouvrées (22 %) formant le reste.

Ce déséquilibre se répercute sur le plan financier. Exception faite de l'année 1941, *la balance commerciale accuse un déficit constant*. La couverture des importations par les exportations, assez élevée avant le protectorat (86 % en 1910) se dégrade brusquement à partir de 1912. Entre 1915 et 1930 elle oscille entre 27 et 47 %. De 1930 à 1941 la balance tend à s'améliorer : elle augmente régulièrement de 32 % en 1930 à 131 % en 1941. Au lendemain de la guerre, la valeur des produits exportés augmente, par suite de l'accroissement des ventes d'agrumes et de primeurs et d'un début d'élaboration des produits marocains. Mais la valeur des produits importés a augmenté plus vite encore. La différence entre le prix de la tonne importée et le prix de la tonne exportée s'aggrave : la tonne importée est 4 fois plus chère que la tonne exportée en 1938, mais six fois plus chère en 1952. A partir de 1952 la balance s'améliore très lentement, tout en restant déficitaire : la couverture passe de 53 % en 1952 à 66 % en 1955.

La France occupe une place prépondérante dans les échanges extérieurs du Maroc. Cette prépondérance est cependant moins forte que pour les autres pays de l'Afrique du Nord. Elle a par ailleurs, connu certaines fluctuations. Dans l'entre-deux guerres, la part de la France dans les importations a subi un très net fléchissement, passant de 67 % en 1923 à 33 % en 1938 ; au lendemain de la guerre, l'établissement du contrôle des changes a accentué la prépondérance française. A partir de 1949, la relative libéralisation du commerce a de nouveau fait fléchir la part de la France. Aux exportations, la prépondérance de la France s'est maintenue constamment : ceci est le résultat de l'existence de contingents en franchise de douane.

Le commerce extérieur de la Zone sous protectorat espagnol présente dans l'ensemble les mêmes caractères : accroissement en tonnage et en valeur, prédominance des produits bruts aux exportations et des produits fabriqués aux importations, déficit chronique, prépondérance de la part de l'Espagne.

Les relations inter-zonales sont extrêmement réduites : 4 000 tonnes de marchandises seulement sont échangées en 1955. Sur le plan économique, les frontières douanières, la différence de monnaie et l'identité des conceptions économiques ont abouti à diviser le Maroc en deux zones presque exclusives l'une de l'autre.

3. LES CONSÉQUENCES

L'irruption brutale d'une économie capitaliste, implantée artificiellement par une minorité étrangère, a provoqué de profonds déséquilibres au sein de l'économie et de la société traditionnelles.

a. La crise de l'économie traditionnelle.

Malgré l'apparition d'activités nouvelles et l'émigration rurale vers les villes, *l'agriculture reste l'occupation de la majeure partie de la population marocaine* : plus de 6 millions de ruraux soit les 4/5 de la population, vivent directement de l'agriculture et de l'élevage vers 1947. En apparence les conditions de production n'ont guère variées.

L'agriculture reste soumise aux aléas climatiques et menacée par les fléaux naturels. Les modes de production sont toujours archaïques : le labour à l'araire tiré par des animaux, les moissons à la faux et à la faucille, l'absence d'engrais, l'extension des jachères caractérisent toujours l'agriculture marocaine. La production demeure peu diversifiée, les cultures nouvelles étant en grande partie entre les mains des colons : 92 % des terres cultivées sont consacrées aux céréales, principalement à l'orge. Elle se fait toujours dans le cadre d'une *économie de subsistance* ; une faible fraction seulement de la production est vendue dans les souks hebdomadaires pour obtenir l'argent nécessaire au paiement des impôts ou des produits d'importation. Cependant, cette agriculture subit une profonde crise, consécutive à son inadaptation aux conditions économiques nouvelles. Les techniques archaïques correspondaient en effet à un relatif équilibre entre les conditions naturelles et les besoins de la population. Le contact avec l'économie moderne a rompu cet équilibre. L'accaparement des meilleures terres et de l'eau par les colons, le passage d'une économie de subsistance à une économie monétaire, la création de nouveaux besoins par l'introduction en milieu paysan des produits fabriqués, l'absence de réserves monétaires, les excès de la fiscalité, l'usure du sol consécutive à l'augmentation de la population et à la surcharge pastorale, tout cela a perturbé l'agriculture traditionnelle. Devant cette situation, l'extrême pauvreté du paysan ne lui permet pas de changer ses modes de production.

De son côté *l'administration ne fait rien pour arrêter la décomposition des structures traditionnelles* et aider le paysan à la surmonter. Longtemps, elle s'est abstenue de toute action directe, en comptant sur les prétendues vertus de l'exemple. Mais outre que dans l'esprit des théoriciens de l'exemple, ce sont les « notables indigènes » qui sont visés, et que, au même moment, la colonisation dépouille les paysans d'une partie de leurs terres, l'administration ne met pas entre leurs mains les mêmes moyens techniques et financiers que ceux dont dispose le colon et sans lesquels tout espoir d'imitation est vain. Certes des Sociétés Indigènes de Prévoyance sont créées dès 1921 pour venir en aide aux paysans pauvres ; elles fournissent des crédits à court terme, généralement réduits à des prêts de semences ; l'adhésion est obligatoire et la gestion entre les mains de l'administration. Aussi les sociétés ne suscitent-elles pas la confiance des paysans. Elles sont réformées en 1946 dans le sens d'une diminution, en apparence du moins, du rôle de l'administration, et dans le but de permettre une action de vulgarisation et de valorisation. En fait de vulgarisation, les Sociétés de Prévoyance ont surtout vendu des char-rués à soc métallique et des semences sélectionnées, effectué de petits travaux d'aména-

gement et fourni des conseils par l'intermédiaire des moniteurs. Mais les moyens mis en action sont insuffisants : 65 Sociétés de Prévoyance couvrent l'ensemble du Maroc en 1955, 610 exploitations pilotes et 166 moniteurs seulement doivent transformer près de 900 000 exploitations. Les sociétés deviennent un moyen de pression entre les mains de l'administration pour obtenir des cotisations obligatoires ou des fournitures de céréales et même un moyen de surveillance politique.

Devant l'insuffisance de cette action certains fonctionnaires lancent une expérience plus vigoureuse. Ses promoteurs visent une occidentalisation rapide et totale de l'agriculture marocaine. C'est surtout le contexte sociologique et économique dans lequel vit le fellah qu'il faut briser, d'une manière autoritaire, si l'on veut aboutir à cette « refabrication des campagnes marocaines » : la « modernisation sera totale ou elle ne sera pas », est un des slogans qui résument le sens de cette action et insistent sur la nécessité d'agir du même coup sur tous les éléments de la vie paysanne. L'unité de base du système, le Secteur Moderne du Paysannat, est constitué par les douars érigés en coopératives de production, gérées par les Jmâa. Le bénéfice est réparti en fonction du travail fourni et non du droit de propriété. En plus de l'équipement technique, le S.M.P. comporte un équipement social où entrent à la fois « l'architecte, l'instituteur, le secrétaire d'état-civil, le médecin et l'assistante sociale qui recomposeront en humain, mais sur un plan supérieur l'ensemble rural sur lequel aura porté l'action » ; le programme initial prévoit la modernisation en 5 ans de 5 % des terres et en 8 ans de 10 %, soit 440 000 ha par l'intermédiaire de 220 S.M.P.

L'expérience débute sur des terrains collectifs, ce qui permet d'éluder l'épineux problème de la propriété et dans des îlots, assez éloignés les uns des autres. Mais très vite cette *tentative de création de « Kolkhoze » dans un contexte colonial* a soulevé des oppositions et des réticences : opposition des colons inquiets de se voir concurrencés sur le plan de la production et de l'effort d'équipement ; opposition de l'administration inquiète d'une réforme qui risque de mettre en cause les bases mêmes du régime, réticence enfin des paysans, méfiants par expérience de toute solution qui leur est imposée par l'administration et dans laquelle ils voient un moyen nouveau de les priver de leurs terres. Aussi dès 1947, après que ses promoteurs aient été écartés, l'esprit de la réforme est modifié. Les S.M.P. cessent d'être un moyen de moderniser l'agriculture et de transformer le paysan pour devenir des entreprises d'État. L'exécution du plan initial n'est pas respectée : 69 S.M.P. seulement fonctionnent en 1955, et 18 000 ha sont cultivés directement en 1953-54. On est loin d'ébranler l'ensemble du monde paysan. D'autres interventions de l'administration, travaux de défense et restauration des sols (17 600 ha en 1953), création de l'Office de Beni Moussa, restent de portée très limitée.

Les difficultés climatiques s'ajoutant à l'insuffisance de l'action de l'État et à l'augmentation de la population, il s'ensuit une stagnation relative sinon une diminution des disponibilités par habitant. La production annuelle moyenne de céréales est de 361 kg par habitant de 1931 à 1935, elle est seulement de 364 kg de 1951 à 1955. Dans ces conditions, la sous-alimentation, les maladies qu'elle entraîne et la misère sont les lots du paysan.

Le sort de l'artisanat n'est guère meilleur. Cependant il continue à occuper par ses effectifs et l'importance de la population qui vit de ses activités, une place importante dans l'économie et la société traditionnelles. On évalue vers 1950 à près de 200 000 le nombre d'artisans, dont les 3/4 travaillent dans les villes. La branche la plus active est celle des textiles (1/3 des artisans) : elle fournit des tissus d'habillement (jellabas, haïks,

foulards) et d'ameublement (tapis, tentures). L'artisanat est également important dans le *travail du cuir*, il fournit de nombreux autres objets utilitaires ou artistiques. Son maintien s'explique surtout par son adaptation aux besoins des sociétés rurales et de la fraction la plus pauvre des populations urbaines. Mais il est, comme l'ensemble de l'économie traditionnelle, complètement inadapté aux conditions économiques nouvelles et profondément perturbé par elles; de plus, il répond de moins en moins au goût des consommateurs. Depuis la deuxième guerre surtout, le développement des industries modernes et l'évolution du goût des acheteurs le privent de la fraction la plus riche de sa clientèle. Faute de moyens et de connaissances, les artisans ne peuvent entreprendre aucun effort sérieux de reconversion. De son côté l'action de l'État reste inférieure aux besoins et complètement inadaptée. C'est surtout le côté artistique et commercial qui a retenu l'attention du protectorat. En 1918 est créé l'Office des industries d'arts indigènes chargé, en principe, de centraliser la production artistique, de la surveiller, d'en assurer l'écoulement. Il est transformé en 1948 en un « Service des Arts et Métiers Marocains », pour la réorganisation des corporations sous la forme de coopératives, la création d'ateliers-pilotes et la commercialisation de la production. Rattaché à la Direction de l'Intérieur, le Service suscite peu la confiance des artisans : 21 ateliers-pilotes seulement et 21 coopératives de production, d'achat et de vente fonctionnent en 1953. Leur action ne touche qu'un nombre fort réduit d'artisans.

Le commerce traditionnel est également modifié. Le développement des moyens de communication et l'augmentation de la population ont sans aucun doute provoqué un accroissement du volume des échanges, mais sans qu'il soit possible de savoir dans quelles proportions. Par ailleurs cet accroissement reste limité par le faible revenu des Marocains et par la faible augmentation du niveau de la consommation : pour les 4 principaux produits alimentaires (céréales, produits de l'élevage, thé, sucre) qui représentent 70 % de la consommation alimentaire, l'augmentation n'a été que de 10 % entre 1931-38 et 1951-54 (soit 0,50 % environ par an). Dans les campagnes, les échanges continuent à se faire dans les souks hebdomadaires ou à l'occasion des fêtes religieuses (Moussems). Mais les modalités d'échanges se transforment : de plus en plus nombreux sont les colporteurs qui vont de souk en souk avec leur chargement d'épices, de thé, de sucre et de pacotille; des courtiers travaillant pour le compte de commerçants marocains ou européens, visitent les souks et achètent les produits de l'agriculture et de l'élevage pour les transporter vers les ports; les marchands des villes fréquentent les souks où ils se spécialisent dans la vente des tissus.

Dans les villes, les médinas ont conservé leurs fondouks, leurs kissariyas, leurs quartiers spécialisés et leurs boutiques étroites. Mais plusieurs traits caractérisent l'évolution du commerce urbain. *La multiplication des petits commerçants* qui vendent des objets sans grande valeur est un des caractères essentiels de cette évolution; parmi eux les Soussi constituent une catégorie à part, spécialisés surtout dans le commerce des produits alimentaires. Le commerce des tissus connaît les plus grandes transformations : partout les kissariyas se multiplient et débordent sur les quartiers voisins, leur aspect est modifié par l'afflux des tissus d'importation, tandis que souvent à leur voisinage, les souks où sont vendus les produits de l'artisanat déclinent. Dans l'ensemble, l'ancienne organisation des corporations de marchands périlite; là où ils sont maintenus, les Mohtassib deviennent des agents inféodés à l'administration coloniale, plus soucieux de s'enrichir que de surveiller l'honnêteté des commerçants ou de défendre leurs intérêts.

b. L'évolution de la population.

Sur le plan social, les transformations les plus importantes sont l'implantation d'une forte colonie européenne, l'augmentation de la population marocaine et un début de concentration urbaine, et des modifications dans les modes d'existence et les structures sociales des populations rurales et citadines.

• La colonie européenne.

Les mouvements de la population européenne sont mieux connus que ceux de la population marocaine. Les recensements portant sur un groupe humain réduit donnent des résultats précis, exception faite de celui de 1951 qui, jugé en dessous de la réalité, a été corrigé par la suite. D'autre part les estimations faites à partir des données de l'état civil — obligatoire pour les Européens depuis 1914 — et des statistiques de passages aux frontières permettent de connaître avec exactitude l'évolution de cette population.

Le rythme d'accroissement, quoique rapide, n'est pas régulier. Lié à la conjoncture française, marocaine et internationale, résultant surtout de l'immigration, l'accroissement est fort à la fin de la guerre du Rif, à l'approche de la seconde guerre mondiale, et de 1948 à 1951. Mais l'excédent des naissances sur les décès joue également un rôle important. Les différents taux démographiques s'établissent ainsi en 1952 :

Taux de natalité : 26 ‰ (19 en France)

Taux de mortalité : 7 ‰ (12)

Taux de croissance naturelle = 19 ‰ (7)

La structure de la population européenne du Maroc comporte un *fort pourcentage d'adultes* : près de 60 % de cette population a entre 20 et 60 ans.

Les Français constituent l'élément le plus important et le plus privilégié : en 1951, ils forment les 3/4 de la colonie européenne. Par contre les *Méditerranéens* : Espagnols, Italiens, Portugais et Grecs forment la fraction européenne la moins privilégiée : ce sont surtout des artisans, de petits boutiquiers, des cultivateurs, des ouvriers et des pêcheurs. Les Suisses, les Anglais et les Belges sont des hommes d'affaires; les premiers investissent surtout dans la construction et l'hôtellerie, les derniers s'intéressent surtout aux activités minières et au commerce des matériaux de construction importés. En dehors des Européens, un groupe important de *Nord-Africains* et quelques *Américains* vivent au Maroc; le nombre de ces derniers augmente surtout après 1945; ils sont 4 000 en 1955, les 3/4 travaillant sur des bases militaires.

Cette colonie étrangère réside dans sa grande majorité dans *les villes* (80 %) ou dans les centres de plus de 2 000 habitants (9 %). 11 % seulement vivent dans les campagnes. Casablanca renferme 29 % de la population européenne du Maroc. La concentration des Européens dans les villes, et dans les villes côtières surtout, traduit les fonctions de cette population.

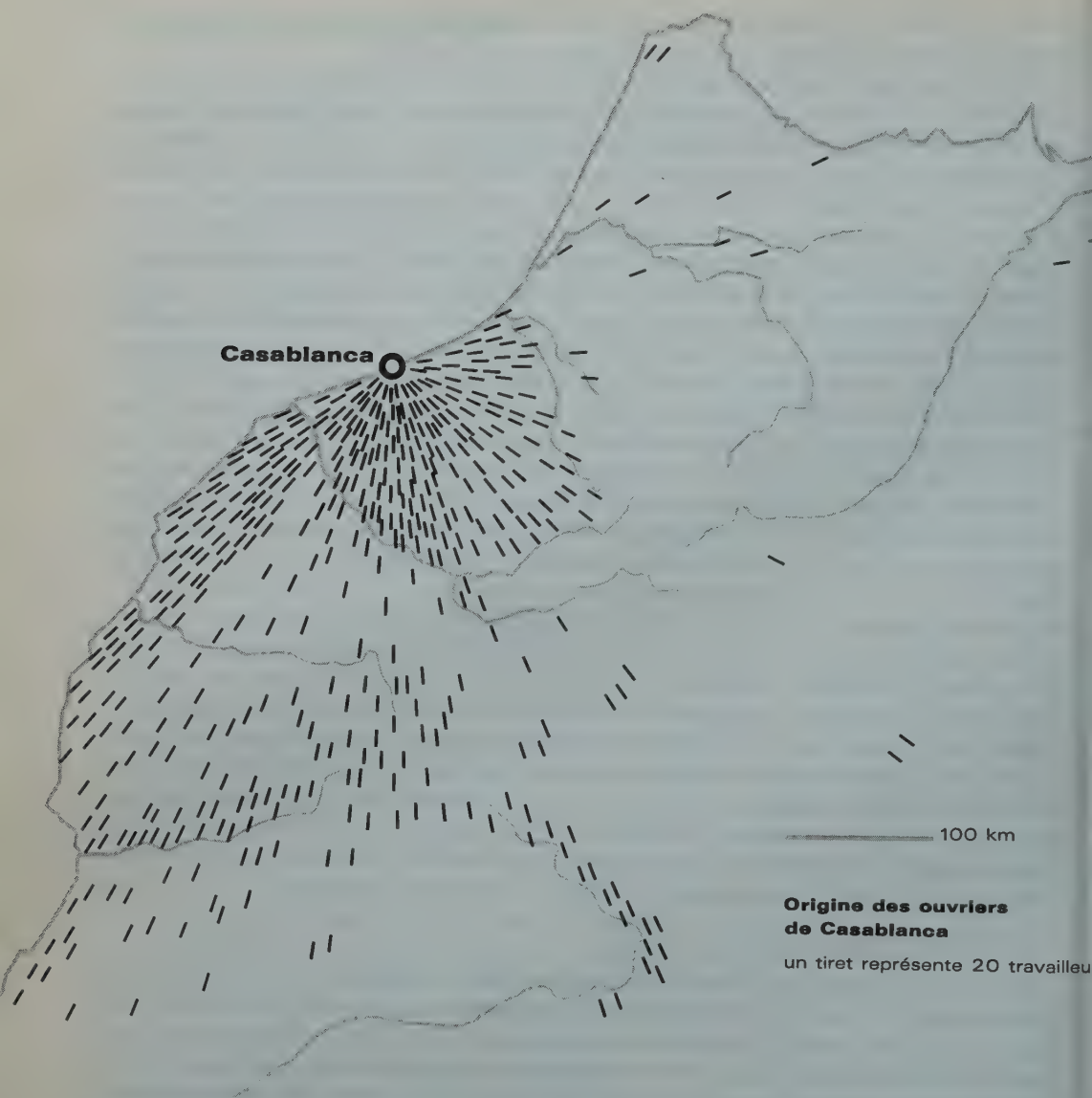
La structure professionnelle de la colonie européenne présente tous les traits caractéristiques d'un groupement humain d'encadrement et d'exploitation. Le pourcentage de la population active est faible : 38 % du total en 1951 contre près de 50 % à la même époque en France; ce taux d'activité très faible est le résultat d'un *niveau de vie élevé*, d'une moyenne de vie assez longue, d'une scolarisation poussée des enfants et d'un moindre travail des femmes. Les secteurs improductifs : transports, commerce, services, emplois administratifs occupent 60 % de la population active. Une faible fraction travaille dans

le secteur primaire : agriculture, pêche et forêts occupent 7 % seulement de la population active. Le secteur secondaire : mines et industries occupe 29 %.

La structure sociale de la colonie européenne est très différenciée. Au sommet de la hiérarchie se trouvent les « grands notables », minorité de 4 à 5 000 individus seulement parmi lesquels quelques prépondérants imposent leur autorité. Malgré leur différence de fonctions, industrie, commerce, haut fonctionnariat, ils constituent un groupe social fortement intégré, ayant ses caractères propres et des intérêts communs. Détenant la puissance et l'argent, ils sont les véritables maîtres du Maroc. Leur prépondérance s'appuie sur des avantages de toutes sortes, fiscalité légère, liberté d'importation et d'exportation. Comme ils s'identifient au régime, leurs revendications économiques, sociales ou politiques, sont rapidement satisfaites. Leur souci primordial est de conserver des avantages et d'en acquérir d'autres. Si dans leur attitude vis-à-vis du nationalisme on peut distinguer, surtout au moment de la crise marocaine, une tendance « libérale » et une tendance « ultra », ces divergences expriment seulement leur désarroi et leur souci de sauvegarder à tout prix leurs intérêts. Les classes moyennes, patrons d'ateliers ou d'entreprises, commerçants, membres des professions libérales totalisent environ 26 000 individus, soit 1/5 de la population active en 1951-52; leurs conditions d'existence ont connu des fluctuations en fonction de l'évolution économique, mais restent très enviables dans l'ensemble. Les fonctionnaires et les travailleurs des services concédés : chemins de fer, énergie, phosphates groupent environ le 1/4 de la population active; les premiers jouissent d'avantages statutaires : indemnité coloniale, caisse de prévoyance, pécule, avancement; les seconds ont obtenu grâce à une organisation syndicale efficace, des avantages identiques : garantie de l'emploi, fixation de l'emploi, fixation des salaires, régime de retraite, etc. La situation des ouvriers du secteur privé varie en fonction de la conjoncture économique, tout en restant nettement supérieure à celle de leurs homologues marocains. L'ensemble de ces classes moyennes : patrons, commerçants, fonctionnaires et ouvriers, forme les assises du régime. La base de l'échelle sociale est constituée par une masse de sous-prolétaires, d'origine méditerranéenne surtout, et vivant dans un dénuement proche de celui des Marocains les moins privilégiés, ce qui ne les empêche pas d'être parmi les adversaires les plus farouches du mouvement national.

● *L'évolution de la population marocaine.*

Notre connaissance de l'évolution de la population marocaine est incertaine. Les données des différents recensements et dénombrements sur lesquels elle repose sont peu précises. Les premiers dénombrements, ceux de 1921, 1926 et 1931 n'ont porté que sur les régions déjà occupées. Le recensement de 1936 est le premier à avoir porté sur l'ensemble du territoire sous protectorat français, mais le comptage reste incomplet, l'évaluation de la marge d'erreur varie entre 2 et 10 % selon les auteurs. Le dénombrement de 1947 réalisé à partir des fiches de ravitaillement a donné des résultats exagérément gonflés. Le recensement de 1952 est celui qui semble présenter le plus de garanties : mais le résultat obtenu reste en dessous de la réalité. Les erreurs des différents dénombrements s'expliquent en partie par l'absence d'état civil; celui-ci n'est obligatoire pour les Marocains qu'à partir de 1950 ; mais l'application reste limitée : les déclarations ne sont obligatoires que pour les fonctionnaires et les salariés touchant les allocations familiales; une très faible fraction des mouvements naturels (ne permettant aucune généralisation) est donc enregistrée à l'état civil. Par ailleurs la méfiance des habitants devant les opérations de recensement, dont ils appréhendent les conséquences, rend



suspectes leurs déclarations. Enfin dans la zone Nord, le seul recensement est celui réalisé le 1^{er} octobre 1951 avec référence au 31 décembre 1950; dans la zone de Tanger aucun recensement n'a jamais été effectué. Ces réserves étant faites, voir p. 380 les résultats des différents dénombrements et recensements de la population civile du Maroc (chiffres arrondis).

En 1952 la population marocaine s'élève pour l'ensemble du pays à près de 8 700 000 habitants. Si l'on se contente des 2 recensements qui inspirent le plus de confiance, celui de 1936 et celui de 1952, on constate un accroissement de 26,5 % en 12 ans, soit un taux annuel voisin de 1,5 %

Ce taux inférieur à celui de la plupart des pays méditerranéens (Égypte : 3,3 % — Algérie : 3,2 %), s'explique par un taux de mortalité très fort, variant entre 14 et 36 ‰ dans les années 50; la mortalité infantile est particulièrement élevée : elle est de l'ordre de 20 à 25 %.

Au sein de la population marocaine, les mouvements de la population israélite sont mieux connus. Au recensement de 1951, le nombre des Juifs s'élève à près de 200 000. Deux traits caractérisent leur évolution démographique; d'un côté leur concentration dans les principales villes du Nord et la disparition des communautés juives rurales : 80 % des juifs habitent dans les villes et le 1/3 à Casablanca; d'un autre côté leur émigration à partir de 1947 vers Israël; de 1947 à 1954 les départs se chiffrent à 25 000, en 1955 et 1956, 55 000 juifs ont quitté le Maroc.

La population marocaine se caractérise par son *extrême jeunesse*. D'après le recensement de 1952, 47,8 % des habitants ont moins de 19 ans, 30 % ont entre 20 et 40 ans. Politiquement ce phénomène a une importance capitale quand on sait que ce sont les jeunes qui constituent les plus ardents soutiens du nationalisme.

Elle reste en grande majorité *rurale* : 75 % des Marocains vivent dans des centres de moins de 2 000 habitants. Cependant le fait le plus caractéristique de l'évolution démographique depuis 1912 est le *gonflement de la population des villes*: le Maroc ne comptait qu'une seule ville de 100 000 habitants avant le protectorat, il en compte 5 en 1952. Le pourcentage de la population urbaine passe de 16 % en 1936 à 25 % en 1952; entre ces deux dates, la population urbaine s'est accrue de 91 %. Cet accroissement atteint surtout les villes côtières, et particulièrement Casablanca dont la population est passée de 257 000 en 1936 à 682 000 en 1952, accusant un accroissement de 165 %; les anciennes capitales ont connu un accroissement inférieur à la moyenne nationale : Fès : 24 %, Marrakech : 13 %. *L'urbanisation résulte du développement des activités modernes, mais surtout de l'exode rural*. On estime qu'entre 1936 et 1952 un million de ruraux auraient quitté leur bled; la moitié s'est dirigée vers des régions agricoles plus favorisées, l'autre moitié s'est installée dans les villes. Le mouvement affecte surtout les régions déshéritées du Sud et les classes rurales les plus démunies. Il est le résultat d'un faisceau de facteurs dont le plus important est le *déséquilibre entre l'accroissement démographique et la croissance économique*, déséquilibre consécutif au morcellement des terres collectives et à leur accaparement par la colonisation et les notables qui lui sont inféodés; mais interviennent aussi le besoin de vivre mieux, le désir d'échapper aux abus de pouvoir des Caïds et la dislocation des anciennes structures sociales.

Bien que les activités se soient diversifiées, la structure professionnelle reste celle d'un pays agricole. Le secteur agricole cependant diminue au profit des secteurs directement contrôlés par la colonisation. *L'augmentation du secteur tertiaire* résulte en partie du développement des petits métiers parasites. Les pourcentages que l'on peut établir, entre secteurs, n'expriment pas l'état de sous-emploi chronique de la population marocaine: dans l'agriculture le taux de sous-emploi a été estimé à 50 % en 1952.

Le niveau de vie de cette population est faible : en divisant le revenu national annuel brut par le nombre d'habitants, on obtient un revenu individuel de 63 000 francs en 1953. Ce chiffre englobe également le revenu des Européens. Or, on estime, à la même période, que la population musulmane ne reçoit pas plus de 50 % de ce revenu, dont 30 % pour l'agriculture traditionnelle et 10 à 15 % pour le commerce et l'artisanat. *Le revenu moyen d'un Marocain, calculé sur cette base, est près de vingt fois inférieur à celui d'un Européen* : 31 000 F seulement contre 590 000 F.

Le degré d'instruction de la population marocaine est également faible, résultat d'une politique parcimonieuse d'enseignement. Celui-ci n'a jamais touché qu'une très faible fraction des enfants scolarisables : 4 % en 1945; 10 % en 1950, 15 % en 1955. L'effort tardif du protectorat en matière d'enseignement est lié à la pression nationaliste.

L'**enseignement** dispensé sous le protectorat se caractérise par son extrême diversité et par son inadaptation au milieu auquel il est destiné. On distingue plusieurs types d'enseignement : un *enseignement traditionnel* dispensé dans les écoles coraniques et à la Qaraouiyyine, un *enseignement moderne* comprenant un *enseignement européen*, un *enseignement israélite* et un *enseignement musulman* avec des programmes différents, un enseignement pour chaque catégorie sociale avec des écoles populaires rurales et citadines, et des écoles des fils de notables pour l'élite sociale. L'*enseignement privé* essaie de suppléer les insuffisances de l'enseignement public. Ce dernier ne vise nullement à favoriser l'éclosion d'une conscience nationale, ni à permettre la promotion de l'individu ou à fournir au pays les cadres dont il a besoin; il cherche plutôt à accentuer les divisions, à cantonner les Marocains dans les emplois subalternes et à maintenir chacun dans sa catégorie sociale.

c. Les transformations de la société marocaine.

L'emprise de la colonisation, l'accroissement démographique et l'apparition de besoins nouveaux liés à l'extension monétaire ont perturbé les genres de vie traditionnels. Ce qui domine cette évolution c'est le déclin des genres de vie nomade et semi-nomade et la *marche vers la sédentarisation*. Dans les plaines atlantiques, le processus de sédentarisation commencé avant le protectorat est accéléré par la colonisation. Partout les paysans sont obligés de cultiver les terres autrefois consacrées aux parcours et de s'y installer. Mais la colonisation ne leur laisse souvent que les terres les plus mauvaises, terres mal drainées et sablonneuses du Rharb ou terrains caillouteux du plateau de Meknès. La sédentarisation s'accompagne partout de la formation d'une classe de gros propriétaires terriens, tandis que les paysans sans terre s'engagent comme ouvriers agricoles et comme khammés ou émigrent vers les villes et les centres miniers voisins. Elle s'accompagne également d'une *modification de l'habitat*, les tentes disparaissent de plus en plus et sont remplacées par des gourbis ou des noualas pour les plus pauvres et des maisons en dur pour les notables.

Les montagnards sédentaires du Rif Occidental, devenus trop nombreux sur leurs terroirs et ne pouvant trouver des terres dans les plaines voisines colonisées et complètement occupées, vont travailler comme ouvriers saisonniers dans les fermes de colonisation du Rharb, de Fès, Meknès, du Maroc Oriental et jusque dans le vignoble oranais. Le même sort est réservé aux Chleuhs du Haut-Atlas Occidental et de l'Anti-Atlas Occidental où la main mise des grands Caïds, comme le Glaoui, sur la terre et l'eau, l'impossibilité de trouver des terres et des pâturages nouveaux, l'insuffisance des ressources fournies par les quelques mines mises en exploitation, poussent les habitants à émigrer vers le Nord, et parfois jusqu'en Algérie, en Tunisie et en France, pour travailler comme manœuvres, mineurs, gardiens ou tenir un petit commerce. Les montagnards semi-nomades du Maroc central ont souffert le plus de la « pacification » qui a détruit les hommes et les troupeaux; par ailleurs, l'installation des colons dans les plaines bordières, autrefois régions de parcours d'hiver, a réduit le champ des déplacements sans

que les modes d'élevage et de culture aient été modifiés. Dans le Maroc Oriental, l'installation des colons dans les plaines des Triffa et des Angad a privé les cultivateurs et pasteurs des Beni Snassen de leurs terres de parcours. Des taches de culture s'étendent entre Oujda et Taza et dans la région de Debdou. Mais la région reste surtout le domaine des tribus nomades Beni Guil, Doui Menia et Berbères Zénètes. Les conditions de vie sont dures, et les troupeaux décimés par la sécheresse et les maladies. Pour accroître leurs revenus, les gens des tribus se louent comme bergers, récoltent l'alfa pour des salaires très bas ou émigrent vers les régions minières. Dans le Sud, les paysans ksouriens continuent à cultiver les oasis des « foug » et du Tafilalet, et s'ils se sont libérés de la tutelle des nomades, ce n'est que pour tomber sous celle des féodaux. Leur situation ne s'est guère améliorée; les palmiers atteints de maladie périssent. Les nomades Aït Atta continuent leurs déplacements entre les pâturages présahariens d'hiver et les pâturages d'été du Haut-Atlas, mais beaucoup sont obligés de se fixer dans les oasis, de mettre en culture les plaines d'épandage ou de s'engager dans les mines.

Ces modifications des modes d'existence s'accompagnent de profondes transformations sociales dont les traits essentiels sont une *prolétarianisation des masses rurales* et une *extension de la grande propriété*. Le morcellement des collectifs, la politique dite des « Grands Caïds », les besoins monétaires des paysans surtout en période de sécheresse, tout cela aboutit à la concentration des terres entre les mains d'un nombre réduit de grands propriétaires. A la fin du protectorat, 7 500 féodaux possèdent 1 800 000 ha, soit près du 1/4 des terres cultivables. Leur puissance ne repose pas uniquement sur la terre; en plus des ressources complémentaires qu'ils tirent des spéculations immobilières, des activités commerciales et de leurs attaches avec certaines sociétés capitalistes, ils sont investis par le régime d'importantes fonctions judiciaires et administratives. Les représentants les plus typiques de cette féodalité « politico-agraire » sont le Pacha de Marrakech, Thami Glaoui (15 000 ha plus les apanages), son Khalifa (15 000 également), le Caïd Layadi des Rehamna (30 000 ha) et le Caïd Amehroq des Zaïans (56 000 ha). La catégorie des notables renferme également un groupe de propriétaires moyens : ils sont environ 600 000 personnes, soit le 1/10^e de la population rurale et disposent de près de 4 millions d'hectares, c'est-à-dire la moitié du sol cultivable, répartis en exploitations de 12 à 50 ha, travaillées par des métayers selon les méthodes traditionnelles.

Ils fournissent la plus grande partie du personnel d'encadrement du régime : Pachas, Caïds et Cheikhs, et jouissent des mêmes avantages fiscaux que les colons européens. Les petits propriétaires fonciers représentent le 1/3 de la population rurale vers 1952. Ils possèdent 3 millions d'hectares, soit 40 % du sol cultivable, répartis en exploitations de quelques ares à quelques hectares. Enfin les non-propriétaires, ouvriers agricoles et khammès forment le groupe le plus nombreux : près de 3 600 000 individus. Leur situation est des plus précaires : les khammès sont souvent confinés dans une sorte de demi-servage par les dettes contractées auprès des propriétaires. C'est sur la masse des petits propriétaires et des paysans sans terre, que pèsent les charges de l'État (taxes, tertib, prestations) et les corvées (*touiza*) et offrandes (*frida*) exigées par les notables.

La même accentuation des disparités sociales caractérise l'évolution des **sociétés urbaines**. Au sommet de la hiérarchie, la *grande bourgeoisie commerçante* représente une infime fraction de la population : quelques milliers d'individus. Elle comprend quelques juifs, mais surtout des familles fassies installées dans les principales villes du Maroc et particulièrement à Casablanca. La plupart des Marocains exerçant des fonctions libérales et certains hauts fonctionnaires du Makhzen appartiennent à cette catégorie sociale.

Mais sa fonction principale est le grand commerce : commerce des céréales et commerce d'importation des produits destinés à la consommation des Marocains : thé, sucre, café et soieries. Les profits accumulés par ces spéculations commerciales, surtout pendant la guerre, sont investis dans l'achat d'immeubles ou de terrains agricoles, la construction de villas somptueuses ou la constitution avec des capitalistes français et américains de sociétés commerciales. Au sortir de la guerre ses disponibilités sont si importantes que le Résident Général Éric Labonne songe à l'associer au capitalisme français dans l'exploitation des richesses du pays. Mais elle est bientôt reléguée au second plan par l'afflux massif de capitaux français. Aussi ses membres sont-ils de plus en plus hostiles au régime; ils ne cessent de réclamer la libéralisation du commerce extérieur et intérieur, considérant que toute réglementation est un moyen pour l'administration de favoriser ses nationaux.

A côté de cette bourgeoisie, la formation d'une bourgeoisie moyenne, représentant 10 à 15 % de la population urbaine, est un des traits qui ont retenu l'attention. Elle comprend les artisans qui ont échappé à la prolétarianisation en s'orientant vers des activités adaptées aux besoins nouveaux, les boutiquiers, les fonctionnaires et les employés des services concédés. Cependant le développement de ce groupe est entravé par la lourdeur de la fiscalité, le manque d'adaptation de ces activités et le développement insuffisant de l'enseignement. La petite bourgeoisie renferme les artisans dont le sort s'est détérioré, les petits commerçants, les gens voués aux métiers de la rue ou sans activité fixe généralement des ruraux récemment immigrés dans les villes. La moyenne et la petite bourgeoisie constituent les plus ardents soutiens du nationalisme.

La naissance d'un prolétariat marocain est la marque la plus importante de l'exploitation coloniale sur l'évolution de la société urbaine. Ce prolétariat se trouve partout où la création des centres européens et le développement d'activités modernes ont provoqué un afflux de main-d'œuvre; mais il est concentré particulièrement à Casablanca dans l'ancienne et la nouvelle médina. Il groupe environ 400 000 ouvriers permanents ou occasionnels pour la plupart sans spécialisation. Une enquête menée à Casablanca entre 1948 et 1950 estime que 2 ou 3 % seulement des travailleurs ont une spécialisation, 10 à 15 % sont classés dans les « manœuvres spécialisés ». Près de 80 % composent l'énorme masse de ceux qui peuvent passer d'une entreprise à une autre ou être employés au sein de la même entreprise à des tâches différentes.

Heureux encore quand ils trouvent un emploi, car à Casablanca, au cours de la période d'expansion maximum des années 50, le chômage partiel ou total atteint 10 000 travailleurs sans spécialité, soit le 1/5 de la masse totale des ouvriers utilisables. Cette abondance de la main-d'œuvre rend l'emploi précaire. En l'absence d'organisation syndicale, elle permet aux patrons de licencier leurs ouvriers sans raison valable, ou seulement pour alléger les charges sociales de leurs entreprises, et maintenir les salaires constants à un moment où le prix de la vie augmente rapidement.

Le régime des salaires a toujours été soumis à la dure loi de l'offre et de la demande. Avant la deuxième guerre, la liberté en matière de fixation des salaires est totale, ce qui a permis, lors de la crise des années 1930-35, de les réduire d'une façon scandaleuse. Pour la première fois en 1936 un dahir fixe le salaire minimum journalier, mais sans fixer le nombre d'heures de travail. A partir de 1941, le Maroc vit sous un régime de réglementation générale des salaires. L'année 1948 marque un retour à la liberté des salaires. Si des augmentations se produisent, elles sont en tout cas dépassées par l'augmentation du coût de la vie : entre 1948 et 1954 les salaires sont relevés de près de 50 %



3

4

1. Casablanca : la « place de France » en 1889.
2. Casablanca : la « place de France » en 1913. Les navires en mer attendent les barcasses.
3. Casablanca : la « place de France » en 1928. Le port a maintenant sa jetée et des installations : à droite bâtiment des phosphates.
4. Casablanca : les buildings du quartier des affaires (place de France, aujourd'hui place Mohammed V).

tandis que l'indice des prix de détail augmente d'environ 75 %. A la fin du protectorat le salaire mensuel moyen d'un ouvrier casablancais s'établit entre 10 000 F et 12 000 F, en cas de plein emploi. Avec un tel salaire, le niveau de vie de l'ouvrier marocain est un des plus faibles qui soit, il est plus faible que celui des travailleurs d'Algérie et de Tunisie. Cette faiblesse se reflète dans la composition des dépenses d'une famille prolétaire. Une enquête menée à Rabat en 1954, au Douar Dbagh et portant sur 85 ménages, a révélé la répartition suivante :

<i>Alimentation</i>	: 65,3 % dont 27,3 % pour le pain et les produits à base de farine.
<i>Habillement</i>	: 4,7 %
<i>Habitation</i>	: 15 %
<i>Hygiène et soins</i>	: 5 %
<i>Dépenses diverses</i>	: 10 %

Cette faiblesse du niveau de vie a pour corollaire la détérioration de l'état sanitaire des travailleurs. Les règles de la sécurité du travail n'étant pas respectées, l'ouvrier est exposé à des accidents, parfois mortels, et contracte facilement des maladies, particulièrement dans les grandes entreprises et les mines où il est rapidement usé par les tâches très dures qu'on exige de lui.

Le problème du logement est un des plus graves parmi ceux qui se posent aux prolétaires récemment émigrés. Les premiers arrivés occupent les espaces vides des quartiers traditionnels : ceux-ci disparaissent rapidement, à Casablanca dès 1907, à Salé à partir de 1925. Puis, faute de place pour édifier des maisons nouvelles, on surélève les maisons existantes. Les maisons bourgeoises se prolétarisent, elles sont occupées à raison d'un foyer ou plus par pièce; les anciens greniers sont transformés en pièces d'habitation, le patio est également occupé, on y élève des baraques. Tout cela fait monter la densité des médinas à des chiffres exceptionnellement élevés. Quand les anciens quartiers sont définitivement remplis, les nouveaux venus campent dans les terrains situés au voisinage des médinas. Après les périodes de sécheresse et d'afflux maximum, ces campements s'étendent sur de vastes emplacements sans ordre et sans considération des conditions d'hygiène. « L'autorité procède alors à un groupement de tous ces « bidonvilles » naissants, expulse les gourbis implantés dans des terrains dont l'utilisation a été déjà prévue par les plans de villes et les réunit sur de vastes surfaces, en général éloignées de l'agglomération principale et fait la chasse aux baraques clandestines. C'est alors que se développent les grands bidonvilles de recasement ». (*Naissance du prolétariat marocain*, p. 134.)

Certains bidonvilles constituent de véritables petites villes : Douar Dbagh : 18 000 habitants, Carrières Centrales : 25 000, Ben M'sik : 47 000. En tout 150 000 personnes habitent dans les bidonvilles de Casablanca, 25 000 dans ceux de Rabat, 15 000 à Port-Lyautey, 10 000 à Safi et à Agadir. L'habitat du bidonville, par excellence, est la baraque ou la *Nouala*, construites avec les matériaux les plus divers : bois, tôle, paille, chiffons, papier goudronné; lorsque l'espace le permet, elles sont installées au milieu d'un petit enclos, la *zèriba*, sinon, elles se serrent les unes contre les autres. La fabrication des baraques est l'objet d'un véritable artisanat et d'un commerce spéculatif.

La location du terrain donne lieu également à de nombreuses spéculations. Le loyer est variable : il est de 200 à 250 F par mois pour un terrain de 20 m² à Port-Lyautey, mais il peut s'élever jusqu'à 1 500 F pour deux pièces aux Carrières Centrales. La sous-location est de règle. Malgré cela la précarité est un des traits essentiels de l'habitat des



Rabat : bidonville du douar Doum et immeubles du quartier Mabella.

bidonvilles. Les ouvriers vivent dans la crainte perpétuelle de se voir refoulés, soit en raison des exigences du plan de la ville, soit à cause du développement de foyers de maladies; la même menace pèse, d'une manière plus grave encore, sur les ouvriers logés dans des cités construites par les patrons, tout licenciement s'accompagne automatiquement d'une expulsion du logement.

Ces conditions d'existence particulièrement dures dans les bidonvilles (Texte 2) favorisent la formation de la conscience de classe et le développement du sentiment national. Exploités, les prolétaires marocains, comme tous les déracinés qui ont rompu avec les disciplines traditionnelles de leur milieu d'origine, sont à la recherche de formes nouvelles de vie communautaire. Ils forment une masse réceptive aux mots d'ordre nationalistes. Les villes à partir surtout de 1930 vont jouer le rôle de ferment politique et de guide pour les campagnes dans la lutte contre le Protectorat et dans la revendication de l'indépendance (Textes 3 et 4).

Évolution de la colonisation

Année	Colonisation officielle		Colonisation privée		Total	
	Exploitations	Superficie (ha)	Exploitations	Superficie (ha)	Exploitations	Superficie (ha)
1935	1 754	271 000	2 068	569 000	3 822	840 000
1953	1 634	289 000	4 269	728 000	5 903	1 017 000

d'après A. Ayache, *Le Maroc*, Éditions sociales, p. 154

Répartition des terres au Maroc en 1955

Catégories de propriétés	Exploitations		Superficie (ha)	
	Nombre	%	Total	%
0 à 10 ha	1 800	30,5	10 000	1
10 à 50 ha	1 500	25,4	50 000	4,9
50 à 300 ha	1 700	28,8	350 000	34,7
300 à 500 ha	500	8,5	200 000	19,8
plus de 500	400	6,8	400 000	39,6

d'après J. Martin, H. Jover..., *Géographie du Maroc*, Hatier, p. 75

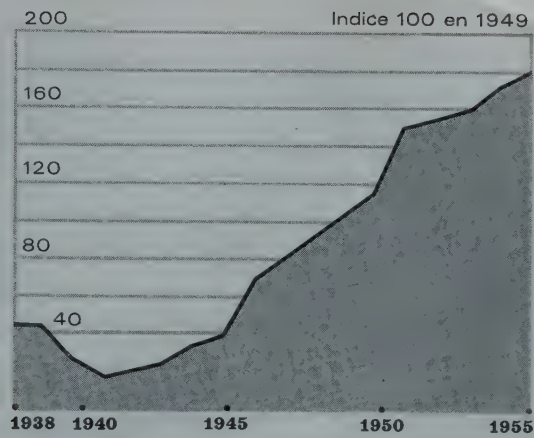
Évolution de la production minière marocaine de 1925 à 1955

(Source : Tableaux économiques du Maroc, 1959, p. 88).

Année	Charbon	Pétrole	Fer	Plomb	Zinc	Manganèse	Cobalt	Phosphates
1925	0	0	800 000	1 760	890	340	0	715 000
1930	980	26	603 000	7 400	1 000	16 100	0	1 828 000
1935	52 600	110	799 000	193	0	24 800	4 163	1 359 000
1938	141 000	3 200	1 067 000	25 900	5 500	85 000	6 540	1 487 000
1940	143 500	4 500	466 000	30 700	4 500	104 000	2 612	739 000
1945	17 800	3 400	737 000	15 400	1 750	45 000	894	1 623 000
1950	367 800	39 000	1 380 000	65 800	22 700	285 000	3 509	3 872 000
1953	565 000	102 600	1 492 000	110 000	64 600	429 000	6 109	4 156 000
1955	467 000	102 400	1 339 000	122 000	78 000	410 900	7 579	5 328 000

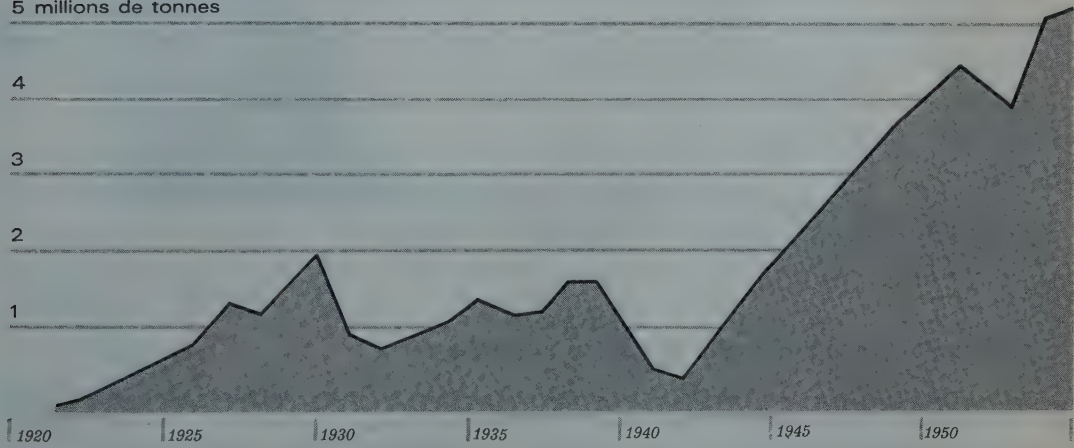
Unité : tonne.

Évolution de la production minière



Évolution de la production des phosphates de l'origine à 1955

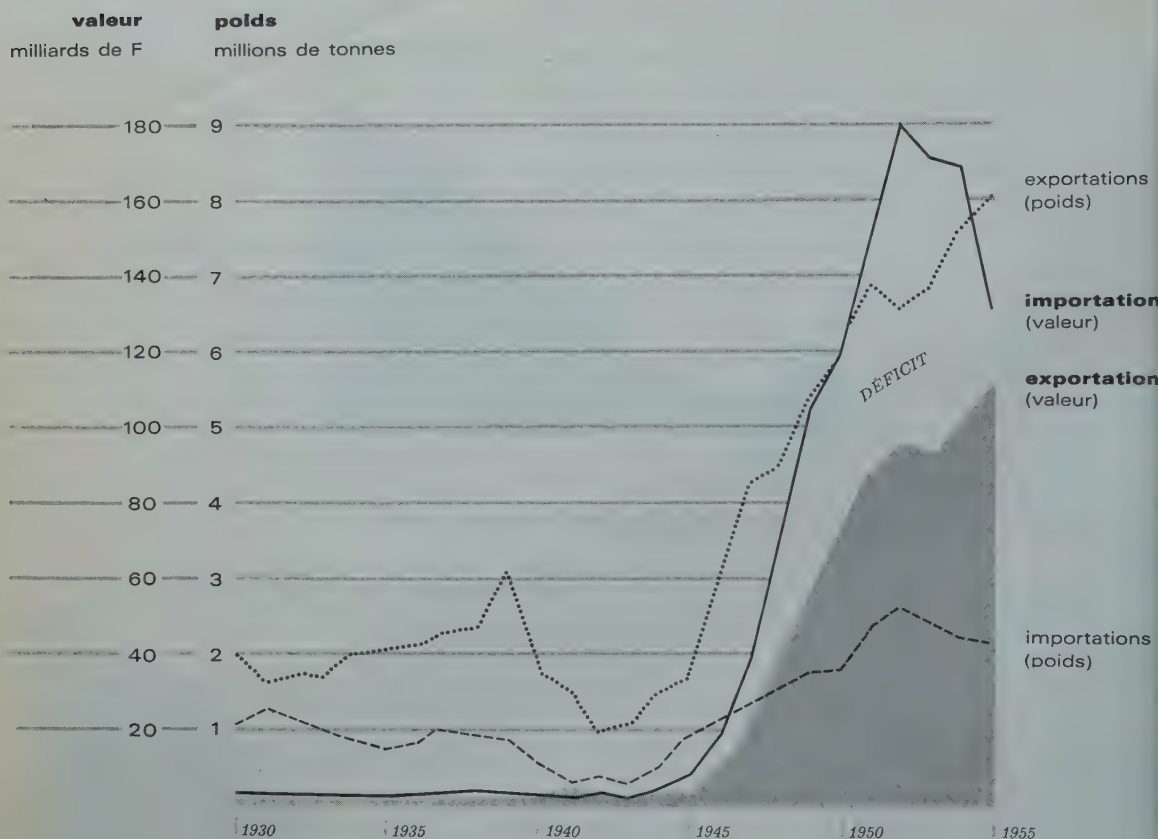
5 millions de tonnes



Part de la France dans les échanges avec le Maroc

Année	% des importations	% des exportations
1923	67	52
1938	33	44
1949	68	59
1952	64	54
1953	61	60
1954	59	55
1955	55	58

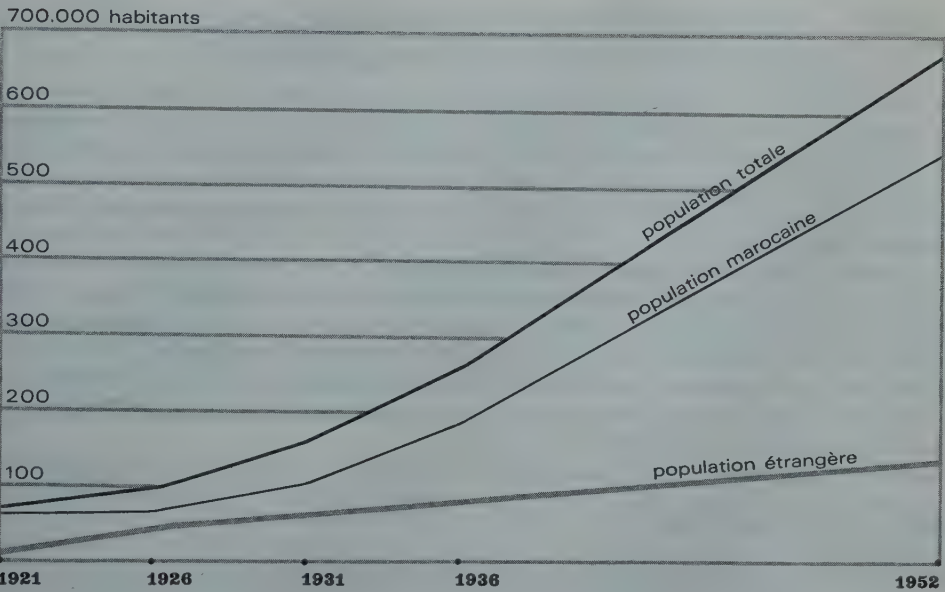
Évolution du commerce extérieur de 1930 à 1955



Évolution de la population marocaine et étrangère

	Ensemble	Marocains			Étrangers
		Total	Musulmans	Israélites	
Protect. Français					
1921	3 533 000	3 453 000	3 372 000	81 000	80 000
1926	4 894 200	4 799 500	4 682 000	107 500	104 700
1931	5 364 700	5 192 300	5 067 800	124 500	172 400
1936	6 268 500	6 066 600	5 904 000	162 000	202 500
1947	7 998 000	7 641 000	7 442 000	199 000	357 000
1951-1952	8 617 400	8 292 400	8 088 600	203 800	325 000
Protect. Espagnol					
1950	1 010 000	924 900	917 100	7 800	85 100
Zone de Tanger estimation					
1952	165 000	115 000			50 000

Évolution de la population à Casablanca



La progression de l'enseignement parmi les Marocains musulmans

	1938	1945	1950	1955
Enseignement primaire				
général	21 900	34 900	109 700	314 800
technique	1 300	6 500	4 800	7 500
Enseignement secondaire				
général	586	967	2 600	5 800
technique	22	36	160	912
Diplômes délivrés				
C.E.P.	460	460	1 190	3 669
Brevet		10	105	519
Baccalauréat				
1 ^{re} et 2 ^e partie		52	128	269

1. CONSEILS AUX CONTROLEURS ET AUX OFFICIERS DES A.I. POUR FACILITER L'APPROPRIATION DES TERRES PAR LES COLONS.

« Vous devez avoir la volonté tenace d'aboutir et donner à tous les indigènes, grands ou petits, l'impression de cette volonté. Naturellement il ne faut pas vous lancer dans la bagarre, les mains et le cerveau vides. Il faut avoir en réserve tout un bagage d'arguments moraux pour faire comprendre aux indigènes que nous devons avoir notre place à côté d'eux et comme arguments pratiques un programme de compensations en espèces ou en nature susceptible de les dédommager équitablement.

Pratiquement, vous opérerez de la manière suivante :

Une action politique intense devra amener si possible tous les propriétaires à vous faire des promesses de cession formulées sur acte passé devant Adoul, sur lequel seront également mentionnées les compensations en espèces ou en nature demandées par les indigènes...

J'insiste tout particulièrement sur la nécessité d'obtenir le résultat cherché par des transactions amiables puisque d'abord elles sont légales et qu'elles sont aussi un moyen d'échapper aux reproches que mérite d'ordinaire l'expropriation.

En fin de compte, vous n'aurez à faire appel aux tribunaux qu'à l'encontre des irréductibles dont le nombre sera d'autant moins élevé que vous aurez su faire preuve de persuasion, de doigté et d'influence personnelle. »

La Colonisation du Maroc : l'action des autorités de Contrôle, brochure publiée par les soins de la direction des Affaires Indigènes, Casablanca 1928, cité dans A. AYACHE, Bilan d'une colonisation, Paris, Éd. Sociales, pp. 151-152.

2. LA VIE EN BIDONVILLE.

« Dans la baraque de 6 m², seul le père de famille bénéficie d'un lit, la mère et les enfants s'étendent par terre, serrés les uns contre les autres. Il n'y a pas d'égouts et les déjections humaines entourent l'agglomération dans un rayon de plusieurs centaines de mètres car les « fosses septiques » sont peu nombreuses et rapidement comblées.

L'eau potable est rare, parcimonieusement distribuée par un petit nombre de fontaines (pendant longtemps 2 ou 4 fontaines aux Carrières Centrales), ce qui explique la prospérité des marchands d'eau. Il n'y a pas d'électricité; ce n'est guère un inconvénient puisqu'on ne serait pas assez riche pour payer l'éclairage. Toutes ces difficultés s'expliquent par le caractère précaire de l'habitat sur un terrain non aménagé et qui n'est pas destiné à voir s'édifier une cité musulmane permanente.

L'agglomération en bidonville présente donc en elle-même des inconvénients et des avantages. Ceux qui sont assez rustiques s'en accommodent assez bien. Cependant certaines périodes de l'année y sont dures à passer. Les hivers pluvieux transforment les voies d'accès et les zéribas en cloaques. Comme chacun jette dans la rue des débris de toute sorte, le sol des rues s'exhausse assez rapidement et les baraques se trouvent vite en contrebas, menacées par le ruissellement des eaux de pluie. Des inondations sont à craindre dans les cuvettes naturelles et parfois, comme à Ben Msik, après les pluies, il faudra faire appel aux pompes municipales pour faire disparaître les eaux de ruissellement accumulées dans les creux où elles envahissent les zéribas. Il fait froid pendant quelques semaines suivies heureusement par la belle saison. Mais bientôt arrive un automne pénible et avant la chute des pluies, le sol est couvert de mouches dont la présence est malsaine. C'est le moment où les enfants meurent en grand nombre. »

Naissance du prolétariat marocain, Enquête collective (1948-1950), pp. 154-155, Cahiers de l'Afrique et de l'Asie, Peyronnet, Paris.

3. LE PATRONAT ET LES QUESTIONS SOCIALES.

(Citations extraites du livre de R. Gallissot, *Le patronat européen au Maroc, 1931-1942* Rabat, 1964).

Le patronat et la législation sociale.

« Le protectorat s'est nettement inspiré de la législation française... Il est permis de se demander si l'assimilation des deux pays devant la loi en ce qui concerne le sujet qui nous intéresse (protection dans les chantiers du bâtiment et des travaux publics) n'est pas prématurée. Les entrepreneurs exercent en effet leur activité en France et au Maroc dans des conditions essentiellement différentes, et il ne saurait exister de point de comparaison entre la main-d'œuvre et les procédés utilisés dans chacun des deux pays. Régir par des lois identiques des situations dissimilaires peut sembler anormal. Cette anomalie apparaît comme une imprudence lorsqu'on examine le processus qu'a suivi la législation française avant de parvenir à son état actuel... On peut se demander s'il est opportun d'introduire en bloc cette même législation au Maroc et si des mesures qui ne traduisent en France que les résultats d'une lente évolution et ne sont que l'expression d'un « mouvement social » ne vont pas jeter au Maroc des perturbations dans un milieu qui n'était pas encore mûr pour les voir appliquer. »

Rapport de F. BAILLE, entrepreneur de bâtiment, à la Chambre de Commerce de Casablanca, 1931

Le patronat et les salaires.

« Le niveau de vie très bas des ouvriers constitue moins une conséquence de la faiblesse des revenus que sa véritable cause. L'éclosion d'une activité moderne ne saurait entraîner une augmentation durable de la rémunération des ouvriers, tant que celle-ci sera constamment freinée par l'existence d'un niveau de vie bas auquel le salaire est constamment sollicité de s'adapter. »

SABATIER, *Perspectives marocaines*, dans Revue politique et parlementaire du 11 décembre 1933.

Le patronat et le syndicalisme.

« ... Le gouvernement du Protectorat étant le tuteur public des Marocains, la question des salaires des ouvriers indigènes devrait être discutée avec l'administration seule, et en aucun cas, avec des délégués ouvriers européens. »

Comité central des industriels, 23 novembre 1938

« La meilleure solution serait celle qui permettrait de provoquer l'évolution et le développement économique des médinas tout en empêchant l'indigène de se mêler trop étroitement aux revendications professionnelles qui se confondent bien souvent chez nous aux questions politiques. Il semble que l'organisation corporative soit susceptible de fournir les bases d'une organisation nouvelle apte à provoquer l'évolution de la production marocaine... tout en donnant aux indigènes les cadres suffisants pour les protéger contre toute propagande extrémiste. Au reste, économiquement, l'organisation n'est pas un principe périmé de production; certains pays européens ont basé sur lui toute une organisation nationale. »

A. MASSONNAUD, Bulletin économique du Maroc, 1937.

4. LES REVENDICATIONS SOCIALES DU COMITÉ D'ACTION MAROCAINE.

1 — Appliquer aux travailleurs marocains les conventions internationales du travail.

2 — Décréter la loi de 8 heures, sauf en ce qui concerne les travaux agricoles. Rendre obligatoire le repos hebdomadaire pour tous les travailleurs marocains et leur assurer les vacances annuelles payées.

3 — Augmentation des salaires des travailleurs marocains de façon à leur assurer premièrement un minimum vital et ensuite un salaire en rapport avec le rendement et la spécialité de leur travail.

4 — Réaliser l'égalité des salaires entre les travailleurs marocains et les travailleurs étrangers ayant les mêmes capacités de travail.

5 — Prendre les mesures nécessaires pour lutter contre le chômage parmi les travailleurs marocains, notamment par une stricte application des dahirs sur l'immigration, en la limitant à une demande d'éléments européens spécialisés faisant totalement défaut à la classe ouvrière marocaine, et par l'octroi de la priorité aux ouvriers marocains offrant les mêmes capacités de travail que les étrangers.

6 — Imposer aux employeurs, tant marocains qu'étrangers, de donner à leurs ouvriers des indemnités en cas d'accident du travail.

7 — Autoriser la création des syndicats pour la défense des intérêts des travailleurs marocains, et des caisses de mutuelles pour l'assistance en cas de maladie ou de chômage; ces caisses seront subventionnées par l'État et par les Habous.

8 — Recommander aux inspecteurs du travail de veiller particulièrement à l'application des lois en vigueur sur l'interdiction de recrutement des enfants marocains âgés de moins de 12 ans, et de l'emploi de la main-d'œuvre féminine et des enfants de 12 à 16 ans, à des travaux dépassant leur capacité physique.

9 — Création de conseils de prud'hommes, partie de patrons et partie d'ouvriers, chargés d'appliquer la législation du travail aux travailleurs et de trancher les différends soulevés, soit entre ouvriers, soit entre ouvriers et patrons.

10 — Assurer une participation prédominante de l'élément marocain au Comité consultatif du travail, à la Commission consultative de la main-d'œuvre, à l'Office marocain de la main d'œuvre et à la Commission consultative des accidents du travail.

Plan de Réformes, p. 101 et suivantes, cité dans Gallissot, p. 75.

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

Outre les ouvrages de AYACHE, BERQUE, GALLISSOT, LE TOURNEAU cités au chapitre précédent : BIROT-DRESCH, *La Méditerranée et le Moyen-Orient*, t. I, la Méditerranée Occidentale, P.U.F., 1953.

J. DESPOIS, *l'Afrique du Nord*, P.U.F., 3^e édition, 1964.

ATLAS DU MAROC :

Exploitations européennes, quatre cartes, notice explicative par J. GARDILLE, Rabat, 1958.

Economie minière, notice explicative par A. ANDRÉ et J. LE COZ.

Casablanca, notice explicative par D. NOIN, Rabat, 1965.

J. MARTIN, H. JOVER, *Géographie du Maroc*, Hatier, 1964.

P. DUBOIS, *Tableaux économiques du Maroc 1915-1959*, Service central des Statistiques, Rabat 1960.

Enquête collective dirigée par R. MONTAGNE, *Naissance du Proletariat marocain*, Paris, Peyronnet, 1951.

L. CERYCH, *Européens et Marocains, 1930-1956, Sociologie d'une décolonisation*, Bruges, Collège d'Europe, 1964.

25

L'OPPOSITION NATIONALE ET L'INDÉPENDANCE

1. LA RÉSISTANCE ARMÉE

- a. LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX.
- b. LA RÉSISTANCE DANS LE SUD-MAROCAIN.
- c. LA RÉSISTANCE DU MOYEN-ATLAS.
- d. LA GUERRE DU RIF.

2. L'OPPOSITION POLITIQUE

- a. NAISSANCE DU MOUVEMENT NATIONALISTE MAROCAIN.
- b. LE MOUVEMENT DES RÉFORMES.
- c. LA REVENDICATION DE L'INDÉPENDANCE (1944-1953).

3. LES LUTTES DÉCISIVES (1953-1956)

- a. LE RECOURS A LA FORCE.
 - b. L'ÉVOLUTION DU PROBLÈME; LES FORCES EXTÉRIEURES.
 - c. VERS L'INDÉPENDANCE.
-

La résistance du peuple marocain au Protectorat n'a jamais véritablement cessé. Elle a seulement pris des formes diverses en fonction de l'évolution de la situation d'ensemble du Maroc. Après une période de résistance armée menée jusqu'en 1934 par les paysans et pasteurs, la résistance a pris un caractère urbain et politique pour devenir à partir de 1950, lorsque les masses rurales se joignirent aux masses urbaines, une opposition véritablement nationale.

1. LA RÉSISTANCE ARMÉE

a. Caractères généraux.

La résistance armée opposée par les tribus des plaines et des montagnes à la conquête française et espagnole n'est ni un mouvement de xénophobie ni une rébellion contre l'autorité du Sultan, comme l'ont prétendu les autorités du protectorat pour justifier la répression. C'est la lutte d'un peuple qui a conservé longtemps son indépendance, et qui refuse de reconnaître le fait accompli et de se soumettre sans combat. Liée directement à la conquête du pays, cette résistance représente la seule forme de lutte valable à une époque où la décision appartenait encore aux armes.

Dans leur lutte contre l'envahisseur, les tribus marocaines disposent de certains atouts. C'est d'abord leur combativité et leur valeur guerrière. Le résistant marocain combat pour le sol national, celui de sa tribu et de ses ancêtres. Devant cet idéal, tout lui est indifférent. Il résiste aux combats les plus meurtriers jusqu'à la dernière extrémité. Parlant du guerrier du Moyen-Atlas, le général Guillaume affirme : « Il sait sacrifier délibérément ses biens, sa famille et, plus facilement encore, sa vie. » (général A. Guillaume, *Les Berbères marocains et la pacification de l'Atlas Central*, p. 80.) Dans les combats, la femme ne le cède en rien à l'homme. « Avec un extraordinaire courage, les femmes se glissent jusqu'aux trous d'eau, bien qu'ils soient sous le feu de nos mitrailleuses. La plupart s'y font tuer, mais les survivantes n'en poursuivent pas moins leur héroïque besogne de ravitailleuses » ; parfois elles participent directement aux combats. Elles excitent les combattants « de leurs you-you stridents, distribuent les munitions, prennent la place des mourants et font rouler sur les assaillants d'énormes pierres qui sèment la mort jursqu'au fond de l'oued » (J. d'Esme, *Bournazel, l'homme rouge*). Sa connaissance du terrain et sa grande mobilité donnent au combattant marocain une grande supériorité sur les troupes d'occupation et lui permettent de manœuvrer à son aise. Frugal, sobre et bon tireur, il se contente de peu et sait utiliser au mieux les accidents du terrain et les armes dont il dispose.

Les armes ne manquent pas. Depuis longtemps, les chefs de famille possédaient chacun un ou deux fusils ; le Makhzen a contribué à armer les tribus, particulièrement celles des régions limitrophes, en leur fournissant des armes pour se défendre contre les incursions étrangères ou contre les tribus dissidentes. D'autres armes ont été prises aux Mehallas du Makhzen. La contrebande a toujours déversé au Maroc une grande quantité d'armes et de munitions. Elle s'opérait aussi bien par le Sud que par le Nord du pays où les armes entraient couramment par Melilla, Tétouan, Ceuta et Tanger. Des aventuriers profitent de l'état de guerre et des besoins des résistants marocains pour leur vendre des armes à des prix souvent élevés. Au sein des tribus, dans le Rif comme dans le Moyen-Atlas, des artisans fabriquent des cartouches en se servant de vieux étuis, de balles de plomb. Toutes ces armes, malgré leur ancienneté et leur vétusté demeurent utilisables, surtout pour les combats de corps à corps recherchés par les résistants marocains. Mais l'essentiel des armes utilisées par ces derniers leur est fourni par les forces d'occupation elles-mêmes. Pour permettre aux tribus déjà soumises de se défendre contre celles qui ne le sont pas encore, les Français leur fournissent des armes ; or, malgré la surveillance et les menaces, une partie de ces armes passe aux mains des

résistants, soit à la suite de désertions, soit par vente, soit après des coups de mains des combattants. Les armes récupérées sur les troupes coloniales après leurs échecs sont les plus intéressantes, et parfois très importantes. Dans le Rif, le butin d'Anoual, évalué par Abdelkrim, comprend 200 canons de divers calibres, plus de 20 000 fusils, des stocks d'obus, des millions de cartouches, des automobiles, des camions, des médicaments, et du matériel de campement, de quoi « équiper une armée et organiser une guerre de grande envergure ».

Quelle que soit leur importance, ces armes restent évidemment inférieures en nombre à celles des Français ou Espagnols. Mais ce qui fait la faiblesse des résistances marocaines, c'est leur *manque de cohésion* ; elles pourront être réduites l'une après l'autre. Quand on songe à l'acharnement de certains combats, aux périls qu'ils ont fait courir au régime colonial, au déploiement de force et de science militaires qu'ils ont exigé de lui, on ne peut s'empêcher de penser à ce qui serait advenu si elles avaient été regroupées sous un commandement unique.

Devant la pluralité de cette résistance et l'impossibilité d'en étudier tous les aspects, nous nous contenterons d'analyser les principaux épisodes.

b. La résistance dans le Sud Marocain.

Dans le Sud Marocain, dès l'annonce de la signature du traité du protectorat, les habitants, se considérant comme déliés de leurs engagements vis-à-vis du Makhzen, se sont regroupés autour d'**El Hiba**, fils du Cheikh Ma El Aïnine et l'ont proclamé Sultan. De sa résidence de Tiznit, El Hiba a lancé des appels à la résistance. Dès le mois de juillet, tout le Sous lui est acquis, de nombreux partisans arrivent de l'Oued Noun, du Draa, du Sahara, et des confins de Mauritanie. Agadir et Taroudant sont occupés par ses deux frères, tandis que, de Tiznit, il envoie des propagandistes dans le Haouz et vers le Nord. A la fin du mois d'août tout le Sud, sauf les Abda, tenus par leur caïd Si Aïssa Ben Amar El Abdi et les ports pris entre les tabors de police et les croiseurs, s'est rallié à El Hiba. Ce dernier franchit l'Atlas et arrive à Marrakech où il est reçu avec joie par la population. Les grands Caïds, trop compromis vis-à-vis de la population, et sentant leur pouvoir menacé par El Hiba, lui restent hostiles. A la fin du mois d'août il quitte la ville à la tête de 5 000 hommes.

A Sidi Othmane, les troupes d'El Hiba commettent l'erreur d'attaquer en désordre et en masse profonde. « Fauchés par le tir des carabines et des mitrailleuses, écrasés sous les obus, puis taillés en pièces par la cavalerie, les hommes bleus et leurs alliés du Haouz, après plusieurs retours offensifs, avaient lâché pied, fuyant le champ de bataille jonché de blessés et de cadavres » (Dr Weisgerber, *Au seuil du Maroc moderne*). Une erreur de tactique a donc causé le désastre des troupes d'El Hiba. Mieux organisées, celles-ci auraient interdit l'accès de Marrakech aux Français. Après cet échec, El Hiba a reculé vers le Sud, où il a poursuivi la lutte jusqu'à sa mort en 1919. La résistance est continuée par son frère et successeur jusqu'en 1934.

Le Maroc présaharien et saharien a renfermé les derniers bastions de la résistance : jusqu'en 1932 dans le Tafilalet, 1933 dans le Haut-Atlas Central et le Jbel Sarhro, 1934 en Mauritanie. C'est en 1934 seulement que les Espagnols, après plusieurs tentatives infructueuses, mettent fin à la résistance de Sidi Ifni.

c. La résistance du Moyen-Atlas.

Dans le Moyen-Atlas, les Français rencontrent une résistance acharnée et bien organisée. « *Aucune tribu, reconnaît le général Guillaume, n'est venue à nous dans un mouvement spontané. Aucune ne s'est soumise sans combattre, et certaines sans avoir épuisé, jusqu'au dernier de leurs moyens de résistance.* » Opérant dans un terrain accidenté et bien connu d'eux, les Berbères suivent une tactique spécialement bien adaptée. Souples, agiles, ils attaquent à l'endroit où l'adversaire les a le moins prévus, sachant se retirer au bon moment devant des forces par trop supérieures, sachant même, pour sauvegarder leur liberté, quitter leur territoire submergé et se réfugier dans les zones montagneuses les plus inaccessibles, d'où ils ne redescendront qu'après avoir épuisé leurs dernières ressources.

L'épisode le plus célèbre de cette résistance est celui dirigé par **Moha ou Hamou Ez Zaïani**. Ayant servi la cause du Makhzen pendant de longues années, il a pu se constituer un grand commandement dans le Moyen-Atlas et acquérir des armes. Dès que les Français ont occupé la Chaouïa, abandonnant sa vie de grand seigneur, il a proclamé la résistance. Quand, en 1914 les troupes du général Henrys entrent à Khénifra, sa capitale, il se replie avec ses guerriers sur les crêtes avoisinantes, organise le blocus de la ville et prépare sa revanche. Au mois de novembre 1914, il vient s'installer à El Herri, près de Khénifra et lance une attaque brutale. Le désastre des troupes françaises est total : « Trente-trois officiers, cinq cent quatre-vingts soldats gisent sur le terrain. Huit canons et dix mitrailleuses restent entre les mains » des hommes de Moha ou Hamou. Sa victoire n'est cependant pas décisive. Khénifra est de nouveau contrôlée par les Français et Moha ou Hamou regagne la montagne où il poursuit la résistance jusqu'en 1920. Traqué par les forces d'occupation il voit l'étau se resserrer autour de lui, tandis que les siens, rongés par la misère et la fatigue l'abandonnent peu à peu. Cependant il ne cède pas : bloqué dans un de ses repaires, il combat jusqu'à la dernière balle et meurt les armes à la main. Il a auparavant, pour sauvegarder la pérennité de son clan, ordonné à ses fils de se rendre.

d. La guerre du Rif.

A peine la résistance de Moha ou Hamou est-elle réduite, qu'une autre, plus grave encore, se développe dans le Rif. La guerre du Rif est non seulement l'épisode le plus important de la résistance marocaine, mais aussi une des guerres les plus acharnées que le colonialisme ait eu à soutenir. Elle est dirigée et organisée d'abord par le *Cadi des Beni Ouriaghel*, **Abdelkrim El Khattabi**, puis son fils **Mohammed Ben Abdelkrim**, plus couramment connu sous le nom d'Abdelkrim. La famille d'El Khattabi était déjà connue pour son loyalisme au Makhzen, sa lutte contre Bou Hamara et Raïssouli, et son hostilité à la pénétration européenne. Le chef de la résistance rifaine, Abdelkrim, et son frère Mohammed ont fait des études en Espagne, où ils ont acquis une grande connaissance des méthodes du colonialisme espagnol. Ils sont également au courant de la situation internationale, et de ce fait ils situent leur lutte à un niveau élevé, la rattachant au combat d'autres nations : à la même époque en effet des troubles éclatent en Syrie, placée sous mandat français, la révolte druse s'étend à tout le pays et menace Damas. *Abdelkrim lutte pour un idéal*. Son rêve est de réaliser l'unité rifaine et de faire du Rif un état indépendant, discipliné et riche. *L'indépendance du Rif une fois acquise et conso-*

idée, il serait possible de conquérir l'indépendance du Maroc entier. L'exemple du Rif ne manquerait pas de s'imposer aux autres peuples colonisés; et c'est un mouvement d'émancipation de l'ensemble du monde dominé qu'il envisage : « Nos frères d'Égypte ont déjà fait le premier pas, le monde verra bientôt que nous ne sommes pas en reste avec eux. » (Texte 1).

Pour réaliser son programme, Abdelkrim, dès les premiers succès remportés sur les Espagnols, organise le territoire libéré. Au lendemain de la *victoire de Monte Arrui*, il convoque les chefs de tribus et leur explique le but de son mouvement. Ceux-ci élisent une « Assemblée Nationale », décident la création d'un gouvernement national rifain et adoptent un programme d'action ou « charte nationale ». Celle-ci comporte la non-reconnaissance de tout accord violant les droits du Maroc et particulièrement celui de 1912, l'évacuation par les Espagnols des Zones Rifaines, qui n'étaient pas sous leur domination avant le traité franco-espagnol de 1912, la reconnaissance de l'indépendance totale de la République rifaine, le versement par l'Espagne d'indemnités aux Rifains pour les dommages qu'ils ont subis depuis onze ans et le rachat des prisonniers, enfin l'établissement de rapports d'amitié avec tous les pays, sans privilège pour aucun et la conclusion de conventions commerciales. Le régime issu de ces consultations se présente sous la forme d'une « *République Confédérée des tribus du Rif* ». Le gouvernement central est présidé par Abdelkrim, président de la République; il comprend tous les services nécessaires à la marche d'un état moderne : ministères de l'Intérieur, des Affaires Étrangères, de la Justice, de la Guerre et des Finances. L'argent provient de l'impôt prélevé sur les tribus, capitation et impôt sur le revenu, et des rançons payées par le Gouvernement espagnol pour le rachat des prisonniers.

L'organisation militaire est analogue à celle de l'ancienne armée marocaine. Les Mehallas sont divisées en groupes de 100, 50 et 25 ayant chacun à sa tête un Caïd. Les troupes se composent de deux éléments principaux : les réguliers dont l'effectif est variable, mais ne dépasse jamais 2 500, sont répartis entre l'infanterie et l'artillerie; les artilleurs au nombre de 300 à 350 sont affectés aux batteries côtières, particulièrement à la surveillance de la baie d'Al Hoceïma; l'infanterie régulière (2 000 hommes) est répartie en détachements multiples chargés d'étayer les harkas levées en pays rifains. Les contingents fournis par les tribus constituent l'essentiel de l'armée rifaine. La mobilisation est obligatoire pour tous les hommes en état de porter les armes, entre 16 et 50 ans. Pendant les périodes de calme, ceux-ci reçoivent une instruction militaire à *Ajdîr* sous la direction des réguliers. La mobilisation est partielle ou générale selon la situation militaire. L'organisation locale repose sur la division du pays en tribus gouvernées chacune par un Caïd, réunissant entre ses mains tous les pouvoirs administratif, judiciaire et militaire. Les Caïds dépendent du pouvoir central, particulièrement du ministère de l'Intérieur.

L'organisation ainsi créée répond aux exigences d'un pays en état de guerre. Elle correspond également au degré d'évolution de la société rifaine. Celle-ci reste, à cause de son isolement, une société de structure patriarcale au sein de laquelle « le processus de transformation de la noblesse de clan... en une noblesse féodale était en état de développement ». Ce processus étant encore dans sa période initiale, il existe une identité totale entre les buts des chefs et ceux des masses. Le but principal de la révolution rifaine n'est pas d'établir la suprématie de la noblesse, féodale ou en train de le devenir, mais de lutter pour l'indépendance nationale.

L'origine du mouvement est liée directement à la politique conquérante de l'Espagne. Persuadé que le Rif renfermait de grandes richesses minières, le gouvernement espagnol en a décidé la conquête dès la fin du conflit mondial. L'épisode le plus célèbre de cette conquête est le désastre d'Anoual. Une armée forte de 60 000 hommes, commandée par le général Sylvestre, se lance en juillet 1921 sur la région du Rif central. Surpris et encerclés sur le plateau d'Anoual par les forces d'Abdelkrim, les Espagnols sont complètement écrasés et refoulés jusqu'à Melilla. Celle-ci était à la merci des forces rifaines et ce n'est que pour éviter des complications internationales qu'Abdelkrim l'a épargnée. « Nous avons commis la plus lourde faute en n'occupant pas Melilla, reconnaîtra-t-il dans ses mémoires. J'ai manqué ce jour-là de la clairvoyance politique nécessaire. Et à plus ou moins longue échéance, tout ce qui a suivi a été la conséquence de cette erreur, d'autant plus déplorable que j'aurais pu tout obtenir des miens. » Cette victoire est rapidement exploitée par Abdelkrim qui étend son autorité sur tout le Maroc septentrional et rejette les Espagnols sur la côte. En 1924 ceux-ci ne se maintiennent plus qu'à Ceuta, Arzila et Larache.

Incapables de vaincre par leurs propres moyens, les Espagnols se sont rapprochés des Français, eux aussi de plus en plus inquiets par la tournure prise par les événements dans le Nord. En 1924, les troupes françaises s'avancent sur l'Ouerrha et menacent les Beni Zeroual qui demandent à entrer dans les rangs d'Abdelkrim. C'est cette offensive française qui a décidé le chef rifain, malgré son désir de rester en paix avec la France, à entrer en guerre contre cette dernière. C'est à une coalition française et espagnole et à une incroyable concentration de forces qu'il doit faire face. Contre 20 000 Rifains en armes, les Franco-Espagnols ont concentré près de 800 000 hommes appuyés par plusieurs escadrilles d'aviation. Une trêve est d'abord signée. L'échec de la conférence d'Oujda entraîne le déclenchement de l'offensive franco-espagnole. Écrasés sous le nombre et soumis à un véritable déluge de feu, les Rifains doivent capituler. Abdelkrim fait sa reddition. Déporté à l'île de la Réunion, il réussira, après vingt années d'exil, à s'évader en Égypte.

2. L'OPPOSITION POLITIQUE

a. Naissance du mouvement nationaliste marocain.

Après la défaite d'Abdelkrim et de la résistance des tribus, *les grandes villes du Maroc affirment la permanence du sentiment national*. En fait en milieu urbain, l'opposition a existé même pendant la période de résistance armée. Un vaste mouvement de propagande est organisé dans les villes en faveur des combattants. Des tracts y sont distribués invitant les habitants à soutenir le mouvement de libération d'Abdelkrim. Des délégations sont envoyées auprès de ce dernier. Dans les régions rurales soumises, des manifestations ont éclaté contre la politique du protectorat; chez les Zemmour en 1916 pour protester contre les dahirs authentifiant le droit coutumier, dans la région de Meknès contre l'installation des premiers colons. Des attaques sont lancées contre les centres militaires par des résistants qui se réfugient dans les montagnes non encore occupées. Autant de faits qui maintiennent en éveil la conscience nationale. La lutte passe du plan militaire au plan politique sans discontinuité. *La naissance du nationalisme urbain* est le résultat d'un certain nombre de facteurs convergents.

• *Les facteurs intellectuels* : Ils découlent de la pénétration au Maroc du *mouvement salafi* et des *doctrines panarabes*. Le mouvement réformiste qui agite le Moyen-Orient depuis le XVIII^e siècle a touché le Maroc dès sa naissance et rencontré un bon accueil de la part des Oulémas et des souverains marocains. Moulay Slimane en avait fait sa doctrine officielle. Moulay Hassan a offert sa protection au cheikh Abdellah Senoussi et lui a permis de répandre ses doctrines. Des discussions ont eu lieu entre les Oulémas du Maroc et le *Cheikh Mohammed Abdou*. Moulay Hafid dans sa lutte contre les Chefs de confrérie favorables à la pénétration européenne ou hostiles à sa politique s'est appuyé sur le Salafisme. Mais c'est surtout après 1912 que ce mouvement s'est développé au Maroc sous l'influence du **Cheikh Abou Chouaib Doukkali** et surtout de **Mohamed Ben Larbi Alaoui**. Convaincus que la décadence du monde musulman est imputable aux déformations qui ont affecté l'Islam, ces derniers considèrent que le remède est dans le retour à la pureté primitive de l'Islam. Une propagande systématique est lancée contre les « légendes et les illusions » et contre les mouvements maraboutiques qui les inculquent dans l'esprit de la population. Elle touche particulièrement les étudiants dont elle oriente la pensée vers « cette rénovation que nous souhaitons dans tous les aspects de notre vie ». En même temps se répandent au Maroc les doctrines panarabes de *Chehib Arsalane*. Lancé après la chute du Califat de Constantinople, le mouvement vise à refaire l'unité du monde arabe comme une étape vers la réalisation de l'unité du monde musulman. Mais la première phase dans cette voie est l'indépendance de chaque pays arabe. Arsalane exerce une influence directe sur les jeunes étudiants marocains entrés en contact avec lui à Genève. Le Salafisme et le panarabisme donnent des bases historiques et un fondement idéologique au mouvement nationaliste marocain.

• *Les facteurs sociaux* : Vers 1925 une nouvelle génération émerge. Pour les jeunes gens issus des familles bourgeoises et ayant achevé leurs études, se pose le problème de leur insertion dans la société nouvelle. Les étudiants sortis de Karaouiyyine sont privés de leurs débouchés traditionnels par la modernisation de l'administration et la pratique de l'administration directe. Ceux issus des collèges franco-musulmans ou qui ont pu poursuivre des études supérieures à l'étranger, aspirent à jouer dans la marche du pays un rôle à la mesure de la formation moderne qu'ils ont acquise. Les uns et les autres, influencés par les courants d'idées qui traversent l'Orient musulman, et imbus des idéaux de liberté et de démocratie, désirent voir leur pays évoluer et veulent participer à cette évolution. Or le nouveau régime ne semble leur avoir réservé que des emplois subalternes.

• *Les facteurs économiques* : L'implantation de l'économie nouvelle commence à faire sentir ses effets sur la société traditionnelle. Les artisans qui constituent plus du tiers de la population des villes souffrent de la *concurrence des produits manufacturés* importés et de la diminution du pouvoir d'achat de leur clientèle urbaine et rurale. Dans les campagnes, *l'expropriation des paysans*, les effets des guerres de conquête amenuisent les ressources des ruraux. Cette situation est aggravée par les effets de la crise économique mondiale. Celle-ci touche le Maroc, comme l'ensemble des pays coloniaux et peu industrialisés avec quelque retard. Elle n'apparaît nettement qu'à partir de 1931. Elle se manifeste dans le monde rural par la diminution des prix agricoles — le prix du quintal de blé dur passe de 133,3 F en 1930 à 60 F en 1935, celui de l'orge de 60 F à 23,3 F — et l'effondrement du revenu des paysans. Celui-ci subit une chute de l'ordre de 60 % entre 1930 et 1933, ce qui pousse de nombreux paysans à s'exiler vers les villes.

L'artisanat est affecté par la fermeture des marchés d'exportation et la concurrence des produits d'importation, particulièrement ceux du Japon. La crise se marque également par la baisse du revenu des ouvriers et par l'accroissement du chômage, consécutif aux difficultés des entreprises minières et industrielles et au gonflement des effectifs des candidats au travail dû à l'exode rural. Elle accentue enfin l'écart entre le revenu des Européens et celui des masses marocaines. Ce malaise favorise la propagation du nationalisme au sein des masses misérables dont il exprime les préoccupations.

● *Les facteurs politiques* : C'est dans cette atmosphère de bouillonnement intellectuel, de frustration sociale et de malaise économique que le protectorat va développer au lendemain du départ de Lyautey, une politique maladroite qui permettra aux jeunes Marocains d'affirmer leur opposition ouverte. De 1925 à 1930, de multiples incidents mettent aux prises l'administration et les jeunes nationalistes. Mais l'événement le plus grave, celui qui permet de cristalliser les différentes tendances et constitue le point de départ du mouvement nationaliste est le dahir du 16 mai 1930 plus couramment connu sous le nom de « **Dahir berbère** ».

Appliquant le principe « diviser pour régner », les autorités du protectorat ont cherché dès le départ à séparer les Arabes et les Berbères. La politique des « Grands Caïds » procède de cet esprit. Dès les premières années du protectorat, ont été promulgués des dahirs sur le droit coutumier et la justice en milieu berbère. La création en 1924 d'un collège franco-berbère à Azrou, ne recrutant que dans le monde berbère et n'enseignant que le français et le berbère vise par la suppression de l'usage de la langue arabe en milieu berbère et la réduction de l'enseignement religieux dans les programmes à favoriser la création d'un groupement montagnard berbérophone et peu attaché à la religion et à l'opposer aux habitants des plaines restées arabophones et fidèles à l'Islam. Le dahir du 16 mai 1930 sur l'organisation de la justice en milieu berbère est le couronnement de cette politique de division du peuple marocain. Soustrayant les tribus cataloguées comme berbères au droit coranique, le dahir donne aux Jmâa une compétence judiciaire en matière civile; en matière pénale par contre, il prévoit l'application de la juridiction française enlevant ainsi au Sultan une des rares prérogatives qui lui soient restées. Le but est clair. « Il n'y a aucun inconvénient, affirme la commission chargée d'étudier la question, à rompre l'uniformité de l'organisation judiciaire dans la Zone française, dès lors qu'il s'agit de renforcer l'élément berbère en vue du rôle de contrepois qu'il peut être appelé à jouer. » Coïncidant de plus, avec un effort de la propagande catholique, la réunion à Carthage d'un congrès eucharistique, et l'élaboration par le haut clergé catholique de Rabat d'un plan d'évangélisation des Berbères, le dahir apparaît comme un élément d'une vaste *politique de christianisation du pays*. Il suscite une grande émotion au sein de la population et provoque un vaste mouvement de protestation. Parti de Fès et de Salé, le mouvement touche toutes les villes et ébranle même la zone d'occupation espagnole. Il entraîne particulièrement le monde des artisans et des boutiquiers. En l'absence de libertés politiques, il prend la forme d'une protestation religieuse : rassemblés dans les mosquées, les fidèles récitent des prières pour la sauvegarde de l'unité entre les Arabes et les Berbères. Mais le mouvement ne tarde pas à dégénérer en manifestations dans les rues, suivies selon un plan devenu ensuite habituel, de l'arrestation des dirigeants et de leur condamnation.

b. Le mouvement des réformes.

Les manifestations de 1930 constituent le premier heurt violent entre les nationalistes et l'administration. Désormais le mouvement est lancé. Il jouit de l'appui d'une fraction importante de la population. Pour en assurer la continuité, les nationalistes doivent s'organiser, intéresser l'opinion française au problème marocain, élaborer un programme de revendications politiques et lancer les idées-forces susceptibles de leur attacher la masse de la population.

L'action sur l'opinion publique française et marocaine a revêtu plusieurs formes. C'est d'abord la création à Paris en 1932 de la revue « *Maghreb* », dont le comité de rédaction comprend un certain nombre de Français de gauche : elle publie des articles exposant les objectifs du mouvement nationaliste et dévoilant la véritable politique du protectorat. Au même but, vise la parution à Fès en 1933 d'un journal en langue française « *L'Action du peuple* » qui dénonce les empiètements de l'État protecteur, s'élève contre l'extension de la colonisation rurale, s'insurge contre le mépris dans lequel beaucoup d'Européens tiennent les Marocains et réclame une « politique d'égards ». La création de journaux en langue arabe étant interdite, c'est dans la zone espagnole qu'apparaissent les premiers journaux nationalistes rédigés en arabe : la revue « *As Salam* » et le quotidien « *Al Hayat* ». Mais l'état d'analphabétisme de la majorité des habitants fait que ces journaux ne touchent qu'une faible fraction de la population. Pour agir sur la masse de l'opinion, d'autres moyens sont utilisés : distribution de tracts et d'affiches, représentations théâtrales, chants patriotiques, cours du soir dans les mosquées. Une campagne de boycottage des produits français destinée à la fois à faciliter l'écoulement des produits de l'artisanat et par là à s'attirer les sympathies des artisans et à frapper l'opinion en imposant le costume national est lancée. Le couronnement de cette action de choc sur l'opinion est l'*institution de la fête du Trône*. Organisée pour la première fois en 1933, officialisée en 1934 elle vise à démentir les allégations des autorités du protectorat tendant à montrer les nationalistes comme hostiles au Sultan, à regrouper la population autour d'un symbole, mais aussi à intéresser le jeune Souverain **Sidi Mohammed Ben Youssef** au mouvement nationaliste et par là donner une caution officielle à ses revendications. L'ampleur des manifestations organisées à l'occasion de la visite du Souverain en 1934 à Fès, affirme l'attachement de la population au trône, symbole de la souveraineté nationale et confirme les nationalistes dans l'idée de miser sur lui pour assurer le succès de leur mouvement.

Parallèlement à cette action sur l'opinion se poursuit un travail d'organisation. L'absence de libertés politiques pousse les nationalistes à créer des associations sportives, culturelles, des mouvements de scoutisme et de jeunesse et à développer leur propagande au sein de ces associations. En 1934, naît le premier parti politique marocain sous le nom de « **Comité d'Action marocaine** » et dirigé par **Allal El Fassi**, **Mohammed Hassan Ouazzani** et **Ahmed Balafrej**. Pour lancer un défi aux autorités du protectorat et aux journalistes français qui les accusent d'être des agitateurs incapables de définir leurs aspirations, autant que pour doter leur mouvement d'un programme d'action, les dirigeants du Comité présentent au Palais Royal, à la Résidence Générale et au Ministère français des Affaires Étrangères un « *Plan de réformes* ». Le document, sur un ton modéré, résume l'ensemble des revendications présentées par les nationalistes à différentes occasions. Le principe du protectorat n'est pas mis en cause ; c'est la suppression de tous les aspects de l'administration directe que les nationalistes réclament. Le plan

préconise l'unité administrative et judiciaire, la participation des Marocains à l'exercice du pouvoir dans les différentes branches de l'administration, la séparation des pouvoirs, l'institution de conseils municipaux, d'assemblées provinciales, de chambres de commerce, et d'une assemblée nationale élue. Sur le plan économique, il demande le maintien du régime de la porte ouverte comme étant conforme à la fois aux traités internationaux reconnaissant la souveraineté marocaine et aux intérêts économiques du pays; mais en même temps il réclame la protection de l'artisanat contre toute concurrence étrangère et sa modernisation. Il réclame également la nationalisation des ressources minières et énergétiques, et des transports ferroviaires afin d'éviter qu'en l'absence de capitalisme national, ils ne soient accaparés par le capitalisme étranger.

La réponse des autorités françaises tarde à venir. Cependant *l'arrivée au pouvoir en France du Front Populaire suscite de nombreux espoirs*. A défaut de la réalisation de la totalité de leurs revendications les nationalistes pensent qu'au moins ils pourront obtenir quelques libertés démocratiques, leur permettant d'éduquer le peuple et d'exprimer plus librement leurs vœux. Dans ce but une délégation se rend en France pour prendre contact avec les dirigeants français et leur présenter les revendications du Comité d'Action. Le 25 octobre 1936 un congrès extraordinaire réuni à Rabat arrête un certain nombre de revendications immédiates : octroi des libertés démocratiques, liberté de presse, de réunion, d'association, de circulation, libertés syndicales, comme susceptibles de créer une atmosphère facilitant la réalisation d'autres réformes, amélioration du sort du paysan par la constitution d'un bien familial indivis, le développement du crédit agricole, l'égalité fiscale entre les fellahs et les colons, l'amélioration du sort des ouvriers par l'application des codes français du travail, et des artisans par la protection de leurs produits.

Pour s'attirer l'appui de la population, des meetings sont organisés, à Salé, à Casablanca où la réunion est interdite et les dirigeants arrêtés. Nouvelles manifestations et nouvelles arrestations s'en suivent. L'année 1937 est marquée par une agitation générale : à Meknès où la population proteste contre le détournement des eaux de l'oued Boufekran au profit des colons, à Marrakech frappée par la famine et le typhus, lors de la visite du sous-secrétaire d'État français aux Travaux Publics, à Khémisset, « centre berbère » qui proteste contre la politique berbère du gouvernement.

L'épreuve de force entre la Résidence et les Nationalistes est engagée : partis et journaux sont interdits, les dirigeants arrêtés souvent après de nouveaux heurts comme à Kénitra, à Fès; Allal el Fassi est déporté au Gabon, Mohammed Ouazzani mis en résidence surveillée au Sahara. A la fin de 1937, le mouvement nationaliste est décapité.

Dans la zone sous protectorat espagnol, le mouvement nationaliste se développe de la même manière. Lancé par des citoyens issus de la grande bourgeoisie et ayant une formation orientale, il s'appuie sur des mouvements de jeunes et des associations féminines. Mais les dirigeants espagnols adoptent une politique différente de celle suivie par la France. Elle se caractérise, en apparence du moins, par une certaine tolérance vis-à-vis des nationalistes. Les difficultés intérieures et les souvenirs de la guerre rifaine font que ni les républicains ni le pouvoir fasciste n'ont intérêt à voir des troubles se produire au Maroc espagnol. Les uns et les autres cherchent au contraire à s'assurer l'appui des nationalistes, mais essaient de surveiller leur action, de les opposer les uns aux autres et surtout de faire dévier leurs attaques vers la France.

De 1930 à la veille de la guerre, l'évolution du nationalisme se caractérise par des scissions au sein du mouvement et par une radicalisation progressive. Sur le plan

géographique, la scission résulte des conditions propres à chacune des deux zones d'occupation. Pour avoir une plus grande liberté d'action, les nationalistes de la zone espagnole et ceux de la zone française ont décidé de créer chacun de leur côté des organisations propres et d'adopter une ligne de conduite à part. Cette scission n'empêche nullement d'ailleurs un soutien mutuel. Sur le plan structurel le mouvement subit *une plus grave scission*. Le « Comité d'Action Marocaine » groupe des personnalités de formation et de milieu différents, réunies seulement par un programme commun. La politique à suivre, devant l'incompréhension des autorités, a provoqué la scission. Pour s'assurer l'appui d'une plus large fraction de l'opinion, les nationalistes ont décidé en 1936 de lancer une vaste campagne de recrutement et de propagande et de réorganiser leur mouvement en mettant Allal el Fassi à la tête du « Comité d'Action ». Ces décisions, dont certaines sont prises en l'absence de Ouazzani, n'ont pas reçu l'approbation de ce dernier. Il annonce sa démission. Profitant de ces divisions au sein du comité, la Résidence en a prononcé la dissolution. Deux mouvements se sont constitués par la suite, l'un autour d'Allal el Fassi sous le nom de « **Mouvement National pour la réalisation des Réformes** », l'autre autour de Ouazzani sous le nom de « **Mouvement Nationaliste** » (Haraka Kaoumiya). Ce sont ces deux organisations que la Résidence a dissoutes au lendemain des événements de 1937. Dans la zone espagnole le mouvement nationaliste subit une scission identique : au « **Parti des Réformes Nationales** » d'Abdelkhaleq Torrès s'ajoute le « **Parti de l'Unité Marocaine** » de Mekki Naciri.

Ces divisions n'ont affecté en rien la virulence du mouvement nationaliste qui, une fois les remous de la scission passés, s'est retrouvé au contraire plus violent qu'auparavant. Cette radicalisation est le résultat de l'attitude incompréhensive de la France et des autorités du protectorat. Elle résulte également des succès remportés par les nationalistes sur le plan de l'organisation, de l'élargissement des assises du mouvement, de l'affrontement avec l'administration, de la perte de confiance et des désillusions qu'il occasionne, enfin de la montée du mouvement d'Allal el Fassi aux dépens de celui de Ouazzani. Cependant le nationalisme marocain reste jusqu'à l'éclatement du conflit mondial modéré dans ses revendications. Malgré ses échecs, il continue à réclamer les réformes dans le cadre du protectorat, celles-ci étant conçues comme un moyen d'amener les habitants à prendre progressivement en main les destinées de leur pays, et de préparer l'avènement de l'indépendance. Malgré l'élargissement de son audience il n'a pas encore touché la totalité des habitants, il n'a entraîné que la petite bourgeoisie urbaine; les ruraux, sauf dans la banlieue de Fès et quelques gros centres ne sont pas encore affectés. La riche bourgeoisie marchande n'est pas totalement engagée. L'opposition revêt encore un caractère religieux : dans la plupart des cas les mosquées sont le point de départ des manifestations.

Les conditions nées de la guerre donneront une orientation nouvelle au nationalisme marocain.

c. La revendication de l'indépendance (1944-1953).

Lorsqu'éclate la seconde guerre mondiale, l'opposition nationale décide de suspendre pour un temps son action. Le Maroc affirme son soutien à la France. Le Sultan convie le peuple marocain « à soutenir le peuple français ami face au danger commun », et les chefs nationalistes envoient une délégation auprès de la Résidence « pour affirmer la solidarité franco-marocaine » et offrir leur « concours devant le péril menaçant ».

Mais dès la fin des hostilités, l'abrogation du protectorat et la reconnaissance de l'indépendance sont réclamées avec une vigueur accrue, soutenue par les conditions nouvelles de la lutte anti-coloniale dans le monde d'après-guerre.

● *Les conditions nouvelles.*

La deuxième guerre mondiale a en effet ébranlé le système colonial et en a démontré les faiblesses. La défaite de la France en 1940 et les divisions des Français ont ébranlé le mythe de l'invulnérabilité de la puissance occupante. Le débarquement des troupes américaines en 1942 a rendu plus sensible encore l'affaiblissement de la France. Pour inviter les peuples coloniaux à se ranger de leur côté dans la lutte contre Hitler, les Alliés leur ont fait d'alléchantes promesses. La charte de l'Atlantique signée par Churchill et Roosevelt proclame « *le droit de tous les peuples à choisir la forme du gouvernement sous lequel ils veulent vivre* », ce droit étant applicable, comme le précisera Roosevelt quelques mois plus tard « non seulement aux parties du monde qui sont riveraines de l'Atlantique, mais au monde entier ». La victoire des Alliés et l'écrasement des puissances de l'Axe marquent le progrès des forces démocratiques dans le monde. *La charte des Nations-Unies*, après celle de l'Atlantique, proclame le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et demande « le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion ». L'évolution du Moyen-Orient et la *fondation de la Ligue arabe* ont un profond retentissement au Maroc. Le mouvement d'émancipation des peuples colonisés se développe : chaque victoire remportée par l'un d'eux est considérée comme une victoire pour l'ensemble de ces peuples et est revendiquée comme un précédent.

A l'intérieur même du pays les conditions de la lutte anti-coloniale sont complètement modifiées. Les caractères nouveaux sont apparus avant même la fin du conflit mondial. L'appel lancé par le Sultan à la population au début de la guerre, son attitude courageuse vis-à-vis du problème juif, son refus de quitter la capitale au moment du débarquement américain, et surtout l'entrevue qu'il a eue en tête à tête avec Roosevelt à Anfa (juin 1943) lui ont permis de passer au premier plan. Au cours de cette rencontre le Président des États-Unis évoquant les transformations radicales qui suivront la guerre, et l'avenir heureux du Maroc, aurait promis l'aide américaine pour faciliter le recouvrement par le Maroc de son indépendance. L'entrevue marque une « véritable rupture pour l'histoire marocaine », elle a changé l'optique du souverain et ébranlé le régime du protectorat.

De son côté le mouvement nationaliste change d'orientation. Rejetant le principe des réformes comme étant irréalisables dans un contexte colonial et considérant que les conditions du monde actuel sont autres que celles dans lesquelles le protectorat a été institué, *les partis nationalistes ont presque simultanément revendiqué l'indépendance*. Enfin l'évolution de l'économie marocaine a transformé les données sociales de la lutte. *La grande bourgeoisie*, enrichie par le commerce, aspire à étendre son activité au domaine industriel d'où elle est exclue par le capitalisme français. Tenue à l'écart de la vie politique par la pratique de l'administration directe, elle s'oriente de plus en plus résolument vers le nationalisme. De son côté *le prolétariat* né de l'exploitation coloniale accède au sentiment national ; il imprime des caractères nouveaux au mouvement nationaliste qui, poussé par la pression des masses populaires, adopte des positions moins modérées ; il

est de plus en plus *porté vers l'action directe*. Ainsi le mouvement nationaliste qui, au départ, s'appuyait surtout sur la petite et moyenne bourgeoisie des villes traditionnelles, touche désormais toutes les classes de la société urbaine, et, à partir de 1950, il s'impose de plus en plus fortement au sein des masses rurales. Cet élargissement de recrutement du nationalisme s'accompagne d'un déplacement de son centre de gravité : *Casablanca remplace de plus en plus Fès, comme centre nerveux du nationalisme, et la rue succède aux mosquées dans les manifestations populaires*.

- *Les partis politiques marocains.*

Appuyés par le Sultan devenu le porte-drapeau du nationalisme, les partis politiques ont, à la faveur des tolérances du régime, développé leur action à la fois sur le plan intérieur par l'organisation des masses et sur le plan extérieur par la propagande en faveur de la question marocaine. Le caractère pluraliste des partis politiques marocains, déjà annoncé au cours de la période précédente s'affirme par l'apparition, à côté des partis traditionnels, d'un parti nouveau : **le parti communiste marocain**. Mais *le parti de l'Istiqlal exerce une véritable hégémonie sur les autres partis*.

L'audience grandissante dont il jouit auprès de la population, le parti de l'Istiqlal la doit à l'ancienneté de son combat, à la simplicité de son programme, à la valeur de ses dirigeants et à l'efficacité de son action sur le plan intérieur et extérieur. Créé en 1944 par les membres de l'ex-parti national, le parti de l'Istiqlal est l'un des premiers à avoir affirmé d'une façon nette et sans équivoque le principe de la reconnaissance de l'indépendance comme préalable à toute entente avec la France. Le manifeste du parti lancé le 11 janvier 1944 constitue une étape capitale; le succès qu'il connaît dès sa diffusion émeut les autorités de la Résidence. Les leaders du parti accusés « d'intelligence avec l'ennemi » sont arrêtés puis libérés en 1946. (Texte 2).

Profitant de la libéralisation du régime sous Éric Labonne, le parti cherche à élargir son recrutement, à s'assurer l'appui des jeunes par le développement des écoles privées, des associations scolaires et des mouvements de jeunesse, et à agir sur l'opinion par l'intermédiaire de ses journaux et de ses revues. Il cherche en même temps à s'imposer partout, par le noyautage du Conseil du Gouvernement, du Cabinet Impérial et des organisations syndicales. Au Conseil du Gouvernement, le parti de l'Istiqlal dispose depuis les élections de 1948 de la majorité des voix du deuxième collège marocain : sur les 21 députés de ce collège le parti compte 11 membres et 4 sympathisants. Disposant de moyens réduits de propagande, le parti essaie de faire du Conseil une tribune à partir de laquelle il peut exposer ses revendications, dans le cadre d'une opposition légale. Mais le caractère purement consultatif du Conseil ne permet pas au parti de modifier, par l'intérieur, le régime, si bien que l'entrée des Istiqlaliens au Conseil du Gouvernement ne fait qu'envenimer les rapports entre les dirigeants nationalistes et l'Administration. En 1950, à la suite de l'échec des pourparlers menés par Mohammed Ben Youssef à Paris, les délégués de l'Istiqlal se livrent à une violente attaque du protectorat. Chassés du Conseil par le Résident, ils reçoivent un bon accueil au Palais. En 1951 le parti de l'Istiqlal invite ses adhérents à boycotter les élections des Chambres marocaines, la procédure des élections étant jugée par lui irrégulière. Le pourcentage élevé des abstentions (plus de 95 % à Casablanca, Safi, Agadir et Salé, 93 % à Sidi Kacem, 82,7 % à Khémisset) révèle l'emprise de l'Istiqlal sur les populations urbaines.

Cette emprise s'explique surtout par l'action entreprise par le parti au sein du monde ouvrier. Après avoir interdit à ses militants d'adhérer aux syndicats français, dans l'espoir que des mesures législatives accordant le droit syndical aux Marocains lui permettraient de créer ses syndicats propres, le parti essaie de noyauter l'U.G.S.C.M. (*Union générale des syndicats confédérés du Maroc*). En 1952, le bureau de celle-ci est pratiquement entre leurs mains. Parallèlement à son action interne, le parti développe une large action sur le plan international. Dès son manifeste de 1944, il réclame « l'adhésion du Maroc à la charte de l'Atlantique et sa participation à la conférence de la paix ». En 1945 il adresse à la conférence de San Francisco une requête sollicitant l'admission du Maroc à l'O.N.U. ; il demande également de participer à la conférence réunie à Paris par les puissances signataires de l'Acte d'Algésiras pour rétablir le Statut international de Tanger. A partir de 1951, la question marocaine est régulièrement inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de l'O.N.U. et les couloirs de l'organisation internationale deviennent le centre d'action le plus important du parti de l'Istiqlal.

Depuis sa création jusqu'en 1952 une double évolution, dont les conséquences sont capitales sur la marche des événements, se produit au sein du parti. Au moment où les dirigeants consacrent leurs efforts à la propagande internationale, les cadres moyens et les militants de base prennent en main les leviers de commande du parti. Peu enclins aux manœuvres politiques et aux négociations dont ils ne comprennent pas l'utilité, ils sont portés vers l'action directe et répondent à la politique de force de la Résidence par des mouvements de foule et des accrochages. La facilité avec laquelle ceux-ci sont déclenchés prouve que désormais l'impulsion vient d'en bas et que les cadres moyens auxquels incombe en l'absence des leaders la direction du parti sont de plus en plus débordés par les militants de base. Tous ces caractères font que l'Istiqlal est plus exposé que les autres partis aux mesures répressives de l'administration.

A côté du parti de l'Istiqlal, les autres partis nationalistes sont secondaires. Le Parti Démocrate de l'Indépendance (P.D.I.) créé en 1946 par les membres de l'ex « mouvement nationaliste » s'oppose autant au protectorat qu'à l'Istiqlal. Contrairement à ce dernier, il reste un parti de cadres, un mouvement d'intellectuels sans attaches avec le peuple, et ne repousse pas *a priori* l'idée d'une négociation avec les autorités françaises. Craignant par-dessus tout que l'indépendance ne soit suivie d'un régime dictatorial sous l'égide du Sultan et du parti de l'Istiqlal, il met l'accent sur la nécessité de l'instauration d'un régime démocratique. Ces caractères lui valent d'échapper à la répression qui décapite en 1952 le parti de l'Istiqlal et le parti communiste.

Créé à l'origine par des communistes français, le parti communiste du Maroc, bien qu'identifiant son combat à celui du peuple marocain, prend en 1944 une attitude hostile au parti de l'Istiqlal, considérant que la poursuite de la guerre et l'écrasement des forces hitlériennes devaient rester l'objectif premier du moment. En 1945, avec l'accession d'Ali Yata au poste de secrétaire général, le parti devient véritablement marocain. Son programme politique est proche de celui de l'Istiqlal et du P.D.I. Il affirme la volonté d'indépendance du peuple marocain et la nécessité d'« établir un Maroc libre et indépendant à l'égard de tout impérialisme ». Sur le plan social, il réclame « une profonde réforme agraire (qui) doit donner la terre à ceux qui la travaillent ». Ne pouvant prétendre à une diffusion aussi large que celle de l'Istiqlal, il cherche à concentrer ses efforts sur le monde ouvrier. Mais là aussi il est débordé par le parti de l'Istiqlal. En 1952 il subit le même sort que ce dernier.

Dans la zone espagnole, le Parti National des Réformes et le Parti de l'Unité Marocaine s'unissent en décembre 1942 et publient un manifeste réclamant l'unité et l'indépendance. Au lendemain de la guerre, à la suite d'une éclipse momentanée, consécutive à l'attitude hostile du Haut Commissaire, le parti de Torrès se renforce, adopte une attitude de plus en plus hostile à l'égard de l'Espagne et réclame des réformes analogues à celles opérées dans la zone Sud. Cependant, jamais les rapports entre les nationalistes et les autorités espagnoles n'ont connu une tension analogue à celle qui a caractérisé les rapports franco-marocains.

La pluralité des partis n'exclut pas l'entente entre eux. Malgré les divergences multiples qui les séparent, les dirigeants nationalistes savent mettre une sourdine à leurs querelles surtout quand les circonstances l'exigent. En décembre 1951, à la suite du complot avorté contre le Sultan, un Front National se constituera entre le parti de l'Istiqlal, le P.D.I., le parti National des réformes et le parti de l'Unité Marocaine. Si, sur le plan interne, la formation du Front est restée sans effet, sur le plan international elle a permis une certaine unité d'action.

● *Le mouvement ouvrier.*

La reconnaissance du droit syndical pour les Marocains est une des revendications les plus anciennes du mouvement nationaliste; c'est aussi une de celles qui sont restées sans suite. Avant la guerre, en 1936, le droit syndical est reconnu aux Européens seulement. Accentuant l'exclusive, un dahir de 1938 fixe les sanctions à prendre contre les Marocains qui se seraient affiliés à des syndicats et les Européens qui les y auraient admis. Cependant à la suite de sa reconstitution en 1943, la C.G.T. profitant d'une tolérance résidentielle, ouvre ses portes aux Marocains. C'est en 1945 seulement qu'une circulaire de la Résidence autorise les Marocains à adhérer aux syndicats français. En 1946 la section marocaine de la C.G.T. se transforme en Union Générale des Syndicats Confédérés du Maroc (U.G.S.C.M.) avec deux secrétaires généraux, l'un français, l'autre marocain.

De 1945 à 1948 la lutte du mouvement ouvrier est centrée sur les trois mots d'ordre suivants : A travail égal, salaire égal — Droit syndical pour tous — Relèvement des salaires et traitements. Grâce à l'action revendicative plusieurs augmentations de salaires sont obtenues. L'année 1948 est marquée par une série de grèves touchant plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers : cheminots, dockers, mineurs, métallos. A ces grèves la Résidence et le patronat répondent par l'arrestation des dirigeants, l'expulsion des travailleurs et la dissolution des syndicats miniers de Khouribga, de Jérada et de la Fédération du sous-sol. Elle est également marquée par l'entrée en masse des Marocains dans les rangs de l'U.G.S.C.M. à la suite de l'autorisation donnée par le parti de l'Istiqlal à ses adhérents.

L'année 1950 marque une nouvelle évolution du syndicalisme marocain. Réunis en congrès les 11 et 12 novembre 1950, les ouvriers de l'U.G.S.C.M. décident de lancer une campagne de recrutement massif et, une fois cet objectif atteint, de convoquer un congrès extraordinaire pour transformer l'U.G.S.C.M. en une centrale marocaine indépendante. Considérant que l'aggravation de la condition des ouvriers est directement liée à la nature du régime, le congrès réclame l'abolition du protectorat. Depuis 1950 l'U.G.S.C.M. est pratiquement dirigée par des Marocains : ce n'est que pour lui conserver aux yeux de la loi une façade européenne que la moitié des sièges de son bureau reste occupée par des Français. Depuis cette date également, les revendications économiques,

la défense des libertés et la demande de l'abrogation du protectorat sont constamment liées dans les luttes syndicales. *Encadré par l'U.G.S.C.M. et par l'Istiqlal, le monde ouvrier prend conscience de sa force et participe de plus en plus activement à la lutte nationale*, s'exposant par là-même aux mesures répressives de l'administration. Il est la première victime du vaste complot anti-nationaliste monté par l'administration en décembre 1952 qui va se terminer par la déposition de Sidi Mohammed Ben Youssef.

● *Le duel Palais-Résidence.*

Au lendemain de la guerre, le Sultan, *Sidi Mohammed Ben Youssef prend une part prépondérante dans la lutte pour l'indépendance*. A Paris, au cours d'une entrevue en juin 1945 avec le Général de Gaulle, il souligne que le moment est venu d'engager le Maroc dans la voie de l'émancipation politique et d'établir entre le Maroc et la France une association contractuelle sur la base de l'égalité entre les deux pays. Le Général de Gaulle se déclare d'accord sur ces aspirations et promet de s'en occuper, aussitôt les institutions de la IV^e République mises en place. Mais après la démission du Général de Gaulle, les gouvernements français refusent de modifier le traité de Fès, qui doit rester à leurs yeux la base intangible des relations franco-marocaines.

Sans doute, l'arrivée à la Résidence d'*Éric Labonne* (1946) marque une période de relative libéralisation du régime : les prisons sont ouvertes, les exilés sont rappelés, et les nationalistes peuvent développer librement leur action. Le Résident, dans son discours-programme de juillet 1946 annonce son intention de se consacrer au développement économique et social du pays. Pour détourner la grande bourgeoisie du nationalisme, il se propose de l'associer au capitalisme français dans l'exploitation des richesses. Mais aucune solution n'est apportée au problème du régime politique. Aussi les réformes d'*Éric Labonne* sont-elles rejetées par les nationalistes. Dans une lettre au Sultan, le parti de l'Istiqlal les considère comme susceptibles de « consolider les fondements d'une politique colonialiste dont une expérience de trente-quatre années avait démontré l'échec ». Les milieux dirigeants de la colonie européenne et la haute administration sont de leur côté violemment hostiles à des réformes qu'ils considèrent comme de nature à porter atteinte à leurs privilèges et aux fondements mêmes du régime. Ils réclament le rappel du Résident, et, pour briser les bonnes relations qui s'étaient instaurées entre le Palais et la Résidence, provoquent à la veille du voyage du Sultan à Tanger une émeute qui coûte la vie à plusieurs centaines d'individus. L'accueil triomphal réservé au Sultan par la population de la zone espagnole et de Tanger est assombri par les échos de l'émeute de Casablanca. Pour montrer sa désapprobation, le sultan, après avoir, dans le discours prononcé à Tanger, évoqué l'avenir du Maroc, ses droits, son attachement à l'Islam, au monde arabe et à la Ligue arabe, omet la phrase finale où, à la demande du Résident, il devait adresser un bref compliment à la France. A la suite de cet éclat, la France, considérant que son Résident général a été bafoué le remplace par un militaire, le général Juin.

L'arrivée à Rabat (mai 1947) du général Juin marque l'ouverture de la crise franco-marocaine. Le nouveau Résident est muni d'instructions très fermes lui permettant d'aller jusqu'à menacer le Sultan de déposition, pour le forcer à signer les dahirs qui lui sont soumis. Une lettre du ministre des Affaires Étrangères l'autorise à passer de la menace à l'action, si l'intimidation se révèle inefficace. L'enjeu des dahirs en question est de grande importance : il s'agit, sous prétexte de démocratisation du régime, de démanteler le traité de Fès et de *remplacer le protectorat par un régime de co-souveraineté* au sein duquel

les Français, considérés jusqu'à présent comme des étrangers, acquerraient des droits politiques supérieurs à ceux octroyés aux Marocains, et détiendraient la réalité du pouvoir. Pour affaiblir l'opposition du Sultan et des nationalistes à ces « réformes », une première série de décisions, visant en apparence à accroître la participation des Marocains au gouvernement du pays, est imposée au Sultan : désignation de délégués du Grand Vizir adjoints aux directions techniques, création au sein du Makhzen d'un Conseil des Directeurs et Vizirs, modification du mode de recrutement des Chambres Marocaines de commerce et d'industrie et de la section marocaine du Conseil du Gouvernement. Dans l'esprit de la Résidence, ces « réformes » ne sont que le prélude à d'autres, dont la plus importante, dans l'immédiat, est la *réforme municipale* : créer dans les principales villes des assemblées municipales élues, dotées de pouvoirs réels, formées d'un nombre égal de Marocains et de Français, et au sein desquelles ces derniers se seraient trouvés en fait majoritaires, en attendant la formation d'un gouvernement central et d'une assemblée législative conçus sur le même modèle.

C'est sur le problème des municipalités que buteront, jusqu'à la rupture finale, les rapports entre le Palais et la Résidence. La prétendue volonté réformatrice de cette dernière s'accompagne de sa part d'abus de pouvoirs, notamment en ce qui concerne la nomination et la révocation des fonctionnaires du Makhzen, et de pressions sur le Sultan pour le contraindre à signer les dahirs présentés.

Pour conjurer l'épreuve de force, Mohammed Ben Youssef envoie, le 3 décembre 1947, une lettre au président de la République dans laquelle il énumère ses griefs contre la Résidence et affirme sa volonté de moderniser et de démocratiser le pays. Mais ce n'est qu'en 1950 que le dialogue avec la France est ouvert. Invité à se rendre à *Paris en octobre 1950*, le Sultan présente un mémorandum dans lequel, après avoir fait l'histoire des déviations subies par le protectorat, il déclare que le peuple attend un changement de son statut. La réponse du gouvernement français (31 octobre) est dilatoire, et esquive le problème essentiel, celui de la souveraineté marocaine. Dans une nouvelle note (2 novembre) le Sultan affirme que seule la suppression du traité du protectorat résoudrait les problèmes pendants entre la France et le Maroc. Ce second appel n'est pas mieux entendu que le premier.

Après cet échec du recours à la France, l'épreuve de force entre la Résidence et le Palais est inévitable. Fin janvier 1951, le Résident présente au Sultan un ultimatum lui enjoignant de mettre fin à la grève du Sceau, de désavouer l'Istiqlal ou de se démettre. En même temps une conspiration est fomentée par le Chef de Région de Casablanca, Boniface, avec l'aide du Pacha de Marrakech, El Glaoui. Une campagne de pétitions est lancée contre le Sultan et l'Istiqlal : les 22 et 23 février 1951, les cavaliers des tribus, réquisitionnés par l'administration se mettent en marche pour investir Fès et Rabat. Un nouvel ultimatum est adressé au Sultan. Après deux heures de réflexion, le Sultan signe, mais il fait connaître par la suite que la signature lui a été extorquée par la force. Ainsi l'opération se termine par un échec pour la Résidence.

La grève du Sceau n'est pas arrêtée, le dahir sur les municipalités n'est pas passé. Par contre les relations entre la Résidence et le Palais sont définitivement compromises par la violation flagrante du traité de Fès par le Résident, obligeant le Sultan à céder sous la pression d'un complot. La déposition de Mohammed Ben Youssef n'est que partie remise; elle sera exécutée deux ans plus tard par le successeur du général Juin.

Les auteurs du complot de 1951 ne désarment pas. Ils trouvent dans le nouveau Résident, le général Guillaume, l'homme qu'il leur faut, assez faible pour se laisser dicter

sa conduite par son entourage, assez violent pour traiter avec arrogance le Sultan et les nationalistes. Pourtant le Sultan ne désespère pas d'amener la France à accepter la solution du problème marocain par voie de négociation. Il saisit toutes les occasions pour exposer son point de vue au gouvernement français dans un long échange de notes. La réponse négative du gouvernement français le conduit à prononcer en novembre 1952 un discours du Trône sans équivoque; comparant le protectorat à une chemise devenue trop courte, *il réclame l'émancipation politique totale et immédiate du Maroc*. La Résidence décide alors d'écraser le nationalisme et de déposer le Sultan. Les manifestations organisées au mois de décembre par les ouvriers pour protester contre l'assassinat du leader syndicaliste tunisien Ferhat Hachad, lui servent de prétexte. Après avoir provoqué une émeute qui coûte la vie à plusieurs dizaines d'individus, la police procède à l'arrestation des dirigeants syndicalistes et nationalistes. Les organisations nationalistes et syndicales sont dissoutes et leurs journaux supprimés. Estimant qu'elle a créé le vide autour du Sultan et que les masses populaires désencadrées ne réagiront pas, l'administration reprend le complot de 1951 (Texte 3).

Toutes les forces hostiles aux tendances nationalistes et modernistes de Mohammed Ben Youssef, trempent dans le complot. Du côté marocain, les « Grands Notables » et les chefs de confréries, avec à leur tête El Glaoui et Kettani, se proposent de regrouper tous les caïds et les adeptes des zaouïas contre le Sultan. Du côté français, la conjuration est animée par de hauts fonctionnaires, tels le ministre plénipotentiaire de Blesson, le directeur de l'Intérieur Vallat, appuyés à l'échelon régional sur les chefs de région, notamment celui de Casablanca, Boniface, et celui de Marrakech, d'Hauteville, et sur l'ensemble de l'administration dont tous les rouages, à quelques exceptions près, sont de proche en proche, impliqués dans le complot. Ils sont soutenus par les représentants de la colonie européenne et possèdent en France des appuis au sein du Parlement, de l'armée et des milieux d'affaires. Le gouvernement français mal informé, mal obéi, est incapable de conjurer le complot. Le ministre des Affaires Étrangères, Georges Bidault, ne cesse dans ses instructions officielles de dénoncer l'opération, mais il lui est secrètement favorable et le fait savoir dans ses entretiens privés. Quelques Français libéraux, parlementaires, journalistes, universitaires, hommes de lettres, essayent sous l'impulsion du Comité France-Maghreb d'empêcher le pire.

Les conjurés décident de passer à l'action à la fin de février 1953. A la suite d'une réunion de caïds à Marrakech, une pétition demandant la déposition du Sultan est signée par un certain nombre de notables. De son côté, Kettani fait circuler une pétition semblable parmi les chefs de confréries. Des rassemblements d'anciens combattants berbères s'opèrent dans le Moyen-Atlas sous la direction des contrôleurs civils.

Le 14 août une assemblée de notables réunie à Marrakech par le Glaoui déclare Mohammed Ben Youssef déchu et proclame à sa place *Mohammed Ben Arafa*. Des troubles éclatent aussitôt à Marrakech, à Casablanca et surtout à Oujda où ils ont fait 44 morts dont 11 Français. Malgré cela les conjurés commencent leur marche vers Rabat. Le gouvernement français auquel la Résidence présente le mouvement comme irréversible, se résigne à enregistrer le fait accompli. Le 20 août, au début de l'après-midi le Palais est cerné, la Garde Noire désarmée, le Sultan et ses fils arrêtés et embarqués aussitôt dans un avion militaire qui les transporte en Corse d'où ils seront, par la suite, transférés à Madagascar.

La déposition de Mohammed Ben Youssef marque un tournant capital dans la lutte du peuple marocain pour son indépendance.

3. LES LUTTES DÉCISIVES (1953-1956)

a. Le recours à la force.

Après la déposition de Mohammed Ben Youssef, un divorce total s'instaure entre le régime et la population. Celle-ci refuse de *reconnaître la légitimité de Mohammed Ben Arafa*. Ce refus revêt un caractère religieux : les mosquées dans lesquelles la prière du vendredi est dite en son nom sont désertées. Il se manifeste sur le plan économique, par le boycottage des produits français : tabac, pétrole, autobus, salles de cinéma ; les contrevenants sont parfois exemplairement châtiés. Mais c'est surtout dans le recours à la violence que se manifeste la réaction de la population. Pour répondre à la violation de la légalité par la force, les militants nationalistes de base, livrés à eux-mêmes depuis la décapitation des organisations nationalistes et syndicales, ne disposant d'aucune forme d'opposition légale, et d'ailleurs ne croyant pas, depuis longtemps déjà, à l'utilité d'une telle opposition, ne voient d'autre moyen qu'un recours à *l'action terroriste*. Les premiers attentats sont perpétrés dès le changement de règne, et le nouveau sultan en est l'une des premières cibles. Le 11 septembre 1953, trois semaines seulement après son intronisation, il échappe de justesse à un attentat en se rendant à la mosquée pour la prière du vendredi. Les attentats se poursuivent ensuite à un rythme régulier, soulignés de temps en temps par des actes spectaculaires : déraillement le 7 novembre 1953 du rapide Casa-Alger (7 morts), explosion le 24 décembre d'une bombe au marché central de Casablanca (18 morts), et le 14 juillet 1954 d'une autre bombe à Mers-Sultan (6 morts). A Marrakech les terroristes s'en prennent par deux fois à Mohammed Ben Arafa.

Les attentats menacent en général les personnes liées au régime mais surtout des indicateurs que la police entretient dans les médinas. C'est l'œuvre d'ouvriers, d'artisans, de petits employés, anciens militants des partis politiques ou de l'U.G.S.C.M. mais agissant de leur propre initiative, souvent même à l'encontre de leurs anciens partis à qui ils reprochent de trop leur prêcher le calme. Souvent peu nombreux, ils ont surtout l'appui tacite de la majorité de la population, de la foule des médinas dans laquelle, une fois l'attentat commis, il est facile de se perdre. Casablanca reste le centre de gravité de cette action qui gagne rapidement toutes les villes du Maroc.

L'action individuelle est de temps en temps épaulée par des *actions de masses*. Celles-ci éclatent surtout à l'occasion des dates anniversaires. Le premier anniversaire de la déposition de Mohammed Ben Youssef est commémoré à Fès par un soulèvement collectif. Le 1^{er} août 1954 le bruit que le sultan est de retour se répand à Fès, entraînant une explosion de joie au sein de la population. A partir de cette date et jusqu'au 20 août, à l'intérieur de la Médina encerclée par les troupes, des cortèges, composés surtout de femmes et de jeunes gens, défilent dans les rues aux cris de « Notre Sultan unique est Mohammed v. » Le 15 août, pour échapper aux rafles, les Oulémas se réfugient dans la mosquée de Moulay-Idris où ils sont arrêtés trois jours plus tard et transférés à Rabat. Partout ailleurs, des troubles éclatent à l'approche du 20 août, particulièrement à Sidi-Kacem (11 morts), à Casablanca et à Kénitra. Pour le deuxième anniversaire (1955) les manifestations les plus graves se déroulent dans les campagnes et dans les centres ruraux, à Khénifra, à Oued-Zem, à Khouribga, à Khémisset.

Enfin le couronnement de cette vague d'agitation est *l'apparition d'une armée de Libération*. Dans la nuit du 1^{er} au 2 octobre 1955, trois commandos attaquent deux postes frontières du Rif : Tizi-Ouzli et Boured. La nuit suivante l'observatoire de Bou Zineb est attaqué. Simultanément un autre commando attaque le poste d'Immouzer des Marmoucha. D'autres tentatives du même genre s'opèrent dans le Maroc Oriental, à proximité d'Oujda.

A cette extension de l'agitation, l'administration répond par la répression policière et militaire, l'enlèvement comme otages des leaders nationalistes encore libres ou le recours à *l'action anti-terroriste*. Dans les grandes villes, surtout à Casablanca, des commandos contre-terroristes, agissant avec la complicité de la police, font des victimes aussi bien parmi les Marocains que parmi les Français hostiles à la politique de force suivie par le protectorat. Le mouvement « *Présence française* » organise des contre-manifestations au cours desquelles ses membres se livrent à des violences sur la population marocaine. Mais toutes ces mesures se révèlent inefficaces et ne font qu'envenimer davantage les rapports entre les deux communautés et compliquer la situation politique. Prise dans l'engrenage de la force, l'Administration est pratiquement condamnée à l'immobilisme; elle ne peut même pas mettre en pratique les réformes pour lesquelles elle a éloigné le souverain légitime. Même le remplacement des auteurs du complot ne permet pas de sortir l'administration de l'immobilisme et du cycle de violence où elle s'est engagée. Le nouveau Résident Général Lacoste (mai 1954-juin 1955) pose comme préalable à toute solution de la crise le retour au calme.

b. L'évolution du problème : les forces extérieures.

Aux difficultés internes s'ajoutent des difficultés externes. Dans la zone Nord, les autorités espagnoles, froissées de n'avoir pas été consultées lors de la crise de 1953 refusent de reconnaître le fait accompli. En janvier 1954, des pétitions signées par les Caïds et notables confirment l'allégeance à Mohammed Ben Youssef et proclament le Khalifa Moulay Hassan « régent et gardien du Trône Chérifien ». *L'Espagne appuie l'opposition marocaine*. La zone Nord devient un refuge pour les terroristes recherchés par la police et un centre de formation des cadres de l'armée de Libération.

De son côté la Ligue Arabe refuse de reconnaître le nouveau Sultan. Une vaste campagne de protestation contre la politique française au Maroc est organisée dans les différents états arabes. Les émissions de la « Voix des Arabes » du Caire encouragent les résistants à l'action. Les menaces de boycott de la France sur le plan économique et culturel se précisent à partir de septembre 1953. Sur le plan international, les États arabes et asiatiques saisissent à toute occasion l'O.N.U. de l'affaire marocaine. Le lendemain de la déposition de Mohammed Ben Youssef ils adressent une lettre au Président du Conseil de Sécurité demandant l'examen de la situation au Maroc. *La question marocaine est régulièrement inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale*. Elle jouit de l'appui des États arabes et asiatiques et des États du bloc communiste. Les pays occidentaux se rangent du côté de la France, tandis que les pays latino-américains sont hésitants. Bien qu'aucune résolution décisive n'ait jamais été prise, la mise en accusation constante de la France gêne son action sur le plan international.

Entre-temps, l'évolution du monde extérieur influe sur l'évolution du problème marocain. La chute de Dien Bien Phu en mai 1954 oblige le gouvernement de Mendès-France

à mettre fin à la guerre d'Indochine. En même temps des négociations officieuses sont entreprises avec Habib Bourguiba. Le 31 juillet, dans un discours prononcé à Carthage devant le Bey, Mendès-France annonce que « l'autonomie interne de l'État tunisien est reconnue et proclamée sans arrière-pensée par le gouvernement français ». L'octroi de l'autonomie interne à la Tunisie confirme les Marocains dans l'idée que la lutte qu'ils mènent depuis 1944 approche de son terme. L'insurrection algérienne déclenchée dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1954 met les autorités françaises devant des difficultés nouvelles; *ne pouvant lutter sur deux fronts à la fois*, l'armée française sera conduite à relâcher sa pression sur le Maroc et le gouvernement français contraint à rechercher une solution politique à la crise marocaine. Enfin la réunion à Bandoeng (avril 1955) des États indépendants d'Afrique et d'Asie révèle *la force montante des pays du Tiers Monde*.

L'évolution de l'opinion française favorise la recherche d'une solution politique. Au Maroc, les « *Français libéraux* » conduits par *J. Lemaigre Dubreuil* (assassiné le 11 juin 1955 par des contre-terroristes français) et appuyés par le journal *Maroc-Presse*, dénoncent la politique d'intimidation suivie depuis plusieurs années comme « rendant impossibles les réformes des structures politiques, économiques et sociales qui apporterait au peuple de ce pays la liberté, la dignité et un meilleur niveau de vie » (Lettre des 75) et réclament la reconnaissance pour les Marocains du droit et des moyens d'exprimer et de défendre leurs opinions autrement que par le recours à la force.

En France, le *mouvement France-Maghreb*, avec l'appui de personnalités marocaines, éclaire l'opinion sur la véritable situation du Maroc et mène une campagne pour une solution politique du conflit. Sous la pression des événements et l'action de ces groupements, l'idée que seul l'exilé d'Antsirabé détient la clef du problème s'impose dans les milieux politiques français. Les groupes financiers les plus influents finissent par se rendre compte que seule une entente avec les nationalistes leur permettra de sauvegarder l'essentiel de leurs intérêts. *Ce changement d'attitude des milieux financiers* explique l'attitude conciliante d'Edgar Faure, et surtout le ralliement de son ministre des Affaires Étrangères, Antoine Pinay, représentant le grand patronat, à une solution politique favorable aux revendications nationalistes.

c. Vers l'indépendance.

C'est dans ce contexte que des contacts officieux sont pris avec Mohammed Ben Youssef, qui permettent d'esquisser une solution du problème marocain. Des contacts identiques sont pris avec les dirigeants nationalistes. Le passage à la Résidence de Gilbert Grandval (20 juin-29 août 1955) permet de sortir l'administration du protectorat de son immobilisme. Du 22 au 27 août une conférence se déroule à Aix-les-Bains, pendant laquelle toutes les tendances de l'opinion marocaine exposent leurs vues politiques devant un Comité de cinq ministres présidé par le Chef du Gouvernement. Cette confrontation permet aux leaders nationalistes de s'imposer comme seuls interlocuteurs valables. Un accord officieux intervient entre ces derniers et les ministres français; il prévoit l'éloignement de Ben Arafa, et la constitution d'un Conseil du Trône et d'un gouvernement marocain chargé de négocier avec la France le futur statut des relations franco-marocaines. L'accord est confirmé par Mohammed Ben Youssef grâce à un échange de lettres, en date des 8 et 9 septembre, entre le Sultan exilé et l'envoyé du gouvernement français, le général Catroux.

Dès lors les événements vont se précipiter. Malgré une tentative d'obstruction du Résident général Boyer de La Tour et un dernier retour offensif de « *Présence française* », Mohammed Ben Arafat finit par abdiquer (1^{er} octobre). Quinze jours plus tard le *Conseil du Trône* est constitué; le 22 octobre, il charge Hajj Fatmi Benslimane de constituer un gouvernement marocain. Le 25 octobre, par un véritable coup de théâtre, le Pacha de Marrakech, après avoir été reçu par le Conseil du Trône, déclare faire sien « le vœu de la nation marocaine qui est la prompte restauration de Sidi Mohammed Ben Youssef et son retour sur le trône ». Le 26, l'Istiqlal déclare les accords d'Aix-les-Bains dépassés et réclame le retour immédiat sur le trône de Mohammed Ben Youssef.

Le 31 octobre, Mohammed Ben Youssef arrive à Nice. Aussitôt commencent des entretiens avec le gouvernement français. Le 6 novembre, à l'issue d'une entrevue avec A. Pinay au château de la Celle-Saint-Cloud, une déclaration commune est publiée, annonçant l'ouverture prochaine entre le gouvernement français et le gouvernement marocain de « négociations destinées à faire accéder le Maroc au statut d'État indépendant uni à la France par des liens permanents d'une interdépendance librement consentie et définie ». Dix jours plus tard, Mohammed Ben Youssef est de retour au Maroc au milieu de la joie d'un peuple unanime. Dans le discours du trône du 18 novembre il annonce « la fin du régime de la tutelle et du protectorat et l'avènement d'une ère de liberté et d'indépendance ». Le 7 décembre Si Bekkaï présente au Roi le premier gouvernement du Maroc indépendant. Formé de représentants de l'Istiqlal, du P.D.I. et de personnalités indépendantes, il est chargé de gérer les affaires publiques et de mener les négociations avec le gouvernement français en vue de l'indépendance du Maroc.

L'évolution du Maroc au cours des semaines qui s'écoulent entre le retour du Sultan et la fin des négociations franco-marocaines est capitale pour l'issue de ces négociations. Le retour de Mohammed V, la constitution du gouvernement marocain et les initiatives qu'il a prises ont complètement bouleversé le protectorat. Il s'est créé une situation de fait très en avance sur la situation juridique. La mise en place d'une administration marocaine a fait passer la réalité du pouvoir entre les mains des autorités marocaines avant même que le traité de Fès ne soit abrogé. Les troupes françaises, complètement désorganisées par l'attitude des unités du Makhzen et des goums sont incapables de tenir le pays et de faire face à elles seules au développement de l'action de l'Armée de Libération. *La conjonction des insurrections marocaine et algérienne oblige le gouvernement français à céder au Maroc pour consacrer l'essentiel de l'effort militaire à l'Algérie.* Ce climat facilite la tâche des négociateurs marocains. La délégation marocaine présidée par Mohammed V arrive à Paris le 13 février 1956. La première phase des négociations se termine le 2 mars 1956, par la signature d'une convention abolissant le traité de Fès et proclamant sans réserve l'indépendance du Maroc. L'aboutissement des négociations marocaines influe sur l'évolution de la Tunisie. Le stade de l'autonomie interne étant dépassé, l'indépendance de la Tunisie est proclamée le 20 mars.

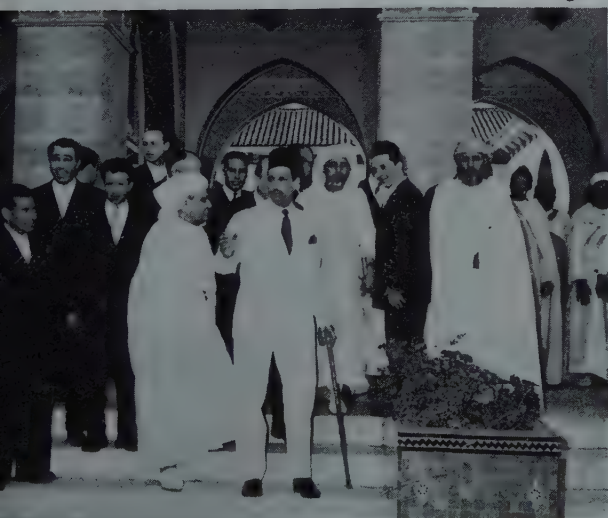
L'indépendance acquise, l'unification doit suivre. Le 28 mars Allal El Fassi proclame les droits du Maroc sur le Sahara. Dans le Nord du Maroc, le gouvernement espagnol, d'abord réticent à l'idée de l'indépendance, cède devant l'ampleur des manifestations populaires. Le 7 avril 1956 un protocole met fin au protectorat espagnol. Le 29 octobre une conférence diplomatique réunie à Fédala abroge le régime international de la ville de Tanger.



I

3

2



1. Aéroport de Rabat, le 22 août 1955 : 5 personnalités marocaines partent pour Aix-les-Bains. De gauche à droite : M^e Zarrouk, Si Boutaleb, Si Abbès Tazi, Caïd Mansouri, Si Cherkaoui.
2. Mohammed V, dans la salle du trône le jour de son retour, le 16 novembre 1955, entouré de ses fils. A sa droite, le prince héritier Moulay Hassan.
3. Le premier gouvernement marocain, formé par Si Bekkaï, 7 décembre 1955.

Ainsi après 44 années de tutelle étrangère, le Maroc se retrouve indépendant et unifié. Cependant l'indépendance ainsi acquise — et ceci les dirigeants de « l'Ère Nouvelle » le reconnaissent dès le début — *n'est pas une fin en soi, mais un moyen*. Il reste en effet à la consolider par l'évacuation des troupes et des bases étrangères, par la libération des territoires encore occupés, par la constitution d'un État moderne doté d'« Institutions démocratiques... dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle » (Discours du 18 novembre 1955) et par la réalisation de « l'Indépendance économique, condition *sine qua non* de l'indépendance politique » (Discours du 1^{er} mai 1956) et de l'émancipation sociale.

DOCUMENTS

1. LA GUERRE DU RIF.

« Je déclare que, lorsqu'on me reproche de faire la guerre sainte, on commet une erreur, pour ne pas dire plus. Le temps des guerres saintes est passé; nous ne sommes plus au Moyen Âge ou au temps des Croisades. Nous voulons simplement être et vivre indépendants et n'être gouvernés que par Dieu.

Nous avons un vif désir de vivre en paix avec tout le monde et avoir de bonnes relations avec tous, car nous n'aimons pas faire tuer nos enfants.

Mais pour arriver à ce but désiré, à ces aspirations, à cette indépendance enfin, nous sommes prêts à lutter contre le monde entier s'il le faut.

... il n'est pas douteux pour moi que la France désire faire la conquête du Rif; immédiatement peut-être, peut-être encore dans un délai quelconque, mais telle est sa volonté. La France attendra une occasion mais, je le répète, je suis convaincu qu'elle a un vif désir de conquérir le Rif.

... le Parti colonial veut nous asservir, sans tenir compte des droits d'un peuple à disposer de lui-même et à l'époque où l'on prétend être arrivé au summum de la civilisation. Cette civilisation devrait tendre à libérer les peuples au lieu de les asservir...

... En vous parlant du Rif comme je le fais, j'ai voulu vous montrer que nous avons conscience de nous-mêmes et que nous avons toujours manifesté le vif désir de vivre en paix, surtout avec la France.

Je lisais dernièrement dans un journal français une interview de Primo de Rivera qui s'exprimait ainsi : « Abd-el-Krim n'est ni fanatique, ni partisan de la guerre, ni nationaliste. » C'est en partie exact. Je ne suis pas fanatique, car, tout en étant fier d'être musulman, la religion que professent les autres ne m'intéresse pas. Il est exact aussi que je n'aime pas la guerre, mais, par contre, nationaliste, je le suis.

La seule chose qui nous importe aujourd'hui, ce n'est pas l'existence d'un Sultan au Maroc, mais l'indépendance entière, sans réserve, du malheureux peuple rifain qui est prêt à se sacrifier avec honneur pour la réalisation de ce but.

Personnellement, je n'ai aucune ambition, je n'aspire ni au sultanat, ni au pouvoir absolu. Si je suis une gêne, je suis prêt à disparaître pour laisser la place à un autre.

Je le déclare solennellement, mon plus grand désir, mes aspirations les plus élevées tendent vers la paix et, pour arriver à ce résultat, il n'y a qu'un seul moyen logique :

Que la France reconnaisse l'indépendance du Rif. »

Déclarations d'ABD-EL-KRIM dans L. GABRIELLI, *Abd-el-Krim et les Événements du Rif*, pp. 85-89 éditions Atlantides, Casablanca, 1953, Plon, Paris.

2. LE MANIFESTE DU PARTI DE L'ISTIQLAL.

(11 janvier 1944).

Le parti de l'Istiqlal (Parti de l'Indépendance) qui englobe les membres de l'ex-Parti National et des personnalités indépendantes.

1 — Considérant que le Maroc a toujours constitué un État libre et souverain et qu'il a conservé son indépendance pendant treize siècles jusqu'au moment où, dans des circonstances particulières un régime de protectorat lui a été imposé;

2 — Considérant que ce régime avait pour fins et pour raison d'être de doter le Maroc d'un ensemble de réformes administratives, judiciaires, culturelles, économiques, financières et militaires, sans toucher à la souveraineté traditionnelle du Peuple Marocain sous l'égide de son Roi;

3 — Considérant qu'à ce régime, les autorités du protectorat ont substitué un régime d'administration directe et d'arbitraire au profit de la colonie française, dont un fonctionnariat pléthorique et en grande partie superflu, et qu'elles n'ont pas tenté de concilier les divers intérêts en présence;

4 — Considérant que c'est grâce à ce système que la colonie française a pu accaparer tous les pouvoirs et se rendre maîtresse des ressources vives du pays au détriment des autochtones;

5 — Considérant que le régime ainsi établi a tenté de briser par des moyens divers, l'unité du Peuple Marocain, a empêché les Marocains de participer de façon effective au Gouvernement de leur pays et les a privés de toutes les libertés publiques individuelles;

6 — Considérant que le monde traverse actuellement des circonstances autres que celles dans lesquelles le protectorat a été institué;

7 — Considérant que le Maroc a participé de façon effective aux guerres mondiales aux côtés des Alliés, que ses troupes viennent d'accomplir des exploits qui ont suscité l'admiration de tous, aussi bien en France qu'en Tunisie, en Corse, en Sicile et en Italie et qu'on attend d'elles une participation plus étendue sur d'autres champs de bataille, notamment pour aider à la libération de la France;

8 — Considérant que les Alliés qui versent leur sang pour la cause de la liberté ont reconnu dans la Charte de l'Atlantique le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et qu'ils ont récemment, à la Conférence de Téhéran, proclamé leur réprobation de la doctrine qui prétend que le fort doit dominer le faible;

9 — Considérant que les Alliés ont manifesté à différentes reprises leur sympathie à l'égard des Peuples Musulmans et qu'ils ont accordé l'indépendance à des peuples dont le patrimoine historique est moins riche que le nôtre et dont le degré de civilisation est d'un niveau inférieur à celui du Maroc;

10 — Considérant enfin que le Maroc constitue une unité homogène, qui sous la haute direction de son souverain prend conscience de ses droits et de ses devoirs, tant dans le domaine interne que dans le domaine international et sait apprécier les bienfaits des libertés démocratiques qui sont conformes aux principes de notre religion et qui ont servi de fondement à la constitution de tous les pays musulmans;

décide

A En ce qui concerne la politique générale :

1 — De demander l'indépendance du Maroc dans son intégrité territoriale sous l'égide de Sa Majesté Mohammed Ben Youssef, que Dieu le glorifie!

2 — De solliciter de Sa Majesté d'entreprendre avec les nations intéressées des négociations ayant pour objet la reconnaissance et la garantie de cette indépendance, ainsi que la détermination dans le cadre de la souveraineté nationale, des intérêts légitimes des étrangers résidant au Maroc;

3 — De demander l'adhésion du Maroc à la Charte de l'Atlantique et sa participation à la Conférence de la Paix.

B *En ce qui concerne la politique intérieure :*

4 — De solliciter de Sa Majesté de prendre sous sa haute direction le mouvement de réformes qui s'impose pour assurer la bonne marche du pays, de laisser à Sa Majesté le soin d'établir un régime démocratique comparable au régime de gouvernement adopté par les pays musulmans d'Orient, garantissant les droits de tous les éléments et de toutes les classes de la société marocaine et définissant les devoirs de chacun.

Fait à Rabat, le 14 Moharrem 1363 (11 janvier 1944).

Pour toutes les sections du Parti de l'Istiqlal dans toutes les régions du Maroc.

Signé : 59 signatures.

3. LE PROBLÈME DES RÉFORMES.

« Ou la France accepte la révision du traité de Fès, et dans ce cas je suis prêt à prendre toutes ses suggestions réformatrices en considération, ou elle se cramponne au traité de 1912, mais alors toutes les réformes qui ne sont pas compatibles avec le traité de 1912 doivent être écartées *a priori* et je demande à la Résidence d'en revenir à la stricte observation de nos conventions de base, ce qui implique le démantèlement des pratiques arbitraires qui ont été greffées sur le traité. Non seulement la Résidence poursuit la réalisation de réformes incompatibles avec le régime existant, mais elle aggrave considérablement ma position en m'obligeant à les accepter en bloc, ce qui me prive de toute marge de négociations. La réforme municipale tend au partage de la souveraineté marocaine puisqu'elle vise à conférer des droits électoraux à des étrangers. La création de conseils gouvernementaux franco-marocains du type Conseil des Vizirs et des Directeurs n'offense pas moins le traité puisqu'elle tend à conférer un caractère mixte à l'Administration du pays. Toute réalisation d'une réforme non expressément prévue par le traité le viole par le fait même que l'énumération des arrangements politiques dont il consacre la possibilité est limitative. La France veut la démocratisation du Maroc? Je la veux aussi. Mais le traité du protectorat n'a pas institué, dans ce pays, un régime démocratique et seul un changement de régime permettra la démocratisation du Maroc par la création d'assemblées représentatives dotées de pouvoirs de délibération et de décision. Je cède d'ailleurs chaque fois que je puis le faire sans abandonner l'essentiel. J'ai signé le dahir instituant des djemaas élues dans les campagnes. La question est réglée puisque des djemaas ont été créées dans diverses régions. Si les choses n'avancent pas plus vite, c'est que la Résidence n'a pas encore jugé bon de soumettre au grand vizir le projet d'arrêté viziriel qui doit définir la procédure et les garanties électorales requises. Je cède quand je le puis, mais la Résidence reste sur toutes ses positions. Je lui ai demandé la levée de l'état de siège. Ma requête a été repoussée. La Résidence sait que depuis l'arrivée à Rabat du général Guillaume, le Palais a fait tout ce qui était en son pouvoir pour éviter d'envenimer le débat. Il l'a fait dans l'espoir de voir se réaliser la promesse faite antérieurement par Robert Schuman à l'O.N.U. d'ouvrir avec le Maroc des négociations pour la solution du problème marocain. Cet engagement n'a, jusqu'à présent, été suivi d'aucun effet. On me reproche mon immobilisme. Il n'y a à proprement parler d'immobilisme que du côté français. Je ne m'oppose, en réalité, qu'à ce qui aurait pour effet d'aggraver le *statu quo*, car c'est cela qu'on veut au fond. Que l'on révise ou que l'on ne révise pas le traité de Fès, mais que l'on s'en tienne à la politique que l'on aura choisie. Si la Résidence ne veut pas modifier le traité, je ne lui demande qu'une chose, c'est de le respecter, mais je décline d'avance la responsabilité de ce qui va se passer au Maroc si l'on ne comprend pas que les jours de la colonisation sont comptés. »

MOHAMMED BEN YOUSSEF

(Substance de la note du 3 octobre 1952 au Président de la République française) cité dans S. BERNARD,
Le conflit franco-marocain, 1943-1956

Bruxelles.

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

Outre les ouvrages généraux déjà cités et souvent utilisés ici (AYACHE, LE TOURNEAU...) on se reportera à :

- R. REZETTE, *Les Partis politiques marocains*, Paris, A. Colin, 1955.
- S. BERNARD, *Le conflit franco-marocain (1943-1956)*, Centre européen de la Dotation Carnegie pour la paix internationale.
- ALLAL EL FASSI, *Al-harakat al-istiqlaliyya fi-l-Maghrib al-arabi*, Le Caire, 1948, trad. anglaise *The independence movements in Arab North Africa*, Washington, 1954.
- G. GRANDVAL, *Ma mission au Maroc*, Paris, Plon, 1956.
- R. MONTAGNE, *Révolution au Maroc*, Paris, France-Empire, 1953.
- R. BARRAT, *Pitié pour le Maroc*, Paris, Le Seuil, 1953.
- ROM LANDAU, *Moroccan Drama 1900-1955*, San Francisco, 1956.
- MOHAMMED V, *Le Maroc à l'heure de l'indépendance*, Rabat, Ministère de l'information, 1957.
- J. et S. LACOUTURE, *Le Maroc à l'épreuve*, Paris, Le Seuil, 1958.
- DOUGLAS E. ASHFORD, *Political change in Morocco*, Princeton, 1961.
- ROM LANDAU, *Morocco independent*, 1961.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'histoire du Maroc étudiée du point de vue des structures et non plus du point de vue de la simple chronique se présente sous un jour nouveau.

Du moins les auteurs de ce manuel ont travaillé pour y parvenir et espèrent y être parvenus. Ils n'ont pas pour autant la prétention d'avoir fait œuvre complètement originale. Ce n'était pas leur intention; et le manuel est un ouvrage de pédagogie, non de science qui est synonyme d'hypothèse et d'expérience.

Les auteurs se sont le plus souvent référés à des faits bien établis et à des ouvrages préexistants. Ils ont voulu attirer l'attention des professeurs et des élèves sur la manière la plus objective d'en prendre connaissance. L'aspect économique de l'histoire du Maroc est généralement ignoré. Ils ont estimé indispensable de lui donner sa place. Ce faisant ils ont fait ressortir le rôle joué par notre pays dans l'évolution de l'histoire générale.

Ainsi quand le Maroc médiéval assurait les liaisons entre l'Afrique Noire et les pays du bassin occidental de la Méditerranée, il parvint au sommet de la puissance économique, politique et intellectuelle. Quand au contraire la circumnavigation du continent par les bateaux européens l'eut coupé de ses bases soudanaises et quand surtout l'or américain déclassa tout à fait la poudre d'or africaine, le Maroc se replia sur lui-même, fier de son passé et tint avant tout à sauvegarder son indépendance.

Noble combat mais position peu confortable. Car pendant que l'Europe avançait à pas de géants, le Maroc veilla à rester fidèle à ce qui avait fait sa puissance d'antan. Cette défensive à outrance ne pouvait qu'aboutir à l'acte de protectorat. Alors ce fut la main mise coloniale et l'étranger se mit à exploiter nos richesses et surtout à son profit.

Le protectorat pour autant fut-il complètement négatif? Son contenu politique, économique et intellectuel n'impliquait-il pas les éléments mêmes de sa propre désagrégation? Il a engendré une classe ouvrière et une bourgeoisie marocaines, conscientes et actives, toutes deux porteuses de germes de transformations, de rénovation et de progrès.

A partir de là, toutes les évolutions sont permises et les dix années de l'indépendance retrouvée ne sont pas pour infirmer cette vision. La société marocaine est en pleine fermentation, préoccupée de former les cadres indispensables au pays rénové.

GLOSSAIRE DES NOMS ARABES ET BERBÈRES

abid : esclave.

achour : impôt coranique (dîme).

agadir : grenier collectif dans le Sud.

aqsa : extrême.

aman : garantie de sécurité, pardon.

amghar : chef.

B. : Beni : fils de.

bab : porte.

baraka : effluve divine.

cadi : juge d'après les lois coraniques.

calife : « vicaire » du Prophète.

casbah : quartier fortifié.

chadiliya : doctrine soufi.

cheikh : « vieux », chef.

chorfa, pluriel de chérif : descendant du Prophète Mohammed.

chiisme : doctrine selon laquelle Ali est le seul calife authentique du Prophète.

çofrite : tendance kharijite.

chleuh : berbère du Sud.

Deren : Haut-Atlas.

dhimmi : protégé.

dinar : monnaie arabe (du latin « denarius », denier).

dir : zone de contact entre montagne et plaine.

dirhem : monnaie arabe (de drachme).

diwan : douane, conseil de gouvernement.

douar : campement de tentes ou village en dur.

émir : prince.

Fazaz : Moyen-Atlas.

fassi : habitant de Fès.

fellah : paysan.

fetoua : « dit » arbitral.

filalien : du Tafilalet.

fqih : maître, savant.

fondouk : magasin, dépôt et halte pour le voyageur.

guich : tribus auxquelles les sultans octroyaient des terres dans les zones stratégiques en échange du service militaire.

habbous : biens concédés à des fondations religieuses.

habt : région au Nord du Bas-Sebou.

hadith : recueil de traditions relatives à la vie du Prophète.

hajj : qui a fait le pèlerinage.

hamman : bain public.

harka : expédition militaire.

horm : enceinte sacrée.

imam : dirigeant de la prière.

jbel : montagne, sommet.

jihad : guerre sainte.

jiziya : impôt personnel.

jmâa : assemblée.

jound : armée.

khalifa : lieutenant.

khammès : métayer au 1/5^e.

kharaï : impôt foncier.

kharijisme : doctrine qui ne veut pas personnaliser le califat.

khatib : prédicateur.

khattara : canalisation souterraine.

khotba : prédication.

kissariya : quartier urbain spécialisé d'artisans ou de marchands.

ksar (pl. : ksour) : village aggloméré dans les régions arides.

Mahdi : personnage, dans le chiisme surtout, susceptible de réapparaître pour le salut de la communauté.

makhzen : gouvernement.

malékisme : une des quatre grandes écoles juridiques.

mansour : victorieux.

marabout : « saint » voué au jihad.

médersa : école, lieu de résidence des étudiants.

médina : ville.

mellah : quartier juif.

minbar : chaire pour prêcher.

mithqal : mesure de poids et monnaie.

mochrikoun : hérétique.

mohajjir : compagnons d'exode du prophète Mohammed.

mohtasseb : « prévôt », surveillant du commerce et des bonnes mœurs.

molouk (sing. : malik) : roi.

moujahidin : combattant de la guerre sainte.

mousseim : fête autour du tombeau d'un saint.

oued : cours d'eau.

ouléma : savant dans les sciences musulmanes.

oumana : agent douanier.

qabalat : impôt sur les marchés.

qadiriya : doctrine soufi.

qibla : « orientation » vers l'Est (pour la prière).

ramadan : mois du jeûne.

razzia : expédition rapide et violente.

ribât : couvent militaire.

rihla : voyage, récit de voyage.

sahn : cour dans la mosquée.

Sais : région de Meknès-Fès.

souk : marché.

sunna : loi coranique.

sunnisme : respect strict de l'orthodoxie.

tachelhit : dialecte berbère du Sud.

taieb : étudiant.

tamazirt : dialecte berbère des montagnes du Maroc Central.

Tamesna : région approximativement de la Chaouia.

tawaïf (taïfas) : groupement.

triq : route.

Zaouia : confrérie, centre religieux.

zakat : impôt coranique de 2,50 % sur le capital.

zénatiya : dialecte berbère parlé dans le Maroc Oriental.

Table des photographies

13	Ponsich
14	Simoneau
22	Service des Antiquités de Rabat
24	Ponsich
37 haut	Ponsich
37 bas	Service des Antiquités de Rabat
38 gauche	Rosenberger
38 droite	Ponsich
53	Rosenberger
66	Rosenberger
80	Monuments historiques de Rabat
94	Monuments historiques de Rabat
102	Monuments historiques de Rabat
128	Monuments historiques de Rabat
145	Monuments historiques de Rabat
161	Office National Marocain du Tourisme
162	Monuments historiques de Rabat
173	Office National Marocain du Tourisme
188	Berthier
196	Monuments historiques de Rabat
198	Archives Nationales
208	Office National Marocain du Tourisme
211	Monuments historiques de Rabat
220	Archives Nationales
223	Monuments historiques de Rabat
238	Archives Nationales
250	Archives Nationales
251	Archives Nationales
258	Archives Nationales
275	Monuments historiques de Rabat
279	Archives Nationales
287	Bibliothèque Nationale
288	Bulloz
308	Bibliothèque Nationale
314	Bibliothèque Nationale
323	Roger-Viollet
329	Monuments historiques de Rabat
340	Roger-Viollet
374 ⁴	Office National Marocain du Tourisme
377	Service de l'Urbanisme
407	M.U.C.F.
Couverture :	Photo Magnum - Riboud

Tableaux généalogiques

Les Rois de Maurétanie Occidentale	25
Les Idrissides	70
Les Almoravides	96
Les Almohades	105
Les Mérinides	146
Les Saadiens	213
Les Alaouites	252

Table des cartes et des graphiques

Les principaux sites préhistoriques du Maroc	7
Le Maghreb et le Sahara préhistoriques	8
Le Maroc pré-romain	20
Le Maroc du Nord à l'époque pré-romaine	21
La Maurétanie Tingitane	29
L'Empire musulman du ix ^e siècle	47
Le raid d'Oqba ibn Nafi au Maghreb extrême	49
Le Maghreb occidental à l'époque idrisside	60
Le Maghreb occidental entre les Idrissides et les Almoravides	74
Les villes et les routes au xi ^e siècle	88
Les Étapes de la Reconquête espagnole	108
Les routes des caravanes aux xi ^e et xii ^e siècle	122
Le Maroc et le commerce méditerranéen aux xii ^e et xiii ^e siècle	123
Les Portugais et les Espagnols au Maroc au xvi ^e siècle	174
L'Économie marocaine au xvi ^e siècle	186
Les routes commerciales au début du xvi ^e siècle	190
Les échanges au xvi ^e siècle	193
Le Maroc en 1660	218
Théâtres d'opération des corsaires de Salé	228
Le « Triq-sultan » Fès-Tafilalet au xvii ^e siècle	237
Poussée montagnarde vers les plaines atlantiques au xviii ^e siècle au début du xix ^e siècle	261
Évolution du commerce extérieur au xix ^e siècle	306
Les étapes de la conquête coloniale	338
L'exploitation coloniale dans la première moitié du xx ^e siècle	358
Origine des ouvriers de Casablanca	370
Évolution de la production minière	379
Évolution de la production de phosphates de l'origine à 1955	380
Évolution de la population de Casablanca	381

Table des matières

La période préislamique.

1	La Préhistoire	6
2	Les débuts de l'histoire	18
3	La période romaine	28

L'Islamisation.

4	La conquête musulmane	45
5	Les Idrissides	59
6	Des Idrissides aux Almoravides	72

Les grandes dynasties marocaines.

7	L'empire almoravide	86
8	Ibn Toumert	98
9	Les conquêtes almohades	106
10	La civilisation almohade	119
11	Des Almohades aux Mérinides	133
12	L'Apogée mérinide	148
13	La fin des Mérinides et les Beni-Ouattas	166

Les réactions face à l'expansion européenne.

14	Les problèmes nouveaux du xvi ^e siècle	183
15	Des Beni-Ouattas aux Saadiens	205
16	La fin des Saadiens	216
17	Les débuts des Alaouites	235
18	1727-1822. Un siècle de difficultés et d'hésitations	256
19	1727-1822. Problèmes économiques et vie diplomatique	270

Le Maroc contemporain.

20	La pénétration européenne au xix ^e siècle	284
21	L'évolution intérieure au xix ^e siècle	304
22	Vers le protectorat. La crise marocaine	322
23	La mise en place du protectorat	336
24	La colonisation et ses conséquences	354
25	L'opposition nationale et l'indépendance	385

Conclusion générale	412
---------------------	-----

